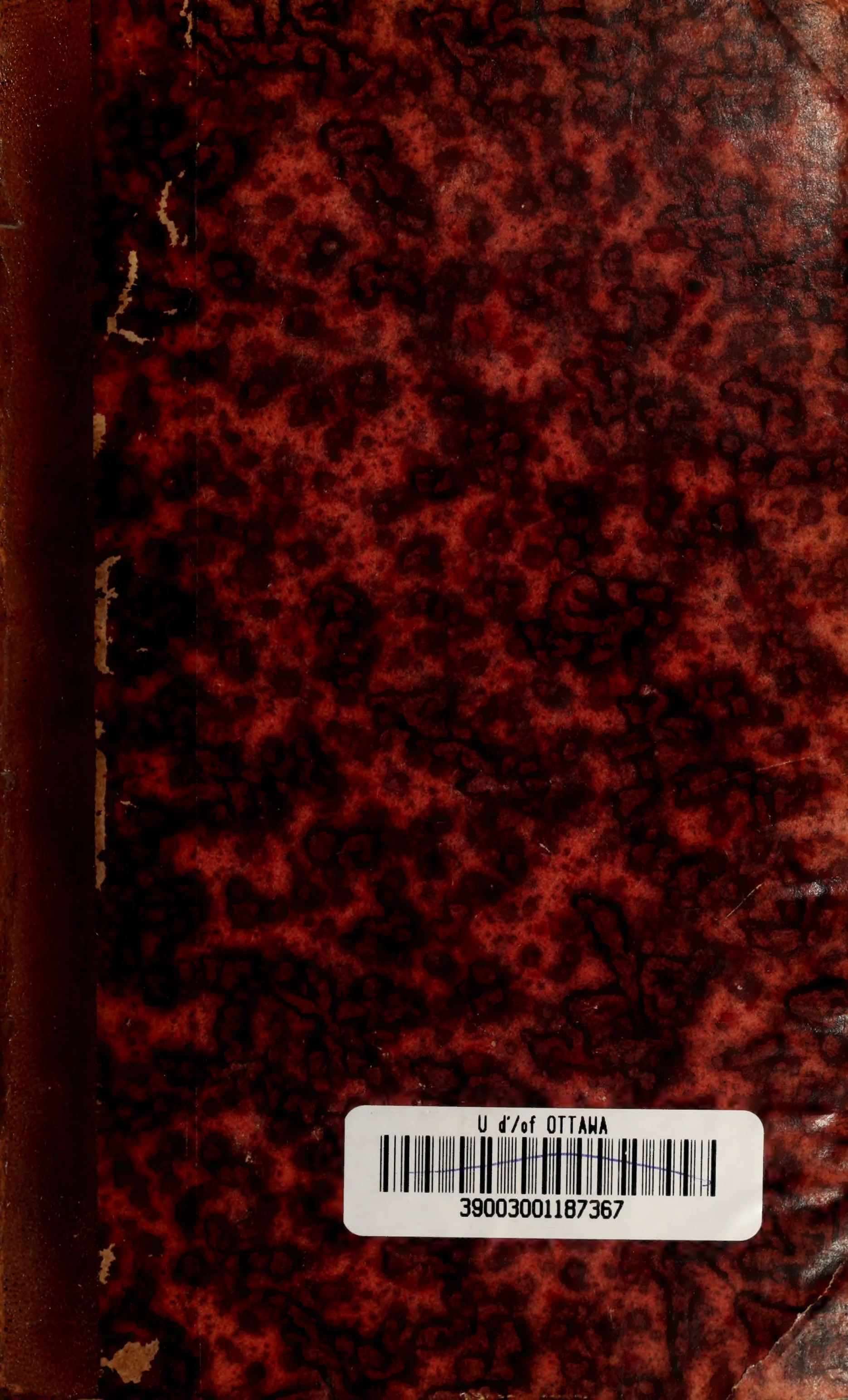
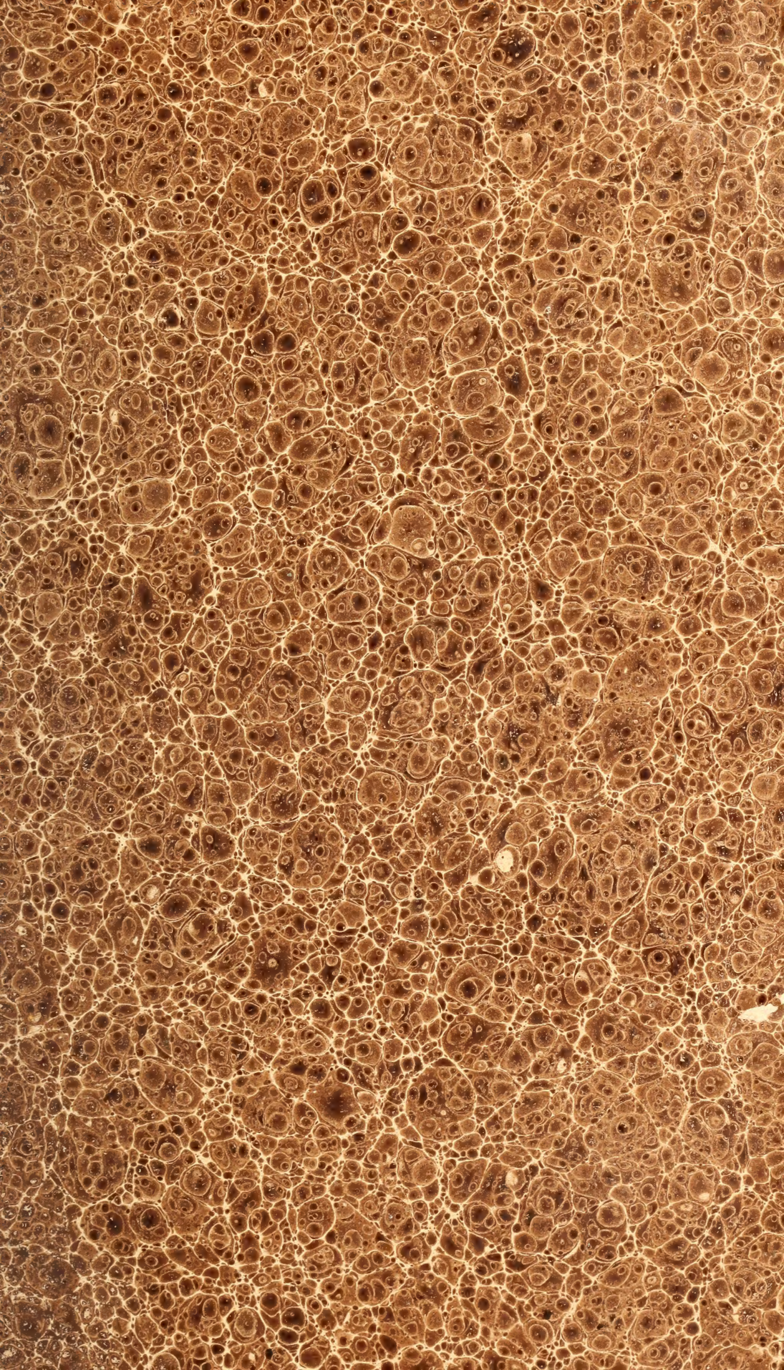
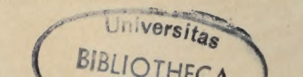


U d'/of OTTAWA
39003001187367




Universitas
BIBLIOTHECA

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto

http://archive.org/details/collectiondesmmo68peti

COLLECTION

DES MÉMOIRES

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE.

MÉMOIRES DU MARQUIS DE TORCY, TOME II.
MÉMOIRES DU MARÉCHAL DE VILLARS, TOME I.

DE L'IMPRIMERIE DE A. BELIN.

COLLECTION
DES MÉMOIRES

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE,

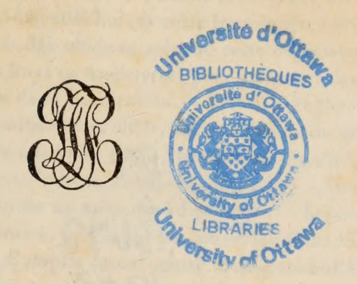
DEPUIS L'AVÉNEMENT DE HENRI IV JUSQU'A LA PAIX DE PARIS CONCLUE EN 1763;

AVEC DES NOTICES SUR CHAQUE AUTEUR, ET DES OBSERVATIONS SUR CHAQUE OUVRAGE,

PAR MESSIEURS

A. PETITOT ET MONMERQUÉ.

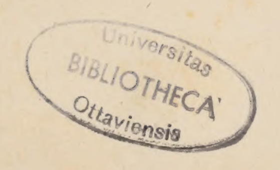
TOME LXVIII.



PARIS,

FOUCAULT, LIBRAIRE, RUE DE SORBONNE, N° 9.

1828.



DC
3
.C622
1820
V.68

MÉMOIRES

DU

MARQUIS DE TORCY.

TROISIÈME PARTIE.

État de l'Espagne. — Succès de M. de Vendôme. — Etat de l'Angleterre. — Révolution dans le ministère d'Angleterre. — Causes de cette révolution. — Origine de la négociation entre la France et l'Angleterre.— L'abbé Gautier et Prior sont envoyés successivement en France. — Premières propositions pour la paix. — Mort de l'empereur Joseph. — M. Ménager part pour Londres, en qualité de ministre plénipotentiaire. — Ses instructions. — Conférences avec les ministres de la reine Anne. — Difficultés. — Nouvelles propositions; nouveaux obstacles. — On se rapproche; on signe de part et d'autre des articles préliminaires. — Bonne foi du plénipotentiaire de France et des ministres anglais. — M. le maréchal de Tallard est relâché sur sa parole. — La Reine envoie M. Stafford en Hollande, pour préparer les Hollandais à la paix générale. — Confiance, bonne intelligence établie et soutenue entre la reine Anne et le Roi, et entre les ministres des deux couronnes. — Inquiétude des alliés au sujet de cette négociation. — Les Hollandais députent Buys en Angleterre, pour y susciter des troubles et retarder l'ouvrage de la pacification. — Etat de l'Angleterre. — Manéges de Buys, des ministres des alliés, et des ennemis du gouvernement. — Caractère du comte de Galas, ministre de l'archiduc. — Sa conduite. — Ses projets odieux découverts et punis. — Intrigues de Buys. — La Reine adresse un mémoire à Louis XIV. — Réponse du Roi aux objets de ce mémoire. — On aplanit toutes les difficultés qui pourroient survenir. — Complot formé contre le ministère d'Angleterre. — Nouveau parlement. — Le Roi donne des instructions au maréchal d'Huxelles, à l'abbé de Polignac et à M. Ménager, nommés plénipotentiaires pour la paix d'Utrecht.

La rupture des conférences de Gertruydemberg avoit dissipé toute apparence de paix. Les progrès des

ennemis, depuis l'ouverture de la campagne jusqu'à la fin du mois d'août, ne laissoient plus d'espérance de voir finir heureusement une guerre que la France soutenoit si difficilement : nuls moyens pour elle de traiter à des conditions qu'il fût en son pouvoir d'accomplir. Il étoit impossible de persuader au roi d'Espagne de descendre volontairement du trône où Dieu l'avoit placé; il ne l'étoit pas moins de l'en arracher par la force dans l'espace de deux mois, quand même le Roi se fût soumis à cet injuste engagement. Le mauvais état des affaires de Philippe n'affoiblissoit pas son courage : la reine d'Espagne n'en avoit pas moins que le Roi son époux; et, plutôt que de céder à l'adversité, l'un et l'autre, obligés d'abandonner la capitale de leurs Etats, avoient unanimement résolu de s'embarquer, et de transférer, s'ils y étoient forcés, leur séjour et le siége de la monarchie espagnole aux Indes occidentales.

Qui eût dit alors que les prospérités de cette alliance si formidable des ennemis de la France et de l'Espagne étoient à leur dernier période; que l'Etre souverain qui fixe des limites à la mer, et calme quand il lui plaît l'impétuosité de ses flots, arrêteroit incessamment le torrent de tant de victoires; que deux ans ne s'écouleroient pas encore, et qu'avant ce terme ces guerriers si fiers, si enivrés de leurs succès, confondus alors dans leurs desseins, restitueroient au Roi les plus importantes des places qu'ils lui avoient enlevées; qu'il ne seroit plus question de leur part ni d'en exiger en otage pour sûreté de la parole inviolable d'un grand roi, ni de proposer, comme base et règle invariable d'un traité, des préliminaires

odieux, inventés et soutenus par les ennemis de la paix et de toute voie de conciliation; que la mémoire en seroit abolie; que ce seroit faire grâce aux Hollandais que d'oublier la hauteur des discours que leurs députés avoient tenus dans ces conférences si captieuses de leur part, où ils n'avoient parlé clairement que pour armer le père contre le fils; que, malgré les efforts de la ligue et les avantages qu'elle avoit remportés, le petit-fils de saint Louis, choisi par la Providence pour régner en Espagne, demeureroit affermi sur son trône, reconnu monarque et possesseur légitime de l'Espagne et des Indes par un nombre d'ennemis qui ne recueilleroient, de tant d'années d'une guerre sanglante, que l'accablement des dettes contractées pour soutenir leurs vastes desseins?

Ces révolutions si peu attendues, si peu apparentes au mois d'août 1710, devoient être l'œuvre du doigt de Dieu : les hommes ne pouvoient se flatter que leur industrie ou leur vaine sagesse dussent préparer et conduire de si grands changemens; mais qui les auroit annoncés eût passé pour visionnaire.

Le premier événement heureux pour la France et pour l'Espagne fut la victoire que le roi Catholique, à la tête de son armée, que le duc de Vendôme commandoit sous ses ordres, remporta sur celle de l'archiduc, commandée par le comte de Staremberg, un des meilleurs et des plus fameux généraux de l'Empereur. La bataille se donna dans la province d'Estramadure, auprès de la ville de Brihuega, au mois de novembre 1710.

L'archiduc, retourné pour lors en Catalogne, avoit quitté son armée par le défaut de subsistances, et elle

n'étoit pas assez nombreuse pour s'étendre dans les parties de l'Espagne où elle auroit trouvé des vivres. En vain les envoyés d'Angleterre et de Hollande à Lisbonne avoient pressé le roi de Portugal d'envoyer à l'armée trois mille hommes de pied et mille chevaux ; ils avoient été refusés : ce prince craignoit pour son pays, et jugeoit à propos de garder ses troupes pour la défense de ses frontières. Par la même raison, il ne voulut pas faire marcher, comme ces ministres le demandoient, les troupes portugaises qui étoient à la solde de ces deux puissances. Ainsi l'armée des alliés manquant et de vivres, et de troupes en assez grand nombre pour faire des détachemens, la nécessité de subsister obligea Stanhope, soit raison, soit prétexte, à s'enfermer dans Brihuega avec le corps de troupes anglaises qu'il commandoit. Il y fut assiégé par le duc de Vendôme le 8 de novembre, et forcé le 10 du même mois de se rendre prisonnier de guerre avec huit bataillons et autant d'escadrons anglais, dans le temps que Staremberg arrivoit pour le secourir, et la veille de la bataille.

Les succès imprévus du roi d'Espagne prouvoient à ses ennemis qu'il ne seroit pas aussi facile qu'ils se le figuroient de le déposséder de ses Etats. La fidélité de la plus grande partie de ses sujets en étoit encore une preuve évidente : quoique son compétiteur eût été reconnu à Madrid, à Tolède, en d'autres villes ouvertes et sans défense, il n'en étoit pas plus désiré de la nation espagnole. Ainsi chaque jour il devenoit plus difficile aux ennemis du roi Philippe de le faire descendre du trône dont il étoit possesseur. Le poids d'une guerre onéreuse, soutenue depuis tant d'années,

augmentoit à mesure que les moyens diminuoient d'en continuer les dépenses; on pouvoit croire que la nécessité de faire la paix l'emporteroit enfin sur l'animosité de tant de nations conjurées contre la France : mais la voie des armes n'étoit pas celle que la Providence divine avoit désignée pour calmer l'Europe. Les Hollandais avoient laissé échapper les occasions de contribuer à sa tranquillité : l'honneur en étoit réservé à l'Angleterre.

La nation anglaise, aussi animée, et peut-être plus qu'aucune autre, à s'opposer à la puissance de la France, plus persuadée qu'il étoit essentiel à ses intérêts de ne pas souffrir qu'un prince de France se maintînt dans la possession de la moindre partie de la monarchie espagnole, étoit encore intérieurement plus agitée par la passion des deux factions qui la partageoient, principalement depuis la révolution arrivée en l'année 1688, et l'avénement du prince d'Orange à la couronne de la Grande-Bretagne.

Une de ces factions étoit celle des torys, l'autre celle des wighs. Il seroit inutile de rechercher l'origine assez incertaine de ces noms de parti : il suffit de savoir que sous le nom de torys on entendoit les zélateurs de l'Eglise anglicane, opposés non-seulement aux catholiques, mais à différentes sectes souffertes en Angleterre, et comprises sous la dénomination de non-conformistes; on les regardoit de plus comme partisans de l'autorité suprême des rois et du pouvoir despotique. Les wighs au contraire, dont la religion, s'ils en ont une, est presbytérienne, penchoient pour le gouvernement républicain, et se déclaroient ennemis du pouvoir arbitraire et de l'autorité sans bornes.

Ils avoient eu la part principale à la dernière révolution, et avoient le plus aidé le prince d'Orange à monter au trône de la Grande-Bretagne : aussi les avoit-il placés dans les principaux emplois; et le plus grand nombre des membres du parlement étant wighs, la supériorité des suffrages étoit comme assurée à ce parti. Il avoit conservé ces avantages depuis que la reine Anne régnoit; et le duc de Marlborough, très-occupé de sa propre élévation, avoit abandonné le parti des torys, et embrassé celui des wighs.

Le comte de Godolfin, grand trésorier d'Angleterre, uni à Marlborough et par l'intérêt de sa fortune et par le mariage de leurs enfans, étoit du parti des wighs. L'un commandoit les armées avec autant d'autorité que de réputation; l'autre étoit maître des finances, et les gouvernoit très-habilement. L'un et l'autre se soutenoient mutuellement, en sorte qu'il étoit difficile de les attaquer et de réussir. Ce n'étoit cependant qu'en leur faisant perdre la confiance de la Reine que les torys pouvoient se flatter d'affoiblir leurs antagonistes; et ce n'étoit pas encore assez, il falloit faire dissoudre le parlement où les wighs étoient si supérieurs, et en convoquer un nouveau.

Quelques ministres prédicans, dont le plus renommé fut le docteur Sachewrel, soit suscités, soit de leur pur mouvement, donnèrent par leurs sermons le premier commencement à cet ouvrage. On les accusa, particulièrement Sachewrel, qui avoit prêché devant la Reine dans l'église de Saint-Paul, d'avoir attaqué la dernière révolution et la tolérance; insinué que l'Eglise anglicane étoit en grand danger sous le règne présent; enfin que l'administration de cette

princesse dans les affaires ecclésiastiques et civiles tendoit à la ruine du gouvernement.

Sachewrel avoit dit qu'il se trouvoit de faux frères parmi les personnes distinguées par leur caractère et par leurs emplois dans l'Eglise et dans l'Etat.

Quelques propositions avancées sur l'obéissance passive émurent beaucoup les esprits des Anglais, peu disposés à la soumission. Sachewrel fut poursuivi vivement, et interdit pour trois ans, après de longues contestations dans le parlement, en présence de la Reine. On condamna les deux sermons qu'il avoit prêchés à être brûlés par la main du bourreau : quelques autres, composés à peu près dans le même esprit, et prêchés dans les provinces, eurent le même sort en différens lieux de l'Angleterre.

Quoique Sachewrel eût attaqué le droit de la reine Anne à la couronne, et son administration, elle fut moins blessée de ses sermons qu'irritée de l'ardeur des wighs à faire condamner toute opposition enseignant aux peuples l'obéissance que les sujets doivent à leur souverain. Elle ouvrit les yeux sur le danger où jusqu'alors elle s'étoit exposée, livrant son autorité à des gens toujours attentifs à diminuer, même à anéantir, celle des rois. Les ennemis des wighs profitèrent des dispositions de cette princesse. Elle prorogea le parlement, et bientôt après elle fit des changemens considérables dans les charges de l'Etat et de la cour.

Le comte de Sunderland, secrétaire d'Etat, gendre de Marlborough et fils de Sunderland, qui dans la même charge avoit indignement abusé de la confiance du roi Jacques et trahi son maître, fut congédié, et sa charge donnée au vicomte de Dartmouth, dont le

père, commandant la flotte de ce malheureux prince au temps de la révolte, ne lui avoit pas été plus fidèle que son ministre. Les amis de Sunderland eurent soin de répandre qu'il s'étoit volontairement démis de sa charge, prévoyant le précipice où de mauvais conseils entraîneroient la Reine sa maîtresse.

Les directeurs de la banque, ou wighs, ou excités par ce puissant parti, représentèrent que le changement de ministres causoit un préjudice considérable au crédit, si nécessaire à conserver dans les conjonctures présentes. On suscita quelques communautés, et elles présentèrent des adresses à la Reine conçues dans le même esprit.

L'alarme ne fut pas moins vive, mais peut-être plus générale et plus sincère, en Hollande, où les conférences se tenoient encore à Gertruydemberg.

Pour calmer les esprits, la reine de la Grande-Bretagne déclara premièrement en Angleterre, ensuite elle chargea Townsend, son ambassadeur en Hollande, de déclarer qu'elle ne feroit pas d'autres changemens dans son conseil que ceux qu'elle venoit de faire. Il eut ordre d'ajouter à ces assurances que rien ne seroit capable d'altérer la confiance qu'elle prenoit en la fidélité et capacité du duc de Marlborough.

Les conférences pour la paix se rompirent à la fin du mois de juin, et le 19 août Godolfin fut privé de la charge de grand trésorier. La Reine nomma pour l'exercer cinq commissaires, dont le comte Pawlet étoit le premier; les quatre autres furent Harley, Mansel, Paget et Benson : mais Harley qui les avoit choisis, bien sûr qu'aucun d'eux ne le contrediroit, se pouvoit dire dès-lors grand trésorier d'Angleterre.

Il étoit homme d'esprit, connoissant parfaitement son pays et le génie de sa nation, bien instruit des lois, des conditions du royaume, et des manéges à pratiquer dans les séances des parlemens. Il avoit été orateur de la chambre des communes, et gardoit au fond de son cœur un ardent désir de se venger de Marlborough, qui lui avoit fait ôter la charge de secrétaire d'Etat. L'esprit de parti ne dominoit point en lui : tantôt wigh, tantôt tory, la voie qu'il préféroit étoit celle qui pouvoit le conduire le plus sûrement à la fortune. Il espéra en trouver la route s'il pouvoit s'insinuer dans la confiance de la Reine.

Elle en avoit une particulière alors en une de ses femmes, nommée Hill : la duchesse de Marlborough, de qui elle étoit parente, l'avoit fait entrer au service de cette princesse. La Hill sut plaire à sa maîtresse, et se voyant aimée profita de l'imprudence de sa bienfaitrice, qui perdit, par ses hauteurs, sa fierté, son manque de respect, son ingratitude envers sa souveraine, la faveur dont elle avoit été long-temps en pleine possession. La duchesse de Marlborough fut disgraciée : sa parente, loin d'employer ses soins pour apaiser la Reine, applaudit à son juste courroux ; et, conseillée par Harley son ami, elle aigrit encore la colère de sa maîtresse contre le mari aussi bien que contre la femme. Elle étoit animée par son propre ressentiment contre le duc de Marlborough. Elle avoit un frère officier dans les troupes ; on dit qu'il s'étoit distingué à la bataille d'Almanza : sa sœur demanda pour lui le régiment qu'avoit eu le comte d'Essex. La Reine vouloit accorder la demande, mais elle se vit contrainte de céder à l'opposition opiniâtre de

Marlborough; et, pour combler la mesure, Sunderland, encore alors secrétaire d'Etat, mit inutilement toute son industrie en usage pour engager la chambre des communes à demander à la Reine d'éloigner de sa personne cette femme, mariée alors à Mashan (il n'étoit pas encore lord Mashan.)

Harley avoit habilement profité de ces circonstances si favorables pour irriter la Reine, et perdre par le moyen de la favorite ceux dont il vouloit se venger. Il déploroit avec la Mashan le sort de cette princesse. « Elle n'auroit pas dû, disoit-il, s'attendre « à l'ingratitude de gens qu'elle avoit élevés au com« ble du pouvoir et des honneurs; et la meilleure des « souveraines ne devoit pas croire que, loin de re« connoître ses bienfaits, ces ingrats emploieroient à « la contrarier l'autorité dont elle les avoit revêtus... « Il semble, disoit-il, qu'une seule famille règne en « Angleterre : elle dispose non-seulement des charges « et des emplois, mais des fonds publics. Un seul « homme est maître de l'armée, de la flotte, et des « impôts que les peuples paient avec tant de peine « pour l'entretien des troupes et de la marine. Les « bons Anglais en gémissent; ils plaignent une reine « digne par ses qualités personnelles non-seulement « de leurs respects, mais de toute leur affection, et « qui la posséderoit totalement si, conservant son « autorité, elle ne la livroit pas sans réserve à un « sujet véritablement heureux à la guerre, mais en« core plus attentif à accumuler par toutes sortes de « voies des richesses immenses, que touché du bien « solide de l'Etat. »

Car enfin on ne voyoit pas jusqu'alors quel avan-

tage l'Angleterre retiroit de ces victoires du duc de Marlborough si célébrées. Le commerce de la nation dépérissoit tous les jours, les finances s'épuisoient, les dettes de l'Etat augmentoient, et bientôt les taxes ne seroient plus payées. On éloignoit cependant la fin d'une guerre infructueuse au royaume, à charge aux peuples, mais utile au général, maître de la continuer tant qu'il espéreroit de s'enrichir en la prolongeant, et que son crédit seroit soutenu en Angleterre par un parti puissant, dont le principal objet étoit de borner l'autorité des rois.

Ces conversations, répétées à la Reine par la Mashan, introduisirent Harley à des audiences particulières que cette princesse lui donna secrètement. Elle avoit bonne opinion de sa capacité : il acquit bientôt sa confiance dans ces entretiens secrets, et sut persuader que, sujet fidèle, il ne parloit que selon la vérité, et comme le demandoit le service de sa souveraine; qu'elle avoit un extrême intérêt de savoir que la meilleure partie d'une nation libre, telle que la nation anglaise, ne souffroit pas sans indignation de voir entre les mains de deux hommes le pouvoir excessif dont Marlborough et Godolfin, encore alors grand trésorier, s'étoient emparés; que deux familles seules amassoient des richesses immenses, pendant que toute l'Angleterre gémissoit sous le poids des taxes.

On prétend qu'il découvrit à la Reine que les sermons du docteur Sachewrel étoient l'ouvrage des torys; qu'ils avoient eu en le suscitant deux points de vue : l'un, d'engager les wighs à déclarer publiquement leurs sentimens, toujours opposés à l'autorité royale; l'autre, de forcer Godolfin à rendre

compte de son administration. C'étoit le motif des propositions de l'obéissance passive et du mauvais gouvernement, traités dans ces sermons.

La Reine avoit été présente aux débats qu'ils causèrent dans le parlement; elle avoit entendu les discours emportés des wighs contre les prérogatives royales. Harley ne pouvoit rien ajouter de plus fort pour les perdre dans l'esprit de sa maîtresse : il suffisoit de les rappeler à sa mémoire.

Quant au point du sermon qui regardoit le gouvernement, Harley assura la Reine que jamais les torys n'avoient eu la pensée d'attaquer son administration, mais seulement celle des finances, gouvernées par Godolfin; qu'il avoit été agité dans la chambre des communes de lui demander ses comptes, et de les examiner; que le crédit supérieur des wighs avoit empêché que cette résolution ne fût prise. Au reste, Godolfin en avoit été si effrayé, qu'il s'étoit figuré que sa seule ressource pour éviter un tel péril étoit de détourner sur quelque autre objet l'attention du parlement. Les sermons de Sachewrel et de quelques autres avoient fourni très à propos l'amusement dont Godolfin s'étoit proposé d'occuper les deux chambres : de là, selon Harley, tant de bruit, tant d'appareil, tant d'éclat pour faire condamner un prédicateur ignorant, et proscrire de mauvais discours, dont la mémoire se seroit perdue dans le moment qu'ils avoient été prononcés, s'ils n'eussent pas attaqué l'administration des finances. Mais Godolfin, si habile, si prudent, s'étoit égaré dans la voie qu'il avoit prise pour éviter le naufrage : sa ruse lui avoit mal réussi; car, rendant fameuse la cause de Sa-

chewrel, il en étoit arrivé qu'une reine si éclairée, si sage, avoit elle-même entendu les wighs soutenir avec âcreté leurs maximes pernicieuses, et se déclarer en sa présence ennemis de son autorité.

Cette princesse étoit témoin et juge en même temps de la vérité des discours que lui tenoit Harley; elle pouvoit les soupçonner de calomnies inventées par le désir d'une vengeance particulière : elle comprit la nécessité de changer de ministres, de retirer des mains des wighs l'autorité que sa facilité trop grande leur avoit laissée usurper, et de se servir des conseils de Harley dans les changemens que demandoient le bien de ses Etats, et la conservation de son pouvoir et de sa dignité. C'étoit donc en suivant ces avis qu'au mois d'août la reine Anne ôta la charge de grand trésorier d'Angleterre à Godolfin, et qu'elle en commit l'exercice à cinq commissaires.

La destitution de Sommers, président du conseil, suivit celle du grand trésorier. Le comte de Rochester, oncle de la Reine, eut la place de Sommers.

Boy, le secrétaire d'Etat, collègue de Sunderland, prévint le sort dont il se crut menacé, et remit sa charge volontairement. Elle fut donnée à Saint-Jean, secrétaire des guerres, capable, par la beauté de son génie et la vivacité de son esprit très-orné, d'exercer les plus grands emplois. On ne lui connoissoit aucune liaison avec Harley; il paroissoit plutôt en avoir avec Marlborough : mais, sans dépendre de cet homme, alors maître de l'Angleterre, Saint-Jean ne dépendoit que de la Reine sa maîtresse, et son principal objet étoit le service et la gloire de cette princesse.

Le duc de Devonshire perdit la charge de grand-maître de la maison : elle fut donnée au duc de Buckingham.

Le comte de Warton, vice-roi d'Irlande, le comte d'Oxford, premier commissaire de l'amirauté, auparavant connu sous le nom de l'amiral Russel, remirent leurs commissions. Enfin les proclamations furent publiées pour dissoudre le parlement, en assembler un nouveau, et faire l'élection des seize pairs d'Ecosse qui devoient y assister.

Tant et de si rudes coups portés aux wighs ne se firent pas moins sentir en Hollande qu'en Angleterre. On ne doutoit plus à La Haye que la reine de la Grande-Bretagne, changeant son conseil, n'eût aussi changé ses maximes. En vain son ambassadeur assuroit qu'en choisissant de nouveaux ministres elle conservoit les mêmes sentimens pour la cause commune, et la même confiance pour le duc de Marlborough : ni les paroles de Townsend, ni les lettres de la Reine sa maîtresse aux Etats-généraux, ne calmoient l'inquiétude et la crainte de ses alliés. Les ministres de Hollande, coupables envers leur république d'avoir laissé perdre tant d'occasions favorables de lui procurer l'honneur de pacifier l'Europe, publioient, pour éviter les reproches que méritoit leur conduite, que la France se tromperoit, si elle se flattoit de profiter des changemens arrivés dans le gouvernement d'Angleterre. Ils faisoient répandre le bruit que le nouveau ministère seroit plus ferme que l'ancien sur les conditions avantageuses qu'il demanderoit en faveur des alliés. La promesse positive que la reine d'Angleterre avoit faite de renvoyer incessamment

le duc de Marlborough en Hollande étoit donnée comme une preuve des bonnes intentions de cette princesse.

C'étoit en effet continuer à ce général l'autorité dangereuse qu'il avoit sur les troupes, que de lui laisser encore le commandement des armées : mais il étoit difficile de l'en priver ; sa réputation étoit trop bien établie, et nulle faute capitale ne lui étoit encore imputée. Nul officier général en Angleterre ne possédoit les mêmes talens, et n'auroit eu comme lui la confiance des alliés.

Les nouveaux ministres limitèrent son autorité ; mais cette marque assez inutile de mauvaise volonté lui faisoit voir en même temps qu'il étoit craint, et qu'on ne pouvoit se passer de ses services. Il étoit irrité des traitemens faits à sa femme, à ses alliés, à ses amis, et de voir leurs ennemis choisis pour les remplacer dans leurs charges. On l'irritoit encore en lui retranchant une partie du pouvoir qu'il avoit exercé les années précédentes, et cependant il en conservoit assez pour se venger. L'unique moyen de le réduire au rang des autres sujets étoit de faire la paix. Les wighs en avoient fortement traversé la conclusion. Il sembloit que la Hollande se fût emparée des négociations pour les faire échouer, et que l'Angleterre se fût fermé les voies de traiter : il falloit en trouver alors quelqu'une assez sûre pour faire connoître secrètement au Roi l'état de l'Angleterre, les dispositions de la reine Anne et de son conseil ; et cette voie devoit être si obscure, qu'il n'y eut lieu ni de la pénétrer, ni même d'en avoir le moindre soupçon.

Pendant l'ambassade du maréchal de Tallard au-

près du roi Guillaume, un prêtre nommé Gautier, fils d'un marchand établi à Saint-Germain-en-Laye, passa en Angleterre. Il disoit la messe dans la chapelle de l'ambassadeur, et s'introduisit chez le comte de Jersey, qui avoit été ambassadeur en France après la paix de Riswick, et dont la femme étoit catholique : il y fit particulièrement connoissance avec Prior, autrefois secrétaire de l'ambassade de Jersey, et auparavant de celle du comte de Portland.

Gautier s'instruisit des affaires d'Angleterre; en sorte que le maréchal de Tallard, obligé, par la rupture entre la France et l'Angleterre, de revenir auprès du Roi, jugea que cet ecclésiastique seroit assez bien informé pour donner de temps en temps des nouvelles de ce qu'il verroit et apprendroit de plus important pour le service de Sa Majesté. Il lui recommanda de prolonger son séjour à Londres aussi longtemps qu'il lui seroit permis d'y demeurer, d'observer sagement les événemens, d'en rendre compte en France au ministre chargé des affaires étrangères, mais de le faire avec la discrétion nécessaire, pour n'être pas regardé en Angleterre et accusé comme espion; ainsi d'écrire rarement, et de manière qu'il ne pût s'attirer un ordre de sortir du royaume, ou quelque autre traitement encore plus fâcheux.

Les ordres laissés par le maréchal de Tallard furent ponctuellement suivis. Gautier écrivoit très-rarement, et ne donna aucun avis important pendant le cours de la guerre. Aussi son séjour à Londres n'excita nul soupçon; il eut la liberté entière d'y demeurer; et la chapelle de l'ambassadeur de France ne subsistant plus, il alloit dire la messe dans la chapelle du comte

de Galas, reconnu à Londres en qualité d'ambassadeur de l'archiduc comme roi d'Espagne.

Le comte de Jersey, lié avec les nouveaux ministres, proposa Gautier comme l'homme de confiance, en même temps obscur, tel qu'on le désiroit pour envoyer en France. La proposition fut agréée, et Jersey commis pour instruire Gautier, mais verbalement, et sans lui rien donner par écrit.

L'instruction consistoit à faire savoir au Roi que les nouveaux ministres à qui la reine de la Grande-Bretagne avoit confié le soin de ses affaires souhaitoient la paix, et la croyoient nécessaire au bien du royaume d'Angleterre; qu'il ne dépendoit pas d'eux d'ouvrir une négociation particulière avec la France, étant obligés pour leur propre conservation de garder de grands ménagemens; qu'il étoit donc nécessaire que le Roi fît proposer encore aux Hollandais de renouer les conférences pour la paix générale; que lorsqu'elles seroient ouvertes les ambassadeurs que l'Angleterre nommeroit pour y assister auroient des ordres si précis, qu'il ne seroit plus permis à la république de Hollande d'en traverser la conclusion.

[1711] L'abbé Gautier, arrivé à Nieuport le 15 janvier, avertit le secrétaire d'Etat de son passage, et des facilités qu'il avoit trouvées, de la part de l'officier commandant pour le Roi dans la place, pour se rendre sûrement et promptement à Paris. Il écrivit qu'il descendroit à la maison des pères de l'Oratoire de la rue Saint-Honoré; qu'il y attendroit les ordres qui régleroient sa conduite, et se donneroit seulement à connoître sous le nom de Delorme au supérieur de la maison.

L'arrivée de Gautier suivit de près l'avis qu'il en avoit donné. Il se rendit le soir à Versailles à l'appartement du ministre, qui ne le connoissoit que par les lettres qu'il en avoit reçues assez rarement. « Voulez-« vous, lui dit-il, la paix? Je viens vous apporter les « moyens de la traiter, et de conclure indépendam-« ment des Hollandais, indignes des bontés du Roi, « et de l'honneur qu'il leur a fait tant de fois de s'a-« dresser à eux pour pacifier l'Europe. »

Interroger alors un ministre de Sa Majesté s'il souhaitoit la paix, c'étoit demander à un malade attaqué d'une longue et dangereuse maladie s'il en veut guérir. Comme il y a cependant des charlatans de toute espèce, il étoit de la prudence de suspendre une espérance trop flatteuse, et d'apprendre, avant que de la former, quelle étoit la mission de l'abbé Gautier, et quels moyens il prétendoit employer pour y réussir.

Il rendit compte, et de l'état du gouvernement présent de l'Angleterre, et de la manière dont il avoit été envoyé. Quant aux moyens d'entamer une négociation, et de la conduire à une heureuse fin : « Don-« nez-moi, dit-il, une lettre pour milord Jersey; écri-« vez-lui simplement que vous avez été bien aise d'ap-« prendre de moi qu'il étoit en bonne santé; que « vous m'avez chargé de le remercier de son souve-« nir, et de lui faire vos complimens. Cette lettre « seule sera mon passe-port et mon pouvoir pour « écouter les propositions qu'on vous fera. Je retour-« nerai à Londres, et vous les rapporterai avant qu'il « soit peu. »

La paix étoit aussi nécessaire, aussi désirée qu'elle

étoit peu attendue : toute négociation en Hollande n'avoit produit de la part des ennemis que plus d'éloignement, plus d'animosité, plus d'opiniâtreté à continuer la guerre. L'Angleterre, plus encore qu'aucune autre puissance, en avoit jusqu'alors soufflé le feu : les nouveaux ministres de cette couronne tenoient un langage totalement différent de celui de leurs prédécesseurs; et les avances qu'ils feroient devoient être d'autant moins suspectes, qu'il étoit de leur intérêt personnel que la guerre, soutien du crédit de leurs ennemis, finît incessamment.

On ne demandoit au Roi aucune espèce, pas même l'ombre, du moindre engagement. Gautier avoit ordre de se contenter d'une simple lettre de compliment; elle devoit suffire pour faire connoître que la proposition générale dont il étoit chargé avoit été reçue favorablement : et véritablement elle le devoit être dans une conjoncture où les Hollandais se vantoient que bientôt le Roi offriroit aux alliés des conditions plus avantageuses pour eux que ne l'étoient celles qu'ils avoient rejetées. Ils amusoient les peuples de ces fausses espérances pour endormir leurs maux, et rendre plus léger le poids d'une guerre pressante, dont la fin ne se pouvoit prévoir.

La paix ne devoit pas être l'ouvrage des hommes : Dieu s'étoit réservé les moyens et les momens de la rendre à l'Europe. Il permit que les plus éclairés du conseil, blessés des discours qu'on tenoit en Hollande, opinèrent à renvoyer Gautier en Angleterre, sans admettre le peu de propositions dont il avoit été chargé. Ils dirent qu'il seroit contre la dignité du Roi de rechercher encore les Hollandais, et de leur pro-

poser de nouvelles conférences, après tant de procédés indignes de leur part, principalement en dernier lieu à Gertruydemberg; et que rien n'autoriseroit davantage leurs pronostics, et les bruits qu'ils répandoient que la France, hors d'état de faire une campagne, céderoit enfin, et consentiroit à toutes les conditions que les alliés exigeroient d'elle.

Ces réflexions étoient sages; mais la paix étoit encore plus nécessaire que dans les temps où le Roi consentoit aux plus grands sacrifices pour l'obtenir. On auroit alors donné beaucoup pour détacher l'Angleterre de ses alliés; un présent considérable fait à Marlborough eût été utilement employé : ce qu'on auroit acheté bien cher dans ces temps difficiles s'offroit de soi-même, sans qu'il en coûtât rien au Roi ni au royaume. Le gouvernement d'Angleterre faisoit les avances, et, sans prétendre le moindre engagement de la part de Sa Majesté, il se contentoit d'une simple lettre de compliment d'un de ses ministres. Torcy, vivement touché de la contradiction du conseil, fondée sur l'avantage que les Hollandais s'attribueroient si le Roi demandoit de nouvelles conférences en Hollande, proposa, pour concilier les avis du conseil et le sien, de répondre à Gautier, et de le charger de dire aux ministres de la reine de la Grande-Bretagne que le Roi, justement irrité de la conduite des Etats-généraux, ne vouloit plus entendre parler de la paix par la voie de la Hollande; mais qu'il en traiteroit avec plaisir par l'entremise de l'Angleterre.

Quant à la lettre de compliment demandée par le comte de Jersey, elle étoit nécessaire pour entamer une négociation; et comme elle ne portoit aucun en-

gagement, il ne paroissoit aucun inconvénient à l'écrire, mais beaucoup à la refuser.

Le Roi approuva cet avis, commanda à Torcy d'écrire la lettre, et de la remettre à l'abbé Gautier.

Il partit; et, peu de jours après être arrivé à Londres, il écrivit que puisque le Roi avoit de si justes raisons de ne pas renouer une négociation avec la Hollande, ni par le canal de cette république, les ministres d'Angleterre demandoient que Sa Majesté voulût bien leur communiquer les propositions qu'elle feroit pour la paix générale, lesquelles ils enverroient en Hollande, leur dessein étant de commencer une négociation de concert et commune avec leurs alliés : mais ils espéroient que les offres que Sa Majesté feroit par l'entremise de l'Angleterre ne seroient pas moins avantageuses que celles qu'elle avoit faites en dernier lieu aux conférences de Gertruydemberg, et que, pour l'honneur de l'Angleterre, elle ne proposeroit pas des conditions inférieures aux précédentes.

L'état des affaires d'Espagne étoit alors absolument changé : elles avoient pris une nouvelle face depuis la victoire que le roi Philippe avoit remportée sur l'armée de l'archiduc. Les Espagnols étoient persuadés que leurs forces seules suffisoient pour la défense de ce royaume : en vain le Roi auroit promis d'en assurer la possession à l'archiduc, l'exécution d'une telle promesse étoit devenue impossible. On répondit seulement, de la part de Sa Majesté, que, rebutée de s'adresser aux Hollandais, elle proposoit à la reine de la Grande-Bretagne de convenir d'une assemblée de ministres de toutes les puissances engagées dans la guerre, et d'ouvrir avant la campagne les confé-

rences, pour y régler les conditions d'une paix générale et définitive.

Gautier revint peu de jours après à Versailles : il rapporta que la proposition faite par ordre du Roi avoit paru trop générale au conseil d'Angleterre. Il étoit chargé d'insister sur des conditions plus particulières, et rédigées dans un tel détail, que les ministres anglais eussent lieu de les communiquer en Hollande, comme propres à servir de base au traité de la paix générale. Ils désiroient un écrit plus précis. Les circonstances dont Gautier rendit compte auroient suffi pour dissiper tout soupçon de la bonne foi de ceux qui le renvoyoient, quand même leur intérêt personnel n'auroit pas confirmé leur sincérité.

Le Roi fit dresser un mémoire (1) tel que les ministres anglais le demandoient. L'abbé Gautier, chargé de le porter à Londres, partit le 28 avril pour y retourner.

Le conseil d'Angleterre, content des propositions, ne perdit pas un moment à faire passer le mémoire en Hollande. Comme il espéroit que l'Angleterre trouveroit ses avantages particuliers à la paix, et qu'elle seroit récompensée des soins qu'elle vouloit prendre pour la procurer, les ministres anglais recommandèrent à Gautier de savoir quelle seroit la sûreté réelle que le Roi, suivant sa parole, donneroit à la nation pour exercer son commerce en Espagne, aux Indes, et dans les ports de la Méditerranée. L'objet de ces ministres étoit d'obtenir pour sûreté quelques places

(1) Ce mémoire est la première pièce imprimée dans le rapport du comité secret.

aux Indes, et dans le continent de l'Espagne Gibraltar ou la Corogne; enfin le Port-Mahon dans la Méditerranée. Gautier, occupé du désir de réussir dans une négociation si importante, appuyoit les demandes de l'Angleterre; et pour en faciliter l'effet il assura que le Roi auroit lieu d'être content des Anglais dans le cours de la négociation, principalement lorsqu'il s'agiroit de régler la barrière des Pays-Bas.

Sa Majesté avoit donné part au roi d'Espagne des premières ouvertures faites par l'Angleterre : elle voulut savoir les intentions de ce prince au sujet des places que les Anglais demanderoient à l'Espagne pour la sûreté de leur commerce. Le duc de Vendôme, chargé par elle d'en faire la question, l'avoit assurée que, s'il étoit nécessaire, le roi Catholique céderoit aux Anglais, pour le bien de la paix, Gibraltar et Port-Mahon.

Le Roi, ménageant les intérêts du Roi son petit-fils, réserva la cession de Port-Mahon, et permit à l'abbé Gautier d'assurer les ministres d'Angleterre que Gibraltar seroit cédé à cette couronne.

Le conseil d'Angleterre ne s'étoit expliqué que généralement sur le commerce des Indes, et par conséquent le Roi n'avoit pas jugé à propos de s'informer encore des intentions du roi d'Espagne sur un article très-délicat à traiter, et très-sensible à la nation espagnole. Gautier eut ordre de dire que le roi d'Espagne étoit disposé à favoriser l'Angleterre, si elle contribuoit au rétablissement de la tranquillité publique; que le Roi, de son côté, agiroit fortement pour engager ce prince à donner à ses ministres, aux

conférences de la paix, des ordres très-précis sur l'article du commerce des Indes, et tels que les Anglais auroient lieu d'en être satisfaits.

Pendant que la Reine et son conseil attendoient la réponse de la Hollande au mémoire contenant les propositions du Roi pour la paix, le bruit se répandit à Londres que cette république faisoit en France quelque tentative secrète pour renouer une négociation, et enlever à l'Angleterre l'honneur et l'avantage de celle que les ministres de cette couronne avoient entamée. Il y avoit peu de temps encore qu'ils avoient demandé, comme une introduction à négocier la paix, que le Roi voulût proposer aux Etats-généraux de nouvelles conférences; mais alors, persuadés qu'il étoit de l'intérêt de l'Angleterre de ne laisser dépendre d'aucune autre puissance la fin ou la continuation de la guerre, ils supplièrent le Roi, supposé que les Hollandais eussent véritablement fait quelques avances, de répondre nettement qu'il ne vouloit rien écouter de leur part après en avoir essuyé tant de demandes extravagantes, et souffert patiemment la manière indigne dont ils avoient traité ses ministres; qu'il n'étoit plus temps de reprendre avec cette république des négociations infructueuses; que Sa Majesté, actuellement engagée avec l'Angleterre, tiendroit fidèlement la parole qu'elle avoit donnée de traiter la paix générale de concert avec cette couronne.

L'inquiétude des ministres d'Angleterre n'étoit pas sans fondement; car en même temps que l'abbé Gautier en rendit compte, Pettekum, l'organe du pensionnaire de Hollande, écrivit que si le Roi vouloit reprendre la négociation de la paix de concert avec

la reine de la Grande-Bretagne, il auroit certainement lieu d'être content des Hollandais.

Ainsi, par un heureux changement, les deux puissances les plus opposées jusqu'alors au rétablissement de la tranquillité publique concouroient à ce grand ouvrage, et s'envioient l'une à l'autre l'honneur de contribuer à sa perfection.

Le Roi fit répondre à la proposition de Pettekum dans le sens et selon les termes que Gautier avoit proposés.

On reçut enfin en Angleterre la réponse des Etats-généraux. Ils portèrent qu'ils désiroient infiniment de contribuer à la conclusion d'une paix générale, définitive et durable; que la République étoit prête à se joindre pour cet effet à la reine de la Grande-Bretagne : mais les propositions de la France étant encore trop générales, il étoit à souhaiter que cette couronne voulût s'expliquer plus particulièrement, et faire part du plan qu'elle trouveroit le plus propre pour assurer l'intérêt des puissances alliées, et pour établir le repos de l'Europe; après quoi on pourroit entrer dans une négociation plus étroite.

La négociation se ralentit. Les principaux ministres de la reine de la Grande-Bretagne étoient alors occupés à réussir dans les vues qu'ils avoient pour leur propre élévation. Harley vouloit être pair, et grand trésorier du royaume : il avoit la principale confiance de sa maîtresse, mais en même temps ses ennemis lui suscitoient de puissans obstacles. L'affaire de la paix, moins importante pour lui, languit jusqu'à ce qu'il eût enfin obtenu ce qu'il désiroit, la charge de grand trésorier, et le titre de comte d'Oxford.

Cette charge étoit encore un nouvel aiguillon pour le presser de travailler vivement à la paix. L'état des finances ne permettoit pas de soutenir la guerre plus long-temps; l'espèce manquoit. Les wighs, ses ennemis, intéressés à le décréditer, y réussiroient d'autant plus aisément que les fonds étoient entre leurs mains. Il falloit de plus, pour la sûreté du grand trésorier, que la paix fût honorable à l'Angleterre; car autrement l'ancien ministère seroit regretté, comblé de louanges; le nouveau seroit au contraire chargé d'opprobres, en même temps exposé à la fureur du peuple.

Le duc de Shrewsbury et le comte de Jersey étoient unis par les mêmes raisons au grand trésorier : intéressés comme lui à presser la négociation, ils conseillèrent à la Reine leur maîtresse non-seulement d'envoyer encore en France l'abbé Gautier, mais de le faire accompagner dans son voyage par un de ses sujets, homme d'esprit et fidèle, en qui elle pût prendre confiance. Ils lui proposèrent Prior, déjà connu en France, où il avoit passé quelques années secrétaire des ambassades des comtes de Portland et de Jersey. Prior, persécuté par les wighs, étoit attaché au parti supérieur alors, et particulièrement au grand trésorier : il étoit renommé en Angleterre par ses poésies; mais sa principale qualité, dans les conjonctures présentes, étoit de souhaiter véritablement la paix. On lui donna cependant peu de moyens pour la traiter; les pouvoirs qu'il reçut furent si limités, que son esprit et ses bonnes intentions devenoient également inutiles. Il devoit seulement communiquer les demandes de l'Angleterre, qualifiées de conditions pré-

liminaires, suivant la méthode introduite par les Hollandais et leurs alliés de donner, contre l'usage ordinaire, le simple titre de préliminaires aux articles essentiels des traités. Cette communication faite, Prior devoit écouter la réponse, et la rapporter à Londres; mais, avant que de parler, il lui étoit prescrit de s'informer et de savoir positivement si le roi d'Espagne consentoit à traiter, et s'il en avoit donné le pouvoir en son nom au Roi son grand-père.

Prior, arrivé secrètement à Fontainebleau, exécuta ponctuellement les ordres de la Reine sa maîtresse. On l'assura positivement que le Roi avoit entre ses mains le pouvoir du roi d'Espagne : alors il communiqua les prétentions de l'Angleterre, demandant une réponse précise et décisive avant que d'entrer en négociation.

Le mémoire contenant ces prétentions étoit divisé en deux parties : la première regardoit les intérêts des alliés de l'Angleterre; la seconde, les avantages que cette couronne prétendoit obtenir pour elle-même.

Elle demandoit en faveur de ses alliés l'établissement d'une barrière aux Pays-Bas, si désirée des Hollandais, et si nécessaire pour dissiper leur inquiétude et calmer leurs frayeurs; la sûreté du commerce de cette nation. Du côté du Rhin, une barrière pour l'Empire; que les prétentions de tous les alliés, en conséquence et en exécution des traités, seroient réglées et terminées à la satisfaction commune; que les places prises sur le duc de Savoie lui seroient rendues; que de plus on lui donneroit telles autres places en Italie, dont la cession lui auroit été promise par les traités faits entre ce prince et ses alliés.

Les demandes particulières pour l'Angleterre consistoient à reconnoître non-seulement la reine Anne, mais encore la succession à la couronne dans la ligne protestante, ainsi qu'elle étoit établie par les actes du parlement; la démolition des fortifications et autres ouvrages de Dunkerque, et le port comblé; un nouveau traité de commerce, et que le roi d'Espagne consentît à céder à la couronne d'Angleterre Gibraltar et Port-Mahon. De plus, la traite des nègres en Amérique, dont une compagnie française étoit alors en possession. Les Anglais y ajoutoient la demande de quelques places dans le Nouveau-Monde, pour y rafraîchir les esclaves nègres qu'ils y transporteroient.

Ils demandoient encore l'assurance d'être traités en Espagne aussi favorablement qu'aucune autre nation, et que les avantages accordés, ou qui le seroient à l'avenir à la nation la plus favorisée, fussent communs à la nation anglaise; que la France les mît en possession de l'île de Terre-Neuve, de la baie et des détroits d'Hudson, soit à titre de restitution, soit de cession. Quant aux places dont l'Angleterre et la France se trouveroient en possession dans l'Amérique septentrionale lors de la ratification des traités, elles en conserveroient réciproquement la jouissance.

Le secret de ces demandes étoit particulièrement recommandé, et ne devoit être révélé que du consentement réciproque des parties contractantes.

Ces conditions étoient précédées de trois autres, spécifiées comme essentielles à la paix : la sûreté que les couronnes de France et d'Espagne ne seroient jamais réunies et placées sur une même tête; la satis-

faction de tous les alliés; le rétablissement et le maintien du commerce.

Les Anglais auroient ruiné celui des Français et des autres nations de l'Europe, si les avantages qu'ils prétendoient obtenir leur eussent été accordés. On couroit risque cependant de rompre la négociation à peine commencée, en refusant sèchement des demandes dont les conséquences, et le préjudice qu'elles causeroient si elles étoient admises, n'étoient que trop manifestes : il convenoit donc de traiter en détail sur la meilleure partie de ces prétentions. La négociation aplanit souvent les difficultés; elles disparoissent quand le désir de finir est sincère, et que de part et d'autre il est égal. Prior avoit de bonnes intentions, mais ses pouvoirs le bornoient à écouter simplement ce que le Roi feroit répondre à ses propositions. Il disoit de plus que Sa Majesté seroit contente de l'Angleterre dans le cours de la négociation; qu'elle pouvoit s'en assurer; que la Reine sa maîtresse l'assuroit aussi que le service qu'elle rendroit à la maison royale de France, en maintenant le roi Philippe sur le trône d'Espagne, méritoit des distinctions avantageuses pour elle et pour le royaume de la Grande-Bretagne.

Comme on pouvoit douter de la sincérité de Prior lorsqu'il s'excusoit sur le peu de liberté que lui laissoit la commission secrète qu'il avoit reçue en partant de Londres, il se crut obligé de la faire voir au secrétaire d'Etat. Elle contenoit ces mots :

« Le sieur Prior est pleinement instruit et autorisé
« de communiquer à la France nos demandes préli-
« minaires, et de nous en rapporter les réponses. »

Ce peu de lignes étoit signé de la main de la reine de la Grande-Bretagne, *A. R.*

Dès-lors cette princesse abandonna ces préliminaires odieux, ces prétentions de forcer un roi à renoncer à sa couronne, à la céder purement et simplement à son compétiteur; ces idées barbares d'armer l'aïeul contre son petit-fils. Dieu, qui tient entre ses mains le cœur des rois, comme il est le maître de leur sort, avoit mis fin aux disgrâces du roi d'Espagne, et amolli le cœur de la reine de la Grande-Bretagne; mais elle vouloit encore que son changement produisît de trop grands avantages à ses sujets.

Gibraltar et Port-Mahon, dont elle demandoit la cession pour assurer leur commerce en Espagne et dans la Méditerranée, ne lui paroissoit pas une récompense suffisante de ce qu'elle feroit pour procurer la paix : il falloit encore y ajouter quatre places dans les Indes occidentales, demandées sous le même prétexte d'assurer le commerce que l'Angleterre faisoit et prétendoit faire en Amérique.

Prior connoissoit parfaitement ce qu'une pareille proposition renfermoit de dureté. Il essaya donc de persuader que les ministres d'Angleterre étoient bien éloignés de songer à ruiner le commerce des autres nations aux Indes espagnoles; que l'intention de la Reine sa maîtresse étoit simplement d'obtenir des établissemens, non des places fortifiées, dans cette partie du monde; qu'elle se contentoit que le roi d'Espagne consentît d'en assigner aux Anglais deux au nord, et deux autres au sud. « Cette concession, di-
« soit Prior, loin de nuire à la France, sera pour elle
« un exemple favorable pour obtenir aussi de pareils

« établissemens. Il coûtera peu au roi Catholique de « les accorder à l'une et à l'autre nation dans la « grande étendue des terres soumises à la monarchie « d'Espagne, depuis la Californie jusqu'au détroit « de Magellan. Enfin l'Angleterre a contracté des « dettes immenses pour soutenir la guerre; elle en « est accablée : il faut bien qu'elle trouve quelque « moyen d'en acquitter une partie. Elle n'a de res- « source que celle des avantages que la paix lui pro- « duira pour son commerce en Amérique. Le roi « d'Espagne doit considérer ce que la reine de la « Grande-Bretagne fait perdre à la nation en travail- « lant pour lui. » Cette princesse étoit assurée d'obtenir de l'archiduc toutes ces conditions. Il s'étoit de plus engagé, par des traités secrets, à donner aux Anglais la faculté d'entrer dans tous les ports d'Espagne et des Indes, avec la même liberté dont jouissent les Castillans. Il devoit exempter la nation anglaise de payer les droits de San-Lucar, de Cadix et Séville. « N'est-il point juste, ajoutoit Prior, de « dédommager nos négocians de la perte qu'ils souf- « friront, si la Reine renonce à de tels engage- « mens ? »

On promet aisément à des associés dont on attend de grands secours de partager avec eux les profits que produira leur assistance. Les promesses aux dépens de l'Espagne ne coûtoient rien à l'archiduc; mais on pouvoit dire que c'étoit la peau de l'ours. L'état des affaires du roi Philippe devenoit meilleur de jour en jour; il s'affermissoit sur son trône. Celles de l'archiduc, au contraire, dépérissoient; la guerre d'Espagne étoit onéreuse à ses alliés : ils se le repro-

choient réciproquement, ils l'abandonnoient; et leur tiédeur à le secourir paroissoit augmenter depuis la mort du chef de la maison d'Autriche. Il y avoit environ trois mois que la petite vérole avoit emporté l'empereur Joseph, décédé à Vienne le 17 du mois d'avril. Il n'avoit laissé que deux filles : ainsi l'archiduc étoit alors le seul prince héritier des Etats de sa maison. Quelque zèle que ses alliés eussent pour ses intérêts, quelle que fût leur animosité contre la France, il étoit naturel que leurs sentimens se ralentissent, s'ils faisoient réflexion à l'excès de puissance où ce prince seroit élevé s'ils contribuoient, par la continuation de leur assistance, à poser sur sa tête la couronne impériale, celle d'Espagne, des Indes, de Naples et de Sicile, et à réunir sous son pouvoir tant d'autres grands Etats partagés jusqu'alors entre les deux branches de la maison d'Autriche. La crainte de voir un jour les couronnes de France et d'Espagne réunies sur la même tête avoit formé la grande alliance; tant de princes, ligués pour le prétexte spécieux de s'opposer à l'oppression commune dont ils vouloient se croire menacés, n'avoient pas moins à craindre l'excessive puissance du seul prince qui restoit dans la maison d'Autriche.

Ainsi l'Angleterre travailloit pour elle aussi bien que pour le reste de l'Europe, en contribuant à maintenir par une bonne paix le roi Philippe sur le trône d'Espagne; la Reine ne perdoit rien en abandonnant sans peine les promesses frivoles que l'archiduc lui avoit faites, et qu'il ne seroit jamais en état d'exécuter : les seules promesses réelles étoient celles du roi Philippe, alors assez puissant pour se maintenir dans

la possession de l'Espagne et des Indes, dont la Providence divine lui avoit donné et conservé la monarchie. Enfin, si ce n'étoit de peur de déplaire à cette princesse, dont les intentions admirables pour la paix ne pouvoient être assez louées, on auroit pu dire que l'Angleterre n'avoit pas à se vanter du service qu'elle rendroit au roi Philippe, assez puissant alors pour défendre heureusement ses Etats contre les efforts de ses ennemis; que toutefois ce prince reconnoissant vouloit répondre aux sentimens pacifiques de la reine de la Grande-Bretagne, et, par considération de la part principale qu'elle auroit à la paix, traiter la nation anglaise plus favorablement que toute autre nation; qu'il désiroit que cette paix fût solide; et qu'elle ne le seroit pas si les Anglais obtenoient des avantages si considérables, que tout autre commerce que celui de l'Angleterre en seroit absolument ruiné.

Prior ne répliqua rien à ces réponses : il dit seulement qu'il avoit ordre d'en demander une à ses propositions, et de la reporter en Angleterre; que ses pouvoirs ne lui permettoient ni de chercher des tempéramens, ni de traiter sur des matières si importantes. Il insista donc sur une réponse précise par écrit, et contenant, soit un consentement, soit un refus positif à ces demandes.

L'un et l'autre étoient également dangereux à lui accorder. Le consentement ruinoit le commerce des Français, celui des autres nations de l'Europe; et vraisemblablement le roi d'Espagne eût jugé que le bien de son royaume ne lui permettoit pas d'acquiescer aux conditions que le Roi auroit accordées. Un refus

absolu rompoit toute négociation, et fermoit la voie que la Providence avoit ouverte à la paix.

Le Roi jugea que le seul moyen d'écarter l'un et l'autre de ces inconvéniens étoit de porter la négociation à Londres; et puisque Prior n'étoit pas autorisé à traiter en France, il parut à Sa Majesté qu'un homme bien instruit des avantages que la nation anglaise recevroit du roi d'Espagne réussiroit à les faire comprendre aux ministres de la Grande-Bretagne, en traitant directement avec le conseil, et sous les yeux de leur maîtresse; qu'il pourroit aplanir plusieurs difficultés qui s'évanouissent dans le cours d'une négociation commencée de bonne foi, et conduite avec un désir sincère et réciproque de conclure. D'ailleurs les décisions en seroient plus promptes; elles ne dépendroient pas de l'arrivée incertaine des courriers, assujétis aux vents et aux flots de la mer. Le succès confirma les judicieuses réflexions et la sagesse de ces résolutions.

Cette importante négociation demandoit un sujet capable de la conduire avec autant de lumières que de prudence.

On a parlé dans les précédens Mémoires de Ménager, député pour la ville de Rouen au conseil du commerce : il étoit très-instruit de celui des Indes, et depuis quelques jours il avoit fait voir aux ministres de Sa Majesté ce qu'il avoit rassemblé sur cet article, si essentiel à la négociation dont il s'agissoit. Il fut proposé et choisi comme capable de s'acquitter de cette importante commission. Il ne s'agissoit que de la sûreté de son passage, et de l'agrément de la reine de la Grande-Bretagne, que le temps ne permettoit pas

de demander : mais le ministre qui traitoit avec Prior avoit eu la précaution de savoir de lui, quelques jours auparavant, si la Reine sa maîtresse agréeroit qu'il conduisît à Londres un homme de confiance que le Roi jugeroit peut-être à propos d'envoyer, pour éclaircir avec les ministres de cette princesse plusieurs difficultés qu'il ne seroit pas impossible de surmonter.

Prior répondit qu'il n'avoit ni permission ni défense sur un article dont il n'avoit pas été question; qu'il se croyoit en liberté d'exécuter ce que le Roi jugeroit à propos, persuadé que quiconque iroit de sa part à Londres y seroit bien reçu.

Ménager, averti de se tenir prêt, fut incessamment instruit et des demandes de l'Angleterre, et des intentions du Roi sur chaque article.

On demandoit de la part de cette couronne non que le Roi reconnût le droit de la Reine, on supposoit que cette reconnoissance étoit comme faite dès le moment que la négociation de la paix se transféroit à Londres; mais la reconnoissance dont les Anglais étoient le plus touchés, et qu'ils demandoient instamment, étoit celle de l'ordre établi par le parlement pour la succession au trône de la Grande-Bretagne; un nouveau traité de commerce; la condition réciproque, entre la France et l'Angleterre, que l'une et l'autre nation garderoit et posséderoit tous les pays, domaines et territoires dont elle se trouveroit en possession dans l'Amérique septentrionale, lorsque le traité de paix ratifié, et les ratifications échangées, seroit publié dans les parties du Nouveau-Monde; la cession de Gibraltar et du Port-Mahon de la part du roi d'Espagne; que ce prince, après la conclusion du

traité, accorderoit aux Anglais les avantages, droits, priviléges dont les Français, ou toute autre nation la plus favorisée, avoient joui ou pourroient jouir dans le commerce avec l'Espagne; que la traite des nègres, alors entre les mains d'une compagnie française, seroit donnée aux deux compagnies anglaises d'Afrique, et qu'il seroit assigné aux intéressés des places en Amérique où ils pourroient rafraîchir et vendre les nègres qu'ils y transporteroient; que ces places seroient spécifiées et nommées dans le traité de paix.

Au reste, la première de toutes les demandes de l'Angleterre étoit celle de la démolition des fortifications de Dunkerque. Cet article étoit réservé, pour le régler lorsqu'on seroit d'accord sur toutes les autres conditions du traité.

Le secret de la négociation étoit expressément demandé par les ministres d'Angleterre : ils jugeoient absolument nécessaire de cacher aux Hollandais les avantages que la nation anglaise obtiendroit pour son commerce. Le Roi vouloit en effet le favoriser, et récompenser ainsi les démarches que feroit l'Angleterre, soit pour les intérêts du roi d'Espagne, soit pour le rétablissement d'une paix juste, raisonnable et solide.

Comme on ne doutoit pas, dans le conseil d'Angleterre, que le Roi signant la paix ne reconnût la reine Anne comme souveraine des trois royaumes de la Grande-Bretagne, on ne doutoit pas non plus en France que cette princesse ne reconnût le roi Philippe en qualité de seul possesseur légitime de la monarchie d'Espagne; qu'elle ne promît en conséquence d'employer ses soins et son pouvoir pour obliger ses

alliés à le reconnoître en la même qualité. Toutefois elle ne s'en étoit pas encore expliquée, et jusqu'alors le silence de sa part étoit égal sur les autres conditions qui regardoient la France.

Celles que le Roi offroit à l'égard de la paix à faire avec l'Empereur et l'Empire se bornoient à rétablir le traité fait à Riswick en 1697 : mais Sa Majesté demandoit, comme condition essentielle, le rétablissement des électeurs de Cologne et de Bavière dans leurs Etats, honneurs et dignités; elle prétendoit pour elle-même la restitution des villes de Lille, de Tournay, d'Aire, de Béthune et de Douay.

Ces conditions, si différentes des préliminaires proposés par le pensionnaire de Hollande, adoptés et soutenus comme fondement nécessaire de la paix, formèrent l'instruction donnée à Ménager. Le Roi l'autorisa de plus à promettre que Sa Majesté obtiendroit du roi d'Espagne de transférer aux Anglais le privilége qu'il avoit quelques années auparavant accordé à une compagnie française pour le transport des nègres en Amérique, aussi bien que d'assigner des places dans cette partie du monde pour y rafraîchir et vendre ces esclaves.

Sa Majesté se faisoit fort d'obtenir aussi du roi Catholique, en faveur des marchands anglais, l'exemption des droits imposés dans les ports d'Espagne et des Indes, et la promesse de faire jouir ces négocians des mêmes avantages, droits et priviléges dont toute autre nation jouissoit ou pourroit jouir à l'avenir dans l'étendue de la monarchie d'Espagne.

Ménager connoissoit l'importance de conserver à l'Espagne Gibraltar et Port-Mahon, que le roi Catho-

lique consentoit de sacrifier au bien de la paix : ainsi l'instruction remettoit à la prudence du négociateur de disputer sur l'un et l'autre de ces deux articles, autant que la contestation de sa part ne romproit pas la négociation; et s'il étoit obligé de se rendre, il devoit essayer de retirer quelque avantage de la complaisance dont le Roi lui permettoit d'user, suivant le pouvoir qu'il en avoit du roi d'Espagne. Il étoit ordonné à Ménager de promettre qu'il seroit fait un traité de commerce, ainsi que Prior l'avoit demandé, et, suivant les expressions contenues dans son mémoire, *de la manière la plus juste et la plus raisonnable.*

Un article très-important pour la France étoit celui de l'île de Terre-Neuve, dont les Anglais demandoient la cession, aussi bien que de la baie et du détroit d'Hudson. Ils proposoient en même temps que l'une et l'autre nation demeureroit en possession des pays qu'elle posséderoit au moment de la publication de la paix.

Le commerce de France étoit très-intéressé à cette demande : elle n'intéressoit pas moins la marine, l'entretien des matelots, et la navigation. Ménager, parfaitement instruit de toutes les conséquences, devoit user avec prudence du pouvoir que le Roi lui confioit de se rendre aux instances des Anglais lorsqu'il le jugeroit nécessaire pour faciliter la paix. Alors il pouvoit céder Plaisance et l'île de Terre-Neuve, mais avec des conditions : la première, que les sujets du Roi continueroient à faire la pêche des morues, et à les sécher, ainsi qu'il s'étoit pratiqué jusqu'alors, dans la partie de Terre-Neuve dite du Petit-Nord; que les

Anglais renonceroient à toute prétention sur les îles du Cap-Breton et de Sainte-Marie; que le Port-Royal et ce qui dépendoit de l'Acadie seroit restitué au Roi.

On avoit alors formé à Londres le projet de s'emparer de Québec. L'Angleterre avoit armé une forte escadre, embarqué des troupes commandées par le chevalier Hill, frère de la favorite, et cause principale de sa haine contre Marlborough. On se flattoit à Londres d'un succès heureux de cette entreprise, et déjà les ministres d'Angleterre prétendoient, si elle réussissoit, que Québec fût cédé à cette couronne; mais le succès ne répondit pas à leur attente : l'escadre fut dissipée, et la prétention s'évanouit.

De toutes celles que l'Angleterre formoit, aucune ne lui tenoit plus à cœur que la démolition des fortifications de Dunkerque. Le Roi désiroit, de son côté, conserver les ouvrages qu'il avoit fait construire soit pour la défense de cette place, soit pour assurer l'entrée de son port; mais la paix étoit nécessaire, et le succès de la négociation paroissoit dépendre de la complaisance que Sa Majesté auroit pour l'Angleterre. S'il falloit lui sacrifier les fortifications et le port de Dunkerque, on devoit au moins essayer de tirer quelque avantage du consentement que le Roi donneroit aux instances pressantes de la reine d'Angleterre.

Les pouvoirs bornés de Prior ne permettoient pas de traiter avec lui des conditions que le Roi pouvoit prétendre, comme équivalent de la démolition des ouvrages construits soit à la ville, soit au port de Dunkerque. On convint seulement que cet article seroit réservé, pour le traiter en Angleterre le der-

nier de tous; et cependant Ménager fut instruit par avance et en détail de tous les équivalens qu'il auroit à proposer lorsqu'il s'agiroit de traiter de cette démolition. Ils consistoient à demander la restitution des places que le Roi avoit perdues en Flandre, principalement de Lille et de Tournay. Le Roi donnoit pouvoir à Ménager d'offrir d'autres places en échange, si l'état de la négociation le demandoit : il lui étoit prescrit d'user de ses pouvoirs avec prudence et par degrés. Il seroit inutile de spécifier ce qu'on verra dans la suite de la négociation, terminée par les traités de paix conclus à Utrecht.

L'instruction donnée à Ménager étoit pour lui seul; et l'abbé Gautier, encore moins Prior, ne devoient avoir connoissance d'aucun des articles qu'elle contenoit. Il étoit d'ailleurs nécessaire que Ménager suivît leur conseil pour s'introduire auprès des ministres de la reine d'Angleterre, et entrer en conférence avec ceux qu'elle nommeroit pour traiter. Les discours de Prior donnoient lieu de croire qu'elle choisiroit le comte d'Oxford, grand trésorier, regardé pour lors comme premier ministre, le duc de Shrewsbury, le comte de Jersey, et le secrétaire d'Etat Saint-Jean, qu'elle estimoit à cause de son esprit, de ses lumières, de son zèle, et de son attachement pour elle, aussi bien que de ses intentions droites pour le bien de l'Etat, par conséquent pour la paix, et qu'elle préféroit par ces raisons au vicomte Dartmouth, aussi secrétaire d'Etat, dont le département comprenoit les affaires de France.

Ménager et ses deux camarades de voyage arrivèrent heureusement à Londres le 18 août 1711. Le lende-

main, Prior rendit compte à la Reine de l'arrivée du négociateur que le Roi avoit jugé à propos d'envoyer en Angleterre. Cette princesse en apprit la nouvelle avec plaisir; et le soir même Prior vint par son ordre en assurer Ménager. Il ajouta qu'elle regrettoit seulement d'être obligée de garder le secret d'un voyage qui lui étoit très-agréable, et, par la nécessité de le cacher, de trouver un obstacle à le traiter comme elle désiroit, et conformément à la dignité de celui qui l'envoyoit en Angleterre. Les assurances que Prior donna de la part de la Reine sa maîtresse furent accompagnées de complimens dont il étoit chargé par les comtes d'Oxford, de Jersey, le duc de Shrewsbury, et les deux secrétaires d'Etat, tous nommés commissaires pour entrer avec lui en conférence. Prior devoit être compris dans la même commission : son soin particulier avoit été d'ébaucher les matières principales avant l'ouverture des conférences. Elle étoit fixée à la semaine suivante; mais avant que de conférer la Reine demandoit une réponse par écrit au mémoire que Prior avoit remis au ministre du Roi à Fontainebleau.

La demande étoit embarrassante, et le danger paroissoit égal à Ménager d'y satisfaire ou de la refuser. Il ne connoissoit ni les intentions ni le caractère des commissaires nommés pour conférer avec lui : ils pouvoient faire un mauvais usage de l'écrit qu'ils demandoient; ils auroient été maîtres, quand ils l'auroient eu entre les mains, d'y faire des observations très-contraires au succès de la négociation : peut-être se seroient-ils prévalus contre ce que Ménager avoit à proposer, et de plus lui-même n'auroit plus eu la li-

berté de faire les réserves qu'il jugeroit nécessaires, et de ne s'expliquer que par degrés.

Un refus de sa part n'étoit pas moins dangereux : il auroit donné de justes soupçons de sa bonne foi avant que la négociation fût commencée, avant même que d'avoir vu les ministres nommés pour les conférences. Les demandes de la reine d'Angleterre avoient été exposées dans un mémoire écrit, et remis par Prior à l'un des ministres du Roi : si Ménager n'en usoit pas de même à l'égard de la réponse de Sa Majesté, il donnoit lieu de croire que ce procédé différent cachoit quelque artifice dont le conseil de la Reine devoit se défier.

Ces considérations de part et d'autre bien pesées, Ménager prit le sage parti de dresser le mémoire qui lui étoit demandé. Il le divisa en deux parties : il traitoit dans la première l'intérêt et les demandes particulières de l'Angleterre ; la seconde expliquoit ce que le Roi prétendoit pour son royaume, ses sujets, pour le Roi son petit-fils, et les alliés de la France et de l'Espagne.

A l'égard de l'Angleterre, le Roi convenoit de reconnoître la reine Anne en qualité de reine de la Grande-Bretagne, de reconnoître aussi la succession à cette couronne de la manière que les actes du parlement d'Angleterre l'avoient établie et réglée en faveur de la ligne protestante.

Sa Majesté approuvoit la résolution que le roi d'Espagne avoit prise de céder aux Anglais, en considération de la paix, Gibraltar et le Port-Mahon, aussi bien que de leur accorder le privilége dont les Fran-

çais jouissoient alors de transporter les nègres de la côte de Guinée en Amérique.

La nation anglaise devoit jouir dans les pays de la domination d'Espagne de tous les avantages accordés, ou qui le seroient, à la nation la plus favorisée.

Le Roi, de sa part, cédoit à l'Angleterre l'île de Terre-Neuve. Les conditions en étoient spécifiées conformément à l'instruction de Sa Majesté donnée à Ménager : elle promettoit et demandoit le secret, si nécessaire à garder au commencement de cette importante négociation.

La seconde partie du mémoire contenoit les demandes que le Roi faisoit de son côté à la reine de la Grande-Bretagne : la première étoit que cette princesse promît non-seulement de reconnoître le roi Philippe en qualité de légitime roi d'Espagne, mais de plus de travailler sincèrement et de tout son pouvoir à le faire reconnoître par ses alliés en la même qualité de monarque d'Espagne et des Indes; que l'Angleterre concourût au rétablissement du traité de Riswick en ce qui regarde la frontière entre la France et les Pays-Bas, aussi bien que les limites avec l'Allemagne ; le rétablissement des électeurs de Bavière et de Cologne, mis injustement au ban de l'Empire, dans les Etats, honneurs et dignités dont ils avoient été privés; la restitution de leurs effets, la réparation des pertes que l'un et l'autre avoient souffertes; enfin un dédommagement en faveur de l'électeur de Bavière, dont la souveraineté des Pays-Bas lui tiendroit lieu.

Les restitutions à faire aux princes d'Italie deman-

doient trop de discussions pour traiter cet article dans les conférences de Londres. Il étoit proposé par le mémoire de le remettre aux confiérences de la paix générale : alors on auroit examiné, et en même temps réglé, les mesures à prendre pour assurer la liberté et la tranquillité de l'Italie, toutefois sans déroger aux dispositions à faire en faveur du duc de Savoie.

Il ne restoit à répondre qu'à l'article des places que les Anglais demandoient au roi d'Espagne dans les Indes occidentales, pour la facilité et la sûreté de leur commerce en Amérique : prétention d'autant plus difficile à rejeter, qu'elle intéressoit personnellement le grand trésorier, auteur du nouvel établissement de la compagnie du Sud. Ménager n'oublia rien pour persuader à Prior que les commissaires ne devoient pas insister sur une condition qu'ils n'obtiendroient jamais du roi d'Espagne. Il joignit à ses réponses par écrit un mémoire contenant un plan de commerce conforme à l'intérêt commun de toutes les nations de l'Europe. Il laissoit entendre que ce plan étant suivi, le Roi pourroit encore obtenir du roi d'Espagne quelque avantage particulier en faveur des marchandises du cru et des fabriques d'Angleterre.

Les deux mémoires plurent à la reine d'Angleterre aussi bien qu'à ses ministres. Elle avoit déclaré le 25 août, à son conseil, qu'une personne revêtue des pouvoirs du Roi, et chargée de propositions de paix, étoit actuellement à Londres; qu'elle avoit jugé à propos de savoir quelles étoient ces propositions, et nommé pour les entendre les deux secrétaires d'Etat joints avec Prior; que l'ouvrage seroit consommé avec le comte d'Oxford et le duc de Shrewsbury.

Elle donna ses ordres en même temps pour adoucir, autant qu'il seroit possible, l'ennui que Ménager devoit souffrir vraisemblablement de se tenir encore quelque temps enfermé, et caché aux yeux du public. Elle voulut de plus le défrayer pendant le séjour qu'il feroit à Londres, et l'abbé Gautier en eut la commission.

La première conférence s'ouvrit le 26 août, chez le comte de Jersey : il fut permis à l'abbé Gautier d'y assister. Elle dura quatre heures, et rien n'y fut décidé. Ménager exposa et fit valoir les avantages que les Anglais, par l'interposition du Roi, obtiendroient pour le commerce de la nation en Amérique. Il fut écouté avec plaisir; mais lorsqu'il voulut ensuite expliquer les conditions que Sa Majesté demandoit pour elle et ses alliés, on lui répondit qu'il ne s'agissoit dans le moment présent que des intérêts de l'Angleterre; que ceux du Roi et de ses alliés seroient traités aux conférences de la paix générale. Ménager répliqua vainement : on lui dit plus sèchement encore qu'une telle discussion demandoit trop de temps, et qu'il falloit finir.

Le désir de finir promptement de la part des ministres d'Angleterre adoucissoit en quelque sorte la sécheresse de la réponse. Prior confirma le lendemain les bonnes dispositions du conseil; il ajouta de plus que le Roi ne risquoit rien, et qu'il seroit content.

Le 28 août, le secrétaire d'Etat Saint-Jean se rendit le matin chez Ménager. Il venoit de la part de la Reine, et dit, par ordre de cette princesse, qu'elle étoit surprise que Ménager eût proposé d'entrer dans le détail des conditions qui regardoient l'intérêt du

Roi, en commençant une négociation qui ne devoit rouler uniquement que sur l'intérêt particulier de l'Angleterre. Ce ministre le pria de lui déclarer s'il étoit autorisé à convenir des avantages qui regardoient seulement la nation anglaise. Ménager avoit déjà dit qu'il en avoit le pouvoir : il le redit encore à Saint-Jean, et de plus qu'il étoit autorisé à traiter des conditions que Sa Majesté désiroit réciproquement pour elle-même et pour ses alliés.

Craignant cependant d'être congédié s'il résistoit, il déclara qu'il étoit prêt de se conformer aux intentions de la Reine; que si cette princesse vouloit, il présenteroit un projet de convention à faire uniquement entre la France et l'Angleterre, dont les conditions regarderoient seulement l'intérêt des sujets de l'un et de l'autre royaume; qu'il l'enverroit au Roi, pour recevoir au plus tôt de nouveaux ordres de Sa Majesté.

Saint-Jean, revenu le soir du même jour, dit que l'expédient proposé ne convenoit pas; que le meilleur parti que Ménager eût à prendre étoit de retourner en France pour exposer lui-même l'état des affaires, et recevoir les nouveaux ordres qu'il prétendoit demander par ses lettres. « Je partirois, répondit-il, « s'il m'étoit permis de m'en retourner sans en avoir « reçu du Roi un ordre positif. Je vous prie donc de « me faire donner une barque pour le passage d'un « courrier que je vais envoyer en France : la dépêche « que je lui remettrai informera le Roi des intentions « de la Reine, conformément à ce que vous m'en dites « de sa part. » Saint-Jean, satisfait de la réponse, pria Ménager de différer l'expédition du courrier, et

surtout de ne rien écrire par la poste ordinaire, qui partoit le même jour.

Le lendemain 29, les deux secrétaires d'Etat allèrent chez Prior à dessein d'y parler à Ménager. Ils le trouvèrent, et lui dirent que la Reine ne jugeoit pas à propos et ne vouloit pas qu'il partît; qu'elle avoit donné ordre de préparer le bâtiment qu'il demandoit pour faire passer le courrier qu'il enverroit en France.

L'expédition fut cependant retardée jusqu'au 3 de septembre, et pendant cet intervalle on l'exhortoit à la patience, en l'assurant qu'on travailloit assidument à lever les difficultés de la négociation.

Les ministres le firent avertir le 3 de septembre de se trouver le soir à la conférence qui se tiendroit chez le comte de Jersey. D'Oxford, Saint-Jean et Prior s'y rendirent; Ménager y conduisit l'abbé Gautier. Lorsqu'ils furent assemblés, Saint-Jean, possédant mieux la langue française, et plus éloquent que Dartmouth son collègue, prit la parole. Il voulut prouver que dans le moment présent il ne s'agissoit que de convenir des avantages que la paix procuroit à l'Angleterre; il assura que sitôt qu'on en seroit d'accord, la Reine sa maîtresse donneroit toute son attention aux intérêts de la France; que cette princesse avoit commandé de préparer un paquebot pour servir au passage du courrier que Ménager enverroit à Calais : mais qu'il falloit auparavant reprendre les points contestés, et sur chaque article donner des réponses précises. Ménager le promit.

Les ministres anglais demandèrent pour première condition la démolition totale des ouvrages que le Roi avoit fait construire à Dunkerque, tant sur terre

que sur mer. En vain Ménager essaya-t-il de les réduire à se contenter de la destruction du risban, et des forts de la marine : ils furent inflexibles. Les fortifications d'une telle place causoient trop de jalousie à l'Angleterre pour les laisser subsister. Il fallut donc se rendre; mais en cédant, Ménager, suivant les ordres du Roi, demanda le prix de la complaisance que Sa Majesté auroit pour la reine de la Grande-Bretagne : il consistoit à procurer lors de la paix un équivalent pour la démolition de tous les ouvrages construits pour la défense de Dunkerque et la sûreté de son port. Ménager proposa pour équivalent la restitution des villes de Lille et de Tournay.

Les ministres assurèrent que l'intention de la Reine leur maîtresse étoit véritablement de faire donner un dédommagement au Roi. Quant à la qualité, ils dirent qu'il étoit alors impossible de la déterminer.

Après l'article de Dunkerque, on traita celui des sûretés réelles que les Anglais demandoient pour le commerce de la nation en Amérique. Les ministres prétendoient que la seule que le roi d'Espagne pourroit donner étoit d'assigner et de livrer à l'Angleterre des places aux Indes occidentales, ainsi que Prior s'en étoit expliqué à Fontainebleau.

Ménager déclara qu'il ne falloit pas espérer que le roi d'Espagne admît jamais une telle prétention. « Quel sera donc, dirent-ils, l'avantage que nous « obtiendrons pour notre commerce?—Ce sera, ré- « pondit Ménager, l'exemption des droits de Cadix « et des Indes sur les marchandises du cru et fabri- « que d'Angleterre. »

Ils demandèrent si cet avantage seroit accordé seu-

lement à la nation anglaise, ou si les autres nations en jouiroient pareillement. « Je sais, dit Ménager, « que lorsque j'étois à Madrid le roi d'Espagne avoit « intention de lever au moins quinze pour cent de « droits sur les marchandises tant à Cadix que dans « les Indes, et d'y assujétir également toutes les na- « tions. »

Saint-Jean demanda si les Français ne jouissoient pas de la même exemption que le roi Catholique accorderoit aux Anglais. Ménager répondit que ce prince ne s'en étoit pas expliqué; mais il prouva, par le détail de toutes les prérogatives dont jouissoient les négocians d'Angleterre, ajoutant encore à cette exemption le transport des nègres, que la nation anglaise seroit plus favorisée dans son commerce que toute autre nation de l'Europe.

Les preuves qu'il en donna n'eurent pas le pouvoir de persuader les ministres : ils revinrent à demander quelles seroient les sûretés de la jouissance qu'il prétendoit tant faire valoir. Il proposa de faire jurer la convention dans l'assemblée des Etats de Castille. « Telles assemblées, reprit le comte d'Oxford, *sunt* « *magni nominis umbræ.* »

« Voulez-vous, dit Ménager, que la garde de Cadix « soit confiée aux Suisses? — L'expédient, répondi- « rent les ministres, seroit excellent pour les officiers « et les soldats de la nation helvétique : il ne con- « vient pas à l'Angleterre. »

Il offrit donc le Port-Mahon pour sûreté. « A la « bonne heure, dirent-ils, pour la sûreté du com- « merce de la Méditerranée; mais quel rapport le « Port-Mahon a-t-il avec l'Amérique? »

Saint-Jean continua d'insister sur la nécessité d'accorder à l'Angleterre des places aux Indes occidentales pour la sûreté de son commerce. Il se réduisit cependant à demander, comme un dédommagement du refus que faisoit le roi d'Espagne, qu'il consentît au moins à donner aux Anglais la traite des nègres pendant trente ans. Le terme étoit long : toutefois Ménager dit qu'il étoit persuadé que le Roi emploieroit ses puissans offices pour procurer aux Anglais ce nouvel avantage.

Saint-Jean vouloit quelque chose de plus, comme il s'en expliqua, réservant cependant à le spécifier par un mémoire qu'il dressoit au sujet des différentes questions agitées dans la conférence.

En vain Ménager essaya d'y faire entrer les intérêts des électeurs de Cologne et de Bavière : la réponse déjà faite fut répétée, et cet article remis aux conférences générales de la paix.

Le mémoire que Saint-Jean avoit promis étant dressé, il l'apporta, et le remit à Ménager dans une nouvelle conférence tenue chez Prior le 9 septembre. C'étoit une répétition de toutes les demandes faites par l'Angleterre.

La reine de la Grande-Bretagne voyoit avec plaisir que le Roi consentît à plusieurs articles de ses prétentions, mais elle excluoit tous ceux qui regardoient la France, l'Espagne et leurs alliés : le temps d'en traiter n'étoit pas encore venu ; il falloit attendre l'ouverture des conférences à tenir pour la paix générale. Les Anglais ne remettoient pas à ce terme, peut-être éloigné, l'effet des promesses que Ménager leur avoit faites ; ils vouloient jouir de la récompense avant que

d'avoir rendu le service, surtout être exempts des droits de Cadix et des Indes, avantage que Ménager estimoit être de quinze pour cent de profit.

La négociation n'avançoit pas; et le succès en auroit paru douteux, si l'intérêt personnel des ministres n'eût été d'abréger les difficultés, et de conclure au plus tôt : mais un autre intérêt au moins aussi pressant les retenoit.

La vue de l'avenir doit toujours être présente dans un pays sujet aux révolutions. La nation anglaise se persuade qu'elle ne doit point imputer à ses rois ce qu'elle regarde comme fautes essentielles dans le gouvernement, mais qu'elles sont uniquement l'effet des mauvais conseils; que ceux qui les ont donnés sont les seuls coupables, qu'ils doivent par conséquent porter la peine due à leur malversation.

L'état des affaires d'Angleterre pouvoit changer d'un jour à l'autre. La sûreté de ses ministres, en traitant séparément des alliés de cette couronne, ne pouvoit être, s'il y en avoit quelqu'une pour eux, que d'obtenir par la paix des avantages tels que la considération du bien qu'ils auroient procuré à la nation les garantît, s'il étoit possible, des funestes effets d'une révolution, et les mît à couvert de la vengeance de leurs ennemis. Ces réflexions n'éteignirent pas en eux le désir de surmonter les obstacles qui s'opposoient à la paix.

On parla du lieu où s'assembleroient pour la traiter les ministres de toutes les puissances intéressées à la guerre présente; on convint que les conférences se tiendroient plus commodément à La Haye qu'en tout autre endroit. Déjà le comte de Jersey étoit désigné

pour y assister comme premier plénipotentiaire de la reine de la Grande-Bretagne. Il y avoit lieu de croire que ses intentions pour la paix étant excellentes, il s'acquitteroit parfaitement de cette importante commission : mais la mort l'enleva subitement, lorsque la prolongation de sa vie paroissoit le plus nécessaire.

Après que le mémoire dressé par Saint-Jean eut été remis entre les mains de Ménager, on jugea qu'il étoit à propos de le confier à l'abbé Gautier pour le porter à Versailles, et rendre un compte exact de ce qui s'étoit passé, et dont il étoit parfaitement instruit, et dont il pouvoit parler comme témoin. La Reine voulut qu'il fût accompagné d'un messager d'Etat, précaution nécessaire pour le préserver de la perquisition des commis des douanes. Ménager en avoit éprouvé la nécessité en arrivant en Angleterre, et ce ne fut pas sans peine que Prior le délivra pour lors de leurs mains avides.

Gautier, arrivé à Versailles, exposa sa commission. Elle n'étoit pas telle qu'on avoit lieu de se le promettre ; car il paroissoit juste que puisque le Roi s'engageoit à procurer à l'Angleterre des avantages considérables, l'engagement envers Sa Majesté fût réciproque de la part de la reine de la Grande-Bretagne. On ne pouvoit cependant douter de la sincérité des ministres de cette princesse, intéressés personnellement à la paix, s'ils vouloient conserver non-seulement leur fortune, mais de plus leurs têtes.

Le Roi voulut bien considérer leur situation périlleuse, entrer dans leurs peines, et pour les aider se relâcher de ce qu'il pouvoit prétendre et soutenir équi-

tablement. Sa Majesté donna ses ordres pour dresser un mémoire qui servît de réponse à chaque article de celui des ministres d'Angleterre, en même temps d'instruction à Ménager, persuadé que la reine d'Angleterre et ses ministres recevroient avec autant de reconnoissance que de plaisir ces nouvelles preuves d'un désir bien véritable de procurer à cette princesse la gloire de contribuer à la pacification de l'Europe. Ce mémoire, signé du Roi, autorisoit Ménager à consentir qu'on remît aux conférences générales de la paix l'équivalent que Sa Majesté demandoit pour la démolition des ouvrages de Dunkerque. Elle approuvoit les conditions demandées par les Anglais, pour tenir lieu des places que le roi d'Espagne ne pouvoit accorder dans les Indes.

Le Roi avoit déjà consenti de céder à l'Angleterre, dans l'Amérique septentrionale, Plaisance et l'île de Terre-Neuve; mais il renouvela les ordres donnés à Ménager de persister à réserver aux Français la liberté de pêcher et de sécher les morues dans la partie du Petit-Nord.

Sa Majesté demandoit une renonciation formelle, de la part de l'Angleterre, à toute prétention sur les îles du Cap-Breton, de Saint-Pierre, et de Sainte-Marie. Elle se réservoit la faculté de faire dans ces îles les établissemens qu'elle jugeroit à propos.

Ménager devoit insister sur la restitution de Port-Royal, et de toutes les dépendances de l'Acadie; et comme il étoit encore incertain si les Anglais avoient réussi dans leur entreprise de Québec, le Roi demandoit, en cas de succès de leur part, que cette ville lui fût restituée, avec les dépendances du Canada.

Sa Majesté donna ordre à Ménager d'ajouter à la cession de Terre-Neuve celle de la baie et du détroit d'Hudson; et, pour faire voir à la reine de la Grande-Bretagne et à ses ministres le désir qu'elle avoit de faciliter le succès de leurs bonnes intentions, elle permit à Ménager, par une clause particulière et séparée du mémoire, de remettre à la négociation générale de la paix toute discussion sur l'article de l'Amérique septentrionale.

Le pouvoir donné à Ménager lorsqu'il partit pour l'Angleterre l'autorisoit à traiter et à négocier avec les ministres de tous les princes et Etats en guerre contre Sa Majesté.

Les commissaires de la reine de la Grande-Bretagne avoient demandé que ce pouvoir fût restreint, puisqu'il ne s'agissoit à Londres que de traiter avec l'Angleterre seule. Le Roi consentit à leur demande : le pouvoir fut changé, et celui que le Roi envoya à Ménager fut dressé conformément au désir des Anglais.

Ils avoient prévenu les intentions du Roi en rejetant la proposition de confier à des troupes suisses la garde de Cadix; Sa Majesté avoit aussi des raisons particulières et secrètes de ne pas approuver le plan proposé par Ménager pour le commerce des Indes : elle lui fit écrire de laisser absolument tomber l'une et l'autre de ces propositions.

Le secrétaire d'Etat Saint-Jean avoit demandé en général les conditions que le Roi offriroit pour la paix à faire avec tous les ennemis de la France. L'intention de la reine de la Grande-Bretagne étoit de faire passer ce mémoire en Hollande : il fut joint aux nouvelles instructions données à Ménager, et remis à

l'abbé Gautier. C'étoit le même que le Roi avoit fait remettre à Prior lorsqu'il partit de Fontainebleau, à l'exception du préambule, et de l'offre générale d'une barrière pour l'Empire, insérée dans le quatrième article, aux mêmes termes que Saint-Jean l'avoit demandé.

Ménager eut ordre de remettre aux ministres de la Grande-Bretagne le mémoire contenant ces propositions générales, et de le signer s'ils le désiroient.

Ils avoient pensé que La Haye seroit un lieu propre pour y traiter la paix; Ménager le pensoit comme eux. Le Roi en jugea différemment, et remarqua l'inconvénient qu'il y auroit à traiter la paix en présence et sous les yeux du Pensionnaire, lié avec le duc de Marlborough, intéressés l'un et l'autre, principalement le dernier, à prolonger la guerre, et toujours opposés à la paix, dont le Pensionnaire, auteur des préliminaires, éloigneroit la conclusion de tout son pouvoir; et que peut-être il y réussiroit s'il étoit nommé, comme il le seroit apparemment, un des plénipotentiaires de la République.

L'exclusion de La Haye n'empêchoit pas qu'on ne choisît quelque autre ville des Provinces-Unies. Utrecht, Arnheim, Nimègue, toutes ces villes pouvoient convenir, ou toute autre que la reine de la Grande-Bretagne agréeroit, puisqu'elle rejetoit Aix-la-Chapelle et Liége; mais le choix à faire pour le lieu de l'assemblée n'étoit pas un point assez important pour la retarder d'un moment, et différer par conséquent la négociation sérieuse de la paix. Il suffisoit donc de représenter l'inconvénient qu'il y auroit de la traiter à La Haye; et si la reine d'Angleterre n'en

étoit pas touchée, Ménager avoit ordre de ne pas insister, et de se conformer à ce qu'elle penseroit.

Comme il voyoit approcher la fin de sa commission, et que selon toute apparence elle se termineroit heureusement, il avoit demandé les ordres du Roi sur la conduite qu'il auroit à tenir avant son départ à l'égard de la personne de la Reine. Il avoit traité avec les ministres de cette princesse en conséquence des pouvoirs dont ils étoient revêtus : il les avoit donc reconnus comme ministres de la souveraine des royaumes de la Grande-Bretagne, autorisés par elle à conférer avec lui sur l'affaire la plus importante qu'il y eût alors en Europe, puisqu'il s'agissoit de sa pacification générale. La négociation de part et d'autre avoit été conduite avec une égale bonne foi, et un désir égal de la terminer heureusement. Il étoit difficile dans ces circonstances qu'il partît de Londres sans se présenter à une princesse dont les intentions n'étoient plus douteuses, mais par les effets se montroient telles que le Roi pouvoit le désirer. Ménager n'osa pas cependant demander une audience sans en avoir un ordre exprès de Sa Majesté, qui jusqu'alors n'avoit pas reconnu la reine Anne en qualité de reine d'Angleterre.

L'ordre lui fut envoyé, ou plutôt la permission, de prendre congé de la Reine, si ses ministres témoignoient le désirer, ou s'il croyoit lui-même ne pouvoir s'en dispenser avec bienséance.

L'abbé Gautier, chargé du nouveau mémoire et des instructions du Roi pour Ménager, arriva le 23 septembre à Londres. Prior en avertit le comte d'Oxford. Les ministres commis par la Reine revinrent de Wind-

sor; et cependant Ménager, accompagné de l'abbé Gautier, se rendit le même jour à huit heures du soir chez le grand trésorier. La réception exprima mieux que les paroles la joie que ce ministre ressentoit des réponses du Roi, dont il n'avoit encore qu'une connoissance générale. Le grand trésorier retint Ménager à souper avec lui familièrement. Après que les domestiques furent retirés, le comte d'Oxford lui dit qu'il en usoit avec lui comme avec son ami; qu'il regardoit le Roi comme le bon allié de l'Angleterre. Il but à la santé de Sa Majesté, à celle de monseigneur le Dauphin, enfin de ses ministres.

On parla du lieu où se tiendroient les conférences pour la paix. Ménager fit observer l'inconvénient de les tenir à La Haye. « Le Roi, dit Oxford, sera con« tent sur cet article et sur le reste. » Il convint que les délais seroient pernicieux pour la négociation, et promit une conférence pour le lendemain.

Les ministres que la Reine en avoit chargés se rendirent en effet chez Prior le 30 septembre, à neuf heures du soir. Ils s'enfermèrent dans un cabinet, et Ménager arrivant attendit assez long-temps avant que de pouvoir leur parler. Lorsqu'il fut introduit, il remarqua sur leurs visages beaucoup d'altération : le duc de Shrewsbury particulièrement lui parut le plus agité. Toutefois la réception de leur part fut non-seulement polie, mais remplie de marques de satisfaction.

La conférence ouverte, Ménager dit que, nonobstant la peine que le Roi pouvoit justement ressentir du refus que l'Angleterre faisoit de prendre le moindre engagement sur aucun des points qui regardoient les intérêts de la France, Sa Majesté s'étoit cependant

déterminée à satisfaire l'Angleterre sur la plus grande partie des demandes de cette couronne. Il fit voir le nouveau pouvoir qu'il avoit reçu pour signer, comme préliminaires, les réponses du Roi à ses demandes.

Le duc de Shrewsbury lut le pouvoir, et le relut plusieurs fois. Ménager crut remarquer qu'il le lisoit avec l'attention d'un homme qui désiroit d'y trouver quelque difficulté, et quelque sujet de contestation : mais s'il en avoit la pensée il n'en eut pas la satisfaction ; on ne trouva rien à redire au pouvoir. On passa donc à lire les réponses.

Les ministres d'Angleterre paroissoient toujours également agités, surtout Shrewsbury. Ménager ne pouvoit en deviner la cause, encore moins quelle en seroit la fin.

Cette cause étoit en partie la timidité naturelle du duc de Shrewsbury. Il connoissoit son pays, et le péril où sont exposés les ministres du souverain, soit que le règne change, soit que le crédit et l'autorité passent d'un parti à l'autre. Plus il étoit éclairé, plus la prévoyance craintive de l'avenir faisoit d'impression sur son esprit : elle l'entraîna même, malgré la douceur de son caractère, à parler durement à Ménager dans une des conférences. Shrewsbury désiroit cependant la paix autant qu'aucun des autres ministres : tous étoient frappés de la crainte d'un temps qui peut-être ne seroit pas éloigné ; et, nonobstant leurs bonnes intentions, la réflexion les retenoit, à l'exception de Saint-Jean. Il lut tout haut les pièces que Ménager venoit de remettre ; il donnoit à chaque article des marques d'approbation.

La lecture achevée, ce qu'il y eut de dispute roula

seulement sur les articles concernant l'Amérique. Les Anglais contestèrent la faculté que le Roi, cédant l'île de Terre-Neuve, réservoit à ses sujets de pêcher et de sécher les morues sur la côte de cette île.

Les autres articles de cession réciproque dans cette partie du monde furent aussi débattus. Enfin les difficultés sur cet article se réduisirent à la seule prétention que les Anglais formèrent d'un dédommagement de la dépense que l'expédition sur le Canada coûteroit à l'Angleterre. Les dernières nouvelles qu'ils en avoient apprises par les lettres du chevalier Hill, commandant de l'escadre anglaise, portoient qu'il étoit entré dans le fleuve de Saint-Laurent; mais le succès de l'entreprise étoit encore incertain.

On ne décida rien sur cet article, moins intéressant pour l'Angleterre que pour le frère de la favorite; et cette considération, plus que toute autre, excitoit l'attention des ministres.

Ménager, fixé par les instructions que le Roi lui avoit envoyées, représenta qu'il ne pouvoit s'avancer au-delà des ordres qu'il avoit reçus; qu'il prévoyoit cependant avec douleur le préjudice que la négociation souffriroit, s'il étoit contraint, avant de la finir, de retourner en France.

Les Anglais proposèrent de remettre aux conférences de la paix générale les questions actuellement agitées. Ménager répondit qu'il falloit donc y remettre la condition de trente années de jouissance du transport des nègres, et la cession de l'île de Saint-Christophe.

Les Anglais répondirent qu'on y songeroit, et le prièrent de confier à Saint-Jean les copies du nou-

veau pouvoir, du mémoire du Roi, et de celui des propositions générales pour la paix, afin de faire voir ces différentes pièces à la Reine leur maîtresse.

Le silence régna quelque temps. Saint-Jean le rompit, et dit qu'il étoit prescrit, par un acte du parlement, que qui que ce soit en Angleterre ne pourroit être autorisé à traiter avec un prince qui recevroit le Prétendant dans ses Etats. Aucun point traité dans la conférence ne donnoit lieu à cette réflexion : aussi n'étoit-elle pas faite sur-le-champ; elle étoit une des deux causes de la contestation que les ministres avoient eue entre eux dans le cabinet de Prior, et de l'agitation que Ménager remarqua sur leurs visages lorsqu'ils commencèrent à conférer. Un tel scrupule de leur part ne pouvoit être prévu, et Ménager n'étoit pas préparé pour y répondre. Il ne parut pas cependant embarrassé de ce nouvel incident : « Il y a, dit-il, sept ou huit mois qu'on traite de « bonne foi des moyens de parvenir à la paix. Vous « avez donné un mémoire de vos prétentions. Les « réponses du Roi sont sincères, et j'ai reçu de Sa « Majesté un nouveau pouvoir, tel et dans les termes « que vous avez demandés. Vous me faites présen- « tement une difficulté toute nouvelle : vous savez « qu'il est impossible que je sois instruit pour y ré- « pondre, puisqu'elle ne fait que de naître, et qu'elle « n'a été imaginée qu'en ce moment. Je dirai seule- « ment qu'elle est prématurée; car il ne s'agit pas ac- « tuellement d'un traité, mais simplement des préli- « minaires. Vous donnerez à vos plénipotentiaires « tels ordres qu'il vous plaira quand il sera question « de la paix : peut-être alors n'aurez-vous plus la

« même inquiétude que vous témoignez aujourd'hui. « Le chevalier de Saint-Georges voyage présente- « ment dans les différentes provinces de France : « qui peut dire où il se trouvera, s'il sera encore « dans le royaume, ou s'il aura passé dans quelque « autre Etat, quand les conférences pour la paix se- « ront ouvertes? » L'observation parut bonne; les ministres y applaudirent unanimement, et promirent que la Reine leur maîtresse feroit expédier incessamment le pouvoir d'accepter les offres du Roi en faveur de la Grande-Bretagne.

La crainte de ces ministres pouvoit paroître frivole à qui n'auroit pas connu la constitution de l'Angleterre, et le danger continuel où sont exposés ceux qui ont en main l'administration des principales affaires de l'Etat. Ces mêmes ministres l'éprouvèrent lorsque, peu d'années après, le duc de Hanovre monta sur le trône de la Grande-Bretagne. Leurs ennemis, en crédit auprès du nouveau souverain, et ne respirant que la vengeance, persécutèrent ceux que la reine Anne avoit employés à la pacification de l'Europe; et quelques-uns d'entre eux n'eurent d'autre récompense, du bien qu'ils procurèrent à leur patrie, que d'en être bannis, et traités comme criminels. On les accusa de transaction secrète en faveur du Prétendant, dont il n'avoit été parlé de leur part que pour demander qu'il fût obligé de sortir de France, comme condition essentielle à la paix. Faute de preuve d'une accusation si grave à l'égard de l'Angleterre, les délateurs furent obligés de dire que, dans la recherche qu'ils avoient faite des lettres et papiers dont ils étoient demeurés les maîtres, les

preuves des négociations secrètes en faveur du Prétendant manquoient, et, suivant les expressions du comité secret, ne se sont pas trouvées dans le grand nombre des volumes, livres et papiers qu'ils ont visités et examinés.

Ménager, invité de se rendre chez Prior le 4 octobre, y trouva Saint-Jean, accompagné d'un commissaire des plantations anglaises en Amérique, nommé Moore. Il s'agissoit d'aplanir quelques difficultés sur les termes dont on useroit pour exprimer la permission d'introduire des nègres dans les ports de l'Amérique, aussi bien que de savoir en quoi consistoit l'exemption des droits de quinze pour cent, que Ménager promettoit pour les marchandises anglaises portées en Espagne, et qu'il faisoit valoir comme un avantage très-considérable pour la nation. Enfin la condition de démolir les fortifications de Dunkerque et d'en combler le port n'étoit pas, à leur sens, suffisamment expliquée.

Saint-Jean, dont les intentions pour la paix étoient admirables, concourut à surmonter ces difficultés. Il voyoit avec douleur qu'une négociation si importante couroit risque de se rompre par de légers soupçons, formés à l'occasion de quelques termes qui sembloient équivoques.

Ménager lui fit observer que les réponses du Roi étoient précises, et telles que les ministres d'Angleterre les avoient demandées; qu'elles n'étoient ni douteuses ni équivoques, et qu'il suffisoit de les relire attentivement pour dissiper tout ombrage. Il réitéra les assurances qu'il avoit déjà données que le Roi procureroit à la nouvelle compagnie de l'*Assiento* les

mêmes prérogatives dont la compagnie française avoit joui jusqu'alors.

La contestation s'échauffa sur la faculté que le Roi réservoit à ses sujets de pêcher et de sécher les morues sur la côte de Terre-Neuve. Ménager soutint que le Roi ne pouvoit abandonner cette réserve; mais il promit que Sa Majesté consentiroit à porter aux conférences générales de la paix la discussion des autres difficultés.

Le séjour du roi Jacques en France revint encore sur le tapis, et Saint-Jean traita cet article comme formant un obstacle insurmontable à la paix : il se plaignit même du refus que le Roi faisoit de consentir, en traitant à Londres, à la même condition qu'il avoit accordée en conséquence des préliminaires dressés à La Haye par le pensionnaire de Hollande en 1709.

Ménager fit voir que la négociation présente étoit infiniment plus avantageuse à l'Angleterre que ne l'avoit été le projet de 1709, les intérêts de la nation anglaise ayant été pour lors abandonnés. Il renouvela la proposition qu'il avoit déjà faite de remettre aux conférences de la paix l'article du lieu où le roi Jacques établiroit son séjour. Au reste, il appuya fortement sur l'intérêt particulier qui devoit obliger les ministres d'Angleterre à finir au plus tôt la négociation; et pour cet effet il exhorta Saint-Jean à s'en tenir aux réponses du Roi, suffisantes pour contenter la reine d'Angleterre, comme elle en avoit effectivement paru satisfaite. « S'il faut, dit-il, que je retourne en France, « vous exposez la négociation non-seulement à de « fâcheux délais, mais encore à une fin malheureuse. « Cela est d'autant plus à craindre, que depuis quel-

« ques jours la Reine a confié son secret au duc de « Buckingham, au lord Pawlet, et à l'évêque de Bris- « tol : chacun d'eux, pour faire valoir sa pénétration, « a proposé des changemens et des additions ; c'en est « assez pour causer de nouveaux embarras. »

Ces agitations se calmèrent ; et, dès le lendemain de la seconde conférence, Saint-Jean, de retour de Windsor à Londres, fit avertir Ménager qu'il l'attendoit chez Prior. L'orage étoit dissipé ; une sérénité parfaite succédoit à la tempête. La Reine, avec son conseil, avoit résolu de ne pas s'arrêter aux observations faites sur quelques termes jugés ambigus dans la réponse du Roi. Le secrétaire d'Etat dit que l'amour de la paix l'avoit emporté, dans l'esprit de sa maîtresse, sur toute autre considération ; elle ne souhaitoit plus d'autre changement que celui du terme d'*Amérique septentrionale*, et se réduisoit à demander que cette partie de l'Amérique fût désignée par l'expression d'*Amérique sur la mer du Nord*.

La difficulté de laisser aux Français le droit de pêcher et de sécher sur les côtes de Terre-Neuve étoit levée ; la Reine y consentoit. Ménager étoit trop sage pour contester le changement de terme que cette princesse désiroit : ainsi la satisfaction fut égale de sa part et de celle de Saint-Jean.

Cette princesse avoit donné ordre d'expédier un pouvoir à ses commissaires pour les autoriser à traiter dans les formes. Le projet étoit d'expliquer clairement et précisément, par une convention particulière, les conditions réciproquement accordées. Ménager, depuis qu'il étoit à Londres, avoit éprouvé les variations du conseil d'Angleterre : il savoit, par

sa propre expérience, que les résolutions prises la veille étoient souvent détruites le lendemain. Il craignit donc les nouveaux embarras que quelques expressions insérées dans cette convention pourroient produire; et, pour éviter tout sujet de contestation, il fit observer à Saint-Jean que la convention seroit peut-être une source de nouvelles disputes; « et de « plus, dit-il, elle est absolument inutile. Le Roi « seul s'engage, et la Reine accepte simplement ce « qu'il promet en faveur de la Grande-Bretagne. Il « suffit donc que je signe, en vertu du pouvoir que « j'en ai reçu, les conditions accordées à la demande « de cette princesse : elle signera de sa part qu'elle « les accepte, et vous me donnerez ce consentement « signé d'elle sur un double du mémoire que je vous « ai délivré. Observez aussi que mon pouvoir est « borné à signer l'engagement que le Roi veut bien « prendre. »

Saint-Jean, satisfait de la réponse de Ménager, ajouta qu'il falloit encore guérir les scrupules du conseil, et calmer son inquiétude au sujet des obscurités qu'il croyoit remarquer dans quelques articles des réponses du Roi. Ménager promit de spécifier bien clairement que lorsqu'il seroit question de traiter de la paix générale, les conditions que le Roi accordoit à l'Angleterre seroient rédigées dans la forme ordinaire des traités; qu'elles seroient expliquées de la manière la plus intelligible, à la satisfaction commune des couronnes de France et de la Grande-Bretagne.

Le secrétaire d'Etat, content de ces assurances, prit le mémoire de Ménager. Il lui dit qu'il falloit

aller tous deux ensemble à Windsor; qu'il l'y mèneroit, et le présenteroit à la Reine sa maîtresse; que ce seroit de la bouche de cette princesse qu'il apprendroit ses sentimens, et qu'il jugeroit par ses expressions de la sincérité de ses désirs pour la paix; qu'ils étoient si vifs, et qu'elle les avoit fait connoître si clairement à son conseil, que tous ceux qui le composent avoient cessé de faire ou remontrances ou difficultés capables d'en traverser l'exécution. Il ajouta que la Reine avoit témoigné une satisfaction singulière des termes obligeans pour elle que le Roi avoit bien voulu employer dans les préambules de ses réponses.

Ces discours devoient bannir toute défiance, et dissiper toute inquiétude des variations du conseil d'Angleterre. Toutefois Ménager avoit eu raison de les craindre : l'événement fit voir qu'il ne s'étoit pas trompé, et que la négociation se romproit peut-être lorsqu'elle paroissoit le plus près d'une heureuse conclusion.

Prior vint chez lui, le matin du 6 octobre, lui dire, de la part des ministres, que l'article de Terre-Neuve ne pouvoit être accepté dans la forme dont ils étoient convenus la veille. Les représentations des marchands de Londres avoient causé ce changement, disoit Prior : ils y trouvoient, selon lui, des termes équivoques, et très-contraires à l'intérêt de leur commerce. Il proposa donc de remettre le tout aux conférences de la paix. En vain Ménager offrit de supprimer les termes capables d'inspirer le moindre soupçon. L'expression la plus simple étoit de spécifier que la liberté seroit réservée aux Français de pêcher et

de sécher sur les côtes de l'île de Terre-Neuve : la vraie difficulté de la part du conseil d'Angleterre ne résidoit pas dans les expressions.

Un changement si subit et si peu attendu avoit une cause secrète. Prior ne l'approuvoit pas : il avoua que l'incertitude du succès qu'auroit l'entreprise des Anglais sur le Canada étoit le véritable motif de ces retardemens inopinés ; que si le projet de s'emparer de Québec réussissoit, la pêche de Terre-Neuve seroit absolument interdite aux Français. « A ces conditions, « reprit Ménager, l'Angleterre déclare qu'elle ne veut « point de paix ; car elle doit compter que le Roi con- « tinuera la guerre, plutôt que de céder sur un point si « capital. » Il fit voir quelle en étoit l'importance, et le peu d'intérêt que les Anglais avoient de s'opposer à la décision de la Reine et de son conseil, puisque l'Angleterre possédoit trois fois plus d'étendue de mer et de terrain qu'il n'en falloit pour pêcher et sécher. « Vous êtes, dit-il, gens d'honneur ; vous m'avez « donné votre parole : j'en demande l'exécution. La « fantaisie de quelques marchands, suscités peut-être « par les ennemis du gouvernement, ne doit pas pré- « valoir sur la promesse de la Reine. » Prior promit de faire un rapport fidèle de tout ce que Ménager lui avoit dit : il ne pouvoit rien faire de plus.

Il s'étoit passé peu d'heures depuis leur séparation, lorsque Prior vint annoncer à Ménager que les ministres consentoient enfin à laisser aux Français cette réserve si contestée de pêcher et de sécher les morues à la côte de Terre-Neuve. Mais toute difficulté sur le projet d'articles n'étoit pas encore levée ; au contraire on en formoit de nouvelles : elles ne regar-

doient pas l'Angleterre, mais ses alliés. La Reine souhaitoit les satisfaire autant qu'il seroit possible, et surtout éviter les reproches et les déclamations qu'elle prévoyoit de la part des Hollandais.

Le 7 octobre, Prior apporta le projet des changemens que les ministres souhaitoient que Ménager voulût faire aux articles qu'il avoit remis entre leurs mains. Ils demandoient, à l'égard du premier, que toute mention du testament du feu roi d'Espagne Charles second fût supprimée; d'ajouter au second article ces mots : *Sans excepter aucune des parties intéressées dans la guerre; et que le commerce sera rétabli à l'avantage de la Grande-Bretagne, de la Hollande, et des autres nations;* de supprimer les termes employés dans l'article quatrième au sujet de la barrière à laisser à l'Empire, et d'y substituer les expressions suivantes : *Le Roi consent qu'il soit formé à l'Empire et à la maison d'Autriche une barrière sûre et convenable, etc.*

Les ministres de la Reine demandoient encore que les conditions que le Roi accorderoit au duc de Savoie seroient comprises dans un article à part, et séparé du traité; que l'engagement de reconnoître la reine de la Grande-Bretagne, la succession à cette couronne établie dans la ligne protestante, enfin la démolition de Dunkerque, seroient particulièrement spécifiés.

Ménager, autorisé à signer les articles dont on étoit convenu réciproquement, répondit à Prior qu'il n'avoit pas le pouvoir d'y rien changer, et que la variation du conseil étoit étonnante au moment où il ne s'agissoit plus que de signer des articles discutés, et

réciproquement accordés. Prior en donna de mauvaises raisons : « On trouvera, dit-il, de la part de « la Hollande une répugnance extrême à l'ouverture « des conférences : il faut éviter toute expression capable d'exciter le moindre soupçon, et susceptible « de la moindre glose. Dans cette vue, on vous demande quelques changemens légers, et qu'on ne « peut dire contraires aux intentions du Roi. Si vous « les refusez, vous apporterez un obstacle à la paix, « également désirée de la France et de l'Angleterre. « Quand on vous propose de faire un article séparé « en faveur du duc de Savoie, le motif de cette pro- « position est d'éviter les plaintes des alliés, que les « Hollandais ne manqueroient pas d'envenimer; car « il est aisé de juger que le Portugal, les électeurs « de Brandebourg et d'Hanovre, et plus encore la « république de Hollande, ne se tairoient pas si l'An- « gleterre gardoit le silence à leur égard, pendant « qu'elle soutiendroit vivement les intérêts du duc « de Savoie. Nous devons, pour le bien de la paix, « éviter le reproche de partialité en faveur de nos « alliés, et de négligence envers les autres parties in- « téressées comme nous dans la même cause. »

Prior soutint qu'il étoit essentiel d'expliquer bien clairement que le Roi reconnoîtroit le titre de la reine de la Grande-Bretagne; car autrement les ennemis du gouvernement, dont le nombre est grand, répandroient que c'est faire injure à la nation que d'omettre une condition absolument nécessaire à la paix. « Peut- « être, diroient-ils encore, que cette omission prouve « la conclusion secrète d'un traité déjà fait, dont la « première condition est vraisemblablement que le

« Roi reconnoîtra cette princesse comme reine des « trois royaumes. »

Il poursuivit son discours; et, pour justifier la demande expresse de la démolition de Dunkerque, qu'on vouloit insérer dans les articles préliminaires, il dit que c'étoit rendre service au Roi que de le demander, et qu'il étoit de l'intérêt de Sa Majesté de l'accorder; que c'étoit sur cet unique fondement qu'on pourroit exiger et arracher des Hollandais le dédommagement de cette démolition; qu'il étoit important de leur annoncer de bonne heure qu'ils seroient chargés de fournir cet équivalent, et de les instruire de la cause.

Ménager, persuadé qu'il ne pouvoit franchir les bornes du pouvoir que le Roi lui avoit confié, offrit de passer en France, et d'en rapporter incessamment la réponse : l'offre fut rejetée. La conjoncture étoit pressante, et l'état des affaires ne permettoit pas de perdre un seul instant. Il est vrai qu'il n'y avoit pas lieu d'espérer plus de succès d'un simple projet de propositions non signées, tel qu'on l'enverroit en Hollande : c'étoit l'exposer inutilement à la censure des alliés, révoltés contre toute proposition de paix, et de plus informés qu'elle se traitoit actuellement à Londres. Prior représenta que ce seroit donner aux Hollandais un vaste champ de verbaliser, et d'éluder l'ouverture des conférences générales.

Les ministres d'Angleterre avoient laissé perdre le moment de faire leurs observations et leurs demandes nouvelles : s'ils s'en étoient expliqués avant que l'abbé Gautier partît pour aller en France, il en eût rapporté la réponse, et Ménager ne se seroit pas trouvé dans

l'embarras ou de refuser ce qu'ils désiroient, ou d'agir sans ordre, et de passer ses pouvoirs. C'est ce qu'il répondit, et Prior l'exhorta à se servir de celui qu'il avoit nouvellement reçu. Ménager le pria de faire attention que ce nouveau pouvoir étoit moins étendu que le premier; qu'il étoit restreint en conséquence des instances mêmes des Anglais; qu'ils avoient trouvé le premier trop général, et que, selon leur demande, le Roi avoit bien voulu en envoyer un second plus particulier, plus spécial, qui n'autorisoit qu'à signer les seuls articles qui regardoient l'Angleterre.

Il offrit encore de les signer, de partir immédiatement après, et promit que dans huit jours la reine de la Grande-Bretagne seroit satisfaite. Prior continua de s'opposer, et plus fortement encore, au départ de Ménager. Le péril des délais étoit pressant : les Hollandais avoient nommé le pensionnaire d'Amsterdam (Buys) pour passer en Angleterre; il falloit nécessairement le prévenir. Prior le représentant à Ménager, lui dit que la Reine avoit donné ordre d'écrire à Buys de différer son voyage; qu'elle avoit fait dire au comte de Stafford, son ambassadeur en Hollande, alors à Londres, de retourner incessamment à La Haye; qu'il étoit chargé de propositions qui seroient agréables aux Provinces-Unies, comme elles l'étoient aussi à cette princesse. « Si vous persistez, dit-il, dans vos « refus, nous ne signerons rien. Dieu sait quand se « fera la paix. » Ses instances furent inutiles; Ménager ne se rendit pas.

L'abbé Gautier lui apprit le lendemain que Prior, qu'il venoit de voir, accablé d'un chagrin mortel, lui avoit dit que la négociation étoit au point de se

rompre. Il en sentit les conséquences, et pour empêcher la rupture il dressa promptement un nouveau projet, conforme, quant à la substance, aux ordres qu'il avoit reçus, mais disposé, quant aux expressions, suivant le génie des Anglais. Toutefois il suivit scrupuleusement celles que le Roi lui avoit prescrites au sujet de la reconnoissance de la reine Anne et de la démolition de Dunkerque.

Ce nouveau projet rétablit la bonne intelligence; on se promit de part et d'autre de signer le lendemain. L'intention de la Reine étoit de faire expédier des lettres, scellées du grand sceau d'Angleterre, pour autoriser les deux secrétaires d'Etat, conjointement avec Prior, à traiter comme ses plénipotentiaires avec Ménager, revêtu des pouvoirs du Roi, et pour signer les actes dont ils conviendroient. On supposoit que cette formalité étoit nécessaire pour garantir les négociateurs anglais des recherches qu'ils avoient lieu de craindre à l'avenir, et d'être accusés un jour d'avoir traité avec les ennemis de la Grande-Bretagne sans pouvoir légitime, sans même que l'ordre de la Reine, qu'ils feroient voir, eût été contresigné. Ce raisonnement étoit mal fondé; un ordre verbal du souverain suffit pour autoriser un secrétaire d'Etat qui parle et traite au nom de son maître : mais les ennemis des ministres ne pensoient qu'à susciter des difficultés capables de traverser la négociation, ou tout au moins d'en retarder le succès. Ils empêchèrent donc que cet acte, scellé du grand sceau, ne fût expédié. La mauvaise santé de la Reine leur faisoit espérer que le temps viendroit, et qu'il n'étoit pas encore bien éloigné, où non-seulement ils renverseroient le minis-

tère présent, mais de plus ils se vengeroient de ceux qui le composoient. Les deux secrétaires d'Etat reçurent seulement un ordre par écrit, et signé de la Reine leur maîtresse, adressé à l'un et à l'autre, de signer les articles convenus. En vertu de cet ordre, ils signèrent le 8 octobre trois actes avec Ménager.

Le premier, écrit sur deux colonnes, contenoit d'un côté les conditions que demandoient l'Angleterre, et de l'autre les réponses du Roi. Les deux secrétaires d'Etat déclarèrent au bas de l'acte que c'étoit en vertu d'un ordre exprès de la Reine leur maîtresse qu'ils acceptoient lesdits articles comme articles préliminaires. Le second acte regardoit le duc de Savoie, article demandé avec tant d'instance par les ministres de la Grande-Bretagne.

Les articles proposés par la France pour parvenir à la paix générale étoient compris dans le troisième acte. Ainsi de part et d'autre on convint du premier fondement d'une paix équitable, bien différente de ces préliminaires odieux que le démon de la discorde sembloit avoir enfantés.

Jusqu'alors il n'avoit pas été proposé à Ménager de le présenter à la reine d'Angleterre. Après la signature, et lorsque les ministres du conseil se furent retirés, Prior l'avertit, de la part du secrétaire d'Etat Saint-Jean, de se rendre le lendemain à Windsor. Il n'y manqua pas. Saint-Jean le conduisit en secret à l'appartement de la Reine à huit heures du soir : ils y montèrent par un escalier dérobé, sans rencontrer personne que deux gardes, et dans l'antichambre une femme dans la confidence de cette princesse.

La réception que la Reine fit à Ménager fut gra-

cieuse. Elle le chargea de faire ses complimens au Roi, de l'assurer qu'elle n'oublieroit rien pour avancer la conclusion de la paix générale. Elle dit ensuite : « Je n'aime point la guerre, et je contribuerai en tout « ce qui dépendra de moi pour la faire finir au plus « tôt. Je souhaite bien de vivre avec un roi à qui je « suis tant alliée par la proximité du sang, et j'espère « que les liens de notre union se fortifieront de plus « en plus entre nous et nos sujets après la paix, par « une correspondance et une amitié parfaite. »

Le même secret observé pour introduire Ménager à l'audience de la Reine le fut encore lorsqu'il en sortit. La même femme de chambre étoit au dehors du cabinet; il retrouva les deux mêmes gardes. Il soupa chez Saint-Jean, vit le lendemain le château de Windsor, et partit pour Londres avec Prior, qui l'avertit de ne pas retourner pendant qu'il étoit à la cour chez le secrétaire d'Etat, parce que les espions que les wighs entretenoient autour de la Reine étoient sans nombre. C'étoit avec raison que les ministres, admis alors à la confidence de cette princesse, craignoient les temps à venir, et jugeoient de la nécessité d'user de beaucoup de prudence et de circonspection. Ils en connurent l'importance en 1714, lorsque le duc de Hanovre monta sur le trône d'Angleterre, en vertu de ce fameux acte d'établissement dans la ligne protestante.

Ménager, de retour à Londres, alla le soir du 13 novembre avec Gautier chez Prior. Il y trouva le comte d'Oxford : ce ministre lui dit que la Reine étoit très-contente des conditions accordées de part et d'autre. Il assura qu'elle désiroit sincèrement la paix, et même

ardemment; qu'elle étoit persuadée que le Roi ne la souhaitoit pas moins sincèrement; et, se servant d'une citation latine, il dit : *Ex duabus igitur gentibus faciamus unam gentem amicissimam.* Il ajouta que Buys étoit près d'arriver, nonobstant ce que la Reine avoit fait dire pour le retenir en Hollande. « Je ne « suis pas fâché, dit Oxford, qu'il apprenne de la « bouche même de la Reine à quel point elle désire « la paix : elle exprimera ses sentimens avec une fer- « meté qui ne permettra pas de douter de sa résolu- « tion. Je m'en rapporte à ce que M. de Saint-Jean, « que vous allez voir ici, vous en dira : il doit aussi « vous instruire des mesures prises pour ouvrir les « conférences. Enfin assurez le Roi que Sa Majesté « sera contente de nous; et nous espérons qu'elle « voudra bien aussi nous rendre satisfaits. »

Le grand trésorier étant sorti, Saint-Jean, qui venoit d'entrer, dit à Ménager que le comte de Stafford, ambassadeur d'Angleterre en Hollande, avoit pris congé de la Reine pour retourner à son poste; qu'il seroit en mer en deux jours au plus tard, et qu'immédiatement après son arrivée à La Haye il communiqueroit au pensionnaire de Hollande les propositions générales de la France pour la paix; qu'il lui diroit que la Reine les trouvoit raisonnables; que la résolution étoit prise d'exclure toute ville de la province de Hollande pour y tenir les conférences; qu'on proposoit donc Nimègue, Utrecht, Liége, Aix-la-Chapelle, pour choisir entre ces villes celle où l'on établiroit le lieu de l'assemblée des ministres plénipotentiaires.

Saint-Jean apprit à Ménager que la Reine avoit déjà

désigné les siens. « Le premier, dit-il, est Robinson,
« évêque de Bristol, garde du sceau privé : c'est un
« bon anglican, bon négociateur, honnête homme,
« flegmatique; il a résidé pendant trente-deux ans
« dans les cours du Nord, et pacifié les troubles entre
« la Suède et le Danemarck. Le second est le comte
« de Stafford, actuellement ambassadeur en Hol-
« lande : c'est un seigneur propre à brusquer une
« entreprise comme un colonel de dragons; il exé-
« cutera vivement les ordres de la Reine. Prior sera
« le troisième plénipotentiaire. Je ne vous dis rien
« de son caractère et de ses intentions; vous le con-
« noissez, et il est connu en France. J'aurai soin de
« dresser les ordres qui leur seront envoyés. Cessez
« un moment d'être ministre de France, soyez sim-
« plement témoin de notre bonne foi, et du désir
« sincère que nous avons de la paix; faites-en le rap-
« port fidèle à votre cour lorsque vous y retournerez;
« mais observez que nous ne pouvons nous départir
« des bienséances à l'égard de nos alliés. Nous en
« remplissons une en faisant partir en même temps
« que Stafford le comte de Rivers, expressément
« pour assurer le duc de Hanovre que nous voulons
« maintenir la succession dans la ligne protestante.

« Nous ne pouvons aussi nous dispenser de faire en
« sorte que la Hollande et que l'Empire obtiennent
« une barrière sûre et raisonnable, telle que le Roi a
« bien voulu la promettre.

« Un troisième point que nous avons fort à cœur
« est la possession et la jouissance des avantages sti-
« pulés pour l'Angleterre par les articles que le Roi
« nous a accordés.

« Plutôt que de céder sur ces trois points, il fau-
« droit nous résoudre à voir ce pays misérablement « désolé pour subvenir aux frais de la continuation « de la guerre; mais nous espérons que ce qui a été « promis sera ponctuellement exécuté. Il est donc « nécessaire que la France soit ferme et facile : ferme « pour tenir tête aux Hollandais s'ils contestent les « avantages promis à l'Angleterre, facile sur certains « articles qu'il conviendra d'accorder pour le bien de « la paix. »

Ménager se récria sur cette facilité, persuadé que les Hollandais en abuseroient comme ils avoient déjà fait tant de fois. « Ils sont avertis, répondit Saint-« Jean : nous leur avons déclaré et souvent répété « qu'après les dépenses excessives que l'Angleterre « a faites, elle se croit en droit de former et de fixer « leur barrière prétendue. Il n'est pas de notre inté-« rêt qu'elle soit ni si étendue ni si forte. Enfin éloi-« gnons et supprimons tout détour ordinairement at-« taché aux négociations; allons au but. Il est ques-« tion de faire la paix, et de la faire promptement, « et d'éviter les frais d'une nouvelle campagne. Nous « sommes assurés de notre parlement : il agira de « concert avec la Reine. Elle a commandé au comte « de Stafford de demander aux Etats-généraux les « passe-ports nécessaires pour les plénipotentiaires « que le Roi nommera, et de les envoyer en France « par un courrier exprès. »

Les adieux faits, Saint-Jean apprit à Ménager que cette princesse avoit donné ordre de faire embarquer un messager d'Etat dans le bâtiment destiné à le porter à Calais; qu'elle avoit jugé cette précaution né-

cessaire pour éviter les contre-temps: que ce même messager attendroit à Calais les réponses du Roi, pour les apporter à Londres.

Après que Saint-Jean fut sorti, Prior demeuré seul avec Ménager fit l'éloge du grand trésorier : il loua son zèle pour la paix, sa fermeté, la manière intrépide dont il avoit soutenu et combattu les contradictions du conseil, et déterminé la résolution de la Reine au point d'imposer silence à quiconque auroit osé contredire ses sentimens. Enfin il assura que cette princesse en désiroit si véritablement la conclusion, qu'elle proposeroit Douvres ou même Londres pour y tenir les conférences, si les Hollandais étoient assez mal conseillés pour former de mauvaises difficultés.

Le grand trésorier et Saint-Jean ne se contentèrent pas des assurances verbales qu'ils avoient données à Ménager de la sincérité des intentions de la Reine : ils répétèrent encore les mêmes protestations dans les lettres qu'ils écrivirent, à l'occasion de son retour en France, au ministre du Roi chargé des affaires étrangères. Ils entretinrent depuis secrètement ensemble une correspondance directe pendant le cours de la négociation de la paix à Utrecht. Le grand trésorier prévoyoit que cette correspondance en temps de guerre lui seroit peut-être un jour imputée comme un crime, en sorte qu'il ne voulut pas que Ménager fût instruit de la lettre qu'il avoit écrite. Il la remit à l'abbé Gautier, et le chargea très-expressément de demander de sa part que le Roi seul en eût connoissance.

Ce ministre, dont le crédit étoit alors au plus haut degré auprès de la Reine sa maîtresse, obtint d'elle, comme un plaisir qu'elle feroit au Roi, d'accorder au

maréchal de Tallard la permission d'aller en France, et d'y séjourner sur sa parole pendant quatre mois, pour donner ordre à ses affaires domestiques.

Il avoit été conduit prisonnier en Angleterre après la malheureuse bataille d'Hochstedt. La ville de Nottingham lui fut donnée pour prison. Il y jouissoit de la seule liberté de se promener et de chasser aux environs de cette ville, obligé cependant d'y retourner coucher : il étoit d'ailleurs observé de si près, qu'il sentoit toute l'étendue de sa captivité. Plusieurs officiers pris à la même occasion, et transportés en Angleterre, avoient obtenu la permission de passer en France, et d'y demeurer sur leur parole. Le duc de Marlborough s'étoit presque engagé en 1709, lors des conférences de La Haye, de procurer la même grâce au maréchal de Tallard; mais, après la rupture de ces conférences infructueuses, le gouvernement d'Angleterre continua d'user à son égard de la même rigueur. On craignoit son esprit, sa pénétration, et que, malgré les précautions prises pour lui ôter toute connoissance de l'état de l'Angleterre, il ne fût trop bien instruit de l'intérieur de ce royaume : plus on le croyoit capable d'entamer et de conduire une négociation secrète, plus on eut d'attention et de sévérité à lui retrancher les moyens d'y parvenir.

Il faut pardonner à ceux qui, touchés du vraisemblable, ignorant le vrai, ont répandu dans leurs Mémoires imprimés que le maréchal de Tallard, pendant sa prison en Angleterre, avoit fait les premières ouvertures de la paix : ce n'est pas la seule fausseté donnée pour vérité. L'abbé Gautier eut l'honneur de porter les premières paroles de la paix, et l'on doit

à sa mémoire la justice de louer sa sagesse, sa discrétion, les bons avis qu'il donna pendant le cours de la négociation, sans abuser de la confiance des ministres d'Angleterre.

A peine Ménager étoit-il parti de Londres, qu'on y reçut la nouvelle du désastre de l'escadre anglaise envoyée à la conquête du Canada. Le succès de cette expédition paroissoit si sûr à ceux du conseil de la Reine qui furent employés aux conférences, qu'ils ne se désistèrent jamais de la prétention de conserver Québec, persuadés que les Anglais en étoient alors en possession. Leur attente fut trompée : le chevalier Hill perdit sept vaisseaux de charge, avec vingt-cinq compagnies des meilleures troupes de celles qu'il avoit sous son commandement. Ainsi finit cette difficulté sur la possession de Québec.

Le comte de Stafford, qui partit pour la Hollande à peu près en même temps que Ménager retournoit en France, eut ordre de communiquer au Pensionnaire l'état de la négociation commencée à Londres, de l'informer de ce qui s'étoit passé entre les ministres de la Reine et Ménager; d'expliquer les raisons qui jusqu'alors avoient empêché cette princesse d'en faire part aux Etats-généraux; enfin il devoit dire que si elle s'étoit contentée de stipuler des conditions générales pour ses alliés, c'étoit uniquement par la seule considération de ne pas s'ingérer à décider de leurs intérêts et de leurs prétentions, et dans la vue de leur laisser l'entière liberté d'en traiter eux-mêmes aux conférences de la paix; que son intention étoit d'agir de concert avec ces mêmes alliés, sans ombre de séparation; et que, pour éviter

tout soupçon de leur part, elle avoit refusé de traiter la paix générale en Angleterre.

Stafford devoit assurer le Pensionnaire que la Reine sa maîtresse n'avoit stipulé en faveur de ses sujets aucun avantage au préjudice des Hollandais; que nulle offre de la part de la France ne l'engageroit à faire la paix, si elle n'obtenoit par le traité que la république de Hollande fût satisfaite sur les articles de la barrière, du commerce, et sur ses autres prétentions; que tant d'égards, joints à tout ce que l'Angleterre avoit fait pendant le cours de la guerre, justifieroient suffisamment la reine de la Grande-Bretagne, quand même elle croiroit de sa prudence de régler l'intérêt de ses sujets comme le premier point avant tous les autres articles de la négociation; que toutefois elle vouloit bien représenter seulement qu'elle pourroit justement se plaindre d'un procédé très-inégal de la part des Hollandais, s'ils continuoient à témoigner une injuste inquiétude de sa bonne foi et de sa conduite; que s'ils s'en rapportoient à son avis, elle leur conseilleroit de modérer leurs prétentions sur l'article de la barrière, et de composer pour en obtenir une partie raisonnable et suffisante pour la sûreté de l'Etat, plutôt que d'insister opiniâtrément sur le tout; qu'elle donneroit le même conseil aux Impériaux, soit à tels autres des alliés qui rappelleroient incessamment les préliminaires dressés en 1709, et rejeteroient toute proposition différente de ces articles; que si les Hollandais, fortement attachés à les soutenir, aimoient mieux continuer la guerre que de les abandonner, elle déclaroit que l'Angleterre n'étoit plus en état de soutenir un fardeau dont le poids,

inégalement porté par les alliés, l'accabloit, pendant que de tous côtés ils se relâchoient de leurs engagemens; qu'elle leur donnoit à choisir, ou de fournir régulièrement leur contingent, soit en troupes, soit en vaisseaux, ou de faire la paix.

Entre les villes que le Roi proposoit pour la traiter, la reine d'Angleterre avoit choisi Utrecht. Le comte de Stafford devoit en informer le Pensionnaire, le presser de déterminer ses maîtres à consentir au même choix, et à lui remettre les passe-ports pour les plénipotentiaires que le Roi nommeroit, en sorte que les conférences s'ouvrissent le 12 janvier de l'année suivante 1712.

La reine d'Angleterre avoit donné ordre à son ambassadeur d'envoyer ces passe-ports à Versailles sitôt qu'ils auroient été remis entre ses mains; car alors la confiance, si nécessaire à l'accomplissement d'un ouvrage aussi important que celui de la paix, étoit réciproquement établie entre les ministres de France et ceux d'Angleterre. Elle déplaisoit infiniment aux ennemis de toute union, particulièrement à ceux qui avoient en Hollande le plus de part à l'administration de la République : ils étoient peu disposés à faciliter l'envoi des passe-ports aussi diligemment que la reine de la Grande-Bretagne s'en étoit flattée; mais ce retardement suspendoit seulement l'ouverture des conférences, et ne rompoit pas la négociation. On voulut en Hollande profiter, s'il étoit possible, de l'intervalle qu'il laissoit, pour essayer de jeter la défiance entre la France et l'Angleterre, et rompre entre elles toute intelligence. On répandit et l'on fit passer le bruit à Londres qu'il étoit question de renouer une négocia-

tion secrète entre la France et la Hollande, le Roi connoissant parfaitement que cette voie étoit la seule qui devoit conduire à la paix.

Les ministres anglais en eurent quelque inquiétude ; mais elle fut dissipée par les ordres envoyés à l'abbé Gautier. Il étoit demeuré à Londres seul chargé de la négociation depuis le départ de Ménager. Sa Majesté lui fit écrire d'assurer de sa part Oxford et Saint-Jean que tant d'artifices mis en usage de la part des ennemis communs étoient incapables d'ébranler sa fermeté ; qu'elle persistoit dans ses sentimens, seuls convenables au bien général de l'Europe ; qu'elle s'assuroit par cette raison d'une égale fermeté de la part de la Reine et de la Grande-Bretagne. Gautier, rappelant la conduite que les Etats-généraux avoient tenue dans les négociations précédentes, n'eut pas de peine à faire voir qu'ils ne méritoient pas que le Roi eût pour eux la moindre complaisance, et que ce seroit beaucoup faire que de leur accorder les avantages que le bien de la paix ne permettoit pas de refuser aux instances que la reine de la Grande-Bretagne feroit en leur faveur.

Il fit convenir ces ministres que c'étoit de la part des alliés que le Roi devoit recevoir un équivalent de la démolition de Dunkerque, proportionné au préjudice que la France souffriroit de cette importante démolition, uniquement accordée aux instances de cette princesse, et comme la preuve la plus essentielle de l'amitié du Roi pour elle. Cet équivalent déjà traité devoit être composé des places spécifiées en Flandre, dont les ennemis s'étoient rendus maîtres pendant la guerre.

Comme il ne restoit plus, dans les articles que Ménager avoit signés à Londres, que quelques difficultés légères au sujet des termes d'*Amérique sur la mer du Nord*, Gautier, suivant l'ordre qu'il en avoit, promit aux deux ministres anglais que ces termes seroient expliqués à leur satisfaction : il les assura l'un et l'autre de la confiance que le Roi prenoit en la droiture de leurs intentions, et confirma ces assurances par les lettres qu'il avoit reçues pour eux du secrétaire d'Etat, écrites par ordre de Sa Majesté. Ainsi les articles signés à Londres par Ménager furent tous approuvés; et sa négociation, recevant sa dernière perfection, servit de plan aux instructions que le Roi donna peu de temps après à ses plénipotentiaires pour la paix générale.

L'ouverture des conférences indiquées à Utrecht paroissoit prochaine, car elle étoit fixée au 12 de janvier, et l'on étoit alors à la fin du mois de novembre 1711. Mais la république de Hollande, ou pour mieux dire ceux de ce gouvernement qui désiroient la continuation de la guerre, avoient peine à changer de sentiment; c'étoit abandonner l'état où ils se croyoient élevés depuis quelques années d'arbitres de l'Europe, de maîtres de disposer des royaumes, et d'imposer des lois aux plus grands monarques : l'intérêt et la passion soutenoient ces idées flatteuses. Les préliminaires de 1709, ouvrage du pensionnaire Heinsius, étoient regardés comme une règle dont les Etats-généraux ne pouvoient s'écarter sans risquer la ruine de leur pays, et l'assujétissement de toute l'Europe à la puissance de la maison de France. Les discours ordinaires à La Haye rouloient communément sur la nécessité de faire

de nouveaux efforts, et de continuer la guerre plus vivement que jamais. On s'élevoit contre la conduite du nouveau ministère d'Angleterre, traitée hautement de perfidie ; on vouloit prévoir, et tout au moins faire croire aux peuples, que la plus saine partie de la nation anglaise forceroit les traîtres à renoncer à toute négociation de la paix. Buys, envoyé en Angleterre, étoit regardé comme une ressource ; on espéroit tout de ses pratiques secrètes, de ses manéges souterrains, encore plus que de ses discours.

La principale commission de ce député étoit de souffler le feu à Londres, et, par quelque voie que ce fût, de faire en sorte que le nouveau ministère fût changé. Il étoit si persuadé qu'il y réussiroit, que, croyant facilement ce qu'il désiroit avec ardeur, il avoit dit avant son départ que sitôt qu'il auroit entretenu la reine d'Angleterre en particulier dans son cabinet, elle ne laisseroit en place aucun de ses nouveaux ministres.

Le Roi, bien informé de ce qui se disoit à La Haye, leur fit communiquer les avis qu'il en recevoit, et demander quelle résolution prendroit la Reine leur maîtresse si les Etats-généraux persistoient à refuser ou à prolonger l'expédition demandée (1) par l'ambassadeur d'Angleterre.

L'expédient pour les punir, en cas de leur opiniâtreté à retarder les conférences, étoit de les ouvrir seulement entre les plénipotentiaires du Roi et ceux de la reine d'Angleterre, d'y régler de concert tous les articles de la paix générale, et de priver les Hollandais de l'autorité qu'ils prétendoient s'attribuer de

(1) *L'expédition demandée :* Celle des passe-ports.

régler le destin de l'Europe. Le Roi offroit de faire passer ses plénipotentiaires en Angleterre, si la reine de la Grande-Bretagne le désiroit. Sa Majesté offroit de plus que, lorsque toutes les conditions de la paix auroient été réglées dans ces conférences particulières, les Anglais jouiroient dès le même instant de toutes les prérogatives stipulées en faveur de la nation anglaise, suivant la convention que Ménager en avoit signée.

Vers le même temps, le comte de Peterborough passant à Francfort dit que l'Angleterre ne penseroit pas à la paix, si l'Empereur vouloit envoyer sur les bords du Rhin ou dans les Pays-Bas une partie des troupes qu'il avoit en Hongrie. On connoissoit le caractère de Peterborough, et la fertilité de son imagination, que la vérité ne contraignoit jamais. Il vouloit paroître instruit des secrets qu'on prenoit soin de lui cacher, et faire croire que la reine d'Angleterre et ses ministres ne se déterminoient que de concert avec lui, et suivant son avis. Son discours ne causoit ni inquiétude ni soupçon de la bonne foi des ministres de cette princesse : le Roi en fit seulement avertir le comte d'Oxford. La correspondance des lettres, établie entre les ministres de part et d'autre, s'entretenoit avec plus de liberté et moins de ménagement depuis la signature des articles convenus. Ménager avoit rapporté de Londres des passe-ports pour la sûreté des bâtimens qui portoient les courriers de Calais à Douvres, et revenoient ensuite de Douvres à Calais.

Comme il pouvoit cependant arriver que le comte d'Oxford et Saint-Jean, plutôt que de s'expliquer par

de longues dépêches, aimeroient quelquefois mieux instruire l'abbé Gautier de leurs intentions, et l'envoyer en France rendre compte de ce qu'ils lui avoient dit, le Roi lui avoit commandé de se conformer à ce qu'ils jugeroient à propos de lui prescrire, et de partir sitôt qu'ils le désireroient.

Ils ne différèrent pas à le prier de faire un nouveau voyage à Versailles, de se charger d'un mémoire qu'ils lui confièrent, et d'en rapporter la réponse.

Ce mémoire contenoit les éclaircissemens que le Roi avoit demandés à la reine d'Angleterre, soit au sujet des démarches qu'elle avoit faites en Hollande et de ce qu'elle pensoit des sentimens des Etats-généraux, soit à l'égard des intentions de cette princesse, et de ce qu'elle jugeoit à propos de faire pour fléchir l'indocilité de la république de Hollande, et ramener les esprits à des sentimens plus pacifiques. Il étoit spécifié que le comte de Stafford, arrivant à La Haye, avoit proposé d'ouvrir incessamment les conférences; que la réponse de l'Etat avoit été que les propositions de la France, communiquées par la reine de la Grande-Bretagne, n'étoient pas suffisantes; que l'Etat ne pouvoit s'avancer avant que de savoir l'effet que produiroient les remontrances que Buys avoit ordre de faire à cette princesse.

Ces prétendues remontrances étoient faites : l'objet en étoit d'exposer à la Reine que la République, prête à concourir à la paix générale, estimoit cependant que c'étoit trop risquer que d'ouvrir les conférences avant que les articles proposés par la France fussent expliqués plus particulièrement, et rendus plus spécifiques.

Le mémoire ajoutoit que la Reine, malgré ces représentations, persistoit constamment dans la résolution prise de faire ouvrir incessamment les conférences, sur le fondement des articles signés à Londres. Elle avoit donc répondu décisivement à Buys que ces articles contenoient généralement toutes les prétentions que les alliés pouvoient raisonnablement former, et que, jugeant qu'ils étoient spécifiques et suffisans, elle réitéroit les ordres qu'elle avoit donnés au comte de Stafford de presser l'ouverture des conférences, aussi bien que le choix de la ville où l'on s'assembleroit, et l'expédition des passe-ports pour les plénipotentiaires de France. Elle demandoit au reste, comme un moyen qu'elle croyoit nécessaire pour avancer le succès de ses bonnes intentions, que le Roi voulût bien l'aider, en lui confiant son secret sur les intérêts particuliers de chacun des alliés : son but étoit d'user de cette connoissance pour les faire entrer plus facilement dans la négociation générale. Elle espéroit s'en servir utilement, et réussir à l'avantage du bien public.

Elle souhaitoit donc que le Roi lui permît d'assurer les Hollandais, sans crainte d'en être désavouée, que Sa Majesté, en considération de la paix, rétabliroit en leur faveur le tarif de 1664, et qu'ils auroient une barrière telle que le Roi voudroit bien en confier le projet à la Reine. Cette princesse demandoit le pouvoir de promettre aussi, au nom du Roi, une barrière au duc de Savoie du côté de la France, sans préjudice des avantages que Leurs Majestés de concert lui procureroient du côté de l'Italie.

Ce prince étoit l'allié chéri de l'Angleterre, et ce-

lui que le ministère avoit le plus à cœur de favoriser. On étoit persuadé que si la république de Hollande et le duc de Savoie agissoient de concert avec la Reine pour faciliter la paix, il seroit aisé d'en aplanir bientôt les plus grandes difficultés, et de surmonter tout obstacle à sa conclusion.

Le mémoire ajoutoit, à la nécessité de satisfaire ces principaux alliés, celle de contenter aussi l'électeur de Brandebourg et le duc de Hanovre, de reconnoître les qualités que l'un avoit prise de roi de Prusse, l'autre d'électeur, qu'il s'étoit fait accorder par l'Empereur.

L'unique intention de la reine d'Angleterre, en demandant au Roi de telles marques de confiance, étoit d'employer les moyens qu'elle savoit être les plus sûrs pour abréger toute longueur de négociation : comme elle étoit persuadée que ses intentions en ce point s'accordoient parfaitement avec celles du Roi, elle l'étoit aussi qu'il ne seroit pas en peine de sa discrétion, dont elle renouveloit les protestations, et promettoit de réserver pour elle seule les confidences que le Roi voudroit bien lui faire, assurant qu'elle n'en useroit que pour le bien de la paix, si justement désirée de part et d'autre.

Ce mémoire, remis à l'abbé Gautier, fut accompagné des lettres que les deux ministres lui confièrent. Le comte d'Oxford, dans la sienne, se rapportoit au mémoire, principalement à ce que diroit celui qui s'en étoit chargé : il assuroit que la Reine sa maîtresse persisteroit constamment dans la résolution qu'elle avoit prise de faire tout ce qui dépendroit d'elle pour avoir une paix bonne et solide, en sorte que ni les

artifices des étrangers ni la passion domestique ne seroient capables de la faire changer de sentiment. « Elle s'en est, ajoutoit-il, expliquée à Buys, se re-« mettant à la réponse finale que le comte de Stafford « devoit rendre de sa part en Hollande. J'ose ajouter « (*termes du grand trésorier*) que quelques diffi-« cultés qu'y trouvent les serviteurs, vous les verrez « d'une fermeté et constance à faire accomplir les « résolutions et la piété de leur reine. »

Oxford assuroit que la Reine sa maîtresse avoit été très-sensible à l'offre que le Roi lui avoit faite d'envoyer ses plénipotentiaires en Angleterre pour y traiter la paix. Il jugeoit cependant que les propositions contenues dans le mémoire dont l'abbé Gautier étoit porteur produiroient plus certainement l'effet que Sa Majesté désiroit, et que les conférences s'ouvriroient sans délai. A son égard, il feroit très-mal sa cour à la Reine, s'il ne faisoit tout ce qui dépendroit de son pouvoir pour cultiver l'amitié et la bonne correspondance dont dépendoient la liberté et le repos de l'Europe.

Les termes de la lettre que Saint-Jean écrivit à l'occasion du départ de Gautier n'étoient ni moins forts ni moins expressifs que ceux du comte d'Oxford : il se rapportoit comme lui au mémoire dont Gautier étoit chargé, aussi bien qu'à la relation qu'il feroit de l'état où se trouvoit l'affaire importante de la paix. Il assuroit de la sincérité de la Reine sa maîtresse, et n'oublioit rien pour mettre en tout leur jour les preuves qu'elle en avoit données jusqu'alors. Saint-Jean convenoit qu'en Angleterre comme ailleurs les malintentionnés travailloient de tout leur

pouvoir à semer et entretenir la défiance : toutefois, selon lui, on ne devoit pas être en peine de leurs efforts, puisqu'il ne dépendoit que du Roi de les rendre inutiles : il disoit que ce seroit le fruit des éclaircissemens demandés à Sa Majesté, et qu'elle avoit bien voulu promettre; qu'ils dissiperoient les nuages; et que les ministres de la Reine useroient de ses lumières avec tant de retenue, que si le Roi vouloit comme autrefois offrir un plan de préliminaires spécifiques, la Reine ne voudroit jamais le communiquer à ses alliés. Ainsi les éclaircissemens que Gautier devoit apporter à Londres étoient d'autant plus désirés, que lorsqu'ils seroient arrivés Saint-Jean répondoit que le parlement, prêt à s'assembler, se porteroit à la paix autant qu'il s'étoit jamais porté à la guerre.

La sincérité de ce ministre, déjà connue, ne laissoit pas lieu de douter qu'il n'écrivît ce qu'il pensoit en effet des dispositions de la nation anglaise : mais quoique la paix fût désirée en Angleterre, le crédit de ceux qui la traversoient n'étoit pas encore anéanti; leur intérêt particulier les animoit autant que leur passion contre le nouveau ministère, qu'ils espéroient renverser s'ils parvenoient à prolonger la guerre.

Buys et les autres ministres des alliés fondoient leurs espérances sur cette animosité des wighs contre les nouveaux ministres.

Le premier, avant que de partir de La Haye, s'étoit vanté que la Reine ne résisteroit pas un moment à ses éloquentes représentations. L'événement avoit trompé ses espérances, et c'étoit de la bouche même de cette princesse qu'il avoit entendu qu'elle vou-

loit la paix, et voir au plus tôt cesser les oppositions que les Hollandais formoient encore à l'ouverture des conférences. Il n'avoit pas été plus content des réponses du grand trésorier, principal ministre, conformes à la déclaration de la Reine sa maîtresse. Buys étoit encore mal satisfait que le grand trésorier lui eût reproché que depuis cinq ans la république de Hollande manquoit à ses engagemens, et ne satisfaisoit point à la part qu'elle étoit obligée de fournir, suivant le traité de la grande alliance. A ce reproche, Oxford avoit ajouté une question embarrassante et fâcheuse. « Vos maîtres, dit-il à Buys, sont-ils en état « de réparer le passé, et de satisfaire désormais à « leurs engagemens ? »

La vanité du ministre hollandais avoit succombé à cette question. Forcé par la vérité, il avoit avoué qu'il étoit impossible à sa république de remplir désormais ses obligations : ainsi, désespérant de persuader par la raison, qui n'est bonne qu'autant qu'elle est soutenue par la vérité, il eut recours à d'autres moyens, et se confirma dans la pensée qu'il ne réussiroit qu'en se livrant absolument aux wighs, et se liant étroitement avec les ministres étrangers, mécontens du gouvernement.

Un des principaux étoit alors le comte de Galas, ministre de l'Empereur, mais admis et reconnu à la cour d'Angleterre sous le titre d'ambassadeur de l'archiduc, comme roi d'Espagne. Il passoit pour homme sage, et pour un des plus éclairés de ceux que la cour de Vienne employoit dans les pays étrangers. Le séjour qu'il avoit fait à Londres suffisoit pour connoître l'esprit du gouvernement, le crédit et le caractère de

ceux qui avoient le plus de part à l'administration des principales affaires, et le génie de la nation. Toutefois il se trompa : mais il est nécessaire, pour connoître ses erreurs, de remonter à l'année 1710, et d'exposer de quelle manière se conduisit ce ministre, dont on vantoit la prudence et les lumières.

Galas, accoutumé à voir toute l'autorité entre les mains des wighs, crut toujours que leur crédit étoit inébranlable; en sorte que lorsqu'on l'avertit cette même année de la destitution prochaine de Sunderland et de celle de Godolfin, dont elle seroit suivie, il n'ajouta foi à ces avis qu'après que l'événement les eut vérifiés. Il traita de même de fausse prédiction l'avertissement qu'on lui donna de la dissolution prochaine du parlement, et de la convocation d'un nouveau dont les membres dépendroient de la cour et du nouveau ministère. Enfin, prévenu que l'Angleterre, animée à la continuation de la guerre plus que nul autre des alliés, ne se désisteroit jamais de ses engagemens, il ne put se persuader qu'elle changeât de maximes, quand même les torys, directement opposés à celles des wighs, se maintiendroient possesseurs paisibles du ministère. Il ne pouvoit croire aussi que la faveur de la Reine fût suffisante pour les y placer et les y conserver. Il voyoit le parti contraire encore maître des grandes charges et de l'argent du royaume : il jugeoit que c'étoient de fortes entraves dont il seroit bien difficile à cette princesse de se dégager, nonobstant son inclination pour les torys, et les leçons qu'elle recevoit d'Harley dans les conférences secrètes qu'il avoit avec elle. Galas dédaigna les manéges d'un homme qu'il appeloit indigne, et de basse fortune.

Plusieurs wighs, ainsi que Galas, regardoient comme sans fondement les bruits d'un changement total et prochain : ils étoient cependant trop importans pour les négliger absolument. Il fut donc résolu entre eux que, pour dissiper l'orage qui grossissoit, les ministres des alliés résidant à la cour d'Angleterre demanderoient tous à leurs maîtres des ordres précis de représenter vivement à la Reine qu'elle ne pouvoit changer ses ministres sans faire un tort considérable à la cause commune.

Le comte Maffei étoit alors à Londres, en qualité d'envoyé du duc de Savoie. Ministre d'un prince habile, il n'étoit pas moins fin, moins adroit que son maître : il avoit été long-temps employé en la même qualité d'envoyé auprès du feu roi Guillaume. Son expérience, et la connoissance particulière qu'il avoit du génie des Anglais, suffisoient pour lui faire comprendre qu'il n'étoit et ne devoit être du goût d'aucun prince, ni de son service ni du bien de son Etat, que le choix ou l'exclusion de ses ministres dépendît de l'affection ou de la haine, bien ou mal fondée, d'une puissance étrangère. Maffei, suivant ses lumières, refusa donc d'entrer dans l'association proposée.

Les changemens se firent ainsi qu'il a été précédemment rapporté : alors Galas, persuadé que la Reine ne résisteroit pas à ses représentations, obtint une audience de cette princesse, et lui parla avec tant de vivacité, que les nouveaux ministres, qu'il attaquoit personnellement, auroient dès-lors demandé à l'Empereur de désavouer son indiscrétion, et de le rappeler, s'ils eussent cru être assez affermis pour hasarder une pareille démarche.

Galas jugea qu'ils ne lui pardonneroient pas celle qu'il avoit faite; et quoiqu'il pût interpréter favorablement la réponse gracieuse qu'il reçut de cette princesse, il supplia l'archiduc de lui accorder et son congé et le gouvernement de Limbourg, comme un prétexte honorable de cacher la cause véritable de son rappel. Il obtint l'un et l'autre, et le comte de Kinski fut nommé pour lui succéder en Angleterre. Un tel changement ne convenoit pas aux wighs : ils avoient plus d'un dessein. Les représentations faites ne suffisoient pas : ils croyoient le séjour de Galas à Londres nécessaire à l'accomplissement parfait de leurs projets. Ils s'adressèrent donc au prince Eugène, lui représentèrent les suites fatales du rappel de cet ambassadeur dans une conjoncture si critique : ils déclarèrent que comme ils avoient une confiance entière en Galas, il étoit de l'intérêt de l'Empereur de le laisser en Angleterre. Ils obtinrent donc qu'il demeureroit à Londres jusqu'à nouvel ordre.

L'empereur Joseph vivoit encore. Le roi d'Espagne avoit perdu la bataille de Saragosse, et l'on croyoit que l'archiduc ne trouveroit plus d'obstacle capable d'arrêter ses progrès. Galas, persuadé que ce prince recueilleroit incessamment le fruit de sa victoire, voulut sonder si cet événement, si décisif en apparence, n'inspireroit pas à Harley des sentimens plus favorables à la maison d'Autriche. Il fut content des paroles du ministre anglais, mais si mal satisfait de la réalité, qu'il écrivit à Vienne que Harley étoit un fourbe, ennemi dans le fond de la cour impériale. Il crut cependant qu'il étoit à propos de le ménager aussi bien que les nouveaux ministres, puisqu'il ne

pouvoit parvenir à les détruire. Comme il n'en perdoit pas encore l'espérance, ces ménagemens furent portés si loin qu'ils alarmèrent les wighs, au point que Marlborough et Godolfin vinrent ensemble trouver Galas, et lui demander raison d'un tel changement de conduite, et de ses égards pour des gens d'un jour qui ne seroient jamais ses amis, gens uniquement occupés de leurs intérêts sordides, prêts à sacrifier la cause commune à la France lorsqu'ils se croiroient assez affermis pour lever le masque, et cesser de feindre un reste d'attachement aux puissances confédérées; car il n'y avoit pas lieu de douter, selon eux, que les nouveaux ministres n'eussent déjà lié une correspondance secrète avec la France. Mais ils n'en étoient pas encore au but qu'ils se proposoient : avant qu'ils y parvinssent, on pourroit mettre de terribles obstacles au succès de leurs desseins.

Les promesses de deux hommes illustres tels que Marlborough et Godolfin ranimèrent Galas, et l'excitèrent à faire tout ce que son devoir, la justice, dirent-ils, et la saine politique demandoient de lui pour appuyer tout ce que les amis de son maître entreprendroient pour le bien commun de la grande alliance. Il s'engagea plus étroitement que jamais avec les wighs, entra dans leurs projets, et promit tout, avec d'autant plus de facilité qu'il avoit reconnu beaucoup de froideur pour lui de la part des nouveaux ministres, bien instruits de ses liaisons particulières avec le parti contraire à la cour.

Il fut donc question de dresser des projets pour la continuation de la guerre. Galas promit de présenter

au nom de l'Empereur ceux que Marlborough et Godolfin lui remettroient. Ils devoient être si plausibles, la facilité des succès si clairement démontrée, que les nouveaux ministres n'oseroient les contredire; et s'ils avoient le front de s'y opposer, une telle résistance à des moyens certains et évidens de réduire la France feroit tomber la haine générale de la nation anglaise sur les mauvais conseillers de la Reine.

Leurs ennemis, pour les rendre odieux, supposoient une négociation qui n'étoit pas encore entamée; car elle ne le fut, et les premières paroles très-générales ne furent portées par l'abbé Gautier, qu'au mois de janvier 1711 : on étoit alors vers la fin de l'année 1710. Aussi les ministres anglais, qui désiroient la paix, instruits que quelques-uns des alliés ne la désiroient et n'en avoient pas moins de besoin que l'Angleterre, craignoient que quelqu'un d'eux ne prévînt la Reine leur maîtresse, et n'obtînt, par un empressement intéressé, la récompense que le Roi ne refuseroit pas à celui qui se détacheroit le premier de l'alliance commune.

Le duc de Savoie, le mieux traité de tous, étoit le plus suspect à la cour de Vienne. Plus elle lui avoit accordé d'avantages, pressée par l'Angleterre et par la Hollande, plus elle soupçonnoit sa bonne foi, et les démarches secrètes qu'il feroit peut-être pour obtenir, par des traités contraires, que les conditions qu'il avoit arrachées de l'Empereur lui fussent confirmées. Galas avoit un ordre particulier d'observer très-exactement les pas de Maffei, et les propositions qu'il pourroit faire à la cour d'Angleterre.

Tous les alliés devenoient suspects à la cour de Vienne, persuadée que leur vue principale étoit d'obtenir des traitemens favorables, à proportion de leur empressement à se détacher de la grande alliance. La défiance n'étoit pas moindre à l'égard du roi de Portugal que du duc de Savoie, et Galas ne cessoit d'écrire à Vienne qu'il y avoit une négociation secrète entre la France et l'Angleterre. Il n'en étoit cependant pas question, et l'abbé Gautier n'avoit pas encore été envoyé en France. Malgré ces défiances, il ne découvrit ni les premiers voyages de Gautier, ni celui que Prior fit à Fontainebleau au mois de juillet 1711.

L'agitation du ministre allemand convenoit aux wighs; ils n'oublioient rien pour l'entretenir. Le comte de Stafford eut permission en 1710 de passer de Hollande en Angleterre pour ses affaires particulières. Ce fut pour Galas un nouveau sujet d'inquiétude : il ne douta pas que Stafford, sous prétexte de ses affaires particulières, ne fût venu à Londres pour y recevoir les instructions secrètes et verbales que les nouveaux ministres lui donneroient pour un traité de paix à faire séparément avec la France. Enfin il assura positivement les ministres de l'Empereur à Vienne et en Hollande que c'étoit de concert avec la France que les Anglais formoient une entreprise sur le Canada, qu'il supposoit cédé à l'Angleterre par un article du traité de paix.

Ces avis, si mal fondés, étoient ordinairement accompagnés de déclamations outrées contre la perfidie de l'Angleterre. Ceux qu'il accabloit des noms les plus odieux étoient le comte d'Oxford et Saint-

Jean; et, selon lui, ce qu'on pouvoit penser de plus favorable pour eux se réduisoit à croire que s'ils ne trahissoient pas leur patrie, ils étoient au moins très-inférieurs à leurs prédécesseurs, puisqu'ils se sentoient accablés du poids d'une guerre que les autres avoient soutenue avec gloire pendant le cours de leur ministère.

Les libelles composés à Londres étoient ramassés avec soin, et envoyés en Hollande et en Allemagne, où ils étoient imprimés.

Les premières propositions de paix étoient faites, et la négociation réellement entamée, lorsque l'empereur Joseph mourut au mois d'avril 1711. Cet événement imprévu déconcerta les projets de guerre, mais sans changer l'animosité de ses partisans. Galas se préparoit à faire sur le papier une longue énumération des forces de son nouveau maître; mais son projet ne fut pas approuvé du comte de Sinzendorff, qu'il avoit consulté avant que de présenter à la reine d'Angleterre l'état prétendu des troupes de l'archiduc, montant, selon lui, à quatre-vingt mille hommes.

Il crut devoir changer de conduite à l'égard du conseil d'Angleterre, principalement dans une conjoncture où l'archiduc avoit besoin de l'assistance de la reine de la Grande-Bretagne et de ses alliés pour obtenir la dignité impériale.

Ce prince étoit alors dans l'embarras du parti qu'il prendroit, ou de passer en Allemagne, ou de continuer encore son séjour à Barcelone. Le premier parti convenoit à l'intérêt pressant qu'il avoit de se faire élire empereur. L'Impératrice sa mère, régente des

pays héréditaires de la maison d'Autriche, et le conseil de Vienne, le sollicitoient de se rendre au plus tôt dans ses Etats, et de laisser l'archiduchesse sa femme à Barcelone. Tous craignoient le succès des négociations que la France ne manqueroit pas de faire pour l'exclure d'une dignité devenue comme héréditaire dans sa maison.

L'archiduc, persuadé que c'étoit renoncer à l'Espagne que d'en sortir lorsque l'état des affaires de son compétiteur étoit infiniment supérieur aux siennes, ne pouvoit se résoudre à lui laisser le prix de la guerre et celui de la victoire, en lui abandonnant l'Espagne pour obtenir la couronne impériale. Il remit cependant à la décision de la reine d'Angleterre le parti qu'il auroit à prendre, et son ambassadeur chercha pour lors à se réconcilier avec les ministres. C'étoit à peu près dans le temps que Prior, envoyé en France, en revenoit, conduisant avec lui Ménager et l'abbé Gautier.

Le grand trésorier jugea qu'en ce moment il ne convenoit pas d'irriter Galas. L'affabilité toute nouvelle du ministre anglais trompa l'ambassadeur, et le séduisit au point qu'il assura son maître que l'esprit du ministère étoit entièrement changé; qu'il n'étoit plus question de paix avec la France; que le trésorier commençoit à parler de faire une autre campagne. Enfin Galas, désavouant tout ce qu'il avoit précédemment écrit, et toujours mal informé, s'excusoit de l'avis qu'il avoit donné d'un traité secret avec la France, et se justifioit sur ce que son devoir l'obligeoit de rendre compte de ce qu'il entendoit dire. Il se vit bientôt dans la nécessité de faire une apologie différente. Les con-

férences de Ménager avec les ministres d'Angleterre, les conditions proposées et convenues, ne demeurèrent pas long-temps secrètes : il fallut alors prendre un autre ton. Galas protesta que son maître mourroit l'épée à la main, plutôt que d'abandonner ses prétentions sur l'Espagne, et de se contenter de la partie de l'Italie dont il étoit actuellement en possession. Galas ne trouvoit d'autre parti à prendre pour l'archiduc que de protester et contre la paix, et contre toute assemblée à former et pour la traiter et pour la conclure. Ainsi les protestations étant son unique ressource, il vouloit que le duc d'Hanovre en fît une; que les autres princes de l'Empire suivissent son exemple : et si ces démarches étoient sans effet, il pensoit que le temps qu'il falloit gagner pourroit au moins produire des incidens capables de changer la face des affaires en Angleterre.

Un des incidens qui devoit arriver comme imprévu étoit depuis quelque temps médité par les ennemis du gouvernement. L'événement en étoit fixé au mois de novembre, et le ministre de l'archiduc l'attendoit comme un de ces cas merveilleux produits par les ressorts d'une politique raffinée. L'exécution, concertée dès le mois de mai précédent, s'étoit trouvée alors impossible. Elle devoit se faire le jour qu'on observeroit à Londres la ridicule cérémonie de promener en pompe dans les rues de la ville, et de brûler ensuite, l'effigie du Pape; espèce de fête qui rassemble des gens de toute espèce, toujours prêts à exciter le désordre, le pillage et la sédition. A cette occasion, les mécontens se proposoient de soulever le peuple, et d'attribuer à sa fureur les moyens qu'elle leur prête-

roit de se venger cruellement de leurs ennemis, et de renverser le gouvernement.

Pendant que Galas se flattoit de ces espérances, il reçut du bureau de la secrétairerie d'Etat les articles signés entre Ménager et les deux secrétaires d'Etat d'Angleterre. Si ces articles l'irritèrent, il ne fut pas moins irrité de la manière dont les ministres anglais les lui communiquèrent, enveloppés d'une simple feuille de papier, sans lui marquer verbalement ni par écrit de quelle part ils lui étoient envoyés. Il les fit imprimer, et crut se venger. L'imprimeur, menacé de la prison, déclara qu'il les avoit reçus de Galas avec ordre de les imprimer. Alors les ministres se crurent dispensés de toutes mesures à son égard, et représentèrent à la Reine leur maîtresse qu'il étoit de son service de faire sortir au plus tôt de son royaume un homme qui abusoit de son caractère pour y tramer des pratiques criminelles.

La Reine eut peine à se rendre à leurs instances. Elle considéroit Galas, et l'estimoit homme d'honneur : d'ailleurs elle croyoit que ce seroit une espèce d'affront fait à l'archiduc, et comme une rupture, de faire ainsi sortir d'Angleterre le ministre de ce prince. « Peut-être, dit-elle, est-il faussement accusé de plu- « sieurs faits graves dont il n'est pas coupable. »

Saint-Jean l'éclaircit, et prouva que les accusations étoient fondées sur la vérité. La Reine ordonna donc d'interdire sa cour à Galas, de lui déclarer que ses ministres n'auroient désormais avec lui nulle communication, et d'en avertir l'archiduc.

En exécution de l'ordre de la Reine, le maître des cérémonies, faisant en Angleterre la fonction d'intro-

ducteur des ambassadeurs, lui déclara que la Reine, offensée de sa mauvaise conduite, vouloit qu'il s'abstînt de paroître à la cour, et de faire aucune fonction de ministre public, puisqu'elle ne le regardoit plus comme en ayant le caractère. Il demanda s'il pouvoit savoir les motifs de cette sévérité, et ce qu'il avoit fait pour la mériter : l'introducteur répondit qu'on auroit soin d'en informer son maître.

Ces faits précédèrent l'arrivée de Gautier à Versailles. Il rendit compte et des circonstances dont il étoit instruit, et de ce qu'il savoit de l'état présent de l'Angleterre.

Buys, traité à cette cour plus favorablement que Galas, n'y faisoit pas de plus grands progrès : la reine d'Angleterre lui avoit déclaré qu'elle vouloit la paix, et qu'on ouvrît incessamment les conférences pour y travailler sérieusement. Ce n'étoit ni l'objet du voyage de Buys, ni le succès qu'il s'en étoit promis : il s'étoit flatté de rompre absolument toute négociation, ou s'il ne pouvoit y parvenir, d'employer tant de voies pour détruire le nouveau ministère, qu'en le renversant il parviendroit au moins à prolonger la guerre. On ne parloit à La Haye que de la continuer plus vivement que jamais. Les déclamations contre les ministres de la reine Anne étoient sans bornes : on les décrioit comme traîtres à la patrie aussi bien qu'à ses alliés, comme gens corrompus par l'argent de la France ; et Buys à Londres n'en parloit ni plus discrètement, ni avec plus de vérité. Tous les mécontens, soit wighs, soit étrangers, étoient bien reçus chez lui ; il prenoit soin de les y attirer, et remplissoit parfaitement la mission principale qu'il avoit reçue de souffler le feu,

et de tout entreprendre, soit pour ruiner les nouveaux ministres, soit pour rétablir leurs adversaires en possession du gouvernement. Sa liaison intime et principale étoit Bothmar, envoyé du duc d'Hanovre.

Ce prince, alors héritier présomptif de la couronne d'Angleterre, regardoit le parti des wighs comme l'appui principal de la succession établie dans la ligne protestante, dont le premier fruit devoit être en sa faveur et celle de sa maison.

Les wighs, de leur part, attendoient impatiemment son règne, comme le moment où, devenus supérieurs à leurs ennemis, ils reprendroient sans contradiction toute l'autorité que les torys leur avoient enlevée. Mais l'union, les démarches et les instances des ministres étrangers ne suffisoient pas pour procurer ce changement avant que le duc d'Hanovre parvînt à la couronne d'Angleterre; cet instant désiré dépendoit de la vie de la Reine, et par conséquent il étoit incertain : il falloit donc, pendant qu'elle régnoit encore, donner plus de poids aux représentations faites jusqu'alors inutilement. Le parti contraire au gouvernement imagina, pour les appuyer, d'appeler à Londres un général fameux par les services signalés qu'il avoit rendus aux alliés pendant le cours de la guerre. Ils invitèrent donc le prince Eugène, et le pressèrent de venir à leur secours. Le duc de Marlborough lui persuada de passer incessamment à Londres. Bothmar crut lui préparer les voies en présentant, au nom du duc d'Hanovre, un mémoire à la reine de la Grande-Bretagne pour la détourner de toute négociation avec la France séparément de ses alliés, et sur d'autres fondemens que celui des préliminaires proposés en 1709.

Dieu, maître de la durée comme des événemens de la guerre, ainsi que du retour de la paix, avoit fixé le terme de l'une et de l'autre. Il approchoit, et les hommes en vain se seroient opposés à l'ordre souverain de la Providence. Tant de manéges pour empêcher le rétablissement de la tranquillité publique ne servirent qu'à désunir les alliés : à mesure que la défiance entre eux s'introduisoit, la confiance au contraire s'établissoit et se fortifioit entre les ministres de France et d'Angleterre. Oxford, grand trésorier, et Saint-Jean, secrétaire d'Etat, étoient particulièrement chargés du détail et de la conduite de la négociation.

L'abbé Gautier, porteur des paroles réciproques, ne fut pas retenu long-temps à Versailles : le Roi lui fit remettre un mémoire servant de réponse aux questions faites par les ministres anglais, et contenant les éclaircissemens demandés au nom de la Reine leur maîtresse. Il pouvoit servir de canevas aux instructions que le Roi se proposoit de donner à ses plénipotentiaires pour la paix. C'étoit par conséquent une preuve incontestable de la confiance singulière que Sa Majesté prenoit en la sincérité de la reine de la Grande-Bretagne ; et véritablement cette princesse n'étoit plus regardée comme ennemie, mais comme une amie discrète, prudente, sûre, à qui l'on pouvoit s'ouvrir sans crainte, et comme incapable de trahir le secret, dont elle savoit cependant faire usage par degrés, et suivant que les conjonctures le demandoient.

Les principaux articles du mémoire portoient que le Roi consentiroit en premier lieu à donner aux Hollandais une barrière suffisante pour assurer la tran-

quillité de leur pays, aussi bien qu'à rétablir le commerce à leur avantage, si de leur part ils concouroient de bonne foi au rétablissement de la paix.

En second lieu, il étoit dit qu'avant que de régler cette barrière il étoit nécessaire de s'accorder sur la destination des Pays-Bas, et de régler à quel prince ils appartiendroient.

Le roi d'Espagne avoit cédé ces provinces à l'électeur de Bavière. Le Roi demandoit l'exécution d'un traité que lui-même avoit signé. Sa Majesté consentoit cependant, pour calmer toute inquiétude de la part des Hollandais, qu'ils eussent le droit de mettre et de tenir dans les places fortes des Pays-Bas des garnisons qui seroient payées et entretenues aux dépens du pays; ils auroient ainsi une double barrière, suffisante pour calmer raisonnablement toute crainte de la France. Dans cette vue, le Roi consentoit à laisser aux Etats-généraux Menin et Saverge, d'y ajouter encore Ypres et sa châtellenie, Furnes et le Furnembach.

Troisièmement, le Roi demandoit, pour l'équivalent de ces places, que les villes d'Aire, de Béthune, de Saint-Venant, de Bouchain, de Douay, et leurs dépendances, lui fussent rendues.

Quatrièmement, Sa Majesté confirmoit à l'égard de l'Angleterre la promesse de faire démolir tous les ouvrages des fortifications de Dunkerque, tant sur terre que sur mer. Elle spécifioit pour équivalent la restitution qu'elle demandoit des villes de Lille et de Tournay, avec leurs dépendances.

Le Roi confia cependant à la reine de la Grande-Bretagne qu'il se contenteroit de la restitution de la

ville et de la citadelle de Lille avec ses dépendances, et se désisteroit de celle de Tournay, plutôt que de retarder la paix en insistant opiniâtrément sur cette restitution.

Cinquièmement, une condition que le Roi avoit fort à cœur étoit celle du rétablissement de l'électeur de Bavière dans tous ses Etats, rang et dignités, avec la restitution parfaite de ce qui lui avoit été enlevé d'artillerie, meubles, pierreries, et généralement de tous ses effets.

Le Roi jugeoit que s'il étoit impossible d'obtenir en faveur de ce prince une restitution si juste, peut-être pourroit-on le porter à céder ses Etats et sa dignité d'électeur au prince son fils, lui donnant en même temps en mariage l'archiduchesse, fille aînée du défunt empereur Joseph; à condition toutefois que l'électeur auroit pour lui-même la souveraineté des Pays-Bas, et s'en contenteroit en échange de la Bavière, laissant aux Hollandais la garde des places fortes, et le pays chargé de l'entretien des garnisons.

D'autres équivalens proposés en faveur de l'électeur de Bavière n'ont servi qu'à faire voir l'extrême attention que le Roi donnoit aux intérêts d'un allié fidèle, dépouillé de ses Etats injustement, et contre les constitutions de l'Empire, en haine de son attachement à la juste cause de Sa Majesté, et du roi d'Espagne son petit-fils.

Comme il y avoit lieu de croire que si les Hollandais agissoient de bonne foi, et de concert avec l'Angleterre, ils auroient beaucoup de crédit sur le reste de leurs alliés pour le réglement des conditions de la paix, Sa Majesté voulut encore engager la répu-

blique de Hollande, par l'appât de son commerce, à seconder les demandes de l'électeur de Bavière. Le Roi promit pour cet effet d'accorder aux Hollandais le tarif de 1664, et l'exemption si désirée du paiement de cinquante sous par tonneau, s'ils contribuoient à procurer à ce prince une des conditions proposées en sa faveur. Au défaut de ces offices et du succès, le Roi se bornoit à leur accorder le tarif de 1699.

L'engagement que Ménager avoit pris et signé en faveur du duc de Savoie étoit confirmé : le Roi déclaroit de plus que, loin de s'opposer à l'agrandissement de ce prince en Italie, il croiroit du bien de cette partie de l'Europe qu'il unît encore le reste du Milanais à ce qu'il possédoit déjà de ce duché.

Sa Majesté voulut bien confier à la reine de la Grande-Bretagne et à ses ministres qu'en ce cas elle consentiroit sans peine à le reconnoître en qualité de roi de Lombardie. Elle insistoit sur la restitution d'Exilles et de Fenestrelle. Comme elle s'expliquoit sur les prétentions de tous ses ennemis, elle déclara par le même mémoire qu'elle ne feroit aucune difficulté de reconnoître en la personne de l'électeur de Brandebourg la qualité qu'il s'étoit attribuée de roi de Prusse; qu'elle en useroit de même à l'égard du neuvième électorat créé par l'Empereur en faveur du duc d'Hanovre : elle remettoit seulement l'un et l'autre traitement à la signature de la paix.

L'archiduc, revenu d'Espagne, et passé par l'Italie dans ses Etats héréditaires, avoit été élu empereur. Il fut couronné à Francfort le 22 décembre : ainsi la cérémonie du couronnement n'étoit pas encore faite

lorsque le mémoire fut remis à l'abbé Gautier. Le Roi voulut bien cependant s'engager à reconnoître lors de la paix ce prince en qualité d'empereur. Les autres conditions à son égard furent de lui rendre et à l'Empire le fort de Kelh, de raser ceux de Strasbourg construits sur le Rhin, de démolir les fortifications vis-à-vis Huningue, et généralement toutes celles qui étoient bâties ou élevées au-delà de ce fleuve.

La restitution de Brisach à l'Empereur étoit promise; le Fort-Mortier conservé à la France, si ce prince s'engageoit réciproquement à rendre au Roi Landau, ainsi qu'à rétablir dans leurs Etats et dignités les électeurs de Cologne et de Bavière.

Ces différens articles répondoient à chacune des questions faites au nom de la reine de la Grande-Bretagne. Ses ministres avoient demandé de sa part d'être instruits des intentions du Roi sur les conditions de la paix générale : ils avoient envoyé l'abbé Gautier pour obtenir et rapporter en Angleterre les éclaircissemens nécessaires pour la règle de leur conduite, et Sa Majesté ne doutoit pas qu'ils ne fissent un bon usage de ce qu'elle voudroit bien leur communiquer de ses secrets. Elle ne leur en fit aucun de ses desseins, et le mémoire remis à Gautier les informoit distinctement des points principaux qui composeroient l'instruction qu'elle se proposoit de donner aux plénipotentiaires qu'elle enverroit aux conférences d'Utrecht.

Il n'étoit pas nécessaire de faire observer à l'abbé Gautier, fort au fait de cette négociation, à quel point la Reine et ses ministres devoient être touchés

de la confiance dont le Roi leur donnoit des preuves si certaines : comme elle seroit bien remarquée de leur part, il eut ordre de leur dire que le Roi ne doutoit ni d'une confiance réciproque de la part de cette princesse, ni de leur discrétion à faire un usage prudent, et par degrés, de la connoissance qui leur étoit donnée. Comme il n'avoit à rendre compte de son voyage et des ordres qu'il avoit rapportés qu'au grand trésorier et à Saint-Jean, ils étoient aussi les seuls qu'il dût assurer et de l'estime du Roi, et de sa confiance dans une affaire si importante. Prior, dont le zèle pour la paix et le bien de sa patrie s'étoit distingué, ne devoit pas être oublié. Il étoit particulièrement nécessaire de leur faire entendre que s'ils trouvoient quelque obscurité soit dans les réponses dont il étoit porteur, soit dans celles qui leur seroient faites dans le cours de la négociation, ils seroient promptement éclaircis, et les difficultés aplanies, en se communiquant réciproquement et de bonne foi les doutes qu'on pourroit avoir de part et d'autre, doutes aisés à naître quand les négociateurs ne peuvent ni se voir ni se parler, et qu'à peine se trouve-t-il un agent pour porter les paroles.

On avoit entamé par ordre du Roi quelques négociations en Allemagne, avant que de pouvoir juger du progrès et des suites qu'auroit la négociation d'Angleterre. Le Roi, ferme dans la résolution d'agir d'un parfait accord avec la reine de la Grande-Bretagne, voulut que l'abbé Gautier dît aux ministres de cette princesse que ces négociations seroient suspendues si elle ne jugeoit utile au bien de la paix de les continuer, et même de concourir à les conclure.

Enfin Sa Majesté voulut entrer dans toutes les vues de la reine de la Grande-Bretagne, en instruisant directement le duc de Savoie de l'article que Ménager avoit signé à Londres en faveur de ce prince, et qu'elle avoit approuvé. Elle fit donc adresser au marquis de Saint-Thomas, alors principal ministre du duc de Savoie, la copie de cet article. Outre le paiement des frais du voyage de Gautier, le Roi récompensa ses peines par une gratification de six mille livres.

Peu de jours après son départ pour l'Angleterre, le comte de Stafford écrivit que les passe-ports des Etats-généraux pour les plénipotentiaires de France étoient enfin expédiés. On avoit compté en Angleterre qu'ils seroient remis à l'ambassadeur de cette couronne pour être envoyés au Roi; mais l'Etat voulut apparemment s'en faire un mérite auprès de la reine de la Grande-Bretagne, et Buys fut chargé de les présenter à cette princesse : il eut ordre en même temps de savoir d'elle-même ses intentions sur l'ouverture des conférences, et de remettre à sa décision le choix de la ville où elles se tiendroient.

Stafford souhaitoit La Haye préférablement à tout autre lieu : le Roi avoit exclu La Haye, et la reine d'Angleterre étoit entrée dans les justes raisons de cette exclusion, fondées principalement sur ce que le pensionnaire Heinsius seroit vraisemblablement nommé pour un des plénipotentiaires de la République, si la paix se traitoit à La Haye. Son crédit étoit connu aussi bien que ses sentimens, et son attachement aux articles préliminaires dont il étoit l'auteur. Les conférences se tenant ailleurs qu'à La Haye,

où le Pensionnaire est retenu par ses fonctions, il ne pouvoit remplir celle de plénipotentiaire, et s'absenter du lieu où réside le conseil de l'Etat.

Le Roi se souvenoit encore que lors de la paix de Riswick ses ambassadeurs, relégués à Delft, ignoroient souvent ce qui se passoit à La Haye entre les ministres des alliés : l'intention du gouvernement de Hollande auroit été de priver encore les plénipotentiaires de toute connoissance utile au bien de la négociation.

Le comte de Stafford fut désapprouvé en Angleterre d'avoir insisté sur le choix de La Haye; mais il agissoit si vivement pour avancer la paix, et suivoit si exactement les instructions de la Reine sa maîtresse, qu'il étoit juste en quelque sorte d'excuser ses instances, fondées apparemment sur l'intérêt personnel qu'il trouvoit à demeurer dans un lieu où sa maison étoit établie, et d'éviter la peine et la dépense de se transporter dans une autre ville : considérations légères en comparaison des affaires publiques, mais souvent plus puissantes sur les hommes que le bien des Etats, et le succès des affaires importantes dont ils sont chargés.

L'abbé Gautier, de retour à Londres le 26 novembre, informa les deux ministres des intentions du Roi, contenues dans le mémoire que Sa Majesté lui avoit fait remettre. Ils témoignèrent l'un et l'autre une égale satisfaction des réponses précises données à toutes les questions faites au nom de la Reine leur maîtresse. Cette princesse n'en fut pas moins contente lorsqu'ils lui en rendirent compte. Oxford et Saint-Jean l'écrivirent tous deux en France au ministre du

Roi : Oxford l'assura qu'ils faisoient tout ce qui étoit en leur pouvoir pour achever l'affaire tant désirée de part et d'autre; que la Reine avoit vu avec beaucoup de plaisir, par le dernier mémoire, la grande confiance que le Roi avoit en elle; qu'elle en feroit un bon usage pour engager plusieurs princes de l'alliance à régler leurs intérêts avant l'ouverture des conférences, particulièrement les Hollandais; que la Reine vouloit absolument finir l'ouvrage de la paix, nonobstant beaucoup de difficultés qu'elle trouvoit, tant de la part d'une partie de ses sujets, que de quelques-uns de ses alliés; qu'elle étoit ferme et constante dans sa résolution; qu'elle se promettoit que le Roi feroit en sorte que les difficultés ordinaires de traiter seroient abrégées, comme elle donneroit aussi des ordres précis à ses ministres de terminer sans perdre de temps les points les plus essentiels, en sorte que la paix fût arrêtée avant l'ouverture des conférences, et qu'il n'y eût désormais ni obstacles à craindre à sa conclusion, ni dépenses nouvelles à faire pour la continuation de la guerre.

Ce ne fut donc pas sans raison que les Anglais dirent depuis, pendant l'assemblée des plénipotentiaires, que la paix ne se feroit pas à Utrecht, mais qu'elle étoit déjà faite à Londres et à Versailles.

Buys avoit remis entre les mains de la reine d'Angleterre les passe-ports pour les plénipotentiaires de France. Le grand trésorier en donnoit avis par la même lettre : il ajoutoit que les Hollandais convenoient que l'ouverture des conférences se feroit à Utrecht le 12 janvier de l'année suivante 1712; il renouveloit enfin les louanges dues à la bonne foi de la

France, dont il avoit vu des preuves évidentes depuis le commencement de la négociation; il exhortoit à continuer d'en user avec la même candeur, comme un moyen sûr et unique de rendre inutiles la malice et les artifices des malintentionnés, dont les armes principales étoient de répandre des soupçons de la sincérité de la France, et de publier qu'il falloit bien se garder d'ajouter foi aux feintes assurances qu'elle donnoit pour engager l'Angleterre à traiter avec elle. Il falloit donc faire connoître la malignité des ennemis de la paix, et dissiper l'erreur pour avancer la négociation.

La bonne foi n'étoit pas moindre de la part du secrétaire d'Etat Saint-Jean que de celle du grand trésorier. Il regardoit la paix comme nécessaire à sa patrie, et comme un bien solide qu'il étoit de son zèle et de la fidélité d'un bon citoyen de lui procurer. Il persista dans les mêmes sentimens pendant tout le cours de la négociation, et suivit ponctuellement les intentions de la Reine sa maîtresse : ce fut par son ordre qu'il écrivit en même temps que le comte d'Oxford au ministre du Roi, pour l'avertir du jour que les conférences devoient s'ouvrir à Utrecht, suivant la convention faite entre la reine d'Angleterre et les Etats-généraux. Suivant cette convention, les ministres employés à traiter la paix seroient revêtus du simple titre de plénipotentiaires, et ne prendroient le caractère d'ambassadeurs que le jour même qu'elle seroit signée; les intérêts de l'Espagne et ceux de la maison de Bavière seroient réglés avant que les ministres de ces puissances fussent admis aux conférences.

Les instances importunes et pressantes de Buys

avoient arraché le consentement de la reine d'Angleterre à cette exclusion des ministres d'Espagne et de Bavière : elle n'étoit demandée que pour un temps, et le prétexte pour l'obtenir étoit qu'il seroit impossible d'envoyer des passe-ports pour les ministres de ces puissances avant que les qualités de leurs maîtres fussent reconnues, et que ce seroit retarder par là le commencement d'une négociation dont il étoit de la dernière importance de presser l'ouverture et d'avancer le progrès. D'ailleurs il étoit peu nécessaire, pour régler les intérêts de l'Espagne et de la maison de Bavière, que lorsqu'ils seroient discutés leurs ministres y fussent présens.

Buys, opiniâtre dans ses demandes, et bien aise de retarder l'ouverture des conférences, faisoit dépendre la délivrance des passe-ports de la réponse que le Roi feroit à l'article de l'admission des ministres d'Espagne et de Bavière. La difficulté étoit mauvaise, et paroissoit telle aux deux ministres de la Reine; mais ils désiroient écarter toutes celles qui pourroient empêcher ou retarder l'ouverture des conférences. Leurs bonnes intentions étoient si parfaitement connues, le Roi si persuadé qu'il étoit important de les aider à conduire l'ouvrage de la paix à une heureuse fin, qu'il n'y avoit presque pas lieu de douter que Sa Majesté ne voulût bien encore faciliter l'envoi des passe-ports, en consentant, par considération pour la reine d'Angleterre, à commencer les conférences avant que les ministres d'Espagne et de la maison de Bavière y fussent admis.

Pendant qu'on attendoit à Londres la réponse du Roi sur cet article, l'abbé Gautier écrivit le 4 dé-

cembre que la reine d'Angleterre ne vouloit pas absolument faire les frais d'une nouvelle campagne; qu'elle ne permettroit pas au duc de Marlborough de repasser en Hollande, et qu'on lui préparoit à Londres, pendant la tenue du parlement prochain, des affaires sérieuses qu'il auroit peine à démêler.

Quant à la paix, les Hollandais, le duc de Savoie et l'électeur de Brandebourg, soumis aux sentimens de la reine de la Grande-Bretagne, avoient remis leurs intérêts entre ses mains.

Ses ministres ne témoignoient nulle inquiétude de la résistance de l'Empereur. Ils n'étoient pas si tranquilles sur ce que pensoit le duc d'Hanovre, considéré et craint comme héritier présomptif de la couronne d'Angleterre. Bothmar, son envoyé à Londres, et Buys, étroitement liés ensemble, ne cessoient de fomenter sous main le feu de la révolte et de la sédition : la seule différence de leur conduite consistoit en ce que les Hollandais s'étant conformés aux volontés de la reine d'Angleterre, Buys cachoit ses démarches, qu'il croyoit secrètes, et affectoit dans ses discours un désir sincère pour la paix; mais il avoit secrètement travaillé à la composition de ce mémoire sans mesure, que Bothmar avoit remis de la part de son maître à l'un des secrétaires d'Etat d'Angleterre.

On ne déclamoit pas moins en Hollande contre la conduite de cette couronne : les principaux de la République, comme le peuple, se reprochoient la complaisance de l'Etat pour le ministère d'Angleterre. On se disoit que trop de facilité, trop de condescendance avoient inspiré à l'Angleterre du mépris pour l'Etat; qu'il n'auroit pas dû chercher à soutenir sa considé-

ration par de lâches soumissions, mais par son courage; que la France, tant de fois vaincue pendant le cours de la guerre, devenoit enfin victorieuse par la négociation, par des traités honteux pour les alliés, et par son bonheur d'avoir fait tomber le ministère anglais dans le piége qu'elle lui avoit avoit tendu. Mais les ennemis les plus dangereux de ce ministère supprimoient les plaintes vaines, et s'abstenoient de discours inutiles; ils cherchoient d'autres moyens de traverser le gouvernement. On prétend que le pensionnaire de Hollande, avant l'envoi des passe-ports, avoit promis à l'Empereur de mettre tout en œuvre pour en empêcher l'expédition; qu'en cette occasion son crédit n'avoit pas répondu à sa mauvaise volonté.

Les ennemis domestiques persistoient dans le dessein d'exciter à Londres un soulèvement; et si le projet formé depuis long-temps ne réussissoit pas, ils y substituoient l'espérance de réussir plus heureusement dans les mesures secrètes prises avec la cour de Vienne et les Etats-généraux, pour se saisir de toutes les troupes anglaises alors en garnison dans les places des Pays-Bas.

Le Roi, informé de ces différens complots, voulut que Gautier fît part aux deux ministres d'Angleterre des avis que Sa Majesté en avoit reçus. Ils ne leur furent pas absolument nouveaux, et la vérité en étoit confirmée par la conduite que le comte de Galas tenoit depuis la déclaration qu'il avoit reçue de la part de la reine d'Angleterre, et depuis son interdiction de toute relation avec les ministres de cette princesse. Il avoit témoigné dans ce moment toute l'impatience qu'il devoit naturellement avoir de quitter une cour

où il recevoit un affront public; mais au lieu de presser son départ il le différoit, et demeuroit à Londres, sous le prétexte frivole d'attendre l'arrivée d'une flotte de Rotterdam pour passer en Hollande. Le motif véritable de ce retardement étoit le désir et l'espérance de voir le succès de cette procession, dont les wighs outrés comptoient profiter pour exciter dans Londres une sédition, dont les suites ne se borneroient peut-être pas à la simple destruction du ministère.

L'événement d'un tel projet étant très-incertain, Galas pressa le voyage du prince Eugène à Londres, comme une dernière ressource pour empêcher la paix que les ministres désiroient si ardemment.

« Nos amis, écrivoit-il à Sinzendorff alors à La « Haye, pressent fort qu'on envoie quelque personne « de distinction pour prendre ma place. Ils sont tous, « et particulièrement milord Sunderland, d'avis que « personne n'y seroit si propre que le prince, qui « est d'une si grande réputation, et d'un caractère si « populaire, que le ministère n'osera ni le mépriser, « ni lui faire aucun affront. »

Déjà les mesures étoient prises, avec les principaux du parti opposé à la cour, pour marcher avec un nombreux cortége au devant du prince Eugène lorsqu'il arriveroit, et lui former une entrée éclatante dans Londres. Plus de mille hommes à cheval, prêts à se trouver à son débarquement, devoient le suivre, et entrer avec lui dans la ville; et le jour de cette entrée militaire étoit concerté de manière qu'il se trouveroit le même que celui de la ridicule cérémonie de brûler l'effigie du Pape : en sorte que les deux troupes s'unissant exécuteroient le complot, qu'on préten-

doit être approuvé par un grand nombre des seigneurs alors assemblés en parlement.

L'intérêt du duc d'Hanovre étoit regardé comme inséparable de ceux des wighs et de l'Empereur : ainsi la présence de Bothmar étoit particulièrement désirée de ceux du même parti. Les ministres de la reine de la Grande-Bretagne, avertis à temps de ces complots, en dissipèrent les préparatifs : le comte de Stafford eut ordre de détourner le prince Eugène, actuellement en Hollande, de passer en Angleterre. Les représentations de Stafford ne rompirent pas un voyage prémédité et concerté depuis long-temps ; mais elles en retardèrent l'exécution assez pour donner lieu à des changemens, et affoiblir le parti des ennemis de la paix.

Plus ce nom de paix se rendoit agréable à la nation, fatiguée du poids d'une longue guerre infructueuse à l'Angleterre, utile seulement à la maison d'Autriche, plus le parti opposé à la cour s'étudioit à donner de fausses couleurs aux intentions des ministres. Les wighs entre autres, Sunderland et Halifax, regardés comme à la tête du parti, s'efforçoient de persuader au peuple que la vue principale du ministère étoit de rétablir sur le trône de la Grande-Bretagne le prince qu'ils désignoient sous le nom de Prétendant. La Reine, selon eux, étoit séduite ; et le peuple le seroit incessamment, si ces pratiques pernicieuses n'étoient au plus tôt arrêtées. Le moyen de les faire tomber étoit d'en révéler le secret, et de le publier incessamment en Hollande et en Angleterre ; mais de plus il falloit encore, sans perdre de temps, faire passer à Londres le duc d'Hanovre ou son fils. L'établissement

de la succession dans la ligne protestante seroit autrement en péril, et cette succession d'autant plus menacée que la santé de la Reine devenoit chaque jour plus incertaine, et son tempérament ruiné : elle ne soutenoit sa vie que par les cordiaux, et les remèdes violens que lui donnoient ses médecins. On ajoutoit que l'arrivée du prince héritier présomptif de la couronne, et son séjour à Londres, dissiperoient les trames secrètes en faveur du Prétendant, et maintiendroient l'ordre de la succession; que ce seroit alors le temps de travailler à la paix, et de ménager, de concert avec tous les alliés, un traité juste et raisonnable.

La reine d'Angleterre, instruite, ainsi que ses ministres, du secret des wighs, de leurs complots, de l'appui qu'ils trouvoient de la part de l'Empereur et de ses alliés, en désiroit encore avec plus d'empressement de terminer heureusement la négociation commencée avec la France. Le Roi n'omettoit rien de sa part pour en faciliter la conclusion : ainsi Sa Majesté consentit à toutes les demandes que cette princesse lui avoit faites en dernier lieu.

La seule qui pouvoit souffrir quelque difficulté, parce que Buys y attachoit la délivrance des passeports, étoit d'ouvrir les conférences sans attendre l'arrivée des ministres d'Espagne, de Cologne et de Bavière, et de traiter, avant qu'ils y fussent admis, des intérêts de leurs maîtres : mais au fond cette condition, demandée instamment par la reine d'Angleterre, ne portoit aucun préjudice à ces princes; leurs intérêts, entre les mains du Roi, devoient être mieux soutenus que par leurs ministres. D'ailleurs ceux d'Espagne, encore à Madrid, n'auroient pu se

rendre en Hollande au jour marqué pour commencer à conférer.

Le Roi consentit que ce fût le 12 janvier de l'année suivante 1712, ainsi que la reine de la Grande-Bretagne l'avoit proposé; qu'il ne parût d'autres titres que ceux des plénipotentiaires, et que ces ministres ne prissent celui d'ambassadeur que le jour et dans le moment de la signature des traités.

Les dispositions réciproques des souverains paroissoient dans les lettres que les ministres s'écrivoient de part et d'autre; la cordialité y régnoit. On avoit autrefois laissé entrevoir au duc de Marlborough, s'il contribuoit à la paix, une récompense de la nature de celles dont il étoit ordinairement le plus touché; mais dans la négociation actuelle il ne fut jamais question d'autre récompense que de procurer la paix de l'Europe, ni d'autre intérêt que celui de l'Etat. Si de la part de la France on prit soin d'employer toujours les termes les plus capables de plaire à la Reine, non-seulement ils étoient dus à son sexe, mais son zèle pour la paix, la sincérité de ses ministres, méritoient les louanges qu'il est juste d'accorder à la bonne foi qui ne règne pas toujours entre les négociateurs. Plusieurs, au contraire, se persuadent faussement que l'artifice et le mensonge sont de grands traits de politique.

L'abbé Gautier, simple prêtre, sans faste, sans le moindre embarras de cérémonial, étoit tellement du goût du grand trésorier, que lorsque le Roi eut quelque dessein et fit proposer d'envoyer en Angleterre un agent d'un caractère plus relevé, ce ministre demanda instamment que Sa Majesté voulût bien laisser à Gautier le soin d'exécuter ses ordres. En effet

il s'acquittoit exactement de ceux qu'il recevoit, les expliquoit nettement, et n'étoit pas moins exact dans le compte qu'il rendoit des réponses des ministres d'Angleterre, des commissions qu'ils lui donnoient, des connoissances qu'il pouvoit avoir de l'état de ce royaume, et des dispositions de la nation. S'il falloit passer la mer, et venir rendre un compte verbal de quelque commission importante, l'expliquer plus en détail que les lettres ne le comportoient, il ne plaignoit pas sa peine : tout lui étoit aisé lorsqu'il s'agissoit du service.

Le parlement d'Angleterre étant assemblé, la Reine s'y rendit le 18 décembre 1711. Elle y déclara qu'elle avoit jugé à propos de mettre fin à une guerre qui coûtoit à la nation tant de sang et de trésors, et de la terminer par une paix honorable et avantageuse. Une telle déclaration fut diversement reçue : les wighs, dans la chambre des seigneurs, s'élevèrent avec fureur contre tout traité de paix dont la condition principale ne porteroit pas la restitution totale de la monarchie d'Espagne et des Indes en faveur de l'Empereur ou de sa maison.

La question de la paix fut agitée long-temps dans la chambre des communes; et le parti pacifique, après de longs débats, demeura supérieur de cent vingt-six voix. La supériorité ne lui manqua que d'une seule voix dans la chambre haute, malgré tout l'emportement des wighs.

Marlborough et ses adhérens avoient gagné par argent jusqu'aux domestiques de la Reine, et huit d'entre eux furent du nombre de ceux qui votèrent contre les intentions de cette princesse.

Cette corruption, bien vérifiée, auroit été, suivant les lois d'Angleterre, un crime de haute trahison, et les partisans de la cour ne parloient alors que de la justice qu'il y auroit de faire trancher la tête au corrupteur.

On attribuoit encore aux pratiques secrètes de Buys l'opposition que la reine d'Angleterre avoit trouvée dans un parlement dont ces ministres se croyoient assurés. Buys donnoit au moins lieu de croire qu'il attendoit et regardoit même comme prochain quelque événement capable de renverser toutes les mesures prises pour la paix : les passe-ports des Etats-généraux, qu'il avoit reçus depuis long-temps, étoient encore entre ses mains, quoiqu'il eût ordre de les remettre à la Reine. Il n'avoit plus de prétexte de les retenir depuis que le Roi avoit levé toute difficulté sur l'admission des ministres d'Espagne et de Bavière. Enfin, tant de détours étant inutiles, et le mouvement excité dans la chambre haute ne produisant pas l'effet que le ministre hollandais en avoit espéré, il comprit qu'il n'avoit d'autre parti à prendre que celui de délivrer au secrétaire d'Etat Saint-Jean ces passe-ports qu'il avoit si précieusement gardés comme un moyen de retarder l'ouverture des conférences qui devoient conduire à la paix générale.

Le secrétaire d'Etat ne perdit pas de temps à envoyer ces passe-ports en France : il y joignit des assurances nouvelles que les artifices des ennemis de la paix seroient inutiles, et que les difficultés qu'ils avoient suscitées seroient bientôt aplanies par les soins et la fermeté de la Reine sa maîtresse, constante et inébranlable dans la résolution qu'elle avoit prise

de ne rien oublier pour achever l'ouvrage important de la pacification générale.

Cette princesse marquoit en toute occasion à quel point elle étoit satisfaite de connoître que les sentimens du Roi et les siens étoient uniformes. Oxford et Saint-Jean tenoient les mêmes discours; le grand trésorier promettoit que les effets vérifieroient ses promesses, et assuroit que le temps n'en étoit pas encore éloigné.

Toutefois le parlement ne se conformoit pas encore aux volontés de la Reine : la chambre des seigneurs étoit divisée. La prudence et les ménagemens étoient nécessaires pour profiter de cette division. Le Roi, connoissant l'importance de ne rien précipiter dans ces conjonctures, auroit plutôt retenu qu'excité l'empressement des ministres d'Angleterre, soit pour la paix, soit pour frapper les coups qu'ils avoient dessein de porter à ceux qui s'opposoient le plus hautement aux volontés de la Reine. Les plus menacés alors étoient les ducs de Marlborough et de Sommerset.

Ces vengeances particulières et domestiques, plus ou moins tardives, étoient assez indifférentes à la consommation de l'important ouvrage de la paix : on pouvoit s'en rapporter aux ministres d'Angleterre de la qualité et du temps de la punition des ennemis de la Reine leur maîtresse. On se contenta donc d'écrire simplement à Saint-Jean que les passe-ports qu'il avoit envoyés étoient arrivés; que le maréchal d'Huxelles, l'abbé de Polignac et Ménager, nommés par le Roi ses plénipotentiaires, partiroient incessamment, bien instruits de ce qui s'étoit passé dans les négociations

précédentes. D'ailleurs la prudence des ministres d'Angleterre, et la connoissance qu'ils avoient de leurs propres intérêts, n'étant pas douteuses, il eût été inutile, peut-être même dangereux, de leur insinuer ce qu'ils auroient à faire, soit pour prévenir les desseins de leurs ennemis, soit pour s'en garantir. Les plénipotentiaires avoient déjà reçu les instructions du Roi, dressées sur le plan des articles précédemment communiqués à la reine d'Angleterre; car il n'étoit plus question depuis long-temps de ces odieux préliminaires inventés et demandés par les ennemis de la paix pour opposer un obstacle invincible à sa conclusion; il ne s'agissoit plus, comme aux conférences de Gertruydemberg, de découvrir quelque expédient aussi injuste qu'impossible pour forcer dans l'espace de deux mois le roi Catholique à renoncer à la monarchie d'Espagne et des Indes : toute réserve follement prétendue de demandes ultérieures, et tenues secrètes, étoit abolie; la négociation devoit être conduite dans l'ordre ordinaire des traités, et le Roi rentroit dans la possession que les Hollandais s'étoient attribuée de régler les conditions de la paix, et de décider du destin de l'Europe.

Ainsi l'état des affaires étant changé, le Roi voulut que les places principales qu'il avoit perdues en Flandre pendant le cours de la guerre lui fussent restituées, comme il s'en étoit expliqué à la reine d'Angleterre.

On a vu, dans les articles confiés à cette princesse, l'attention que le Roi donnoit aux intérêts des électeurs de Cologne et de Bavière. L'ordre exprès de travailler au rétablissement de l'un et de l'autre dans

leurs Etats, et d'obtenir en leur faveur la réparation des dommages qu'ils avoient soufferts, fut encore renouvelé aux plénipotentiaires; et comme Sa Majesté comptoit qu'agissant de concert avec ceux d'Angleterre, une telle union contribueroit infiniment à l'avancement de la paix, elle leur commanda d'établir et de fortifier autant qu'il dépendroit d'eux cette bonne intelligence, de faire même en sorte s'il étoit possible, dans le cours de la négociation, que les Anglais devinssent insensiblement médiateurs, et qu'ils en fissent les fonctions sans en avoir le titre. Enfin il étoit à propos que les Hollandais connussent qu'ils seroient en partie redevables à l'intercession de la reine d'Angleterre des avantages qu'ils obtiendroient par le traité, la conduite qu'ils avoient tenue ne méritant de la part du Roi aucune grâce, mais au contraire un long souvenir de l'orgueil et de l'injustice d'une république que la prospérité avoit éblouie au point de se méconnoître.

QUATRIÈME PARTIE.

Les plénipotentiaires de France, d'Angleterre et de Hollande arrivent à Utrecht; mais les affaires se traitent toujours entre la France et l'Angleterre. — Etat de ce dernier royaume. — Le prince Eugène passe à Londres, pour détruire le nouveau ministère et s'opposer à la paix. — Le duc de Marlborough est déposé de ses charges, et accusé de péculat. — Le prince Eugène tâche d'arrêter la négociation. — Projets violens des ennemis du ministère. — Le prince Eugène quitte l'Angleterre. — Etat de la négociation d'Utrecht. — Mort de M. le Dauphin, de M. le duc de Bourgogne devenu dauphin, de madame la Dauphine son épouse, et du duc de Bretagne. — Ces malheurs retardent le succès de la négociation. — Obstacles levés. — Suspension d'armes entre la France et l'Angleterre. — Convention entre les deux couronnes. — M. de Bolingbrocke vient en France. — On arrête une suspension d'armes par terre et par mer. — Etat des conférences d'Utrecht. — Le Roi demande aux Hollandais et en obtient satisfaction d'une insulte faite à un de ses ministres. — Après bien des obstacles et des difficultés, les ministres respectifs d'Angleterre, de France et de Hollande signent le traité de paix. — Cette paix devient enfin générale entre toutes les puissances belligérantes. — Réflexion de l'auteur de ces Mémoires, et comparaison de ce traité avec les préliminaires donnés par Heinsius.

[1712] Le retardement que Buys avoit apporté à l'envoi des passe-ports retarda nécessairement le départ des plénipotentiaires, par conséquent leur arrivée à Utrecht, où ils se rendirent enfin le 19 janvier 1712. Buys, de retour d'Angleterre, et nommé par la province de Hollande pour assister aux conférences de la paix, les avoit précédés de quelques jours. Ses intentions n'étoient pas encore changées, ni favorables à la paix : il n'avoit été chargé jusqu'alors que d'en traverser la négociation, et de susciter à son progrès tous les obstacles qu'il pourroit y former. Il

l'avoit tenté sans succès en Angleterre, et s'étoit conduit avec si peu de ménagement, que lorsqu'à la veille de son départ il prit congé de tout le conseil assemblé, le grand trésorier, répondant à son compliment, lui reprocha qu'il étoit venu à Londres, et s'y étoit comporté pendant son séjour non comme ministre d'une puissance amie, mais comme un incendiaire envoyé pour mettre tout en feu; que ses manéges, qu'il croyoit secrets, étoient parfaitement connus; que la Reine étoit instruite exactement de ses liaisons avec ceux dont les intentions étoient justement suspectes à Sa Majesté Britannique, bien informée de leur opposition à son gouvernement; qu'elle avoit su jusqu'aux moindres discours que ses amis et lui avoient tenus. « Vous étiez encore hier au « soir, ajouta le trésorier, dans une telle maison. » Il la nomma, aussi bien que ceux qui s'y étoient assemblés; il raconta ce que chacun avoit dit; et le récit fut si véritable, que Buys n'osa contredire la vérité, ni répondre. Après cette conviction, le grand trésorier lui dit : « Tenez, voilà une bourse de mille « pistoles, dont la Reine vous fait présent. »

Ainsi se firent les adieux. Après l'arrivée de Buys en Hollande, le bruit se répandit que les Etats-généraux vouloient employer des moyens plus sûrs que les représentations inutiles qu'ils avoient faites à la reine d'Angleterre, et qu'actuellement ils armoient une flotte destinée à porter dans ce royaume le duc d'Hanovre, suivi d'un corps considérable de ses propres troupes. On annonçoit déjà en Hollande qu'on verroit dans peu renouveler une scène pareille à celle de 1688, et vraisemblablement plus sanglante.

Les gens sensés concluoient de ces discours qu'il y avoit lieu d'admirer la modération des ministres d'Angleterre, autant que de s'étonner de leur patience à l'égard des ennemis déclarés de la Reine et de son gouvernement.

On avoit publié que ces ministres seroient incessamment dépouillés de leurs charges : aucun d'eux cependant n'en étoit encore privé. Ils ne ménageoient rien, et ceux qu'ils attaquoient usoient de ménagement à leur égard. « Pourquoi, disoit-on, offenser à « demi, et, quand on a la puissance en main, laisser « à ceux qu'on offense les moyens de nuire et de se « venger? »

Le Roi voulut que l'abbé Gautier fût instruit de ces raisonnemens, sans lui prescrire cependant d'exciter des ministres sages et prudens, tels que ceux de la reine de la Grande-Bretagne, à prendre d'autre parti que celui qu'ils jugeroient convenir à leur sûreté, à leur conservation, et au bon état des affaires présentes.

Rien n'y convenoit mieux que de mettre une prompte fin à la guerre, appui principal du crédit de leurs adversaires. C'étoit aussi à dessein de travailler sérieusement à la paix, et d'en avancer la conclusion, que le comte d'Oxford et Saint-Jean avoient toujours eu intention de joindre Prior à l'évêque de Bristol et au comte de Stafford, et de le faire nommer troisième plénipotentiaire de la reine de la Grande-Bretagne. Ils y trouvèrent apparemment des obstacles qu'ils n'osèrent franchir, et la place demeura vacante.

Les plénipotentiaires du Roi comptoient s'ouvrir

principalement à Prior. A son défaut, ils demandèrent à Sa Majesté auquel des deux ministres anglais ils pourroient plus sûrement s'expliquer. Elle leur indiqua l'évêque de Bristol, quoique contente de la conduite qu'avoit tenue Stafford, particulièrement au sujet de l'expédition des passe-ports des Etats-généraux, si long-temps différée.

Après qu'ils eurent été délivrés, il parut que les Hollandais vouloient faire oublier tant de délais apportés de leur part à l'ouverture des conférences, et réparer en quelque façon leurs mauvais procédés par les honneurs qu'ils firent rendre aux plénipotentiaires du Roi dans les villes de leur passage où la République tenoit des garnisons. Il n'en fut pas usé de même à Bruxelles, non plus qu'à Anvers : les commandans pour l'Empereur dans l'une et l'autre de ces villes s'excusèrent de faire tirer le canon, sous prétexte que leur maître ne vouloit avoir aucune part à la négociation de la paix; que ses officiers par conséquent ne pouvoient reconnoître par une démonstration publique les ministres français destinés à la traiter.

Le prince Eugène, résolu de tenter l'impossible pour la traverser, étoit déjà parti pour l'Angleterre, autorisé à faire les dépenses qu'il jugeroit à propos, et muni de lettres de crédit pour y satisfaire. Les sommes qu'il devoit répandre auroient été bien employées s'il renversoit le nouveau ministère et ses projets : il espéroit y réussir lorsqu'il arriva à Londres le 16 janvier 1712. La reine d'Angleterre avoit auparavant mis en délibération dans son conseil de quelle manière il conviendroit de le recevoir : on

avoit décidé de remplir à son égard tout ce qu'exigeoit la considération due au souverain qui l'envoyoit, et de plus celle que méritoit particulièrement la naissance, les services et la réputation du prince Eugène; mais, en même temps qu'on satisferoit à tous ces points, il fut résolu de faire observer ses démarches de si près et si exactement, qu'il n'eût pas la moindre liberté de former ou de fomenter des cabales dans la ville de Londres : car enfin la Reine ni son conseil n'ignoroient pas les grandes espérances que les wighs fondoient sur la présence du prince Eugène, et sur le séjour qu'il feroit à Londres; ils se flattoient que, libéral et populaire, il useroit selon leurs vœux et leur direction des moyens et des talens qu'il avoit pour mettre en mouvement une populace naturellement inquiète. Ils comptoient de plus que les propositions qu'il feroit à la Reine aussi bien qu'au parlement seroient si avantageuses à la nation, que les nouveaux ministres n'auroient pas le front de les rejeter.

Elles devoient consister à laisser les Anglais maîtres absolus du commerce de l'Espagne et de l'Amérique, et encore à faire entrer dans la grande alliance le roi de Danemarck et le czar de Moscovie. Ces propositions étant admises malgré le nouveau ministère, le duc d'Hanovre, soutenu par les alliés, devoit passer en Angleterre. Le grand trésorier, cessant de ménager les ennemis de la Reine et les siens, prévint l'arrivée du prince Eugène. Il n'étoit pas encore à Londres, que le duc de Marlborough fut enfin déposé de toutes ses charges, et accusé du crime de péculat dans le même lieu où depuis dix ans il rece-

voit, au nom de la nation, des remercîmens et des éloges au retour de chaque campagne. On lui reprocha les sommes immenses qu'il avoit prises et retenues à son profit sur la solde des troupes étrangères, les présens qu'il avoit reçus ou plutôt exigés des munitionnaires de l'armée. Un seul article de ces accusations de concussion montoit à quatre cent vingt mille livres sterling. Il répondit en vain que le feu roi Guillaume avoit attribué au commandant général de l'armée le droit de retenir sur les troupes étrangères les sommes que ce prince avoit lui-même réglées, et destinées à entretenir les correspondances secrètes. Marlborough soutint qu'il n'avoit rien exigé au-delà de ce réglement, confirmé par un ordre de la Reine donné au mois de juillet 1702. Nonobstant ses défenses, la Reine déclara qu'elle avoit jugé à propos de priver le duc de Marlborough de tous les emplois dont il étoit revêtu, afin de laisser à l'examen d'une affaire si importante un cours exempt de toute partialité, et totalement libre.

La chambre des communes, d'où partoient les années précédentes les plus grands applaudissemens donnés à la conduite de ce général, décida qu'en acceptant des présens annuels des munitionnaires de l'armée de Flandre, il avoit fait chose *illégitime et insoutenable;* qu'il devoit en rendre compte, aussi bien que des sommes retenues sur la paie des troupes étrangères.

Le grand trésorier avoit eu dessein de porter plus loin sa vengeance; mais en Angleterre les retours sont à craindre lorsque la fortune vient à changer. Cette réflexion sauva la vie à son ennemi. On soup-

çonna cependant Oxford d'avoir usé de ménagement à l'égard de Marlborough, dans le dessein seulement de le gagner, et de le faire entrer dans le projet de la paix.

Le duc d'Ormond fut nommé commandant général des forces de terre de la Grande-Bretagne, et la Reine créa douze nouveaux pairs, pour être assurée de la supériorité des suffrages dans la chambre des seigneurs.

Le prince Eugène étant arrivé à Londres après tant de changemens, Marlborough eut raison de lui reprocher d'avoir trop différé son voyage, qui peut-être auroit été utile six semaines ou un mois plus tôt. « Ce retardement, dit Marlborough, est un malheu- « reux effet de la gravité autrichienne, si souvent « fatale aux intérêts de l'auguste maison. Nos amis, « il y a un mois, avoient la supériorité dans la « chambre des seigneurs : ils auroient sans peine fait « mettre à la Tour trois ou quatre des principaux du « parti contraire ; les places vacantes eussent été rem- « plies à leur gré, et la guerre continuée sur l'ancien « pied. La création des nouveaux pairs et l'arrivée « de ceux d'Ecosse ont changé la face des affaires : « il faut présentement recourir à des moyens plus « violens. On peut cependant espérer encore ; car « au fond il ne s'agit que de déplacer trois ou quatre « personnes, et le trésorier, qui, possédant la con- « fiance d'une femme simple, la gouverne comme il « veut. Ces changemens faits, tout reprendra son « premier ordre : la flotte, l'armée, la maison de la « Reine, sont composées d'honnêtes gens pour nous. « Le grand ministre a fait son possible pour nous

« diffamer : il a si bien réussi, que nous ne pouvons « suivre notre dessein avec le même air de popularité « qu'auparavant. »

La conclusion du discours fut de conseiller au prince Eugène de se comporter avec beaucoup de modération, de ne rien demander que de raisonnable, de gagner par tous les moyens possibles la bonne opinion du ministère, et de faire en sorte de l'engager, aussi bien que la chambre des communes, à donner de puissans secours pour la campagne prochaine, particulièrement pour la guerre d'Espagne.

Déjà le prince Eugène avoit eu de la Reine une courte audience le soir du 17 janvier, le lendemain de son arrivée à Londres. L'accueil avoit été très-froid de la part de cette princesse; peu de discours, et nulle affaire traitée. Le prince Eugène rendit ensuite visite au grand trésorier. Ce ministre, sans lui parler d'affaires, affecta seulement de lui marquer son respect, dans la vue principalement d'ôter au parti opposé la satisfaction de lui reprocher d'avoir manqué à ce qui étoit dû à l'Empereur, et au prince chargé de ses ordres.

Le prince Eugène les exposa par écrit en différens mémoires qu'il remit aux ministres de la reine d'Angleterre, dont il reçut de même les réponses par écrit. Ils contenoient premièrement les assurances du déplaisir que l'Empereur avoit eu d'apprendre que la Reine eût été mécontente de la conduite du comte de Galas; secondement, le prince Eugène se déclaroit autorisé à convenir avec les ministres d'Angleterre de quelque expédient propre à faire intervenir ceux de l'Empereur aux conférences de la paix, Sa Ma-

jesté Impériale ne pouvant regarder comme fondement de traités les préliminaires proposés par la France; troisièmement, le prince Eugène donna la copie d'un état qu'il avoit déjà remis au comte de Stafford des forces que l'Empereur feroit agir la campagne prochaine. Il observoit et faisoit valoir l'omission faite dans cet état des Espagnols, Italiens et Grisons servant en Catalogne et ailleurs, dont l'Empereur offroit d'augmenter le nombre.

Le prince Eugène demanda que ce qui regardoit la guerre d'Espagne fût discuté à Londres entre les ministres d'Angleterre et lui, ayant expressément amené pour cet effet le comte de La Corsana.

La reine d'Angleterre, répondant à ces différens mémoires, observa qu'il étoit contraire à l'intérêt commun des alliés de faire paroître entre eux ou jalousie ou division lorsqu'il s'agissoit de la paix; qu'une affaire si importante ne demandoit pas une union moindre que celle qu'ils avoient heureusement entretenue pendant le cours de la guerre. Cette princesse déclaroit qu'elle avoit regardé les articles proposés par la France comme des offres générales faites pour engager tous les confédérés à traiter, puisqu'ils contenoient tout ce qu'ils pouvoient demander.

Après une courte récapitulation de tout ce que l'Angleterre avoit contribué pour le soutien de la guerre, particulièrement de celle d'Espagne, la Reine se plaignoit du peu que l'Empereur avoit fait pour soi-même, pour ses intérêts personnels, et pour ceux de sa maison. S'il faisoit valoir le nombre de ses troupes employées dans les garnisons de Lombardie, et des royaumes de Naples et de Sicile, la Reine pré-

tendoit avoir le même droit de compter dans la liste des siennes celle qu'elle employoit dans les royaumes d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, et dans les colonies anglaises de l'Amérique.

Le nombre de troupes dont le prince Eugène avoit fait l'énumération coûtoit peu à l'Empereur : non-seulement il recueilloit seul tout le fruit de la guerre, mais de plus le secrétaire d'Etat Saint-Jean démontra que, pendant que les alliés de ce prince soutenoient toutes les dépenses d'une guerre infructueuse pour eux, l'Empereur n'augmentoit réellement que d'un seul régiment de cavalerie les troupes qu'il étoit obligé d'entretenir ordinairement pour la défense de ses Etats.

Le prince Eugène voulut en vain contredire cette supputation; mais le dénombrement fait en détail des troupes impériales prouva qu'elle étoit juste, et fondée sur la vérité.

Il n'étoit pas nécessaire d'être aussi clairvoyant que l'étoit le prince Eugène, d'avoir autant d'expérience des grandes affaires, pour apercevoir que son séjour à Londres ennuyoit beaucoup la reine d'Angleterre, et déplaisoit encore davantage à ses ministres : il en avoit des preuves indubitables dans toutes les réponses faites aux mémoires qu'il avoit présentés. Les reproches faits aux alliés de l'Angleterre ne laissoient pas douter que la Reine ne préférât le repos de son royaume et l'avantage de ses sujets à la continuation d'une alliance infructueuse, et très-onéreuse à la Grande-Bretagne. Il ne pouvoit douter que le gouvernement ne fût instruit des pratiques secrètes et des cabales qu'il entretenoit : les mortifications par-

ticulières qu'il avoit reçues en différentes occasions en faisoient foi. Il suffit de rapporter celle que la cour lui donna au sujet du repas que le maire et les officiers de la ville de Londres lui préparoient. Pour le rendre plus magnifique, ils s'étoient joints à la compagnie des négocians en Silésie, qui devoit aussi contribuer aux frais du festin. Tout étant disposé pour la fête, un officier de la ville, ou de lui-même ou suscité, représenta qu'il croyoit nécessaire avant l'invitation de savoir si elle seroit agréable à la Reine. La représentation parut juste. La ville députa deux de ses conseillers au vicomte de Dartmouth, secrétaire d'Etat, pour savoir de lui ce qu'il en pensoit. Il écrivit le lendemain au maire de Londres que les seigneurs du conseil s'étoient informés si les députés de la ville avoient leur message par écrit; qu'on avoit répondu qu'ils n'avoient ni ordre ni résolution par écrit; qu'ils venoient sur une minute prise à la cour des aldermans, dont ils n'avoient point de copie. Sur ce rapport, la Reine avoit commandé aux seigneurs de son conseil de faire savoir aux députés de la ville qu'elle ne vouloit pas répondre à un message qui ne lui étoit pas porté avec le même respect que cette ville avoit toujours rendu aux rois ses prédécesseurs.

Le prince Eugène connoissoit donc en toutes occasions importantes, ou moins considérables, qu'il n'auroit de son voyage d'autre satisfaction que celle d'avoir été témoin de l'acharnement du parti opposé à la cour comme à la paix; mais en même temps il avoit vu les efforts inutiles de ce parti, inférieur à celui du nouveau ministère, et trop foible pour garantir le duc de Marlborough des accusations portées

contre lui dans le parlement, de la privation de ses charges, et pour préserver de la prison Robert Walpole, un des wighs les plus emportés dans la chambre des communes, envoyé à la Tour pour crime de péculat.

Malgré tant d'obstacles au dessein du prince Eugène, et les avertissemens qu'il reçut plusieurs fois que le yacht préparé par ordre de la Reine pour le reporter en Hollande étoit prêt à faire voile quand il lui plairoit de s'embarquer, il ne pouvoit encore se résoudre à partir, après avoir passé près de deux mois à Londres aussi désagréablement qu'inutilement. Il vouloit, avant que d'abandonner totalement le projet de détruire le nouveau ministère, tenter toutes sortes de voies d'y réussir, bien résolu de ne pas épargner la force et la violence pour emporter ce qu'il ne pouvoit obtenir par de simples représentations.

Il consulta principalement le duc de Marlborough et Bothmar, et voulut savoir de l'un et de l'autre ce qu'ils jugeoient le plus à propos de faire pour l'intérêt commun des alliés. Marlborough, comparant l'état présent de l'Angleterre à celui où se trouvoit ce royaume en 1688, dit qu'il falloit aux maux présens les mêmes remèdes que le prince d'Orange et la nation avoient pour lors employés. Bothmar soutint au contraire qu'ils étoient impraticables, et fonda son raisonnement sur ce que le corps de la nation n'étoit nullement disposé à favoriser une révolution. « Ainsi « le mauvais succès d'une pareille entreprise char- « gera, disoit-il, de la haine publique les auteurs « d'un projet malheureux. »

Marlborough assuroit au contraire que la nation se

soucieroit très-peu de trois têtes, reste du parti de Cromwell, et que les torys particulièrement seroient encore plus indifférens à leur perte : mais, pour concilier les deux opinions, Marlborough proposa d'employer une bande de gens sans aveu, de les encourager à courir de nuit dans les rues, et, sous prétexte de bouffonnerie, d'insulter les passans; enfin d'augmenter peu à peu la licence, et de commettre d'un jour à l'autre de plus grands désordres. Il prétendoit que lorsque le peuple et les habitans de Londres seroient accoutumés aux insultes de ces coureurs de nuit, il ne seroit pas difficile de faire assassiner telles personnes dont on jugeroit à propos de se défaire, et d'en rejeter le crime sur cette bande licencieuse.

On a fait honneur au prince Eugène d'avoir rejeté un projet si odieux; mais la proposition plus hardie qu'on lui attribue étoit encore plus à détester : elle consistoit, si l'on en croyoit des gens peut-être mal informés, à mettre le feu en différens quartiers de la ville de Londres, choisissant pour cet effet le temps où la garde de la Reine seroit commandée par un officier affidé. Marlborough, à la tête d'un nombre de gens armés, devoit survenir dans le moment que l'incendie causeroit le plus de désordre, et se saisir de la Tour, enfin de la personne de la Reine, qu'on auroit obligée alors de casser le parlement, d'en convoquer un nouveau pour examiner librement les correspondances et négociations liées avec la France, et punir à la dernière rigueur ceux qui les auroient entretenues.

Quoi qu'il en soit de ces différentes propositions, il est certain que les idées du prince Eugène, de

Marlborough et de Bothmar furent soumises à l'avis de Sommers, de Cowper et d'Halifax, principaux wighs; mais ils refusèrent de s'expliquer, encore plus d'approuver aucun de ces projets. Ils dirent qu'ils s'étoient rendus peu agréables au peuple en poursuivant Sachewrel, quoique par une voie juridique; que c'en étoit assez pour les instruire de ce qu'ils avoient à craindre de la haine et de la vengeance publique, s'ils se rendoient complices d'entreprises sanglantes et de haute trahison; que le parti le plus sage, le seul selon les lois, étoit d'accuser les mauvais conseillers, et de procéder contre eux par les formes ordinaires. Bothmar, selon leur avis, devoit présenter un second mémoire plus clair, plus précis que le premier, et contenant des plaintes amères contre le gouvernement, dont les maximes et la conduite tendoient à mettre la nation en esclavage. Bothmar avoit consenti jusqu'alors à toute proposition qui intéressoit seulement les Anglais : il refusa d'acquiescer à celle que lui seul se trouveroit chargé d'exécuter. Il dit qu'il iroit de sa tête de présenter un tel mémoire sans en avoir reçu l'ordre de son maître; que sa complaisance ne pouvoit aller qu'à composer un écrit anonyme, où il inséreroit tout ce qu'il auroit fait entrer dans le mémoire, le feroit imprimer en Hollande et publier en Angleterre.

Cette offre rejetée fut depuis désapprouvée par le pensionnaire de Hollande, persuadé que ces sortes de libelles ne servoient qu'à agrandir la brèche. Le comte de Sinzendorff conseilla même au prince Eugène de prendre si bien ses mesures, que si quelqu'un de ses projets étoit admis, il en prévînt l'exé-

cution en sortant auparavant du royaume d'Angleterre; et seulement de ménager sa retraite de manière à ne pas mécontenter les wighs.

La dernière ressource du prince Eugène se réduisoit à persuader à l'Empereur de donner au duc d'Hanovre le gouvernement des Pays-Bas, avec le commandement général de l'armée; et de faire en même temps passer le prince son fils en Angleterre.

Marlborough et Godolfin ne furent pas plus favorables à cette nouvelle proposition qu'à tant d'autres précédemment rejetées. « Les torys, dirent-ils, sans « en excepter aucun, sont ennemis de cette famille : « si le prince d'Hanovre arrivoit à Londres pendant « qu'ils sont en possession du gouvernement, les « mouvemens de sa présence ne finiroient que par « l'abrogation de l'acte de succession, peut-être même « par une guerre aussi fatale à l'Angleterre que celle « des deux maisons d'Yorck et de Lancastre. »

Un motif plus pressant engageoit le duc de Marlborough à s'opposer à ce nouveau projet. Le crédit de ses ennemis en Angleterre augmentoit, le sien étoit tombé; en sorte qu'il avoit encore à craindre de plus grands revers. Il vouloit, pour les éviter, se soustraire à la dépendance du gouvernement, et se mettre à couvert de ses variations. L'Empereur lui avoit donné, des dépouilles de l'électeur de Bavière, une terre dans l'Empire; il y avoit ajouté le rang de prince : mais un tel établissement lui assuroit seulement une retraite tranquille, et ne contentoit pas son ambition. Il se flatta de la satisfaire s'il pouvoit obtenir le commandement des troupes impériales dans les Pays-Bas catholiques, avec le titre de vicaire général de

l'Empereur dans ces provinces. Il étoit donc très-éloigné d'approuver un projet qui donneroit l'un et l'autre au duc d'Hanovre. Cependant le prince Eugène, piqué de tant de difficultés sans aucun expédient, ne put s'empêcher de dire qu'il voyoit que les wighs n'étoient pas plus amis que les torys de la maison d'Hanovre, mais qu'ils étoient ennemis de tout gouvernement royal, et ne désiroient qu'une république. Il les avertit qu'il savoit de bonne part qu'à l'ouverture de la campagne il y auroit une suspension d'armes entre les armées de France et d'Angleterre; que, pour gage de cette cessation d'hostilités, la France remettroit quelque ville considérable entre les mains des Anglais. On résolut dès-lors unanimement de travailler de manière que les troupes étrangères à la solde de l'Angleterre désobéissent aux ordres de la Reine; en sorte que cette désobéissance déconcertât les mesures prises avec la France.

Les ministres d'Angleterre reçurent cependant plusieurs avis de complots ou vrais ou supposés, et surtout de prendre garde au jour de la naissance de la Reine. Ces avis, peut-être mal fondés, firent assez d'impression pour faire annoncer dans la gazette de Londres que celui qui les avoit donnés, s'il se découvroit, seroit récompensé de son zèle et de sa fidélité.

On prit d'ailleurs de plus grandes précautions pour la sûreté de la Reine, et pour prévenir tout danger. Sa garde fut doublée; on ferma plusieurs portes du palais de Saint-James, et dans les environs on posta différentes gardes à cheval. On en donna même une au prince Eugène pour l'accompagner pendant toute cette journée, sous prétexte de le garantir des in-

sultes du peuple. Enfin son départ pour la Hollande calma tant d'agitations.

Les ministres, supérieurs alors à leurs adversaires, continuoient d'assurer que les cabales formées ou entretenues par le prince Eugène pendant le séjour qu'il avoit fait à Londres, ses instances, ses représentations, n'empêcheroient pas l'accomplissement de l'ouvrage de la paix. Toutefois dans le même temps le Roi apprit que Buys, dont la conduite avoit paru si odieuse au gouvernement d'Angleterre, avoit signé, avant que de partir de Londres, un traité d'alliance entre cette couronne et sa république. L'inquiétude que ce renouvellement d'amitié pouvoit causer fut dissipée par les assurances données au Roi qu'il n'étoit question ni de conditions nouvelles ni d'engagemens secrets; que la Reine, par un nouveau témoignage d'affection envers les Hollandais, avoit eu simplement intention de les désabuser de l'opinion dont ils étoient faussement prévenus qu'elle eût signé un traité secret avec la France. Elle espéroit qu'une telle complaisance de sa part les rendroit plus dociles, et les disposeroit à suivre ses sentimens au sujet de la paix générale. La Reine désiroit la conclure avant le temps d'assembler les armées, et que la signature des traités prévînt l'ouverture de la campagne. L'évêque de Bristol et le comte de Stafford avoient ordre d'y travailler de tout leur pouvoir; mais le moyen nécessaire pour réussir à ce grand ouvrage leur manquoit totalement; ils ignoroient les intentions de la Reine leur maîtresse sur l'article d'Espagne, la première des conditions fondamentales du traité de paix. Le secret en étoit réservé au seul

Prior, qu'on attendoit alors en Hollande en qualité de troisième plénipotentiaire d'Angleterre. Gautier devoit y passer avec lui; et, dans l'attente d'un troisième collègue, les deux plénipotentiaires anglais, loin de s'ouvrir à ceux de France, parloient encore comme ennemis : ils suivoient à la lettre les ordres qu'ils avoient reçus; leurs instructions étoient les garans de leur conduite. Il est dangereux d'en tenir une différente dans un pays de variations, où, suivant la supériorité des partis, on est jugé digne ou de récompense ou de punition : incertitude malheureuse que les plénipotentiaires de France n'avoient point à craindre, obéissant au Roi seul, n'ayant à plaire qu'à lui, et sûrs d'y réussir en exécutant ponctuellement les ordres clairs et précis que Sa Majesté leur donnoit, sans réserve de secret.

Comme ils souffroient avec quelque impatience le froid des Anglais, le Roi voulut bien plus d'une fois entrer dans leurs peines, et les exhorter, pour le bien de la négociation dont ils étoient chargés, à ramener à eux les plénipotentiaires d'Angleterre, en opposant à leur froideur beaucoup de cordialité et de désir d'agir de concert, ainsi que la reine d'Angleterre et ses ministres l'avoient souvent demandé.

Les conférences pour la paix générale s'étoient enfin ouvertes à Utrecht le 29 janvier 1712. Il n'y avoit alors aucun sujet pour la France de s'inquiéter des prétentions chimériques des Hollandais ni de leurs alliés : on devoit plutôt croire qu'avant qu'il fût peu cette grande alliance se soumettroit totalement aux conditions de paix, que la reine de la Grande-Bretagne jugeoit équitables. Mais, malgré les apparences

flatteuses d'une tranquillité prochaine, la guerre, ni les peines personnelles du Roi, n'étoient pas encore à leur fin. Il en avoit éprouvé de toute espèce : celles de l'état d'un monarque auparavant victorieux, accoutumé à donner la loi, réduit par les mauvais succès de la guerre à se rapprocher des conditions injustes que des ennemis orgueilleux exigeoient, avoient été augmentées par les afflictions domestiques, dont nulle élévation ne peut garantir, et que les plus grands rois éprouvent comme le moindre de leurs sujets. La mort avoit enlevé, au mois d'avril de l'année précédente 1711, Louis, dauphin de France, fils unique du Roi, et père du roi d'Espagne. Père tendre et fils obéissant, il avoit vu sans jalousie son fils monter sur un des premiers trônes de l'Europe, et craignoit le jour où, selon le cours de la nature, lui-même occuperoit celui de France. Attaché tendrement au Roi son père, occupé de lui plaire, il étoit content, à l'âge de cinquante ans, de lui obéir comme le premier de ses sujets : sa bonté lui attiroit l'amour de tous les Français, et sa valeur connue lui en avoit acquis l'estime. Le Roi, vivement touché d'une telle perte, avoit délibéré s'il feroit prendre le titre de dauphin au duc de Bourgogne : le nom et les honneurs n'en sont dus qu'au fils aîné du monarque régnant. Un des ministres consultés représenta que le duc de Bourgogne étoit devenu l'héritier nécessaire; que nul autre ne surviendroit qui lui fît perdre son droit; qu'on ne pouvoit donc lui refuser un titre et des traitemens que personne ne lui disputeroit. Les autres ministres furent de même avis, et les peuples applaudirent aux honneurs déférés justement au duc

de Bourgogne, prince dont les vertus méritoient leurs respects et leur admiration.

Un auteur célèbre remarque l'infortune qui sembloit attachée à la personne des princes que les Romains chérissoient : une mort prématurée les enlevoit souvent à l'affection du peuple. Le duc de Bourgogne, alors dauphin, eut le même sort : il mourut le 18 février de l'année 1712, après avoir survécu de six jours seulement à la dauphine Marie-Adélaïde de Savoie son épouse, qu'une mort également précipitée venoit d'arracher le 12 du même mois à toute la tendresse du Roi, méritée par l'attention sans contrainte que cette princesse avoit eue à lui plaire depuis qu'elle étoit arrivée en France à la fin de l'année 1696, âgée pour lors de près de onze ans. Elevée sous ses yeux, elle en étoit aimée, ainsi que les personnes d'un âge avancé aiment ordinairement les enfans dont l'éducation leur a été confiée, ou qui a été faite sous leurs yeux. Elle fut donc regrettée sensiblement du Roi; et la cour, dont elle faisoit l'ornement, partagea sincèrement la juste douleur de Sa Majesté.

Ces événemens funestes furent suivis de près de la mort du duc de Bretagne, fils aîné du dernier Dauphin, à qui le titre en avoit été donné depuis la mort de son père. Il n'avoit que cinq ans, lorsqu'une maladie mortelle, inconnue aux médecins, le mit au tombeau le 8 mars 1712; et le même convoi porta les trois corps à Saint-Denis.

De trois princes que le duc de Bourgogne avoit eus de son mariage, le duc d'Anjou restoit seul, plus malade en apparence que celui qui venoit de mourir. Dieu réservoit cette lampe prête à s'éteindre, et vou-

loit la conserver pour continuer, dans la ligne directe de la famille royale, la succession que peu de temps auparavant on regardoit comme solidement établie.

Les malheurs de la France relevèrent le courage des ennemis de la paix, et refroidirent les instances des plénipotentiaires d'Angleterre à Utrecht. Jusqu'alors les Hollandais s'étoient comportés comme forcés à consentir aux conférences, et persuadés qu'ils ne devoient concourir à la paix qu'aux conditions spécifiées par les préliminaires de 1709 : ils faisoient voir en toute occasion leur animosité, et s'opposoient vivement à tout ce qu'ils croyoient convenir aux intérêts du Roi. L'esprit de guerre, plutôt que celui de conciliation, régnoit dans les Sept-Provinces, et vraisemblablement ne devoit changer que lorsque l'Angleterre s'expliqueroit avec plus de fermeté, et que ses plénipotentiaires parleroient plus clairement et plus haut qu'ils ne s'étoient encore expliqués.

Ceux de France désiroient ardemment l'arrivée de Prior, persuadés que les ordres dont il seroit chargé de la part de la reine d'Angleterre pourroient seuls ranimer l'inaction de ses ministres. Le maréchal d'Huxelles, soupçonneux, prévenu en faveur des Hollandais malgré leur conduite, craignoit, disoit-il, l'esprit anglais; et portant à l'égard de l'Angleterre la défiance au-delà de ses justes bornes, il vouloit cependant que, pour détacher cette couronne de ses alliés, le Roi consentît généralement à toutes les conditions qu'elle demanderoit, à l'exception seulement de celles qui lui donneroient quelque entrée dans le royaume.

Mais ce n'étoit pas sur les seuls intérêts de l'Angleterre que ses plénipotentiaires insistoient : leurs

sollicitations n'étoient pas moins vives en faveur du duc de Savoie, du roi de Portugal, et de l'électeur de Brandebourg. Enfin, sous prétexte des ordres qu'ils avoient reçus en faveur de ces princes, il y avoit lieu de croire que leur intention étoit d'embrouiller la négociation, plutôt que de presser son heureuse conclusion.

Gautier étoit attendu à Utrecht comme l'ange de la paix : il y devoit accompagner Prior, instruit du secret de la reine de la Grande-Bretagne, qu'elle n'avoit confié ni à l'évêque de Bristol ni au comte de Stafford. Un tel secours manqua aux plénipotentiaires de France dans le temps qu'ils le croyoient le plus nécessaire, et l'attendoient avec le plus d'impatience. Les protecteurs de Prior n'osèrent le faire nommer troisième plénipotentiaire, ou peut-être ne le voulurent pas, lorsqu'ils virent le changement que la mort fatale des princes de France apporteroit à la négociation. La reine d'Angleterre en désiroit toujours la conclusion; il étoit de l'intérêt de ses ministres de mettre fin à la guerre : mais l'Angleterre et ses alliés concouroient à vouloir de nouvelles précautions pour assurer solidement la paix, et pour empêcher à jamais l'union des couronnes de France et d'Espagne sur la tête d'un même prince. Tous craignoient ou feignoient de craindre qu'elle ne devînt inévitable, si dans la conjoncture de la paix on ne prenoit de sages précautions pour prévenir un événement capable d'opprimer la liberté de l'Europe.

Harley, cousin du grand trésorier, fut envoyé à Utrecht, chargé des ordres secrets de la reine d'Angleterre. Les ministres de cette princesse assurè-

rent l'abbé Gautier que sa commission étoit de proposer différentes alternatives, dont il seroit aisé de former de concert un plan capable de contenter les alliés de la Grande-Bretagne, et de les porter à se désister de tant de prétentions injustes : on ajouta même que Harley avoit pouvoir de traiter avec les plénipotentiaires de France, indépendamment de ceux d'Angleterre. Le Roi ne crut pas cette dernière circonstance; car il n'étoit pas vraisemblable qu'un particulier sans caractère osât traiter secrètement sans la participation des plénipotentiaires dans le même lieu où ils étoient assemblés pour la paix, principalement dans un temps où l'animosité régnoit en Angleterre entre deux partis puissans, et que le gouvernement étoit assez incertain pour donner lieu d'un jour à l'autre à quelque grand changement. Enfin rien n'avançoit, et les conférences avec les ministres anglais à Utrecht se terminoient en disputes sur les intérêts des alliés.

On étoit cependant sur le point d'en convenir de part et d'autre, lorsque dans une conférence où les Anglais s'étoient rapprochés, et donnoient lieu d'espérer un accord parfait, ils s'arrêtèrent; et après avoir parlé secrètement l'un avec l'autre, ils déclarèrent aux plénipotentiaires de France que Harley, arrivé de Londres le 2 avril, leur avoit apporté des ordres capables de tout rompre, si le Roi rejetoit une demande qui intéressoit toutes les puissances de l'Europe; que cette demande avoit été déjà faite à Sa Majesté par un mémoire dont l'abbé Gautier étoit porteur.

Les ministres d'Angleterre l'avoient en effet dépêché en France le 23 mars, et lui avoient remis ce mé-

moire, dont le rapport du comité secret suppose que Prior étoit chargé. Il contenoit les raisons que toute l'Europe auroit lieu de craindre pour sa liberté, si le même prince, actuellement roi d'Espagne, réunissoit encore un jour sur sa tête la couronne de France; que le péril n'étoit plus imaginaire depuis la mort des deux derniers dauphins, le roi Philippe se trouvant héritier si prochain de la couronne; que l'unique moyen de calmer cette alarme commune étoit donc que ce prince consentît à renoncer purement et simplement aux droits de sa naissance, et à les céder au duc de Berri son frère; que sans cet expédient la paix devenoit impossible, et que les Anglais et leurs alliés ne consentiroient jamais à la conclure.

Les plénipotentiaires d'Angleterre, surpris que ceux de France n'eussent pas encore reçu les ordres du Roi sur un article si important, soupçonnèrent quelque artifice de leur part à dessein de différer de répondre; mais Gautier, arrivé à Utrecht le 4 avril, savoit avant son départ de Versailles que le Roi avoit fait écrire à Saint-Jean que la demande de la renonciation étoit contre les lois du royaume, et qu'en même temps il avoit lui-même écrit au Roi son petit-fils, pour savoir ses intentions sur le nouvel obstacle qu'on opposoit à la paix.

Gautier instruisit donc les plénipotentiaires de France et ceux d'Angleterre de la raison qui retardoit l'arrivée des ordres de Sa Majesté. La matière étoit assez importante pour se donner le temps de délibérer sur la décision. Le Roi, maître de son Etat, ne l'est pas d'en changer les lois fondamentales : le déclarer étoit renoncer à tout traité de paix; le déguiser

étoit une ruse inutile, et directement contraire à la bonne foi dont on avoit usé dans tout le cours de la négociation.

L'avis de suivre la même méthode, conforme à la droiture des sentimens du Roi, prévalut. Sa Majesté avoit donc commandé au secrétaire d'Etat qui correspondoit avec Saint-Jean de lui écrire que tout engagement contraire à ses lois ne seroit jamais solide, et de lui faire connoître quelle étoit la règle inviolable de la succession à la couronne.

Les termes employés autrefois par un fameux magistrat (Jérôme Bignon, avocat général) servirent à répondre au secrétaire d'Etat d'Angleterre. La lettre portoit que la renonciation demandée seroit nulle et invalide suivant les lois fondamentales du royaume, selon lesquelles le prince qui est le plus proche de la couronne en est héritier de toute nécessité; que c'est un héritage qu'il ne reçoit ni du Roi son prédécesseur ni du peuple, mais en vertu de la loi; de sorte que lorsqu'un roi vient à mourir, l'autre lui succède immédiatement, sans demander le consentement de personne; qu'il succède non comme héritier, mais comme le maître du royaume dont la seigneurie lui appartient, non par choix, mais seulement par le droit de sa naissance; qu'il n'est obligé de sa couronne ni à la volonté de son prédécesseur, ni à aucun édit, ni à aucun décret, ni à la libéralité de qui que ce soit; qu'il ne l'est qu'à la loi : cette loi est estimée l'ouvrage de celui qui a établi les monarchies, et qu'on tient en France qu'il n'y a que Dieu qui puisse l'abolir, par conséquent qu'il n'y a aucune renonciation qui puisse la détruire; et que si le roi d'Espagne renon-

çoit à son droit pour l'amour de la paix, et pour obéir au Roi son grand-père, ce seroit se tromper, et bâtir sur le sable, que de recevoir une telle renonciation comme un expédient suffisant pour prévenir le mal qu'on se proposoit d'éviter.

Le Roi prévit, lorsque le dernier Dauphin mourut, les nouveaux obstacles que la perte des princes apporteroit à la paix; et Sa Majesté jugea que les événemens funestes arrivés si subitement dans la famille royale serviroient à ses ennemis de prétexte spécieux pour exiger des conditions capables d'éloigner toute conciliation. Il le fit sentir au roi d'Espagne par la lettre qu'il lui écrivit le 11 mars, pour lui donner part de la mort du dernier Dauphin; et lorsque les ministres d'Angleterre demandèrent la renonciation du roi d'Espagne au droit de sa naissance comme condition absolument nécessaire à la paix, le Roi écrivit encore à ce prince, le 9 avril, que cette demande, qui touchoit personnellement Sa Majesté Catholique, étoit de ces délibérations où l'on devoit prendre conseil de soi-même, et décider; qu'elle devoit donc examiner et bien peser ce que Bonnac, alors son envoyé extraordinaire auprès d'elle, lui feroit considérer. Le Roi l'exhortoit à réfléchir sur l'état et la situation des affaires d'Espagne, à se consulter elle-même, à résoudre, et à faire savoir au plus tôt sa résolution, tous les momens étant précieux dans la conjoncture présente.

La paix demeuroit suspendue en attendant cette décision. L'arrivée de Harley à Utrecht en avoit comme fixé la négociation, loin de lui donner le mouvement qu'on avoit toujours espéré des ordres qu'il devoit apporter. Depuis son arrivée, les plénipotentiaires

d'Angleterre, plus réservés que jamais à l'égard de ceux de France, soutenoient encore avec plus de vivacité les intérêts et les prétentions de leurs alliés. Intérieurement l'évêque de Bristol et le comte de Stafford désiroient la paix : ils le témoignoient par leurs discours. Ils savoient que la reine d'Angleterre et ses ministres avoient de fortes raisons de souhaiter qu'elle fût promptement conclue; mais les derniers ordres qu'ils avoient reçus par Harley leur lioient les mains : non-seulement ils n'osoient passer ces ordres, mais à peine osoient-ils user de leurs pouvoirs, très-bornés. La crainte des changemens si fréquens en Angleterre, celle des recherches de la conduite des ministres, soit au dehors, soit au dedans du royaume, les frappoit : à chaque pas ils avoient devant les yeux que leurs têtes répondroient de leurs démarches; que le secret des négociations devenoit public; qu'on voyoit tous les jours, imprimés en Hollande, des Mémoires où les négociateurs qui s'étoient entendus avec la France étoient nommés.

En cas de changement de gouvernement, ils pensoient que les ordres de la Reine et de ses ministres ne seroient plus pour eux des garans suffisans de leur conduite; qu'on leur imputeroit comme crime de les avoir exécutés. C'étoit ce qu'ils répondoient quand les plénipotentiaires de France citoient les articles signés à Londres comme règle à suivre à Utrecht, et se plaignoient des changemens et des additions que les Anglais y vouloient faire.

Harley, loin de les rassurer, ne paroissoit être à Utrecht que pour augmenter leurs alarmes : il s'étoit absenté plusieurs fois pour aller à La Haye; il ne fa-

cilitoit en rien la négociation. Ce concert secret qu'il devoit avoir avec les plénipotentiaires de France n'étoit qu'une vaine idée sans réalité, dont le projet paroissoit inventé seulement pour amuser Gautier; et depuis que Harley étoit arrivé à Utrecht, il ne les avoit ni visités ni vus. La reine d'Angleterre continuoit cependant de témoigner un désir sincère de la paix : elle pressoit le Roi de prévenir les événemens de la campagne; ce qui devenoit tous les jours plus difficile, principalement depuis que cette princesse avoit fait dépendre la pacification de l'Europe de la renonciation qu'elle demandoit au roi d'Espagne.

Ce que le Roi pouvoit faire alors étoit de le presser de s'expliquer. Sa Majesté réitéra donc ses avertissemens par la lettre qu'elle écrivit au roi Catholique le 18 avril. Après avoir marqué à ce prince que les instances de l'Angleterre pour la renonciation étoient chaque jour plus pressantes, Sa Majesté ajoutoit : « La nécessité de la paix augmente aussi chaque jour; « et les moyens de soutenir la guerre étant épuisés, « je me verrai enfin obligé de traiter à des conditions également désagréables et pour moi et pour « Votre Majesté, si elle ne prévient cette extrémité « en prenant incessamment son parti sur le compte « que le sieur de Bonnac lui rendra des affaires. Il « vous dira ce que je pense dans une conjoncture si « difficile, et qui exclut tout raisonnement.

« Comme je compte sur la tendresse que vous avez « pour moi et pour votre maison, je m'attends que « vous suivrez le conseil qu'il faut nécessairement « que je vous donne, et qui n'est point contraire à « l'amitié véritable que j'ai pour vous. »

Ce conseil étoit celui de conserver la possession actuelle de l'Espagne et des Indes, et d'accorder à l'opiniâtreté des Anglais de renoncer à la succession incertaine de la couronne de France, condition dont ils se contentoient, persuadés qu'ils sauroient bien en assurer l'effet.

« Nous voulons croire, écrivoit Saint-Jean dans sa « réponse à Torcy, que vous tenez en France qu'il « n'y a que Dieu seul qui puisse abolir la loi sur la- « quelle votre droit de succession est fondé; mais « vous nous permettrez aussi de croire en Angleterre « qu'un prince peut se départir de ses droits par une « cession volontaire, et que celui en faveur de qui « il auroit fait la renonciation pourroit être soutenu « avec justice dans ses prétentions par les puissances « qui en auroient garanti le traité. » Il concluoit : « Enfin la Reine m'ordonne de vous dire que cet ar- « ticle est de si grande conséquence tant à son égard « qu'à celui de toute l'Europe, pour le siècle présent « et pour la postérité, qu'elle ne peut consentir à « continuer la négociation de la paix, à moins qu'on « n'accepte l'expédient qu'elle a proposé, ou un autre « qui soit également solide. »

Le roi d'Espagne avoit réglé, quelque temps avant qu'il fût question de la paix, l'ordre de la succession à sa couronne. Le réglement, accepté et publié dans l'assemblée des cortès ou états des royaumes de Castille et d'Arragon, registré dans tous les conseils, pouvoit dissiper la crainte de l'union des couronnes de France et d'Espagne, directement contraire aux mœurs, à l'inclination, par conséquent aux vœux de l'une et de l'autre nation, très-éloignées de souhaiter

de vivre sous les lois d'un seul et même maître. On avoit donc proposé à Saint-Jean de s'en tenir à ce réglement : mais il répondit qu'une telle assurance ne suffisoit pas; que la Reine sa maîtresse avoit fait pour la paix ce que nulle autre puissance n'auroit pu faire; qu'elle avoit agi, se confiant absolument en la parole que le Roi lui avoit donnée de consentir à toutes les mesures qui seroient jugées nécessaires pour empêcher à jamais une réunion si fatale à toute l'Europe; qu'elle ne voyoit d'expédient solide et de moyen sûr d'y réussir que la renonciation du roi d'Espagne, qu'elle avoit demandée; que ce seroit en effet bâtir sur le sable que d'omettre les précautions nécessaires pour prévenir un mal tel que celui dont il s'agissoit, et si apparent. La Reine, ajoutoit Saint-Jean, envoyoit à ses plénipotentiaires à Utrecht des ordres conformes à ce que cette lettre contenoit. Il ne refusoit pas cependant de chercher réciproquement, et de travailler de concert à trouver, s'il étoit possible, quelque autre expédient pour achever et assurer solidement l'ouvrage de la paix.

Comme la décision dépendoit de la réponse du roi d'Espagne, la négociation languissoit à Utrecht. Les plénipotentiaires, de part et d'autre, étoient arrêtés jusqu'à ce que ce prince se fût expliqué. Ceux d'Angleterre proposèrent aux plénipotentiaires de France d'employer le temps de cette suspension à lever de concert, autant qu'il seroit possible, les autres difficultés moins essentielles qui s'opposoient encore à la paix. Ils étoient réciproquement instruits les uns des intentions du Roi, les autres de celles de la Reine leur maîtresse. Ils convinrent de s'assembler chez

l'évêque de Bristol, sous prétexte d'y travailler simplement au traité de commerce entre la France et l'Angleterre. Il parut aux Anglais qu'un tel prétexte suffiroit pour dissiper la jalousie que leurs alliés auroient vraisemblablement de ces conférences particulières. Elles réussirent, et de part et d'autre les difficultés s'aplanirent au point qu'il s'en falloit peu que le traité entre la France et l'Angleterre n'eût été en état d'être signé suivant les désirs de la reine de la Grande-Bretagne, si la condition de la renonciation demandée comme essentielle n'eût formé jusqu'alors un obstacle invincible à toute conclusion.

On travailloit sincèrement en France et en Angleterre à chercher quelque expédient qui tînt lieu, s'il étoit possible, d'une condition si fâcheuse pour le roi d'Espagne : les secrétaires d'Etat, de part et d'autre, se communiquoient réciproquement leurs pensées. Le Roi n'avoit aucun agent à Londres, ni la reine d'Angleterre personne en France pour exécuter ses ordres. L'abbé Gautier étoit encore à Utrecht : Sa Majesté l'en rappela, pour l'envoyer en Angleterre. Il continua d'y servir avec intelligence, et fidèlement.

L'incertitude de la réponse du roi d'Espagne arrêtoit cependant toute négociation. Le Roi jugea que ce seroit la remettre en mouvement que de confier à la reine d'Angleterre que si le Roi son petit-fils ne se soumettoit pas à la nécessité de renoncer aux droits de sa naissance, Sa Majesté prendroit, de concert avec cette princesse, les mesures nécessaires pour le déterminer, et assurer à l'Europe une paix déjà si avancée. On pouvoit donc regarder comme difficulté déjà levée celle qui s'opposoit le plus à sa conclusion :

mais tant d'ennemis la traversoient, qu'on devoit s'attendre qu'à mesure qu'une difficulté s'aplaniroit il en naîtroit d'autres, suscitées de la part de ceux qui n'avoient en vue que de rompre les conférences. C'est ce que le Roi fit écrire à Saint-Jean, pour en informer la reine de la Grande-Bretagne.

A ces réflexions, on ajouta que le meilleur moyen de renverser les desseins des ennemis de la paix seroit que, sans perdre de temps, la Reine fît proposer à ses alliés une suspension d'armes, puisque ce seroit dissiper les espérances qu'ils fondoient sur les événemens de la campagne.

La réponse que fit Saint-Jean, par ordre de la Reine sa maîtresse, renouvela les assurances si souvent données du véritable désir qu'elle avoit de contribuer à la pacification générale, et surtout de l'assurer solidement. Il ajouta que cette princesse souhaitoit une paix raisonnable pour la France. Ce fut aussi dans la vue de la rendre moins désagréable au roi d'Espagne qu'elle fit ajouter à la demande de la renonciation une proposition alternative, laissant au choix de ce prince ou de renoncer aux droits de sa naissance, et de conserver la monarchie d'Espagne et des Indes, ou de renoncer à la monarchie d'Espagne et des Indes; de conserver ses droits à la succession de France, et de recevoir, en échange de la couronne d'Espagne, le royaume de Sicile dont il étoit actuellement en possession, celui de Naples, les Etats du duc de Savoie, le Montferrat et le Mantouan, à condition que si lui ou quelqu'un de ses descendans parvenoit un jour à la couronne de France, tous ces Etats échangés seroient réunis à la même couronne, à l'exception seulement de la Si-

cile, dont la maison d'Autriche seroit mise en possession. Suivant ce projet, le duc de Savoie, en échange de ses Etats, recevroit la couronne d'Espagne et des Indes.

Un choix si important fut remis, comme il étoit juste, à la décision du roi d'Espagne; mais, de quelque manière qu'il répondît, le Roi renouvela sa parole à la reine d'Angleterre de faire la paix sous l'une ou l'autre des deux conditions alternatives qu'elle avoit proposées.

On savoit déjà, par la réponse du roi d'Espagne à la première lettre du Roi, que ce prince préféroit la possession de sa couronne à la conservation des droits de sa naissance, et qu'il renonçoit à toute espérance de succession, plutôt que d'abandonner le trône où Dieu l'avoit placé. Il ne restoit donc que de savoir ce qu'il penseroit sur l'échange : proposition toute nouvelle, et qui jusqu'alors n'avoit pas été seulement imaginée.

Le Roi n'oublia rien pour la rendre spécieuse, et l'orner pour ainsi dire de toutes les réflexions capables d'éblouir et de toucher vivement le roi d'Espagne. Bonnac étoit chargé de lui rendre compte de l'échange projeté par la reine d'Angleterre, et de lui remettre la lettre que le Roi lui écrivoit de sa main.

« Je vous avoue (ce sont les termes de Sa Majesté)
« que, nonobstant la disproportion des Etats, j'ai été
« sensiblement touché de penser que vous continueriez de régner; que je pourrois toujours vous regar-
« der comme mon successeur, et que votre situation
« vous permettroit de venir de temps en temps auprès
« de moi. Jugez en effet du plaisir que je me ferois

« de pouvoir me reposer sur vous pour l'avenir, d'être
« assuré que si le Dauphin vit, je laisserois en votre
« personne un régent accoutumé à commander, ca-
« pable de maintenir l'ordre dans mon royaume, et
« d'en étouffer les cabales! Que si cet enfant vient
« à mourir, comme sa complexion foible ne donne
« que trop sujet de le croire, vous recueillerez ma
« succession suivant l'ordre de votre naissance; que
« j'aurois la consolation de laisser à mes peuples un
« roi vertueux capable de leur commander, et qui,
« me succédant, réuniroit à sa couronne des Etats
« aussi considérables que la Savoie, le Piémont et le
« Montferrat! Je suis si flatté de cette idée, mais prin-
« cipalement de la douceur que je me proposerois de
« passer avec vous et avec la Reine une partie du
« reste de ma vie, et de vous instruire moi-même de
« l'état de mes affaires, que je n'imagine rien de com-
« parable au plaisir que vous me ferez si vous accep-
« tez ce nouveau projet.

« Si la reconnoissance et la tendresse pour vos su-
« jets sont pour vous des motifs pressans de demeu-
« rer avec eux, je puis dire que vous me devez les
« mêmes sentimens; vous les devez à votre maison,
« à votre patrie, avant que de les devoir à l'Espagne.
« Je vous en demande l'effet : je regarderai comme
« le plus grand bonheur de ma vie que vous preniez
« la résolution de vous rapprocher de moi, et de con-
« server des droits que vous regretterez un jour inu-
« tilement si vous les abandonnez.

« Je suis cependant engagé à traiter sur le fonde-
« ment que vous y renoncerez pour conserver seule-
« ment l'Espagne et les Indes, si Votre Majesté rejette

« la proposition de l'échange avec le duc de Savoie ;
« et ce que je puis faire est de vous laisser encore le
« choix, la nécessité de conclure la paix devenant
« tous les jours plus pressante. »

La lettre du Roi l'étoit assez pour prouver encore à quel point il désiroit de faciliter tout expédient propre à lever le grand obstacle qui s'opposoit alors à la conclusion de la paix ; mais cette lettre n'ébranla pas la fermeté du roi d'Espagne : avant que de la recevoir, il avoit déjà répondu au Roi son grand-père que sa résolution étoit prise ; qu'il renonceroit à tous droits de succession à la couronne de France, plutôt que d'abandonner celle d'Espagne. Toutefois, avant que de réitérer la même déclaration, et de s'expliquer décisivement sur l'échange nouvellement proposé par la reine d'Angleterre, il voulut consulter celui par qui règnent les rois. Après avoir communié, il fit venir Bonnac, lui dit que son choix étoit fait ; que rien ne seroit capable de lui faire abandonner la couronne que Dieu lui avoit donnée ; et lui remit sa réponse à la lettre qu'il avoit reçue du Roi.

Cette réponse commençoit par les remercîmens dus au Roi de tant de marques d'amitié contenues dans ses deux dernières lettres du 16 et du 18 de mai. Il continuoit : « L'idée que Votre Majesté me met de-
« vant les yeux de pouvoir me retrouver auprès d'elle
« seroit bien flatteuse pour moi, si je croyois pouvoir
« embrasser le nouveau parti que l'Angleterre me
« propose ; mais trop de raisons s'y opposent pour
« que je puisse l'accepter. Il me semble qu'il est bien
« plus avantageux qu'une branche de notre maison
« règne en Espagne, que de mettre cette couronne

« sur la tête d'un prince de l'amitié duquel elle ne « pourroit s'assurer; et cet avantage me paroît bien « plus considérable que de réunir un jour à la France « la Savoie, le Piémont et le Montferrat. Je crois donc « vous marquer mieux ma tendresse, et à vos sujets « aussi, en me tenant à la résolution que j'ai déjà « prise, qu'en suivant le nouveau plan projeté par « l'Angleterre : je donne par là également la paix à « la France, je lui assure pour alliée une monarchie « qui sans cela pourroit un jour, jointe aux ennemis, « lui faire beaucoup de peine, et je suis en même « temps le parti qui me paroît le plus convenable à « ma gloire et au bien de mes sujets, qui ont si fort « contribué, par leur attachement et leur zèle, à me « maintenir la couronne sur la tête. »

Il n'est peut-être pas hors de propos de remarquer que, dans le temps que le roi d'Espagne sacrifioit au bien de la paix la propriété du royaume de Naples, du duché de Milan, des Pays-Bas; que, dans la vue de la tranquillité publique, il cédoit à ses ennemis des Etats si considérables; que de plus le même motif l'engageoit à renoncer à jamais, pour lui et pour ses descendans, au droit incontestable que sa naissance lui donnoit à la succession de la couronne de France; dans ce même temps la princesse des Ursins, entêtée d'une folle ambition, abusoit du crédit qu'elle s'étoit acquis sur l'esprit de la Reine, et par conséquent du roi Catholique, pour exiger que du débris de la monarchie d'Espagne il fût détaché quelque petite partie dans les Pays-Bas ou ailleurs, qu'on érigeroit en sa faveur en souveraineté indépendante : fantôme dont la vanité ne laissa pas de retarder réellement la signa-

ture des traités de paix entre le roi d'Espagne, l'Angleterre et la Hollande.

Les plénipotentiaires anglais attendoient impatiemment quelle seroit la réponse du roi d'Espagne : ceux de France, au moins aussi ennuyés de perdre le temps inutilement, écrivirent au Roi que la reine d'Angleterre venoit d'envoyer ordre au comte de Stafford de passer incessamment à Londres pour y recevoir ses dernières instructions, l'intention de cette princesse étant de le mettre, aussi bien que l'évêque de Bristol, en état de conclure et de signer la paix sitôt que la réponse du roi d'Espagne seroit arrivée.

La cause de cet ordre étoit, selon ce que disoit Stafford, que le parlement s'impatientoit de voir traîner la négociation; qu'il étoit à craindre que les membres les mieux intentionnés se retirant et se dispersant dans les provinces, ceux qui leur étoient opposés ne devinssent les maîtres des séances et des délibérations, en sorte que le ministère seroit en danger de voir ses projets renversés par quelque événement imprévu; qu'en un mot il étoit temps de finir; qu'il espéroit apprendre à Londres la résolution et la réponse du roi Philippe, dont l'incertitude et la longue attente nuisoient infiniment au bien des affaires. Pour abréger tout délai, Stafford pria les plénipotentiaires d'obtenir pendant son absence des ordres décisifs du Roi sur les points qui restoient encore indécis, en sorte qu'à son retour il n'y eût plus à disputer, mais à conclure. Lorsqu'ils seroient d'accord, les plénipotentiaires d'Angleterre devoient proposer aux alliés une suspension d'armes. Stafford croyoit qu'ils y consentiroient difficilement, à cause

de la haute opinion qu'ils avoient de leurs forces en Flandre. Il proposa, comme un moyen de surmonter cet obstacle, que le Roi permît d'offrir aux Hollandais de remettre entre leurs mains, comme otage, quelqu'une des places que Sa Majesté vouloit bien céder dans les Pays-Bas.

Les plénipotentiaires jugèrent parfaitement qu'un tel expédient ne convenoit nullement; et, sans attendre d'ordre, ils en rejetèrent la proposition.

On s'inquiétoit moins à Londres qu'à Utrecht du retardement des réponses de Madrid. La reine d'Angleterre et ses ministres, convaincus de la bonne foi du Roi, dont ils avoient eu des preuves dans tout le cours de la négociation, comprenoient qu'il étoit impossible à Sa Majesté de décider sûrement sur les propositions faites au roi d'Espagne sans savoir de lui-même ce qu'il en pensoit, et quel parti il vouloit choisir. Ainsi le dessein de cette princesse étoit de retenir Stafford auprès d'elle jusqu'à l'arrivée de cette réponse, si nécessaire à la conclusion de la paix : elle devoit le renvoyer alors à Utrecht avec ses dernières instructions. Gautier, informé de tout, devoit passer en même temps en France; et le concert entre les plénipotentiaires de France et d'Angleterre devoit être si bien établi, qu'ils n'auroient plus entre eux de sujet de dispute, et ne se trouveroient pas dans la triste nécessité d'opposer instruction à instruction. C'est ce que le Roi fit savoir à ses plénipotentiaires par sa dépêche du 25 mai.

Il les avertit que les Anglais ne seroient pas alors embarrassés de proposer une suspension d'armes, et qu'il seroit assez inutile de chercher des expédiens

pour disposer leurs alliés à l'accepter. « C'en seroit « un pernicieux, ajoutoit Sa Majesté, que d'offrir « aux Hollandais des places en otage : le temps n'est « plus de flatter leur orgueil, et désormais il faut, « en traitant avec eux de bonne foi, que ce soit avec « la dignité qui me convient. » Style différent de celui des conférences de La Haye et de Gertruydemberg.

Le Roi leur recommandoit encore de ne pas craindre qu'une fermeté bien placée fût capable de déranger la négociation, crainte qui ne frappe que trop ceux qui veulent avoir l'honneur de signer un traité, et qui regarderoient comme un malheur si la gloire leur en étoit enlevée.

Les Anglais insistoient à conserver Tournay à leurs alliés, et prétendoient de plus obtenir Condé. Le Roi, regardant ces instances comme démonstrations extérieures qu'ils croyoient devoir à leurs alliés, écrivit à ses plénipotentiaires de ne faire aucun usage du pouvoir qu'il leur avoit donné de se relâcher sur cet article et sur quelques autres, toute condescendance étant inutile jusqu'à ce que le roi d'Espagne eût déclaré ses intentions et son choix; qu'alors seulement Sa Majesté seroit en état de juger du fruit qu'elle retireroit de sa complaisance pour les demandes de l'Angleterre.

Enfin le courrier qu'on attendoit de Madrid, porteur de la réponse du roi d'Espagne, arriva au commencement du mois de juin. La décision de ce prince levoit le principal obstacle à la paix. On ne perdit pas un moment, suivant les ordres du Roi, à le faire savoir à Saint-Jean, pour en informer la reine d'An-

gleterre : on lui marquoit en même temps que Sa Majesté s'attendoit à voir incessamment lever, de la part de cette princesse, toutes les autres difficultés, et faire les déclarations qu'elle avoit promises. La première et la plus pressante étoit celle d'une suspension d'armes, ou générale, ou seulement entre les armées des Pays-Bas, jusqu'à la conclusion de la paix.

Cette lettre étoit à peine écrite, et le courrier parti, qu'il en arriva une de Saint-Jean, avec un mémoire dressé par ordre de la reine d'Angleterre. Il contenoit sept articles.

Les cinq premiers regardoient les cessions demandées par l'Angleterre dans l'Amérique septentrionale; les deux derniers, le traité de commerce à faire entre la France et l'Angleterre, ouvrage dont la discussion exigeroit vraisemblablement plus de temps que la conjoncture présente ne permettoit d'y employer. On proposoit donc de le remettre à des commissaires qui seroient nommés de part et d'autre, pour y travailler à Londres après la conclusion de la paix.

L'article suivant portoit qu'il ne seroit accordé, de la part de la France et de celle d'Angleterre, ni prérogative ni privilége à nulle nation, qui ne fût aussi communiqué de part et d'autre aux Français et aux Anglais.

Le mémoire finissoit par le consentement que la reine d'Angleterre donnoit à la suspension d'armes pendant deux mois seulement, à deux conditions : la première, que dans cet espace de temps l'article qui regardoit la réunion des deux monarchies de France et d'Espagne seroit entièrement et ponctuellement exécuté; la seconde, que le Roi retireroit la garnison de

Dunkerque, et que les troupes anglaises entreroient dans cette ville le jour que la suspension auroit lieu; qu'elles y demeureroient jusqu'à ce que les Etats-généraux consentissent à donner au Roi un équivalent à sa satisfaction pour la démolition des ouvrages que Sa Majesté s'obligeoit de faire raser, comme aussi de combler le port et de détruire les écluses.

A ces demandes, le Roi répondit sur les articles concernant l'Amérique septentrionale à peu près comme la reine d'Angleterre le souhaitoit : il y eut seulement quelques observations faites, et des propositions d'échange. Les deux conditions demandées au sujet du traité de commerce furent accordées.

Quant à la suspension d'armes, le terme de deux mois proposé par la reine d'Angleterre se seroit écoulé si promptement, que c'auroit été donner aux ennemis de la paix une nouvelle espérance d'interrompre les conférences avant la fin de la campagne. Le Roi jugeoit donc nécessaire de prolonger jusqu'à quatre mois la suspension dont on conviendroit.

La proposition de confier Dunkerque aux Anglais étoit dure, la guerre subsistant, et nulle convention n'étant encore faite pour la suspension d'armes. Une telle demande fut le sujet d'une importante délibération; les avis dans le conseil furent partagés : mais il falloit finir, et cette condescendance étoit encore nécessaire. La reine d'Angleterre et ses ministres avoient marqué dans le cours de la négociation beaucoup de bonne foi, et le désir de la paix : le Roi décida qu'il falloit encore s'y abandonner, et que la défiance lorsqu'on étoit près de conclure seroit très-mal placée. Sa Majesté voulut seulement qu'on fît une

tentative pour essayer de faire changer ou d'adoucir, s'il étoit possible, une demande regardée comme suspecte.

Ainsi, suivant ses ordres, la réponse à cet article du mémoire portoit que la bonne foi et la confiance réciproque ayant commencé et conduit la négociation, il convenoit de bannir jusqu'à l'apparence de défiance, quand de part et d'autre on approchoit du but qu'on s'étoit proposé. Le Roi laissoit donc au jugement de la reine d'Angleterre si ce n'étoit pas une demande désobligeante que celle de mettre une garnison anglaise dans Dunkerque pendant la suspension d'armes, et si le public ne croiroit pas que cette princesse doutoit de l'exactitude du Roi à s'acquitter de sa parole. Elle avoit donné tant de preuves de ses sentimens, qu'il n'y avoit pas lieu de soupçonner qu'elle eût une telle pensée : aussi le Roi, se fondant sur son amitié nonobstant la continuation de la guerre, se persuadoit qu'elle n'insisteroit pas sur une demande non-seulement inutile, mais capable peut-être de produire un effet contraire à ses propres intentions; car elle avoit seulement en vue d'obliger les Hollandais à donner un équivalent pour la démolition des fortifications de Dunkerque, et ce n'étoit ni les presser ni les menacer, de façon à vaincre leur obstination, que de leur déclarer que les troupes anglaises garderoient Dunkerque jusqu'à ce que les Etats-généraux eussent donné un équivalent à la satisfaction du Roi : c'étoit au contraire les encourager à former de nouveaux obstacles à la paix, dans le moment où il s'agissoit de trouver et d'employer les moyens de les rendre plus dociles.

La restitution de Tournay étoit l'équivalent que le Roi demandoit pour combler le port de Dunkerque et détruire les écluses. En renouvelant la promesse déjà faite, Sa Majesté fit observer que la destruction des écluses causeroit la ruine du pays des environs; qu'amis et ennemis en souffriroient un égal dommage. Elle laissoit à la Reine à le considérer, et confirmoit cependant la convention faite au sujet de Dunkerque, moyennant la restitution de Tournay et de ses dépendances.

Quant à l'introduction d'une garnison hollandaise dans Cambray, proposée par la reine de la Grande-Bretagne pour y demeurer pendant le temps de la suspension d'armes, le Roi en rejeta la proposition, et fit répondre qu'à cette condition il refuseroit non-seulement la suspension, mais de plus il romproit toute négociation, plutôt que d'admettre une clause si contraire à son honneur, et au bien de son royaume.

Comme on venoit d'apprendre que les ennemis avoient dessein d'assiéger le Quesnoy, la même réponse contenoit que le Roi ne pouvoit croire que cette entreprise eût l'approbation de la reine d'Angleterre, et qu'elle permît à ses troupes de servir à un siége dont l'événement pourroit produire encore de nouveaux engagemens, qu'il étoit de la prudence de Saint-Jean de prévenir.

Il répondit que quoique le Roi n'eût pas acquiescé aux demandes de la Reine comme elle s'y attendoit, elle ne laisseroit pas de se rendre au parlement le jour même qu'il écrivoit; qu'elle y feroit toutes les déclarations nécessaires pour porter la nation à la paix, et en obtenir les suffrages d'un consentement

unanime; qu'elle ne parleroit pas encore de la suspension, mais qu'elle avoit pris sa résolution : elle insistoit sur la nécessité de consommer le point de la renonciation comme le principal de la négociation, et si capital, que cette princesse aimeroit mieux se départir de toutes les autres conventions que de laisser cet article en suspens. « Si le Roi, ajoutoit Saint-« Jean, consent aux demandes que la Reine a faites « comme condition de la suspension, vous n'aurez « qu'à signer l'acte, et l'envoyer au duc d'Ormond : « il prendra possession de Dunkerque, et déclarera « aux alliés qu'il a ordre de ne plus agir contre la « France. »

Suivant la même lettre, le comte de Stafford étoit parti pour retourner à Utrecht, et ses instructions affranchiroient les plénipotentiaires anglais des mesures qu'ils avoient jusqu'alors observées à l'égard des plénipotentiaires alliés; en sorte que rien ne les empêcheroit à l'avenir de se joindre à ceux de France, et de donner des lois à qui refuseroit de se soumettre à des conditions de paix justes et raisonnables.

La reine d'Angleterre, constante dans la résolution qu'elle avoit prise de contribuer de tout son pouvoir à la pacification de l'Europe, se rendit au parlement le 17 de juin, ainsi que Saint-Jean l'avoit écrit, et communiqua aux deux chambres, suivant sa promesse, l'état où elle avoit conduit la négociation de la paix. Elle eut soin d'observer, en commençant sa harangue, que c'étoit une prérogative incontestable de la couronne de faire la paix et la guerre; et par conséquent le seul effet de la confiance qu'elle prenoit en son parlement étoit la communication qu'elle

lui avoit promise, et qu'elle venoit lui donner, des conditions proposées pour la paix générale.

Après avoir protesté que rien ne pouvoit la détourner de suivre en premier lieu le véritable intérêt de ses royaumes, et de procurer ensuite à ses alliés ce qui leur étoit dû en conséquence des traités, elle dit qu'elle avoit pris un soin particulier d'assurer dans la maison d'Hanovre la succession protestante aux royaumes de la Grande-Bretagne, établie par les lois; qu'elle avoit stipulé, pour plus de sûreté, que la personne qui avoit prétendu troubler cet établissement sortît des pays dépendant de la couronne de France. Elle fit valoir ses soins pour prévenir et empêcher à jamais l'union des couronnes de France et d'Espagne sur la tête du même prince, et pour obtenir les renonciations dont elle fit le détail: elle parla des cessions avantageuses que la France faisoit à l'Angleterre dans l'Amérique; des avantages qu'elle se promettoit pour le commerce de la nation anglaise; de la démolition de Dunkerque; de l'espérance presque certaine d'obtenir Gibraltar, toute l'île de Minorque et le Port-Mahon; de la promesse d'accorder aux Anglais le privilége de fournir pendant trente années les nègres dans les Indes espagnoles, prérogative connue sous le nom d'*assiento*.

Après l'énumération des avantages obtenus en faveur de ses sujets, la Reine expliqua ce qu'elle prétendoit faire pour ses alliés, ajoutant que les conditions contenues dans le projet formé pour leurs intérêts, dont elle donnoit part à son parlement, étoit une affaire à régler aux conférences d'Utrecht.

La harangue de la reine d'Angleterre fut reçue avec

applaudissement, et les différentes adresses présentées ensuite à cette princesse marquèrent la reconnoissance de la nation, et la satisfaction de la fin d'une guerre dont le poids étoit depuis long-temps si onéreux et si inutile à l'Angleterre. Les wighs cependant ne perdirent pas courage; et, malgré le concours presque universel à la paix, quelques membres de la chambre haute osèrent protester contre plusieurs articles de cette harangue : mais cette protestation fut effacée, aussi bien qu'une antérieure faite aussi par quelques membres de la même chambre contre les ordres donnés au duc d'Ormond.

Ces ordres, contenus dans la première instruction qu'il avoit reçue en partant de Londres, portoient que la Reine étoit d'avis que les troupes qui étoient à son service en Flandre, tant de ses sujets qu'étrangers, devoient être toutes sous les ordres de son général; qu'il pouvoit y avoir eu autrefois des raisons d'en user autrement, mais qu'il y en avoit alors de très-fortes de prendre une voie contraire, et que peut-être ces raisons deviendroient de jour en jour plus pressantes; qu'il pourroit même en survenir de concevoir de la jalousie du prince Eugène. Ainsi le duc d'Ormond avoit ordre de n'être pas trop prompt pendant quelque temps à s'engager à une action, à moins qu'il ne vît un avantage apparent et considérable : il pouvoit prendre pour prétexte d'attendre les troupes allemandes, afin de leur donner part à la gloire s'il y avoit une action.

Le duc d'Ormond connut toute la difficulté d'exécuter de tels ordres, et de cacher le véritable motif de la conduite qu'il tiendroit : il prévit les suites dés-

agréables du refus qu'il seroit obligé de faire s'il falloit employer les troupes de la Reine sa maîtresse soit à quelque siége, soit à quelque action, si le prince Eugène vouloit entreprendre l'un ou l'autre, et qu'il s'attendît à l'assistance ordinaire des troupes de la reine d'Angleterre. Il écrivit à Saint-Jean qu'il obéiroit ponctuellement aux ordres de la Reine; qu'il en garderoit le secret autant qu'il seroit possible, et feroit même en sorte qu'on ne pourroit soupçonner la cause de la conduite qu'il tiendroit; mais qu'il seroit bien difficile d'empêcher qu'elle ne fût bientôt pénétrée, et qu'il auroit peine à déguiser les raisons secrètes qui l'obligeroient de s'opposer aux desseins du prince Eugène, soit qu'il voulût donner bataille, soit qu'il fît le siége du Quesnoy. Comme le bruit commençoit à se répandre que son dessein étoit de faire l'un ou l'autre, il demandoit de nouveaux éclaircissemens sur les instructions qui lui avoient été remises avant son passage en Hollande.

La reine d'Angleterre venoit de donner une nouvelle marque de la satisfaction qu'elle avoit de son secrétaire d'Etat, en le créant pair d'Angleterre sous le titre de vicomte de Bolingbrocke. Il exhorta le duc d'Ormond à suivre exactement les ordres qu'il avoit reçus de la Reine sa maîtresse, sans se mettre en peine ni des instances pressantes du prince Eugène, ni des clameurs affectées et industrieuses des députés des Etats-généraux, dont cette princesse n'étoit nullement embarrassée.

En effet, bien loin d'avoir égard aux reproches des Etats-généraux contenus dans une lettre très-vive qu'ils lui avoient écrite, ni de faire attention à une

lettre que le duc d'Ormond avoit reçue de leurs députés à l'armée, pleine de représentations offensantes sur le refus qu'il faisoit de concourir aux desseins du prince Eugène, cette princesse ne songea plus qu'à disposer le plan de la suspension d'armes, en sorte que l'acte en fût incessamment signé.

Ce plan étoit signé du vicomte de Bolingbrocke. Le Roi y fit quelques changemens, et commanda au secrétaire d'Etat chargé de cette négociation de signer réciproquement les réponses de Sa Majesté.

Le plan contenoit quatre articles : le premier prolongeoit jusqu'à trois, et même quatre mois s'il étoit nécessaire, la suspension d'armes que la reine d'Angleterre avoit proposée seulement pour deux mois ; le second article spécifioit les renonciations à faire pendant la suspension, tant par le roi d'Espagne à la couronne de France, que par les princes de la famille royale de France à la couronne d'Espagne. On demandoit, de la part de l'Angleterre, que la renonciation du roi Catholique fût ratifiée par les Etats du royaume de France de la manière la plus solennelle. L'autorité que les étrangers attribuent aux Etats étant inconnue en France, le Roi changea cette clause : il promit seulement qu'il accepteroit la renonciation du Roi son petit-fils; qu'elle seroit ensuite publiée par son ordre, et registrée dans tous les parlemens du royaume de la manière la plus solennelle ; que de plus les lettres patentes que Sa Majesté avoit accordées à ce prince, au mois de décembre 1700, pour conserver ses droits à la couronne, nonobstant son absence hors du royaume, seroient rayées des regis-

tres du parlement, et, du consentement du roi Catholique, abolies et annulées.

Il étoit porté par le troisième article que la garnison française sortiroit de Dunkerque, et que les troupes anglaises y entreroient le jour que la suspension d'armes auroit lieu; que la place demeureroit entre les mains de la reine d'Angleterre jusqu'à la décision de l'équivalent que les Hollandais donneroient pour la démolition des fortifications et des écluses, et la destruction du port de cette ville.

La reine d'Angleterre s'engageoit par l'article quatrième à ne point interrompre le gouvernement civil de Dunkerque, à permettre une entrée libre dans le port non-seulement aux navires du Roi, mais encore à tous vaisseaux marchands; à laisser enfin le plein exercice de leurs fonctions à tous les officiers chargés du soin des magasins, tant de terre que de mer.

L'embarras du duc d'Ormond augmenta lorsque les armées entrèrent en campagne. Le maréchal de Villars se pressa de lui faire savoir qu'il avoit reçu l'ordre du Roi, et la permission de la reine d'Angleterre, de lui écrire. Le duc d'Ormond répondit que la Reine sa maîtresse lui avoit donné les mêmes ordres; qu'il ne manqueroit pas de les suivre très-exactement.

Ils ne pouvoient demeurer long-temps secrets. Le prince Eugène, informé de la situation de l'armée française, crut pouvoir l'attaquer avec avantage : il résolut de n'en pas perdre l'occasion, et fit part au duc d'Ormond du projet qu'il avoit formé, persuadé,

ou feignant de l'être, que les troupes anglaises ne feroient nulle difficulté de marcher comme à l'ordinaire avec celles des alliés pour combattre l'ennemi commun.

Il eût été difficile au duc d'Ormond d'alléguer des raisons même spécieuses de s'en dispenser, tant que le concert entre la France et l'Angleterre devoit demeurer secret : il ne pouvoit cependant faire agir les troupes qu'il commandoit sans contrevenir aux ordres précis qu'il avoit reçus. Il prit, pour prétexte d'éluder les instances du prince Eugène, le départ imprévu du comte de Stafford, appelé en Angleterre par la Reine dans une conjoncture où il n'avoit pas lieu de s'attendre à recevoir un tel ordre. Le duc d'Ormond supposoit que Stafford n'étant pas encore de retour en Hollande, il s'agissoit apparemment de quelque affaire de la dernière importance, dont il comptoit être éclairci avant que cinq ou six jours ne fussent passés.

Il demanda donc au prince Eugène, aussi bien qu'aux autres officiers, de différer toute entreprise pendant un délai si court, et de lui laisser le temps de recevoir les lettres qu'il attendoit incessamment.

La vérité étoit facile à pénétrer; mais elle ne fut pas long-temps cachée. L'évêque de Bristol, demeuré seul plénipotentiaire à Utrecht pendant l'absence de Stafford, eut ordre de déclarer aux ministres des alliés que la reine d'Angleterre jugeoit à propos de convenir avec le Roi d'une suspension d'armes, et qu'elle en avoit donné part à son parlement. Dès-lors l'évêque de Bristol cessa d'user, à l'égard des plénipotentiaires de France, de la même réserve qu'il

avoit observée envers eux depuis qu'ils étoient ensemble à Utrecht : il leur communiqua les ordres qu'il avoit reçus, et ce qu'il se proposoit de dire le même jour aux ministres des alliés; il demanda si de la part de la France il n'y avoit rien de particulier à lui confier sur l'article de la suspension, la reine d'Angleterre ne s'en étant expliquée qu'en termes généraux dans sa harangue au parlement.

Les plénipotentiaires répondirent que s'il étoit interrogé sur cet article, il pourroit assurer que la harangue de cette princesse contenoit mot à mot la réponse du Roi; que les alliés n'en devoient pas espérer d'autre, et qu'il n'étoit pas permis aux plénipotentiaires de Sa Majesté d'y rien ajouter.

L'évêque de Bristol, satisfait de cet éclaircissement, promit qu'après le retour du comte de Stafford on travailleroit de concert sur le plan dont la reine de la Grande-Bretagne étoit convenue. Il en donna part ensuite aux ministres des alliés. Ils l'écoutèrent sans répondre : aucun d'eux ne savoit les intentions de ses maîtres sur un événement imprévu; tous craignirent également, mais par différens motifs, ou de découvrir mal à propos ce qu'ils pensoient, ou de s'engager plus qu'ils ne devoient, et qu'ils n'en avoient le pouvoir.

L'intelligence étant bien établie entre les plénipotentiaires du Roi et l'évêque de Bristol, ils l'informèrent du consentement que Sa Majesté donnoit à l'entrée des troupes anglaises dans Dunkerque. Une telle preuve de sa confiance en la parole de la reine de la Grande-Bretagne fut reçue par les plénipotentiaires d'Angleterre comme une assurance certaine de la sus-

pension, dont il ne douta plus de voir incessamment l'effet.

Le prince Eugène avoit formé le siége du Quesnoy le 8 juin; il ne dura pas long-temps : la place se rendit après une molle défense; la garnison fut faite prisonnière de guerre. Ce prompt succès releva le courage des ennemis, abattu principalement en Hollande par la nouvelle du refus que le duc d'Ormond avoit fait au prince Eugène de lui donner aucune assistance pour le siége de Landrecies, qu'il se proposoit d'entreprendre.

On ne doutoit pas que toutes les troupes à la solde de l'Angleterre ne suivissent les Anglais : on prévoyoit tristement que le maréchal de Villars profiteroit d'une occasion si favorable d'attaquer le prince Eugène; et, quelque entreprise qu'il eût dessein de faire après la prise du Quesnoy, tout paroissoit à craindre pour l'Etat. Dans cette fatale conjoncture, les plénipotentiaires hollandais reprochèrent à l'évêque de Bristol le procédé odieux du ministère d'Angleterre : ils se croyoient exposés déjà à se trouver incessamment sans armée; ils exagéroient le malheur de leur situation; et, mêlant à l'abattement d'esprit le désir de la vengeance, ils prétendirent faire craindre non-seulement tout ce qu'on penseroit et diroit contre la gloire de la reine d'Angleterre, mais peut-être ce qu'on feroit au préjudice de cette princesse, s'il y avoit un combat, dont l'événement ne pourroit être que funeste aux alliés. Ainsi ces ennemis de la paix, occupés peu de jours auparavant à trouver les moyens de la traverser, ceux qui rejetoient toute suspension d'armes, persuadés qu'elle raviroit la victoire d'entre

leurs mains, que la cessation des hostilités les priveroit de l'avantage qu'ils se promettoient de pénétrer incessamment dans le cœur de la France; ces mêmes politiques, qui dans leurs idées voyoient déjà leurs armées aux portes de Paris, trembloient pour leur propre pays, parce que la reine d'Angleterre, lasse d'une guerre onéreuse, avoit déclaré qu'elle vouloit la paix, et parce que les troupes anglaises, en petit nombre, s'étoient séparées de la grande armée des alliés.

On apprit bientôt en Hollande que les commandans particuliers des troupes d'Hanovre, de Brandebourg, et autres étrangers à la solde de l'Angleterre, à l'exception d'un bataillon, de quatre escadrons d'Holstein, et deux escadrons du régiment de dragons de Walef du pays de Liége, avoient refusé de suivre le duc d'Ormond, s'ils n'en recevoient l'ordre exprès de leurs maîtres.

Cette dissension entre les troupes commandées par le duc d'Ormond calma la crainte que la diminution d'une partie si considérable de l'armée des alliés avoit causée en Hollande lorsqu'on en reçut la première nouvelle; mais la consolation des ennemis du Roi étoit pour Sa Majesté un sujet légitime de se plaindre, et de se croire dégagée de la parole qu'il avoit donnée de laisser entrer les Anglais dans Dunkerque. Elle savoit, par un état que le vicomte de Bolingbrocke avoit signé, que les troupes de la reine d'Angleterre composoient soixante-et-cinq bataillons et quatre-vingt-quatorze escadrons. Ce n'étoit plus, de la part de cette princesse, accomplir la condition principale de la suspension que de réduire ce nombre

considérable de troupes à celles qui étoient demeurées sous les ordres du duc d'Ormond.

On étoit convenu de plus que la suspension seroit générale entre les armées actuellement dans les Pays-Bas, et cependant il n'étoit question alors que d'une suspension particulière entre l'armée du Roi et les seules troupes anglaises.

Le Roi n'auroit pas cependant relevé ce nouveau sujet de plainte; il se seroit contenté d'une suspension particulière avec l'Angleterre, si toutes les troupes à la solde de cette couronne étoient demeurées unies, et si elles eussent fait ensemble le même mouvement : mais leur séparation imprévue altéroit tellement l'utilité que Sa Majesté et la reine de la Grande-Bretagne s'étoient proposée de la suspension, que le Roi jugea nécessaire de suspendre les ordres donnés pour admettre les troupes anglaises dans Dunkerque. Sa Majesté fit en même temps écrire au vicomte de Bolingbrocke, et demander par lui à la Reine sa maîtresse l'accomplissement de sa parole, comme le Roi vouloit réciproquement accomplir la sienne, ses ordres étant déjà donnés pour y satisfaire avec la dernière exactitude.

Bolingbrocke répondit que cette princesse voyoit avec un déplaisir sensible que les ennemis de la paix trouvoient toujours les moyens d'en retarder la conclusion; que la Reine étoit bien résolue de ne se pas rebuter par les obstacles, mais au contraire de travailler d'accord avec le Roi à rétablir la tranquillité publique; qu'elle ne doutoit pas qu'au moyen de cette union l'on ne fît avorter ce dernier effort de ceux qui voudroient acheter leurs avantages ou satisfaire leur

ressentiment particulier au prix de la prolongation des misères de la guerre.

Il marquoit ensuite qu'il venoit de parler, par ordre de la Reine, aux ministres résidant à Londres, de la part des princes dont les troupes servoient à la solde de l'Angleterre; qu'il leur avoit déclaré qu'elle regarderoit la conduite des officiers qui les commandoient comme déclarations de leurs maîtres ou pour ou contre elle, et que s'ils persistoient à se séparer des troupes anglaises, elle cesseroit aussi de payer la solde à leurs troupes; qu'il étoit temps de se résoudre; que le courrier qu'on alloit dépêcher à l'armée porteroit les lettres qu'ils jugeroient à propos d'écrire à leurs généraux; et que le duc d'Ormond recevroit par ce même courrier non-seulement l'ordre de faire les mêmes déclarations, mais de les exécuter.

Suivant la lettre de Bolingbrocke, l'ordre précis donné au duc d'Ormond, si les troupes étrangères persistoient à l'abandonner, étoit de quitter l'armée avec les troupes anglaises et celles qui voudroient se joindre aux Anglais, et de déclarer que la Reine ne vouloit plus agir, ni payer ceux qui agiroient contre la France; qu'après les égards qu'elle avoit eus pour les alliés, le traitement qu'elle recevoit de leur part la justifieroit devant Dieu et devant les hommes, et lui laissoit la liberté de continuer la négociation soit à Utrecht, soit ailleurs, sans se mettre en peine du concours ou du refus de ses alliés.

Ainsi Bolingbrocke promettoit, au nom de la reine de la Grande-Bretagne, que si le Roi remettoit entre les mains de cette princesse la ville, citadelle et forts de Dunkerque, sans en être détourné par la sépara-

tion des troupes étrangères payées par l'Angleterre, elle ne feroit en ce cas aucune difficulté de conclure sa paix particulière, laissant aux autres puissances un temps pour se soumettre aux conditions du plan dont elle conviendroit avec le Roi. « Vous voyez, con-
« cluoit Bolingbrocke, que la paix est entre les mains
« du Roi. Si toute l'armée du duc d'Ormond consent
« à la suspension d'armes, le premier projet dont
« nous sommes convenus aura son effet : si elle n'y
« consent pas, les troupes anglaises se sépareront de
« celles des alliés, et les étrangères pourront s'a-
« dresser aux Etats-généraux pour leur subsistance,
« lesquels, loin de pouvoir subvenir à cette nou-
« velle charge, ne sont pas en état de continuer
« celles qu'ils ont déjà sur les bras. En un mot, la
« Grande-Bretagne se retirera du théâtre de la guerre,
« et n'y laissera que des puissances qui sont trop
« foibles pour faire tête à la France; de sorte que la
« paix pourra être conclue entre les deux couronnes
« en peu de semaines. Voilà, monsieur, les proposi-
« tions que la Reine m'ordonne de vous faire; et elle
« croit que le roi Très-Chrétien y trouvera aussi bien
« son compte que dans le premier plan. Si le Roi
« accepte ces propositions, la Reine juge qu'il sera
« à propos, pour le bien des deux nations, de tra-
« vailler incessamment à une suspension d'armes gé-
« nérale par mer et par terre entre la Grande-Bre-
« tagne et la France, ensuite de celle qui sera établie
« dans les Pays-Bas. »

Le vicomte de Bolingbrocke marquoit à la fin de sa lettre beaucoup d'impatience d'apprendre la réponse du Roi, et convenoit que tous les momens

étoient précieux. Il ajoutoit : « Vous dépêcherez en « même temps, s'il vous plaît, un courrier au duc « d'Ormond, afin qu'il sache ce qu'il doit faire. Si « vous lui signifiez que le Roi a donné ordre à l'offi- « cier qui commande à Dunkerque d'y laisser entrer « les troupes de la Reine, ce seigneur fera immédia- « tement ce que je viens de vous dire, et Sa Majesté « enverra quelques régimens d'ici pour en prendre « possession. On évitera de cette manière plusieurs « obstacles qu'on pourroit faire naître si cela se « faisoit par un détachement tiré de l'armée du « duc d'Ormond, comme on avoit eu dessein de le « faire. »

Bolingbrocke donnoit avis qu'après sa lettre écrite, la Reine avoit pris la résolution d'envoyer Stafford à l'armée, et qu'il partiroit le lendemain au soir 21 juin, ou le jour suivant.

L'objet principal que le Roi s'étoit proposé en traitant directement avec l'Angleterre étoit de parvenir par cette voie à la paix générale de l'Europe : elle étoit infaillible lorsque la reine de la Grande-Bretagne se sépareroit des puissances que l'animosité contre la France excitoit à continuer la guerre. Elle s'engageoit à cette séparation : ainsi le plus ou le moins de troupes qu'elle retiroit du service de ses alliés ne devoit pas empêcher la paix particulière qu'elle offroit, et qui conduisoit nécessairement à la paix générale. Le Roi voulut donc qu'on écrivît au vicomte de Bolingbrocke, et que, rappelant tous les points essentiels de sa lettre, on lui répondît que les raisons qu'il avoit simplement exprimées avoient déterminé Sa Majesté à laisser entrer les troupes de la Reine dans

Dunkerque ; que le courrier chargé de cet ordre partoit pour le porter au maréchal de Villars, et que le duc d'Ormond en recevroit l'avis le lendemain de cette lettre, écrite le 5 juillet.

Le Roi consentoit également à la proposition de convenir immédiatement après d'une suspension de toutes hostilités par mer et par terre entre la France et l'Angleterre, persuadé que les peuples qui avoient si long-temps soutenu le fardeau et les misères de la guerre ne pouvoient goûter trop tôt les douceurs de la paix.

Pendant que du côté de l'Angleterre tout se préparoit à la paix, dont la suspension d'armes étoit le prélude, rien n'étoit omis en Hollande pour traverser l'une et l'autre. La séparation des troupes étrangères du corps d'armée commandé par le duc d'Ormond avoit ranimé l'espérance des partisans de la guerre : ils se flattoient de quelque changement en Angleterre, et le jugeoient d'autant plus apparent que le duc d'Ormond n'avoit fait encore aucun mouvement; qu'il avoit au contraire suspendu la marche du détachement destiné à remplacer la garnison de Dunkerque. Ils espérèrent que la reine d'Angleterre, hors d'état d'accomplir ce qu'elle avoit promis à la France, laisseroit enfin aux alliés le temps et la liberté de renverser les projets d'une paix aussi odieuse que fatale à la grande alliance.

Les whigs d'Angleterre ne cessoient d'écrire pour enflammer encore ceux qui pensoient comme eux en Hollande. Les lettres de Londres promettoient un nouveau parlement favorable à la cause commune, par conséquent un changement infaillible et total des

dispositions faites jusqu'alors par le gouvernement actuel.

Le comte de Sinzendorff renchérissoit sur ces flatteuses promesses ; et, confirmant toutes celles des wighs, il y ajoutoit que quand même elles seroient sans effet pendant un certain temps, les forces réunies de l'Empereur, de l'Empire et de la Hollande suffiroient pour soutenir une guerre défensive jusqu'au moment où la révolution, certaine selon lui, éclateroit en faveur du duc d'Hanovre, et changeroit le gouvernement d'Angleterre, au point que les hostilités contre la France recommenceroient plus fortement que jamais. Le prince Eugène qualifioit de trahison la suspension désirée et proposée par la reine d'Angleterre : on lui donnoit communément ce même nom dans les provinces qui composent la république de Hollande. Leurs députés, et ceux des villes, assemblés à La Haye, conféroient souvent, mais sans rien conclure. L'animosité augmentoit seulement à mesure que se découvroit l'impuissance de la satisfaire.

Le duc d'Ormond avoit suspendu la marche des troupes demeurées sous son commandement, par la seule raison qu'il attendoit le comte de Stafford, et les nouvelles instructions qu'il lui apporteroit d'Angleterre. L'ordre que Stafford avoit reçu de la Reine de passer directement à l'armée avoit été changé au moment de son départ de Londres; et, suivant une nouvelle disposition, il s'étoit rendu à La Haye pour y représenter aux Etats-généraux quelles seroient pour eux les suites fâcheuses du refus qu'ils faisoient de la suspension d'armes.

Il s'étoit acquitté très-exactement d'une commission dont il connoissoit toute l'importance. Ses représentations, faites avec autant de force que de franchise, étoient fondées sur une vérité si évidente, qu'il étoit difficile d'y répliquer : aussi ceux qui représentoient le corps des Etats se montrèrent plus civils et plus dociles à son égard qu'ils ne l'avoient été jusqu'à ce jour; et comme il étoit près de partir pour aller trouver le duc d'Ormond, ils le prièrent de différer seulement de vingt-quatre heures. Pendant cet intervalle ils dépêchèrent un courrier à leurs députés à l'armée, et demandèrent au prince Eugène de suspendre tout mouvement au moins pendant six jours.

Ces démarches, tendantes en apparence à la paix, étoient l'effet de la foiblesse de l'Etat, non de l'inclination de ceux qui le gouvernoient, toujours également éloignés de concourir au repos de l'Europe, et de se désister de ces conditions préliminaires, dont ils voyoient avec douleur qu'ils étoient forcés de perdre toute espérance.

L'évêque de Bristol, venu à La Haye pour y voir le comte de Stafford, apprit de lui les ordres qu'il avoit reçus en partant de Londres, et comment il les avoit exécutés. Les Etats l'avoient assuré qu'ils lui rendroient incessamment une réponse définitive; ils s'étoient excusés du retardement, sur la nécessité d'attendre la résolution des provinces : prétexte ordinaire que le gouvernement de Hollande emploie lorsqu'il croit de son intérêt de gagner du temps, mais règle dont il sait s'affranchir quand il convient à la République d'accepter ou de conclure des traités qu'elle croit utiles et avantageux. Ainsi le pensionnaire Hein-

sius se vantoit en 1709 que le traité dit *de la grande alliance* avoit été conclu et signé en vingt-quatre heures, terme trop court pour consulter les provinces et les villes, et pour en obtenir le consentement.

Le plénipotentiaire d'Angleterre, de retour à Utrecht, informa ceux du Roi de ce qu'il avoit appris du comte de Stafford. Ils lui communiquèrent réciproquement les copies de la lettre écrite par le vicomte de Bolingbrocke au sujet de la séparation des troupes à la solde de l'Angleterre, de l'admission des Anglais dans Dunkerque, et de la réponse faite par ordre de Sa Majesté à tous les points contenus dans cette lettre. L'évêque de Bristol, très-content de l'une et de l'autre, convint que la manière dont le Roi tranchoit toutes les difficultés de la négociation particulière entre la France et l'Angleterre étoit le moyen le plus sûr de forcer enfin la résistance des ennemis de la paix.

Elle s'approchoit cette paix. Les troupes anglaises avoient été reçues dans Dunkerque le 19 juillet, et leur entrée dans cette place causa de nouvelles alarmes aux Hollandais : ils craignirent que le Roi ne prît la résolution de céder Dunkerque fortifié à l'Angleterre, s'ils persistoient dans le refus opiniâtre et de la suspension d'armes et de la paix. Ils ne pouvoient cependant se résoudre encore à convenir ni de l'une ni de l'autre.

L'évêque de Bristol fit un nouveau voyage à La Haye, avec aussi peu de fruit que le précédent. Il revint à Utrecht sans avoir reçu de réponse, convaincu plus que jamais, par cette nouvelle expérience, que l'intention des Etats-généraux étoit uniquement de temporiser, et de gagner la fin de la campagne. En

effet, le pensionnaire de Hollande continuoit d'employer intrigues et crédit pour empêcher la paix; il s'efforçoit de persuader, à ceux qui la désiroient, que la conduite qu'il tenoit étoit la voie la plus sûre pour obtenir des conditions avantageuses : il animoit ceux du parti contraire, en les assurant qu'il trouveroit des ressources connues de lui seul pour continuer la guerre sans l'assistance de l'Angleterre. Ses partisans dans les provinces agissoient vivement pour les détourner de consentir à la suspension; ils répandoient qu'une telle proposition étoit un piége tendu pour arrêter le progrès de leurs armes; que l'Angleterre cachoit les points principaux qui regardoient l'étendue et la sûreté de la barrière de l'Etat, si nécessaire et si désirée; que le même secret s'observoit à leur égard sur l'article du commerce. « Il vaut mieux, concluoient-ils, faire « la guerre éternellement, que de la finir par l'ordre « des Anglais, ou traiter la paix par leur médiation. « S'il faut recevoir la loi après tant d'avantages remportés, on la recevra moins dure de la part du Roi « que de tels alliés : il n'est pas impossible de réparer avec beaucoup d'économie la brèche que la défection de l'Angleterre fait à la grande alliance; « mais il est cruel que la France, après tant de désastres dans le cours de douze années, triomphe « par la négociation, et remporte le prix et l'honneur d'une guerre si glorieuse pour nous, soutenue avec tant de dépense de notre part, et tant de « sang répandu. »

La prise du Quesnoy suivie du siége de Landrecies, l'espérance qui subsistoit encore de pénétrer incessamment dans le cœur de la France, donnoient

du poids à ces discours; et c'étoit en vain que les plénipotentiaires d'Angleterre pressoient la réponse définitive promise de la part de la République, on trouvoit moyen d'éluder leurs instances.

Les raisonnemens mélancoliques qu'on faisoit en France servoient au dessein du Pensionnaire. L'impatience de la paix augmentoit chaque jour : on s'en expliquoit scandaleusement; on attribuoit au Roi trop peu d'empressement pour la conclure, et l'on censuroit cette prétendue négligence : gens de tous états auroient voulu qu'il fléchît devant les Hollandais et leurs alliés. A mesure que la négociation avançoit, la crainte de manquer le moment de la conclure devenoit plus vive, et frappoit davantage ceux même qui étoient le plus particulièrement instruits de son état.

Le premier des trois plénipotentiaires du Roi à Utrecht, prévenu, malgré son expérience, en faveur de la bonne foi des Hollandais, plus encore de la confiance qu'ils avoient en sa candeur, ne pouvoit se résoudre à les regarder comme les plus grands ennemis et de la France et de la paix. Il s'étoit persuadé qu'on négligeoit trop la république de Hollande : il se servit même de voies indirectes pour faire parvenir aux oreilles du Roi cette réflexion timide; il y ajouta qu'on devoit attribuer le conseil pernicieux de traiter par la voie de l'Angleterre au ressentiment particulier du ministre employé en 1709 aux conférences de La Haye, aussi bien qu'au désir secret qu'il conservoit apparemment de se venger d'avoir seulement rapporté de son voyage ces fameux préliminaires, que le Roi se trouvoit maintenant en état de rejeter. Ainsi, sans réfléchir, et se dire que l'anéantissement

de ces injustes conditions étoit dû à l'heureux succès de la négociation faite avec l'Angleterre, ce plénipotentiaire écrivoit secrètement à ses amis à la cour qu'on avoit pris une mauvaise route, et que jamais on ne parviendroit à la paix par le moyen des Anglais. Peut-être étoit-il blessé de les entendre dire que la paix ne se traitoit pas à Utrecht entre les plénipotentiaires de la France et de la Grande-Bretagne, mais à Versailles et à Londres, par la correspondance de lettres établie réciproquement entre les ministres de l'une et de l'autre couronne. Ces représentations indirectes, colorées du prétexte de zèle pour le service, ne furent pas capables de détourner le Roi de la route que Sa Majesté avoit prise, et dont elle voyoit chaque jour l'utilité. Comme il convenoit d'y ramener le premier plénipotentiaire, elle écrivit dans la dépêche commune à tous trois, et leur commanda d'éviter désormais toute démonstration d'empressement pour la paix, ces démarches étant plus capables de l'éloigner, que d'en faciliter la prompte conclusion : elle leur prescrivit, et surtout à l'égard des Hollandais, d'attendre que cette république fît les premiers pas pour se rapprocher. En ce cas, le Roi vouloit bien ne pas rejeter les avances que cet Etat pourroit faire; mais il ne convenoit plus à son service de rechercher une nation devenue plus fière à proportion des avantages que Sa Majesté lui avoit offerts.

La séparation de l'Angleterre du reste des alliés n'étoit pas un événement aussi indifférent pour les Hollandais qu'ils feignoient de le croire et affectoient de le publier. Les troupes anglaises étant reçues dans Dunkerque, et la cessation d'hostilités entre les

troupes de France et d'Angleterre en Flandre étant publiée dans l'une et l'autre armée, le Roi fit écrire au vicomte de Bolingbrocke que Sa Majesté ayant satisfait ponctuellement à ses engagemens, s'attendoit que la reine d'Angleterre s'acquitteroit aussi de la promesse que Bolingbrocke avoit faite au nom de cette princesse, et que rien ne retarderoit la conclusion d'une paix particulière entre la France et l'Angleterre; que tout obstacle étoit levé, puisque les conditions du traité avec l'Angleterre étoient toutes réglées; qu'à l'égard de la paix générale, le Roi avoit confié ses intentions à la reine d'Angleterre, et que cette princesse les avoit approuvées.

On proposoit en même temps à Bolingbrocke de convenir d'une suspension de toutes hostilités par mer; en sorte que pendant qu'elle dureroit il ne seroit permis de transporter en Portugal, non plus qu'en Catalogne, ni dans aucun lieu où la guerre se feroit encore, troupes, munitions ni provisions, de quelque espèce que ce pût être.

Ces propositions étoient l'effet et la suite d'une véritable suspension d'armes : elles étoient justes, et furent acceptées. A cette occasion, Bolingbrocke fit, de la part de la Reine sa maîtresse, une demande dont il n'avoit pas été question jusqu'alors : il représenta que, de tous les alliés dont cette princesse pouvoit avoir à cœur les intérêts et les justes prétentions, il n'y en avoit aucun qu'elle désirât de favoriser autant que le duc de Savoie; que ce seroit même un moyen d'attirer ce prince dans les engagemens déjà pris, et de lui faire comprendre qu'il n'avoit rien à craindre des insultes des Impériaux lorsqu'il seroit

protégé par la France et l'Angleterre. Elle se propo-soit donc de lui faire donner le royaume de Sicile. Bolingbrocke ajoutoit : « Et c'est une chose dont elle « ne sauroit se désister. »

Les ennemis de son gouvernement, et personnellement de Bolingbrocke, publièrent après la mort de cette princesse, et sous le règne du duc d'Hanovre, que la demande du royaume de Sicile pour le duc de Savoie avoit été faite sans sa participation; qu'il en parut très-agité lorsque le comte de Péterborough lui en apprit la première nouvelle; que dans ce moment il répondit qu'il n'étoit pas assez avide d'un vain titre de roi pour sacrifier des intérêts réels à l'ambition mal placée d'obtenir cette nouvelle dignité; qu'au reste rien ne lui paroissoit plus extraordinaire que de laisser à un prince battu par ses ennemis le prix si long-temps disputé, prix que le parlement d'Angleterre avoit si souvent reconnu, et déclaré être le juste et principal motif de la guerre.

Cette demande imprévue en faveur du duc de Savoie causa de nouveaux embarras à la négociation de la paix : une telle prétention fit d'autant plus de peine au Roi, que l'intention de Sa Majesté avoit toujours été d'engager le roi d'Espagne à céder le royaume de Sicile à l'électeur de Bavière, pour le dédommager des pertes que sa fidélité dans ses engagemens lui avoit causées, et de celles que peut-être il souffriroit encore par le traité de paix, dont les conditions étoient douteuses. Il est certain que pendant le cours de la négociation le Roi n'avoit jamais distingué ses propres intérêts de ceux de l'électeur de Bavière : ils lui avoient été également chers; et Sa Majesté, at-

tentive au rétablissement parfait de ce prince, et de l'électeur de Cologne son frère, avoit donné et souvent renouvelé des ordres très-précis à ses plénipotentiaires de considérer ce qui regardoit la maison de Bavière comme un des points principaux de leur négociation.

Les Hollandais continuoient de susciter à son heureuse conclusion toutes les difficultés qu'il dépendoit d'eux d'y faire naître. La réponse qu'ils avoient si long-temps promise aux plénipotentiaires d'Angleterre ne paroissoit pas encore : il falloit, pour les déterminer à s'expliquer, quelque événement décisif. Il arriva, et les ennemis de la paix éprouvèrent enfin que la séparation de l'Angleterre n'étoit pas indifférente à la prospérité des armes de cette alliance formidable.

Le comte d'Albemale commandoit à Denain un corps détaché de l'armée du prince Eugène : son camp étoit bien retranché; il occupoit ce poste principalement pour garder pendant le siége de Landrecies toutes les provisions nécessaires pour la grande armée : elles étoient rassemblées dans les magasins faits à Marchiennes. Les maréchaux de Villars et de Montesquiou l'attaquèrent le 24 de juillet, forcèrent les retranchemens, défirent entièrement les troupes qui les défendoient, et se rendirent maîtres de Marchiennes et des magasins. Albemale fut fait prisonnier, et plusieurs officiers généraux des ennemis périrent dans cette journée. Les Français attribuèrent ce grand événement à la valeur de la nation, aussi bien qu'à la bonne disposition que les maréchaux de Villars et de Montesquiou avoient faite pour l'attaque.

Les Anglais des deux partis dirent également, mais par des motifs opposés, que la séparation des troupes anglaises avoit causé la défaite des alliés. On jugea de part et d'autre que la paix en seroit la suite immanquable ; ceux qui la craignoient s'en élevèrent encore davantage contre les négociations : elles étoient, selon eux, l'origine d'un si grand changement. L'erreur étoit égale de tous côtés. La valeur ou la politique se glorifieroient mal à propos des succès qui ne dépendent pas des hommes. Le Dieu des armées, maître de la victoire, la donne suivant sa volonté ; il élève les humbles, abaisse les superbes, soutient et protège ceux qui mettent en lui leur confiance, et punit l'orgueil des nations qui s'appuient sur leurs forces, et se figurent que rien n'est capable d'y résister.

Il étoit important aux intérêts de l'Empereur d'entretenir en Hollande les partisans de la guerre dans la haute opinion qu'ils avoient de la puissance de l'Etat et de celle de leurs alliés : ainsi le prince Eugène eut soin de répandre que la défaite de Denain ne dérangeroit pas ses projets ; qu'il continueroit le siége de Landrecies ; qu'après avoir pris cette place il pénétreroit en France, ravageroit la Picardie, la Champagne, donneroit bataille, la gagneroit, et se feroit voir victorieux aux portes de Paris.

Ces bravades convenoient peu à la réputation d'un général dont le vrai mérite connu étoit hors de toute contestation. Toutefois Sinzendorff et le Pensionnaire ne laissèrent pas de les faire valoir, dans l'espérance qu'elles ranimeroient ceux que l'action de Denain avoit abattus. Ainsi leurs émissaires, dans la ville d'Amsterdam, travaillèrent à persuader que ce mal-

heureux événement seroit bientôt et facilement réparé; qu'il falloit s'unir plus que jamais, montrer une fermeté nouvelle, et ne pas donner à la France lieu de croire qu'un accident fâcheux fût capable de consterner et de désunir des alliés qui pendant une longue guerre avoient eu jusqu'à ce jour des succès toujours heureux.

Le Roi avoit jugé, même avant la journée de Denain, que toute exhortation à discontinuer la guerre seroit mal reçue et peu écoutée dans les Provinces-Unies, si les Anglais, séparés de l'armée du prince Eugène, ne s'assuroient des villes de Gand et de Bruges. Sa Majesté en fit avertir le duc d'Ormond : le comte de Stafford lui avoit déjà donné le même conseil. Il s'assura de Bruges, se rendit maître de la citadelle de Gand et des portes de la ville, et se mit en état de ne craindre aucune surprise de la part d'un bataillon hollandais et d'un autre bataillon wallon en garnison dans la même ville.

Tant de contre-temps que les alliés essuyoient affoiblirent les grandes espérances dont le prince Eugène et le Pensionnaire les avoient flattés. La levée du siége de Landrecies acheva de détruire la confiance donnée aux promesses et du général et du ministre.

Toutefois le moment heureux et si désiré du retour de la paix n'étoit pas arrivé; elle devoit souffrir encore de nouveaux retardemens par la manière décisive dont la reine d'Angleterre demandoit la cession du royaume de Sicile en faveur du duc de Savoie. La dernière lettre du vicomte de Bolingbrocke finissoit par une espèce de menace, plus capable d'exciter

l'aigreur dans la négociation que d'en faciliter la conclusion. Le Roi ne voulut pas cependant qu'il parût dans la réponse que Sa Majesté fût blessée de la déclaration que le ministre de la reine de la Grande-Bretagne faisoit que la suspension générale de toutes hostilités par mer et par terre n'auroit lieu qu'autant que le Roi consentiroit à la condition demandée; mais Sa Majesté commanda qu'on répondît aux instances de Bolingbrocke qu'elle avoit jusqu'alors accordé toutes les conditions désirées par la reine d'Angleterre; que cette princesse, témoignant souhaiter la paix, n'avoit cependant donné de sa part aucune assurance de ce qu'elle feroit pour en avancer la conclusion; que les Anglais étoient actuellement dans Dunkerque, et que les portes leur en avoient été ouvertes, quoique les troupes étrangères à la solde de l'Angleterre eussent suivi le prince Eugène; que, nonobstant la complaisance du Roi et son exactitude scrupuleuse à s'acquitter de sa parole, la Reine n'avoit pas encore accompli l'engagement qu'elle avoit pris de procurer entre les armées actuellement en Flandre une suspension générale; qu'elle donnoit lieu de penser et de dire que, malgré l'ingratitude de ses alliés, elle étoit uniquement occupée de leur procurer des conditions avantageuses. Le Roi, désirant aussi le dédommagement de l'électeur de Bavière, offroit de consentir à la demande de la Grande-Bretagne en faveur du duc de Savoie, si cette princesse travailloit et faisoit en sorte que l'électeur fût maintenu dans la souveraineté des Pays-Bas que le roi d'Espagne lui avoit cédée.

On attendoit la réponse du vicomte de Boling-

brocke. Il écrivit qu'il l'apporteroit lui-même; que la Reine sa maîtresse lui avoit commandé de passer en France; qu'il s'y rendroit incessamment, et conduiroit avec lui Prior et l'abbé Gautier. Le Roi suspendit jusqu'à l'arrivée de ce ministre toute décision sur le projet de la paix particulière à faire avec l'Angleterre.

Les instructions données à Bolingbrocke, secrètes alors, devinrent publiques deux ans après, lorsque le duc d'Hanovre, succédant à la reine Anne en conséquence de l'acte du parlement, monta sur le trône de la Grande-Bretagne. Comme il étoit persuadé que les principaux ministres du règne précédent avoient agi contre ses intérêts en conduisant la négociation de la paix, qu'ils avoient d'autres vues encore plus à son préjudice et favorables au roi Jacques, il établit une commission, qu'il chargea de rechercher avec la dernière rigueur la conduite du comte d'Oxford et du vicomte de Bolingbrocke. Robert Walpole fut nommé pour examiner les papiers de l'un et de l'autre, principalement ceux de la secrétairerie d'Etat du département de Bolingbrocke.

Ce censeur n'avoit pas oublié que son opposition déclarée à la paix, et ses cabales pour exciter les communes à la traverser, avoient été la cause de sa prison à la Tour sous le dernier gouvernement. Il trouvoit l'occasion de s'en venger, de plaire en même temps à son nouveau maître, d'acquérir la confiance d'un prince paresseux, et nullement instruit des affaires de son nouveau royaume. Il profita d'une conjoncture si favorable, répandit dans ce rapport, imprimé depuis, tout le venin que lui fournit la pas-

sion et l'esprit de vengeance; il s'insinua de plus dans l'esprit du roi Georges, de façon que non-seulement il acquit sa confiance, et conserva sa faveur pendant le règne de ce prince, mais, par un exemple rare en tout pays, et peut-être unique en Angleterre, il jouit du même crédit et de la même autorité sous le règne du fils, quoique l'un et l'autre de ces princes eussent toujours été contraires en sentimens, et le fils haïssant ce que le père favorisoit.

Le rapport imprimé de Walpole a publié les instructions que reçut Bolingbrocke.

Le premier point étoit de témoigner au Roi le déplaisir que la reine de la Grande-Bretagne ressentoit des difficultés et du retardement d'une négociation qu'elle croyoit prête à conclure. Il devoit dire que, pleinement instruit des intentions de cette princesse, elle avoit aussi jugé à propos de l'autoriser à traiter, et à régler les conditions capables d'aplanir toutes les difficultés apportées à la suspension d'armes.

La Reine lui prescrivoit d'y ajouter les assurances d'un désir sincère de sa part de rétablir une intelligence parfaite entre les deux nations. Il devoit tenir à peu près les mêmes discours aux ministres du Roi; et, les assurant du pouvoir qu'il avoit de conclure la suspension d'hostilités par mer et par terre entre la France, l'Espagne et l'Angleterre, il lui étoit permis d'en fixer la durée à deux, trois ou quatre mois, de l'étendre même jusqu'à la conclusion de la paix : mais ce pouvoir étoit attaché à la condition fatale d'obtenir le royaume de Sicile, demandé pour le duc de Savoie; et de plus la reine d'Angleterre prétendoit

qu'autant qu'il seroit possible on réglât la forme des différentes renonciations à faire réciproquement aux successions des couronnes de France et d'Espagne.

Elle avoit insisté sur l'étendue d'une barrière que le duc de Savoie prétendoit; car alors il n'y avoit point de prince engagé dans l'alliance contre la France qui ne se crût en droit d'en prétendre quelque démembrement, sous prétexte d'assurer ses frontières contre les entreprises de cette couronne. La reine de la Grande-Bretagne, sans insister sur cette prétendue barrière, ordonnoit seulement à Bolingbrocke de ne rien accorder au préjudice de la liberté qu'elle vouloit laisser au duc de Savoie de négocier lui-même les avantages qu'il pourroit obtenir.

Elle témoignoit une attention particulière aux intérêts de ce prince; et comme le point principal pour lui étoit le droit de succéder à la couronne d'Espagne, au défaut du roi Philippe et de ses descendans, la Reine recommandoit à son ministre de faire expliquer cet article bien clairement, et de le rédiger, autant qu'il seroit possible, dans les mêmes termes du mémoire présenté par le comte Maffei.

L'acte de cession de la Sicile, ceux de la succession à la couronne d'Espagne en faveur du duc de Savoie, devoient être, suivant l'instruction, dressés en même temps que ceux des renonciations réciproques du roi Catholique et des princes de France aux successions de l'une et de l'autre couronne.

L'intention de la reine d'Angleterre étoit que le royaume de Sicile fût remis au duc de Savoie incessamment, et sans attendre la conclusion de la paix générale. Elle consentoit cependant que la possession

qu'il en prendroit fût différée jusqu'à la paix de l'Angleterre avec la France et l'Espagne.

Elle approuvoit aussi que son ministre consentît, s'il étoit nécessaire, à prévenir par un article secret le dessein que le duc de Savoie pourroit former d'échanger la Sicile contre quelque autre Etat contigu aux siens; ce qui ne conviendroit ni aux intentions de cette princesse, ni à l'intérêt de ses royaumes.

A l'égard des renonciations, Bolingbrocke devoit les concerter de manière qu'elles ne souffrissent ni délais ni disputes lorsque ceux que la Reine nommeroit pour en être témoins arriveroient en France et en Espagne.

Le Roi souhaitant ardemment d'obtenir des conditions avantageuses pour l'électeur de Bavière, la Reine déclaroit qu'elle consentiroit volontiers au rétablissement de ce prince dans ses Etats d'Allemagne, à la réserve du Haut-Palatinat et du rang de premier électeur, que l'électeur palatin conserveroit; au reste, que celui de Bavière étant en possession de Namur, Luxembourg, Charleroi et Nieuport, pourroit s'en servir pour obtenir en échange quelque chose de plus lors du traité de la paix générale. Elle approuvoit que le royaume de Sardaigne fût accordé à ce prince, pour lui tenir lieu d'équivalent de ces quatre places.

Bolingbrocke devoit surtout éviter tous nouveaux engagemens, et par cette raison déclarer et répéter que la Reine sa maîtresse vouloit bien entrer dans la garantie commune pour assurer la disposition de l'Europe, telle que la paix générale la régleroit; mais qu'elle ne vouloit stipuler aucune condition capable

de l'engager dans une nouvelle guerre, principalement contre ses vieux alliés; car il suffisoit à la France que leur conduite eût persuadé cette princesse qu'il étoit raisonnable, juste et même nécessaire de terminer de sa part la guerre présente.

Ces points étant réglés, Bolingbrocke devoit traiter des intérêts particuliers de la Grande-Bretagne, et tâcher de faire expliquer le plus avantageusement qu'il seroit possible les articles qui paroîtroient douteux.

Il devoit faire aussi tous ses efforts pour découvrir les dernières intentions de la France sur les différentes parties du plan de la paix générale. La Reine jugeoit que le traité entre la France et l'Angleterre étant conclu, il seroit à propos de fixer un temps aux alliés pour convenir aussi de leurs traités particuliers. Elle promettoit d'employer ses offices pour concilier les différends qui s'opposeroient à la paix générale; mais elle ne prétendoit pas leur imposer comme loi le plan offert par la France, ni les priver de la liberté de travailler eux-mêmes à obtenir de meilleures conditions.

La convention pour la suspension d'armes étant conclue, Bolingbrocke devoit envoyer les ordres dont il étoit chargé au commandant de la flotte anglaise dans la Méditerranée, à celui des troupes de la même nation en Catalogne, et à l'envoyé d'Angleterre à Gênes. Il concerteroit aussi avec les ministres du Roi les moyens de retirer en toute sûreté les troupes impériales de Catalogne, aussi bien que les portugaises, si l'Empereur et le roi de Portugal le jugeoient à propos.

La résolution que la reine de la Grande-Bretagne prit d'envoyer en France un de ses principaux ministres devoit prouver à ses alliés qu'elle persistoit constamment dans la volonté de conclure une paix particulière, s'ils continuoient à refuser de concourir avec elle à la paix générale. Ils soupçonnoient même que le traité secret en étoit déjà signé, lorsque la nouvelle imprévue du voyage que le vicomte de Bolingbrocke devoit faire parvint en Hollande.

La conclusion d'un tel traité auroit depuis longtemps précédé, même empêché, la commission dont ce ministre fut chargé, si ses avis eussent été suivis. Il avoit conseillé à la Reine sa maîtresse de préférer une paix particulière à la suspension d'armes, et d'assurer au plus tôt à ses sujets la jouissance de toutes les conditions dont le Roi étoit convenu en faveur de l'Angleterre. C'étoit le moyen de trancher toutes les difficultés que les ennemis de la paix suscitoient à la simple cessation des hostilités. L'exemple de l'Angleterre auroit été bientôt suivi, et l'on pouvoit s'assurer que les rois de Portugal et de Prusse, le duc de Savoie, et les Hollandais même, ne prendroient pas le mauvais parti de demeurer engagés dans une guerre dont l'Angleterre se seroit retirée, et que le reste des alliés, sans moyens et sans forces pour la soutenir, ne la continueroient pas longtemps.

Le conseil donné par Bolingbrocke fut contredit par le grand trésorier, trop attentif à ménager le duc d'Hanovre, et craignant sa vengeance lorsqu'il seroit assis sur le trône d'Angleterre. On résolut de s'en tenir au projet d'une suspension. Elle causa beaucoup

d'embarras, qu'on auroit évités par une paix définitive entre la France et l'Angleterre. La reine de la Grande-Bretagne, dont les infirmités augmentoient, auroit eu le loisir de pourvoir avant sa mort au repos de son royaume, aussi bien qu'à la sûreté de ses ministres, dont elle avoit été fidèlement servie.

Les Hollandais commençoient enfin à connoître que la guerre étoit insoutenable si l'Angleterre se détachoit de la grande alliance. L'événement de Denain, la levée du siége de Landrecies, tous les projets du prince Eugène évanouis, détruisoient l'espérance dont il avoit entretenu leur opposition opiniâtre à la paix. Ils ouvrirent les yeux, et leurs ministres s'humilièrent à des démarches très-contraires à la fierté que le succès des armes de la ligue avoit inspirée aux Etats-généraux. Leurs plénipotentiaires à Utrecht allèrent trouver ceux de la Grande-Bretagne, et les prièrent d'employer leurs bons offices pour renouer avec les plénipotentiaires de France les conférences depuis long-temps interrompues. La cause de l'interruption étoit la prétention formée par les députés de Hollande de ne recevoir que par écrit les réponses des plénipotentiaires de France. Les Hollandais se désistèrent de cette prétention, et les ministres du Roi consentirent à reprendre les conférences, pourvu que la harangue de la reine d'Angleterre, faite à son parlement, servît de plan au traité de paix, moyennant les restrictions qu'ils répétèrent, suivant les ordres que le Roi leur en avoit donnés.

Sa Majesté vouloit, en premier lieu, que Lille lui fût restitué comme équivalent de la démolition de Dunkerque; elle déclaroit que Tournay, Condé et

Maubeuge étoient les trois villes qu'elle exceptoit du nombre de celles que les Hollandais demandoient en 1709, sous le nom et le prétexte de barrière. La restitution de toutes les places prises sur la France depuis la même année 1709 étoit une des conditions que le Roi leur imposoit.

Les intérêts de l'électeur de Bavière n'étoient pas oubliés, et formoient un des points principaux de ces restrictions.

Les ministres des alliés, alors à La Haye, accoururent à Utrecht dès qu'ils surent que ceux de Hollande avoient fait la démarche humiliante de recourir à l'intercession des ministres d'Angleterre pour renouer les conférences. Le comte de Sinzendorff renouvela ses exhortations et ses promesses, pour ranimer le courage abattu des Hollandais. Il assura que le prince Eugène marchoit au maréchal de Villars; qu'il donneroit bataille; que la victoire, qu'il étoit sûr de remporter, changeroit en un instant la face des affaires; qu'il étoit de la sagesse comme de l'intérêt de la République de temporiser; qu'elle ne risquoit rien en suspendant les conférences; que le prétexte dont les plénipotentiaires de Hollande devoient se servir pour les différer, quoiqu'ils eussent sollicité pour les rouvrir, étoit de dire et de prétendre que c'étoit aux Français à demander qu'elles fussent renouées.

Sinzendorff persuada : il obtint des plénipotentiaires de la République qu'ils apporteroient de nouvelles difficultés à l'ouverture de ces conférences, qu'ils avoient désirées. Elles furent donc retardées : un incident qui sera expliqué dans la suite prolongea

ce retardement, et laissa dans l'inaction les plénipotentiaires assemblés à Utrecht.

Le vicomte de Bolingbrocke étoit cependant arrivé à Paris vers la fin du mois d'août. Torcy s'y rendit de Fontainebleau, et trouva, chez la marquise de Croissy sa mère, le ministre d'Angleterre. Elle l'avoit invité à loger chez elle pendant le séjour qu'il feroit en France. Ils ne perdirent point de temps à conférer sur les points principaux de l'instruction que la reine d'Angleterre avoit donnée à son ministre; et, suivant les ordres que Torcy avoit reçus du Roi, ils convinrent que le duc de Savoie et ses descendans seroient appelés à la monarchie d'Espagne, au défaut du roi Philippe et de ses descendans; que la substitution en seroit insérée dans l'acte que le roi d'Espagne donneroit de sa renonciation à ses droits, et aux droits de ses descendans, à la couronne de France; que la même substitution seroit pareillement insérée dans les actes que signeroient les ducs de Berri et d'Orléans, contenant la renonciation à leurs droits sur la succession à la monarchie d'Espagne; que la renonciation du roi Catholique seroit enregistrée dans les parlemens du royaume. Il seroit spécifié dans le même acte que ce prince consentoit et demandoit que le Roi fît retirer des archives du parlement de Paris les lettres que Sa Majesté fit expédier au mois de décembre 1700, pour conserver au Roi son petit-fils les droits de sa naissance, nonobstant son absence, et sa demeure hors du royaume; et que ces lettres seroient annulées.

Les renonciations des ducs de Berri et d'Orléans devoient être admises réciproquement par les cortès, ou Etats de Castille et d'Arragon, et ces formalités

accomplies le plus tôt qu'il seroit possible; en sorte que le duc d'Hamilton, que la Reine avoit désigné son ambassadeur en France, lui rendît compte au plus tôt de l'enregistrement de la renonciation du roi Catholique; et que le comte d'Elexington, destiné pour ambassadeur à la cour de Madrid, fût pareillement témoin de l'admission que les Etats d'Espagne feroient des renonciations des ducs de Berri et d'Orléans.

A l'égard de la cession de la Sicile, le Roi avoit jugé qu'en favorisant le duc de Savoie il falloit éviter de lui faire perdre l'avantage que la reine d'Angleterre souhaitoit de lui procurer. Une déclaration prématurée pouvoit soulever en faveur de la maison d'Autriche les peuples de ce royaume, naturellement inquiets, et portés à la révolte.

On convint donc, suivant les intentions de Sa Majesté, que sitôt que le ministre de la reine d'Angleterre seroit arrivé à Madrid, le roi d'Espagne signeroit un article secret contenant la promesse de céder la Sicile au duc de Savoie, soit par le traité de la paix générale avec toutes les puissances actuellement en guerre, soit par un traité particulier entre la France, l'Espagne, l'Angleterre et la Savoie; que le roi Catholique s'engageroit par le même article à laisser au duc de Savoie la possession du royaume de Sicile après l'échange des ratifications, avec la clause qu'il ne pourroit jamais échanger ni aliéner cette île, pour quelque cause et sous quelque prétexte que ce pût être.

Il ne fut pas aussi aisé de convenir sur l'article de la barrière à laisser au duc de Savoie. Le vicomte de

Bolingbrocke déclaroit que la Reine sa maîtresse ne demandoit pas l'agrandissement des domaines de ce prince du côté de la France, mais seulement sa sûreté; que le Roi avoit promis celle de tous les alliés de l'Angleterre en général; que Sa Majesté s'étoit donc engagée à l'accorder au duc de Savoie.

On répondit à cet argument captieux que c'étoit couvrir du nom et du prétexte de sûreté ce qui étoit un véritable agrandissement aux dépens comme au préjudice de la France; que le Roi faisoit beaucoup de consentir, en considération de la reine d'Angleterre, à laisser au duc de Savoie Exilles, Fenestrelle et la vallée de Pragelas; que c'étoit aussi tout ce que Sa Majesté pouvoit accorder aux instances de cette princesse.

Le refus étoit juste, et Bolingbrocke étoit autorisé à se relâcher de cette dernière demande. Comme il ne vouloit pas laisser pénétrer l'étendue de son pouvoir, il feignit de chercher des termes pour débarrasser, dit-il, avec honneur la Reine sa maîtresse des instances du duc de Savoie. Il dit enfin que comme elle ne pouvoit prendre sur elle de décider au préjudice de son allié, il falloit remettre cet article aux plénipotentiaires assemblés à Utrecht.

La contestation fut d'autant plus vive sur l'article du rétablissement et du dédommagement de l'électeur de Bavière, que ce prince ayant appris l'arrivée prochaine du vicomte de Bolingbrocke, étoit venu à Paris pour veiller lui-même à ses intérêts. Il espéroit que le royaume de Sicile lui seroit cédé en dédommagement des pertes que la guerre lui avoit causées : l'intention du Roi étoit effectivement de lui procurer

cette couronne. Ce fut une triste commission que celle d'annoncer à l'électeur que la paix devenoit impossible, si Sa Majesté persistoit à refuser aux instances de la reine d'Angleterre de consentir à la cession que le roi d'Espagne vouloit bien faire de cette île en faveur du duc de Savoie. Il y avoit encore lieu d'espérer qu'il seroit plus aisé de procurer à l'électeur le royaume de Sardaigne; mais il obtint dans la suite, par la paix conclue avec l'Empereur et l'Empire, des conditions pour lui plus convenables et plus heureuses, puisqu'il fut rétabli dans tous ses Etats et ses dignités, ainsi que l'électeur de Cologne son frère.

La convention sur tous les articles agités étant faite et réglée entre les deux secrétaires d'Etat de France et d'Angleterre, ils demeurèrent d'accord de signer à Fontainebleau, après que Bolingbrocke auroit été admis à l'audience du Roi, le traité de suspension d'armes par mer et par terre pendant quatre mois entre la France et la Grande-Bretagne.

Ils partirent ensemble de Paris pour se rendre auprès du Roi, qui étoit informé déjà, par une lettre que Torcy eut l'honneur de lui écrire, que tout étoit réglé suivant ses ordres. Sa Majesté voulut marquer la satisfaction qu'elle avoit d'agir désormais de concert avec la reine d'Angleterre, et d'établir avec cette princesse la bonne intelligence qui devoit rendre le repos à l'Europe. Pour traiter donc son ministre avec distinction, le Roi lui fit préparer un appartement dans la partie du château de Fontainebleau qu'on nomme la Conciergerie, et dès le lendemain Sa Majesté lui donna dans son cabinet une audience parti-

culière. Le vicomte de Bolingbrocke s'acquitta de la commission dont la Reine sa maîtresse l'avoit chargé avec autant de grâce que de noblesse, et de respect en même temps pour la personne du Roi. Il auroit acquis dès ce moment l'estime de Sa Majesté, s'il ne l'avoit déjà méritée et obtenue par la conduite qu'il avoit tenue pendant le cours de la négociation.

Le Roi, qui joignoit à ses rares qualités celle de s'expliquer mieux que prince du monde, lui répondit en termes choisis, non recherchés, mais persuasifs, et l'assura de son estime et de son affection pour la reine de la Grande-Bretagne. Il témoigna la satisfaction qu'il avoit de voir la paix approcher de sa conclusion par les soins de cette princesse, comme il avoit fait de son côté tout ce qui dépendoit de son pouvoir pour la faciliter. Il dit qu'il espéroit que tant d'oppositions formées à son rétablissement seroient vaines, et que Dieu ne permettroit pas que les ennemis du repos public eussent long-temps encore la liberté de donner des lois contraires au bonheur de tant de nations. Sa Majesté assura Bolingbrocke qu'elle tiendroit exactement tout ce qu'elle avoit promis, et que le succès de ses armes n'apporteroit aucun changement aux conditions dont elle s'étoit contentée.

L'audience finie, les deux secrétaires d'Etat relurent et examinèrent le projet qu'ils avoient dressé pour une suspension d'armes.

Le traité, mis au net, fut signé le même jour. Cet acte et ceux des renonciations sont imprimés en tant d'ouvrages et de recueils différens, qu'il seroit inutile de les rapporter dans ces Mémoires. La suspen-

sion d'armes étoit pour quatre mois; le terme en expiroit vers la fin de décembre, et pour lors elle fut prolongée.

Le vicomte de Bolingbrocke ne plut pas moins aux courtisans qu'il avoit eu le bonheur de plaire au Roi. La cour de France ne lui fut point étrangère, comme lui-même ne parut pas étranger : on s'empressa de lui en faire les honneurs; et quoique l'exemple du Roi soit ordinairement le modèle de l'accueil que reçoit un étranger, Bolingbrocke ne dut pas moins celui qu'il reçut aux qualités de sa personne qu'aux sentimens que le Roi fit paroître à son égard. Il partit peu de jours après, plein de zèle et de courage, pour achever heureusement l'ouvrage commencé, et conduit à un tel point, que peu de temps après le cardinal de Polignac écrivoit d'Utrecht : « Nous prenons la figure que les Hollandais « avoient à Gertruydemberg, et ils prennent la nôtre : « c'est une revanche complète. Le comte de Sinzen- « dorff sent bien vivement sa décadence. »

En effet, vers le mois d'octobre les armées du Roi ayant repris Douay, les Hollandais redoublèrent leurs instances pour renouer les conférences d'Utrecht, interrompues par l'incident arrivé au mois de septembre précédent, et qu'il est temps d'expliquer.

Quelques jours après le combat de Denain, le comte de Rectheren, député de la province d'Over-Yssel, prétendit que, passant en carrosse devant la porte de Ménager, les laquais de ce plénipotentiaire avoient insulté les siens par des grimaces et des gestes indécens. Il envoya son secrétaire porter ses plaintes à leur maître, et lui demander satisfaction d'une telle

offense, ajoutant qu'il seroit autrement obligé de se la faire lui-même.

Ménager répondit par écrit que quoiqu'il ne fût question que de querelle de laquais, il étoit très-éloigné d'approuver que les siens fissent quelque insulte à d'autres domestiques, principalement à ceux de Rectheren; qu'il étoit prêt de lui remettre les laquais que ce député avoit vus commettre ces indécences, ou même que ses gens prouveroient en être les auteurs.

Rectheren étoit allé à La Haye lorsque la réponse fut portée chez lui, et remise en son absence à Moërmann, un de ses collègues.

A son retour, il renvoya son secrétaire demander à Ménager satisfaction de l'offense dont il s'étoit plaint. Ménager lui fit porter la même réponse qu'il avoit déjà faite, et Rectheren avoua qu'il n'avoit vu ni les grimaces ni les gestes indécens dont il se prétendoit offensé; « mais il conviendroit, dit-il, qu'il « eût la liberté d'envoyer dans la maison de Ména-« ger reconnoître ceux dont il croyoit avoir lieu de « se plaindre. »

Quelques jours après, Ménager et Rectheren se trouvèrent avec d'autres plénipotentiaires des Provinces-Unies à la promenade publique du Mail d'Utrecht. Après quelques civilités réciproques, Rectheren dit au plénipotentiaire de France qu'il attendoit toujours la satisfaction qu'il lui avoit demandée. Ménager s'en rapporta à la réponse qu'il avoit déjà faite, et ajouta que ses laquais désavouoient tout ce que les autres leur imputoient.

Rectheren insista sur la perquisition qu'il préten-

doit faire dans la maison de Ménager; et, sur le refus que fit ce dernier d'accorder une permission qui rendroit les accusateurs juges des accusés, Rechteren répliqua : « Le maître et les valets se feront donc « justice? Je suis revêtu du caractère d'un souverain « aussi bien que vous, et je ne suis pas homme à re- « cevoir des insultes. » Après ce discours, il parla hollandais à quelques domestiques qui le suivoient.

Quelques momens après, les laquais de Ménager arrivèrent, se plaignant que ceux de Rectheren les avoient surpris par derrière, frappés sur le visage, et menacés de coups de couteau. Rectheren prenant la parole, dit tout haut : « Toutes les fois qu'ils le fe- « ront, je les récompenserai; et s'ils ne le faisoient « pas, je les chasserois. »

Ses collègues tâchèrent d'excuser un tel emportement; et ne le pouvant, ils nièrent les discours que Rectheren avoit tenus, quoique plusieurs députés des provinces les eussent entendus. Tous souhaitoient que cette malheureuse affaire fût traitée de simple querelle de valets : ils prièrent les plénipotentiaires de France de s'en remettre pour l'accommoder aux plénipotentiaires d'Angleterre, sans en écrire au Roi, ou s'en plaindre aux Etats-généraux.

L'intervention des plénipotentiaires d'Angleterre ne fut pas refusée; mais ceux de France, sans rien promettre sur le fond de l'affaire, persistèrent à demander une satisfaction, et rejetèrent l'excuse que les collègues de Rectheren alléguoient en sa faveur. Ils prétendoient le justifier sur ce qu'il étoit ivre lorsqu'il avoit parlé et agi avec tant de violence et de brutalité.

Il faut convenir qu'en toute autre conjoncture une querelle de valets n'auroit pas mérité l'attention sérieuse des plénipotentiaires, encore moins celle du Roi, et qu'on auroit pu accorder à Rectheren la grâce de le croire ivre, ainsi que le demandoient ses collègues; mais alors il étoit nécessaire non-seulement d'abaisser l'orgueil des Hollandais, mais encore de suspendre les conférences d'Utrecht, jusqu'à ce que toutes choses fussent entièrement concertées avec la reine de la Grande-Bretagne. Le Roi voulut donc condescendre aux représentations de Ménager, et croire que Rectheren avoit cherché un prétexte de plainte et de querelle, flatté de l'espoir que l'éclat qu'il feroit engageroit Sa Majesté à rompre les conférences. C'étoit l'objet des vœux du Pensionnaire, de ses partisans, et des ministres de la maison d'Autriche. Rectheren étoit du nombre par reconnoissance et par intérêt. L'Empereur l'avoit fait comte; et cette grâce légère s'unissoit à l'intérêt plus solide de conserver à ses frères les emplois lucratifs qu'ils avoient dans l'armée, la paix devant les en priver. Il ne cessoit donc d'en détourner la province dont il étoit député : c'est ce que Ménager représentoit.

Sans approfondir la solidité de ces réflexions, il convenoit de retarder les conférences (et ce différend en étoit une raison plausible) jusqu'à ce que le Roi eût obtenu une réparation convenable de l'offense faite à l'un de ses plénipotentiaires. Sa Majesté donna ordre à tous trois de dire aux Anglais, à qui seuls ils devoient répondre, que son intention étoit que les Etats-généraux eussent à déclarer si Rectheren avoit suivi leurs ordres en autorisant la violence

de ses domestiques, et s'expliquant ensuite dans les termes dont il avoit usé; ou s'il avoit seulement écouté sa passion, excité par les ministres de la maison d'Autriche.

S'il avoit obéi à ses maîtres, il falloit en conclure que toute sûreté pour les plénipotentiaires de France étoit bannie de la ville d'Utrecht; s'il n'avoit eu pour guides que son emportement et son intérêt particulier, les Etats-généraux devoient désavouer hautement et publiquement l'indigne procédé d'un ministre qui abusoit de leur confiance.

Le Roi prescrivit les conditions du désaveu : la principale étoit de rappeler Rectheren, et de nommer en sa place un autre député.

Les Hollandais, devenus plus dociles, consentirent à la restitution de Lille. Les plénipotentiaires du Roi parurent peu touchés de cette condescendance forcée, et mortifièrent la République par leur silence. La résolution qu'elle avoit prise sur cet article donnoit lieu de croire qu'en insistant fortement sur la restitution de Tournay, on pourroit également l'obtenir. L'assistance de l'Angleterre étoit nécessaire; mais, loin de trouver du secours de la part de ses ministres, l'opposition qu'ils y apportèrent égala celle des Etats-généraux. La soumission des Hollandais changeoit en leur faveur l'esprit des ministres de la reine d'Angleterre. Bolingbrocke, étant encore en France, avoit dit que si ces ennemis de la paix revenoient à la raison, s'ils imploroient la protection de la reine d'Angleterre, ce changement de leur part feroit cesser l'animosité de la nation anglaise, ainsi que le désir qu'elle témoignoit de se venger de leur

opiniâtreté; qu'alors il seroit très-difficile à la Reine de faire accepter toutes les conditions du plan que le Roi avoit envoyé; que le seul moyen de les obtenir étoit de presser la conclusion d'une paix particulière, et de faire au plus tôt enregistrer les renonciations, parce que la paix en dépendoit; qu'immédiatement après l'accomplissement de cette condition essentielle la reine de la Grande-Bretagne déclareroit à ses alliés qu'elle ne pouvoit obtenir d'autre plan que celui que le Roi avoit proposé; que ce seroit donc à eux à décider s'ils l'accepteroient; qu'ils auroient trois mois pour en délibérer; mais ce terme passé, le Roi ne seroit plus tenu d'accorder les conditions proposées.

L'événement vérifia ce que Bolingbrocke avoit dit avant son départ. A peine savoit-on à Londres que le comte de Stafford y revenoit, apportant le consentement des Hollandais à la paix, que leur docilité nouvelle changea la disposition du conseil d'Angleterre. Le Roi insistoit vivement sur la restitution que Sa Majesté demandoit de Tournay et de ses dépendances; les Hollandais y résistoient, et soutenoient que cette place étoit absolument nécessaire à la sûreté de leur barrière. Quoique la reine d'Angleterre eût appuyé leurs représentations, on avoit lieu d'espérer qu'irritée de leur opposition à la paix, elle consentiroit à la juste prétention du Roi; mais elle ne put résister aux instances pressantes de ses ministres. Tous de concert écrivirent à Prior, alors en France, chargé des affaires d'Angleterre, qu'ils attendoient de la générosité du Roi, et du désir qu'il témoignoit de rendre le repos à l'Europe, qu'il ne retarderoit

pas le bonheur de tant de peuples, en insistant sur la restitution d'une place véritablement nécessaire aux Hollandais pour former la barrière des Pays-Bas; que la Reine s'efforceroit en vain de la faire rendre à la France; qu'en vain aussi cette princesse compromettroit son autorité; qu'elle s'attireroit seulement des reproches de la nation anglaise, portée pour les Hollandais, persuadée qu'ils se mettoient à la raison, et que leur demande équitable ne pouvoit être contredite que par des ministres corrompus, et vendus à la France.

En effet, le public leur imputoit d'être cause des succès des armes du Roi pendant la dernière campagne. Les discours ordinaires étoient qu'on devoit attribuer à leur conduite la journée de Denain, la réduction de Douay, celle du Quesnoy et de Bouchain; que leur précipitation à prendre avec la France des engagemens prématurés l'excitoit à demander des conditions qu'elle n'auroit jamais exigées si l'Angleterre, se conduisant plus honorablement, eût traité de concert avec ses alliés. Toutes les lettres d'Angleterre portoient que le parti des Hollandais à Londres y grossissoit tous les jours; que ceux qui étoient les plus animés contre eux pendant qu'ils s'opposoient à la paix parloient en leur faveur depuis que le traité ne dépendoit plus que d'une seule place nécessaire à la sûreté de leur barrière; ceux dont les bonnes intentions n'étoïent pas douteuses ne cessoient de représenter que le Roi donnoit à ses ennemis des armes contre la Reine et ses ministres, en refusant d'avoir égard aux instances de cette princesse sur Tournay; que l'ouvrage de la paix, conduit avec tant de peine,

seroit incessamment renversé, au moment où il ne dépendoit que du Roi de le consommer heureusement.

Une dernière raison de finir étoit l'état véritable de la santé de la reine Anne, tel qu'il y avoit lieu de craindre une mort précipitée; et si ce malheur arrivoit, non-seulement les ministres d'Angleterre seroient sacrifiés à la vengeance de leurs ennemis, mais toute négociation de paix seroit absolument rompue.

Une raison infiniment plus pressante que le Roi réservoit peut-être en lui-même, qui causoit la douleur de ses ministres, mais dont il ne convenoit pas de s'expliquer, étoit le dépérissement de sa propre santé, qui, joint à son âge avancé, donnoit lieu de tout craindre, et de prévoir les malheurs d'une minorité, si le moment en arrivoit pendant que le royaume se trouveroit encore engagé dans une guerre sanglante dont il ne pouvoit plus soutenir le poids.

Ces différentes considérations décidèrent du sort de Tournay. Le Roi prit la résolution d'abandonner la demande qu'il en avoit faite, et qu'il pouvoit soutenir encore, même avec quelque lueur d'espérance d'en obtenir enfin la restitution.

Sa Majesté jugea cependant qu'elle pouvoit mettre quelques conditions à ce désistement, si désiré de l'Angleterre et des Etats-généraux. Elles furent, en premier lieu, que la paix seroit le seul fruit de l'abandon de Tournay; que les Hollandais renonceroient à toute autre demande à faire de leur part, sous prétexte d'augmentation de barrière; qu'ils se contenteroient de jouir du tarif de 1664, avec l'exception des quatre espèces déjà spécifiées; que l'An-

gleterre et les Etats-généraux s'uniroient pour procurer à l'électeur de Bavière non-seulement la Sardaigne, mais encore la souveraineté des provinces de Luxembourg et Namur, dont il étoit déjà en possession, et de celles de Limbourg et du comté de Hainaut, ou tout au moins la conservation de Luxembourg et de Namur; que les prétentions du roi de Portugal et du duc de Savoie ne feroient plus d'obstacles à la paix; que celles de la maison d'Autriche et de l'Empire pour la barrière du Rhin ne seroient désormais appuyées ni de la part de l'Angleterre ni de celle de la Hollande.

Prior, instruit des intentions de Sa Majesté, partit pour aller à Londres en informer la Reine sa maîtresse, et lui porter en même temps une lettre de la main du Roi, dont le principal article regardoit les intérêts du duc de Bavière.

Il s'acquitta de sa commission, et revint au mois de décembre 1712 avec les réponses de la reine d'Angleterre aux conditions proposées par le Roi, comme une espèce de dédommagement du consentement que Sa Majesté donnoit à se désister de la restitution de Tournay.

Il dit, sur le premier article, que la Reine sa maîtresse n'oublioit rien pour lever les difficultés de la négociation; que ses plénipotentiaires à Utrecht avoient parlé aux Etats-généraux avec toute la force nécessaire pour les obliger à signer incessamment la paix de concert avec cette princesse; qu'elle vouloit la conclure, quand même les alliés refuseroient d'y souscrire; que jusqu'à présent elle n'avoit pas cru devoir entrer dans les intérêts de l'électeur de Ba-

vière ; et favoriser au préjudice de ses alliés un prince qu'elle ne pouvoit regarder encore que comme ennemi ; mais que depuis qu'elle avoit vu que le Roi s'intéressoit particulièrement aux avantages de l'électeur, et que ce seroit faire plaisir à Sa Majesté que d'y contribuer, la Reine avoit ordonné à ses plénipotentiaires à Utrecht d'établir, comme condition de la paix, que la Sardaigne seroit cédée à l'électeur de Bavière, pour le dédommager, par l'acquisition d'un royaume et de la dignité royale, de la perte du Haut-Palatinat et du rang de premier électeur, qu'il seroit impossible de lui restituer.

La Reine prétendoit se conformer à la proposition que le Roi lui-même en avoit faite, et que le dédommagement étoit d'autant plus avantageux que le Haut-Palatinat et le premier rang dans le collége électoral reviendroient à l'électeur ou bien à ses descendans après la mort de l'électeur palatin et du prince Charles son frère, en sorte qu'il auroit acquis la Sardaigne et le titre de roi, sans préjudice pour lui ou pour sa postérité ; qu'en attendant qu'il fût mis en possession de la Sardaigne, il garderoit ce qu'il possédoit alors dans les Pays-Bas, mais avec garnison hollandaise ; car il ne falloit pas se figurer que les Hollandais crussent leur barrière assurée, s'il y avoit d'autres troupes que celles de la République dans les places dont l'électeur seroit le maître ; et si ce prince se défioit des intentions des Etats-généraux, la Reine offroit d'en être garante ; que c'étoit tout ce qu'elle pouvoit faire en sa faveur, à la considération du Roi ; que jusqu'alors elle n'avoit promis que de laisser agir les plénipotentiaires de France pour les intérêts de l'élec-

teur; que désormais ceux de la Grande-Bretagne agiroient aussi, et traiteroient son dédommagement comme condition essentielle et nécessaire à la paix.

La reine d'Angleterre observoit en même temps que l'électeur de Bavière devoit porter ses vues sur de nouvelles augmentations d'Etats et de dignités, la situation présente de la maison d'Autriche donnant à ce prince lieu de tout espérer pour l'avenir.

Prior étoit chargé d'un nouveau mémoire présenté à la Reine sa maîtresse par l'envoyé de Savoie auprès d'elle. C'étoit encore un renouvellement d'instance pour une augmentation de barrière : mais Prior déclara que c'étoit un simple office dont la Reine n'avoit pu se dispenser, et dont elle n'attendoit nul effet. Il ignoroit qu'elle eût donné aucun ordre à ses plénipotentiaires sur les prétentions visionnaires du roi de Portugal, et sur les demandes aussi mal fondées de l'électeur de Brandebourg, sous prétexte d'une compensation pour Orange. Il ne croyoit pas que la Reine eût la moindre intention de favoriser cet électeur, dont elle n'avoit pas sujet d'être contente.

L'intérêt particulier de l'Angleterre étoit celui du commerce. Prior, instruit des conditions qui pouvoient convenir à sa nation, représenta qu'il étoit nécessaire de régler au moins les articles généraux d'un traité de commerce avant la conclusion de la paix; qu'à l'égard des difficultés particulières, on pourroit en remettre la discussion à des commissaires après la signature des traités.

Il étoit pareillement autorisé à traiter sur les limites de l'Amérique septentrionale; et s'il plaisoit au

Roi, ces deux articles pouvoient être réglés en peu de temps.

Les discussions sur la pêche de Terre-Neuve, sur l'île du Cap-Breton, pourroient être également terminées, soit avec Prior, soit entre les plénipotentiaires de France et d'Angleterre à Utrecht, soit avec le duc de Shrewsbury, que la Reine avoit nommé son ambassadeur en France pour remplacer le duc d'Hamilton, péri misérablement dans un combat singulier contre le lord Mohon.

On a attribué la cause de ce duel à l'animosité réciproque qu'un procès entre eux avoit excitée; mais l'opinion commune étoit que les wighs, et principalement le duc de Marlborough, étoient les auteurs secrets de la querelle et du combat. Le duc d'Hamilton tomba sur son ennemi après lui avoir porté un coup mortel. Un officier irlandais, nommé Makarteney, second de Mohon, voyant Hamilton tombé, lui perça le cœur d'un coup d'épée. Peu de jours après, Marlborough partit de Londres pour aller s'embarquer à Douvres, et passer à Ostende.

Ce fut donc après la mort du duc d'Hamilton, et pendant que Prior étoit encore à la cour d'Angleterre, que la Reine choisit et nomma le duc de Shrewsbury pour l'envoyer en France, en qualité de son ambassadeur extraordinaire. Il étoit au fait de tout ce qui s'étoit passé de plus intime et de plus secret dans la négociation entre la France et l'Angleterre depuis son commencement, jusqu'au point de perfection dont elle approchoit alors. On pouvoit s'assurer que, loin d'en prolonger la consommation, il la presseroit autant qu'il seroit en son pouvoir. Le

caractère de son esprit et son expérience dans les affaires donnoient un juste lieu de croire qu'il réussiroit. Un peu trop de timidité étoit le seul défaut qu'on lui reprochoit : il auroit été à souhaiter qu'il eût meilleure opinion de lui-même, et telle que ceux qui le connoissoient avoient et devoient avoir de son mérite et de ses talens.

Avant son arrivée à Paris, le duc d'Aumont, que le Roi avoit honoré du caractère de son ambassadeur extraordinaire et du collier de ses ordres, étoit parti pour l'Angleterre.

L'un et l'autre ambassadeur pouvoit se promettre un heureux succès de son ambassade. La commission principale du duc de Shrewsbury consistoit à voir enregistrer les renonciations réciproques du roi d'Espagne à la succession de France, et des ducs de Berri et d'Orléans à celle d'Espagne. Shrewsbury devoit être le témoin de l'accomplissement de cette condition essentielle de la paix.

Il restoit peu à négocier en Angleterre depuis que le Roi s'étoit désisté de la restitution de Tournay. Pendant que Sa Majesté insistoit pour l'obtenir, on murmuroit en France de sa fermeté ; et bien des gens, persuadés de leurs propres lumières, traitoient d'opiniâtreté insensée la constance à demander une place que certainement la France n'obtiendroit jamais par la négociation. « Quelle comparaison, disoient-ils, « entre Tournay et la paix? et ne vaut-il pas mieux « abandonner une ville que de manquer à conclure « cette paix, si nécessaire au salut du royaume? » Après l'abandon de Tournay, ces mêmes politiques murmurèrent encore plus, et traitèrent de foiblesse

de laisser aux ennemis une place si nécessaire à la sûreté de la frontière. Les affaires d'un Etat seroient mal gouvernées si le souverain, trop sensible aux discours du public, les écoutoit comme la règle de sa conduite. Il doit souvent se boucher les oreilles, s'il veut éviter les écueils d'une navigation dangereuse : le but où il s'est proposé de parvenir est l'objet qu'il doit toujours avoir en vue, sans s'écarter de sa route, ni se laisser endormir par le chant des sirènes, ou déférer au murmure des matelots.

Si le Roi, plein de sagesse, eût écouté quelques avis secrets que sous prétexte de zèle on lui donna lorsque le vicomte de Bolingbrocke vint à sa cour, il auroit regardé comme espion le ministre qui contribua le plus au rétablissement du repos de l'Europe, et le plus touché de la réception favorable dont Sa Majesté l'avoit honoré. Il témoigna sa reconnoissance, et servit en même temps utilement la Reine sa maîtresse et sa patrie dans le reste de la négociation.

[1713] Les principales difficultés en étant aplanies, et le duc de Shrewsbury ayant assisté à l'enregistrement des renonciations, l'honneur de conclure et de signer les traités de paix fut laissé au maréchal d'Huxelles et à Ménager, seuls plénipotentiaires du Roi depuis que l'abbé de Polignac, créé cardinal, étoit retourné en France au mois de février 1713, sa nouvelle dignité, dont la déclaration avoit été suspendue quelque temps, ne lui permettant plus de garder la place de second plénipotentiaire. Il avoit auparavant assisté à la satisfaction que les députés hollandais firent aux plénipotentiaires du Roi, telle que Sa Ma-

jesté l'avoit demandée, du ridicule procédé de Rectheren à l'égard de Ménager. Trois de ces députés dînèrent chez le maréchal d'Huxelles, et dirent aux plénipotentiaires de France, en présence d'une compagnie nombreuse, qu'ils les assuroient, au nom des Etats-généraux, que Rectheren n'avoit jamais reçu de ses maîtres aucun ordre qui pût autoriser la conduite qu'il avoit tenue; que les mêmes Etats la désapprouvoient, et seroient très-fâchés que Sa Majesté pût croire qu'ils eussent eu intention de manquer au respect qui lui étoit dû; que la commission de Rectheren cesseroit, et que, suivant la constitution du gouvernement, Leurs Hautes Puissances écriroient aux Etats de la province d'Over-Yssel de nommer un autre plénipotentiaire.

Après avoir exposé comment la négociation faite avec l'Angleterre prépara et assura les voies à la paix générale, il seroit inutile de continuer le récit de ce qui se passa aux conférences d'Utrecht jusqu'au 11 d'avril de la même année 1713. Les traités furent alors signés entre la France, l'Angleterre et les Etats-généraux des Provinces-Unies, le Portugal, le duc de Savoie et l'électeur de Brandebourg, aux conditions que le Roi avoit réglées, comme on le peut voir dans les exemplaires imprimés de ces traités. Il dépendoit du roi d'Espagne de conclure en même temps la paix avec ces différentes puissances. Toutes consentoient à le reconnoître monarque légitime de l'Espagne et des Indes; mais l'ambition de la princesse des Ursins suspendit jusqu'à l'année suivante la fin d'un ouvrage si important. Elle vouloit être souveraine : l'Angleterre ni les Etats-généraux ne s'y op-

posoient plus ; et les plénipotentiaires d'Espagne, voulant lui plaire, insistoient sur une condition que le Roi leur maître traitoit de condition essentielle.

Il fallut enfin l'abandonner, la résistance de l'Empereur ne laissant aucune espérance d'obtenir qu'il consentît jamais au moindre démembrement de quelque partie que ce fût des Pays-Bas.

Enfin le Roi persuada au Roi son petit-fils d'avoir plus d'égard au repos de ses peuples qu'à l'entêtement d'une femme ; qu'il pouvoit lui accorder d'autres grâces, mais qu'il ne devoit pas, au préjudice de tant de sujets fidèles, suspendre pour elle la conclusion des traités. Ils ne furent signés à Utrecht que l'année 1714, et il ne resta plus d'ennemis à l'Espagne que l'Empereur et l'Empire.

Si l'on compare la paix d'Utrecht avec les préliminaires proposés par le pensionnaire Heinsius en 1709, suivis des demandes encore plus dures que les députés des Etats-généraux firent dans les conférences tenues à Gertruydemberg en 1710; si le souvenir n'est pas effacé de l'état où se trouvoit le royaume dans les années 1708, 1709 et 1710; et si l'on se rappelle les fatales batailles d'Hochstedt en 1704, de Ramillies et de Turin en 1706, la journée d'Oudenarde en 1708, celle de Malplaquet en 1709, tant de disgrâces suivies de la perte de places importantes, ces malheureuses époques ne prouveront que trop le peu que cette paix coûta à la France en comparaison de ce qu'elle avoit perdu, et de l'état du royaume; peut-être même pourroit-on dire les avantages inespérés qu'elle retira de l'opiniâtreté de ses ennemis à lui imposer des conditions injustes, dont l'exécution étoit

impossible. Le Roi céda véritablement des villes considérables et bien fortifiées, Tournay, Ypres, Menin, Furnes, et leurs dépendances : mais deux de ces places n'étoient plus en son pouvoir, les ennemis en étoient maîtres, et dans le temps de leur prospérité les Hollandais prétendoient les obtenir par la paix pour leur servir de barrière ; et, n'étant pas encore satisfaits, ils demandoient d'autres places dans les Pays-Bas, comme ils en demandoient en Espagne pour otages, disoient-ils, de la parole que le Roi leur donneroit ; et ils exigeoient qu'il fît la guerre, seul et à ses dépens, au Roi son petit-fils, et qu'il le forçât dans l'espace de deux mois à renoncer à la monarchie d'Espagne et des Indes, se réservant de plus les demandes ultérieures qu'ils feroient lorsque toutes ces conditions auroient été accomplies. A l'exemple des Hollandais, chacun de leurs alliés demandoit, sous prétexte de barrière, quelque démembrement de la France.

La paix d'Utrecht rendit au Roi Lille et ses dépendances, Aire, Béthune et Saint-Venant. Il seroit à souhaiter qu'elle n'eût pas coûté la démolition des fortifications de Dunkerque ; mais sans cette triste condition il étoit impossible de détacher l'Angleterre de ses alliés, et la paix ne se pouvoit faire si le Roi ne trouvoit moyen de rompre les liaisons de cette couronne avec tant d'ennemis de la France.

Le duc de Savoie, favorisé particulièrement de la reine de la Grande-Bretagne, obtint, en considération des instances de cette princesse, de conserver les forts d'Exilles et de Fenestrelle, dont il s'étoit emparé, et la vallée de Pragelas.

Mais la monarchie d'Espagne, l'objet et le prix

d'une guerre sanglante pendant douze ans, fut conservée dans la maison royale, et le droit des descendans de saint Louis reconnu de tant de puissances et de nations conjurées pour forcer le roi Philippe à descendre du trône où Dieu l'avoit placé.

L'Empereur prolongea la guerre jusqu'à l'année 1714; mais, hors d'état de la soutenir, il signa, et l'Empire après lui, les conditions de paix que le Roi dicta, plus conformes à sa modération qu'à l'état triomphant de ses affaires.

« Nous louons l'antiquité, dit un ancien auteur;
« nous en recherchons les faits et leurs circonstances,
« peu curieux de savoir ce qui s'est passé de nos
« jours. » Que ceux qui s'en instruiront par la lecture de ces Mémoires disent, avec le législateur du peuple de Dieu : « Reconnoissons aujourd'hui ce que
« nos enfans, peut-être nous-mêmes, nous n'avons
« point assez reconnu, les châtimens du Seigneur
« notre Dieu, ses merveilles, sa main toute puis-
« sante, son bras étendu, ses signes, ses œuvres
« prodigieuses. »

FIN DES MÉMOIRES DU MARQUIS DE TORCY.

MÉMOIRES

DU

MARÉCHAL DE VILLARS,

ÉCRITS PAR LUI-MÊME.

NOTICE

SUR LE MARÉCHAL DE VILLARS

ET

SUR SES MÉMOIRES.

Peu de personnages ont paru, sous le règne de Louis XIV, avec plus d'éclat que le maréchal de Villars. Né dans les premiers jours d'une époque à jamais mémorable, il fut vivement frappé de la gloire qui environnoit Louis XIV, et il brûla de la noble émulation de prendre place dans ce cortége de héros dont il fut d'abord l'admirateur et l'élève, et dont il devint plus tard le rival. Dans sa longue carrière, il brilla à la guerre, accomplit les missions les plus importantes de la diplomatie, fut admis aux conseils des rois, conserva intacte la monarchie ébranlée de Louis XIV, sut se défendre des rêves extravagans et ruineux d'un financier étranger, et, par les derniers exploits de sa vie, il accrut l'héritage de gloire qu'un roi enfant avoit reçu de son aïeul. Villars a sur les grands hommes de son siècle un avantage dont on ne sauroit lui faire un mérite, mais qu'il importe de remarquer, parce qu'il a singulièrement contribué à sa célébrité : seul il fut le plus ferme appui de la France dans un moment où la France, veuve des Turenne, des Condé et des Luxembourg, étoit accablée par les plus grands revers.

Après la paix de Riswick [1697], qui ne procura pas à Louis XIV les avantages auxquels ses succès lui donnoient droit de prétendre, la France eut sur les bras les plus redoutables ennemis, et elle ne pouvoit leur opposer que les foibles successeurs des grands capitaines dont elle déploroit encore la perte. Déjà épuisée par ses victoires mêmes, elle ne fit aucun effort pour assurer au prince de Conti le trône de Pologne, auquel il avoit été appelé par les suffrages de la noblesse; et, pour ravir à la maison d'Autriche le riche héritage de Charles-Quint, elle s'unit avec la Hollande et l'Angleterre, qui dans la suite devoient lui disputer avec tant d'acharnement cette couronne d'Espagne, léguée au duc d'Anjou par la volonté, si long-temps incertaine, d'un roi mourant. Une nouvelle guerre, que l'on croyoit avoir prévenue par la dernière paix, embrasa l'Europe; la mort et le testament de Charles II dérangèrent tous les calculs de la politique; l'ambition déçue de la Hollande et de l'Angleterre excita un soulèvement général contre Louis XIV; et ces deux puissances eurent pour auxiliaires l'Autriche, et tous les princes qui redoutoient ou voyoient avec jalousie cet agrandissement prodigieux de la maison de Bourbon. Un héros, éprouvé par vingt batailles, restoit à la France; c'étoit Catinat: mais s'il posséda le talent de se rendre utile, il dédaigna l'art de plaire dans une cour où Louvois fit souvent essuyer au génie des hauteurs et des injustices. On impute à Catinat des fautes dont il n'est pas l'auteur, et qu'il a réparées; et une influence fatale lui donne pour successeur Villeroy, qui se fait battre, et qui est fait prisonnier dans Crémone. Ce revers demandoit un vengeur. Vendôme, digne petit-fils de Henri IV, sou-

tint en Italie l'honneur des armes françaises; mais, dans l'inaction à laquelle on avoit condamné Catinat, Vendôme seul ne pouvoit pas préserver la France de tous les périls.

La maison d'Autriche, l'Angleterre, la Hollande et la Savoie avoient mis sur pied des armées innombrables pour arracher l'Espagne au petit-fils de Louis XIV, et menaçoient de tous côtés nos frontières. Marlborough et Eugène, que l'on peut comparer aux plus fameux capitaines de l'antiquité, étoient à la tête des armées ennemies. Ce n'étoit pas seulement leur génie et l'ambition de la gloire qui les rendoient redoutables : Marlborough, ministre et général de la reine Anne, combattoit en outre pour humilier Louis XIV, qui venoit de reconnoître Jacques III, et pour conserver le crédit immense dont il jouissoit en Angleterre. Le prince Eugène, né et élevé en France, avoit été dédaigné par le grand roi : son caractère altier avoit profondément ressenti cette offense, et pour s'en venger il lui fallut verser des flots de sang français. Dans ce péril extrême, Louis XIV, que la fortune avoit déjà frappé des plus terribles coups, jeta les yeux sur Villars, dont il avoit admiré la bouillante valeur; et dès-lors il put opposer à Marlborough et à Eugène un rival digne de les combattre. C'est à cette époque [1702] que commence la brillante carrière de Villars. Il abandonna la diplomatie pour la guerre, et pendant trente ans l'importance de ses services et l'éclat de ses exploits placèrent son nom à côté de ceux des grands hommes qui avoient rempli, du bruit de leurs victoires, la plus belle partie du règne de Louis XIV.

Villars reçut le jour à Moulins en mai 1651, et non

à Turin, comme il est dit à tort à la fin du troisième volume des Mémoires de l'abbé de Margon. Son père étoit Pierre, marquis de Villars, lieutenant général, et ambassadeur de France en Espagne, en Piémont et en Danemarck; et sa mère, Marie Gigault de Bellefond, sœur du père du maréchal de ce nom qui commanda avec distinction en Hollande et en Catalogne, et qui ne put cependant éviter les rigueurs de Louvois. Nous croyons inutile d'examiner si la maison de Villars étoit ancienne : le maréchal assure qu'elle étoit puissante dès l'année 1320, et qu'elle avoit eu plusieurs de ses membres revêtus des premières dignités de l'Eglise. Saint-Simon, dans ses Mémoires, révoque en doute l'illustration de cette famille : il raconte que le père du maréchal étoit petit-fils *d'un greffier de Condrieux* (1). Cette assertion, qu'il nous seroit difficile d'apprécier à sa juste valeur, a au moins son excuse dans des vers du temps cités par M. de Monmerqué (2) :

Et Villars à ses ayeux
Dans le greffe de Condrieux.

Quoi qu'il en soit, nous pouvons dire que la gloire de Villars n'a pas besoin d'être relevée par l'ancienneté de sa famille, et qu'il fut un de ces hommes qui doivent tout à eux-mêmes, et rien à leurs ancêtres.

Pierre de Villars son père, surnommé *Orondate* (3) à cause de la beauté de sa taille, se rendit célèbre par ses aventures et par sa bravoure, d'abord signalée dans des combats singuliers. Il fut attaché au duc de Ne-

(1) Mémoires de Saint-Simon, t. 1, pag. 356; Paris, Egron, 1818, 6 vol. in-8. — (2) Biographie universelle, article *Villars* (Marie Gigault de Bellefond.) — (3) Nom d'un des héros des romans de chevalerie de cette époque.

mours, lui servit de second dans son fameux duel contre le duc de Beaufort son beau-frère, passa ensuite comme gentilhomme dans la maison du prince de Conti, et gagna la bienveillance du cardinal Mazarin en favorisant le mariage de sa nièce avec ce prince. L'intimité d'un prince du sang, la protection d'un ministre tout puissant, et son mérite personnel, firent faire un chemin rapide à Villars. Il s'éleva jusqu'au grade de lieutenant général, servit comme aide-de-camp de Louis XIV dans la guerre de Flandre; et il auroit peut-être obtenu le bâton de maréchal sans l'inimitié de Louvois, qui ne pouvoit lui pardonner sa parenté avec Bellefond. Il fut successivement gouverneur de Besançon, de Douay; et, après la paix d'Aix-la-Chapelle [1668], il se rendit en qualité d'ambassadeur à la cour d'Espagne, où il remplit sa mission avec autant d'adresse que de bonheur. Ce premier succès, et l'amitié de Lyonne, ministre des affaires étrangères, le déterminèrent à renoncer au métier des armes pour la carrière diplomatique. Il fut envoyé en Danemarck, en Piémont, et deux fois en Espagne. Il parvint jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans, et mourut en 1698, laissant à son fils plus de célébrité que de richesses. Ce dernier, encore dans sa plus tendre jeunesse, entendit un jour son père et sa mère se plaindre de leur mauvaise fortune : « Pour « moi, j'en ferai une grande, leur dit-il; je suis « résolu à chercher tellement les occasions, qu'as- « surément je parviendrai, ou je périrai. » Il tint parole, et il surpassa même les espérances qu'il leur avoit fait concevoir.

Après avoir été page à la grande écurie, il fit ses

premières armes dans la campagne de Hollande de 1670, assista à plusieurs siéges dirigés par Louis XIV en personne, fut un des guerriers les plus impétueux du passage du Rhin, servit sous Turenne, et, à la sanglante bataille de Senef, *il vit la chose du monde qu'il avoit le plus désiré de voir, le grand Condé l'épée à la main.* Sa valeur, qui mérita de fixer les regards du héros, lui fit donner par Louis XIV le régiment de cavalerie de Courcelles, qui avoit été tué dans l'action [1674]. Ce fut dans ce nouveau grade qu'il fit les campagnes suivantes, sous les maréchaux de Schomberg, de Luxembourg et de Créqui. Partout il recherchoit les occasions de marcher à l'ennemi : impatient du repos, il remplissoit les intervalles des batailles par des coups de main, d'où il rapportoit souvent des blessures, et toujours de la gloire. Cette ardeur martiale le rendoit l'idole des soldats, lui attiroit les éloges des généraux, et lui préparoit pour l'avenir les faveurs de la cour.

Après la paix de Nimègue [1678], qui rendit la paix à l'Europe, Villars ne posa point les armes : il fit partie de l'expédition du maréchal d'Humières contre la ville de Hombourg, que l'électeur de Mayence refusoit de restituer au vieux duc de Lorraine. Hombourg ayant capitulé après quelques coups de canon, Villars rentra en France, assez mécontent de n'avoir pas obtenu l'avancement qu'il croyoit avoir mérité par ses services. Se trouvant alors à la fleur de l'âge, et déjà chargé de lauriers, il se livra avec ardeur à quelques intrigues galantes qui lui firent négliger les soins de sa fortune, et qui lui attirèrent de puissantes inimitiés. Cependant Louis XIV, qui apprécioit le

mérite de Villars, et qui ne vouloit pas le laisser dans une inactivité importune pour lui, lui confia la mission d'aller complimenter l'empereur Léopold I sur la mort de sa mère. Villars l'accepta avec d'autant plus d'empressement, qu'elle le rapprochoit du théâtre de la guerre qui venoit d'éclater entre l'Empire et les Turcs [1683]. Il fut en outre chargé d'une négociation importante, qui par sa nature même ne pouvoit pas être rendue publique : c'étoit de détacher des intérêts de l'Autriche, pour le gagner à la France, l'électeur de Bavière, beau-frère de l'Empereur. Maximilien-Emmanuel étoit jeune, et aimoit le plaisir : Villars fut facilement admis dans la familiarité du prince, et par les rapports de l'âge et la conformité de leurs goûts. Il s'appliqua à lui inspirer de l'éloignement pour l'Autriche; et il y réussit, en l'arrachant à l'influence de la comtesse de Kaunitz, par laquelle le ministère de Léopold gouvernoit Maximilien. Villars obtint sans peine la permission de le suivre dans la campagne de Hongrie, prit part aux hostilités, les étudia d'un œil observateur, et consigna dans des Mémoires particuliers les réflexions qui lui furent suggérées par le spectacle d'une guerre si différente de celles qu'il avoit vues dans une autre partie de l'Europe. Après avoir rempli sa mission de manière à causer des alarmes à Léopold sur les dispositions de l'électeur de Bavière, Villars retourna en France, où il reçut du Roi l'accueil le plus flatteur. « Je vous « avois toujours connu pour un très-brave homme, « lui dit ce prince; mais je ne vous avois pas cru si « grand négociateur (1). » Louvois, pendant son ab-

(1) Dans l'article *Villars*, de la Biographie universelle, l'auteur dit

sence, lui avoit écrit non-seulement pour se réconcilier avec lui, mais encore pour lui demander son amitié; et, pour gage de ses bonnes dispositions, il lui fit donner la charge de commissaire général de la cavalerie. Villars fut admis par madame de Maintenon aux représentations de Saint-Cyr, et fut invité par Louis XIV à faire partie des voyages de Marly, distinctions qui étoient recherchées par les personnages les plus élevés, et qui étoient le signe le moins équivoque d'une grande faveur.

Jamais, à aucune autre époque de l'histoire moderne, les événemens ne se sont succédés avec plus de rapidité que sous le règne de Louis XIV. A peine l'Europe commençoit à jouir de la paix, que la ligue d'Ausbourg se formoit contre la France; et, dans le même temps, une dynastie dont le sang avoit plus d'une fois coulé sur le trône étoit exilée de l'Angleterre, et se réfugioit en France, *qui fut toujours l'asyle des rois malheureux* (1) [1688]. Pour résister à ce soulèvement des peuples, Louis XIV n'avoit que les forces de son royaume. La politique lui commanda de se ménager l'alliance des Turcs, et de chercher à s'assurer celle de l'électeur de Bavière. Villars se rendit auprès d'un prince dont il étoit en quel-

que Villars fit des adieux menaçans au duc de Bavière. Nous n'avons vu, ni dans les Mémoires du maréchal ni dans ceux d'Anquetil, rien qui justifie cette assertion. Nous devons aussi remarquer que la comtesse de Kaunitz fut étrangère aux déterminations de l'électeur : l'ascendant de cette favorite avoit cédé à d'autres influences que Villars avoit cherché à mettre en jeu pour le succès de ses négociations. Nous pensons qu'il y a quelque inexactitude dans cette partie de l'article, composé du reste avec beaucoup de soin.

(1) Paroles de Louis XIV.

que sorte l'ami; mais il trouva Maximilien dévoué au parti de l'Autriche, et toutes les considérations dont il essaya de le frapper échouèrent contre les intrigues dont l'électeur avoit été environné, et contre l'espèce de fraternité qui l'attachoit à des armées au milieu desquelles il s'étoit signalé sous les murs de Belgrade. Villars de retour en France, non sans avoir eu des difficultés et des dangers à surmonter, servit dans l'armée de d'Humières avec le grade de maréchal de camp. Les instructions qu'avoit reçues le maréchal, et sa circonspection naturelle, enchaînèrent le courage de Villars. Cependant, à défaut d'actions générales, il fit la guerre de partisan, étendit dans la Flandre les contributions, et désola tout le pays jusqu'à Bruxelles. On le désigna peu de temps après pour commander l'arrière-garde de l'armée du maréchal de Luxembourg, et il se trouva au combat sanglant de Leuze, glorieux, mais sans avantages pour les vainqueurs. L'armée impériale qui défendoit le Rhin [1692] étoit sous les ordres du landgrave de Hesse et du marquis de Bareith, qui prétendoient l'un et l'autre au commandement de l'aile droite. Pour terminer leur rivalité, on eut recours à un expédient singulier : ce fut de parler des deux corps d'armée sans jamais proférer ni le mot de *droite* ni le mot de *gauche*. « Messieurs, dit le duc de Wurtemberg « en complimentant les généraux, vous avez fait « deux corps; ne pourriez-vous pas me trouver une « tête ? » Cette division produisit le résultat qu'on devoit en attendre. Quelques jours après, Villars fit prisonnier le duc de Wurtemberg; et l'année suivante il fut nommé lieutenant général, et destiné au com-

mandement de la cavalerie dans l'armée d'Allemagne. Il raconte lui-même combien l'indiscipline des soldats ajoutoit aux malheurs de la guerre. Sous les yeux du Dauphin et de trois maréchaux de France, les soldats se livroient aux plus affreux désordres : ils pilloient les campagnes, brûloient les villes, et étoient souvent ensevelis sous les ruines des incendies qu'ils avoient allumés.

La paix de Riswick vint suspendre un moment ces calamités [1697]; et Villars, pendant que la France et l'Europe respirent, va préparer et accomplir la négociation la plus délicate et la plus importante, et qui n'en eut pas moins pour résultat la guerre la plus désastreuse et la plus acharnée (1). Nous ne dirons que quelques mots du séjour de trois ans que Villars fit à la cour de Vienne : les détails qu'il donne de son ambassade sont la partie la plus intéressante de ses Mémoires; il fait bien connoître la cour de Léopold, le caractère de ses ministres, les intrigues auxquelles se livrèrent, avec autant de chaleur que de mystère, les ambassa-

(1) L'ambition de l'Autriche et de la France étoit alors vivement occupée de l'ouverture de la succession d'Espagne, que l'on croyoit devoir être très-prochaine, à cause de la mauvaise santé de Charles II. Les autres puissances de l'Europe n'étoient pas indifférentes à un événement dont l'importance étoit généralement sentie. Tant d'intérêts opposés donnèrent lieu aux négociations les plus animées. Louis XIV et l'empereur Léopold soutenoient des droits contraires à la couronne d'Espagne, le premier en faveur du Dauphin, le second en faveur de l'archiduc. Cependant un rapprochement étoit possible entre l'Autriche et la France. Villars fut chargé de cette mission délicate, dont il devoit dérober la marche et les secrets aux ambassadeurs d'Espagne, d'Angleterre et de Hollande. Le traité de partage, qui eut lieu plus tard entre la France, l'Angleterre et la Hollande, auroit brouillé Louis XIV et Léopold, quand même le testament de Charles II, qui appela le duc d'Anjou à lui succéder, n'auroit pas armé la plus grande partie de l'Europe contre la maison de Bourbon.

deurs des puissances intéressées, pour avoir la plus grande part dans la succession de Charles II. Il remplit avec adresse les instructions de Louis XIV, donna des conseils utiles, soutint avec dignité le caractère dont il étoit revêtu, et sut conquérir l'estime du prince Eugène, lorsqu'ils étoient à la veille de se trouver dans deux camps opposés.

Après que la mort du roi d'Espagne, et le traité offensif de l'Autriche, de l'Angleterre et de la Hollande, eurent mis fin à la mission pacifique de Villars, il se hâta de quitter Vienne pour aller faire briller d'autres talens sur le théâtre sanglant des combats. Il vola en Italie, où son arrivée excita l'enthousiasme dans l'armée du maréchal de Villeroy. Le prince Eugène l'avoit précédé dans cette contrée, et ses premiers pas avoient révélé le grand capitaine dont la France avoit à redouter le génie et la vengeance. Cependant le temps n'étoit pas encore venu où Eugène et Villars devoient se trouver en présence, et déployer une égale habileté dans cette guerre mémorable. L'admiration dont Villars étoit pénétré pour Catinat lui avoit fait désirer d'aller servir sous ses ordres en Allemagne, où devoient d'ailleurs se porter les grands coups. Le bâton de maréchal, qui manquoit à son ambition et qu'il brûloit de conquérir, lui fit tenter ce qui avoit effrayé le génie hardi de Catinat : il falloit passer le Rhin à Huningue, forcer les lignes du prince de Bade, et passer sur le corps à son armée, pour aller au devant de l'électeur de Bavière, qui s'étoit déclaré pour la France. Le succès justifia l'audace de Villars : les Impériaux furent culbutés à la journée de Friedlin-

gen, et le prince de Bade blessé. Les soldats français, dans leur enthousiasme pour leur général, le proclamèrent maréchal sur le champ de bataille. Louis XIV approuva le choix des soldats, et lui envoya le bâton de maréchal [1702]. Villars ne joignit l'électeur de Bavière que dans la campagne suivante. Le prince l'accueillit comme son libérateur, exalta sa gloire, mais n'eut pas assez d'énergie pour suivre ses conseils. Villars gagna malgré l'électeur la bataille d'Hochstedt, l'entraîna au-delà du Danube, le rendit maître d'Ausbourg, et l'auroit conduit à Vienne, s'il n'eût été retenu par la prudence craintive de son allié. Le maréchal, avec la fierté de son caractère et l'étendue de son génie, ne put pas se plier aux vues souvent étroites de Maximilien : en butte aux intrigues de ses courtisans, objet de leur jalousie, il se vit contraint de demander son rappel. Le Roi lui donna pour successeur le comte de Marsin, et l'envoya lui-même tourner contre des Français des talens et une activité qui eussent été plus utilement employés contre les ennemis de la France.

Quelle que soit l'opinion que l'on porte sur la révocation de l'édit de Nantes, on ne peut disconvenir que cette mesure politique n'ait eu des résultats désastreux pour notre patrie. Sans accuser les intentions du grand roi, on doit déplorer que des Français en grand nombre aient porté leurs richesses, leur industrie chez des nations étrangères; qu'irrités par le malheur, ils aient confondu leurs vœux avec ceux des peuples et des rois qui avoient voué une haine implacable à Louis XIV. La persécution exercée dans l'intérieur du royaume enfanta la guerre civile. Pen-

dant que le terrible Marlborough triomphe à Donawerth des Français et des Bavarois, et que, réuni au prince Eugène, il brise à Hochstedt le trophée de Villars, le midi de la France est déchiré par une guerre intestine; les prisons des villes se remplissent de rebelles, les gibets et les échafauds se dressent pour leur supplice, et le plus habile capitaine du royaume est contraint d'abandonner nos frontières ensanglantées pour présider à de déplorables exécutions.

Villars ayant rétabli, autant par sa douceur que par sa fermeté, le calme dans les provinces agitées de la France, fut de nouveau opposé aux ennemis, qui avoient habilement profité de son absence [1705]. Il parcourut la frontière, et fit des réformes utiles dans les troupes, qui manquoient d'officiers, l'ame de la discipline et l'élément du succès; enfin il se trouva sur la Moselle en présence de Marlborough, qui avoit sous ses ordres une armée de cent dix mille hommes. Ce dernier avoit annoncé à l'Europe qu'aussitôt qu'il rencontreroit Villars il le feroit reculer, ou qu'il le battroit. Mais, après avoir examiné ses lignes formidables, et avoir attendu en vain l'arrivée du prince de Bade, il aima mieux retourner en arrière que de donner le signal de l'attaque. Mais si la gloire de Villars fut accrue par la retraite de Marlborough, la guerre étoit partout défavorable à la France : Philippe V se soutenoit avec peine en Espagne, les Anglais lui enlevoient le royaume de Valence et la Catalogne; Villeroy, avec quatre-vingt mille hommes, essuyoit une déroute complète à Ramillies, et la perte de la bataille de Turin rendoit inutiles les succès obtenus en Italie par Vendôme. La supériorité, qui

sembloit assurée aux ennemis, redoubloit leur ardeur belliqueuse, et leur gagnoit de nouveaux alliés. Cependant Louis XIV disputoit partout la victoire, et ne désespéroit pas de sa fortune. Berwick, vainqueur à Almanza, ramenoit Philippe V en triomphe à Madrid; Villars forçoit les lignes de Stollhoffen, regardées comme inexpugnables, dissipoit les armées ennemies, et garantissoit la frontière du Rhin [1707].

L'année 1709 mit le comble aux maux de la France et aux alarmes de Louis XIV : une disette affreuse suivit un hiver rigoureux. Les finances étoient épuisées, le découragement étoit dans tout le royaume, la division à la cour. Le Roi donna l'exemple de vendre sa vaisselle pour subvenir aux besoins de l'Etat : les grands l'imitèrent, et bientôt une nouvelle campagne s'ouvrit contre des ennemis qui, fiers des malheurs de la France, repoussoient avec dédain les propositions pacifiques de son monarque. Marlborough et Eugène, maîtres de Tournay, s'avançoient sur Mons avec une armée de quatre-vingt mille combattans. Villars, dans les rangs duquel étoit venu servir le maréchal de Boufflers sans prétendre à l'honneur du commandement, attendit ses rivaux entre Aulnois et Malplaquet : des deux côtés les dispositions furent telles que devoient les ordonner les plus grands capitaines de l'Europe. Le champ de bataille resta aux Anglais et aux Hollandais; mais ils eurent trente-cinq mille hommes hors de combat, tandis que Villars en perdit à peine huit mille. Emporté tout sanglant du champ de bataille, il fut forcé d'abandonner une victoire qui sembloit assurée, et de confier à d'autres mains la défense de la patrie. Marlborough et

Eugène, après cette journée meurtrière, assiégèrent Mons pour faire croire à la réalité de leur victoire, et pour tromper les Hollandais et les Anglais sur l'immensité des pertes qu'ils avoient essuyées à Malplaquet. Villars, transporté sur un brancard à cause de la blessure qu'il avoit reçue au genou, traversa en triomphe plusieurs villes de France, et fut logé dans le palais de Versailles par ordre de Louis XIV, qui lui témoigna la plus entière confiance, et qui érigea son duché de Vaux-le-Villars en pairie de France.

Jamais un grand royaume dans l'adversité n'a été sauvé par la foiblesse : aussi le maréchal, consulté par Louis XIV, fut d'avis de continuer la guerre avec une nouvelle vigueur, sans négliger les moyens d'obtenir la paix à des conditions honorables. Mais les conférences qui avoient lieu à Gertruydemberg entre les plénipotentiaires étoient de nature à révolter l'orgueil national : il falloit que le Roi prît l'engagement de détrôner son petit-fils en Espagne, et qu'il livrât ses places de Flandre, pour obtenir une trève qui ne promettoit que la paix la plus onéreuse et la plus humiliante (1). Les prétentions des confédérés étoient d'autant plus insultantes, qu'elles n'étoient pas justifiées par les événemens de la guerre ; leurs troupes, malgré la supériorité du nombre, se renfermoient dans leur camp, et y attendoient avec inquiétude l'attaque des Français.

L'année 1712, qui devoit mettre un terme aux alarmes de Louis XIV et de ses sujets, commença sous les plus malheureux auspices. Le duc, la duchesse de

(1) *Voir*, sur ces négociations, les Mémoires de Torcy, tom. 67 et 68 de cette Collection.

Bourgogne, et leur fils aîné, emportés par une maladie cruelle, furent enfermés dans le même tombeau; le duc de Vendôme, l'appui de Philippe v, trouva la mort en Espagne, et laissa ce royaume sans défenseur. La France, attristée par ces calamités domestiques, épuisée d'hommes et d'argent, se croyoit réservée aux plus grands malheurs. Dans une pareille extrémité, Louis xiv annonce la seule résolution qui soit digne d'un grand monarque et de la gloire de son règne : si la fortune s'obstine à tromper les efforts de ses armes, si ses ennemis, enorgueillis par leurs succès, ne combattent plus que pour prolonger les maux de la guerre et pour consommer la ruine de la patrie, il ira se mettre à la tête de tout ce qui porte un cœur français, et tout réparer par une victoire, ou s'ensevelir avec ses armées sous les débris de la monarchie. C'est à Villars qu'il confie les nobles pensées de son ame; et c'est Villars qui, par la hardiesse de son génie, doit empêcher le sacrifice héroïque de Louis xiv, pour ne lui en laisser que la gloire. L'Angleterre, satisfaite des avantages qu'elle avoit obtenus sur l'Espagne, dans la Méditerranée, dans l'Orient et dans le Nouveau-Monde, se sépara de la Hollande, de l'Autriche et de la Savoie. Marlborough, entraîné dans la disgrâce de son épouse, long-temps toute puissante sur l'esprit de la reine Anne, perdit son crédit à la cour et dans le parlement, et le souvenir de ses victoires ne put même lui conserver le commandement des armées. Le prince Eugène réclama en vain son illustre compagnon d'armes : la politique de l'Angleterre, intéressée tout à coup au rétablissement de la paix, opposa au noble vœu du prince un refus inflexible.

La réconciliation encore incertaine de l'Angleterre ne faisoit pas que la situation de la France ne fût toujours déplorable : les troupes des trois puissances étoient plus nombreuses et plus aguerries que la seule armée qu'elle eût à leur opposer, et l'absence de Marlborough se faisoit peu sentir dans une campagne qui étoit dirigée par le prince Eugène. Une prospérité de neuf années, attachée à sa fortune, redoubloit la valeur et la confiance des confédérés, tandis qu'elle portoit le découragement chez tous les Français. Le gouverneur du Quesnoy, cédant à cette terreur générale, rendit la place par une capitulation honteuse, lorsqu'il pouvoit la défendre long-temps encore. Dunkerque reçut une garnison anglaise; et le prince Eugène, ayant renversé les lignes de Villars, assiégea sous ses yeux la ville de Landrecies. Ce mouvement mit Villars dans la nécessité de combattre. Habile à profiter des fautes de ses ennemis, il résolut de ne pas laisser perdre l'occasion qui se présentoit, et il fit, dans le plus profond mystère, toutes les dispositions que demandoit une entreprise aussi importante. Pour en assurer le succès, il commença par tromper le prince Eugène, et la plupart des lieutenans généraux français eux-mêmes : il feignit de vouloir sauver Landrecies, en attaquant dans ses retranchemens l'armée qui en avoit formé le siége. Ce mouvement simulé cacha la véritable attaque du camp retranché de Denain, que défendoit le général Albermale. Après avoir franchi l'Escaut sans obstacle, nos soldats prirent position au milieu des lignes qui servoient de communication entre Denain et Marchiennes, et que les confédérés, dans leur orgueil, appeloient *le grand chemin de Paris*. Albermale,

deux princes de Nassau, et plusieurs lieutenans généraux, surpris par cette brusque attaque, tombèrent aux pieds de Villars. Denain fut emporté l'épée à la main, et les troupes qui occupoient Marchiennes, où étoient les magasins des ennemis, furent contenues par le comte de Broglie. Le prince Eugène arriva trop tard pour réparer ce désastre, et fit tuer inutilement sept à huit cents hommes pour effectuer le passage de l'Escaut. Il ne put franchir cette rivière, vaillamment défendue par nos troupes, ni secourir Marchiennes, qui capitula après avoir été bombardée pendant quatre jours par le maréchal de Montesquiou. Toutes les munitions de guerre et de bouche tombées au pouvoir des Français, un grand nombre de morts, et un plus grand nombre de prisonniers ennemis, et plus de soixante drapeaux enlevés sur le champ de bataille, tels furent les résultats de l'action de Denain, qui sauva la monarchie française, et qui mit le comble à la gloire de Villars. Saint-Simon, dans ses Mémoires (1), en fait principalement honneur au maréchal de Montesquiou, qui servoit sous les ordres du duc de Villars. Les détails qu'il donne, contredits par les Mémoires que nous publions, et par toutes les traditions contemporaines, s'accordent trop peu avec le caractère de Villars et la position de Louis XIV pour qu'il soit possible de les admettre. Villars, qui à Friedlingen porta ses vues hardies plus loin que Catinat, qui jusqu'à ses derniers jours conserva cette ardeur chevaleresque qui précipite au devant des périls, et qui rechercha toujours la gloire avec passion, n'étoit pas d'un caractère à se laisser arracher à l'inaction par les mur-

(1) Mémoires de Saint-Simon, tom. 4, p. 190; Paris, 1818.

mures de ses soldats. Villars convient que Montesquiou lui proposa l'attaque de Denain, mais il n'y a pas dans ses Mémoires, ni dans les autres Mémoires du temps, à l'exception de ceux de Saint-Simon, un mot qui prouve que cette attaque fut faite malgré ses ordres. Louis XIV avoit dans Villars trop de confiance, justifiée par les plus grands succès, pour charger Montesquiou de l'exécution d'un plan qu'il auroit condamné. L'union des généraux pouvoit seule leur donner quelque avantage sur les ennemis; et le Roi avoit trop d'expérience pour jeter un germe de discorde entre Villars et Montesquiou, en donnant l'autorité à celui des deux qui devoit obéir, et qui avoit moins de droits au commandement. Saint-Simon laisse apercevoir ici la haine jalouse dont il étoit animé contre l'homme que ses services, que la reconnoissance du monarque et l'amitié de madame de Maintenon avoient élevé aux plus hautes dignités de l'Etat : il ne peut se défendre de critiques amères toutes les fois que le nom de Villars se place sous sa plume; et il devient plus injuste et plus violent lorsqu'il a à consigner les actions les plus glorieuses de sa vie. La journée de Denain jeta trop d'éclat et fut trop importante pour la monarchie, pour que Saint-Simon ne prît pas à tâche de diminuer le mérite de Villars, et d'attribuer à un autre l'honneur de cette victoire, lorsqu'il lui étoit impossible d'en contester le résultat. Voltaire montre plus de justice envers le vainqueur de Denain lorsqu'il dit, dans son *Siècle de Louis* XIV : « Si le maréchal de Villars avoit eu cette faveur popu-« laire qu'ont eue quelques autres généraux, on l'eût « appelé à haute voix le restaurateur de la France;

« mais on avouoit à peine les obligations qu'on lui « avoit, et, dans la joie publique d'un succès ines- « péré, l'envie prédominoit encore (1). »

La victoire de Denain fut suivie de la capitulation de Saint-Amand, de Mortagne, d'Hasnon, et de tous les postes qui étoient occupés par les ennemis depuis la Scarpe jusqu'à Douay. Cette dernière place, le Quesnoy, Bouchain, capitulèrent dans l'espace de quelques mois. La supériorité passa du côté de Villars, et les ennemis ne purent plus se soutenir devant son armée victorieuse. A son retour à la cour, Louis XIV lui fit publiquement la réception la plus honorable, et ajouta à toutes ses faveurs le gouvernement de la Provence. Mais ce qu'il y eut de plus glorieux pour Villars, c'est qu'au congrès d'Utrecht il fit tomber toutes les difficultés qu'avoient naguère élevées les plénipotentiaires étrangers contre la conclusion de la paix. Les envoyés de la Hollande apprirent de nouveau à respecter la majesté de Louis XIV; Philippe V fut reconnu légitime souverain de l'Espagne, et la France recouvra quelques places qu'elle avoit perdues pendant les hostilités [1713].

L'Autriche n'avoit pas atteint le but qu'elle s'étoit proposé dans la guerre de la succession: elle voyoit avec chagrin l'Angleterre et la Hollande sacrifier ses prétentions ambitieuses au rétablissement de la paix, et la couronne d'Espagne rester ainsi dans la maison de Bourbon. Ce sujet de mécontentement, fortifié par le dépit du prince Eugène d'avoir été battu par Villars, fit prévaloir à la cour de Vienne le parti de la guerre. Une nouvelle campagne s'ouvrit; mais, grâce aux

(1) Voltaire, Siècle de Louis XIV, chap. 23.

derniers succès de Villars, ce ne fut pas avec crainte que le cabinet de Versailles apprit la belliqueuse détermination de Joseph I. Le choix du général qui devoit être opposé au prince de Savoie ne pouvoit pas être incertain : pour une guerre en Allemagne, le nom de Villars devoit être d'aussi bon augure que celui de Scipion l'avoit été aux yeux des Romains pour les guerres d'Afrique. Aussi la première pensée de Louis XIV se porta-t-elle sur le maréchal; il reçut l'ordre de partir : mais, par une de ces combinaisons capricieuses trop ordinaires dans les cours, on lui substitua le maréchal d'Harcourt, pour lui rendre à lui-même aussitôt après le commandement qu'on venoit de donner à un autre. Le Roi éprouva quelque honte des variations auxquelles il s'étoit laissé entraîner par des vues étrangères au bien de la France, et il sut un double gré au maréchal de reprendre sans humeur un poste où il étoit nécessaire, et auquel on avoit voulu un instant l'enlever sans raison.

Villars, assuré des intentions de son maître, conduisit les opérations de la guerre avec une telle activité, qu'à Spire l'évêque lui fit offrir un logement dans son palais, prenant les troupes de son avant-garde pour celles du prince Eugène. Maître des principaux passages du Rhin, il investit Landau, que défendoit le prince de Wurtemberg avec douze mille hommes : il fit ce prince et la garnison prisonniers de guerre, et se porta ensuite sur Fribourg. Le prince Eugène, devinant le dessein de Villars, avoit fait occuper la montagne de Roscoff, qui couvroit la place. Le comte Du Bourg, lieutenant général, chargé de l'escalader, demanda des pioches, des fascines, et un

immense appareil de machines. « Rien de tout cela, « répondit Villars ; des hommes ! » Il partit lui-même, accompagné du prince de Conti et de la plus brillante noblesse ; et malgré son âge, et malgré la blessure qu'il avoit reçue à Malplaquet, et qui l'incommoda toute sa vie, il gravit à pied le mont Roscoff, extrêmement escarpé, et que les ennemis avoient garni d'un bon nombre de troupes. Rien ne résista à l'ardeur que Villars communiquoit à ses soldats par son exemple. Les détachemens que le prince Eugène avoit postés en avant de la place furent rejetés dans ses murs ; et Fribourg, malgré le voisinage de l'armée impériale, qui s'ébranla pour le secourir, capitula, pour ne pas être emporté d'assaut. Villars avoit dirigé tous les travaux du siége, et vu l'ennemi de si près, que le jeune duc de Richelieu, son aide-de-camp, fut blessé à ses côtés, et qu'il fut lui-même atteint d'un coup de pierre.

A ces exploits éclatans, à ces combats sanglans, où le vainqueur avoit toujours quelques pertes à regretter, succédèrent tout-à-coup des scènes d'une autre nature. L'Autriche, revenue d'une opiniâtreté malheureuse, s'humilia jusqu'à proposer elle-même la paix que naguère elle avoit repoussée avec orgueil. La France accueillit avec empressement les ouvertures pacifiques qui furent faites ; et Villars et Eugène se rendirent à Radstadt, chargés des pouvoirs de leurs cours. Ces deux héros se traitèrent avec une politesse chevaleresque et une amitié réciproque. Ils étoient faits pour s'apprécier ; et rien dans les conférences de Radstadt ne rappelle *l'extrême mépris* (1) dont St.-Simon prétend qu'Eugène étoit pénétré pour le maréchal de Villars.

(1) Mémoires de Saint-Simon, tom. 4, p. 191 ; Paris, 1818.

La paix de Radstadt fut le dernier service que le maréchal rendit à Louis XIV. *Le rameau d'olivier qu'il apporta couronna, comme lui dit ce prince, tous ses lauriers*. Villars, encouragé par la bienveillance du Roi et par le sentiment de sa propre grandeur, crut qu'il pourroit obtenir une distinction que n'avoient eue ni Condé ni Turenne : il laissa voir l'ambition d'être revêtu de la dignité de connétable. Louis XIV, ayant résolu de ne jamais rétablir une dignité qui auroit rapproché de trop près un sujet du trône, fut inflexible ; mais il s'attacha à adoucir, par la grâce de ses paroles, ce qu'il pouvoit y avoir de dur à refuser un homme qui avoit sauvé la monarchie. Villars espéra que la place de ministre pourroit le dédommager de ne pas être connétable : il s'adressa au Roi et à madame de Maintenon, mais ce fut pour éprouver un second refus. Comblé d'honneurs, de richesses et de gloire, le maréchal, en poursuivant une faveur nouvelle, ne montra pas cette élévation de caractère, plus rare que le génie, qui fait qu'un grand homme consacre ses talens à sa patrie, et n'ambitionne d'autre récompense que le témoignage de sa conscience, que l'estime de ses concitoyens. A cette époque, les suffrages de l'Académie l'appelèrent à remplir une place qui étoit vacante dans son sein. Il voulut (mais il ne put en obtenir la permission de Louis XIV) faire retentir devant le sénat littéraire les paroles que ce prince lui avoit adressées avant la campagne de 1712 (1). Le Roi craignit que son éloge ne parût commandé. Cependant le dévouement

(1) « Je compterois aller à Peronne ou à Saint-Quentin, disoit Louis XIV « à Villars, y ramasser tout ce que j'aurois de troupes, faire un dernier

héroïque du prince méritoit d'avoir pour panégyriste l'illustre capitaine qui en avoit été le premier témoin.

La volonté de Louis XIV, pendant son règne, avoit trouvé rarement des contradicteurs. Il y avoit eu unité dans le gouvernement, car tous les pouvoirs de la monarchie s'étoient abaissés respectueusement devant la souveraineté irrésistible de la couronne. Mais après sa mort, qui eut lieu le premier septembre 1715, le nerf de l'autorité s'affoiblit dans les mains du Régent et dans celles du jeune Louis XV : des prétentions rivales éclatèrent, des haines long-temps assoupies divisèrent la cour, et agitèrent l'opinion publique. Le parlement, appelé à casser le testament de Louis XIV, songea à ressaisir quelques-unes de ses prérogatives. Pendant la régence et les premières années de Louis XV, on aperçut ces funestes symptômes d'égoïsme politique qui passa bientôt dans les mœurs, et qui, n'étant contenu ni par le frein de la religion ni par la force du gouvernement, devoit ébranler les bases d'une antique monarchie. Nous ne suivrons pas Villars dans le rôle moins élevé qu'il joua depuis 1715 jusqu'aux dernières années de sa vie. Nous devons cependant faire remarquer à sa louange qu'il n'entra pas dans le système de persécution adopté par le Régent contre les princes légitimés; qu'il ne craignit pas de se montrer fidèle aux affections de Louis XIV, que le duc d'Orléans avoit à cœur de proscrire; et que l'ambition d'obtenir la dignité de connétable ne lui fit pas oublier les devoirs que lui imposoient son caractère, la confiance du dernier roi, et l'âge si

« effort avec vous, et périr ensemble, ou sauver l'Etat; car je ne con-
« sentirai jamais à laisser approcher l'ennemi de ma capitale. »

tendre du prince qui régnoit sur la France, et qu'il étoit si important de prémunir contre les mauvais conseils des flatteurs et l'exemple d'une cour dépravée. Il se fit toujours estimer par sa franchise militaire, mais il manqua de l'adresse qui auroit pu la lui faire pardonner. Quoiqu'il ait été en butte à la haine de Dubois, à la jalousie de Fleury, il ne cessa de jouir de la considération qui lui étoit due pour l'importance de ses services; mais son crédit fut médiocre à la cour et dans le conseil. La politique timide de Fleury révolta quelquefois une ame si fière: il s'en expliqua avec toute la chaleur qui lui étoit naturelle, en présence même de Louis XV, qui témoignoit une admiration profonde pour ses talens, mais peu de déférence pour ses conseils. Jamais Villars ne fit preuve de plus de bon sens et de sagacité qu'en s'élevant avec force contre le système financier de Law, et qu'en se garantissant de l'appât présenté par cet étranger à l'avidité trop crédule des Français de son siècle. Il conserva de la dignité dans les différentes discussions élevées entre les pairs et le parlement, et rien ne put porter atteinte à son dévouement pour la patrie au milieu de tant d'intrigues frivoles dont il fut le témoin. Il voyoit avec douleur l'indifférence, la foiblesse et la corruption préparer la dissolution du corps politique : aussi trouvons-nous consignée dans son Journal, à l'année 1713, cette prévision remarquable : *La misère du gouvernement est au plus haut point, et telle que l'on peut dans la suite envisager des malheurs.*

Le roi Stanislas, beau-père de Louis XV, fut élu pour la deuxième fois roi de Pologne en 1733. Ce

prince, foiblement soutenu par le cabinet de Versailles, se vit enlever la couronne par l'intervention armée de la Russie et de l'Autriche. La France tira vengeance de l'affront qu'elle avoit reçu en Pologne: elle s'unit avec l'Espagne et la Sardaigne, et porta la guerre sur le Rhin et au-delà des Alpes contre Charles VI. Louis XV désigna Villars pour aller commander en Italie : afin de vaincre la répugnance qu'il avoit à se charger d'un commandement à l'âge de plus de quatre-vingts ans, le Roi lui conféra le titre de maréchal général des armées, qu'avoit porté Turenne, et qui lui donnoit rang sur tous les maréchaux. Trois reines, celles de France, d'Espagne et de Sardaigne, lui firent présent de trois cocardes, dont il orna son chapeau, comme d'un présage assuré de la victoire. Les troupes françaises, réunies aux troupes sardes, firent des conquêtes rapides : le Milanais, le Lodesan, et une partie du Mantouan, furent soumis avant la fin de la campagne [1734]. Villars s'exposoit au feu de l'ennemi avec cette intrépidité qu'il avoit montrée dès ses premières armes. Au siége de Pizzighitone, un officier crut devoir lui faire quelques observations sur la nécessité de conserver des jours utiles à l'armée et au royaume : « Vous auriez raison, « lui répondit Villars, si j'étois à votre âge; mais, à « l'âge où je suis, j'ai si peu de jours à vivre, que je « ne dois pas les ménager, ni négliger les occasions « qui pourroient me procurer une mort glorieuse, « que doit ambitionner un vieux général d'armée. » Villars encourut cependant la disgrâce de Charles-Emmanuel, pour lequel il avoit conquis le Milanais; et ce qui est digne de remarque, c'est que ce fut pour

la même cause qui l'avoit autrefois rendu suspect au duc de Bavière. Dans les deux occasions il déplut, pour vouloir poursuivre la guerre avec trop de vigueur. Après la conquête du Milanais, il proposa de conquérir le Mantouan, de livrer bataille, et de chasser les Impériaux de l'Italie. Ce plan parut trop audacieux au conseil du roi de Savoie, qui fut d'autant plus empressé à le rejeter, qu'alors il avoit retiré de la guerre tout le profit qu'il en attendoit. Villars, mécontent, et d'ailleurs malade, demanda et obtint son rappel. Avant de quitter l'armée, il crut devoir témoigner au prince le chagrin qu'il ressentoit d'avoir perdu sa bienveillance. Charles-Emmanuel, sans respect pour les cheveux blanchis et la gloire de Villars, ne lui répondit que par ces adieux insultans : « M. le maré« chal, je vous souhaite un bon voyage. » Parti du camp de Bozzolo, il se rendit à Turin, où le progrès du mal dont il étoit atteint le contraignit de s'arrêter. Bientôt on perdit l'espoir de sauver ses jours. Il continua cependant à s'occuper des opérations de la guerre et des intérêts de la France. Quelque temps auparavant, il avoit eu la consolation d'apprendre que Louis XV avoit répandu de nouvelles faveurs sur son fils unique le marquis de Villars, qui avoit déjà la survivance du gouvernement de Provence. Lorsqu'il parut toucher à ses derniers momens, son confesseur lui rappela toutes les grâces qu'il avoit reçues de Dieu, fit valoir surtout le bonheur qu'il avoit de pouvoir les reconnoître avant de mourir, tandis que le maréchal de Berwick venoit d'être tué d'un boulet de canon en parcourant les lignes de Philisbourg. « Quoi! s'écria Villars, Berwick est mort de cette ma-

« nière ? Je l'avois toujours dit qu'il étoit plus heu-
« reux que moi. » Il mourut quelques instans après, le 17 juin 1734, âgé de quatre-vingt-deux ans.

Telle a été la vie du duc de Villars, dont nous présentons ici les Mémoires. On voit par cet abrégé tout l'intérêt que doivent inspirer les événemens d'une carrière si bien remplie, et illustrée par tant de services. Après avoir essayé de donner une idée des faits les plus remarquables qu'elle renferme, nous allons dire quelques mots des Mémoires destinés à en retracer le tableau complet.

Ils se divisent en quelque sorte en trois parties distinctes, quoique les deux dernières soient du même écrivain; mais la forme en est différente. La première, qui porte le titre de *Mémoires du duc de Villars écrits par lui-même,* embrasse, depuis sa naissance jusqu'à l'année 1700, un espace de cinquante ans; la seconde, intitulée *Suite des Mémoires de Villars, rédigée par Anquetil,* s'étend depuis 1701 jusqu'à l'année 1723; la troisième, intitulée *Journal de Villars,* est presque mot pour mot l'ouvrage du maréchal; la main d'Anquetil y paroît beaucoup moins que dans la partie précédente : elle s'étend depuis l'année 1724 jusqu'aux derniers momens du maréchal. C'est un récit à peu près jour par jour, et plus ou moins développé, de tous les événemens historiques pendant dix années, que Villars a vus lui-même, ou qu'il a appris de témoignages contemporains.

Dans le prospectus de cette Collection, nous avions annoncé que nous donnerions seulement la *Vie du maréchal de Villars écrite par lui-même,* et publiée par Anquetil en 4 vol. in-12; mais un examen approfondi nous a fait modifier notre premier plan,

et nous espérons que nos lecteurs nous sauront gré d'un changement qui les fera jouir d'une partie des Mémoires tels que Villars les a rédigés lui-même. Il existe trois volumes de Mémoires publiés sous son nom à La Haye et à Amsterdam en 1734, 1735 et 1758, et à Londres en 1739 (nos recherches n'ont pu nous faire découvrir l'édition de 1739, la seule qu'Anquetil ait connue, ou qu'il ait jugé à propos de mentionner) : ces trois volumes ont été généralement attribués par les bibliographes à l'abbé de La Pause de Margon (1). Cependant, avant de savoir qu'ils n'étoient pas de la même main, nous avions remarqué, en les examinant, une différence notable pour l'exposition et les détails des faits entre le premier et les deux derniers volumes : quelques recherches nous ont bientôt confirmé dans ce que d'abord nous avions conjecturé. Voltaire, dans plusieurs endroits du *Siècle de Louis* XIV (2), affirme que le premier volume des Mémoires du maréchal de Villars est entièrement de lui, et il ajoute que les deux autres sont d'une main un peu différente. Il dit qu'il a comparé ce premier volume aux Mémoires manuscrits qui lui ont été confiés, et qu'il les a trouvés identiquement les mêmes. Anquetil, dans la préface de la Vie de Villars, publiée à Paris en 1785, ajoute encore à l'autorité du témoignage de Voltaire, et assure que le premier volume des Mémoires (édition de Londres, 1739) n'est, jusqu'à la page 322, que la copie des Mémoires manuscrits qui ont été mis sous ses yeux. Notre tra-

(1) *Voyez* Barbier, Dictionnaire des ouvrages anonymes, etc., et une note manuscrite du marquis de Paulmy, qui se trouve sur un exemplaire des Mémoires de Villars à la bibliothèque royale de l'Arsenal. — (2) Voltaire, Siècle de Louis XIV, Catalogue des écrivains, tom. 1; tom. 2, chap. 18; tom. 3, chap 36.

vail n'a pu être fait sur cette édition de Londres, qui n'est dans aucune bibliothèque publique de Paris; mais nous nous sommes convaincus, par quelques citations d'Anquetil, qu'il n'y avoit de différence que dans la pagination entre l'édition de 1739 et les éditions de 1734, 1735 et 1758, que nous avons consultées. Ainsi nous donnons, en commençant, le premier volume en entier des Mémoires publiés en Hollande en 1735, comme étant de Villars lui-même. Cette considération nous a paru autoriser le changement que nous avons fait à notre plan primitif, et auquel nous ne nous sommes déterminés qu'après un examen consciencieux de toutes les parties de notre travail. Si nous nous étions tenus à ne publier que les Mémoires de Villars écrits par Anquetil, nous aurions sacrifié sans raison la partie la plus intéressante des Mémoires de cet homme célèbre, puisque nous n'aurions pas imprimé celle qu'il a écrite lui-même. Le récit que Villars trace des principaux événemens de sa vie jusqu'à la guerre de la succession d'Espagne offre plusieurs genres d'intérêt : son caractère se peint merveilleusement et par ses actions et par ses paroles; Villars se met en scène avec assez d'art, sans nuire cependant à la vérité. Son ambition, le désir de paroître partout avec éclat, la part qu'il s'attribue dans quelques grands événemens de l'Europe, et le rôle assez brillant qu'il joué dans ses deux ambassades à la cour d'Autriche, tout cela est présenté avec les couleurs originales, qui ajoutent beaucoup à l'intérêt du tableau. On connoît bien Villars après avoir lu cette première partie de ses Mémoires, et nous ne craignons pas de dire qu'on l'auroit moins bien apprécié avec la partie correspondante

du récit d'Anquetil. L'insuffisance des détails que ce dernier donne jusqu'à la guerre de la succession seroit un défaut grave qui dépareroit son ouvrage, si nous ne l'excusions par la pensée qu'il a eue sans doute de glisser légèrement sur la partie que Villars avoit écrite lui-même, et qui avoit été réimprimée plusieurs fois. Aussi, pour éviter une répétition inutile, nous ne donnerons pas le commencement de la Vie de Villars écrite par Anquetil; nous supprimerons la partie qu'il avoit lui-même considérablement abrégée: mais comme les deux derniers volumes de l'abbé de La Pause de Margon sont évidemment inférieurs au recueil d'Anquetil, nous reviendrons à ce dernier à partir de l'année 1700, et nous le suivrons jusqu'à la mort de Villars.

Anquetil a rédigé les Mémoires de Villars par ordre du maréchal de Castries, alors ministre de la marine : on lui remit cent quarante-deux cahiers de mémoires in-folio, deux cent treize feuilles volantes du même format, et quatorze volumes de lettres aussi in-folio, dont quelques-uns étoient en douze cents pages. C'est sur ces immenses matériaux qu'il a travaillé. Il dit dans la préface qu'il a refondu les Mémoires, ajouté les liaisons, fait parler le maréchal lui-même pour donner plus de vivacité au style, et inséré les lettres dans le texte; mais qu'il a conservé les faits tels qu'il les a trouvés, sans se permettre de les justifier ni de les combattre. Anquetil a donné cette forme à la *Vie de Villars* jusqu'à l'année 1723. Après cette époque, elle prend le nom de *Journal*. Ce Journal avoit été rédigé ou par le maréchal ou sous ses yeux, puisque Anquetil avoit vu sur les manuscrits originaux des corrections de sa main. L'ordre méthodique

des matières n'est pas observé dans cette partie : les faits y sont consignés jour par jour, et presque heure par heure. On y trouve des détails curieux sur les principaux personnages de l'époque, sur le gouvernement, sur les mœurs, et même sur les cabinets étrangers. Villars s'y montre sévère quelquefois, ne traite pas toujours favorablement les ministres, et parle avec liberté, mais sans aigreur, de quelques influences secrètes que subirent la cour de France et celle de Madrid en particulier.

Nous ne jugerons pas le travail d'Anquetil sous le rapport de l'exécution et du style : la vérité et l'exactitude des faits en sont le principal mérite. L'auteur de l'article *Villars*, dans la *Biographie universelle*, a remarqué que beaucoup de noms propres et de noms de villes y sont défigurés. Quoique nous ne nous soyons pas servis de l'édition qui a été vue par M. de Sevelinges (1), cependant, avertis par sa critique, nous avons porté notre attention sur le texte ; nous avons corrigé toutes les fautes qui ont échappé à Anquetil et que nous avons aperçues, afin de rendre cette partie digne et de ce qui précède, et de l'attente de nos lecteurs.

Nous avons regardé comme inutile de faire beaucoup de notes sur une époque aussi connue que celle qu'embrasse la vie de Villars, et qui est déjà éclaircie par d'autres Mémoires. Les notes d'Anquetil que nous avons conservées porteront la lettre initiale de son nom.

Ch. Cayx.

(1) Les remarques critiques de M. de Sevelinges portent sur l'édition de 1784 : nous avons adopté l'édition de 1785, qui est plus soignée, et moins fautive.

MÉMOIRES

DU

MARÉCHAL DE VILLARS.

PREMIÈRE PARTIE.

Louis-Hector, duc de Villars, pair et maréchal de France, prince de Martigues, vicomte de Melun, marquis de La Nocle, comte de La Rochemillet, commandeur des ordres du Roi, grand d'Espagne de la première classe, chevalier de la Toison d'or, gouverneur des villes, forts et château de Fribourg et du Brisgau, des villes, citadelle et pays de Metz et de Verdun, gouverneur général de Provence, Marseille, Arles et terres adjacentes, généralissime des armées du Roi, son plénipotentiaire et ambassadeur extraordinaire pour les traités de paix à Radstadt, et chef de l'ambassade pour la signature de la paix générale à Baden, ensuite président du conseil de guerre et du conseil de régence, ministre d'Etat après la mort du duc d'Orléans, et depuis peu maréchal général, est celui dont on donne ici les Mémoires. Il eut pour père Pierre de Villars, baron de Maclas et de Sara, lieutenant général des armées du Roi, commandeur de ses ordres, gouverneur de Damvilliers et de Besançon, conseiller d'Etat d'épée,

et ambassadeur extraordinaire en Espagne, en Piémont et en Danemarck. Il avoit épousé Marie de Bellefond.

La maison de Villars est très-ancienne, et l'on voit qu'en 1320 elle étoit plus puissante qu'elle ne l'a été depuis. Les titres et contrats de mariage font foi que, du moins depuis cette époque, elle n'a point eu de mésalliance; on a même des conjectures qu'avant ce temps elle a eu des alliances illustres : mais on n'avance que ce qui peut être prouvé.

Dans les derniers siècles, cette maison a produit cinq archevêques de Vienne, des évêques de Mirepoix et d'Agen. Elle n'a eu que des biens médiocres; mais on y compte plusieurs services de guerre, quoique peu continués, et celui qui s'attacha le plus à suivre sa fortune fut Pierre de Villars, père du duc. Il avoit une de ces physionomies nobles et élevées qui s'attirent naturellement le respect, et qui annoncent de la vertu. Personne de son temps ne porta la valeur à un plus haut point. Il reçut à la guerre de grandes blessures, et eut le malheur, alors presque inévitable, de se trouver engagé dans plusieurs combats particuliers, et enfin dans le fameux combat des ducs de Nemours et de Beaufort. Il tua le second du duc de Beaufort, et fut obligé de s'éloigner. Cet événement, et les troubles que les guerres civiles apportèrent dans le royaume, dérangèrent les commencemens de sa fortune.

Lorsque le prince de Conti eut le commandement des armées, Pierre, marquis de Villars, servit en qualité de lieutenant général dans celle d'Italie et de Catalogne. Il eut le gouvernement de Damvilliers,

l'une des places de sûreté que l'on avoit données aux princes du sang pendant la guerre civile.

La paix des Pyrénées lui ôta ce gouvernement, et le laissoit sans établissement et sans fortune, lorsqu'au commencement de la guerre de Flandre Louis XIV voulant avoir auprès de sa personne des officiers expérimentés, prit pour ses aides de camp des lieutenans généraux, et entre autres le marquis de Villars. Son air de héros, qui, soutenu de ses actions, lui avoit fait donner le nom d'Orondate, plut au Roi, et de ce moment sa fortune paroissoit devoir prendre une face plus brillante; mais son alliance avec le maréchal de Bellefond, ennemi déclaré de tous les ministres de son temps, lui attira leur haine, et surtout celle de M. de Louvois.

Le Roi, qui connoissoit par lui-même quels services il en pouvoit attendre, lui avoit destiné les mêmes commandemens que le maréchal de Schomberg avoit eus en Portugal, et lui avoit donné ordre de s'y rendre. C'étoit une commission qui sembloit lui promettre la dignité de maréchal de France; mais il fut traversé dans ses espérances par M. de Louvois. Le Roi lui donna ensuite le gouvernement de Besançon, qu'il fut obligé de quitter pour un démêlé qu'il eut avec le marquis de Gadagne, gouverneur de Dôle, et protégé par le même ministre. Le gouvernement de Douay lui avoit été donné, et l'inimitié du secrétaire d'Etat de la guerre le lui fit perdre encore. Cependant, après la paix d'Aix-la-Chapelle, le Roi voulant faire un traité avec l'Espagne, y envoya le marquis de Villars, et lui déclara, en le faisant partir, qu'il lui destinoit à son retour le commandement de l'Alsace. Le

marquis de Villars réussit en Espagne, et même il empêcha, malgré les vives sollicitations des Hollandais et de l'Empereur, que l'Espagne ne se joignît aux Hollandais pendant les deux premières années de la guerre de 1672; mais à son retour il trouva le marquis de Vaubrun établi en Alsace.

Enfin l'obstacle invincible qui se présentoit toujours à lui de la part de M. de Louvois l'obligea à changer de route, et à suivre celle des ambassades que lui ouvrit l'amitié de M. de Lyonne, ministre des affaires étrangères. Il alla donc ambassadeur extraordinaire en Piémont, en Danemarck, et deux fois en Espagne, servit très-utilement; et après avoir vendu et consommé les baronnies de Maclas et de Sara, qu'il avoit héritées de ses pères, il ne recueillit, pour tout fruit de ses longs et importans services, que d'être commandeur des ordres du Roi et conseiller d'Etat d'épée, sans pouvoir laisser d'autre héritage à Louis-Hector, marquis de Villars, son fils, que l'exemple, décourageant pour tout autre, de beaucoup de mérite peu récompensé.

Louis XIV fit alors un établissement pour l'éducation de la première noblesse de son royaume, sous le nom de pages à la grande écurie. Le duc de Noailles, assez en faveur, y mit un de ses enfans. Louis-Hector de Villars y entra; et, avec une figure avantageuse, une physionomie noble, et de la vivacité qui relevoit encore un extérieur prévenant par lui-même, il se fit bientôt connoître et distinguer du Roi parmi ses camarades.

Un jour, dans sa plus tendre jeunesse, entendant son père et sa mère se plaindre de leur mauvaise for-

tune, il leur dit : « Pour moi, j'en ferai une grande. » Surpris de ce discours, ils lui demandèrent sur quoi il fondoit ses espérances, et comment il s'y prendroit. « C'est déjà, leur dit-il, un avantage pour moi que « d'être sorti de vous; et d'ailleurs je suis résolu à « chercher tellement les occasions, qu'assurément je « périrai, ou je parviendrai. » A l'instant même il leur exposa toutes ses vues, et le fit si bien que le père et la mère crurent dès-lors pouvoir se flatter d'une prédiction que garantissoient presque les dispositions naturelles du jeune homme.

[1670] Dans un voyage que la cour fit en Flandre, le marquis de Villars, page encore, demanda permission de la quitter, et d'aller faire un tour en Hollande. Il devoit ensuite se rendre à Calais, et faire le voyage d'Angleterre avec le maréchal de Bellefond, qui y fut envoyé pour calmer l'esprit du Roi et celui de la nation, que des bruits de poison sur la mort de Madame, sœur du roi d'Angleterre, avoient fort irrités; mais il manqua le maréchal. A son retour de Hollande, il sortit de page, et accompagna le comte de Saint-Géran son cousin, envoyé auprès de l'électeur de Brandebourg pour tâcher de l'engager dans la guerre qu'on méditoit contre la Hollande. Il en fut rappelé par une lettre du maréchal de Bellefond, pour se rendre auprès du duc de Luxembourg, qui commandoit les troupes de Cologne et de Munster, et qui préparoit tout pour l'ouverture de la campagne sur les bords du Rhin. Ce duc voulut lui donner une compagnie de cavalerie dans les troupes de Cologne qu'il commandoit; mais le maréchal de Bellefond, qui sentoit d'avance le mérite de son jeune parent, envia aux autres son éduca-

tion dans la guerre, et le fit revenir du pays de Cologne.

[1672] Le marquis de Villars arriva à Versailles peu de jours avant le départ du Roi, et se préparoit à suivre le maréchal de Bellefond; mais, comme il se mettoit en chemin, toutes ses mesures furent rompues par la disgrâce de ce maréchal, que M. de Louvois sacrifia à sa réconciliation avec le vicomte de Turenne, qui n'aimoit pas non plus le maréchal de Bellefond, et qui devoit commander sous le Roi la principale armée. Voici quel fut le sujet de cette disgrâce.

C'étoit l'usage alors, dans toutes les dignités de la guerre, de rouler, c'est-à-dire de commander alternativement un jour l'un, et le lendemain l'autre : les maréchaux de France l'observoient même entre eux. Le vicomte de Turenne déclara qu'il ne pouvoit rouler avec trois maréchaux de France qu'il avoit vus dans les plus petites charges de la guerre, pendant qu'il commandoit des armées : il parloit des maréchaux de Bellefond, de Créqui et d'Humières. Le Roi, qui ne vouloit pas le faire connétable, créa pour lui la charge de maréchal de camp général, et voulut attacher à cette dignité le commandement sur les maréchaux de France. Ceux que nous venons de nommer refusèrent de se soumettre : ils devoient commander une armée sous le prince de Condé, et ils furent exilés tous trois deux jours avant celui qui étoit marqué pour leur départ. Le marquis de Villars, déjà parti, se trouva donc seul, car son père, ambassadeur en Espagne, y étoit alors; c'est-à-dire qu'il se vit sans aucun secours étranger, et sans autres ressources pour sa fortune que celles qu'il avoit en lui-même : res-

sources auxquelles il fut toujours réduit, et que la suite entière de sa vie a fait voir qui lui suffisoient. Il se détermina bientôt à ne point aller dans l'armée où le maréchal de Bellefond avoit dû servir, et à se tenir le plus près du Roi qu'il lui seroit possible.

Il suivit Sa Majesté, qui passoit avec son armée assez près de Maëstricht. Brissac, alors lieutenant des gardes du corps, fut détaché avec trois cents chevaux. Le marquis de Villars y alla, et poussa un parti des ennemis jusque dans les barrières de Maëstricht, où le marquis de Sauvebœuf tomba dangereusement blessé.

Ensuite le Roi rejoignit à son armée celle que menoit le prince de Condé auprès d'Orsoy. Il partagea ses troupes, pour faire attaquer en même temps quatre places des Hollandais. L'armée du Roi s'attacha à Orsoy, celle du prince de Condé à Wesel, celle du vicomte de Turenne à Burich. Orsoy fut pris en deux jours. Il y eut une fausse attaque dont le comte de Saint-Géran fut chargé, et le marquis de Villars y alla.

Au siége de Doësbourg, se trouvant à la tête de la tranchée dans le temps que les assiégés vouloient faire une sortie, il se jeta hors du boyau, et marcha le premier aux ennemis.

Au commencement des conquêtes du Roi, les Etats-généraux lui envoyèrent quatre députés près d'Utrecht pour lui demander la paix, en lui offrant Maëstricht, avec une somme de dix millions pour le rachat des places qu'il avoit prises. L'offre ne fut point acceptée, Sa Majesté voulant avoir le Brabant hollandais avec Orsoy, Wesel, Emmerick, Rées et Rhinberg. Ainsi la négociation fut rompue, et la guerre continuée.

Peu de temps après, Monsieur, frère du Roi, fit le siége de Doësbourg. L'armée du Roi étant alors oisive, elle ne put être plus long-temps le séjour d'un homme aussi avide d'occasions, et que rien d'ailleurs n'y retenoit. Le marquis de Villars la quitta, et courut à ce siége, où, étant à la tête de la tranchée lorsque les ennemis firent une sortie, il parut à la tête de ceux qui les repoussèrent. Aussi Monsieur crut ne pouvoir se dispenser de se souvenir de lui dans les lettres qu'il écrivoit à Sa Majesté.

Il se trouva au fameux passage du Rhin, action unique par son audace, et presque téméraire. Le détail en est su de tout le monde. Le marquis de Villars se jeta des premiers dans le fleuve. Ensuite (car le péril l'attiroit toujours) il se rendit auprès du vicomte de Turenne, qui faisoit le siége de Crèvecœur.

Nous avons tant de choses à dire dans ces Mémoires, que nous sommes obligés de passer légèrement sur ces premiers événemens de la jeunesse du marquis de Villars.

Le chevalier de La Rochefoucauld, qui avoit la charge de cornette des chevau-légers de Bourgogne, ayant été tué, le marquis de Villars pria le comte de Saint-Géran de la demander pour lui au Roi. Ce comte, le seul parent qu'il eût à portée de parler pour lui, refusa de le faire, sur ce qu'il savoit, disoit-il, que cette charge étoit destinée à des gens distingués par de longs services, et aidés de puissantes protections. Le marquis de Villars, qui, malgré ces raisons et les conseils de son parent, se sentoit digne de l'obtenir, la demanda lui-même au Roi, qui la lui accorda dans le moment. Le lendemain, la gendarmerie, dans la-

quelle il venoit d'entrer, fut détachée pour aller joindre sur le Rhin l'armée du vicomte de Turenne. On attaqua plusieurs petits postes sur la Moselle, et il y eut divers partis, un entre autres où La Fitte, un des meilleurs partisans, attaqua trois cents chevaux des troupes de Brandebourg. Le marquis de Villars s'y trouva : il tâchoit tous les jours à mériter de plus en plus les grâces mêmes qu'il avoit reçues.

La campagne finie, il alla voir établir les quartiers d'hiver de la gendarmerie sur la Sarre, et revint à la cour. En ce temps-là le roi d'Espagne ayant été à l'extrémité de la petite vérole, le Roi envoya le marquis de Villars lui faire compliment sur sa convalescence. Cette commission ne pouvoit lui être que très-agréable, d'autant plus que son père étoit ambassadeur auprès de ce prince, et fort considéré de la Reine mère. Il y alla, fut très-bien reçu, et le présent dont l'honora le roi d'Espagne à son départ fut magnifique.

Dans ce temps-là le duc de Lauzun fut arrêté; et comme c'étoit un caractère assez extraordinaire, on croit devoir le faire connoître. Il étoit homme de courage, et avoit une sorte d'esprit plus propre pour la cour que pour les affaires. Il étoit petit, et n'avoit rien dans sa figure qui dût lui attirer autant de bonnes fortunes en galanterie que l'on vouloit lui en croire.

Il étoit parent du maréchal de Gramont, et logeoit chez lui. Il fut des premiers amans de la princesse de Monaco. Le feu Roi, outre ses deux grandes passions, qui furent mademoiselle de La Vallière et madame de Montespan, avoit accordé ses bonnes grâces à plusieurs des dames qui les recherchoient, entre autres à madame de Monaco. Celle-ci, dans le temps

que M. de Lauzun étoit en commerce avec elle, regardoit le Roi avec grande attention, étant assise à terre sur des carreaux : Lauzun, dont cette attention excitoit la jalousie, recula sans paroître regarder derrière lui, et mit le talon sur la main de madame de Monaco, dans le temps qu'elle étoit le plus occupée à regarder le Roi. La douleur et les cris furent violens. Le Roi vit bien que Lauzun l'avoit fait exprès; et ce courtisan tint des discours assez insolens pour obliger Sa Majesté à l'envoyer à la Bastille, où il parla avec une liberté sur le Roi même si surprenante, qu'elle devoit le perdre. Elle fit un effet tout contraire; et le Roi, se piquant de générosité, non-seulement lui pardonna, mais, touché de la fierté et de la grandeur d'ame que montroit Lauzun, il lui fit dans la suite des grâces considérables.

Il reprit l'air de faveur, fit l'amour à mademoiselle de Montpensier, fille aînée de M. le duc d'Orléans, le plus grand parti de l'Europe. Elle avoit espéré d'épouser le Roi, et avoit refusé M. le prince, même le roi d'Angleterre. Quoiqu'elle fût âgée, l'amour d'un favori la toucha; et elle prit une si violente passion pour Lauzun, qu'elle résolut de l'épouser. Le petit homme, de son côté, irritoit sa passion pour lui par des froideurs qu'il fondoit sur la crainte de voir la princesse, qu'il feignoit d'adorer, faire une aussi grande folie que celle de l'épouser.

Plus il apportoit d'obstacles à ce mariage, plus Mademoiselle faisoit d'efforts pour les surmonter. Enfin il fit confidence au Roi de cette inclination, lui disant qu'il n'avoit néanmoins de passion que pour Sa Majesté même; et Mademoiselle déterminée, à quelque

prix que ce fût, à faire le mariage, le Roi se rendit, et parut l'approuver.

La vanité de Lauzun le porta à vouloir épouser Mademoiselle avec toutes les cérémonies : il eut trois jours libres pour cela. Tous ses ennemis, mais surtout Monsieur, frère du Roi, et le prince de Condé, profitèrent de ce retardement, et firent agir madame de Montespan : on obligea même la Reine à en dire un mot, et le consentement que le Roi avoit donné fut révoqué. On offrit à Lauzun, comme pour le dédommager, les dignités de pair et de maréchal de France, avec les grandes entrées. De toutes les grâces qui lui étoient offertes, il n'accepta que la dernière. Se conduisant en courtisan, il préféra ce qui l'approchoit du Roi à toute autre chose, dans l'espoir de regagner le consentement de Sa Majesté, Mademoiselle persistant d'ailleurs dans la plus violente passion. Mais Lauzun ne pardonna pas à madame de Montespan; et, après avoir tenté de la perdre auprès du Roi, il la traita si mal, qu'elle porta le Roi à le faire arrêter par le marquis de Rochefort, capitaine des gardes. Il fut conduit dans le château de Pignerol, où il fut en prison dix ans; il n'en sortit que par la cession que Mademoiselle fit de la principauté de Dombes et du comté d'Eu au duc du Maine, l'aîné des enfans du Roi et de madame de Montespan. Le mariage de cette princesse avec Lauzun ne fut pas déclaré : elle lui donna le duché de Saint-Fargeau, et d'autres terres. La reconnoissance fut médiocre dans le duc de Lauzun, qui ne lui cachoit pas la très-parfaite aversion qu'il avoit pour elle : de sorte qu'étant grande et forte, et lui petit, elle l'auroit souvent

battu, s'il n'avoit évité les coups de main. Il se trouva en Angleterre dans le temps que le roi Jacques en sortit : il avoit gagné la confiance de ce prince, en sorte qu'il fut chargé d'amener le prince de Galles à Paris.

L'année d'après, il alla commander l'armée du roi Jacques, où la conduite de l'un et de l'autre fut si mauvaise, qu'ils perdirent l'Irlande en peu de mois.

Le reste de sa vie en France se passa en petites intrigues de cour, dont il ne tira aucune utilité. Il épousa la fille du maréchal de Lorges, de laquelle n'ayant point d'enfans, ses biens allèrent à sa femme et au marquis de Biron. On a cru devoir mettre ici de suite tout ce qui regarde la vie et le caractère d'un homme aussi extraordinaire que l'a été M. de Lauzun.

[1673] La crainte de perdre un jour de la campagne qui alloit recommencer hâta le retour du marquis de Villars, qui, comme nous l'avons dit, étoit en Espagne. Il rejoignit auprès de Bruxelles le Roi, qui étoit à la tête de son armée, qui alla faire le siége de Maëstricht. Cette place étoit défendue par le rhingrave, un des meilleurs généraux des Hollandais, avec neuf mille hommes de troupes choisies.

Le Roi, par bonté pour la noblesse, qui sous ses yeux s'empressoit à s'exposer, défendit aux volontaires d'aller aux attaques sans sa permission, et les distribua pour monter les gardes de tranchée les uns après les autres. Le marquis de Villars, qui n'eût demandé la permission d'y aller qu'à dessein de l'obtenir, voyant bien qu'étant officier dans la gendarmerie on la lui refuseroit, prit le parti d'attendre que les

dispositions fussent faites pour attaquer en même temps le chemin couvert et une demi-lune, et la nuit il entra dans la tranchée deux heures avant l'attaque. Il mena avec lui six gendarmes de sa compagnie, volontaires aussi, se plaça avec le premier détachement de grenadiers qui devoit sortir; et au signal, qui fut de six bombes, il marcha à la tête de l'attaque. On lui avoit donné une cuirasse, dont la pesanteur ne lui laissant pas la liberté d'agir, il la jeta en sortant, et entra des premiers dans la demi-lune. Il y fut à peine, qu'un fourneau joua sous lui, et l'enterra à demi. Dès qu'il fut dégagé de la terre qui le couvroit, il marcha à la gorge de la demi-lune pour s'opposer aux ennemis qui vouloient y rentrer. Il perdit la plupart de ses gendarmes; et le feu des ennemis fut si grand, que tous les officiers furent tués, ou mis hors de combat : lui seul, avec un nommé Vignory, ancien officier, mais volontaire dans cette action, demeura en état de soutenir un mauvais logement. Il reçut plusieurs blessures, mais légères, la plupart causées par des éclats de grenades.

Le Roi voyoit l'attaque, et envoyoit souvent demander ce qui se passoit dans la demi-lune. On lui rapportoit toujours que Villars tenoit la tête. Enfin à la pointe du jour il quitta la demi-lune; et le Roi voyant sortir de la tranchée deux ou trois hommes qui paroissoient des officiers, envoya Lignery, exempt de ses gardes, savoir qui c'étoit. Lignery ayant reconnu le marquis de Villars, lui apprit qu'on avoit parlé de lui au Roi plusieurs fois pendant la nuit, et alla dire au Roi qu'il étoit là. Le marquis de Rochefort, qui fut depuis maréchal de France, vint lui or-

donner de la part du Roi d'approcher, et lui dit en riant : « Vous allez être bien grondé. » Dès que Sa Majesté l'aperçut, elle prit un air un peu sévère, et lui dit : « Mais ne savez-vous pas que j'ai défendu « même aux volontaires d'aller aux attaques sans ma « permission? à plus forte raison à des officiers qui « ne doivent pas quitter leurs troupes, et moins en« core des troupes de cavalerie. — J'ai cru, lui répon« dit le marquis de Villars, que Votre Majesté me par« donneroit de vouloir apprendre le métier de l'infan« terie, surtout quand la cavalerie n'a rien à faire. » Cette excuse ne pouvoit manquer d'avoir son effet : elle réussit, et la réprimande se termina de la part du Roi par des louanges très-flatteuses pour le marquis de Villars, que la fortune servit à son gré quelques jours après, par une nouvelle occasion de s'exposer qu'elle lui fournit. Il se promenoit aux gardes du camp, lorsque Croisilles, capitaine aux gardes, et frère de Catinat qui depuis fut maréchal de France, vint le prier de faire marcher une garde de la gendarmerie commandée par un maréchal de logis, pour soutenir un poste du régiment des gardes. Celui qui commandoit une garde de la maison du Roi ayant refusé de quitter son poste, le marquis de Villars courut à celle de gendarmerie, et pria le commandant de lui donner vingt gendarmes, à la tête desquels il se mit, et poussa les ennemis jusque dans les barrières de la contre-escarpe.

L'escarmouche devenoit vive : le Roi y arriva, et demanda ce que c'étoit. Croisilles lui en rendit compte, et lui en apprit le détail. « Il semble, dit le Roi en « parlant du marquis de Villars, dès que l'on tire en

« quelque endroit, que ce petit garçon sorte de terre
« pour s'y trouver. »

Maëstricht se rendit après treize jours de tranchée ouverte, et la gendarmerie eut ordre d'aller sur le Rhin fortifier l'armée du vicomte de Turenne, et s'opposer à celle de l'Empereur et de l'Empire, qui s'assembloit en Bohême sous les ordres du général Montecuculli. L'armée de l'Empereur pouvoit avoir pour objet ou de marcher vers Philisbourg, ou de tomber sur Bonn; et le vicomte de Turenne, dans l'impossibilité où il étoit de défendre l'une et l'autre, n'avoit d'autre parti à prendre que de chercher une action, et pour cela d'aller le plus loin qu'il pourroit au devant de l'armée de l'Empereur. Il s'avança avec celle du Roi dans la Franconie.

Dans ces entrefaites, le maréchal de Bellefond ne pouvant servir par son crédit le marquis de Villars, voulut du moins l'aider de ses conseils : il lui écrivit une longue lettre pleine d'instructions sur la guerre, où il lui recommandoit entre autres choses d'apprendre le métier de partisan, et d'aller souvent volontaire avec ceux qui passoient pour l'entendre le mieux, lui représentant que les officiers généraux qui ne s'en étoient pas instruits, quelque courage qu'ils eussent, se trouvoient souvent fort embarrassés quand ils commandoient des corps détachés dans le voisinage d'une armée ennemie.

Le marquis de Villars comprit si bien l'importance de ce conseil, que ce qu'il n'avoit fait jusque là que par le seul intérêt de trouver des occasions, il continua à le pratiquer avec une nouvelle ardeur par le motif de s'instruire. Il passoit souvent trois et quatre

jours de suite dans les partis, avec les plus estimés dans cet art : c'étoient alors les deux frères de Saint-Clars, dont l'un, qui étoit brigadier, fut une fois six jours hors de l'armée, toujours à la portée du canon de celle des ennemis, poussant leurs gardes à tout moment à la faveur d'un grand bois dans lequel il se retiroit, faisant des prisonniers, et donnant à toute heure au vicomte de Turenne des nouvelles des mouvemens des ennemis. Et certainement rien n'est plus propre à former un véritable homme de guerre qu'un métier qui apprend à attaquer hardiment, à se retirer avec ordre et avec sagesse, et enfin qui accoutume à voir souvent l'ennemi de fort près.

Le vicomte de Turenne marcha à la tête du Tauber, au-delà de Wurzbourg. Montecuculli s'avança, paroissant vouloir combattre; et il y eut des escarmouches très-vives, une entre autres où le comte de Guiche, lieutenant général de l'armée du Roi, fit avancer son aile, et risquoit d'engager la bataille avec un grand désavantage. Mais le vicomte de Turenne, qui s'en aperçut, vint à toutes jambes faire retirer les drapeaux de bataillons, et n'exposa que les volontaires, parmi lesquels ou plutôt à la tête desquels on voit bien qu'on doit trouver le marquis de Villars. Il y étoit en effet, avec un de ses parens nommé Sebeville, qui y reçut une blessure considérable. Le vicomte de Turenne, quoique ennemi du maréchal de Bellefond, voulut bien remarquer ce qu'il voyoit : il caressa fort le marquis de Villars, et en parla dans ses dépêches au Roi comme d'un jeune homme qu'il falloit avancer.

L'armée du Roi, comme nous l'avons dit, occupoit

les plaines qui sont à la tête du Tauber, comptant sur une bataille; et l'on voyoit déjà les troupes de l'Empereur s'approcher, lorsque l'évêché de Wurzbourg, gagné par les Impériaux, leur facilite le passage du Mein. Ils passent cette rivière, coupent nos convois par les places de l'évêché de Wurzbourg qui étoient derrière nous, et nous obligent à nous retirer, et à laisser l'armée impériale marcher en liberté à la hauteur de Francfort et de Mayence, et à portée de descendre sur Bonn, sans qu'il fût possible au vicomte de Turenne de l'empêcher. Il ne lui resta rien de mieux à faire qu'à s'établir dans les terres de l'électeur de Mayence et dans le Bas-Palatinat, pour donner des quartiers de rafraîchissement à l'armée du Roi, et pour marquer en même temps un juste ressentiment aux princes de l'Empire, qui, malgré les espérances qu'ils nous avoient données d'une neutralité parfaite, s'étoient déclarés contre nous.

L'armée impériale fit le siége de Bonn, prit en peu de jours cette mauvaise place, et s'étendit ensuite le long du Rhin et de la Moselle. Le vicomte de Turenne voulut occuper des postes le long de cette rivière, et marcha à Bern-Castel, petite ville dont le château étoit assez bon : mais les Impériaux, favorisés par les princes de l'Empire, le prévinrent, et la marche fut inutile. Il n'y eut plus moyen de faire autre chose que de mettre l'armée en quartiers d'hiver le long de la Sarre et dans la Basse-Alsace; et pendant ce temps-là Bonn prise coupant tout notre commerce avec la Hollande, on fut obligé d'abandonner les grandes conquêtes, à la réserve de Grave.

Il y eut cette année trois batailles navales entre la

flotte d'Angleterre et de France, sous le prince Robert et le comte d'Estrées, et celle de Hollande sous Tromp et Ruyter. Le dessein des deux couronnes étoit de débarquer dans la province de Zélande, que le prince d'Orange avoit été contraint de dégarnir absolument pour renforcer son armée. Mais ces divers combats, quoique vifs et opiniâtres, furent de part et d'autre sans succès marqué.

Le maréchal de Bellefond, qui, aussi bien que ses confrères les maréchaux d'Humières et de Créqui, s'étoit enfin soumis à ce qu'on exigeoit d'eux par rapport au vicomte de Turenne, et qui avoit été remis avec lui dans le service, vouloit conserver Nimègue, et s'opiniâtra dans ce dessein malgré les ordres de la cour. M. de Louvois, qui le haïssoit toujours, ne manqua pas cette occasion de le perdre, et le fit exiler pour la seconde fois en moins de deux ans. C'est ainsi que se passa la campagne de 1673.

[1674] Celle de 1674 s'ouvrit par la conquête de la Franche-Comté, que le Roi fit en personne dans le plus fort de l'hiver, pendant lequel le vicomte de Turenne réussit à empêcher que le vieux duc de Lorraine ne passât le Rhin, son dessein étant de soutenir la Comté avec un corps de troupes assez considérable, composé des siennes et de celles de l'Empereur. Les places de la Comté prises, le Roi revint à Versailles, et l'on fit une nouvelle disposition pour former les armées, et pour s'opposer aux forces de la plus grande partie de l'Europe. L'Espagne s'étoit déclarée contre nous à la fin de l'année précédente ; presque tout l'Empire en fit autant. L'Angleterre fut forcée à retirer les troupes qu'elle nous avoit données.

Ce fut au commencement de cette année que l'Empereur fit enlever à Cologne le prince Guillaume de Furstemberg, ministre et plénipotentiaire de l'électeur de Cologne aux conférences qui s'y tenoient pour la paix dès le milieu de l'année 1673. Cet attentat, qui violoit le droit des gens, obligea le Roi à faire rompre l'assemblée, et à rappeler ses ambassadeurs, qui sortirent de Cologne le 15 d'avril. Cette affaire eut de grandes suites, et ne se termina qu'à la paix de Nimègue.

Dans ces circonstances, on se prépara à défendre les frontières de la Flandre et de l'Empire. Le vicomte de Turenne fut chargé de la guerre du Rhin, mais avec des forces si médiocres, qu'il paroissoit bien que l'on comptoit uniquement sur sa grande capacité. En effet, on étoit si convaincu qu'il pouvoit tout, que souvent on le réduisoit presque à ne pouvoir rien, et que réellement il n'auroit rien pu, s'il n'avoit eu en lui-même des ressources encore supérieures à celles qu'on lui connoissoit. La haine du marquis de Louvois pour ce général ne contribuoit pas peu aux médiocres moyens que l'on lui donnoit de soutenir une guerre difficile.

La gendarmerie, qui avoit commencé la campagne en Allemagne, fut envoyée en Flandre. Le marquis de Beringhen, colonel du régiment Dauphin, fut tué au siége de Besançon; et le marquis de Villars eut cette obligation au vicomte de Turenne que ce général, persistant dans sa bonne volonté pour lui, dit hautement qu'il falloit le faire colonel le plus tôt qu'il se pourroit, et lui donner ce régiment.

L'armée s'assembla aux environs de Charleroy,

sous les ordres du prince de Condé; et celle des alliés, qui marchoit sous ceux du prince d'Orange, fut fortifiée d'une partie considérable des troupes de l'Empereur, commandées par le général Souches, qui s'étoit acquis de l'estime à la tête des mêmes troupes contre les Turcs. Ce général, d'un âge fort avancé, passoit pour le meilleur homme de guerre qu'il y eût dans l'armée du prince d'Orange, dont les malheurs dans la guerre lui sont venus en partie de n'avoir jamais eu dans ce métier d'assez bons maîtres pour cultiver les dispositions que beaucoup d'esprit et une très-grande valeur naturelle avoient mises en lui: c'est pour cela que, malgré ses divers mérites, il n'a peut-être jamais rien fait qui ait pu lui donner la réputation de général.

Les environs de Maëstricht et de Liége furent le rendez-vous de l'armée confédérée, forte de plus de soixante mille hommes. Celle du Roi n'en avoit tout au plus que quarante mille, mais c'étoit des Français, et le prince de Condé les commandoit.

Ce prince se posta de manière que, voyant arriver l'ennemi, il pouvoit juger de ses desseins et profiter de ses mouvemens. Les confédérés s'avançoient lentement, et pendant leur approche il y eut divers partis, dans plusieurs desquels se trouva le marquis de Villars. Il y en eut un entre autres où cent vingt fantassins des ennemis qui s'étoient fortifiés dans un cimetière furent attaqués par La Fitte, lieutenant des gardes du corps. On fit mettre pied à terre aux dragons. Le marquis de Villars, à leur tête, entra dans ce cimetière; tout y fut tué ou pris, et il rejoignit

l'armée la veille du jour que celle des ennemis se campa à la vue de celle du Roi.

Le prince de Condé l'avoit placée dans la plaine de Tresignies, enfermée du petit ruisseau du Piéton. Ce poste, excellent par lui-même, nous donnoit le moyen d'attendre tranquillement le parti que prendroient les confédérés, dont l'armée nombreuse, qui ne cherchoit qu'une action, croyant pouvoir faire ses marches sans craindre nos mouvemens, en fit une pour s'approcher de nous qui donna lieu au prince de Condé d'attaquer l'arrière-garde dans le temps qu'elle passoit le petit ruisseau de Senef. Dès le point du jour, ce prince observoit l'ennemi : il avoit fait marcher la maison du Roi, la gendarmerie, et quelques bataillons. Dès qu'il vit les derniers escadrons des ennemis un peu séparés du gros de leur armée, il passa le ruisseau du Piéton, et marcha à eux. Le marquis de Villars étoit volontaire auprès de lui.

Au moment qu'on étoit prêt à charger, la plupart des officiers généraux voyant un grand mouvement dans les ennemis, crurent qu'ils fuyoient. Le marquis de Villars dit tout haut : « Ils ne fuient pas, ils « changent seulement leur ordre. — Et à quoi le con« noissez-vous, lui dit le prince de Condé en se re« tournant vers lui? — C'est, reprit le marquis de « Villars, à ce que, dans le même temps que plu« sieurs escadrons paroissent se retirer, plusieurs « autres s'avancent dans les intervalles, et appuient « leur droite au ruisseau dont ils voient que vous « prenez la tête, afin que vous les trouviez en ba« taille. » Le prince de Condé lui dit : « Jeune homme,

« qui vous en a tant appris? » Et regardant ceux qui étoient auprès de lui : « Ce jeune homme-là voit « clair, leur dit-il. » Dans le moment il ordonna à Montal d'attaquer le village de Senef avec l'infanterie, pendant qu'avec les gardes du corps il prit la tête du ruisseau, et trouva qu'une partie des ennemis le bordoit, et que l'autre se mettoit en bataille pour recevoir les troupes du Roi, qui prenoient au-dessus de la source.

Alors le prince de Condé se mit à la tête des premiers escadrons, et tira son épée. Le marquis de Villars, frappé d'un spectacle si propre à animer, dit tout haut : « Voilà la chose du monde que j'avois le « plus désiré de voir, le grand Condé l'épée à la « main. » Ce discours parut ne point déplaire au prince de Condé, et l'on marcha aux ennemis.

Le marquis de Villars se mit à la tête de l'escadron de Buscas, des gardes du corps. Il reconnut le prince de Vaudemont, qui commandoit cette arrière-garde des ennemis, et l'appela. On chargea en même temps; et, se jetant dans l'escadron ennemi qui lui étoit opposé, le marquis de Villars reçut un coup d'épée qui s'arrêta au gros os de la cuisse. Cette arrière-garde fut bientôt défaite; et le prince de Condé voyant bien que l'affaire seroit plus considérable, envoya des ordres pour faire marcher toute l'armée. Montal emporta le village de Senef, où l'on prit quatre bataillons qui s'étoient retranchés dans le cimetière, et il eut la jambe cassée d'un coup de mousquet. Le prince de Condé reforma les troupes qui avoient déjà chargé, et l'on se prépara à attaquer la hauteur du Fay, sur laquelle s'étoient placés les ennemis, qui de leur

côté rappelèrent la tête de leur armée, déjà avancée dans les plaines de Mons; et tout s'apprêta pour une affaire générale.

Les dispositions étant faites pour attaquer la hauteur du Fay, Fourilles, lieutenant général des armées du Roi, et général de la cavalerie, se mit à la tête des premiers escadrons des gardes du corps. Le marquis de Villars, après avoir fait mettre un appareil à sa blessure et bander sa cuisse, marcha à côté de Fourilles.

Les haies des deux côtés de la hauteur étoient bordées de cinq bataillons, qui sans tirer un coup laissèrent former les deux premiers escadrons, qui étoient obligés de défiler au bas de la hauteur; mais à peine furent-ils formés, et à la portée du pistolet des ennemis, qu'il en partit un feu si vif que les escadrons furent renversés. Fourilles reçut un coup mortel, et de ses escadrons il n'y eut presque ni homme ni cheval qui ne fût blessé : celui du marquis de Villars fut percé de plusieurs coups. Mais les ennemis, voyant les préparatifs d'une seconde attaque, se retirèrent avec le gros de leurs troupes dans le village du Fay; toute leur armée se plaça à la droite et à la gauche du village, et se mit en bataille derrière. Il y avoit déjà trois heures que le marquis de Villars avoit été blessé, et que, par le mouvement et la chaleur de l'action, il n'avoit presque pas senti de douleurs; mais enfin elles devinrent si vives, qu'il en tomba évanoui : il ne fit que prendre un verre d'eau-de-vie, et suivit partout le prince de Condé, qui avoit eu un cheval tué sous lui dans les premières charges. Le marquis de Rochefort y avoit été blessé.

Jusque là les troupes du Roi avoient remporté un avantage considérable. Le prince de Condé, dont le corps, accablé de goutte, sembloit n'être animé que par son courage, voulut poursuivre une action si heureusement commencée, et attaquer le village du Fay. Pour cela il fallut s'étendre; et peut-être que, malgré la supériorité du nombre, l'armée confédérée eût été battue, si l'on eût attendu que toute celle du Roi fût arrivée. Mais la confiance qu'inspirent les premiers succès, la crainte de laisser à l'ennemi le temps de se reconnoître, peut-être aussi l'impétuosité naturelle du chef irritée encore par les difficultés, tout cela l'emporta. On se hâta d'attaquer; mais les attaques, quoique vives en plusieurs endroits, ne réussirent qu'imparfaitement : les avantages ne furent point décisifs, et l'on combattit jusqu'à l'entrée de la nuit, sans que l'armée du Roi pût y gagner beaucoup de terrain. Le marquis de Villars, ne pouvant plus se tenir à cheval, quitta à onze heures de nuit. Peu après il se fit une grande décharge, et l'armée ennemie se retira. Celle du Roi, qui avoit perdu beaucoup de monde, en fit autant au point du jour. Il y eut grand nombre d'officiers principaux et subalternes de tués. Le marquis d'Assentar, général de la cavalerie d'Espagne, fut trouvé parmi les morts. Le prince d'Orange, le marquis de Monterey, gouverneur des Pays-Bas, et Souches, général de l'Empereur, placèrent l'armée confédérée dans les plaines de Mons. Le prince de Condé rentra dans son camp du Piéton; les ennemis cherchèrent à former une entreprise, et le prince de Condé à la traverser.

Ce prince dans ses dépêches à la cour, et Fou-

rilles dans une lettre qu'il écrivit au Roi en mourant, parlèrent avec distinction du marquis de Villars, à qui Sa Majesté donna le régiment de cavalerie de Courcelles, tué dans la dernière action.

Les deux armées furent près de quinze jours sans faire de mouvement; après quoi celle des alliés alla investir Oudenarde, et celle du Roi marcha pour faire lever le siége.

Le prince de Condé s'approcha de l'ennemi à la portée du canon; et voyant qu'il n'occupoit pas une hauteur très-importante, il s'en saisit. Le jour d'après, l'armée ennemie leva ses quartiers; et le général Souches ayant placé avantageusement celle de l'Empereur, le prince de Condé, qui avoit fait lever un siége, ne voulut pas engager une action.

Ainsi finit la campagne de 1674, pendant laquelle le vicomte de Turenne soutint glorieusement la guerre d'Allemagne. Par l'heureux succès du combat de Zintzheim, et par une conduite également sage et audacieuse, il fit repasser le Rhin à plus de soixante mille hommes qui s'étoient établis en Alsace. Il est certain que l'électeur de Brandebourg, le vieux duc de Lorraine, et tous les princes et les généraux qui menoient cette grande armée, firent des fautes grossières. Le Roi n'avoit aucune place en Alsace, et le vicomte de Turenne, qui avoit été obligé de l'abandonner aux ennemis, ne pouvoit y rentrer que par Béfort, petit château dénué alors des fortifications que le Roi y a fait ajouter depuis.

Strasbourg étoit aux ennemis; et leur armée, qui pouvoit s'établir en deçà du Rhin, et y prendre des quartiers d'hiver, faisoit perdre au Roi Brisach et

Philisbourg, si elle eût été conduite avec plus d'intelligence, et si le vicomte de Turenne n'eût bien su tirer avantage contre ses ennemis de toutes leurs fautes.

Vers la fin de cette année, le chevalier de Rohan eut la tête tranchée devant la Bastille. Il avoit promis aux Hollandais de leur livrer Quillebœuf, et de faire soulever la Normandie. La Truaumont étoit chef de la conspiration, et c'étoit sur ces deux hommes que les ennemis fondoient le succès de leur armée navale. L'un étoit cadet d'une des plus grandes et des plus anciennes maisons du royaume; l'autre, gentilhomme de Normandie, ancien officier, homme de courage, et qui avoit autant d'esprit que l'autre en avoit peu. La débauche les avoit unis tous deux, et la misère les avoit jetés dans cette malheureuse intrigue. Le Roi, qui en fut instruit, envoya arrêter La Truaumont, qui fut tué en se défendant contre Brissac, major des gardes du corps, lequel mal à propos ordonna qu'on tirât.

Le chevalier de Rohan fut arrêté dans le même temps. Il n'y avoit aucune preuve contre lui, point de témoins, point d'écrit signé de sa main; les commissaires ne savoient quel parti prendre, lorsqu'un de ceux qui l'interrogèrent laissa entendre au chevalier de Rohan qu'il feroit mieux de recourir à la clémence du Roi, que de persister à nier un fait dont il y avoit mille preuves. Le chevalier se rendit à ce conseil, et donna contre lui plus de lumières qu'il n'en falloit pour le condamner, sans entendre que Pommereux lui dit plusieurs fois : « Feu La Truaumont. »

Le Roi auroit été disposé à lui donner sa grâce. La

veille même de son supplice, le duc de Créqui avoit fait représenter la tragédie de *Cinna*, persuadé que l'exemple de la clémence d'Auguste toucheroit le Roi.

[1675] La prise de Limbourg en Flandre ouvrit la campagne de 1675. Après cette conquête, le Roi ramena l'armée, et la laissa sous les ordres du prince de Condé dans les plaines d'Ath, où il étoit campé, lorsqu'on apprit par un courrier la mort du vicomte de Turenne, le retour de l'armée du Roi en-deçà du Rhin après un grand combat, et l'entrée de celle de l'Empereur en Alsace.

Cette malheureuse conjoncture obligea le Roi à faire passer le prince de Condé en Allemagne, avec un détachement de l'armée de Flandre qui demeura sous les ordres du duc de Luxembourg, qu'on fit maréchal de France avec messieurs de Navailles, de Duras, de Rochefort, de Schomberg et La Feuillade.

Le maréchal de Luxembourg ne songeant qu'à éviter une affaire générale, et cependant à empêcher les entreprises de l'ennemi, se tenoit le plus près qu'il étoit possible du prince d'Orange, et choisissoit si bien ses postes, qu'il couvroit toujours les places du Roi sans se commettre. Il y eut divers partis, et le marquis de Villars fut commandé avec quatre cents chevaux pour aller sur les ennemis, tomber sur leurs fourrageurs, enlever leurs gardes, enfin pour ce qu'il voudroit entreprendre.

Il choisit ses capitaines; et, suivi de beaucoup d'officiers volontaires, la nuit il trouva tête pour tête un parti de cavalerie des ennemis, qui fut chargé, et renversé d'abord. Quelques-uns furent tués ou pris,

et presque tout se sauva à la faveur de l'obscurité. Le marquis de Villars avança vers l'armée ennemie, qui étoit campée à l'abbaye de Waure, et couverte par des bois. Il s'approcha à la pointe du jour de leurs gardes, qu'il trouva très-faciles à enlever. Il se préparoit à les attaquer, lorsqu'il vit qu'un fort gros corps de cavalerie des ennemis marchoit de la gauche, et gagnoit du côté du ruisseau de Genap pour s'opposer à sa retraite. Il ne douta point que ce parti, qu'il avoit rencontré et battu la nuit, n'eût donné avis de sa marche : ainsi, au lieu de se retirer à l'armée de France, il marcha diligemment au travers des bois vers le côté de Nivelle. Après avoir fait deux lieues, voyant qu'il n'étoit pas suivi, il s'arrêta, et, fâché d'avoir manqué ces gardes, il pensa que les ennemis ayant écarté un parti, la tranquillité seroit plus grande à la tête de leur camp : de sorte qu'après avoir fait repaître il retourna par les mêmes bois, s'approcha des mêmes gardes qu'il avoit aperçues le matin, et les trouva placées à peu près de même, si ce n'est que celles où il y avoit des étendards s'étoient un peu rapprochées du camp. Il disposa ses troupes pour attaquer, et se mit seul à la tête de la première, derrière laquelle il plaça trente officiers volontaires, ou cavaliers des mieux montés, avec ordre, dès que le premier coup de pistolet seroit tiré, de pousser à la première ligne des ennemis, d'enlever des étendards s'il étoit possible, enfin de prendre ou tuer ce qu'ils trouveroient en suivant la ligne environ deux cents pas, et de s'en retourner au grand galop à la tête du bois d'où l'on débusquoit. Pour lui, marchant le premier, il alla droit à la vedette des ennemis, qui lui cria *qui*

vive? Il répondit *vive Espagne!* et que c'étoit un parti de Hollande qui revenoit de la guerre. Il avança facilement, ne mit le pistolet à la main qu'à deux pas de la vedette, et enleva sans peine les gardes de cavalerie. Les volontaires exécutèrent fort bien leurs ordres, et tuèrent ou prirent des capitaines de cavalerie qui se promenoient le long du camp. Cette expédition faite, le marquis de Villars rentra dans le bois; et comme il vit toute l'aile gauche des ennemis monter à cheval, il regagna en diligence le ruisseau de Genap, le passa, et ensuite forma ses troupes. La tête de la cavalerie des ennemis parut incontinent après sur le bord du ruisseau; mais le marquis de Villars jugeant bien qu'étant obligés de suivre à la file, ils n'oseroient passer devant lui ce ruisseau, qui n'étoit éloigné de l'armée de France que d'une demi-lieue, il demeura en bataille, et puis se retira tranquillement avec les prisonniers.

Lorsque, de retour à l'armée, il alla rendre compte de son parti au maréchal de Luxembourg, les dépêches de ce général étoient déjà faites; mais il voulut écrire de sa main cette aventure au Roi, qui eut la bonté de la donner à lire à son lever au père du marquis de Villars.

Pendant le reste de cette campagne, on ne fit en Flandre que se tenir sur la défensive : il ne fut question que de quelques partis, dont le plus remarquable fut celui du marquis de Villars, que nous venons de détailler. Une compagnie de cavalerie ayant vaqué dans son régiment, il la fit donner au frère de M. l'abbé Fleury, lequel dès les commencemens de sa vie étoit fort lié avec toute la maison de Villars.

En Allemagne, la mort du vicomte de Turenne donna la supériorité aux ennemis. Nous avons dit que notre armée fut obligée de repasser le Rhin après un combat assez sanglant, où le marquis de Vaubrun, l'un de nos lieutenans généraux, fut tué. Les difficultés qui survinrent pour le commandement entre le comte de Lorges et lui firent alors cesser l'usage établi parmi les officiers généraux de rouler entre eux, sans égard à l'ancienneté. Le Roi décida que le plus ancien commanderoit toujours, ce qui est certainement plus conforme au bien du service.

Montecuculli ayant Strasbourg pour lui, passa le Rhin; et le maréchal de Duras, à qui le commandement de l'armée fut donné après la mort du vicomte de Turenne, se retrancha entre Schelestadt et Châtenoy, poste très-bon, et dans lequel Montecuculli n'osa l'attaquer.

Dans le même temps, une armée commandée par le duc de Zell et quelques généraux de l'Empereur forma le siége de Trèves, grande ville mal fortifiée, qui ne pouvoit faire une longue résistance. Vignory y commandoit; mais il se tua la nuit par une chute.

Le maréchal de Créqui avoit composé une armée de douze à quinze mille hommes. Un désir de gloire le détermina à chercher les moyens de secourir cette place, quoique avec des forces très-inférieures à celles des ennemis. Il s'approcha de la Sarre, sans cependant avoir pris la résolution de passer cette rivière, et seulement pour être à portée de profiter ou d'une mauvaise disposition des ennemis, ou des fautes qu'ils pourroient faire en s'approchant de lui; mais ils la passèrent eux-mêmes si promptement, que le maré-

chal n'eut que le temps de se mettre en bataille. Il fut attaqué et battu, en partie par la faute des généraux, qui ne se placèrent pas assez diligemment pour défendre le passage de la Sarre. Les ennemis y perdirent assez de gens.

Dans son malheur, il prit le parti le plus glorieux. Il savoit que le gouverneur de Trèves étoit mort : il se jeta dans la place, releva le courage de la garnison, et soutint le siége pendant plusieurs jours avec beaucoup de fermeté. Il se flattoit même que, soit par l'opiniâtreté et la vigueur de sa défense, soit par les grandes pertes que les ennemis avoient faites dans la bataille, ou dans plusieurs attaques de la place que son courage leur avoit rendues très-sanglantes, il viendroit à bout de la sauver; mais la garnison, persuadée qu'il vouloit la sacrifier à son désespoir, et excitée par les discours séditieux d'un capitaine nommé Beaujourdan, livra la brèche et le général aux ennemis, et tout fut prisonnier de guerre. Ce capitaine paya de sa tête sa perfide lâcheté : il fut exécuté six semaines après. Ainsi cette campagne fut malheureuse sur la Moselle aussi bien qu'en Allemagne, par la prise de Hagueneau et par le blocus de Philisbourg, mais plus fatale encore par la mort du maréchal de Turenne, dont le génie supérieur, la fermeté et les rares talens pour la guerre avoient non-seulement soutenu nos frontières, mais poussé la guerre bien avant dans l'Empire, et avec une armée médiocre et dépourvue de tout, un peu par la mauvaise volonté de M. de Louvois son ennemi déclaré, lequel n'avoit point pardonné à ce général la manière dont il en avoit été traité l'hiver qui précéda sa mort.

Nous reprendrons ce trait d'histoire en rappelant ce qui se passa à la cour l'hiver de 1674 à 1675. Nous avons vu que M. de Turenne avoit marché pour combattre Montecuculli dans les plaines de Franconie, après avoir mandé plusieurs fois à la cour qu'il ne pouvoit en même temps couvrir le haut et le bas Rhin. Les projets qu'il envoya à la cour étoient beaux et solides; mais au lieu d'y être suivis, il en reçut des ordres peu convenables et au service du Roi et au mérite d'un tel général. Le ministre, déclaré contre lui, lui suscitoit même des ennemis dans l'armée. Un des premiers lieutenans généraux osa lui reprocher tout haut des fautes dont ce grand homme n'étoit pas capable : M. de Turenne lui répondit, avec plus de sagesse qu'un autre n'en auroit peut-être eu en sa place : « Ecrivez à la cour, monsieur; vos raisons, « quoique mauvaises, ne laisseront pas d'être écou-« tées. » Le maréchal de Turenne revenu à Versailles convint, à ce que l'on prétend, avec le prince de Condé de perdre un ministre de la guerre qui ne les ménageoit guère tous deux. On crut que M. le prince avoit promis de seconder M. de Turenne, mais que l'évêque d'Autun, dévoué à Louvois et à Tellier son père, regagna M. le prince, sur lequel il avoit grand crédit, lui faisant voir que M. de Turenne éloigné par deux ministres habiles et fort accrédités, lui prince de Condé seroit seul le maître de la guerre, et que ces deux hommes, lui devant leur conservation, lui seroient éternellement dévoués.

Il est certain que M. de Turenne suivit sa résolution et son juste ressentiment; qu'à son retour il fit voir au Roi les fautes de M. de Louvois, et le peu de

solidité des ordres qu'il en avoit reçus. Il convenoit qu'à la vérité ce ministre avoit beaucoup d'esprit, et qu'il étoit excellent pour les détails; mais il soutenoit que la connoissance et l'expérience nécessaire pour gouverner la guerre de campagne lui manquoient entièrement, et qu'au fond il n'avoit jamais été à portée de l'apprendre. Le Roi écouta avec son discernement ordinaire les solides raisons de M. de Turenne; et s'il avoit été secondé par M. le prince, Louvois étoit en péril. Mais ce dernier ne le poussant pas avec la même ardeur, certaines fautes ne parurent pas capitales, et le Roi lui-même étoit bien aise de ne les pas trouver telles.

Louvois eut seulement ordre d'aller demander pardon à M. de Turenne. Ce général le reçut avec la hauteur convenable à sa dignité, et au sujet qu'il avoit de se plaindre. Il lui reprocha sa conduite par rapport à celle de la guerre; et lui, que pour son amitié, quand il auroit fait autant de choses pour la mériter qu'il en avoit fait pour la perdre, il verroit ce qu'il auroit à faire. C'est ainsi que se passa cette scène de cour. Louvois continua dans son crédit, et dans son dessein de nuire à M. de Turenne, dessein qu'il suivit si soigneusement, que la campagne qui nous coûta ce grand homme pouvoit nous attirer d'autres malheurs, si le grand âge de Montecuculli et sa prudence outrée ne l'avoient porté à se contenter de médiocres avantages après la mort de M. de Turenne.

[1676] Avant que de parler de ce qui se passa dans les armées de terre, il convient de dire un mot de deux grandes expéditions navales qui se firent au commencement de cette année.

Les Espagnols, qui vouloient délivrer Messine et sauver la Sicile, avoient sollicité les Etats-généraux de leur envoyer un secours commandé par leur amiral Ruyter, pour obliger les Français à lever le blocus de la ville assiégée. Les Etats leur accordèrent une flotte de trente voiles; et Ruyter, qui la commandoit, vint mouiller vers la fin de décembre 1675 à la rade de Melazzo, vis-à-vis de Messine. Quinze jours après, il alla chercher les Français, auxquels il présenta le combat, qui se donna le 8 de janvier entre les îles de Salines et de Stromboli, et qui dura depuis dix heures du matin jusqu'à la nuit.

La flotte française étoit commandée par Du Quesne, aussi expérimenté et aussi brave que Ruyter. Du Quesne ayant gagné le vent, fondit sur les Hollandais avec tant de violence, que Ruyter avoua que de sa vie il n'avoit vu un combat si furieux. On se canonna, on vint à l'abordage, et on se battit corps à corps de vaisseaux avec le plus grand courage. Le marquis de Preuilly, qui commandoit l'avant-garde des Français, fit plier celle des Hollandais. Le corps de bataille où étoit Du Quesne fit reculer Ruyter, et l'arrière-garde des Hollandais en vint aux mains avec celle des Français, qui avoit Gabaret à sa tête. Toute la manœuvre des Hollandais n'eût pu empêcher la victoire des Français, si le calme qui survint ne les eût arrêtés.

Trois mois après, il y eut un second combat, au nord-est du mont Gibel, entre Du Quesne et Ruyter. Celui-ci, qui assiégeoit Agosta par mer, ayant appris que la flotte française venoit le chercher, alla aussitôt au devant d'elle. L'action commença sur les quatre

heures après midi. Après une demi-heure de combat, un boulet de canon frappa Ruyter, lui emporta la moitié du pied gauche, et lui brisa la jambe droite. Cependant les ordres de son premier capitaine furent si bien exécutés, qu'on ne s'aperçut pas du malheur arrivé au général, et qui, tout blessé à mort qu'il étoit, ne laissoit pas de donner les ordres de son lit sur les rapports qu'on venoit lui faire. Ainsi le combat se soutint tout le jour avec la même chaleur, sans que la victoire voulût se déclarer. A la fin les Hollandais cédèrent; et les Français contens d'avoir fait lever le siége d'Agosta, les flottes se retirèrent à Syracuse, où les Hollandais conduisirent leur amiral, qui y mourut de ses blessures.

Cependant les Hollandais, ne se trouvant pas en sûreté à Syracuse, en partirent pour aller à Palerme. Ils furent poursuivis par le duc de Vivonne, qui étoit venu sur la flotte française, composée de vingt-huit vaisseaux et de vingt-cinq galères. Le 3 de juin, commença le combat. Le marquis de Preuilly s'approcha des Hollandais, dont il essuya le feu sans tirer un seul coup : quand il fut à portée d'eux, il lâcha ses bordées, et en même temps fit avancer ses brûlots, que l'avant-garde des ennemis ne put éviter qu'en coupant ses câbles, pour aller échouer sur les terres les plus proches, laissant néanmoins derrière trois vaisseaux espagnols, qui furent brûlés. Aussitôt le reste de l'armée française fondit sur l'arrière-garde et sur le corps de bataille, qui la reçut courageusement; mais l'amiral espagnol ayant pris feu avec quelques galères et trois vaisseaux hollandais, le contre-amiral de Hollande et ses capitaines ache-

vèrent de couper les câbles, et prirent la fuite. De tout ce qui resta des deux flottes espagnole et hollandaise, une partie échoua sous Palerme, et l'autre entra dans le port, après que le vice-amiral d'Espagne et le contre-amiral de Hollande eurent sauté en l'air.

Cette journée fut l'une des plus malheureuses que les ennemis aient éprouvées sur mer, et des plus glorieuses à la France, dont la marine prenoit tous les jours de nouvelles forces.

La campagne de 1676 commença par le siége de Condé, que le Roi fit en personne; et le marquis de Villars continua de servir à sa manière, c'est-à-dire, quoique colonel de cavalerie, de chercher aux siéges les actions de l'infanterie. Le Roi même lui tint sur ce sujet des discours très-obligeans. Sa Majesté fit faire ensuite le siége de Bouchain par Monsieur, et elle se plaça avec l'armée d'observation pour assurer cette entreprise.

Le prince d'Orange s'étant avancé au secours de Bouchain, passa l'Escaut à Valenciennes, et parut vouloir attaquer l'armée du Roi, qui fut mise en bataille derrière la cense d'Urtebise. Sa Majesté donna au marquis de Villars le commandement d'une réserve de cavalerie entre les deux lignes d'infanterie. On proposa d'attaquer le prince d'Orange, et le Roi le vouloit; mais il déféra à l'avis du maréchal de Schomberg, qui, à l'instigation des ministres et de quelques courtisans, répondit, lorsqu'on le consulta, que quand on faisoit un siége, la gloire étoit uniquement d'assurer l'entreprise. Par ce conseil d'une prudence adroite et politique, il sauva le prince

d'Orange, dont l'armée mal placée, et trop resserrée pour faire ses mouvemens, étoit perdue sans ressource, ou du moins en grand péril, si elle eût été attaquée. Bouchain fut pris. Le prince d'Orange mena son armée sous Mons, et projeta le siége de Maëstricht. Le Roi, s'en retournant à Versailles, ordonna les dispositions pour le siége d'Aire, que son armée investit sous les ordres du maréchal d'Humières, le maréchal de Schomberg commandant l'armée d'observation.

M. de Louvois, qui voulut être présent à ce siége, vint en Flandre. C'étoit proprement en lui qu'étoit toute l'autorité, puisque, interprète des volontés et des ordres du Roi, il régloit les marches et les dispositions des armées, écrivant souvent aux généraux : *L'intention du Roi est que son armée, commandée par un* tel, *fasse* tel *mouvement.* L'artillerie, étant plus à ses ordres qu'à ceux du grand-maître, fut servie avec une grande vivacité.

Le marquis de Villars eut le commandement d'une brigade de onze escadrons à l'armée du siége, qui finit bien plus tôt qu'on ne l'avoit espéré, par la grande vivacité avec laquelle l'artillerie fut servie par Du Metz, qui la commandoit. La fortune même favorisa les assiégeans; car une bombe étant tombée dans un magasin de poudre, l'effet en fut si violent, qu'un bastion fut entièrement ouvert, et que le gouverneur capitula.

Cependant l'entreprise du prince d'Orange sur Maëstricht tiroit fort en longueur, par le peu de succès de ses attaques. Cette lenteur nous engagea insensiblement non à secourir cette place, mais du

moins à nous en approcher, en rassemblant cependant toutes les forces qui pouvoient donner de la terreur aux ennemis. L'ordre qu'avoit reçu le maréchal d'Humières, après la prise d'Aire, de s'emparer du fort de Linck, qui pouvoit très-aisément se défendre dix ou douze jours, étoit une marque bien visible du peu d'ardeur que l'on avoit pour conserver Maëstricht, tout considérable qu'il est; mais la raison de cette indifférence étoit la nécessité plus pressante où l'on se trouvoit de secourir Philisbourg, place d'une bien plus grande importance pour nous, et dont la perte nous ôtoit les moyens non-seulement de soutenir aucun des Etats ou des princes de l'Empire qui étoient dans les intérêts de la France, et donnoit lieu à l'Empereur de les réunir aux siens, mais nous privoit du secours de l'électeur de Bavière, qui s'étant maintenu neutre avoit sur pied douze à quinze mille hommes que la France payoit.

Après des efforts inutiles du maréchal de Rochefort pour jeter du secours dans cette place qui avoit été bloquée dès l'hiver, le maréchal de Luxembourg, avec une puissante armée, eut des ordres précis de tout tenter pour la secourir. Dans ce dessein général il s'en approcha, mais il trouva une entière impossibilité d'y réussir; et le Roi, ne voulant pas perdre encore Maëstricht, que Calvau défendoit toujours avec beaucoup de courage, ordonna enfin au maréchal de Schomberg de marcher à l'armée du prince d'Orange, qui avoit déjà perdu beaucoup de monde dans plusieurs assauts à des bastions détachés, nouvelle manière de fortification inventée par Vauban, et très-bonne pour de grandes places qui peuvent con-

tenir une nombreuse garnison. Dans le dernier des assauts qu'eut à soutenir le bastion nommé Dauphin, ouvrage bien revêtu, placé derrière un avant-chemin couvert, et dont la prise coûta si cher au prince d'Orange, le rhingrave avoit été blessé à mort.

L'armée du Roi étoit campée à Boneff; et le comte de Montal, ancien lieutenant général, fut détaché avec quatre mille chevaux pour aller reconnoître quels mouvemens feroient les ennemis à l'approche de notre armée. Le marquis de Villeroy, qui fut depuis maréchal de France, y alla comme maréchal de camp, et le marquis de Villars eut le commandement de mille chevaux.

A peine découvroit-on les tentes des ennemis, qu'on vit venir un trompette du prince d'Orange, qui demandoit passe-port pour le rhingrave, mortellement blessé; ce qui fit juger que l'intention de ce prince n'étoit pas de nous attendre, car il n'eût pas eu besoin de passe-port s'il n'eût pas songé à marcher.

Le détachement de Montal étant fort près de l'armée des ennemis, on envoya au maréchal de Schomberg pour le presser de faire avancer l'armée, et l'on s'approcha toujours dans les plaines le long de la grande chaussée. L'ardeur du marquis de Villars, et le désir de connoître des premiers les dispositions des ennemis pour découvrir s'il y auroit quelque chose à entreprendre, le portèrent à s'avancer de hauteur en hauteur avec huit ou dix officiers fort bien montés; et voyant parmi les ennemis un mouvement qui avoit tout l'air d'une retraite, il revint trouver le comte de Montal, qui envoya encore au maréchal de Schomberg pour presser la marche. Mais ce général, qui

sans doute avoit ses raisons, et peut-être même des ordres précis de ne donner qu'un simple secours sans action, n'arriva que sur le soir à la vue des ennemis, lorsqu'on ne pouvoit plus douter de leur retraite. Le jour d'après, de grand matin, comme on étoit assez près de leur arrière-garde pour engager une action, le comte d'Auvergne, colonel général de la cavalerie, pressa le maréchal de l'entreprendre. Le marquis de Villars, s'approchant de divers escadrons des ennemis, eut son chapeau percé d'un coup de pistolet; et voyant du désordre dans leurs dispositions, il alla au maréchal de Schomberg, et lui représenta avec respect, mais pourtant par de bonnes raisons, qu'il y auroit de l'avantage à les attaquer. Ce général, qui n'avoit pas ce dessein, ne put s'empêcher, malgré l'amitié qu'il avoit d'ailleurs pour lui, de lui répondre avec une certaine aigreur qu'excitent assez naturellement les bonnes raisons quand on ne veut pas s'y rendre. Le marquis de Villars, n'ayant pu obtenir qu'on attaquât l'arrière-garde entière, auroit du moins bien souhaité qu'on fût tombé sur les dernières troupes des ennemis : il s'en approcha, et eut son cheval tué sous lui. Il revint auprès du maréchal de Schomberg, qui l'appela, et lui dit avec amitié : « Quand une place « comme Maëstricht est secourue sans bataille, le gé- « néral doit être content; et pour satisfaire un jeune « colonel avide d'actions, il faut lui donner un parti « de cinq cents chevaux. Faites-les commander, pre- « nez les officiers que vous voudrez; et, en suivant « l'armée ennemie pendant trois ou quatre jours, vous « verrez ce qu'elle deviendra, et ce que vous pour- « rez faire sans vous commettre. »

Le marquis de Villars suivit son ordre; et le lendemain, sur le soir, ayant trouvé à une demi-lieue de l'armée ennemie des escortes médiocres qui couvroient des fourrageurs, il les attaqua, et ramena près de cent cinquante prisonniers à l'armée du maréchal de Schomberg, qu'il trouva en marche.

Il rendit compte de sa commission au maréchal, qui, oubliant la vivacité avec laquelle le marquis avoit osé le presser la veille d'attaquer l'ennemi, lui dit : « Nous aurions été brouillés ensemble si je ne vous « avois pas donné un détachement pour suivre vos « amis, que vous ne sauriez perdre de vue. »

Le marquis de Villars avoit passé cinq ou six nuits sans dormir. Accablé de sommeil et de lassitude, il se coucha sur le revers d'un fossé, et ordonna à ses gens de l'éveiller quand l'arrière-garde passeroit. Pendant son sommeil, il y eut un grand orage; en sorte que le fossé sur le revers duquel il étoit couché fut rempli d'eau. Ses gens, aussi endormis que lui, ne l'éveillèrent qu'après qu'il eut été dans l'eau un quart-d'heure : il monta à cheval saisi de froid, et dès la nuit il fut attaqué d'une dysenterie si violente, qu'on le porta très-dangereusement malade à Charleroi; mais sa jeunesse, et la bonté de son tempérament, le sauvèrent.

A peine sa santé fut-elle rétablie, que son régiment eut ordre d'aller joindre le maréchal de Créqui. Ce général rassembloit une armée sur la Sarre pour faire lever le siége de Deux-Ponts, petite ville mal fortifiée, et attaquée par le duc de Zell, dont les troupes se retirèrent à l'arrivée de celles du Roi. Ainsi finit en Flandre la campagne, glorieuse pour la France par

la prise de Condé, de Bouchain, d'Aire, et par le secours de Maëstricht. Elle ne fut pas à beaucoup près si heureuse en Allemagne, où nous perdîmes Philisbourg. Le régiment du marquis de Villars fut envoyé en garnison à Calais.

[1677] La campagne de 1677 fut remarquable entre les autres par l'importance des conquêtes. Le Roi prit des mesures pour attaquer les trois plus grandes et plus considérables places des Pays-Bas, Valenciennes, Cambray et Saint-Omer, dont la prise d'une seule pouvoit illustrer une campagne.

Dès la fin de février, toutes les troupes se mirent en mouvement. M. de Louvois, qui possédoit éminemment l'esprit d'ordre, de prévoyance et de détail, fit si bien que les subsistances, les vivres, les fourrages, et toutes les commodités nécessaires, se trouvèrent en abondance. Le Roi commença par Valenciennes, et en même temps commanda au maréchal de Luxembourg de faire investir Saint-Omer. Le régiment du marquis de Villars partit de Calais le 26 de février, et occupa l'abbaye de Watte. On resserra cette place, dont la garnison étoit médiocre; le vieux prince de Robecq, de la maison de Montmorency, en étoit gouverneur.

La fortune servit le Roi dans le siége de Valenciennes, qu'on attaquoit certainement par l'endroit le plus fort; mais les difficultés des chemins dans une saison fort rude avoient obligé à se servir de la chaussée de Valenciennes à Saint-Amand, par conséquent à faire les dépôts du siége du côté de Saint-Amand, et à commencer l'attaque par l'ouvrage couronné. L'Escaut faisoit le fossé de la place, et les ennemis

par leurs écluses pouvoient en faire un torrent; mais dès que l'ouvrage couronné eut été attaqué et emporté, le désordre se mit dans toutes les troupes qui le défendoient, et l'ardeur de celles du Roi les porta à suivre celles des ennemis avec tant de vitesse, qu'elles entrèrent pêle-mêle avec elles dans le pâté; et de là, par une poterne qui se trouva ouverte, nos premiers grenadiers parurent sur le bastion. La terreur des ennemis fut si grande, que douze cents chevaux qui étoient en bataille dans les places de la ville n'osèrent jamais monter sur les remparts pour en chasser des gens qui n'alloient qu'un à un, et par un petit degré fort étroit. On contint les troupes sur les remparts; leur petit nombre fit leur sagesse dans les commencemens : la ville ne fut pas pillée, et tout fut fait prisonnier de guerre. Après un aussi heureux événement, le Roi envoya Monsieur avec le maréchal d'Humières, et avec une augmentation de troupes assez considérable, pour faire le siége de Saint-Omer. On resserra les quartiers, qui jusque là n'avoient été disposés par le maréchal de Luxembourg que pour empêcher qu'on ne jetât des troupes dans la place.

On fit deux attaques : l'une, qu'on croyoit d'abord n'être qu'une fausse attaque par le fort des Vaches, pays bas et très-marécageux; et l'autre par les terres les plus élevées.

Dès le premier jour, les ennemis firent une sortie sur l'attaque du fort des Vaches. Le marquis de Villars, auquel il sembloit que, par une destinée particulière, aucune occasion ne dût échapper, avoit son quartier de ce côté-là, et se promenoit à pied du côté de l'attaque. Dès qu'il vit l'ennemi, il y courut avec

presque tous les officiers de son régiment qui se trouvèrent auprès de lui, et le rechassa dans le chemin couvert. Le marquis de Languetot, qui étoit capitaine dans son régiment, y fut blessé.

Cependant le prince d'Orange se disposoit à secourir Saint-Omer, et assembloit toutes ses forces derrière Ypres.

Il marcha avec son armée, et campa au-dessous de Mont-Cassel. Monsieur ne balança pas à lever ses quartiers; il laissa au marquis de La Trousse le commandement de la tranchée, et marcha à l'armée du prince d'Orange, qui avoit devant elle le petit ruisseau de l'abbaye de Piennes. Les ennemis le passèrent en divers endroits, et il y eut dans le centre un assez rude combat d'infanterie, où le régiment des gardes du Roi perdit beaucoup de monde. Alors le maréchal d'Humières poussa la gauche des ennemis, et dans le même temps le maréchal de Luxembourg attaqua l'abbaye de Piennes. Il avoit donné au marquis de Villars une réserve de cinq escadrons, qui avoient la gauche de tout, et qui par conséquent débordoient la droite des ennemis.

Le marquis de Villars fit réparer un pont sur le ruisseau de Piennes, et commençoit à le passer pour prendre en flanc la droite des ennemis, occupée des troupes qu'elle avoit devant elle, lorsque Chamlay vint de la part de Monsieur lui donner ordre de marcher au centre, où les troupes avoient perdu quelque terrain. « S'il est arrivé quelque désordre dans le « centre, lui dit le marquis de Villars, j'arriverai trop « tard pour le réparer; mais je vois la droite des en- « nemis ébranlée, et je crois qu'il vaut mieux ache-

« ver de mettre le désordre dans cette aile. Si la « bataille est en danger où vous dites, nous allons « infailliblement la gagner de ce côté-ci : ainsi je « marche. » Chamlay voyant que le marquis de Villars suivoit toujours son premier dessein, alla parler à M. de Soubise, qui commandoit la gauche de la cavalerie, et qui vint empêcher le marquis de Villars de passer. Voyant bien cependant qu'il avoit raison, il lui dit que si c'étoit un autre aide-de-camp que Chamlay, il se dispenseroit de suivre l'ordre qu'il apportoit; mais que celui-là étoit l'homme de confiance du Roi. Le marquis de Villars obéit; et quelque temps après le maréchal de Luxembourg ayant emporté l'abbaye de Piennes, et voyant la droite des ennemis se retirer sans perte, dit au marquis de Villars : « Je « voudrois que le cheval de Chamlay eût eu les jambes « cassées quand il vous a porté ce maudit ordre. » Il est certain que l'armée ennemie pouvoit être entièrement défaite; mais elle perdit seulement le champ de bataille et son canon, et fut en état six semaines après de tenir la campagne. Cependant cette victoire assura le siége de Saint-Omer. Le marquis de Villars s'étant trouvé à la tranchée dans le temps que la chamade battit, fut envoyé dans la place pour régler la capitulation. Le prince de Robecq convint de tout, et demandoit avec empressement deux pièces de canon : on ne voulut pas les mettre dans les articles, mais Monsieur les accorda à la prière du marquis de Villars, qui les lui demanda en lui rendant compte de la capitulation.

Cambray fut pris après une assez foible résistance. Ainsi, avant la fin de mai, Valenciennes, Saint-Omer

et Cambray furent soumis à la puissance du Roi.

Après quelques semaines de rafraîchissement nécessaires à des troupes qui avoient passé presque tout l'hiver en campagne, le régiment du marquis de Villars fut envoyé sur la Meuse, où étoit le maréchal de Schomberg avec un médiocre corps destiné à fortifier l'armée de Flandre ou celle d'Allemagne, suivant les mouvemens des ennemis.

Le duc de Lorraine, qui commandoit les armées de l'Empereur et de l'Empire, vint d'abord sur la Meuse avec des forces très-considérables, et y attira le maréchal de Créqui avec toutes les siennes. Il cherchoit une action, et ce maréchal ne l'évitoit qu'en prenant les postes les plus avantageux, et se tenant toujours du même côté de la Meuse que les ennemis. Enfin les armées se trouvèrent en présence près de l'abbaye de Châtillon. La droite et la gauche du maréchal de Créqui étoient bien couvertes; mais il avoit si peu de fond pour ses deux lignes, serrées par les bois, que les ennemis auroient assurément trouvé quelque avantage pour combattre.

Pendant qu'il se mettoit en bataille, il chargea le marquis de Villars d'observer l'armée ennemie qui s'approchoit, et le pria ensuite de se tenir auprès de lui, une ancienne blessure qui s'étoit rouverte ne lui permettant d'être à cheval qu'avec beaucoup de peine et de douleur. Les armées furent deux jours en présence, et ensuite celle de l'Empereur alla passer la Moselle près de Thionville, et marcha sous Metz, sans autre exploit que la prise du château de Sarrebourg. Le maréchal de Créqui la côtoyant toujours, les deux armées rentrèrent en Alsace, celle de l'Em-

pereur par le bas du pays, et celle du Roi par le côté de Saverne.

Il arriva alors au marquis de Villars un petit désagrément qui pourtant servit dans la suite à le persuader tout-à-fait de sa bonne fortune, et qui le guérit pour toujours de demander, ni même, à ce qu'il a dit depuis, de désirer d'être plutôt dans un corps ou dans une armée que dans une autre. Il se trouvoit dans la brigade de La Valette, avec qui il n'étoit pas bien, et il pria instamment le maréchal de Créqui de l'en ôter. Ce maréchal, quoiqu'il lui marquât beaucoup d'amitié et même de confiance, ne fit pourtant point ce qu'il désiroit; et cela fut heureux pour le marquis de Villars, car d'être demeuré dans cette brigade lui valut d'avoir la meilleure part à quatre actions considérables qui se passèrent dans le reste de cette campagne.

Le maréchal de Créqui, suivant toujours son même dessein, qui étoit de disputer le terrain à l'armée impériale près de Strasbourg, vint camper à Marle : sa droite touchoit cette petite ville, et sa gauche le château de Cokersberg. La brigade de La Valette ne campoit pas dans la ligne, elle servoit de réserve, et fut placée au pied du château de Cokersberg.

Le duc de Lorraine marcha à Gugenheim avec l'armée impériale, et fit avancer le général Schultus avec deux mille chevaux sur les gardes de cavalerie de l'armée du Roi, à la tête desquelles se trouvèrent le comte de Schomberg, maréchal de camp de jour, et le marquis de Villars : deux cents chevaux de piquet les soutenoient, et étant trop avancés, on jugea à propos de les rapprocher du château de Cokersberg.

Les ennemis firent pousser par cinq cents chevaux de leurs troupes ce petit corps de cavalerie, qui s'étoit mis en bataille. Le comte de Schomberg et le marquis de Villars, voyant ces cinq cents chevaux un peu éloignés de deux mille qui les avoient détachés, marchèrent à eux, les renversèrent, et puis se rapprochèrent du château de Cokersberg.

Le maréchal de Créqui ayant vu le commencement de l'action, avoit fait monter à cheval la brigade de La Valette et la maison du Roi; et trouvant que les ennemis n'étoient pas soutenus de leur armée, il ordonna qu'on marchât à eux. Le comte de Schomberg, et le marquis de Villars à la tête, chargèrent une seconde fois avec le même succès les premiers corps qui les avoient suivis, et qui s'étoient encore trop éloignés de leur gros. Le marquis de Villars eut deux chevaux tués sous lui. Dès le commencement de l'action on l'avoit pressé de prendre une cuirasse; mais il dit tout haut, en présence des officiers et des cavaliers, qu'il ne tenoit pas sa vie plus précieuse que celle de ces braves gens à la tête desquels il combattoit.

Après cette seconde charge, la brigade de La Valette étant arrivée, elle fut mise en bataille derrière les premières troupes qui avoient déjà chargé, et les deux cents chevaux qui les soutenoient, mais qui étoient affoiblis par les deux charges qu'ils avoient faites, lesquels rentrèrent dans les escadrons de cette brigade.

Le marquis de Villars se mit à la tête de son régiment avec près de quarante officiers volontaires de l'armée, qui dès le commencement de l'action avoient

combattu avec lui. Cette brigade, composée de sept escadrons et de près de trois cents chevaux qui restoient de toutes les gardes et du détachement, étoit en bataille devant les ennemis, qui s'étoient encore approchés à la portée du mousqueton, mais bien en ligne, et présentant un front d'environ douze escadrons. Alors l'armée impériale tout entière se mit en marche pour soutenir les deux mille chevaux, et engager une affaire générale; mais le maréchal de Créqui, ne voulant pas en venir là dans le poste où il étoit, donna ordre aux neuf escadrons de nos troupes qui étoient devant les ennemis de se retirer au travers des intervalles de la maison du Roi, qui se formoit derrière cette première ligne.

Une pareille retraite étoit fort dangereuse, car on étoit si près des ennemis que l'on ne pouvoit faire la caracole d'un escadron sans approcher à cinquante pas de leur ligne. Le marquis de Villars en connut bien le péril, et dit aux volontaires qui étoient avec lui hors de l'escadron qu'ils pouvoient s'attendre qu'au moindre mouvement qu'ils feroient pour se retirer ils seroient chargés aussitôt; il les pria de demeurer derrière ces deux escadrons, et par quelques coups de pistolet d'éloigner les ennemis autant qu'il seroit possible. Son intention fut très-bien exécutée, et cela donna lieu à un très-beau mouvement de cavalerie qu'il fit le moment d'après.

Dès que notre ligne commença à tourner, celle des ennemis tout entière s'ébranla, et la suivit; mais comme il y avoit quarante volontaires qui faisoient incessamment feu sur les troupes des ennemis, qui naturellement auroient dû tomber sur les escadrons

du régiment de Villars, ces escadrons étant moins pressés, il vit sur la droite cinq escadrons des ennemis qui suivoient ceux des nôtres, qui se retiroient dans les intervalles. Alors voyant qu'en prenant en flanc cette ligne des ennemis il pouvoit la charger avec avantage, au lieu de rentrer dans l'intervalle, il fit marcher la gauche de ses deux escadrons, renversa sans peine la ligne des ennemis, et la mena battant jusqu'à la tête de leur armée : en sorte qu'avec la tête de ses officiers il se trouva près du canon des ennemis, dont la colonne d'artillerie marchoit au milieu de toutes les autres, suivant l'ordre d'une armée qui veut se mettre en bataille. Il fut tenté d'emmener trois ou quatre petites pièces de canon, et proposa la chose à ceux qui l'avoient suivi. Elle n'étoit pas impossible; mais venant à regarder derrière lui, il se vit avec ses deux seuls escadrons qui se reformoient, et connut bien qu'il seroit encore trop heureux de se retirer; ce que même il n'auroit pu faire sans être vivement poussé, si par bonheur il ne se fût trouvé sur les colonnes d'infanterie et de canon des ennemis, et par conséquent un peu éloigné de celles de leur cavalerie. Il se retira donc sans accident, si ce n'est que le canon des ennemis s'arrêta, et tira sur lui; le nôtre même, par une méprise honorable pour le marquis de Villars, en fit autant : car comment s'imaginer que deux escadrons qu'on voyoit sortir du centre des ennemis ne fussent pas de leurs troupes? Il essuya sept ou huit volées de canon, mais il n'y eut que quelques chevaux de son régiment de tués; et à son retour le maréchal de Créqui vit un cavalier du régiment de Villars qui, ayant reçu un coup d'é-

pée au travers du corps, se retiroit mourant. Il demandoit son colonel, et l'ayant trouvé : « Êtes-vous « content de nous, mon colonel, lui dit-il? Je ne « voulois que la consolation de vous voir avant que « de mourir. » Le maréchal de Créqui lui-même, charmé de l'action du marquis de Villars, lui dit qu'il avoit eu quelque peine que le commandement de l'armée l'eût privé de la gloire d'avoir part à de si belles charges.

On a cru que des gens de guerre ne seroient pas ennuyés du récit d'une action particulière, et d'un mouvement de cavalerie assez singulier pour mériter d'être rapporté avec quelque détail, puisqu'il ne seroit pas inutile d'être instruit par de pareilles manœuvres des partis qu'on a pris avec succès, et que l'on pourroit prendre, dans de pareilles occasions.

Pendant que les armées de France et de l'Empereur se disputoient ainsi le terrain aux environs de Strasbourg, le prince de Saxe-Eisenach, qui commandoit un corps sur le Haut-Rhin, avoit fait faire un pont près du village d'Huningue, et s'étoit emparé d'une redoute qui étoit plutôt une borne de nos terres et de celles de Bâle, qu'une fortification que l'on eût dessein de soutenir. Cependant le baron de Montclar, lieutenant général des armées du Roi, fut détaché avec un petit corps pour s'opposer au prince de Saxe, qui, ne pouvant s'y établir, repassa le Rhin. Le duc de Lorraine s'étant éloigné, l'armée du Roi alla passer le Rhin à Brisach, à peu près dans le même temps que le prince de Saxe-Eisenach s'approchoit du fort de Kelh, sous lequel il se plaça avec ses troupes.

Le maréchal de Créqui résolut de l'attaquer : on fit une marche forcée, la brigade de La Valette ayant la tête de la marche; et à l'entrée de la nuit on arriva sur le bord de la Kintze. Le marquis de Villars fut détaché avec trois cents chevaux pour la passer le premier, et voir ce que l'on pourroit entreprendre. Après avoir passé, et s'être mis en bataille avec le peu de troupes qu'il avoit, il s'approcha des ennemis, trouva une barrière gardée par de l'infanterie qui fit feu, et suivit une espèce de digue bordée d'un fossé qui alloit de la Kintze au Rhin. La nuit étoit fort noire, et au bruit que faisoient les ennemis il jugea qu'ils étoient en bataille derrière cette digue. Il crut qu'en attendant qu'il eût assez de troupes pour les attaquer, il ne pouvoit mieux faire que de les obliger à s'étendre, en les inquiétant de plusieurs côtés. Pour cela il envoya six ou sept détachemens de sept ou huit maîtres chacun, avec ordre de tirer en divers endroits, et de faire un grand bruit le long de la digue; puis il retourna à cette barrière, qu'il trouva abandonnée. En même temps il y fit entrer un lieutenant de son régiment, très-hardi, avec vingt maîtres. Ce lieutenant trouva la cavalerie des ennemis en bataille à deux cents pas de la digue, et vint en rendre compte au marquis de Villars.

Celui-ci envoya une seconde fois son lieutenant, qui à l'heure même lui rapporta que les ennemis s'ébranloient pour se retirer, et que quelques escadrons avoient déjà commencé à tourner. Le marquis de Villars ayant plus de quinze trompettes, tant de son détachement que des trompettes qui avoient suivi les capitaines qui étoient volontaires avec lui, il les par-

tagea, fit sonner la charge à tous, et avec ses quatre troupes se jeta sur les ennemis, dont le corps étoit de plus de deux mille chevaux, mais déjà ébranlés pour se retirer. Ils tirèrent en tournant, et tout fut renversé.

On les pressoit vivement, lorsque les gardes du maréchal de Créqui, faisant un escadron qui marchoit à la tête de l'armée, chargèrent par derrière la troupe du marquis de Villars, qu'ils ne reconnoissoient pas, et tuèrent son maréchal des logis, et quelques cavaliers du dernier rang. Le marquis de Villars, qui pouvoit se croire enveloppé des ennemis par le grand nombre où ils étoient, et par le peu de gens qu'il avoit, retourna sur ceux qui le pressoient par derrière : plusieurs des gardes du maréchal de Créqui furent tués, et l'on ne se reconnut qu'au feu des armes, et au mot de ralliement, qui étoit *Villars*. Cet accident empêcha qu'on ne suivît les ennemis aussi vivement qu'on l'eût fait, et dont cependant la plupart se jetèrent dans le Rhin, et abandonnèrent tous leurs équipages.

Le maréchal de Créqui voyant le duc de Lorraine éloigné, et le prince de Saxe-Eisenach retiré sous Strasbourg, fit toutes les dispositions nécessaires pour persuader qu'il alloit repasser le Rhin, et prendre des quartiers d'hiver. On envoya les ordres pour les routes de l'armée; et le mois de novembre étant même avancé, le duc de Lorraine ne pouvoit guère s'attendre que le maréchal de Créqui songeât à faire le siége de Fribourg. Cette ville n'étoit fortifiée que d'une double enceinte d'assez bonnes murailles avec de vieilles tours, et d'un château sur la croupe d'une montagne, assez bon, mais fort petit.

Pour ôter les fourrages aux ennemis, qu'on jugeoit bien qui viendroient au secours de Fribourg dès qu'ils seroient informés du dessein qu'on avoit de l'attaquer, le maréchal de Créqui fit brûler tout le pays qui est entre les montagnes et le Rhin en remontant vers Brisach. Mais le marquis de Villars, qui avoit l'arrière-garde de l'armée avec trois cents chevaux, et qui, naturellement humain, eut toujours en horreur tout ce qui n'est que cruauté, sauva, malgré les ordres du général, une partie des petites villes où l'on mettoit le feu en passant.

On prit des quartiers autour de Fribourg, et la brigade de La Valette fut logée dans l'abbaye de Kenderstadt.

Le duc de Lorraine n'eut pas plus tôt appris que le maréchal de Créqui, au lieu de repasser le Rhin, formoit le siége de Fribourg, qu'il rassembla ses forces pour marcher au secours, envoya d'abord par la gorge de Walkirck un corps de cavalerie, de dragons, et de mille hommes de pied choisis, pour se jeter par les montagnes dans la place.

On avoit ordonné un fourrage dans la vallée de Walkirck. Le marquis de Villars, qui commandoit trois cents chevaux d'escorte, ayant été averti de la marche du secours, s'avança dans la vallée; et les ennemis voyant qu'on leur avoit coupé le chemin, ne songèrent qu'à se retirer. Le marquis de Villars connut bientôt à leurs mouvemens qu'ils étoient plus occupés du soin d'assurer leur retraite que de celui d'attaquer. Il pressa le général Genlis, qui commandoit ce fourrage, de lui donner des troupes, et de le laisser agir. Aussitôt il attaqua et renversa les premières

troupes des ennemis, aussi bien que trois cents dragons des leurs, qui avoient mis pied à terre pour faire ferme à un passage étroit; mais à peine les eut-il forcés, qu'il se trouva sans troupes, le général Genlis ne voulant rien engager. Ainsi ce corps des ennemis, qui pouvoit être entièrement défait, ne perdit que deux cents cavaliers ou dragons. Le maréchal de Créqui vint en diligence; et ayant appris qu'on n'avoit pas suivi le dessein ni secondé les premiers succès du marquis de Villars, il en fut très-irrité, et le marqua très-vivement à ceux qui s'y étoient opposés.

Le siége de Fribourg avançoit. On donna l'assaut à la première enveloppe de murailles, et le marquis de Villars y monta à la tête des grenadiers. Dès le lendemain, le gouverneur capitula pour la ville et pour le château, qui certainement ne devoit pas être pris dans une saison si avancée.

Le duc de Lorraine avoit envoyé des ordres de tous côtés pour jeter du secours dans Fribourg. Les gouverneurs de Constance, de Rhinfeld et des villes forestières avoient rassemblé toutes les garnisons, et trois ou quatre mille schenapans (c'est ainsi qu'on nommoit les paysans des montagnes, gens assez aguerris). Tout ce corps marchoit par le haut des montagnes, et n'avoit aucun avis de la capitulation du gouverneur de Fribourg; de sorte qu'il attaqua l'abbaye de Kenderstadt, quartier de la brigade de La Valette, dans le même temps qu'on voyoit sortir de Fribourg la garnison.

Le marquis de Villars étoit auprès du maréchal de Créqui; et entendant vers son quartier un grand bruit de mousqueterie, il s'y rendit à toutes jambes, et

trouva l'abbaye investie et vivement attaquée par les ennemis, qui en avoient barré les avenues. Un capitaine de son régiment défendoit une brèche avec vingt cavaliers à pied : tout étoit en désordre, plusieurs même se tenoient cachés, et ne songeoient plus à se défendre. A son arrivée, tout reprit courage; et comme il vit qu'on ne pouvoit sauver cette brigade qu'en forçant l'ennemi, il se mit à la tête de cinquante maîtres, et passa au travers de tout le feu de l'infanterie ennemie, qui, voyant arriver du secours du côté des autres quartiers, ne songea qu'à se retirer. C'est ainsi que d'être demeuré de la brigade de La Valette valut au marquis de Villars d'avoir eu la première part au combat de Cokersberg, à la défaite du prince de Saxe-Eisenach, et aux deux affaires de Walkirck et de Kenderstadt.

A l'égard des autres actions qu'il vit comme volontaire dans le cours de cette campagne, ce ne fut qu'en les cherchant avec ardeur, et avec une véritable envie de les trouver, qu'il y parvint; et ce n'est en effet que par là qu'on peut parvenir à en voir plus qu'un autre. Il y a tel officier qui à la rigueur a fait son devoir, et qui en plusieurs années de service ne s'est pas trouvé à une seule action.

Le marquis de Villars revint passer l'hiver à la cour. Le Roi avoit quelques bontés pour lui; mais une passion violente, qui pourtant ne déroba jamais un seul de ses jours aux occupations de la guerre, en enlevoit un très-grand nombre aux soins de sa fortune.

L'inimitié de M. de Louvois pour lui se déclaroit en tout. Le régiment de Villars n'avoit jamais que de mauvais quartiers; ainsi il ne pouvoit guère briller

par la magnificence : mais en récompense la valeur du chef, et de ceux dont il étoit composé, répandoit sur lui une autre sorte d'éclat que la magnificence ne donne ni ne supplée point, et qui même se passe fièrement de tout celui par lequel elle voudroit en imposer. Cependant le marquis de Villars, peu attentif à faire sa cour, et mal avec le ministre de la guerre par la haine qu'il avoit pour le père du marquis de Villars et pour le maréchal de Bellefond, essuya encore cet hiver le sensible dégoût de voir de ses cadets faits brigadiers, tandis qu'il n'avançoit pas. A la campagne précédente, il avoit déjà vu passer devant lui le marquis Du Bordage, neveu du vicomte de Turenne; mais il sembloit que cette dernière campagne, si heureuse pour lui en actions, devoit le garantir d'un semblable malheur. Il prit la liberté d'en marquer sa vive douleur au Roi, et de le presser dans des termes respectueux, mais assez forts. Sa Majesté y répondit deux fois avec bonté, et même avec des éloges de ses actions; mais à la troisième ce fut avec quelque aigreur, et le marquis de Villars se retira. Réduit à la nécessité de se faire un mérite qui forçât la fortune en sa faveur, et d'être pour ainsi dire lui-même sa créature, son cœur lui suggéra le seul parti que la raison elle-même lui laissoit à prendre, de servir, et de surmonter les obstacles, ou de périr.

Sur la fin de cette année, le prince d'Orange épousa la princesse Marie, l'aînée des filles du duc d'Yorck. Elle étoit regardée comme l'héritière présomptive des trois royaumes de la Grande-Bretagne, le roi Charles n'ayant point d'enfans légitimes, ni le duc d'Yorck d'enfans mâles.

[1678] Pendant la campagne de 1678, le régiment du marquis de Villars fut destiné à l'armée du maréchal de Créqui, où il se rendit dans la fin de mai.

Il joignit l'armée, campée dans la plaine de Neubourg. Celle du duc de Lorraine s'en approcha, et le prince Louis de Bade vint à la tête de mille chevaux pour attaquer nos gardes. Dans ce temps-là, les grand'-gardes étoient d'escadrons à étendards, et l'on appeloit gardes ordinaires des détachemens de cinquante maîtres que l'on distribuoit dans le front de l'armée. Depuis on a supprimé les gardes d'escadrons, et l'on ne s'est servi que de gardes ordinaires. Le marquis de Villars, qui avoit la grand'-garde de la gauche de l'armée, voyant un corps considérable de cavalerie des ennemis marcher à nos gardes de la droite, qui étoient placées dans des lieux couverts d'arbres, au lieu que le côté qu'il gardoit étoit une plaine d'une grande étendue, laissa à la gauche, pour laquelle il n'y avoit rien à craindre, deux petites gardes de dix maîtres, et marcha au grand trot, avec son escadron et trois gardes ordinaires, au secours de trois cents chevaux commandés par Olier, colonel de cavalerie, que le prince Louis de Bade pressoit extrêmement. Il arriva assez à temps sur le bord du petit ruisseau de Neubourg, qui couvroit la tête du camp, pour sauver ces trois cents chevaux qui se retiroient au galop. Olier fut tué; mais le marquis de Villars rallia le reste de ce détachement, et arrêta le prince de Bade.

Dans le même temps que le marquis de Villars avoit quitté son poste pour s'opposer aux ennemis, l'escadron des gardes du corps qui étoit à la droite avoit pris un parti fort différent : il se retiroit à me-

sure que les ennemis approchoient. Le maréchal de Créqui arriva dans le moment : le marquis de Villars, qui savoit que plusieurs officiers généraux l'avoient blâmé sur ce que les gardes du camp, disoient-ils, n'étoient destinées qu'à avertir et point du tout à combattre, et qu'elles ne devoient jamais quitter leur poste, dit au maréchal, en présence de ceux qui l'avoient désapprouvé : « Je suis jeune, et par consé-« quent j'ai encore beaucoup à apprendre ; c'est pour-« quoi je prends la liberté de demander à mon gé-« néral si, étant de garde dans un pays fort décou-« vert, et dès-là fort en sûreté, j'ai bien ou mal fait « de laisser à ce poste deux petites gardes seulement, « et d'avoir marché à un ennemi qui poussoit nos « troupes, et vouloit entrer dans le camp. » La réponse du maréchal de Créqui fut dure pour ces officiers généraux. Il ne les connoissoit point, mais il ne ménagea point les termes, et dit nettement qu'il n'y avoit que des poltrons et des pédans qui pussent ne pas approuver la conduite du marquis de Villars; qu'il l'en remercioit, et le prioit d'aller se reposer quelques heures, et ensuite de se mettre à la tête d'un parti de cinq mille chevaux qu'il lui destinoit.

Le marquis de Villars marcha avec ce parti sur l'armée ennemie, poussa des gardes, et ramena quelques prisonniers. Le maréchal de Créqui, informé que les ennemis avoient un corps sous Rhinfeld, petite place sur le Rhin à trois lieues au-dessus de Bâle, marcha la nuit, et surprit ces troupes, dont la plus grande partie se retira par le pont de Rhinfeld. Le marquis de Tessé, colonel de dragons, les suivit avec beaucoup de vivacité à la tête de son régiment : il y

fut blessé, et les poussa jusque sur le pont. Nos dragons en tuèrent un très-grand nombre; mais le marquis de Ranes, lieutenant général des armées du Roi, et colonel général des dragons, y fut tué.

Le maréchal de Créqui ayant par cette action jeté la plus grande partie de l'armée impériale vers Rhinfeld, crut que par une marche forcée il pouvoit arriver sur Offenbourg, petite ville sur la Kintze à hauteur de Strasbourg, avant que le duc de Lorraine pût y faire entrer du secours, et qu'en peu de jours il s'en rendroit maître, d'autant plus qu'elle étoit mal fortifiée, et n'avoit qu'une foible garnison. Il fit vingt-sept lieues en quatre jours avec cavalerie, infanterie et canon, les gros bagages suivant plus lentement.

Le duc de Lorraine voyant Rhinfeld en sûreté, pénétra les desseins du maréchal de Créqui; et dans le même temps que l'armée de France s'ébranloit pour marcher sur Offenbourg, celle de l'Empereur se mit en mouvement derrière les montagnes pour sauver cette place; en sorte que les deux têtes d'armées se trouvèrent comme à un rendez-vous marqué au pied du château d'Artembourg sur la Kintze, à la sortie des montagnes. Le marquis de Villars étoit à la tête des premières troupes : on attaqua la tête de celle de l'Empereur, dont les cinq ou six premiers escadrons furent renversés. Le marquis de Villars prit le colonel Renfin, lorrain, et l'on poussa les ennemis jusque sous les murailles de la petite ville de Gegenbach, qu'ils occupoient. Leur diligence sauva Offenbourg; mais le maréchal de Créqui songea à attaquer le fort de Kelh, alors très-mauvaise petite for-

tification de terre qui couvroit la tête du pont de Strasbourg.

On ouvrit une tranchée pour se placer de manière qu'on pût le lendemain donner un assaut à ce mauvais ouvrage, sans partir de trop loin. Dix compagnies de grenadiers et trois cents dragons, soutenus de quatre bataillons, furent commandés, et l'on y marcha en plein jour. Le marquis de Villars s'étant trouvé dans ce moment à la tranchée, se mit à la tête du premier détachement. Il avoit un habit en broderie d'or; et le maréchal de Créqui le voyant le premier sur la brèche, défendue pendant quelque temps à coups de pique, prédit son élévation infaillible à ceux qui étoient auprès de lui, et lui dit à son retour : « Jeune « homme, si Dieu te laisse vivre, tu auras ma place « plutôt que personne. »

Le fort de Kelh emporté, le maréchal de Créqui en fit raser les fortifications et brûler les habitations, puis repassa le Rhin pour descendre vers Landau. Le duc de Lorraine alla passer ce fleuve au-dessus de Philisbourg, au village de Limersin.

Il n'y eut plus d'actions considérables dans le reste de cette campagne, si ce n'est pour le marquis de Villars, qui les cherchoit avec trop d'ardeur pour n'en pas faire naître. Ayant donc suivi le marquis de Boufflers à un fourrage dont il étoit chargé, il gagna avec lui la tête des escortes. Après qu'on eut assis les fourrageurs, il en trouva un grand nombre qui avoient percé dans une vallée, où ils n'étoient couverts que par cent dragons séparés en deux troupes. A peine avoit-on reconnu le péril, que quatre cents chevaux des ennemis débusquèrent sur les cent dragons. Le

marquis de Boufflers courut aux fourrageurs pour rassembler ceux qui avoient des armes; et le marquis de Villars, à la tête de quelques dragons de la Reine, fit ferme à un défilé fort étroit. Comme il voulut arrêter un dragon qui fuyoit, il saisit la bride du cheval, qui se cabra; l'homme et le cheval furent tués, et le marquis de Villars, derrière ce cheval tué, fit ferme dans le chemin. Cinq ou six officiers volontaires, entre autres un capitaine du régiment Colonel-général de la cavalerie, nommé Virmon, s'arrêtèrent auprès de lui; et le peu de momens qu'ils donnèrent au marquis de Boufflers pour rassembler des troupes suffit pour empêcher l'ennemi de dissiper nos fourrageurs, et de nous en prendre un fort grand nombre. Cette action du marquis de Villars lui attira du grand prince de Condé, juge né de la valeur, une lettre pleine de louanges.

[1679] Ainsi finit la campagne de 1678. Toute l'Europe, lassée de la guerre, souhaitoit ardemment la paix. Les traités, interrompus à Cologne et renoués à Nimègue, avançoient. Celui d'Espagne, d'Angleterre, de la Hollande et de l'Empereur étoit conclu; mais l'électeur de Brandebourg ne pouvoit se résoudre à rendre beaucoup de pays et de places prises sur la Suède. Cependant comme le Roi sacrifioit une partie de ses conquêtes en Flandre à l'intérêt du roi de Suède son allié, ceux de l'électeur de Brandebourg l'abandonnèrent. Le maréchal de Créqui, à la tête de l'armée du Roi, passa le Weser, défit quelques troupes de l'électeur, et ce prince se soumit aux conditions du traité de Nimègue.

Dans le même temps le maréchal d'Humières mar-

cha pour prendre Hombourg, petite place au-delà de la Sarre, qui appartenoit au vieux duc de Lorraine, et que l'électeur de Mayence gardoit depuis plusieurs années. Le marquis de Villars étoit de cette armée. Le gouverneur de la place la rendit après quelques volées de canon, et dans le milieu de l'année 1679 la paix fut établie dans toute l'Europe. Le marquis de Villars, malgré tous ses services, se trouva sans aucun avancement; mais une grande passion dont il étoit rempli ne lui laissoit pas de sensibilité pour les rigueurs de la fortune : une autre affaire de dames lui attira quelques disgrâces de la cour, dont il eut ordre de s'éloigner pour quelque temps.

Le mariage de la princesse Marie-Louise d'Orléans, fille aînée de Monsieur, se fit avec le roi d'Espagne, auprès de qui le père du marquis de Villars étoit ambassadeur; et l'année d'après, celui de la princesse de Bavière se fit avec monseigneur le Dauphin.

[1681-1682] L'année 1681 et celle de 1682 ne sont, comme on le sait, marquées d'aucun événement considérable, si ce n'est qu'en 1681 Strasbourg se soumit à la France. La capitulation fut signée d'un côté par le marquis de Louvois et le baron de Montclar, commandant en Alsace; de l'autre, par huit députés de la ville, de laquelle on conserva tous les priviléges.

Théodore-Alexeiovitch, grand duc de Moscovie, mourut en 1682, et sa mort causa beaucoup de désordre. Il ne laissa que deux frères et une sœur, tous fort jeunes. Le prince Galitzin fut chargé de leur tutèle. Jean, qui étoit l'aîné, s'associa au gouvernement Pierre, son frère puîné; mais le prince Galitzin et la

princesse Sophie conspirèrent contre ce dernier. On a prétendu que le dessein de cette princesse étoit d'épouser le fils de Galitzin, et de mettre son mari sur le trône. Pierre découvrit la conjuration, fit enfermer Sophie dans un monastère, exila Galitzin, et fit périr la plupart des créatures de Jean, qui garda néanmoins le titre de czar, mais avec si peu d'autorité, qu'on n'a presque jamais entendu parler de lui. Pour Pierre Alexeiovitch, il a eu tant de part à un grand nombre d'événemens considérables dans les derniers temps, qu'il a rendu son nom plus célèbre qu'aucun de ses prédécesseurs.

[1683] Après quelques années de paix, la guerre recommença en 1683 par la prise de Courtray et de Luxembourg, et finit par la prise de cette dernière place; mais ce peu de guerre pensa être fatal au marquis de Villars. Il fut détaché avec le comte de Montal, qui avec un corps de cavalerie s'approcha de Charleroi. Le marquis de Villars voyant ceux de la ville braquer quelques pièces de canon sur douze ou quinze officiers qui étoient auprès de lui, leur dit, en leur en montrant une : « Celle-là nous approchera « fort. » Et dans le même temps, comme il voulut donner son manteau à un valet de chambre, le mouvement qu'il fit lui sauva le coup, dont le valet de chambre fut emporté.

La guerre commençant alors entre l'Empereur et le Turc, le marquis de Villars ne put se refuser cette occasion de sortir d'un repos qui n'en étoit pas un pour lui. Il chercha avec empressement toutes sortes de voies pour aller servir dans les armées de l'Empereur; mais il n'osoit en demander la permission,

que le Roi avoit refusée au prince de Conti, une sage prévoyance ayant fait craindre à Sa Majesté que, si elle la lui accordoit, une très-nombreuse noblesse n'allât se sacrifier dans ces guerres étrangères.

Il falloit donc trouver un moyen de sortir du royaume avec l'agrément du Roi : pour cela le marquis de Villars demanda plusieurs commissions dans les cours étrangères. Enfin celle d'aller faire un compliment de condoléance à l'Empereur sur la mort de l'Impératrice sa mère lui fut donnée. Il étoit entièrement brouillé avec M. de Louvois, et vivement touché de toutes les injustices que ce ministre lui avoit faites. Cependant il alla prendre congé de lui, et les seules paroles qu'il en tira furent des assurances de ne s'opposer pas aux grâces que le Roi voudroit lui faire. Un discours si sec obligea le marquis de Villars à lui répondre : « Avec de tels engagemens, je puis « m'attendre à la continuation de vos sentimens; » et il sortit de la chambre sans le saluer.

La réputation du marquis de Villars l'avoit devancé à la cour de l'Empereur (1). Plusieurs généraux l'avoient entendu nommer dans les actions qui s'étoient passées pendant les dernières guerres, et on voulut bien être mécontent pour lui en ce pays-là du peu de ré-

(1) Le séjour de Villars à Vienne, les principaux personnages de cette cour, le caractère de l'électeur de Bavière, et les intrigues par lesquelles les ministres de l'Empereur cherchoient à se concilier le jeune prince, occupent plus de place dans ces Mémoires que dans la Vie de Villars écrite par Anquetil, et sont racontés avec des détails nécessaires pour l'intelligence des faits. Anquetil, préoccupé de la gloire militaire de Villars, n'a donné que peu d'étendue aux négociations diplomatiques dont il fut chargé. C'est une des raisons qui nous ont fait préférer cette partie des Mémoires de Villars à ce qu'Anquetil a rédigé pour la même époque dans la Vie du maréchal.

compense qu'il avoit eu en France. Il fut reçu très-agréablement dans cette cour : le comte de Stratmann, ministre, et qui avoit le plus de part à la confiance de l'Empereur, lui marquoit beaucoup d'amitié, et essaya même de le retenir, sur l'espoir qu'on lui rendroit là plus de justice.

Les premières lettres que le marquis de Villars écrivit de Vienne au Roi sur la cour de l'Empereur, sur les intrigues qui divisoient les ministres et les généraux, surtout le duc de Lorraine et le prince Hermann de Bade, attirèrent l'attention de Sa Majesté. Elle ne connoissoit le marquis de Villars que par le courage : elle vit qu'elle ne l'avoit pas connu tout entier, que l'esprit et le talent de la négociation lui appartenoient encore ; et elle sentit dès-lors que, quoique né pour la guerre, il pouvoit être utile pendant la paix.

L'électeur de Bavière vint à Vienne, et marqua beaucoup de bonté au marquis de Villars ; il l'admit même dans sa confidence : et le Roi, qui vouloit regagner un prince absolument dévoué au service de l'Empereur, malgré les anciennes liaisons de son père avec la France, et l'alliance de sa sœur la Dauphine, ordonna au marquis de Villars de suivre l'électeur à Munich, sans affectation cependant, et sans qu'il y parût d'autre dessein que celui de faire sa cour à un prince qui lui avoit fait beaucoup d'amitié.

Nous allons voir commencer une négociation qui fut assez vive, et qui engagea le marquis de Villars à voir les guerres de Hongrie ; ce qu'il avoit toujours très-ardemment désiré.

L'électeur étoit amoureux depuis long-temps de la

comtesse de Kaunitz, femme de beaucoup d'esprit. Son mari, homme très-habile, et qui fut depuis un des premiers ministres de l'Empereur, souffroit volontiers une galanterie qui contribuoit à l'accroissement de sa fortune et par les biens qu'il recevoit de l'électeur, et par la considération que lui donnoit auprès de l'Empereur le sacrifice entier que l'électeur faisoit de ses troupes et de son argent à la cour de Vienne. La passion de ce prince pour la comtesse de Kaunitz le portoit à faire tout ce qu'elle désiroit; de plus, il voulut faire toutes les campagnes de Hongrie : ainsi en très-peu d'années il avoit consommé tous les trésors qu'avoit amassés l'électeur son père. Le marquis de Villars connut bientôt que, pour le retirer de la dépendance de l'Empereur, il falloit commencer par l'affranchir de celle de la comtesse de Kaunitz.

Cette première passion étoit sur ses fins, aussi bien que la beauté de la dame; mais le mari et la femme s'étoient emparés de la cour de l'électeur, et tout leur étoit dévoué.

Le marquis de Villars commença par inspirer à l'électeur l'envie d'attirer à Munich une jeune comtesse de Velen, dame de l'Impératrice, avec laquelle l'électeur étoit entré en commerce avant son dernier voyage à Vienne. Cette jeune personne arriva en grand secret : on lui avoit préparé un petit appartement caché dans le palais. Mais elle avoit si peu d'esprit, que le marquis de Villars vit bientôt qu'elle lui seroit inutile, si ce n'est qu'elle avoit servi à tirer l'électeur de ses premières chaînes.

[1684] Une jeune Italienne, nommée Canossa,

prit sa place. Cette fille étoit parfaitement belle, et même beaucoup plus qu'elle n'avoit besoin de l'être avec autant d'esprit qu'elle en avoit. Comme elle avoit étudié en galanterie à Venise, elle en donna des leçons très-habilement à Munich. Tout le reste de l'hiver se passa en plaisirs. L'électeur étoit fort tenté d'aller à Venise passer encore un carnaval; mais le marquis de Villars vint à bout de le retenir, en lui représentant qu'il y avoit plus de dignité et même de plaisir à demeurer dans sa cour qu'à courir le monde, et qu'il n'y avoit que des raisons de gloire qui dussent arracher un grand prince de ses Etats. Enfin on partit pour la Hongrie.

Lorsque le marquis de Villars vit que l'électeur, dégoûté de sa première maîtresse, commençoit à sentir la tyrannie des ministres de Vienne, il lui conseilla fort de dissimuler, surtout devant repasser par Vienne, et commander, conjointement avec le duc de Lorraine, les armées de l'Empereur. Il lui dit seulement qu'il pouvoit songer à paroître un peu plus lié avec le duc de Lorraine, et plus occupé de sa dignité, et du désir de sortir d'une espèce de tutèle où jusque là il avoit été très-sévèrement retenu.

Le marquis de Villars manda au Roi qu'assuré comme il l'étoit que toutes ses lettres seroient ouvertes, il n'écriroit plus de Vienne ni de l'armée que ce qu'il voudroit bien qui fût connu des ministres de l'Empereur; et que du reste il serviroit dans l'armée impériale comme s'il étoit né Autrichien.

Il remplit en effet les devoirs du plus fidèle serviteur de l'Empereur, et fut assez heureux pour rendre d'importans services, dont nous verrons dans la suite

que l'Empereur le fit remercier hautement par le comte Stramann, alors son premier ministre.

L'électeur partit pour la campagne avec un équipage des plus magnifiques. Il y avoit plus de cent cinquante grands bateaux, que l'on trouva prêts à Alten-OElting, dévotion fameuse en Bavière. On arriva en quatre jours à Vienne, où l'électeur fit peu de séjour. Il étoit exprès parti fort tard de Munich.

La campagne étoit déjà ouverte en Hongrie. Le duc de Lorraine, dont le véritable dessein étoit de marcher à Esseck comme à la plus importante conquête que l'on pût faire, et parce qu'il est d'ailleurs très-difficile à une armée considérable de faire la guerre loin du Danube, qui apporte toutes les provisions et les munitions de guerre et de bouche, essaya de partager les forces des Turcs en les inquiétant pour la droite et pour la gauche du Danube, et prit d'abord sa route vers Segedin avec une partie de l'armée, comme s'il eût voulu entrer en Transylvanie, ou attaquer le Grand-Waradein. Mais les Turcs ne prirent pas le change : ils demeurèrent retranchés sous Esseck, dont le poste leur parut assez bon pour leur faire négliger de s'opposer au passage de la Drave, si difficile par lui-même, que dans l'endroit où passa l'armée de l'Empereur il fallut faire vingt-cinq ponts sur des bateaux. Il y avoit plusieurs bras de cette rivière plus larges que la Marne.

Lorsque l'armée fut passée, il fut question de marcher à celle des Turcs. On laissa sur la gauche le château de Walpo, gardé par quatre à cinq cents Turcs, et l'on traversa trois ou quatre lieues de bois pour arriver à Esseck. La marche se fit avec toutes les pré-

cautions nécessaires, l'infanterie mêlée avec la cavalerie, c'est-à-dire une tête de mille chevaux qui poussoient environ deux mille spahis, qui se retiroient trois cents pas devant eux, et ramenoient les coureurs de l'armée impériale jusque dans les premiers escadrons, à la tête desquels étoit le duc de Lorraine. Le marquis de Villars, pour ne rien perdre ni de l'action ni des ordres des généraux, se tenoit aussi près de lui que la discrétion le pouvoit permettre à un volontaire. Ce prince marchoit seul. Après lui suivoit Caprara, le comte Taff, et deux autres des premiers généraux, les autres étant distribués dans les divisions; car le duc de Lorraine avoit pour maxime de tenir toujours auprès de lui trois ou quatre des principaux généraux qui n'avoient pas de poste dans l'armée, mais qui, dans des conjonctures importantes, alloient porter et faire exécuter ses ordres plus décisivement que n'auroient pu faire des aides-de-camp; ce que le marquis de Villars a pratiqué depuis dans les grandes armées qu'il a commandées.

La marche étoit lente : selon que les bois se trouvoient plus clairs ou plus fourrés, on étendoit cinq ou six bataillons, autant d'escadrons, et on ne perdoit pas l'occasion de se former, autant que le terrain le pouvoit permettre.

Enfin, après une marche d'une journée entière et d'une partie de la nuit, on sortit des bois au point du jour, et on découvrit l'armée des Turcs retranchée sur la crête d'une hauteur, ayant sa droite à la Drave, sa gauche au Danube, et la ville d'Esseck derrière elle et dans son centre.

Tout le front de la ligne paroissoit bordé de dra-

peaux et d'étendards, et plus de cent cinquante pièces de canon étoient disposées dans les intervalles des troupes. Deux mille spahis ou environ se montroient hors des retranchemens; une partie se détachoit de temps en temps pour escarmoucher avec ceux des Impériaux qui s'éloignoient de quelques pas de leur ligne; ce que les généraux empêchoient avec beaucoup de soin.

Le duc de Lorraine s'étendoit avec de grandes précautions, et formoit sa ligne peu à peu, l'infanterie couverte de ses chevaux de frise gagnant terrain et s'étendant le long des bois, quelques escadrons marchant au milieu des bataillons, parmi lesquels étoient mêlées des brigades d'artillerie, pendant que celle des ennemis tiroit continuellement. Enfin une journée entière, depuis trois heures du matin jusques à dix heures du soir, fut employée à se mettre en bataille : on rectifia pendant la nuit tout ce qui pouvoit être défectueux dans l'ordre de bataille, et il étoit neuf heures du matin avant que l'armée fût en état de marcher aux ennemis.

L'ordre de bataille bien disposé, les généraux s'approchèrent jusqu'à la portée du mousquet des retranchemens pour les reconnoître. On y fit entrer à coups de canon tout ce qu'il y avoit de Turcs au dehors; et après avoir été examinés pendant six ou sept heures, ils furent trouvés inattaquables. Sur-le-champ la résolution fut prise de se retirer dans le même ordre et avec les mêmes précautions avec lesquelles on avoit marché. Comme la droite avoit eu l'avant-garde, la gauche fit la retraite; et le prince Louis de Bade, qui la commandoit sous l'électeur de Bavière, la ré-

gla avec beaucoup d'ordre, et disposa pour cela vingt bataillons. D'abord ils étoient sur deux lignes; ensuite la seconde, partagée en deux, fit une manière de bataillon carré dont les deux branches touchoient les bois et fermoient le milieu, dans lequel on mit six escadrons des plus anciens régimens. Ainsi, à mesure que les deux branches s'enfonçoient dans le bois, la première ligne s'en approchoit en bataille, et le front de cette ligne se rétrécissoit insensiblement : de sorte que tout rentra, sans que les flancs fussent découverts.

Les Turcs, contens de la retraite, ne songèrent point à la troubler; on ne songea point non plus à attaquer le château de Walpo, qu'on avoit laissé investi pendant la marche à Esseck; et l'armée de l'Empereur repassa la Drave avec la même facilité qu'elle l'avoit passée, sans que les Turcs fissent aucun mouvement vers la tête des ponts, soit pour l'en empêcher, soit pour attaquer l'arrière-garde; ce qui leur étoit également aisé.

Le marquis de Villars, fort attentif à s'instruire des détails d'une guerre si différente des nôtres, étoit perpétuellement occupé de tout ce qui y avoit rapport, tantôt interrogeant les principaux prisonniers des Turcs, tantôt ceux de l'armée de l'Empereur qui avoient été esclaves parmi eux, entre autres le chevalier Sentini, qui avoit servi trois ans un visir. Rien de tout ce qui concerne la guerre ne lui pouvoit être indifférent; et il y a des Mémoires de lui très-instructifs sur tous les ordres et les différences de troupes des Orientaux.

L'armée de l'Empereur ayant repassé la Drave,

croyoit la campagne perdue; et elle l'étoit effectivement, si l'ignorance et la témérité des Turcs ne les eussent portés à des mouvemens dépourvus de toute raison politique : car la paix se traitoit en secret, et le Sultan, aussi bien que l'Empereur, pressé par tous les avantages que la France avoit pris depuis le commencement de la guerre des Turcs, la désiroient également. Le Roi s'étoit emparé de Strasbourg, le duc de Mantoue nous avoit vendu Casal par un traité commencé en Flandre et continué sur les lieux, ainsi que nous le voyons par les lettres du marquis de Louvois et par celles de l'abbé Morel, ensuite rompu et puis renoué. On avoit assiégé et pris Luxembourg, la plus importante place des Espagnols, pour assurer le commerce de l'Empire avec la Flandre; et les Espagnols, hors d'état de se défendre, avoient consenti à tout ce qu'on avoit exigé d'eux. Le Roi faisoit fortifier Mont-Royal, Trarbach, Landau, Longwy, Sarre-Louis, et toutes les places qui nous ouvroient les terres de l'Empire qui sont au-deçà du Rhin. Ainsi l'Empire menacé, l'Italie ébranlée par la perte de Casal, et tous les Etats voisins de la France intimidés par sa puissance, ne permettoient plus à l'Empereur de différer sa paix avec le Turc : le duc de Lorraine même, pour excuser les difficultés qu'il avoit apportées à la bataille que l'on gagna quelques jours après, n'hésita pas à dire ensuite au marquis de Villars, qui avoit contribué plus qu'un autre à la faire donner, que quand une paix aussi importante étoit prête à se conclure, on ne donnoit pas une bataille pour divertir les volontaires. Les sentimens de ce volontaire pouvoient être comptés pour quelque chose, par le

crédit qu'on lui connoissoit sur l'esprit de l'électeur de Bavière.

L'armée impériale demeura quelques jours campée auprès de Baranivar, et pendant ce temps-là un visir qui avoit été pris la campagne précédente, et qui étoit au général Duneval, fut retiré par les Turcs moyennant quarante mille écus, et pour environ dix mille de fourrures et de pierreries.

Les Turcs envoyèrent un aga et douze ou quinze spahis pour apporter l'argent; et pendant qu'on le comptoit le marquis de Villars, qui montoit un cheval d'Espagne fort adroit, caracolloit avec cet aga, très-bien monté, et fort adroit aussi. La fin de leur manége finit par des honnêtetés; et cet aga voyant des pistolets fort beaux qu'avoit le marquis de Villars, celui-ci les lui offrit; ce que le général Duneval désapprouva et empêcha, disant qu'il ne falloit pas donner des armes à ses ennemis.

Cependant l'armée turque avoit passé la Drave sur le pont d'Esseck, ouvrage très-magnifique, qui sur une infinité de pilotis traversoit la Drave, et tous les bras et marais qui l'environnent, depuis Esseck jusqu'à la terre ferme du côté de Baranivar. Il étoit si large, qu'un bataillon pouvoit y marcher de front; et les Turcs s'en servoient pour mener leurs armées vers Bude, Albe-Royale, et toutes les places qu'ils avoient en avant.

L'armée impériale avoit été obligée d'envoyer le long de la Haute-Drave, pour en défendre le passage, tout ce qu'on appelle les nationaux, qui sont les hussards, les Cravates, et autres troupes légères dont les Impériaux ne faisoient pas grand cas, mais dont l'éloignement donnoit un tel air de supériorité à celles

des Turcs, que leur cavalerie insultoit tous les jours l'armée impériale, prenant un très-grand nombre de fourrageurs, et obligeant leurs gardes de cavalerie de se tenir si près du front de bandière, que pour peu qu'elles s'en éloignassent elles y étoient ramenées par la cavalerie turque.

La légèreté de leurs chevaux donnoit encore à leurs gens, assez hardis d'ailleurs, un si grand avantage sur les cuirassiers de l'Empereur, que ceux-ci n'osoient s'éloigner de la ligne.

La sagesse de nos troupes et l'imprudence des Turcs attira enfin la bataille; et le grand visir, qui s'étoit étendu dans des terrains couverts en-deçà de la Drave, se contentant de nous resserrer, et de nous prendre un grand nombre de fourrageurs, fut enfin forcé, par l'esprit téméraire et mutin de ses troupes, à se mettre en plaine devant nous.

L'armée ottomane étoit formée en-deçà d'Esseck dans des bois et des prairies qui s'étendent depuis la tête du pont d'Esseck jusqu'à une demi-lieue du pied de la montagne d'Ersans. On ne découvroit de leur armée que quelques têtes de cavalerie, qui se montroient souvent dans les plaines qui vont à la Drave vers Siclos et Cinq-Eglises, et jamais sans prendre un grand nombre de fourrageurs. L'armée impériale avoit sa gauche appuyée au petit ruisseau du côté de Baranivar, et sa droite s'étendoit vers Siclos. Le duc de Lorraine, n'ayant pu attaquer l'armée ottomane, n'avoit plus d'autre objet que de tomber sur Erla, petite forteresse au-delà du Danube, entre Segedin et Neuhausel.

Avant de s'éloigner, il vouloit tirer de Siclos et de

Cinq-Eglises les garnisons que l'on y avoit établies, et ensuite les raser. C'étoit pour cela que le 11 d'août l'armée impériale s'avança dans la plaine de Siclos, lorsque les Turcs, qui devoient être plus que satisfaits d'avoir rendu vains pendant cette campagne tous les projets et tous les efforts de leurs ennemis, forcèrent le grand visir à sortir des bois qu'il avoit occupés en-deçà de la Drave, toujours couvert, et se contentant de prendre beaucoup de fourrageurs, et de resserrer l'armée des Allemands; et non-seulement ils le forcèrent à se mettre en plaine devant l'armée impériale, mais même à l'attaquer dans sa marche.

A peine l'aile gauche de cette armée, appuyée à un petit ruisseau, s'en éloignoit-elle pour suivre la droite, qu'on vit sortir de toutes les trouées des bois de grands corps de spahis. Le duc de Lorraine étoit à la tête de la droite, et l'électeur de Bavière, avec le prince Louis de Bade, commandoit l'aile gauche.

L'électeur de Bavière dit au marquis de Villars de monter le plus diligemment qu'il pourroit sur la montagne d'Ersans, pour découvrir les mouvemens des Turcs : mais il n'étoit pas à la moitié, qu'il vit tous ces divers corps de spahis s'étendre dans la plaine, soutenus de gros bataillons de janissaires, et ayant leur artillerie disposée dans les intervalles, et enfin tous les apprêts d'une bataille certaine : la droite des Turcs s'avançoit même pour envelopper la gauche des Impériaux. Le marquis de Villars revint à toutes jambes, et dit au général Piccolomini, qu'il rencontra, et qui commandoit la seconde ligne de cavalerie, de faire au plus tôt une potence de sa ligne à la montagne, pour se barrer de ce côté-là; et après cet avis,

dont Piccolomini profita sur-le-champ, il poussa à l'électeur et au prince de Bade, et leur annonça qu'ils n'avoient que le temps de former leurs bataillons et leurs escadrons, et qu'ils alloient être attaqués. Tout ce qui étoit en colonne se mit en bataille : l'infanterie plaça ses chevaux de frise, et le prince de Bade, suivi du marquis de Villars, courut à la seconde ligne de cavalerie. Ils trouvèrent cette potence formée, et faisant tête aux Turcs, qui avoient déjà passé le petit ruisseau où l'aile gauche de l'armée impériale étoit appuyée d'abord, et qui, avec un corps de sept à huit mille spahis, vouloient prendre le derrière de l'armée entre la seconde ligne et la montagne. Le prince de Bade fit entrer tous les officiers dans les escadrons, se mit à la tête de cette ligne, et hors de la ligne de quatre ou cinq pas, et voulut que le marquis de Villars demeurât seul à côté de lui.

A peine les Turcs firent-ils quelque léger mouvement comme pour s'approcher des escadrons impériaux, qu'ils s'arrêtèrent. Un bataillon de janissaires se mit à la gauche de leur cavalerie sur le bord d'un rideau, tira quelques coups de mousquet; et ce grand corps, qui n'avoit qu'une simple ligne de cavalerie à enfoncer pour prendre le derrière de l'armée impériale, ne fit pas un pas en avant.

Leur incertitude détermina le prince de Bade à faire avancer quelques pas; et dans le moment, comme s'ils n'eussent attendu pour se retirer que ce premier mouvement, on vit les spahis et les janissaires se replier. On avançoit à mesure qu'ils s'éloignoient, et insensiblement la gauche des Impériaux se remit à ce même ruisseau où elle étoit appuyée le matin, et l'armée,

après avoir chassé tout ce qui avoit gagné ses derrières et la débordoit, se forma en bataille sur une ligne droite devant l'armée des Turcs.

Nous avons cru devoir rapporter ces mouvemens, parce qu'ils ne se pratiquent pas dans nos guerres, et qu'on n'est pas accoutumé à voir huit ou dix mille chevaux partir ensemble à toutes jambes comme des fourrageurs, et prendre le derrière d'une armée : mouvement qui, exécuté vivement et avec vigueur, pourroit parfaitement réussir; sa singularité seule seroit presque un avantage. Revenons à la suite de la bataille. Toute l'armée de l'Empereur marcha en avant, et celle des Turcs ne fit autre chose que se retirer.

Il étoit difficile que le désordre ne se mît bientôt dans cette retraite : aussi vit-on tout d'un coup les spahis, sans être chargés, s'ébranler, et abandonner tous les janissaires. Il est vrai qu'il y eut dans la ligne quelques corps qui les pressèrent plus vivement; mais celui à la tête duquel marchoient le prince de Bade, les princes Eugène et de Commercy, le marquis de Villars, le marquis de Créqui, et les autres volontaires, ne s'ébranla que quand on vit fuir la cavalerie turque; et en un moment ils se trouvèrent au milieu de ce prodigieux corps de janissaires, qui fuyoit sans terreur. En effet s'ils eussent eu parmi eux quelque général, il leur eût été très-aisé de tenir ferme dans les bois. Il est vraisemblable que le grand visir n'avoit pas un dessein formé de combattre, car il avoit commencé à la tête des bois quelques retranchemens qui n'étoient qu'en ligne droite; encore parut-il qu'ils jetoient la terre devant eux comme quand on ouvre une tranchée, et que le fossé étoit de leur

côté. La cavalerie impériale franchit sans peine ces retranchemens, et tua presque tous les janissaires, dont les derniers se défendoient avec beaucoup de valeur. Le marquis de Villars eut son buffle coupé de deux coups de sabre; le prince de Commercy fut blessé d'un coup de lance, que les Turcs appellent *copie;* le comte de Sinzendorff y fut tué, et Ligneville blessé, aussi bien que l'écuyer du marquis de Villars. Il y eut peu d'officiers de tués; et cette victoire, la plus complète que les Impériaux aient remportée dans toutes ces guerres, leur coûta à peine quatre à cinq cents hommes.

Le général Duneval eut ordre de marcher en diligence du côté de Darda, pour couper entre le pont d'Esseck et le gros de l'armée des Turcs; mais il se perdit dans les bois.

Les marquis de Villars et de Créqui, et le prince de Courlande, à la tête de huit ou dix escadrons seulement, suivirent assez vivement toute cette cavalerie turque, qui s'éloignoit avec autant de vitesse que le terrain étroit le lui pouvoit permettre; mais ils ne les suivirent pourtant que d'aussi près qu'il le falloit pour empêcher des troupes épouvantées de regarder derrière elles, et de démêler le peu de gens devant qui ils fuyoient. Ils entrèrent les premiers dans les tentes du grand visir. Le marquis de Villars et le marquis de Créqui ayant passé la nuit sur le champ de bataille, et revenant au point du jour aux équipages chercher de quoi manger, rencontrèrent le duc de Mantoue à pied, qui les reconnut, et vint leur demander des nouvelles.

Le butin fut immense, par la quantité d'or et d'ar-

gent qui y resta, par la magnificence des armes et celle des tentes; et peut-être ne sera-t-on pas fâché de trouver ici une description de celles du grand visir. La voici, copiée d'après une lettre du marquis de Villars.

Il dit que devant la grande avenue de ces tentes étoit une espèce d'allée de cinquante pas de longueur, formée des deux côtés par deux rangs de coffres assez beaux et en une quantité prodigieuse, posés les uns sur les autres avec beaucoup d'ordre. Les prisonniers lui dirent que c'étoit là le trésor de l'armée. Outre l'argent, il y avoit dans ces coffres les robes de distinction qui se donnent après quelque action remarquable, soit aux janissaires, soit aux autres que l'on juge les avoir méritées. Tout le gros des tentes du grand visir étoit entouré de deux enceintes de murailles : dans la première, faite d'une toile rouge d'environ huit pieds de haut, et séparée par des colonnes vertes de même toile, étoient un grand nombre de tentes fort belles pour les principaux officiers du grand visir.

Une autre enceinte de murailles de toile verte, de même hauteur que la première, et séparée par des colonnes de toile rouge, enfermoit les tentes destinées pour la personne du grand visir. D'abord on voyoit la grande tente d'audience du grand visir, qui présentoit un frontispice tel que celui d'une église, soutenu par huit gros piliers brisés par le milieu, et les brisures étoient de bronze doré. Ces huit piliers soutenoient une avance de tente, par laquelle on arrivoit à la grande tente d'audience, soutenue par un seul mât gros comme celui d'un médiocre navire. A

l'entrée de la tente s'offroient comme deux troncs d'arbres avec cinq ou six branches, sur lesquelles étoient perchés les oiseaux de chasse du grand visir. Elle étoit séparée par deux grands rideaux de brocard d'or et cramoisi, relevés par les côtés. Une estrade d'environ trois toises en carré et d'un demi-pied de haut, couverte d'un drap de couleur de feu, étoit appuyée au grand mât, auprès duquel sur cette estrade étoit un carreau de brocard d'or et cramoisi, accompagné de deux autres semblables, posés à quatre pieds de distance de celui-là. Enfin la tente dans laquelle couchoit le grand visir étoit soutenue par des piliers de trois en trois pieds de distance enfermés dans les murailles de la tente, dont le dessus avoit la forme d'un parasol : ainsi il n'y avoit point de mât dans le milieu. Cette tente et celle des audiences étoient toutes brodées en dedans d'une broderie très-fine : le haut étoit d'étoffes d'or et d'argent, découpées et brodées de manière que de l'endroit le plus élevé il sortoit un éclat qui s'affoiblissoit à mesure que la broderie descendoit, parce qu'elle n'étoit que de soie.

Presque toutes les tentes des Turcs ont ce que nous appelons des marquises, c'est-à-dire une double tente pour garantir de la pluie et de la chaleur. Tout avoit été tendu le matin même, ce qui marque le prodigieux nombre d'esclaves qui servent à leurs équipages. Le marquis de Villars rapporte encore dans la même lettre que rien n'étoit dérangé dans leur camp, et qu'à cette occasion le duc de Lorraine lui avoit dit qu'il avoit remarqué dans les guerres contre les Turcs qu'après le gain d'une bataille on trouvoit tou-

jours leur camp tout tendu, ce qui n'arrive pas dans les guerres entre les chrétiens; qu'au lieu encore que dans nos batailles on discerne souvent les généraux qui sont suivis d'un certain nombre de gens qui vont à la tête des troupes et paroissent donner des ordres, chez les Turcs au contraire personne ne se montre hors de leurs lignes, et qu'il est impossible d'y démêler un officier général; ce qui marque, ainsi que toute leur conduite, une parfaite ignorance dans l'art de la guerre.

Le prince de Savoie fut envoyé à l'Empereur lui porter cette grande nouvelle, et recevoir ses ordres pour des projets tout différens de ceux que l'on avoit formés d'abord. Avant la bataille on ne songeoit qu'à retirer les garnisons de Siclos et de Cinq-Eglises, à raser ces petites villes, et tous les postes que l'on avoit le long de la Drave; et l'on laissoit aux Turcs la liberté de ravitailler Canise et Sigeth, places très-importantes.

Mais le gain de la bataille donna bien d'autres vues. L'électeur de Bavière, conformément à celles du prince de Bade, qui désiroit la séparation des armées, en avoit de très-opposées à celles du duc de Lorraine : il vouloit aller avec une armée séparée faire le siége d'Erla. Pour le duc de Lorraine, il avoit des desseins plus grands, et même plus convenables. Il ne doutoit pas qu'après de tels succès on ne dût marcher en Transylvanie faire prendre Esseck, persuadé qu'ensuite Erla aussi bien que Canise et Sigeth tomberoient d'elles-mêmes.

Le prince de Bade, ennemi déclaré du duc de Lorraine, entroit dans les sentimens du prince Her-

mann de Bade son oncle, président du conseil de guerre, que le parti du duc de Lorraine accusoit d'avoir fait manquer le premier siége de Bude.

L'Empereur se remettoit de tout au duc de Lorraine, et il étoit bien aisé de juger qu'après le gain d'une bataille dont on donnoit toute la gloire à l'électeur, il le prieroit d'aller se reposer le reste de la campagne à l'ombre de ses lauriers, et de laisser à la conduite du duc de Lorraine le peu qui restoit à faire ; car c'est ainsi que l'Empereur s'expliquoit dans les lettres qu'il écrivoit à l'électeur : il marquoit même que le prince de Bade commanderoit un corps d'armée vers la Drave. Comme le marquis de Villars paroissoit avoir assez de pouvoir sur l'esprit de l'électeur, le duc de Lorraine voulut l'engager à combattre ce désir d'aller faire le siége d'Erla ; le prince de Bade lui confia aussi ses chagrins contre le duc de Lorraine, qui ne voulut le ménager en rien, et qui, muni d'ordres secrets, refusa de donner à ce prince aucun commandement séparé, et chargea même le général Duneval, qui n'étoit pas feld-maréchal, du commandement qui paroissoit destiné au prince de Bade, revêtu de cette dignité. L'électeur pressa vivement sur ce sujet, mais inutilement, le duc de Lorraine, et partit, assez content de retourner à Vienne et dans ses Etats jouir de sa gloire au milieu des plaisirs, et plus touché du désir de faire parler de lui que soigneux d'acquérir un savoir bien profond dans la guerre.

Le prince de Bade quitta l'armée sans vouloir prendre congé du duc de Lorraine, et ramena dans sa calèche de poste les marquis de Villars et de Créqui. Le duc de Lorraine, seul maître de l'armée, alla sou-

mettre la Transylvanie, et fit prendre Esseck par le général Duneval.

Si l'on rassemble les lettres du marquis de Villars, on y trouvera des Mémoires sur la guerre des Turcs, et sur les divers caractères des officiers généraux de l'Empereur, qui méritent de l'attention.

Le marquis de Villars arriva à Vienne avec le prince de Bade; et, à la première audience qu'il eut de l'Empereur, ce prince voulut bien lui dire que ses généraux l'avoient informé de son ardeur, de son zèle, et des services qu'il lui avoit rendus.

Le comte de Stratmann, à proprement parler premier ministre de l'Empereur par la grande confiance que ce prince avoit en lui, quoiqu'il n'en eût pas le titre, étoit un homme de beaucoup d'esprit, élevé dans la cour de l'électeur palatin, ci-devant duc de Neubourg, père de l'impératrice Eléonore. Cette princesse, dont le crédit étoit fort grand, l'avoit établi auprès de l'Empereur. Le marquis de Villars l'avoit connu à Berlin dans un voyage qu'il y fit étant encore fort jeune, et nous avons parlé des tentatives inutiles de ce ministre pour l'attacher, et pour ainsi dire afin de le gagner, à l'Empereur son maître. Au retour de la campagne de Hongrie, comme on buvoit, à un dîné chez lui, les santés des généraux et des ministres de l'Empereur, il en porta une fort haut au marquis de Villars en ces termes : *A la santé des généraux et des bons ministres de l'Empereur, et de M. le marquis de Villars, qui, n'étant ni l'un ni l'autre, n'a pas laissé de le servir très-utilement et du bras et de la tête cette dernière campagne! L'Empereur le sait, il vous en tient compte, et m'a commandé*

d'en rendre un témoignage public. Attention glorieuse pour le marquis de Villars, et plus encore pour le prince.

L'électeur partit bientôt de Vienne, et il assura le marquis de Villars que, dans l'intention où il étoit de prendre avec le Roi des engagemens solides, il avoit abrégé son séjour, pour éviter les vives sollicitations que l'Empereur lui faisoit de renouveler les siens avec lui. Le marquis de Villars reçut à Vienne des ordres pour suivre l'électeur, et prendre auprès de ce prince la qualité d'envoyé extraordinaire de la cour de France. L'envoyé de l'Empereur étoit le comte de Thaun, frère de l'archevêque de Salsbourg, un des plus puissans princes de l'Empire.

[1685] L'électeur continua à traiter le marquis de Villars avec beaucoup de distinction, et à lui donner tous les agrémens possibles : il le mettoit de toutes ses parties, et de tous les soupers particuliers avec les dames. Ce prince, porté à tous les plaisirs, aimoit la musique et la chasse, étoit galant, adroit à tous les exercices; et ce n'étoit tous les jours que carrousels, opéra, comédies de dames de sa cour, comédies italiennes, courses de traîneaux pendant l'hiver. Il s'attacha à une des filles d'honneur de l'électrice, nommée mademoiselle de Sinzendorff, d'une beauté et d'un esprit médiocre, mais retenue par assez de vertu pour ne pas accorder les dernières faveurs; ce qui piqua l'électeur, et le rendit plus amoureux. Cet engagement n'excluoit pas néanmoins quelques commerces passagers et plus vifs, quoique moins touchans, avec les camarera ou femmes de chambre de la cour. Le marquis de Villars, et par son goût et

pour l'intérêt même du service du Roi, se maintenoit dans la plus étroite liaison qu'il lui étoit possible avec l'électeur, et savoit mettre à profit jusqu'à ses plaisirs pour le succès des négociations. Il étoit donc de tout, et menoit une vie fort agréable.

La cour de Vienne, informée de ses progrès, et du peu de crédit qu'avoit en comparaison de lui le comte de Thaun, envoya à Munich le comte de Kaunitz, homme très-habile, et qui depuis a été un des premiers ministres de l'Empereur. Comme il avoit vécu autrefois dans la plus grande familiarité avec l'électeur, il fut de tous les soupers. Il y en eut un où ce prince, animé par quelques lettres qu'il avoit reçues de son ministre à Rome, s'emporta un peu contre le Pape, qui, au lieu de lui accorder quelque grâce légère qu'il demandoit, avoit chargé son ministre de lui parler sur ses galanteries, qui mettoient l'électrice au désespoir, et sur les dépenses excessives qu'il faisoit pour ses plaisirs; enfin de lui faire de sa part une espèce de réprimande. Sur cela l'électeur dit : « De quoi se mêle le Saint-Père? Il offre des chapeaux « de cardinal aux enfans du duc de Lorraine, et il s'a- « vise de me faire des reproches sur ma conduite, « pendant que de ma personne et de mon bien je sers « l'Eglise et l'Empire contre les Turcs. » Le comte de Kaunitz répliqua que, s'il le désiroit, le Saint-Père offriroit de même un chapeau pour son frère; mais que, devant être électeur de Cologne, il seroit audessus de cette dignité. Le marquis de Villars, qui n'étoit pas fâché de piquer un peu l'électeur contre le comte de Kaunitz, prit la parole, et dit que c'étoit faire tort à l'électeur de penser qu'il ne pût désirer

cette dignité que pour le prince Clément son frère, et qu'il n'eût pas des amis et des serviteurs auxquels il seroit bien aise de la procurer; que l'Empereur venoit d'en faire honorer le chevalier de Walstein, son capitaine des gardes; et que puisque le Pape l'offroit au duc de Lorraine, il étoit bien juste qu'il en usât de même avec l'électeur, et qu'il lui laissât le choix du sujet. Le comte de Kaunitz, pour ne pas adresser la parole à l'électeur qui s'échauffoit, et dont les réparties commençoient à s'aigrir, dit au marquis de Villars : « A qui voulez-vous donc, monsieur, que Son « Altesse Electorale donne ce chapeau? — A moi, dit « le marquis de Villars, qui le servirois très-bien dans « le sacré collége. » La vivacité s'augmentoit de la part de l'électeur; le comte de Kaunitz se tourna vers le marquis de Villars, et lui dit en riant : « Voilà, « monsieur, où votre ambition d'être cardinal mène « les choses. » Le marquis de Villars lui répondit, en souriant aussi : « Commencez par me faire cardinal, « et tout cela s'accommodera. »

Cependant il suivoit toujours le dessein qu'il avoit d'abréger le séjour du comte de Kaunitz auprès de l'électeur, et il y réussit si bien qu'au bout de quinze jours ce ministre fut obligé de retourner à Vienne, où il rapporta qu'il y avoit beaucoup d'apparence que l'électeur vouloit reprendre les anciennes liaisons de sa maison avec la France, et que le marquis de Villars y travailloit vivement.

Il y avoit encore deux autres négociations dont le marquis de Villars étoit chargé : l'une étoit le mariage de la princesse de Bavière avec le prince fils aîné du grand duc de Toscane, mariage traversé par l'offre

du roi de Hongrie, qui étoit un parti tellement au-dessus de l'autre, qu'il n'étoit pas aisé d'obtenir la préférence en faveur de son concurrent. Le marquis de Villars en vint pourtant à bout, comme on le verra dans la suite.

La seconde négociation regardoit les desseins du cardinal de Furstemberg sur l'électorat de Cologne, et il s'agissoit d'y faire consentir l'électeur de Bavière, qui vouloit l'électorat pour son frère le prince Clément. Le Roi n'avoit pas encore de traité avec l'électeur; il étoit engagé au cardinal de Furstemberg, qui vouloit être élu coadjuteur, mais qui n'étoit pas encore assuré des voix, dont il lui falloit les deux tiers, attendu qu'il ne pouvoit être élu que par postulation.

Le marquis de Villars employoit auprès de l'électeur toutes les meilleures raisons dont il pût s'aviser; mais les meilleures étoient foibles. Ainsi il suffisoit de faire entendre au cardinal de Furstemberg, qui étoit assuré de la protection de la France, qu'il n'avoit qu'à se ménager le nombre de voix nécessaire pour son élection. Le cardinal, étant donc assuré du chapitre, fut élu coadjuteur canoniquement.

Peu de mois après, l'électeur de Cologne mourut: la coadjutorerie du cardinal de Furstemberg le faisoit électeur sans difficulté; mais le Pape, peu favorable alors à ce que le Roi désiroit, refusa un bref à ce cardinal, qui crut pouvoir se soumettre sans crainte à une nouvelle élection malgré les avis du marquis de Villars, qui étoit bien averti que plusieurs des chanoines qui lui avoient donné leurs voix pour le faire coadjuteur étant mécontens de la comtesse de Furs-

temberg, qui ne leur avoit pas tenu les paroles qu'elle leur avoit données, manqueroient absolument au cardinal, s'il vouloit procéder à une nouvelle élection. En effet, plusieurs de ceux sur lesquels il comptoit le plus l'abandonnèrent, et le prince Clément fut élu.

Cependant ce qui regardoit la réunion de l'électeur et du Roi avançoit toujours. L'électeur écrivit au Roi plusieurs lettres de sa main, lui promettant de se lier avec lui par un traité; et à la diète de Ratisbonne il fit toutes les démarches que Sa Majesté pouvoit désirer.

Le marquis de Villars remit dans la confidence secrète de l'électeur le chancelier Schmitz, que les ministres de la maison d'Autriche avoient chassé. Ce prince alloit souvent la nuit travailler avec lui : ce n'étoit que la nuit que le marquis de Villars voyoit ce ministre, et toutes les mesures se prenoient assez conformément aux intentions du Roi.

La cour de Vienne envoya à Munich la vieille comtesse de Paar, femme de beaucoup d'esprit, très-intrigante, et qui avoit été fort avant dans la confiance de l'électeur. Elle savoit la galanterie que ce prince avoit eue, mais qui ne dura pas long-temps, avec mademoiselle de Welen, qui étoit encore cachée dans le palais, d'où elle sortit aussi secrètement qu'elle y étoit entrée. Cette comtesse la maria avec un gentilhomme de Bohême, moyennant cent mille écus argent comptant que l'électeur donna, et qui furent partagés également entre la vieille, la maîtresse, et le mari; en sorte qu'il ne fut plus question que de mademoiselle de Sinzendorff, et de quelques-unes

de ces camarera dont nous avons parlé, et pour lesquelles on n'avoit pas une grande considération.

[1686] L'hiver se passa; la paix avec le Turc ne se conclut point, et la cour de Vienne commença ses menées pour engager l'électeur à retourner en Hongrie : mais il le refusa hautement, et dit qu'il avoit fait déjà assez de campagnes pour ne pouvoir plus y aller avec honneur s'il ne commandoit l'armée en chef; et même ajoutoit-il, par le conseil du marquis de Villars, qui n'y mettoit pas sans dessein une condition presque impossible : *Sans que le duc de Lorraine fût à l'armée.* Or il n'étoit pas vraisemblable que l'Empereur se privât des services d'un général si respectable, qui avoit eu de si grands succès, et qui d'ailleurs étoit son beau-frère.

Le prince Hermann de Bade et le prince Louis son neveu appuyoient la demande de l'électeur; mais leur cabale à la cour de Vienne étoit détruite par celle du duc de Lorraine, et dès l'hiver, pour éloigner le prince Hermann, on l'envoya à la diète de Ratisbonne en qualité de principal commissaire de l'Empereur. Carafa, qui commandoit en Transylvanie et dans la Haute-Hongrie, lui suscita des dénonciateurs qui n'alloient pas moins qu'à rendre sa fidélité suspecte.

Cependant la cour de Vienne, qui craignoit avec raison les mesures que l'électeur pouvoit prendre avec le marquis de Villars, n'oublioit rien pour le retenir par des avantages considérables : elle lui offroit, conjointement avec le roi d'Espagne, la Flandre en souveraineté, comme dot de l'électrice sa femme, héritière présomptive de la monarchie d'Es-

pagne, et s'engageoit de l'en mettre actuellement en possession. Le marquis de Villars, informé de ces offres par l'électeur lui-même, tâcha de les lui faire regarder comme funestes, et de lui faire entendre que puisque toute la monarchie d'Espagne ne pouvoit soutenir la Flandre contre les moindres forces du Roi, toutes les siennes l'entreprendroient en vain, et qu'il seroit obligé de laisser ses provinces à la merci de l'Empereur, qui, après l'avoir ruiné dans les guerres de Hongrie, ne demandoit pas mieux que de le voir s'abymer pour des Etats qui sont bien éloignés de pouvoir se défendre d'eux-mêmes.

A cela l'électeur répondit : « Mais le Roi ne m'as-
« sure rien de présent et de réel. — Jusqu'à présent,
« lui répliquoit le marquis de Villars, vous n'avez
« demandé au Roi que de vous soutenir dans vos lé-
« gitimes prétentions sur Ausbourg, Ratisbonne, Nu-
« remberg, et autres Etats de Souabe : il vous l'a
« promis dès que vous trouveriez vous-même le temps
« propre à faire valoir vos droits. A l'égard des Etats
« de la monarchie d'Espagne, le Roi n'est pas à
« présent le maître de vous mettre en possession
« d'aucun. »

Cependant le marquis de Villars écrivit à Sa Majesté, et elle lui donna ordre de déclarer à l'électeur qu'en cas de mort du roi d'Espagne, elle et monseigneur le Dauphin s'engageoient à lui céder les royaumes de Naples et de Sicile. Il demanda encore des éclaircissemens, et voulut savoir si ce seroit sans retour, au cas qu'il n'eût pas d'enfans de l'électrice; ce qui paroissoit fort à craindre, tant par la mauvaise conformation de cette princesse, qu'à cause du peu

de commerce qu'il avoit avec elle. Le Roi y consentit, et par là les engagemens de l'électeur augmentèrent encore.

Le mariage de la princesse de Bavière avec le fils aîné du grand duc étoit traversé, comme nous l'avons dit, par l'offre du roi de Hongrie, le plus grand parti de l'Europe. Mais le marquis de Villars, fort lié d'inclination avec une très-belle personne qui avoit le plus de part à la confiance de la princesse de Bavière, engagea cette princesse à déclarer qu'elle ne vouloit pas du roi de Hongrie.

Le grand duc avoit envoyé l'auditeur Sinetti, un de ses premiers ministres, et le père Benfati, son intime confident, pour traiter ce mariage. Il leur étoit prescrit surtout de se conduire par les conseils du marquis de Villars. Le moine avoit de l'esprit, mais étoit glorieux et impudent; et, sur quelques contestations qu'il eut avec l'auditeur, qui étoit le représentant, il disoit qu'à son retour à Florence il le feroit envoyer aux galères. Enfin toutes les conditions de ce mariage furent remplies, et le marquis Corsini, un des premiers de Florence, et parent du grand duc, fut nommé ambassadeur extraordinaire pour venir épouser. On fit la cérémonie, et la princesse partit.

Le refus que l'électeur avoit fait du roi de Hongrie pour la princesse de Bavière marquoit en lui un dessein formé de se détacher de la maison d'Autriche. En vain s'excusa-t-il sur la répugnance qu'il avoit trouvée dans l'esprit de la princesse sa sœur : un si foible obstacle pour les mariages, surtout pour ceux des souverains, ne fut regardé par la cour de Vienne que comme un prétexte. Elle ne douta plus

qu'elle ne fût sur le point de perdre tout-à-fait l'électeur, et elle fit les derniers efforts pour tirer ce prince de Munich. Le comte de Kaunitz y avoit déjà fait cinq voyages, soit pour proposer à l'électeur des avantages de la part de l'Empereur et du roi d'Espagne, soit pour empêcher le mariage de la princesse avec le fils aîné du grand duc, soit pour les diverses élections qui se faisoient à Cologne, soit pour engager l'électeur à faire la campagne de Hongrie. Le marquis de Villars avoit été assez heureux pour rompre toutes les mesures du comte de Kaunitz, et pour traverser tous ses desseins; mais enfin l'Empereur se crut obligé d'y envoyer le comte de Stratmann.

Le lendemain de son arrivée à Munich, il vint dîner chez le marquis de Villars, et lui dit : « Il n'est plus « question de vous offrir l'amitié ni les grâces de « l'Empereur; aussi n'ai-je plus à vous assurer que « de son estime. Mon attachement vous est connu; « mais il ne m'empêchera pas de vous déclarer que « quoique l'Empereur se soit fort bien trouvé de vos « services en Hongrie, s'il en est le maître et si j'y « puis réussir, nous ne vous y verrons pas cette cam- « pagne, si l'électeur veut bien la faire. »

Le marquis de Villars avoit cru y mettre un obstacle invincible par les conditions qu'il avoit obligé l'électeur d'exiger. La cour de Vienne accorda tout, et les armées furent assemblées sous les ordres de l'électeur de Bavière, avec tout l'appareil nécessaire pour faire le siége de Bellegrade. Sur cela l'électeur dit au marquis de Villars : « Non-seulement c'est me « déshonorer que de refuser un tel emploi, c'est pres- « que déclarer la guerre à l'Empereur; et vous savez

« que je ne suis pas encore en état de rompre avec « lui, il me faut plus de temps : mais j'écris au Roi « que mes sentimens sont toujours les mêmes. »

Ce fut à peu près en ce temps-là que M. de Louvois, las apparemment de haïr le marquis de Villars, qui n'avoit contre soi que d'être d'une famille qu'il n'aimoit pas; ou peut-être (car on peut le présumer d'un grand homme) ce ministre amené à force d'estime jusqu'à des sentimens d'amitié, écrivit au marquis de Villars une lettre assez polie, à quoi le marquis de Villars répondit avec une froideur respectueuse. M. de Louvois lui en écrivit une seconde pour le prier de lui apprendre ce que c'étoit que les chevaux de frise dont l'infanterie impériale se servoit, au lieu de piques qu'elle avoit abandonnées. Il vint enfin jusqu'à une quatrième lettre, qui contenoit en trois lignes : « Je ne sais pourquoi nous avons été « mal ensemble, je désire que cela finisse : mettez-« moi à quelque épreuve, et je vous ferai connoître « que je suis votre serviteur. » Le marquis de Villars lui répondit qu'il étoit également surpris et touché de sa dernière lettre, et d'autant plus persuadé que ses bontés étoient sincères, que c'étoit pour la première fois qu'il lui permettoit de s'en flatter; qu'il commençât donc par leur donner lieu d'agir en sa faveur; que le moyen de lui faire regagner dans l'état de la guerre des rangs qu'il osoit dire avoir mérités par ses services étoit de lui faire obtenir du Roi la charge de commissaire général de la cavalerie, qui pouvoit le remettre devant bien des gens qui n'avoient pas dû passer devant lui; mais que, pour faire voir à M. de Louvois qu'il vouloit lui en avoir toute l'obligation,

sa seule démarche pour y parvenir seroit ce qu'il avoit l'honneur de lui en dire. Ce ministre, pour savoir si le marquis de Villars n'en avoit rien mandé à sa famille, sonda sur cela le père du marquis de Villars et le maréchal de Bellefond : il les trouva également peu instruits, et dès-lors il prit des mesures pour lui faire avoir cette charge, comme nous le verrons dans la suite. Retournons à ce qui se passoit en Bavière.

Le comte de Stratmann pressoit extrêmement l'électeur de faire la campagne de Hongrie, et le marquis de Villars ne crut pas s'y devoir opposer. Il le lui conseilla même, pourvu, lui dit-il, qu'il la fît avec dignité; ajoutant que le Roi ne lui feroit jamais donner de conseils qui ne fussent conformes à sa gloire, et que d'ailleurs Sa Majesté ne doutoit point que l'électeur ne connût assez ses véritables intérêts pour désirer sincèrement de s'attacher à elle.

Divers bruits s'étant répandus de la mauvaise santé du duc de Lorraine, l'électeur envoya exprès pour en être informé. Le marquis de Villars lui disoit qu'il ne devoit nullement se fier à ces bruits; qu'on publieroit que le duc de Lorraine seroit à l'extrémité jusqu'à ce que l'électeur fût à l'armée; qu'alors ce prince s'y rendroit en poste, et que l'électeur s'y trouveroit au même état qu'à toutes les campagnes précédentes, c'est-à-dire avec une apparence de commandement, et subalterne en effet. Mais le comte de Stratmann, pour ôter tout prétexte de défiance à l'électeur, lui déclara qu'en quelque état que fût la santé du duc de Lorraine, et lui permît-elle de faire la campagne, il ne mettroit pas le pied à l'armée, et que l'électeur seroit l'unique général.

Il ne fut plus possible à ce prince de ne pas accepter un emploi aussi grand et aussi important. La gloire de faire le siége de Bellegrade, et de terminer la guerre par une aussi brillante conquête, étoit trop flatteuse pour la refuser. Il consentit donc à partir; mais le lendemain, dans une seconde audience que prit le comte de Stratmann, après avoir fait valoir à l'électeur la confiance avec laquelle l'Empereur se remettoit à lui du soin de son propre salut et de celui de l'Empereur, il lui représenta qu'il n'étoit pas possible que l'Empereur consentît à voir auprès de ce prince un ministre de France; que l'éloignement que marquoit l'électeur pour un beau-père qui l'avoit toujours aimé si tendrement ne lui pouvoit être inspiré que par les ennemis de la maison d'Autriche; qu'enfin il pouvoit sentir l'impossibilité de garder dans les armées impériales le marquis de Villars, dont le crédit auprès de lui le rendoit très-redoutable aux intérêts de l'Empereur, qui le feroit prier de ne pas mettre le pied dans ses Etats. « C'est pourtant à ce « même marquis de Villars, répliqua l'électeur, que « l'on doit en partie non-seulement d'avoir porté à « donner cette bataille, dont le succès a été si im- « portant et si glorieux, mais encore dans l'action « même d'avoir conseillé des mouvemens de troupes « qui se sont trouvés très-utiles. — J'en conviens, « reprit le comte de Stratmann; et moi-même j'ai eu « ordre, à son retour à Vienne, de lui en marquer la « reconnoissance de l'Empereur : mais depuis tout a « bien changé. »

[1687] Enfin l'électeur partit. Le marquis de Villars le suivit jusqu'à Passaw, où ce prince lui dit d'at-

tendre; qu'il feroit toutes les tentatives possibles auprès de l'Empereur pour le faire venir, et que si elles étoient inutiles, il lui enverroit un courrier. Elles ne pouvoient guère réussir : le courrier arriva, et le marquis de Villars profita de la permission que le Roi lui avoit donnée de revenir en France pour le temps que dureroit la campagne de Hongrie, s'il ne lui étoit pas possible de la faire. Il passa par Ratisbonne, où il vit le prince Hermann de Bade, proprement disgracié, mais revêtu du titre de principal commissaire de l'Empereur à la diète. Il trouva ce prince rebuté par tous les dégoûts qu'il recevoit continuellement de la cour de Vienne, résolu à quitter tout service; et il mourut peu de temps après.

Le marquis de Villars arriva à la cour, où le Roi le reçut avec beaucoup de bonté, et lui fit l'honneur de lui dire qu'il l'avoit toujours connu pour un très-brave homme, mais qu'il ne l'avoit pas cru si grand négociateur. Madame de Maintenon lui fit aussi un accueil très-obligeant; et le jour même de son arrivée elle le mena à une comédie que l'on représentoit à Saint-Cyr devant le Roi, et où très-peu de gens furent admis.

C'étoit alors une faveur très-particulière que d'être nommé pour les voyages de Marly. Le Roi dans les commencemens y menoit fort peu de monde, et le marquis de Villars n'avoit pas encore osé demander d'en être. Il étoit établi que tous ceux qui pouvoient espérer d'être nommés le demanderoient, même tous les grands officiers de la maison du Roi, et ceux qui par leurs charges étoient presque indispensablement obligés de s'y trouver. Bontemps, premier valet de

chambre et homme de confiance de Sa Majesté, vint trouver le marquis de Villars dans la galerie de Versailles, et lui dit : « Vous avez demandé d'aller à « Marly? » Le marquis de Villars lui répondit qu'il étoit bien éloigné d'oser prendre cette liberté. « Et « moi je vous soutiens que vous l'avez demandé, lui « répliqua Bontemps. —Puisque vous m'en assurez, « reprit le marquis de Villars, qui connut bien, au « ton dont parloit Bontemps, que c'étoit une grâce « que le Roi vouloit lui faire, j'ai demandé. » Aussitôt Bontemps rentra dans le cabinet du Roi, et le moment d'après parut la liste, où le marquis de Villars étoit nommé.

Depuis que M. de Louvois avoit pris pour lui des dispositions favorables, ce ministre avoit toujours conduit en secret tout ce qui regardoit l'acquisition de la charge de commissaire général de la cavalerie. On donna au régiment de cavalerie qu'avoit le marquis de Villars le nom d'Anjou, au moyen de quoi le marquis de Blanchefort l'acheta quatre-vingt-dix mille livres. La charge de commissaire général de la cavalerie fut taxée à cinquante mille écus, et le marquis de Villars y fut établi.

Peu de jours après, deux grandes nouvelles agitèrent toute la cour : l'une étoit le dessein du prince d'Orange sur l'Angleterre, mené avec beaucoup d'adresse et de secret, mais cependant pénétré par quelques-uns des ministres du Roi dans les cours étrangères. Barillon, ambassadeur en Angleterre, y fut trompé, aussi bien que le roi Jacques lui-même ; mais ce pauvre prince le fut en tout. Le comte d'Avaux, ambassadeur à La Haye, eut de meilleurs avis.

L'autre nouvelle étoit celle de l'ambassade turque pour conclure la paix avec l'Empereur. Cette ambassade arriva à Bellegrade le jour d'après que ce fameux rempart des Turcs contre les Chrétiens eut été emporté d'assaut. Maurocordato, un des plus habiles ministres que pût employer la cour ottomane, étoit chef de l'ambassade. On le fit entrer par la brèche, encore toute couverte de corps de janissaires qui l'avoient vaillamment défendue; car les Turcs, très-ignorans en tout ce qui regarde la science de la guerre, ne défendoient leurs places que par leur seule valeur : ils ne faisoient aucun cas des chemins couverts, ni de tous ces dehors qu'a fournis à nos ingénieurs un art qui en revanche semble parmi nous avoir voulu se charger presque seul de la défense des places, jusque là même que le courage a paru quelquefois s'en abattre, et que quelques-uns de nos gouverneurs n'ont pas eu honte de tâcher d'établir que le chemin couvert pris, il n'y avoit qu'à se rendre prisonnier de guerre. Les Turcs, dans ces premières guerres, ne comptoient que sur le rempart, et le défendoient le sabre à la main et à coups de pierres jusqu'à la dernière extrémité, accablant les assaillans de sacs de poudre et de grenades. C'est ainsi qu'ils soutinrent plusieurs assauts aux deux siéges de Bude, qu'ils firent lever le premier, et qu'ils auroient peut-être eu le même bonheur au second, si le visir qui y commandoit n'eût été tué sur la brèche. La cour étoit donc fort incertaine du parti qu'il y avoit à prendre, ou de soutenir le roi Jacques prêt à être attaqué, ou d'empêcher la paix des Turcs qu'on voyoit sur le point d'être conclue, et qui le moment d'après nous

attiroit sur les bras toutes les forces de l'Empereur et de l'Empire.

M. de Louvois, à son retour de Forges, où il avoit été quelques jours pour prendre des eaux, décida pour le dernier parti. En effet, rien n'étoit plus important pour nous que de nous ménager une aussi puissante diversion que celle du Turc : et d'ailleurs quelle apparence qu'une aussi grande révolution pût arriver en Angleterre sans beaucoup de troubles et de divisions? ce qui nous convenoit bien mieux qu'une forme de gouvernement paisible sous l'autorité même du roi Jacques, d'autant plus que nous avions déjà vu cette même Angleterre, tranquille, et réunie sous l'autorité du roi Charles II, qui nous étoit fort attaché, forcer ce prince à nous déclarer la guerre. Le siége de Philisbourg fut donc résolu, et l'on fit tous les préparatifs de la plus rude guerre dans l'Empire. On envoya des corvettes et des bâtimens légers à Constantinople informer la Porte de notre résolution; on mit tout en usage pour la faire savoir à Maurocordato; enfin on réussit au point que la paix bien avancée se rompit, et que la guerre des Turcs a duré encore onze ans depuis, et plus que celle que nous avons soutenue contre l'Empire.

[1688] Le général Montclar, qui commandoit en Alsace, eut ordre d'entrer dans l'Empire, et de pousser des partis tout le plus avant qu'il pourroit. Le Roi confia au marquis de Villars le dessein qu'il avoit de faire attaquer Philisbourg par monseigneur le Dauphin, et d'occuper toutes les places du Haut-Rhin depuis Bâle jusques à Mayence; et en même temps Sa Majesté lui ordonna de se rendre à Munich pour

continuer la négociation commencée avec l'électeur, qui avoit promis de rentrer dans les mêmes liaisons de l'électeur son père avec la France. Comme le marquis de Villars ne pouvoit plus aller à Munich par la route ordinaire, il fut obligé de prendre celle d'Italie, et de se déguiser en sortant de France. Il traversa l'Italie et l'Allemagne avec de très-grandes difficultés, et fut arrêté trois heures la nuit à Inspruck, où le duc de Lorraine étoit alors, bien résolu à s'en aller seul si ses gens étoient retenus. Il sortit de la maison de la poste menant son cheval par la bride, pendant qu'un valet allemand qui passoit pour le maître disputoit pour avoir la liberté de sortir. Enfin à deux heures après minuit ses gens rejoignirent à la dernière maison du faubourg, où il leur avoit dit qu'il les attendroit; et, après avoir fait tout le chemin depuis Bogoforte sur le Pô jusqu'au premier village de Bavière, sans s'arrêter que pour manger, il se rendit à Munich.

Le marquis de Villars s'attendoit bien à trouver de grands changemens dans l'esprit et dans la cour de l'électeur. Ce prince avoit été cinq mois, soit à la tête des armées de l'Empereur et de l'Empire, soit à Vienne; il avoit eu le commandement général des armées de l'Empire pour le siége de Bellegrade, quoiqu'il soit certain que le duc de Lorraine, sans coucher dans l'armée comme il en étoit convenu, n'en étoit pourtant qu'à cinq ou six lieues. Son dévouement aux intérêts de l'Empereur l'avoit fait consentir à tout ce qui pouvoit flatter l'électeur : ainsi ce prince devoit la gloire de la conquête de Bellegrade au choix que l'Empereur avoit fait de lui. Voilà bien des mo-

tifs de reconnoissance et de réunion. De plus, le prince Clément son frère avoit été élu électeur de Cologne, malgré toutes les brigues du cardinal de Furstemberg, quoique maître de Bonn, et protégé du Roi.

Mais d'un autre côté les armées du Roi étoient au milieu de l'Empire, et les troupes de l'électeur étoient en Hongrie au milieu de celles de l'Empereur; les électeurs de Saxe et de Brandebourg, les ducs d'Hanovre et de Wurtemberg venoient de faire un traité pour prendre des quartiers en Franconie et en Souabe, et enfermer les Etats de l'électeur. Ainsi ce prince se voyoit forcé à prendre un parti, sans avoir eu le temps de se préparer à aucun. Agité de toutes les craintes que sa situation lui devoit causer, il disoit au marquis de Villars : « J'ai les mêmes sentimens « dont j'ai assuré le Roi à votre départ; mais quel « moyen de les suivre? Le Roi m'offense directement « dans la personne de mon frère, reconnu électeur « par le Pape, par l'Empereur et par l'Empire; il at- « taque tous les Etats de l'Empire : je suis électeur. »

Le marquis de Villars lui répondit : « Le Roi fait « la guerre, il est vrai, mais c'est uniquement pour « assurer la paix, puisqu'à cette condition il offre de « rendre tout ce qu'il aura pris; après quoi Sa Ma- « jesté laisse l'Empereur en pleine liberté de conti- « nuer une guerre qui peut le rendre maître de tous « les Etats du Turc en Europe. Soyez le médiateur « de cette paix, sauvez l'Empire, et ajoutez à la gloire « que vous venez d'acquérir contre l'Empire ottoman « celle d'avoir pacifié l'Europe. »

Malgré ces raisons, l'électeur balançoit encore. Ses

Etats, enclavés dans ceux des princes unis contre la France, ne lui permettoient pas de rien hasarder, lorsqu'il apprit la prise de Philisbourg, et que notre armée s'avançoit vers le Danube. Alors une autre crainte le saisit; il dit même au marquis de Villars : « Si j'a-
« vois mes troupes, et que nous pussions les joindre
« aux vôtres, peut-être ferions-nous peur à ceux qui
« nous en font. » Sur cela le marquis de Villars pressa le Roi de faire marcher les siennes vers Ulm, et en attendant il entretint toujours l'incertitude de l'électeur, qu'il empêcha le plus long-temps qu'il put de se déclarer. Il fit même plus; car, sur le bruit qui s'étoit répandu à Munich que l'armée du Roi s'approchoit d'Ulm, l'électeur ébranlé dit au marquis de Villars : « Si mes troupes n'étoient pas en Hongrie, où
« l'Empereur me les retient encore, nous occupe-
« rions la Souabe, et nous empêcherions bien celles
« de Saxe, de Brandebourg et des cercles de nous
« donner la loi. »

Le marquis de Villars, qui connut bien que ce sentiment venoit de la crainte que donnoit à l'électeur l'armée du Roi, comme avoit déjà fait celle de l'Empereur, dépêcha un courrier à Sa Majesté pour déterminer la marche des troupes vers Ulm; mais le parti étoit déjà pris de s'emparer du Rhin, et monseigneur s'étoit rendu maître de Manheim, Frackendal, Worms, Spire, Mayence, et de toutes les petites places qui sont en-deçà de ce fleuve. Ainsi l'électeur, en repos de ce côté, ne craignant plus les troupes de France, se lia avec l'Empereur, et les troupes bavaroises revinrent vers Donawerth précisément dans le temps que le marquis de Feuquières, avec un parti

de sept à huit cents chevaux, faisoit trembler toute la Franconie, et envoyoit des détachemens jusqu'aux portes de Nuremberg.

L'électeur, pressé par le comte de Kaunitz, donna ordre à ses troupes de tâcher de couper celles du marquis de Feuquières; et croyant étonner le marquis de Villars et lui donner de l'inquiétude, il lui dit quelques heures après, alléguant les plaintes et les murmures de tous les peuples de voir sept à huit cents chevaux mettre à contribution tout l'Empire, pendant que trois mille Bavarois les regardoient faire sans s'y opposer. Le marquis de Villars, sans donner nulle marque d'émotion, répondit en souriant à l'électeur : « Les Impériaux ne se mettent pas « fort en peine de votre cavalerie; ils ne demandent « qu'à vous faire déclarer. — Mais, dit l'électeur, je « ne suis pas non plus en peine du péril que huit « cents chevaux peuvent faire courir à ma cavalerie. « — Mais ces messieurs, répliqua hardiment le mar- « quis de Villars, ne vous ont-ils rien dit de trois « mille chevaux des troupes du Roi, et d'un déta- « chement de grenadiers, qui sont trois lieues der- « rière? Et croyez-vous nos généraux assez malha- « biles pour pousser en avant huit cents chevaux, « sans les faire soutenir par quatre fois autant de « troupes? — Voilà bien ce que j'ai représenté au « comte de Kaunitz, dit aussitôt l'électeur. — Le « comte de Kaunitz, reprit le marquis de Villars, se « soucie fort peu de vos trois mille chevaux; il ne « veut que vous embarquer. » Ce discours du marquis de Villars, qu'il avoit fait au hasard, et sans avoir de nouvelles que le marquis de Feuquières fût

soutenu, comme en effet il ne l'étoit pas, produisit ce qu'il en avoit attendu : le contre-ordre fut envoyé aux troupes bavaroises, ce qui sauva celles du Roi, et retarda la déclaration de l'électeur, que les Impériaux pressoient vivement.

Le marquis de Villars avertit Feuquières et le baron de Montclar, qui commandoit les troupes du Roi dans le Wurtemberg, de prendre mieux leurs précautions, et qu'il ne répondoit plus de retenir les Bavarois; qu'il l'avoit fait une fois par adresse, mais qu'il ne se flattoit pas de réussir de même une seconde.

Cependant l'électeur, quoique engagé avec l'Empereur, avoit peine à rompre tout-à-fait avec le Roi, et le prince Louis de Bade fut obligé de venir lui-même à Munich; mais il ne laissa pas d'avouer au marquis de Villars qu'il n'y étoit venu que pour l'en faire sortir. Le jour de son arrivée, il y eut une fête à Schleisheim, et une course de traîneaux. Le marquis de Villars avoit coutume d'être de toutes ces parties; mais il ne fut point invité à celle-là, et au retour il trouva l'électeur un peu embarrassé. Le lendemain, l'un de ses principaux ministres, nommé Ledel, vint trouver le marquis de Villars, et lui dit que les Français mettant l'Empire à feu et à sang, il n'étoit plus permis à un électeur de ne s'y pas opposer, ni même de garder à sa cour un ministre de France; que l'électeur le prioit donc de se retirer, et même dans trois jours. « Vous venez plutôt, lui répliqua le marquis de Villars, de la part du prince de Bade et des « ministres de l'Empereur, auxquels vous avez toujours été dévoué, que de celle de votre maître. J'au-

« rai l'honneur de le voir, et j'ai peine à croire qu'il « vous avoue de votre commission. » Jusque là les ministres de Bavière, par l'amitié que leur maître avoit pour le marquis de Villars, lui marquoient une grande considération, et celui-ci même trembloit en lui parlant. Il retourna promptement vers l'électeur; le marquis de Villars y alla en même temps, et fit si bien qu'il arriva le premier.

L'électeur, étonné de le voir, et craignant une conversation assez embarrassante, passa sur-le-champ dans un cabinet; mais le marquis de Villars l'y suivit, en ferma la porte sur lui, et demeura seul avec l'électeur.

Ce prince ne savoit presque où se mettre; car il y a une sorte de timidité qui n'a rien à démêler avec le courage, et contre laquelle toute la valeur possible se trouve en défaut. Le marquis de Villars la remarqua, et lui dit : « Hé bien, monseigneur, vous voilà « donc entièrement subjugué par les Impériaux, et « lié plus que jamais par des chaînes que vous m'avez « fait l'honneur de me dire fort souvent être bien « pesantes. L'électeur votre père vous avoit laissé « quinze à seize millions d'argent comptant : vous « les avez consommés, et vous en devez presque au« tant; mais l'Empereur va vous donner moyen d'ac« quitter vos dettes. Il est inutile de vous retracer « tous les avantages que Votre Altesse avoit si bien « reconnus elle-même, et qui l'avoient porté à don« ner au Roi, et par ses lettres à Sa Majesté, et par « celles à madame la Dauphine, des paroles bien « positives de ne se détacher jamais de ses intérêts. Je « ne vous ai pas demandé de vous déclarer contre

« l'Empereur; mais cette neutralité qui avoit été si « utile à la maison de Bavière, comment ne la gardez-« vous pas, du moins jusqu'à ce vous ayez parfaite-« ment reconnu qu'elle vous seroit onéreuse? »

Les réponses de l'électeur étoient très-embarrassées et très-obscures; mais comme il ne révoquoit point le départ du marquis de Villars, celui-ci partit de Munich en traîneaux sur la neige, et joignit à huit lieues de là le comte de Lusignan, qui revenoit de Vienne, où il avoit été envoyé du Roi auprès de l'Empereur. Il avoit un garde de l'Empereur, outre tous les passe-ports nécessaires; le marquis de Villars, avec les mêmes passe-ports, avoit un trompette de l'électeur : un très-grand nombre de Français les suivoient, et en comptant leurs domestiques ils avoient avec eux plus de trois cents personnes.

Les troupes que le Roi avoit envoyées dans la Souabe se retiroient aussi alors : plusieurs partis avoient tiré des contributions militaires, et brûlé des villages bien avant dans les terres de l'Empire, et la fureur étoit dans les esprits de tous les peuples au travers desquels il falloit passer. Le marquis de Villars fut d'avis d'éviter les grandes villes, où personne ne peut répondre d'une populace en furie, et même assez autorisée à des violences par les désordres que les Français y avoient commis, et que le bruit public grossissoit encore. Il crut qu'il valoit mieux ne loger que dans des villages, où ils seroient toujours les plus forts, et où on ne pourroit leur faire d'insulte, à moins qu'on n'envoyât des troupes ou qu'on n'ameutât les peuples. Mais les passe-ports, le garde et le trompette que lui et le comte de Lusignan

avoient de l'Empereur et de l'électeur ne leur permettoient pas d'appréhender que les commandans des ennemis osassent violer envers eux le droit des gens. Ils marchèrent ainsi jusques à Bregentz, où ils arrivèrent à deux heures après midi. Le marquis de Villars vouloit absolument passer le Rhin le même jour, et gagner la Suisse; ils étoient même avertis qu'un officier du duc de Wurtemberg, qui les avoit joints en poste, étoit allé parler au commandant de Bregentz, et tout les engageoit à se mettre au plus tôt en sûreté. D'ailleurs rien ne les empêchoit : le gouverneur de Bregentz ne pouvoit faire sortir de son château que vingt hommes; il n'y avoit pas dans ce village quinze habitans qui eussent des armes, et le comte de Lusignan et le marquis de Villars avoient plus de trois cents hommes : mais le comte de Lusignan s'obstina tellement à rester, que le marquis de Villars, après une assez forte opposition de sa part, y consentit.

Sur les quatre heures du soir, le marquis de Villars regardant par les fenêtres vit venir des villages voisins des gens armés, entendit battre dans la campagne de méchans tambours de paysans : c'étoient six ou sept cents paysans armés, qui s'étoient rassemblés dans le village de Bregentz en moins de deux heures. Alors le commandant du château, qui se vit le plus fort, envoya demander les passe-ports pour les examiner. Ils étoient très-bons, et le soir il chercha querelle : ses officiers dirent qu'il vouloit contrôler toute la troupe, et savoir les noms de tous ceux qui se retiroient.

On étoit à table, lorsque des soldats armés entrè-

rent d'un air insolent dans le lieu où l'on mangeoit : le marquis de Villars dit alors en riant au comte de Lusignan : « Nous commençons à voir la dignité des « ambassadeurs un peu attaquée ; Dieu nous garde « de pis ! » Au point du jour, comme on préparoit les chevaux pour partir, ces soldats les firent rentrer dans l'écurie. Le marquis de Villars se voyant arrêté, envoya avec son secrétaire le marquis de Chassonville, jeune Français qui avoit été page de l'électeur de Bavière, au commandant de Bregentz, lui représenter que c'étoit marquer un mépris visible pour l'électeur de Bavière que d'arrêter un ministre qui se retiroit de sa cour avec un trompette et de bons passe-ports de ce prince. En même temps il ordonna de ne pas épargner l'argent au secrétaire du commandant et à ses domestiques ; moyennant quoi ceux qu'il avoit envoyés rapportèrent à neuf heures du matin un ordre du commandant de laisser partir le marquis de Villars avec toute sa suite. Mais le comte de Lusignan et tous ses gens furent arrêtés, et il fut retenu huit mois prisonnier dans un château en Tirol.

Le marquis de Villars, pour ainsi dire échappé des prisons de l'Empereur, et dans un commencement de guerre (quelle circonstance pour lui !), se trouvoit trop heureux. Il passa dans le moment sur les terres des Suisses, arriva à Saint-Gall sur les cinq heures du soir, et se préparoit à réparer par une bonne nuit toutes les mauvaises qu'il avoit passées depuis son départ de Munich, lorsque les magistrats arrivèrent pour le complimenter. La harangue reçue sembloit lui répondre de son sommeil ; mais ces messieurs s'assirent, et lièrent conversation. Quelque

temps après, on vint lui dire qu'il venoit de tous côtés des provisions pour le plus magnifique repas. Il eut beau leur représenter sa lassitude extrême, l'accablement où le mettoit un très-grand besoin de dormir, et les supplier de le dispenser du repas qu'ils faisoient préparer, tout fut inutile; sa prière ne fut pas seulement écoutée, et le plus grand repas qu'on puisse imaginer fut servi à minuit. On y voyoit une quantité prodigieuse de faisans, de chapons de Milan aux becs dorés, toutes les confitures de Gênes; car ces messieurs étoient en train de ne rien épargner. Une multitude de peuple entra, et les magistrats distribuèrent à leurs parens et amis tout ce qui étoit sur la table. Enfin à trois heures après minuit ils se retirèrent, et le marquis de Villars n'entendit plus parler que de l'hôte, qui lui présenta une grande feuille, et lui fit payer excessivement cher le repas que les magistrats venoient de donner à leur famille et à leurs amis.

Il partit de Saint-Gall fort peu content de sa nuit, et traversa la Suisse à grands frais; car tout demande dans ce pays-là : de plus, la licence des peuples y est sans bornes, et souvent on est accosté de paysans qui viennent demander pour boire d'un air à ne laisser guère aux gens le mérite de leur libéralité. Le marquis de Villars, qui vouloit aller coucher à Huningue chez le marquis de Puysieux, fit toute la diligence possible, et malgré cela ne put arriver aux portes de Bâle que précisément dans l'instant qu'on les fermoit.

Le marquis de Villars avoit envoyé devant pour trouver les portes de Bâle ouvertes; mais, ou la malhabileté de celui qui étoit chargé de cette commis-

sion, ou l'esprit difficile des Suisses, pensa coûter la vie au marquis de Villars. La nuit étoit noire, il faisoit un temps horrible (c'étoit le 6 de janvier) : ses gens, s'impatientant de ce qu'on n'ouvroit pas les portes, se prirent de paroles avec les sentinelles suisses qui étoient sur le rempart; le marquis de Villars voulant s'avancer pour les faire taire, se trouva tout d'un coup en l'air, et tomba dans le fossé de la place, revêtu, et fort profond. La chute fut très-dangereuse. Il voulut répondre à ceux de ses gens qui crioient; il lui fut impossible de proférer une parole : ils le crurent mort, et lui-même craignit d'avoir l'estomac crevé. Une demi-heure après il parla, et répondit à ceux qui n'espéroient plus qu'il fût encore en vie.

Heureusement pour lui il avoit changé de bottes à la dînée; et au lieu de celles de Hongrie qu'il portoit ordinairement, le grand froid l'avoit obligé à prendre de grosses bottes de chasse avec plusieurs paires de bas : il avoit outre cela une robe fourrée, et un manteau par dessus. Comme il tomba droit sur ses pieds, les bottes l'empêchèrent de se rompre les jambes : il vouloit se relever dans le fossé, mais il sentit de si violentes douleurs qu'il retomba; enfin on prit la corde avec laquelle on fait passer les lettres, et deux hommes s'étant laissés couler dans le fossé, l'attachèrent par dessous les bras pour l'en tirer; mais en le tirant, la corde, où l'on n'avoit fait qu'un nœud coulant, l'étouffoit si bien, qu'il cria que l'on le laissât retomber, lorsque ceux qui étoient au haut du fossé se baissant le prirent par un bras, et achevèrent de le tirer. On le mit à couvert dans

une guérite, où à force d'eau-de-vie on l'empêchoit de s'évanouir de douleur; et après avoir été six heures dans cet état sans pouvoir faire ouvrir les portes, on l'étendit sur deux ais, et on le porta dans un cabaret nommé le Sauvage, dans la ville.

Les médecins et chirurgiens s'y trouvèrent en grand nombre. On l'étendit sur une table pour voir s'il n'y avoit rien de rompu : les meurtrissures étoient fort grandes, mais il ne se trouva pas de fraction. On le porta dans un bateau à Huningue, chez le marquis de Puysieux, gouverneur, où la fièvre le retint huit jours; et étant encore très-foible, on le mit sur deux vedelins joints ensemble, pour descendre le Rhin à Strasbourg. Il fut obligé de s'y reposer trois ou quatre jours, et s'en alla en poste à Metz, où le marquis de Boufflers, qui commandoit sur ces frontières, le retint encore. Il fut obligé d'y faire quelques remèdes, ayant toujours ses ressentimens de fièvre. Enfin il se rendit auprès du Roi, qui lui fit l'honneur de lui dire qu'il avoit trop bonne opinion de l'étoile du marquis de Villars pour croire qu'il eût pu périr d'une chute dans les fossés de Bâle. Il fut destiné à commander la cavalerie dans l'armée de Flandre, dont le maréchal d'Humières étoit nommé général, le maréchal de Luxembourg n'étant pas encore bien revenu des mauvaises impressions qui étoient demeurées dans l'esprit du Roi par l'affaire qui l'avoit fait mettre à la Bastille. Ce général, dont le caractère et l'esprit a brillé à la tête des armées, et qui a gagné plusieurs batailles, avoit été arrêté par des cabales de cour, mis à la Bastille, gardé très-étroitement, et interrogé comme criminel sur plusieurs faits.

Ce qui y avoit donné le premier lieu étoit un écrit signé de lui, par lequel il donnoit pouvoir à des misérables qui promettoient de faire voir le diable de faire des conjurations en son nom. On a dit que cette signature avoit été surprise au maréchal de Luxembourg; et à la vérité on a peine à comprendre qu'un homme à la tête des armées pût s'amuser à de si vaines superstitions, capables seulement de surprendre des esprits foibles de femmes : mais cependant l'on ne peut nier que le maréchal de Luxembourg n'eût donné quelque lieu à lui croire ces foiblesses. Il étoit ennemi déclaré du marquis de Louvois, lequel l'avoit mêlé dans les affaires qui firent sortir la comtesse de Soissons du royaume, aussi bien que la duchesse de Bouillon, la marquise d'Alluye, et plusieurs autres. On vouloit les soupçonner de poison et de sortiléges. Une femme nommée la Voisin, fameuse par plusieurs sortiléges, fut arrêtée. M. de Luxembourg et toutes ces dames avoient été chez elle : on prétend même que le duc de Nevers avoit fait voir quelques années auparavant à sa sœur le comte de Soissons mourant. Enfin on créa une chambre de justice; et sur ces bruits de poison l'on ne pouvoit qu'approuver la plus grande sévérité, pour ne laisser pas établir en France des crimes qui n'y étoient guère connus. On fit arrêter à Liége cette cruelle Brinvilliers, qui avoit fait périr une partie de sa famille. Enfin quelques vérités et beaucoup de mensonges enveloppèrent plusieurs innocens, avec un très-petit nombre de coupables.

Après cette digression sur les raisons qui avoient éloigné le maréchal de Luxembourg (sans difficulté

le plus capable du commandement des armées), nous dirons que celle de Flandre fut destinée au maréchal d'Humières, homme certainement d'un grand courage, de beaucoup d'esprit dans la conversation, d'un commerce agréable, mais qui avoit été plus occupé du métier de courtisan que des soins d'apprendre la guerre. Aussi n'étoit-il pas de la force des premiers généraux, et quelques fautes qu'il fit pendant la campagne furent beaucoup relevées par ses ennemis. Sous les ordres du général Waldeck, l'armée ennemie s'assembla derrière Mons, et les divers mouvemens regardoient plutôt les subsistances qu'aucun dessein d'action : cependant les ennemis passèrent la Sambre, et le marquis d'Humières s'approcha d'eux, ce qui donna occasion à l'affaire de Valcourt. Nous reprendrons la suite de cette campagne, après avoir dit un mot des caractères des généraux de ce temps-là.

Nous avons parlé des raisons qui avoient éloigné le maréchal de Luxembourg du commandement des armées. Le maréchal de Schomberg, estimé capable de les commander, étoit sorti du royaume par les raisons de la religion réformée, dont le Roi ne vouloit plus souffrir aucun exercice dans ses Etats. On avoit fait plus : à la destruction des temples des protestans, à la révocation de l'édit de Nantes, on avoit joint des persécutions qui firent sortir un très-grand nombre de familles : plaie qui saignera long-temps dans l'Etat, pour l'avoir affoibli d'une infinité de sujets, parmi lesquels plusieurs étoient recommandables par leur fidélité, leurs richesses et leur industrie, qu'ils ont portées dans les pays étrangers, au grand préjudice de la France.

Le maréchal de Schomberg alla d'abord en Portugal, ensuite en Brandebourg; de là il se donna au service du roi Guillaume, et fut tué au passage de la Boine en Irlande.

Le maréchal de Luxembourg, brouillé à la cour, mais surtout avec le marquis de Louvois, qui avoit le plus contribué à sa disgrâce, ne fut pas employé.

L'armée de Flandre fut destinée au maréchal d'Humières, et celle d'Allemagne au maréchal de Duras. Le maréchal de Bellefond, plus capable, mais de tout temps ennemi de M. de Louvois, voyant les principales armées destinées, alla trouver ce ministre, et lui déclara qu'il désiroit de ne pas servir. Il fut écouté avec plaisir : on envoya le maréchal de Navailles en Roussillon, et le maréchal de Lorges, sans grande nécessité et sans troupes, en Guienne.

Pour donc dire quelque chose des divers caractères de ces généraux, le maréchal de Luxembourg, sans contredit le plus capable, et distingué par un grand nombre d'actions très-heureuses, avec beaucoup d'esprit et de courage, n'avoit pas toute l'application indispensablement nécessaire à la conduite d'affaires aussi importantes que celle de mener des armées. Il avoit le coup d'œil excellent; dans une action il jugeoit parfaitement des mouvemens d'un ennemi, et ordonnoit avec justesse, précision et promptitude ceux que devoient faire ses troupes. Ces qualités excellentes en lui ont brillé dans plusieurs actions; mais comme les projets de guerre l'occupoient médiocrement, on prétendoit que l'utilité qu'on pouvoit retirer d'un grand succès ne lui donnoit pas une assez vive attention. Ces grandes qua-

lités et ce défaut ont paru presque dans toutes les occasions où il a commandé.

Le maréchal de Schomberg s'étoit fort distingué dans les guerres de Portugal : nous ne l'avons vu dans celles de France que dans un âge fort avancé : ainsi il peut être que les années avoient ajouté à une lenteur qui lui paroissoit naturelle. Il étoit homme de bon sens, ferme, opiniâtre dans ses résolutions, sévère dans le commandement. Sa prudence parut outrée dans les conseils qu'il donna de ne pas attaquer le prince d'Orange près de Valenciennes, et dans son inaction lorsque le prince d'Orange se retiroit devant lui, abandonnant le siége de Maëstricht.

Le maréchal de Bellefond a si peu servi, que l'on ne peut parler de ses talens pour la guerre. Il avoit été distingué dans les emplois de lieutenant général : on ne pouvoit lui disputer beaucoup d'esprit; il avoit du courage, parloit fort bien de guerre; mais, présumant de la faveur et des bontés de son maître, il méprisa les ministres, qui le perdirent de concert, et il leur en donna plusieurs occasions, dont ils profitèrent avidement.

Le marquis de Villars n'a jamais vu servir ni commander le maréchal de Duras. Lui et le maréchal de Lorges son frère étoient neveux de M. de Turenne, qui avoit toujours été fort occupé des avantages de sa famille : il n'oublia rien pour leur procurer tous ceux qu'ils pouvoient espérer; et ces deux frères furent revêtus d'honneurs, de dignités, et des plus grandes charges, sans avoir rendu des services qui parussent exiger de si grandes récompenses. Le maréchal de Lorges, étant subalterne, avoit grande ré-

putation de courage. Après la mort de M. de Turenne, il se trouva commandant de l'armée avec le marquis de Vaubrun, homme très-hardi, et qui avoit de l'esprit. Il étoit l'homme du ministre dans une armée fort dévouée à M. de Turenne, qui en étoit ennemi déclaré. Ainsi Vaubrun étoit haï, et le maréchal de Lorges aimé; et l'on donna à ce dernier tout l'honneur du combat d'Altenheim. Le marquis de Vaubrun avoit reçu quelques jours auparavant une fort grande blessure, qui ne l'empêcha pas de se trouver dans l'action, et d'y demeurer jusqu'à ce qu'il fût tué.

L'armée du Roi ayant repassé le Rhin, tout parloit pour le comte de Lorges. La cour, qui ne vouloit pas le faire maréchal de France, envoya le maréchal de Duras, qui étoit en Franche-Comté, prendre le commandement de l'armée, et le comte de Lorges ne fut élevé à la dignité de maréchal de France que l'hiver d'après.

Mais à peine fut-il à la tête des armées, que le mérite qu'il avoit acquis subalterne fut étouffé par le poids du commandement en chef, véritablement au-dessus de son génie. Tous ces nouveaux généraux avoient le malheur de succéder aux deux plus grands hommes de leur siècle, le grand Condé et le vicomte de Turenne; et ceux qui les avoient vus servir y trouvoient une si grande différence, que l'esprit se soumettoit avec peine à la considération qu'exigeoient leurs commandemens et leur dignité. On doit cependant distinguer le maréchal de Luxembourg, dont les grandes qualités ne pouvoient être obscurcies par le peu d'application que l'on vouloit lui croire, par sa

foiblesse pour ses favoris, et par une espèce de légèreté peu convenable à un grand homme.

Ce peu que nous disons des généraux qui ont commandé dans la guerre qui commença en 1688 et ne finit qu'en 1697 suffit pour les faire connoître; et certainement la France devoit retirer de plus grands avantages, surtout en Allemagne, par l'heureuse disposition de nos frontières, ayant cinq ponts sur le Rhin, autant de places qui nous ouvroient l'Empire, uniquement couvert d'une très-mauvaise armée, et souvent mal commandée; la guerre des Turcs occupant d'ailleurs les meilleures troupes et les plus habiles généraux de l'Empereur.

[1689] Revenons à la campagne de 1689, et ce qui regarde le marquis de Villars, dont principalement on a dessein d'écrire la vie et les Mémoires.

Le maréchal d'Humières n'avoit d'autre vue que de couvrir la frontière, et il parut que les desseins de la cour étoient uniquement de laisser consommer nos ennemis par les efforts qu'ils faisoient pour le siége de Mayence. Pendant ce temps-là le maréchal de Duras achevoit un ouvrage que l'on pouvoit dire opposé à la gloire de la nation, et même à celle d'un très-bon et très-grand roi.

On avoit persuadé au Roi, dont certainement la bonté n'a jamais été assez connue, que le salut de l'Etat consistoit à mettre des déserts entre notre frontière et les armées de nos ennemis. Pour cela, contre nos propres intérêts, et même contre les raisons de guerre, on avoit brûlé les grandes villes de Trèves, de Worms, de Spire, d'Heidelberg, une infinité d'autres moins considérables, et les plus riches et

les meilleurs pays du monde. On avoit poussé cette vue pernicieuse jusqu'à défendre de semer à quatre lieues en deçà et en delà du cours de la Meuse.

On n'a jamais pu imaginer par quelle fatalité ces horribles conseils ont pu être donnés. Le marquis de Louvois, homme de beaucoup d'esprit, ne s'y opposa pas, et les persuada au Roi malgré sa bonté, laquelle, pour le répéter, étoit au plus haut point. Ces ordres furent donnés, suivis et exécutés avec une rigueur qui sera toujours reprochée à la plus valeureuse nation de l'univers.

Le maréchal de Duras étoit occupé à tout brûler et rebrûler; car on détruisoit même les caves, on ne pardonnoit à aucune église. La justice et la piété du Roi en firent depuis rebâtir quelques-unes; mais le mal étoit irréparable.

La campagne se passa donc en Allemagne à voir prendre Mayence, et en Flandre à de très-médiocres mouvemens. Le marquis de Villars, peiné de commander une si brillante cavalerie sans action, proposa plusieurs partis : ils n'étoient pas du goût du maréchal d'Humières; on chercha même à le brouiller avec ce général, et sa bonne volonté fut inutile. Les ennemis firent un fourrage hasardé : le marquis de Villars alloit en attaquer les escortes, lorsque le chevalier de Tilladet, lieutenant général de jour, l'en empêcha d'autorité. Dans un autre que faisoient nos troupes, un parti se jeta sur nos fourrageurs; le marquis de Villars l'attaqua et le prit, et un coup de fusil blessa le jeune prince de Rohan qui le suivoit, jeune homme d'une très-grande valeur, qui mourut quelque temps après de sa blessure. Enfin les enne-

mis étant venus camper près de Valcourt, petite ville dont les murailles étoient bonnes, un peu éloignée de la tête de leur camp, le maréchal d'Humières crut pouvoir leur emporter ce poste, et le fit attaquer sans l'avoir bien reconnu. Nous y perdîmes le chevalier Colbert, brigadier et colonel de Champagne, trois capitaines aux gardes. Le marquis de Saint-Gelais y fut tué aussi d'un coup de canon, et cette mauvaise aventure fit tort au maréchal d'Humières.

Quelques jours après on crut pouvoir canonner le camp des ennemis : on en montra le dessein; et à la pointe du jour notre canon placé, on trouva que celui des ennemis l'étoit beaucoup plus avantageusement; que la partie de leur camp, qui étoit exposée la veille, avoit été retirée la nuit; et ils nous firent une salve de trente pièces de canon avant que le nôtre eût commencé à tirer.

Cette campagne, comme l'on voit, ne fut pas bien glorieuse. Le duc du Maine n'en rendit pas un compte avantageux au Roi, et l'armée fut destinée pour la campagne suivante au maréchal de Luxembourg.

Le marquis de Villars fut occupé l'hiver à visiter la cavalerie, et avec une grande confiance du Roi et du ministre, les inspecteurs ayant ordre de le suivre chacun dans l'étendue de son inspection. Il étoit chargé de changer les majors qu'il trouveroit n'être pas propres à ces emplois, de proposer des capitaines en leur place, d'examiner dans tous les corps les méchans officiers, et d'en purger la cavalerie.

Le Roi le fit maréchal de camp à la fin de 1689, et il fut destiné à servir dans l'armée que devoit commander le marquis de Boufflers avec le comte de Tal-

lard, et les marquis d'Harcourt et de Tessé, aussi maréchaux de camp.

Cette campagne se passa sans événement; et le corps d'armée du marquis de Boufflers, destiné à tenir le milieu des frontières entre les armées d'Allemagne sous les ordres de monseigneur le Dauphin, et celle de Flandre commandée par le maréchal de Luxembourg, ne vit aucune action. Cette inutilité affligeoit le marquis de Villars, au point qu'il voulut partir pour aller volontaire pendant quelques jours, et dans un temps où il paroissoit, par les mouvemens des armées d'Allemagne, que l'on y verroit une bataille. Le marquis de Boufflers l'en empêcha, lui représentant à quelles réprimandes il s'exposeroit du côté de la cour, s'il quittoit sans permission le poste où il étoit pour aller dans une autre armée. Enfin, soit par chagrin, soit par un effet naturel, il tomba malade dans les Ardennes, et si dangereusement que l'on désespéroit de sa vie. Le marquis de Boufflers même, étant obligé de quitter le camp d'Obersdorff dans le temps que le marquis de Villars étoit à la dernière extrémité, laissa deux régimens de dragons pour le garder. L'émétique et la bonté de son tempérament le sauvèrent, et on le porta à Arlon, de là à Sedan, où il reçut des ordres de la cour pour aller commander en Flandre pendant l'hiver, sous les ordres du marquis de Boufflers. Le bruit de l'extrémité où il étoit porta le marquis de La Valette à demander son commandement, et il l'obtint; mais sa santé rétablie lui ayant permis de servir, le marquis de La Valette fut envoyé sur la frontière de Picardie.

[1690] Dans le commencement de l'année 1690,

la cour envoya des ordres au marquis de Boufflers de marcher avec un corps d'armée derrière Bruxelles, le laissant sur la gauche. Le marquis de Villars eut ordre de passer la Dender avec sept à huit mille hommes, et de marcher droit à Bruxelles. Il rassembla toutes ses troupes avec grand secret sous Tournay, et partit par un temps fort rude, ayant même une assez grosse fièvre dont il ne parla point, de peur que les gens qui lui étoient liés d'amitié ne s'opposassent à la résolution qu'il avoit prise de ne pas confier ce commandement à un autre. Bien qu'il y eût véritablement du péril pour lui à faire cette course par un temps très-fâcheux et avec la fièvre, il alla camper à Gramont. Cette fièvre, causée par un rhume violent, cessa avec le rhume, qui fut dissipé par beaucoup d'eau-de-vie brûlée, et par un sommeil de trois heures.

Le marquis de Villars eut avis que le comte de Versassine avoit rassemblé deux mille cinq cents chevaux à deux lieues de Gramont : il marcha à lui, et le joignit à trois lieues de Bruxelles. Le comte de Versassine se mit en bataille derrière un ruisseau; et le marquis de Villars ayant ordonné aux sieurs de Vendeuil, maréchal de camp, et d'Achy, brigadier, de faire sonder le passage pendant qu'il remontoit le ruisseau pour prendre le flanc des ennemis, son ordre fut mal exécuté; et Versassine voyant qu'il alloit être coupé par le marquis de Villars, laissa trois troupes sur le bord du ruisseau, et se retira, sans que ceux qui avoient ordre de le serrer de près fissent un pas pour le suivre. Ainsi ce corps, qui pouvoit être défait, ne perdit que les trois troupes qu'il avoit sacrifiées pour

sa retraite. Quelques jours après, la gelée étant très-forte, on résolut d'aller passer les canaux au-dessus de Gand, et d'entrer dans le pays de Vaas. On marcha avec dix-huit à vingt mille hommes par deux endroits. Le marquis de Villars, avec les troupes qui partoient de Tournay, de Valenciennes, de Douay et de Lille, laissa la Lys sur sa gauche, qu'il alla passer à Deinse; et le marquis de Boufflers, avec toutes les troupes qui venoient de Dunkerque, d'Ypres et d'autres places, alla droit sur le canal de Gand à Bruges. Les places étant fortes, on passa le canal, et le marquis de Villars entra dans le pays de Vaas. Cette marche valut au Roi quatre millions de contributions, et l'on ne perdit personne. Les troupes rentrèrent dans leurs garnisons, et il ne fut question que de les laisser reposer jusqu'à l'entrée de la campagne.

On ne doit pas oublier ici la bataille de Staffarde, qui se donna le 18 d'août. Après un sanglant combat, et qui dura six heures, le duc de Savoie fut obligé de céder le champ de bataille, couvert de trois mille morts, outre un grand nombre de prisonniers. Peu après M. de Catinat se présenta devant Saluces, qui ne fit qu'une foible résistance. Les autres petites places, à son exemple, ouvrirent leurs portes au vainqueur, qui bientôt après vint faire le siége de Suse, dont la conquête ne lui coûta pas plus que celle de Saluces.

Dans le même temps que le Piémont se soumettoit à l'armée de M. de Catinat, la Savoie étoit ravagée par celle que commandoit Saint-Ruth, plus odieux par ses sévérités que célèbre par ses victoires. Ainsi le duc de Savoie se voyoit dépouillé de ses Etats,

sans autre ressource que quelques citadelles qui tenoient ferme, et sous les ruines desquelles ce prince étoit résolu de s'ensevelir plutôt que de se soumettre.

Un des grands événemens de cette année est la bataille de la Boine. On y vit deux rois aux prises, dont l'un étoit le beau-père, l'autre le gendre; comme on vit autrefois Pompée et César dans les plaines de Pharsale. Le prince d'Orange battit entièrement l'armée du roi de la Grande-Bretagne. Le maréchal de Schomberg, qui étoit sorti de France après la révocation de l'édit de Nantes, et qui commandoit sous le prince Guillaume, fut tué dans cette occasion. Dublin ouvrit peu après ses portes au vainqueur.

[1691] Dans les commencemens de 1691, le Roi prit toutes les mesures, et avec un grand secret, pour faire le siége de Mons. Cette place étoit très-forte, très-importante, et défendue par une garnison nombreuse. Le prince de Grimberg en étoit gouverneur, et Fagel, lieutenant général, y commandoit les troupes hollandaises. Le maréchal de Boufflers et le marquis de Villars furent seuls chargés de l'investiture, et du secret. Il falloit cacher ce dessein aux ennemis, et leur donner de l'inquiétude pour tant de places différentes, afin qu'il leur fût difficile de démêler le véritable objet.

Les troupes commençoient à s'ébranler dès le premier d'avril sur la Meuse, dans le Hainaut, dans la Flandre, et du côté de la mer; et les ennemis incertains laissèrent dans toutes les places menacées les garnisons ordinaires. Le marquis de Villars fut chargé d'investir Mons du côté le plus dangereux, qui étoit celui de Bruxelles et d'Ath, le seul par lequel il fût

possible à l'ennemi d'y jeter du secours. Il partit de Condé, laissant la rivière d'Aisne sur la droite. Le marquis de Créqui commandoit sous ses ordres les troupes qui devoient former cette investiture, mais il se perdit ; de manière qu'à l'entrée de la nuit le marquis de Villars ne se trouva que cinq escadrons, et n'eut pas d'autre parti à prendre que de se mettre avec ce peu de troupes à cent cinquante pas de la porte de Mons à Bruxelles, pour empêcher, du moins autant qu'il seroit en son pouvoir, qu'il n'entrât personne la nuit dans Mons. A la pointe du jour, le marquis de Créqui arriva avec les troupes, et le marquis de Villars occupa le village de Nimy, l'abbaye de Saint-Denis, et toutes les principales avenues de la place, fit couper et barrer tous les chemins, et commencer à tracer la ligne de circonvallation. Les pionniers arrivèrent le troisième jour. Il parut auparavant des partis considérables de cavalerie, des détachemens de grenadiers des ennemis ; mais aucun n'osa tenter de forcer les avenues occupées, et avant le quatrième jour les postes étoient pris, et retranchés de manière qu'il falloit une armée entière pour pouvoir les attaquer.

Le prince d'Orange se rendit en diligence à Bruxelles, où il donna rendez-vous à toutes les forces de la ligue. Le Roi arriva au siége ; et toutes les dispositions étant bien faites par les soins du marquis de Louvois, très-capable de n'en oublier aucune, soit pour assembler une armée nombreuse, soit pour assurer toutes les subsistances, et tous les convois de vivres et de munitions de guerre, l'on ouvrit la tranchée le neuvième jour de l'investiture. Le prince

d'Orange s'approcha avec une armée considérable; et le Roi raisonnant avec plusieurs officiers généraux et le marquis de Louvois sur le parti que pourroit prendre le prince d'Orange, le sentiment de plusieurs fut qu'il tenteroit une action générale. Le marquis de Villars dit : « Je crois qu'il n'en fera rien. » Le Roi lui demanda pourquoi. Villars répondit : « Parce « qu'il vaut mieux ne rien faire que de faire mal, et « que les mesures de Votre Majesté sont si bien pri- « ses, les postes si bien occupés et si bien retran- « chés, le nombre de ses troupes si supérieur à celui « des ennemis, qu'il n'y a qu'à désirer que le prince « d'Orange veuille les attaquer. »

Le marquis de Louvois fut bien aise de voir avancer et soutenir cette opinion, car le courtisan vouloit porter le Roi à penser que ce ministre avoit hasardé sa gloire et sa personne; et la vérité est que jamais entreprise n'avoit été formée avec plus de raison, et de moyens d'en rendre le succès infaillible.

La défense des ennemis fut très-molle : une seule attaque ne réussit point. L'ouvrage à corne fut attaqué et pris; mais, soit que les matériaux pour s'y retrancher n'eussent pas été assez promptement apportés, ou par quelque négligence d'un détachement des gardes duquel on se plaignit, les ennemis y entrèrent. Mais il fut repris quelques heures après très-facilement; et le marquis de Villars y étant entré des premiers, trouva Constant, capitaine des grenadiers du régiment des Vaisseaux, encore en vie avec une blessure très-dangereuse, les ennemis l'ayant laissé comme mort. Cette action fut la seule de tout le siége de Mons. Il en coûta peu au Roi, qui retourna à Ver-

sailles, et qui eut la bonté de marquer au marquis de Villars beaucoup de satisfaction de ses services.

Les troupes furent renvoyées dans les garnisons, et en quartiers de fourrage dans toutes les places de Flandre, de la Meuse, de la Picardie, de la Champagne, des Evêchés, et assez de proche en proche pour rassembler l'armée et entrer en campagne dès que les mouvemens des ennemis y obligeroient.

Ils renvoyèrent leurs troupes aussi dans des quartiers assez éloignés, et l'on résolut de bombarder la ville de Liége, et d'y tirer des boulets rouges. Le marquis de Boufflers fut chargé de cette expédition, et le marquis de Villars destiné à servir dans cette armée, qui fut placée sur les hauteurs du côté de la Chartreuse. On tira quantité de boulets rouges, qui firent un médiocre effet. Le fort de Chenay, éloigné de la ville de près d'une demi-lieue, étant gardé par cinq cents hommes, le marquis de Villars, qui se promenoit aux gardes les plus avancées, remarqua quelque mouvement dans les troupes qui étoient dans ce fort; et ayant jugé que cette garnison vouloit l'abandonner, et sortoit avec précipitation, il prit les premiers piquets de cavalerie et d'infanterie qui se trouvèrent à la tête du camp; et ayant couru très-diligemment sur leur route, les cinq cents hommes furent tous pris ou tués. C'est ce qu'il y eut de plus considérable dans cette expédition.

L'on ordonna de brûler les faubourgs en se retirant : cependant le marquis de Villars étant chargé de l'arrière-garde, suivit son humanité naturelle, les sauva, et empêcha leur destruction, à la réserve de quatorze ou quinze maisons qu'il ne put garantir. Le

marquis de Boufflers eut ordre de ramener son armée près de Dinant; ce qu'il fit en quatre jours de marche. On repassa assez près de Huy, qui étoit occupé par les ennemis; et comme l'armée entroit dans son camp marqué, il arriva quelques avis au marquis de Boufflers que les ennemis, que l'on prétendoit forts de l'autre côté de la Meuse, vouloient la passer à Huy, et l'attaquer dans sa marche; ce qui étoit presque impossible, à cause du long chemin que le prince d'Orange, que l'on disoit près de Louvain, auroit eu à faire, outre qu'une armée ne passe pas une rivière comme la Meuse sur un seul pont, ni en si peu de temps. Cependant sur cet avis le marquis de Boufflers voulut empêcher les troupes d'entrer dans le camp, et les faire marcher.

La réputation du marquis de Boufflers étoit bien établie sur la valeur : il étoit attaqué sur l'inquiétude; et l'on voit assez souvent des hommes d'une intrépidité personnelle être timides quand ils sont chargés du généralat.

Le marquis de Villars représenta au marquis de Boufflers que cette marche, forcée et sans nécessité, ne seroit pas approuvée. Il se rendit à ses raisons. Il fut résolu que l'armée camperoit, et le marquis de Villars garantit son ami d'une précipitation qui auroit été blâmée.

On ordonna que l'on se mettroit en marche avant le jour, et l'on fit une journée plus grande. Comme on avoit des partis sur Huy, on régla ses mouvemens sur des avis certains, sans montrer une crainte inutile. Le marquis de Boufflers fut obligé au marquis de Villars du bon conseil qu'il lui avoit donné.

On arriva à Dinant, où l'armée se reposa pendant trois ou quatre jours. La campagne précédente, le marquis de Calvo, ancien lieutenant général, qui mourut pendant l'hiver, avoit commandé la seconde armée de Flandre, laquelle auparavant étoit sous les ordres du maréchal d'Humières. Le Roi la donna au marquis de Villars : il reçut les ordres et les instructions pour la commander au camp près de Dinant. Ainsi il avoit le commandement de toutes les troupes qui étoient dans les places depuis Tournay jusqu'à la mer, et outre cela quinze bataillons et trente escadrons, avec un équipage d'artillerie. Il étoit chargé de la défense des lignes qui couvroient tout le pays depuis l'Escaut jusqu'à Dunkerque. En général, il étoit aux ordres du maréchal de Luxembourg; mais dans certains cas il avoit ceux du Roi pour agir indépendamment.

Il se rendit à Tournay, et rassembla sa petite armée entre Cambrin et le Pont-des-Pierres. Il écrivit alors au maréchal de Luxembourg, et lui expliqua, par plusieurs bonnes raisons de guerre, que l'unique moyen de pouvoir se flatter de défendre des lignes c'est de prendre, si l'on peut, un bon poste et retranché en avant de la ligne, pour obliger l'ennemi qui songe à attaquer des lignes à déterminer son attaque sur la droite ou sur la gauche, puisque le désavantage, en tenant une grande étendue de pays, est de ne savoir jamais quelle peut être la véritable attaque, et que l'ennemi, en donnant des inquiétudes en divers lieux, oblige celui qui se défend à s'étendre, et par conséquent l'affoiblit partout. La disposition du marquis de Villars fut approuvée par M. de

Luxembourg, et empêcha le marquis de Castanaga de rien entreprendre, quoiqu'il marchât à lui avec des forces supérieures.

Le marquis de Villars retira même de grands avantages de sa disposition; car son pays étant couvert, et par conséquent ne payant aucunes contributions, il obligea celui des ennemis de lui fournir toutes ses subsistances : en sorte que le marquis de Castanaga avoit la douleur de voir tous les jours les chariots des terres d'Espagne traverser son camp, pour apporter des foins et des avoines dans celui du marquis de Villars.

L'armée du Roi, commandée par M. de Luxembourg, ne fit qu'observer celle du prince d'Orange.

Vers les premiers jours de septembre, le maréchal de Luxembourg crut pouvoir aller prendre des quartiers de fourrage du côté de Ninove, et plaça son armée dans un pays très-abondant.

Pour y assurer sa subsistance et ses convois, il manda au marquis de Villars de se placer avec la plus grande partie de ses troupes du côté de Renay, afin que tout ce qui venoit de Tournay pût passer en sûreté à l'armée de M. de Luxembourg. Les ennemis jetèrent deux mille cinq cents chevaux dans Oudenarde; et un jour qu'il passoit un convoi de près de quatre mille charrettes, le marquis de Villars se posta le mieux qu'il fut possible pour le couvrir; mais la file étoit si longue, et tenoit une si grande étendue de pays, qu'il étoit bien difficile de mettre tout en sûreté.

Les ennemis sortirent d'Oudenarde, attaquèrent le convoi en deux endroits, et dételèrent quelques cais-

sons ; mais le marquis de Villars y accourut avec une telle diligence, que les ennemis furent repoussés partout, et que le convoi passa heureusement.

Le maréchal de Luxembourg manda au marquis de Villars de se rendre auprès de lui, pour prendre les mesures les plus justes pour assurer ses subsistances.

L'armée du maréchal de Luxembourg étoit, comme on dit, bien campée : grains et fourrages en abondance, toutes les troupes barraquées, le général placé pour faire la meilleure chère du monde, les poulardes de Campine, veaux de Gand, petites huîtres d'Angleterre, rien ne lui manquoit. L'on parle de ces bagatelles, parce que les ennemis du maréchal de Luxembourg vouloient quelquefois dire qu'elles ne laissoient pas d'influer sur ses résolutions.

Le marquis de Villars, le trouvant très-content de sa situation, prit la liberté de lui dire : « Mais le « prince d'Orange ne pourroit-il pas venir camper « près d'Ath et de Ligne, et par conséquent vous « faire sortir dans le moment de ce camp délicieux ? » Le maréchal de Luxembourg soutenoit ce parti impossible par bien des raisons, quand Tracy, qui étoit à la guerre avec trois cents chevaux, manda qu'il croyoit voir paroître la tête des colonnes de l'armée des ennemis. L'on voulut se flatter que c'étoit un fourrage : cependant, sur une seconde nouvelle de Tracy qui fortifioit les premières, l'on monta à cheval, et des premières hauteurs on découvrit que réellement l'armée ennemie marchoit du côté d'Ath, et avant deux heures après midi on la vit s'étendre le long du petit ruisseau de Ligne. Le marquis de Vil-

lars s'en retourna très-diligemment à son camp, qu'il tint fort alerte toute la nuit, et à la pointe du jour il se rapprocha de l'Escaut. Le maréchal de Luxembourg fut obligé à faire la même chose, et à quitter un camp où l'on n'avoit été occupé pendant cinq ou six jours qu'à se mettre dans une abondance générale, et l'on fut obligé de mener l'armée du Roi sous Tournay.

Le maréchal de Luxembourg fut piqué de s'être trompé dans ses mesures, et ce petit chagrin donna lieu à une très-grande action qui se passa deux jours après. Le maréchal de Luxembourg fut informé que le prince d'Orange avoit laissé l'armée sous les ordres du comte de Waldeck, et qu'elle devoit marcher le 20 de septembre, pour aller camper dans la plaine de Cambron. Il crut pouvoir attaquer l'arrière-garde, et envoya ordre au marquis de Villars de marcher dans l'instant avec quatre bataillons, les régimens de Merinville et les dragons de Tessé, pour le joindre sous Tournay. Le marquis de Villars le trouva dans une abbaye près de Tournay, passant la nuit sur la paille, et faisant monter à cheval soixante escadrons. Il conta au marquis de Villars qu'il avoit autrefois battu une arrière-garde que tout le monde assuroit qu'il ne joindroit jamais; mais que, sachant bien que les ennemis ne prenoient pas toujours toutes les précautions, et qu'en faisant la diligence possible l'on joignoit ceux qui se croyoient hors de toute portée, il chargea le marquis de Villars de prendre la tête de tout avec les six escadrons et les quatre bataillons. Il lui ajouta qu'il trouveroit sur le chemin de Leuze Marcilly, enseigne des gardes du corps,

avec quatre cents chevaux, et lui dit de se servir de lui pour tenir les ennemis le plus près qu'il pourroit, le chargeant surtout de lui mander dès qu'il les découvriroit tout ce qu'il remarqueroit de leurs dispositions.

Le marquis de Villars donna ordre au brigadier Boisselot de mener les quatre bataillons aussi diligemment que l'infanterie le peut faire, et il s'avança avec six escadrons sur le chemin que tenoit Marcilly. A huit heures du matin il aperçut Marcilly à une lieue de lui, et chargea le marquis d'Aubijoux, brigadier, de suivre avec les six escadrons; et de sa personne il poussa à toutes jambes à Marcilly, qu'il trouva en bataille avec ses quatre cents chevaux, observant la marche de l'armée ennemie, dont la plus grande partie avoit déjà passé le ruisseau de Leuze. Il dit à Marcilly le dessein de M. de Luxembourg, et que pour cela il falloit tâcher d'amuser les ennemis. Marcilly en étoit à une demi-lieue; et, ne sachant rien du dessein du maréchal de Luxembourg, il se tenoit à portée de les observer sans se commettre.

Le marquis de Villars le fit avancer, et ordonna aux six escadrons qu'il menoit de suivre à une distance de mille pas. Il mena les quatre cents chevaux de Marcilly à cinq cents pas des ennemis, qui s'arrêtèrent en voyant un si petit corps de cavalerie s'approcher. Le marquis de Villars les voyant arrêtés redoubla ces petits escadrons, et fit paroître huit troupes. Sur cela les ennemis crurent que ce qui alloit les approcher étoit partie d'un corps de deux mille chevaux que M. de Bezons commandoit du côté de Saint-

Guilhain, et s'étendirent comme pour l'attaquer avec avantage.

Le marquis de Villars envoya ordre au marquis de Toiras, qui commandoit ces six escadrons, d'approcher, et de les mettre sur une ligne. Les ennemis continuèrent à se former, et dans ce temps-là M. de Luxembourg arriva à toutes jambes, ayant ordonné à la brigade de la maison du Roi de suivre au grand trot, et joignit le marquis de Villars, qui lui dit : « Vous voulez une arrière-garde à combattre, je vous « ai préparé celle-ci; il y a trois quarts-d'heure que « je les arrête, et vous pouvez à présent choisir ce « qui vous conviendra le mieux. » M. de Luxembourg répondit : « Je suis venu pour combattre. — « Pendant que votre première ligne se forme, répli- « qua le marquis de Villars, je vais un peu recon- « noître la droite des ennemis. » D'Oger parla le premier au maréchal, et lui dit : « Les ennemis gros- « sissent : si vous voulez attaquer, que ce soit dans le « moment. » Villars parla de même, et M. de Luxembourg dit seulement : « Attaquons, attaquons ! » et envoya d'Oger à la droite. Le marquis de Villars retourna à toutes jambes à la gauche, et en passant devant les chevau-légers de la garde il dit à Vatteville, qui étoit à leur tête : « Je suis débordé par trois ou « quatre escadrons des ennemis; ne pourriez-vous « pas vous étendre? » On étoit déjà si près des ennemis, qu'il n'y avoit plus qu'à attaquer ce qui étoit devant soi. Le marquis de Villars dit aux escadrons de Merinville, en peu de paroles : « Mes amis, vous « les avez bien battus l'année dernière; vous les bat- « trez bien encore. » Tous les cavaliers répondirent

avec fierté : « Nous les battrons. » Le marquis de Villars se mit à la tête du premier escadron, le marquis de Toiras à la tête du second, et le comte de Merinville au troisième. L'on marcha aux ennemis, et la charge fut peut-être la plus violente que l'on ait vue à la guerre. Il est rare que des escadrons soient aussi long-temps mêlés sans se faire plier : il fallut presque, pour les renverser, tuer le premier rang à coups d'épée, et le second. Cette ligne fut emportée, et celle qui la soutenoit se renversa d'elle-même; mais les trois escadrons de Merinville, qui ne faisoient tout au plus que trois cent soixante maîtres, en eurent cent quatre-vingt-dix hors de combat, et de trente-deux officiers vingt-six. Le marquis de Toiras fut tué de plusieurs coups. Le marquis de Villars avoit pour toutes armes défensives un double buffle, et son mouchoir dans son chapeau; ce qui lui sauva la vie, car son buffle, ou son chapeau, et ses habits reçurent dix-sept coups sans blessures. Son cheval le tira de cette charge, et tomba après.

Pour revenir à l'affaire générale, les escadrons de la maison du Roi, renversant aussi ce qui étoit devant eux, souffrirent beaucoup. D'Oger, lieutenant général, Neuchelles qui commandoit la maison du Roi, La Troche, le marquis de Rothelin, et une infinité de bas officiers, furent tués. Le marquis d'Alègre fut blessé, et grand nombre d'autres avec lui.

Le marquis de Villars ramenant son aile, la fit rentrer dans les intervalles d'une seconde ligne qui arrivoit au grand galop, car on avoit attaqué deux lignes avec une seule. Les premiers escadrons que Villars rencontra furent ceux de Quadt. Le colonel vouloit

en arrivant charger ceux des ennemis qui étoient le plus près de lui; le marquis de Villars le fit attendre. Peu après arrivèrent les escadrons du Maine, de Rohan, de Praslin, avec plusieurs autres, et l'on forma une ligne qui alors débordoit celle des ennemis : aussi soutinrent-ils très-foiblement la charge, et on les poussa jusqu'au ruisseau. On revint sur ses pas; et le maréchal de Luxembourg, qui se vit sur l'armée des ennemis, laquelle revenoit très-diligemment, et à trois grandes lieues de la sienne, avec soixante-dix escadrons seulement, n'eut d'autre parti à prendre que celui de la retraite. Tel fut le combat de Leuze, fort glorieux pour les troupes du Roi, puisque dix-huit escadrons en battirent près de cinquante des ennemis. La perte y fut pourtant assez égale, et la gloire fut la seule utilité qu'en retira le vainqueur.

On arriva à Tournay sur les six heures du soir, et le maréchal de Luxembourg avec les principaux officiers alla descendre à la Comédie. Jamais général n'a été d'une humeur si agréable : il aimoit la bonne chère, le jeu et tous les plaisirs, mais il souffroit que ses favoris prissent sur lui un empire despotique, et l'abus qu'ils en faisoient lui attiroit souvent des ennemis, quoiqu'il fût d'un caractère officieux et bienfaisant. L'on n'a pas parlé de M. le duc de Chartres, qui étoit volontaire dans cette action, et que sa valeur naturelle faisoit beaucoup souffrir de n'être pas dans le plus grand péril; mais il ne fut pas maître alors de s'abandonner à toute son ardeur, et il se distingua avec beaucoup de gloire les campagnes suivantes à Steinkerque, à Nerwinde, et dans les autres occasions où son courage a pu paroître. Le marquis de Villars

lui eut l'obligation d'avoir beaucoup parlé de lui sur ce qui s'étoit passé à Leuze ; et en effet ce fut lui qui avec adresse arrêta l'arrière-garde des ennemis, et qui mena toujours l'aile gauche à la charge avec grand avantage sur la droite des ennemis, qui la débordoit de quatre ou cinq escadrons. De son côté, M. de Luxembourg donna de grandes louanges à cette conduite : mais comme le marquis de Villars n'étoit pas bien avec les favoris de ce général, qui avoient beaucoup de part aux relations, celles du maréchal de Luxembourg n'avoient pas expliqué qu'il lui devoit l'occasion du combat, et la principale part au bon succès.

L'armée fut placée pour prendre des fourrages jusqu'au 20 d'octobre, temps ordinaire des séparations quand on n'est pas retenu par quelque projet.

Les armes du Roi ne furent pas si heureuses en Irlande, où Jacques II avoit encore un parti considérable et des places importantes, entre autres celle de Limerick. Le Roi, qui appuyoit les efforts de ce prince pour rentrer dans ses Etats, lui accorda douze vaisseaux de guerre et trois mille soldats, avec toutes les provisions nécessaires tant à ces troupes qu'à celles d'Irlande. Le débarquement se fit à Limerick, sous la conduite du chevalier de Nesmond : cependant le prince d'Orange résolut d'en faire le siége. La tranchée fut ouverte le 5 de septembre. Après une vigoureuse défense, les assiégés demandèrent le 3 d'octobre une cessation d'armes qui leur fut accordée pour trois jours, afin de conférer de la capitulation, dont les articles ne furent arrêtés que le 13 ; et le 14, la ville, défendue par Boisselot, fut livrée aux Anglais.

Le comte de Château-Regnault ramena sur les vaisseaux de France tous les Français, avec les quinze mille Irlandais de la garnison de Limerick, conformément à la capitulation, dont les articles sont si singuliers qu'il n'y en a peut-être point d'exemple dans l'histoire. Ils paroissent moins des conditions accordées par le vainqueur à une ville qui se rend, que celles qu'elle se prescrit à elle-même, et qu'elle force l'ennemi d'accepter.

Le marquis de Villars, qui depuis quelques années étoit éloigné de la cour, demanda la permission d'y aller passer quinze jours. Le Roi le reçut avec bonté, et lui donna de grandes marques de la satisfaction qu'il avoit de ses services.

Un de ses premiers soins fut de s'assurer l'amitié du marquis de Barbezieux, qui, quoique très-jeune, étoit seul ministre de la guerre, et par conséquent pouvoit beaucoup servir ou nuire. Le marquis de Villars se trouva d'abord dans une intelligence parfaite avec lui; mais peu de mois après, par l'inspiration de deux ou trois de ses favoris, jaloux du marquis de Villars, cette amitié se changea en une haine si violente, qu'il s'en fallut peu que ce jeune ministre ne le perdît.

Durant le peu de séjour que le marquis de Villars fit à la cour, il apprit la mort de l'abbé de Villars son frère, qui sortoit de l'agence générale du clergé. Il mourut à Florence : jeune homme d'un mérite distingué dans sa profession, et qui par ses talens y eût bientôt mérité les premières places. L'amitié étoit très-vive entre ces deux frères, et cette perte n'a jamais cessé d'être sensible au marquis de Villars.

Il retourna en Flandre, d'où le marquis de Boufflers partit peu de jours après, et lui laissa en son absence le commandement général de la frontière, que le marquis de Villars alla visiter. Il reçut à Tournay le prince royal de Danemarck, qui fut roi dans la suite : il voyageoit en ce temps-là, et le marquis de Villars le traita magnifiquement.

Le marquis de Villars s'établit à Ypres, où le marquis de Boufflers à son retour de la cour vint le joindre, et y reçut un courrier dont les lettres lui causèrent de vives inquiétudes. On le chargeoit de surprendre Ostende : c'étoit un projet formé par quelques ingénieurs, et remis au maréchal de Luxembourg, qui ne fut pas fâché de donner une commission très-hasardeuse au marquis de Boufflers, qu'il n'aimoit pas. Il le jetoit par là dans la fâcheuse incertitude ou de refuser une commission que le Roi lui donnoit, ou de faire une entreprise du succès le plus douteux et le plus difficile. Dans cet embarras, il consulta le marquis de Villars. On examina tous les plans et projets de ce dessein, et on n'oublia aucun des expédiens qui pouvoient le rendre praticable. Il y avoit deux bras de mer à passer, et il falloit que l'heure des basses marées se trouvât cadrer d'abord avec l'obscurité de la nuit, indispensablement nécessaire pour arriver sans être aperçu, et encore avec l'heure à laquelle on devoit traverser une dune fort étroite qui arrivoit au pied du bastion sur lequel il falloit grimper, et que les donneurs d'avis soutenoient très-mal gardé. Ce double obstacle s'opposoit trop à la réussite de l'entreprise, et elle fut estimée impossible par la longueur du chemin, et par la difficulté

des passages. Le marquis de Boufflers en fit voir bien nettement toutes les raisons, et le Roi les approuva.

Les contributions avoient été bien établies l'hiver précédent : ainsi il n'y eut qu'à se reposer celui-ci. Le maréchal de Luxembourg, qui après la mort du marquis de Louvois son ennemi reprit crédit auprès du Roi, composa l'armée de Flandre pour les officiers généraux. Il avoit tenté, la campagne précédente, d'ôter au marquis de Villars le commandement qu'il avoit en Flandre; mais le Roi n'avoit point voulu agréer ce changement. Le maréchal chercha donc une autre voie pour réussir, et saisit le prétexte du commandement de la cavalerie de l'armée d'Allemagne.

Le comte d'Auvergne, colonel général de la cavalerie, ayant demandé à venir commander celle de Flandre (étant d'ailleurs ami du maréchal de Luxembourg, réuni avec tous ceux qui étoient ennemis du marquis de Louvois), dès le mois d'avril le marquis de Villars eut ordre de se disposer à aller servir en Allemagne. Il passa trois semaines à Paris ou à la cour, puis il se rendit au camp de Flonheim près de Mayence, où le maréchal de Lorges avoit assemblé son armée.

Cette même année, mourut le marquis de Louvois, dont nous avons remis à parler ici. Depuis assez long-temps il étoit très-mal avec madame de Maintenon, qui avoit la confiance entière du Roi. M. de Louvois étoit très-mauvais courtisan, et combattoit souvent sans ménagement les sentimens et les protections qu'accordoit madame de Maintenon; en sorte qu'il s'apercevoit dans son travail avec le Roi, qui se faisoit toujours dans la chambre de madame de Main-

tenon, de beaucoup d'aigreur de la part de Sa Majesté : ce qui lui étoit d'autant plus insupportable qu'il croyoit rendre de grands services.

Un jour le Roi lui parla si durement, que Louvois se leva avec précipitation, et jeta quelques papiers en disant : « L'on ne sauroit vous servir. » Le Roi se leva aussi, et s'approcha de la cheminée, où d'ordinaire il mettoit son chapeau et sa canne. Madame de Maintenon, qui crut qu'en s'approchant de sa canne il pourroit s'en servir, courut à lui. Cette précaution n'étoit pas nécessaire auprès d'un prince dont la modération et la sagesse étoient bien connues. Louvois sortit, résolu à se retirer. Madame de Maintenon lui écrivit le matin, et lui manda de revenir le soir à la même heure qu'il avoit accoutumé de travailler, de ne faire au Roi ni plaintes ni excuses, et en un mot de ne rien laisser paroître dans sa conduite qui pût rappeler ce qui s'étoit passé. Cependant Louvois étoit outré de la plus vive douleur. Il prenoit des eaux de Forges; et étant allé travailler à trois heures après midi chez le Roi, il se trouva mal, revint dans le moment chez lui, s'assit en arrivant, dit : « Je me trouve « mal, » et mourut. Fagon, qui fut depuis premier médecin du Roi, voulut croire que Louvois avoit été empoisonné : cependant cette opinion ne fut point établie. Le Roi laissa le jeune Barbezieux, qui n'avoit que dix-sept à dix-huit ans, ministre de la guerre; M. de Torcy, qui n'étoit guère plus âgé, l'étoit en même temps des affaires étrangères; ce qui fit dire au prince d'Orange qu'il étoit étonné que le Roi eût de vieilles amies, et de si jeunes ministres. On ne dit rien ici du caractère ni des talens de M. de Louvois,

parce que dans le cours de ces Mémoires on en a beaucoup parlé (1).

[1692] Dans les premiers jours de la campagne suivante en Allemagne, il arriva une aventure de déserteurs assez particulière. Un brigadier du régiment de Souternon déserta, et avertit les ennemis qu'un convoi assez considérable partoit d'Alsey pour venir à l'armée. Sur l'avis d'un déserteur, les ennemis firent sortir mille chevaux de Mayence pour attaquer le convoi. Dans le même temps un hussard des ennemis déserta, et nous avertit de leur dessein sur notre convoi. On fit aussitôt un détachement pour en assurer la marche : la tête de notre détachement rencontra celle des ennemis, et renversa la première troupe, où se trouva le brigadier de Souternon. Il fut pris avec un petit nombre de cavaliers ennemis, et fut roué vif le lendemain. Ainsi cette double désertion avoit exposé et sauvé notre convoi.

Quelques jours après, sur les avis qu'une partie considérable de l'armée ennemie qui étoit de l'autre côté du Rhin l'avoit passé à Mayence, le maréchal de Lorges, qui avoit grande confiance en Melac, maréchal de camp, l'envoya avec cinq cents chevaux pour s'informer exactement si l'ennemi avoit passé à Mayence, comme on le disoit. Rien n'étoit plus aisé à savoir, puisqu'un corps d'armée, infanterie, cavalerie et canon, ne peut se cacher après avoir passé le

(1) Voltaire prétend qu'à la mort de Louvois Louis XIV dit au roi Jacques : « J'ai perdu un bon ministre ; mais vos affaires et les miennes « n'en iront pas plus mal. » Louvois eut pour successeur son fils, âgé de dix-sept ans. Un jeune homme sans expérience ne pouvoit remplacer que bien foiblement un des plus habiles ministres du grand siècle.

Rhin. Cependant Melac s'en étant rapporté à un bailli du pays qui le trompa, revint assurer le maréchal de Lorges que la nouvelle étoit fausse. Un quart-d'heure après on sut non-seulement qu'elle étoit véritable, mais que ce corps d'armée marchoit à Worms en grande diligence. Melac fut honteux, et sa fureur s'exhala par ces horribles sermens dont il avoit coutume d'effrayer les gens du commun.

Le caractère de cet officier général mérite, par sa singularité, qu'on s'y arrête un moment. Il avoit de l'esprit, de la valeur, et avoit très-bien fait le métier de partisan jusqu'à la dignité de colonel : mais ces qualités étoient obscurcies par d'extrêmes défauts, entre autres il avoit celui de vouloir passer pour un athée, et il soutenoit qu'il n'y avoit point de diable, parce qu'il avoit, disoit-il, fait toutes choses au monde pour avoir commerce avec lui, sans y avoir pu réussir. Le maréchal de Duras l'avoit principalement employé dans ces horribles incendies qui durèrent pendant deux ans; il avoit exécuté ces cruelles commissions avec la plus inflexible rigueur : tous les paysans allemands le croyoient sorcier, et son nom étoit devenu l'effroi des peuples. Satisfait de cette mauvaise réputation, il avoit un peu négligé sur les fins celle d'être terrible aux troupes ennemies. Sa fantaisie étoit de vouloir intimider nos intendans, de paroître toujours furieux, et de coucher avec deux grands loups, pour se mieux donner l'air de férocité. Enfin c'étoit un caractère bizarre, duquel ordinairement le maître et le général ne tirent pas grande utilité.

Le faux avis qu'il nous donna sur la marche des ennemis les sauva; car ce corps d'armée, de huit à

dix mille hommes, prêta le flanc par une marche de dix lieues à l'armée du Roi entière, qui, pouvant aller aux ennemis par les plus belles plaines, étoit en état d'accabler ces troupes, et de les faire périr dans leur marche. Il étoit même facile de les défaire après qu'elles furent arrivées à Worms, où leur objet étoit d'assurer une tête de pont, lequel ne fut achevé que le jour d'après; et par conséquent ils furent un jour sans communiquer avec le gros de leur armée, qui marchoit de l'autre côté du Rhin à même hauteur. Leur objet étoit de nous tirer du Bas-Palatinat, et de nous faire rapprocher de Philisbourg et de Landau.

Nous avions un poste avancé à Worms dans une église ruinée, où Lescossois, lieutenant colonel de Normandie, commandoit avec trois cents hommes. Les ennemis l'attaquèrent : Lescossois se défendit courageusement, tua cinq à six cents hommes des ennemis; mais à la fin le poste fut emporté.

L'armée du Roi partit de Floheim, et marcha au travers des plaines. Si elle eût cherché les ennemis, elle pouvoit les attaquer avec grand avantage, car leur pont n'étoit pas fait, ni par conséquent leur jonction avec le gros de leur armée, qui étoit de l'autre côté du Rhin. Mais nous ne voulions pas d'action; et le jour d'après, sans la vivacité et l'application du marquis de Villars, trois mille chevaux commandés par le comte de Lippe n'auroient pas payé si cher la faute qu'il fit d'approcher assez inconsidérément de l'armée du Roi. Le comte de Lippe croyant apparemment qu'elle s'étoit éloignée, passa avant le jour le ruisseau de Phedersheim, qui nous séparoit des ennemis; et le marquis de Villars allant aux gardes de cavalerie les

trouva à trois cents pas de ce corps des ennemis. Nos dragons avoient monté à cheval sans ordre, et nos gardes étoient soutenues de trois escadrons de cavalerie. Ainsi le marquis de Villars trouva quinze escadrons tout prêts, dans le temps même que les ennemis ayant reconnu que l'armée du Roi étoit dans son camp, et par conséquent qu'ils avoient fait une faute capitale de passer le ruisseau, ne songeoient qu'à le repasser diligemment.

Le marquis de Villars profita de l'occasion, et sans perdre un moment il ordonna aux deux escadrons de dragons de s'étendre sur la gauche, et de sortir d'un fond qui les couvroit, pour faire croire aux ennemis qu'il venoit des troupes de plusieurs endroits, et que l'armée du Roi s'ébranloit. Il marcha aux ennemis avec le reste, les prit à moitié passés, en tua un fort grand nombre, et fit plus de trois cents prisonniers, parmi lesquels étoient deux colonels.

Deux jours après, le maréchal de Lorges alla se promener sur les hauteurs de Phedersheim, suivi de la plupart des officiers généraux. Il savoit que l'on avoit murmuré assez dans l'armée de ce qu'il n'avoit pas attaqué les ennemis : il voulut faire voir que cela n'étoit pas facile, et on se contenta de lui répondre avec le respect dû à un général. Mais presque dans le même temps les ennemis surprirent un de nos courriers; ils virent nos lettres, et renvoyèrent au maréchal de Lorges celle de l'intendant Lafont, qui expliquoit assez naturellement ce que presque toute l'armée avoit pensé sur la possibilité de défaire ce corps d'ennemis, qui repassa le Rhin, et qui peu de jours après le passa encore à Spire avec le reste de l'armée.

Celle du Roi fut jointe par un corps assez considérable de nos Irlandais, que le marquis d'Huxelles ramena de Brisach; et il y eut des escarmouches autour des ruines de Spire, que les ennemis occupoient : mais, comme je l'ai déjà dit, nous ne cherchions pas d'action. L'armée impériale, commandée par le landgrave de Hesse et le marquis de Bareith, auxquels elle avoit peu de confiance, et dont tous les généraux, surtout quelques autres princes de l'Empire, étoient assez mécontens, ne vouloit pas non plus combattre, et tout se passoit en mouvement, sans aucun objet principal : les seuls hussards approchoient l'armée du Roi, inquiétant nos gardes et nos fourrages. Le marquis de Villars, ayant servi dans les armées de l'Empereur, connoissoit mieux qu'un autre l'esprit de guerre particulier à ces sortes de troupes, qui est de n'attaquer presque jamais celles qui se tiennent ensemble, mais de pousser vivement ce qui se débande. Cette connoissance lui fut utile dans la conjoncture présente. Un jour ayant trouvé nos fourrageurs pressés par les hussards, il fit avancer deux troupes de gendarmerie au milieu d'eux. Charron, sous-lieutenant des Ecossais, accourut lui dire qu'il alloit perdre leurs gendarmes. « Monsieur, lui ré« pondit le marquis de Villars, quand je ne sais que « faire le matin, je suis bien aise de m'amuser en « faisant tuer douze ou quinze gendarmes. Apprenez, « continua-t-il, comment il faut se conduire avec « les hussards. » En même temps il se mit à la tête de ces deux troupes de gendarmerie, leur fit mettre le mousquet haut, et leur dit : « Que personne ne « tire, excepté ceux que je marquerai moi-même. »

Ensuite il donna ordre à quelques-uns de ceux qui étoient des plus sûrs de leur coup d'ajuster autant qu'ils pouvoient, avec un feu médiocre, ceux des hussards qui les approcheroient le plus. Par ce moyen il écarta les plus empressés des hussards; après quoi il envoya une des deux troupes de gendarmerie se placer deux cents pas derrière lui, et se retira lui-même avec la première, faisant toujours tirer quelques coups, mais sans que personne sortît des rangs. Ainsi il regagna le gros de l'escorte, sauva les fourrageurs, et donna une leçon à la cavalerie sur la conduite nécessaire devant un ennemi qu'on sait aussi éloigné d'attaquer des troupes ensemble, que dangereux et prompt à suivre ce qui se sépare devant lui.

L'armée du Roi passa le Rhin peu de jours après, celle des ennemis étant séparée par quartiers derrière Phorzeim. Le seul duc de Wurtemberg se tint avec trois mille chevaux deux lieues en deçà de cette petite ville, se croyant assez bien posté pour soutenir, ou du moins pour avoir le temps de se retirer. Le premier lui étoit impossible, le second dépendoit de lui, puisque nous marchâmes en plein jour l'armée entière. Le marquis de Villars, persuadé que les ennemis n'attendroient pas, demanda pour les amuser deux mille chevaux au maréchal de Lorges. On les lui refusa, pour ne point user de surprise avec un ennemi plein de franchise, ou pour mieux dire d'imbécillité dans la guerre. Celle de M. l'administrateur fut poussée au plus haut point, puisqu'il ne songea à se retirer que quand l'armée du Roi, qui avoit marché très gravement sur six colonnes, fut sur le bord du ruisseau qui le séparoit de nous. Alors sa retraite fut

précipitée : le marquis de Villars, les comtes de Tallard et de Coigny se mirent à la tête des premières troupes ; on passa le ruisseau en divers endroits, et cette action ne fut pas un combat, mais une chasse de lévriers. Plus de cinq cents des ennemis restèrent sur la place ; on en prit un plus grand nombre ; le duc de Wurtemberg tomba entre les mains du marquis de Villars, qui au retour des armées de Hongrie avoit passé deux ans auparavant chez lui, et le connoissoit fort. Ce fut une consolation pour ce prince de se voir d'abord en sûreté, entre les mains de personnes de connoissance.

Il demeura sept à huit jours dans l'armée du Roi, après quoi on reçut ordre de l'envoyer à la cour. Durant ce court intervalle, il entretenoit le marquis de Villars de toutes les fautes qu'avoient faites les généraux des ennemis. Entre autres circonstances, il lui raconta que leur armée ayant passé le Rhin à Spire, il y eut un grand débat entre le landgrave de Hesse et le marquis de Bareith. Tous deux ayant le premier commandement sur l'aile droite et l'aile gauche, l'un et l'autre se disputoient d'avoir la droite. Pour les accommoder, on trouva enfin l'expédient de dire deux corps, sans jamais proférer ni le mot de *droite* ni le mot de *gauche*. Le duc de Wurtemberg assura le marquis de Villars qu'étant allé complimenter les deux généraux sur ce bel expédient qui finissoit la querelle, il leur avoit dit : « Messieurs, vous avez fait deux « corps ; ne pourriez-vous pas trouver une tête ? »

Après la défaite du duc de Wurtemberg, l'armée des ennemis s'approcha du Bas-Necker, et nous laissa la liberté de pousser les contributions aussi loin que

l'on voulut. On envoya des partis fort avant dans le pays; et comme ils rejoignoient l'armée, on apprit que le landgrave de Hesse avoit investi Eberburg. Le maréchal de Lorges marcha au secours, et le marquis de Villars lui demanda deux mille chevaux pour approcher diligemment d'un ennemi qui selon toute apparence leveroit le siége à l'arrivée de l'armée du Roi, et qui, n'étant point troublé ni arrêté dans ses mouvemens par l'approche d'une tête d'armée, auroit assez de loisir pour se retirer tranquillement. Le maréchal refusa la proposition, et l'on marcha avec toute l'armée, la cavalerie ayant l'avant-garde, et marchant sur deux colonnes.

Dans cette marche de la cavalerie, il arriva une chose assez surprenante, et assez singulière pour être racontée. La nuit étoit fort obscure : après avoir passé le ruisseau de Phedersheim, on trouvoit une plaine de plus de quatre lieues, et les colonnes étoient de près de cinquante escadrons chacune, marchant à même hauteur. Il arriva que celle de la droite se trouva tout entière sur la gauche, et celle de la gauche sur la droite, sans qu'aucun escadron se fût coupé; en sorte que la colonne de la droite entendant la marche d'un fort gros corps où il ne devoit y avoir rien, crut que les ennemis avoient passé à Mayence, et nous approchoient. On reconnut bientôt que tout étoit ami, mais on ne pouvoit imaginer un mouvement si extraordinaire, ni comment cinquante escadrons avoient passé de la droite à la gauche sans le remarquer eux-mêmes. Il arriva sans doute qu'une des colonnes fit halte, et que l'autre, prenant à droite imperceptiblement, se trouva déplacée.

A la pointe du jour, nous apprîmes que le siége d'Eberburg étoit levé, et que le landgrave de Hesse se retiroit avec précipitation et en désordre vers Benguen, où étoit son pont sur le Rhin.

La campagne finit par ce dernier mouvement; et le marquis de Villars, destiné à aller commander en Flandre, passa par la cour. Durant les trois semaines qu'il y demeura, le Roi eut la bonté de lui marquer combien il étoit satisfait de ses services.

[1693] L'année 1693 commença par le siége de Furnes, que le marquis de Boufflers entreprit dans les premiers jours de l'année, et par un temps très-fâcheux. Le marquis de Villars fut chargé d'observer les mouvemens des ennemis, pour couvrir les pays du Roi qui n'étoient pas soumis aux contributions, et pour assurer en même temps l'entreprise de Furnes. Pour cela il marcha vers Courtray, se tenant entre l'Escaut et la Lys, jusqu'à ce qu'il vît le parti que les ennemis prendroient sur les premières nouvelles de l'investiture de Furnes.

M. l'électeur de Bavière parut d'abord, par quelques mouvemens des garnisons de Bruxelles, de Namur et de Gand, vouloir marcher à Courtray; ce qui obligea le marquis de Villars à se tenir près de cette place. Mais, sur la résolution que prit l'électeur de marcher à Nieuport pour tenter le secours de Furnes, le marquis de Villars s'avança très-diligemment vers Dunkerque. Dans la marche, on lui confirma que l'électeur de Bavière rassembloit toutes ses forces sur Nieuport. Le marquis de Villars se hâta d'arriver avec la tête de ses troupes à Dunkerque, et alla de sa personne à Furnes, dont il trouva les avenues si bien

fermées aux ennemis, qu'il ne douta pas du succès prompt et assuré de l'entreprise. Aussi la place se rendit-elle le 7 de janvier. Le temps étoit horrible, et la garnison hollandaise avoit même peine à traverser le camp, tout étant inondé, les tranchées pleines d'eau; ce qui devoit rendre les ennemis un peu honteux de leur mauvaise défense.

Pendant toute cette expédition, le Roi avoit donné au marquis de Villars le commandement général de toutes les troupes que l'on pourroit tirer de la Meuse et de toutes les places de Flandre, pour s'en servir, suivant les besoins, pour assurer ses lignes, Courtray et les frontières, et pour en fortifier aussi l'armée du marquis de Boufflers, aux ordres duquel il étoit.

Les ennemis ayant abandonné Dixmude, le marquis de Villars le fit occuper d'abord par cinq cents hommes, et ensuite il y mit un assez grand nombre de troupes pour être en état de le soutenir. Après le siége de Furnes, le marquis de Boufflers eut ordre de se rendre à la cour, et le commandement de Flandre fut continué en son absence au marquis de Villars.

Il apprit alors que Sa Majesté l'avoit fait lieutenant général, et peu de jours après qu'il étoit destiné à servir en cette qualité dans l'armée d'Allemagne, et à y commander la cavalerie.

Le Roi fit dans le même temps une promotion de sept maréchaux de France, qui étoient messieurs de Choiseul, de Joyeuse, de Villeroy, de Tourville, de Noailles, de Boufflers et de Catinat, tous gens de mérite, mais dont aucun n'avoit gagné de bataille, ni même commandé à aucune grande action, si ce n'est messieurs de Tourville et de Catinat. L'un étoit vice-

amiral, et estimé un des meilleurs hommes de mer qu'il y eût en son temps; l'autre avoit gagné la bataille de Staffarde : homme simple, modeste, se renfermant dans une humilité qui avoit contribué de beaucoup à son élévation. Il refusa même, étant maréchal de France, d'être chevalier de l'ordre, avec bien moins de raisons que n'en auroient eu plusieurs qui pourtant n'en avoient pas fait difficulté dans la dernière promotion.

Les maréchaux de Joyeuse et de Choiseul, gens de naissance illustre et d'un grand courage, avoient passé jusqu'à l'âge de soixante-cinq à soixante-six ans dans les emplois de subalternes, où il est difficile, quand on y reste si long-temps, d'acquérir l'élévation, le génie de commandement et le courage d'esprit si nécessaires pour tenir le timon avec dignité et avec succès : il arrive même très-souvent que ceux qu'on a vus briller dans les secondes places se trouvent accablés du poids de la décision à laquelle celui qui commande est obligé, et quelquefois contre les conseils de la plupart des gens qui l'environnent.

Le maréchal de Villeroy étoit né avec du courage, avec un air de hauteur qui imposoit, et avec les talens d'un homme de cour; mais il a eu peu de fortune dans la guerre, dont le chevalier de Lorraine son allié l'avoit fort pressé de se retirer. Le Roi avoit un grand goût pour lui, et d'autant plus fort qu'il avoit été élevé auprès de Sa Majesté comme fils de son gouverneur. Cette amitié, conçue dès la première jeunesse, étoit devenue comme naturelle; peut-être même auroit-elle effacé l'inclination du Roi pour M. le duc de La Rochefoucauld, si la grande assiduité de

celui-ci et les galanteries de l'autre, qui ne lui permettoient pas la même exactitude, n'avoient donné au duc de La Rochefoucauld un air de supériorité dans la faveur.

Le maréchal de Boufflers étoit homme d'un très-grand courage, et d'une application infinie. Son zèle pour le service, son attachement pour les généraux sous lesquels il avoit servi, et son mérite reconnu dans un grand nombre d'occasions particulières, lui avoient attiré leur estime. Il ne se fioit pas à ses lumières, et vouloit surmonter, par un travail de corps et d'esprit au-dessus de l'homme, ce qu'il croyoit que la vivacité et un génie supérieur pouvoient donner de préférence sur lui à ses confrères.

Le maréchal de Noailles, élevé par son père à une extrême assiduité auprès du Roi, avoit cependant voulu servir, et arriver au commandement des armées : mais ses infirmités le lui firent quitter d'assez bonne heure, et ne lui permirent pas de continuer les fonctions de la dignité qu'il avoit obtenue.

Pour revenir au marquis de Villars, dès qu'il se vit destiné à servir dans l'armée d'Allemagne, il quitta la Flandre, et alla passer trois semaines à la cour. Il eut ordre de se rendre sur le Rhin dans le 15 de mai.

La campagne fut ouverte par le siége d'Heidelberg, dont il n'y eut que le château qui put faire quelque résistance; elle fut même assez légère : le gouverneur, commandeur de l'ordre Teutonique, se rendit le septième jour. En punition de s'être défendu si mal, il fut mis au conseil de guerre par les ennemis, et condamné à être dégradé des armes : espèce d'infamie plus affreuse que la mort même à un homme

d'honneur. Nos troupes pillèrent et brûlèrent la ville d'Heidelberg, malgré tout ce que les officiers purent faire pour la conserver : mais, il le faut avouer, la licence étoit extrême dans cette armée. Le marquis de Villars parla à tous les régimens de cavalerie, et leur déclara que s'ils n'étoient plus sages à l'avenir, les punitions seroient rigoureuses.

L'armée passa le Necker, et avoit ordre de chercher les ennemis. On s'avança jusqu'à Suengemberg; et deux mille chevaux des ennemis, qui étoient en bataille derrière le ruisseau qui porte ce nom, et paroissoient une arrière-garde ou un gros parti pour reconnoître notre armée, pouvoient être fort maltraités : il n'y avoit qu'à saisir le moment de l'arrivée de la tête de l'armée du Roi; car dès qu'ils eurent reconnu le péril, leur retraite fut prompte.

Dans ce temps-là, le Roi envoya Monseigneur avec un détachement considérable de l'armée de Flandre, pour venir commander l'armée d'Allemagne, et pour la mettre en état, par une si grande augmentation de forces, de pousser celles de l'Empereur, et de donner des lois à l'Empire. On pouvoit espérer ces avantages de l'armée du Roi, supérieure en nombre et en valeur à celle du prince de Bade; mais il eût fallu l'attaquer immédiatement après la jonction, et ne pas perdre huit à dix jours que ce général employa très-utilement à fortifier son camp près de Heilbronn, et qui même donnèrent, à quelques troupes qui étoient fort éloignées, le loisir et la liberté de joindre.

Enfin à la pointe du jour l'armée du Roi marcha à celle des ennemis, et se plaça de tous côtés à la portée du mousquet de leurs lignes, cependant dans des

fonds où elle souffroit peu du canon. Nous trouvâmes que leur droite étoit au village de Southaim, près de Heilbronn, le centre à Thailaim, et leur gauche retournant vers Heilbronn; de manière qu'ils étoient campés presque en rond. Leurs retranchemens, qu'ils n'avoient commencés que depuis trois jours, étoient en fort bon état. Ils avoient ajouté à la bonté naturelle de leur poste tout l'art possible, et manié leur terrain en gens de guerre; en sorte que personne ne crut praticable de les forcer, et l'armée rentra dans son camp sur les huit heures du soir.

On apprit par diverses personnes que le plus grand nombre de leurs troupes ne les avoit joints que depuis quatre jours, et qu'ils n'avoient commencé à se retrancher que deux jours seulement avant l'arrivée de l'armée du Roi: preuve infaillible qu'ils n'auroient pas attendu, si l'on avoit marché à eux aussitôt qu'on le pouvoit.

Le maréchal de Lorges, craignant qu'on ne lui imputât les cinq ou six jours que l'on avoit perdus, et qui, employés à une marche plus vive, n'auroient pas permis au prince de Bade de nous attendre, proposa plusieurs expédiens pour resserrer les ennemis, et pour leur ôter les communications. Ces desseins, assez difficiles par eux-mêmes, étonnèrent la cour de Monseigneur : le maréchal de Choiseul fut le premier à dire tout haut qu'ils n'étoient pas praticables; le marquis d'Huxelles fut du même sentiment; les autres lieutenans généraux ne furent pas consultés, et l'avis de presque tout ce qui approchoit Monseigneur fut une décision où le désir d'un prompt retour à Versailles eut la principale part. Le marquis de Bouf-

flers indécis ne voulut pas s'opposer à ce torrent, et l'on ne fut plus occupé que du soin de regagner le Rhin.

Cependant on apprit la nouvelle de la bataille de Nerwinde, et que l'armée du prince d'Orange avoit été forcée dans ses retranchemens par celle du Roi, qui pourtant n'étoit pas destinée à de si grands desseins que celle d'Allemagne, fortifiée de l'élite des troupes de Flandre, et qui devoit être animée par la présence de Monseigneur. Une action si glorieuse aux troupes de Sa Majesté et au général étoit bien propre à nous donner quelques regrets sur notre inaction; mais on étoit déterminé à ne rien faire, et de tels regrets ne la changèrent point.

On vit, sous l'autorité de monseigneur le Dauphin, et sous les yeux de trois maréchaux de France, le plus grand désordre et le plus licencieux libertinage qui ait jamais été. Toute l'armée étoit en maraude, brûlant les villages et les petites villes : un nombre considérable de soldats restoient enterrés dans les ruines de l'incendie, et les autres dans des caves remplies de vin. Les punitions étoient cependant fréquentes, et il arrivoit quelquefois de faire pendre jusqu'à vingt soldats dans un jour. Mais lorsque le général n'établit pas une sévère discipline dès les premiers jours, les plus grands exemples deviennent inutiles dans la suite.

La gendarmerie suivit Monseigneur, et eut ordre de marcher en toute diligence en Italie pour fortifier l'armée du maréchal de Catinat, qu'elle joignit deux jours avant la bataille de la Marsaille.

Cependant l'armée du Roi se plaça dans les envi-

rons de Brisach, en attendant les ordres pour la séparation. Le marquis de Villars demanda une permission d'aller pour quinze jours en Dauphiné remercier un de ses parens qui lui avoit fait une donation de tout son bien. Cette permission, demandée au ministre de la guerre, en exposant que c'étoit afin de se rendre plus tôt au commandement qu'il plairoit à Sa Majesté de destiner au marquis de Villars pendant l'hiver, marquoit en lui une espérance, un désir, une certitude même d'être employé durant l'hiver, comme les années précédentes.

Le marquis de Barbezieux haissoït le marquis de Villars, et vouloit servir le comte de Montrevel, fort ami d'une maison où ce ministre de la guerre étoit fort amoureux. Il forma donc le dessein de perdre le marquis de Villars; et pour cela s'adressant à son père à Fontainebleau, où étoit la cour, deux jours avant que le Roi fît les destinations pour l'hiver, il lui dit: « Comment peut faire votre fils? On le promène tous « les ans de Flandre en Allemagne avec tout son « équipage : a-t-il de quoi le nourrir dans les caba- « rets? Il n'a point de gouvernement; il lui est im- « possible de servir de cette manière-là. » Le père du marquis de Villars ne fit que convenir de ce discours, que M. de Barbezieux rapporta sur-le-champ très-malicieusement au Roi, comme si dans le fond le marquis de Villars eût refusé de servir, à moins qu'on ne lui donnât un gouvernement. L'on ne gagnoit pas le Roi par de telles manières; le commandement de Flandre fut ôté au marquis de Villars, et donné au comte de Montrevel. La liste des généraux employés pendant l'hiver parut le jour d'a-

près. Le père du marquis de Villars, qui n'y vit point le nom de son fils, reconnut aussitôt la perfidie du ministre, et alla parler au Roi, qui lui répondit très-sèchement qu'il avoit plus d'officiers généraux qu'il n'en pouvoit employer.

Heureusement pour le marquis de Villars, son père reçut une lettre de lui le jour même, par laquelle il lui mandoit qu'espérant bien que le Roi lui feroit l'honneur de l'employer comme les hivers précédens, il avoit demandé un congé au marquis de Barbezieux pour prendre le temps des quartiers de fourrage, et pouvoir se rendre en Flandre, où il comptoit servir dans les premiers jours de novembre. Le père du marquis de Villars pria Niel, premier valet de chambre du Roi, de faire en sorte que Sa Majesté jetât les yeux sur cette lettre : en même temps il lui rapporta le discours que lui avoit tenu le marquis de Barbezieux, la réponse qu'il lui avoit faite, et dont ce ministre s'étoit servi comme si le père de Villars l'avoit tenue de son fils même. Le sieur Niel, très homme d'honneur, et qui vit clairement le manège du marquis de Barbezieux, suivit les sentimens de vertu qui lui étoient naturels, et fit lire la lettre du marquis de Villars à Sa Majesté. Le Roi la vit avec satisfaction, et dès le jour d'après déclara au marquis de Barbezieux qu'il donnoit le gouvernement de Fribourg et du Brisgaw au marquis de Villars. Il est aisé de s'imaginer combien le ministre fut surpris de voir tomber une grâce considérable sur un homme qu'il se réjouissoit d'avoir perdu. Le jour suivant, le Roi dit encore à Barbezieux : « Je ne veux pas que Villars « soit inutile : envoyez-lui un courrier en Dauphiné,

« où je sais qu'il est, et mandez-lui qu'il se rende « dans mon armée d'Italie. »

Il faut raconter de suite tout ce qui se passa sur le sujet du marquis de Villars. Jamais le ministre ne put consentir à lui mander, même par le courrier qu'il lui dépêchoit pour le faire passer en Italie, que le Roi lui avoit donné un gouvernement. Ainsi le marquis de Villars n'en apprenant point la nouvelle par le ministre de la guerre, organe naturel des volontés du Roi, il doutoit encore de ce que son père lui avoit mandé, et n'osoit remercier Sa Majesté. Cependant toute la cour lui faisant des complimens, il adressa à son père une lettre pour le Roi; mais il n'en reçut jamais un mot par le marquis de Barbezieux.

La campagne finit en Italie plus tôt que le Roi ne l'avoit espéré; et pensant toujours avec bonté à Villars, qu'il ne vouloit pas laisser inutile pendant l'hiver, il ordonna à Barbezieux de lui mander d'aller visiter toute la cavalerie depuis la Savoie jusqu'en Flandre, suivant par la Comté, par l'Alsace, et par la Lorraine.

Barbezieux ne lui envoya pas cet ordre : ainsi le marquis de Villars revint à la cour, où son père, informé des ordres qu'il devoit avoir reçus, ne s'attendoit pas de le voir arriver. « Que venez-vous faire « ici, lui dit-il? Le Roi vous a destiné pour aller voir « la cavalerie. » Le marquis de Villars lui répondit tout naturellement que, n'ayant ouï parler de rien, il revenoit avec plaisir passer l'hiver à Paris. Son père reconnut à ce discours une suite de la malignité du ministre, qui, après avoir gardé le silence sur le gou-

vernement accordé à son fils, lui avoit encore caché l'ordre de visiter la cavalerie. Il conseilla donc au marquis de Villars de commencer par s'en expliquer au Roi. Il lui parla en effet, et dit à Sa Majesté que, quelque impatience qu'il eût de venir la remercier lui-même des grâces dont elle l'avoit comblé, surtout des deux ordres différens pour ne le pas laisser inutile à son service, bonheur qu'il préféroit à tout, l'impatience auroit cédé à son devoir en suivant les ordres de voir la cavalerie, s'il les avoit reçus. Le Roi lui répondit avec bonté qu'un petit voyage ne dérangeroit rien. « Non, sire, lui répondit Villars, je « n'ai pas reçu l'ordre; il m'arrivera, et je ne l'ou« vrirai qu'en présence de témoins. » Le jour d'après, Villars étant dans la salle des gardes du corps avec le vieux duc d'Aumont et M. de Vauban, un de ses gens apporta une lettre de M. de Barbezieux. Dans le moment il prit ces messieurs à témoin, les pria de bien examiner si la lettre avoit été ouverte : ils en trouvèrent les cachets bien entiers; ensuite il l'ouvrit devant eux, et y trouva l'ordre du Roi pour aller voir la cavalerie pendant l'hiver. Villars entra dans le cabinet du Roi, prit la liberté de lui montrer la lettre, et lui dire en présence de qui il l'avoit ouverte. Le Roi lui dit : « Mais croyez-vous que ces « gens-là (en parlant du marquis de Barbezieux) « puissent perdre un homme que je connois comme « vous ? — Sire, répondit Villars, ces gens-là avoient « bien avancé ce dessein, puisqu'ils m'avoient ôté « du service : et je prendrai la liberté de dire à Votre « Majesté qu'un lieutenant général de ses armées, « quelque zèle et quelque ardeur qu'il ait pour son

« service, n'ayant l'honneur de lui parler qu'une fois
« ou deux par an, est en grand péril quand ce mi-
« nistre qui vous parle tous les jours a entrepris de
« le perdre (1). »

Il est temps de revenir à ce qui se passa durant le peu de jours que le marquis de Villars fut en Italie. Nous avons voulu conter de suite l'aventure de cour, qui n'a pas été la seule de cette nature que Villars ait eue à essuyer pendant sa vie.

Après l'heureux succès de la bataille de la Marsaille, le Roi vouloit le siége de Coni, et que son armée hivernât au-delà des monts. Le maréchal de Catinat trouvoit ce projet impossible, et envoya Larrey, lieutenant général, à la cour, pour en faire connoître les obstacles. Le Roi persista néanmoins, et fit partir Chamlay, homme de confiance, pour examiner lui-même si toutes les difficultés qu'apportoit le maréchal de Catinat étoient bien fondées. Chamlay pensa comme le maréchal, et le marquis de Villars trouva en arrivant la résolution prise de repasser les monts. Cependant, pour sa propre satisfaction, et pour occuper utilement son loisir, il alla se promener dans le pays, et voir les villes de Fossano, Savilan, Raconigi, Saluces, et autres lieux. Le pays étoit plein de fourrages et de grains; l'armée des ennemis étoit dissipée; on avoit ravitaillé Pignerol d'un côté, grosse place d'armes au-delà des monts, très-propre à soutenir des têtes avancées de quartiers d'hi-

(1) Villars eut beaucoup d'ennemis à la cour. Son mérite devoit lui faire beaucoup de jaloux. Sa franchise un peu brusque, et le tort qu'il avoit de se mettre trop souvent en scène, n'étoient pas propres à lui concilier l'amitié des ministres et la bienveillance des courtisans.

ver, Suse d'une autre part, et toute la vallée. Le sentiment du marquis de Villars étoit de pousser des contributions bien avant dans des pays ouverts; mais le général pensoit autrement. Le parti étoit déjà pris; et les représentations de Villars, qui n'auroient pu qu'aigrir et très-inutilement le général, furent très-modérées.

Il y eut de grands désordres commis encore par les troupes : plusieurs petites villes furent brûlées. Celle de Revel, dans laquelle il y avoit une abbaye de cinquante filles des meilleures maisons du Piémont, essuya toutes les horreurs du libertinage et de l'insolence du soldat. Après ces honteuses expéditions, et après avoir ruiné un pays dont on pouvoit faire un meilleur usage, l'armée repassa les monts, et le marquis de Villars revint à la cour.

En repassant par Vienne, il trouva son oncle l'archevêque assez mal : cependant les médecins l'ayant assuré que la maladie étoit sans péril, il continua sa route. Ce bon oncle aimoit uniquement Villars; mais dans les derniers momens, pressé de faire son testament, on ne put tirer de lui que ces paroles : « Je « donne tout à mon neveu. » Villars n'étoit pas le seul : ainsi la succession lui échappa tout entière, et il étoit dit qu'il se devroit sa fortune à lui seul.

Le séjour du marquis de Villars à la cour ne fut que de quinze jours, et il lui fallut éprouver de la part du marquis de Barbezieux de nouvelles marques d'aversion. Sur le prétexte que le Roi avoit destiné trop de provinces au marquis de Villars pour y pouvoir visiter durant l'hiver la cavalerie qui y étoit répandue, il proposa le comte de Marsin pour partager

l'ouvrage. Le ministre ne pouvoit donner à Villars que de certains petits désagrémens pareils à celui-là; car ayant un gros gouvernement, des pensions, et une charge considérable à la guerre, les esprits les plus indisposés contre lui ne pouvoient guère lui nuire qu'en diminuant le mérite de ses services.

Cette année finit par le bombardement de Saint-Malo. L'Angleterre se disposoit depuis long-temps à cette expédition, et les préparatifs en étoient terribles. Le seul nom de *machine infernale*, qu'on donna à un bâtiment qui devoit tout embraser, fit concevoir une idée affreuse de cet armement : mais le succès ne répondit pas à l'espérance des ennemis; et tout ce grand appareil, qui coûta des sommes prodigieuses à l'Angleterre, ne causa presque aucun dommage à la France.

[1694] La campagne de 1694 s'ouvrit les premiers jours de juin. L'armée passa le Rhin à Philisbourg, et M. le maréchal de Lorges dit que les intentions du Roi étoient que l'on poussât celle des ennemis. Il est vrai qu'elle étoit commandée par un grand général, qui étoit le prince de Bade; mais elle étoit fort inférieure en nombre et en qualité à l'armée du Roi. Cependant le prince de Bade nous attendit près Wiesloch, dans un poste qu'il crut assez bon pour ne pas craindre d'y être forcé.

M. le maréchal de Lorges marcha le 25 de juin, dès la pointe du jour, à Saint-Leen et Roth. Le marquis de Villars étoit lieutenant général de jour, et s'avança aux gardes que postoit Saint-Fremont, maréchal de camp. Les hussards des ennemis poussèrent vivement la plus avancée; mais, soutenue par trois autres, et

par les régimens de cavalerie du Châtelet et du Bordage, on rechassa les ennemis à leur tour. Cependant nos cavaliers s'étant débandés malgré les ordres, revinrent avec quelque confusion; les escadrons du Châtelet et du Bordage se placèrent dans une petite plaine, et les ennemis repassèrent le ruisseau de Wiesloch. Le maréchal de Lorges étant arrivé dans ce temps-là, voulut que l'on essayât de passer ce ruisseau. Le marquis de Villars, messieurs de Saint-Fremont et Barbesière marchèrent à la tête des troupes. On trouva le ruisseau assez difficile; et les ennemis faisant un fort gros feu, le marquis de Villars vit bien qu'il falloit forcer le passage dans le moment, ou se retirer.

Le prince de Bade étoit lui-même à la tête de ses troupes; et quoiqu'il n'eût pas résolu d'engager une bataille, son armée étant bien postée à un quart de lieue de là, il étoit pourtant fort aise de nous arrêter.

Le marquis de Villars ordonna à un des escadrons de Mérinville, commandé par La Valette, dont il connoissoit la valeur, de forcer le passage du pont, et à quelques dragons de tâcher de passer le ruisseau plus bas. Lui-même, à la tête d'un autre escadron de Mérinville, suivi de Saint-Fremont et du marquis d'Avernes, qui commandoit les dragons de l'armée, il se jeta dans le ruisseau, assez fâcheux par sa hauteur et par des fonds marécageux : il enfonça les ennemis, dont on tua un fort grand nombre, et les poussa jusque près de leur camp. Le marquis d'Avernes fut tué dans le ruisseau même; Mercy, général des ennemis, fut pris, et se trouva sous les pieds du cheval du marquis de Villars. Il étoit légèrement blessé.

Cette action ne laissa pas d'être glorieuse aux troupes du Roi, celles des ennemis étant animées par la présence du prince Louis de Bade. D'ailleurs c'étoit le commencement de la campagne, et il est avantageux de bien débuter.

Cependant après ce petit succès on résolut de repasser le Rhin, sans aucun objet principal; et une des plus belles armées du Roi ne fit, le reste de la campagne, que consommer des fourrages, au lieu que, se tenant au-delà du Rhin, elle y étoit plus glorieusement, et poussant au moins des contributions au-delà des montagnes Noires. On pouvoit même tenter de faire prendre Philingen, qui nous eût donné la tête du Danube.

Le marquis de Villars, très-occupé de l'intérêt du Roi et de la gloire de ses armes, plus vif peut-être qu'un autre sur l'inutilité, ne craignoit point de représenter que celle où il voyoit les troupes étoit très-préjudiciable. Ses remontrances ne plurent pas, et une opposition de sentimens lui suscitoit souvent des ennemis. Enfin la campagne entière se passa, comme on l'a dit, à consommer des fourrages, et les dernières semaines furent même extrêmement dures pour la cavalerie, par les longs séjours que l'on faisoit d'ordinaire dans les mêmes camps.

Notre tranquillité fut troublée, les derniers jours de septembre, par des avis qui nous furent donnés que le prince Louis de Bade avoit passé le Rhin à Hagenbach, et qu'il s'étoit saisi de cette petite ville. L'inquiétude ne fut pas légère, et il n'y eut d'autre parti à prendre que de marcher avec la plus grande diligence pour arrêter les progrès des ennemis, et les

empêcher de s'étendre dans le plat pays. Ils n'en avoient pourtant pas l'intention; et le prince Louis nous voyant occupés à rien, voulut s'amuser à un peu plus que rien : c'est ainsi que je nomme un passage dont il pouvoit faire un meilleur usage. A la vérité ses forces n'étoient pas assez considérables pour tenir la Lutter devant nous, et nous fermer l'Alsace : c'eût été un trop grand objet. Mais du moins, après avoir passé le Rhin, il pouvoit détacher trois ou quatre mille chevaux, qui pouvoient remonter toute l'Alsace, mettre tout à contribution, enlever une grande quantité de baillis et de gens considérables; après cela s'en retourner par Rhinfeld. Les louables cantons n'auroient pas murmuré de voir passer ce corps une lieue et demie sur leurs terres : nous les avons accoutumés, et nous et les Impériaux, à de plus grandes libertés.

On arriva à Hagenbach précisément dans le temps que l'arrière-garde des ennemis repassoit les derniers ponts, et on leur prit quelques cavaliers, et un assez grand nombre de maraudeurs qui n'avoient pu rejoindre. Dans cette occasion on vit une chose assez ordinaire sur les crues du Rhin, mais cependant assez surprenante : c'est qu'il baissa de six pieds en quatre heures de temps.

Cette petite aventure terminée, il ne restoit plus qu'à séparer l'armée. On étendit quelques bataillons le long du Rhin : le maréchal de Joyeuse marcha vers la Moselle avec la plupart de la cavalerie, le comte de Tallard sur la Sarre. Le marquis de Villars, en attendant la dernière séparation de l'armée, et le congé que l'on donne aux généraux, alla voir son

gouvernement de Fribourg, où il examina par lui-même si les avis qu'on avoit eus pendant la campagne qu'un partisan des ennemis, nommé Pessemann, avoit eu intention de surprendre le château, pouvoient donner quelque juste inquiétude. Ce voyage lui donna occasion d'aller visiter les entrées des montagnes Noires : il ne les trouva pas d'un accès si difficile que l'on le publioit, et dès ce temps-là il prit des connoissances qui lui furent utiles dans la suite.

Les ordres pour la dernière séparation étant arrivés, le marquis de Villars alla passer l'hiver à la cour. Le Roi, qui connoissoit son zèle, et qui avoit quelque bonne opinion de ses vues, voulut lui faire l'honneur de l'entretenir dans son cabinet. La première fois il lui ordonna de faire quelques mémoires sur les projets de guerre que l'on pouvoit former, et dans la seconde audience le marquis de Villars lui présenta ceux qu'il avoit faits. Le Roi eut la bonté de l'assurer qu'il les voyoit avec plaisir; qu'il en comprenoit les conséquences et l'utilité. Mais comme celui qui pensoit n'étoit pas à portée d'être chargé de l'exécution, qu'il y avoit trois maréchaux de France destinés au commandement de l'armée d'Allemagne, et que d'ailleurs le ministre de la guerre étoit ennemi déclaré du marquis de Villars, ses idées ne furent point suivies. Elles lui furent cependant très-utiles; elles avoient frappé le Roi, et le confirmoient dans le dessein de l'élever; ce qui arriva quelques années après, et lorsque le Roi, voyant les affaires de la guerre dans le plus grand désordre en Flandre et en Allemagne, voulut donner le commandement de l'armée d'Allemagne au marquis de Villars, bien qu'il y eût

un maréchal de France à la tête, et six lieutenans généraux plus anciens que lui.

[1695] Cet hiver n'eut donc rien de particulier pour le marquis de Villars que ces deux audiences particulières du Roi. Mais on lui fit alors plusieurs propositions de mariage : sa famille désiroit avec passion qu'il y donnât les mains, et cette raison balançoit l'éloignement qu'il avoit pour cet engagement. Il s'y trouva des difficultés qu'il chercha foiblement à surmonter, et il partit pour la campagne de 1695, qu'il fit en Allemagne.

Elle s'ouvrit à l'ordinaire par le passage du Rhin, et l'on alla camper entre Heidelberg et Philisbourg. Le maréchal de Lorges tomba dangereusement malade : il fut porté à Landau, et le commandement demeura au maréchal de Joyeuse.

L'on s'étendit d'abord, occupant divers postes vers Seinsheim, et sur la route que les ennemis pouvoient prendre pour s'approcher de nous. Cependant on ne fut pas bien informé de leurs premiers mouvemens; et le maréchal de Joyeuse ayant eu avis sur le midi que le prince de Bade marchoit à nous, dit au marquis de Villars de prendre sur-le-champ deux mille chevaux, et d'aller retirer sept à huit cents hommes de pied que nous avions répandus dans plusieurs petites villes, châteaux ou églises, toutes à deux heures de l'armée, et sur le chemin des ennemis.

Le marquis de Villars trouva la tête de leur armée conduite par le prince de Bade. Il fit retirer les postes d'infanterie; mais comme pour assurer leur retraite il avoit fallu s'avancer avec les deux mille chevaux, elle étoit difficile. Les hussards des ennemis commen-

çant à pousser nos dernières troupes, le marquis de Villars fit ferme avec deux troupes de gendarmerie à la tête d'un défilé, et arrêta sans peine les premiers hussards : en même temps il ordonna au marquis de Marivaux de s'éloigner de ce défilé, qui étoit un petit ruisseau aisé à passer, et d'aller au grand trot se mettre en bataille à l'extrémité d'une plaine qui avoit près d'une demi-lieue d'étendue ; en sorte que les ennemis, après avoir passé ce petit ruisseau, découvrirent un corps de cavalerie considérable qui les obligeoit à traverser cette plaine avec ordre pour s'en approcher.

Après cette disposition, les hussards serrant nos deux troupes, le marquis de Villars ordonna à celle-ci de pousser deux cents pas les hussards, et de revenir à toutes jambes. Le marquis de Villars les attendit avec une troisième troupe, les reçut, et traversa la plaine tranquillement. A peine étoit-il dans le milieu, que les ennemis passèrent en foule le premier ruisseau, et l'on vit bientôt une première ligne se former. Mais comme elle voyoit un gros corps dans l'extrémité de la plaine, la première ligne voulut en attendre une seconde. Le marquis de Villars fit repasser diligemment le ruisseau qui étoit derrière lui à sa seconde ligne, et sans que l'ennemi pût s'en apercevoir. Ce ruisseau étoit plus aisé à soutenir que le premier ; et la première ligne, à la réserve de trois troupes, repassa aussi, pendant que le prince de Bade se mettoit en bataille dans la plaine. En même temps Villars ordonna que tout ce qu'il y avoit de tambours de dragons battissent la marche de l'infanterie, et que par un grand bruit on fît tout ce qui pouvoit per-

suader aux ennemis que la tête de l'armée de France arrivoit pour le soutenir.

Le prince de Bade traversa la plaine le plus diligemment qu'il lui fut possible, et s'étendit le long du ruisseau, qui lui parut défendu par tout ce corps de deux mille chevaux. Les escarmouches furent très-vives : cependant il n'en coûta que dix hommes au marquis de Villars pour faire une assez longue retraite devant une armée ennemie, conduite par un général vif et entreprenant. La nuit arriva, et le maréchal de Joyeuse vint au devant de Villars, qu'il croyoit perdu.

Le jour d'après, le prince de Bade s'approcha de l'armée du Roi, paroissant vouloir combattre. S'il l'avoit bien désiré, il n'étoit pas impossible d'engager une action : notre gauche étoit soumise au canon, et l'on pouvoit ou la déposter, ou l'incommoder fort. On se retrancha au plus tôt avec quelques épaulemens pour la cavalerie : la canonnade fut médiocre; on demeura assez long-temps en présence, après quoi, faisant divers retranchemens pour assurer notre retraite, elle se fit sans être troublée. L'armée du Roi repassa le Rhin, et alla se placer dans le camp favori des généraux près d'Alsey, où l'abondance et la tranquillité régnoient également. Le maréchal de Lorges étoit toujours considérablement malade à Landau; ses forces furent même long-temps à revenir, et il prit la résolution de ne plus retourner à la guerre. Le reste de la campagne se passa sans aucune apparence d'action.

Le maréchal de Joyeuse envoya le marquis de Villars plus bas que Mayence avec un gros corps de

cavalerie, pour obliger tous ces pays à payer plus promptement les contributions en grains et en argent. Comme il se retiroit à la vue de Mayence, le général Palfy s'avança avec un gros corps de hussards, qui attirèrent d'assez vives escarmouches. On poussa les hussards jusque dans les contre-escarpes : il y en eut une trentaine de tués ou de pris, et le général Palfy lui-même fut blessé. Cette petite aventure finit la campagne, et le marquis de Villars retourna passer l'hiver à la cour, où sa famille le pressa encore de se marier : il y eut même sur cela des propositions assez avancées; mais son peu de penchant pour le mariage étoit toujours un obstacle à la conclusion.

Il fut destiné à servir dans l'armée d'Italie, où l'on rassembla des forces bien plus considérables que les campagnes précédentes, pour déterminer le duc de Savoie à un traité particulier, et le disculper auprès de ses alliés s'il cédoit à la force, ou pour faire des conquêtes si le traité ne se concluoit pas.

[1696] La campagne s'ouvrit dès les premiers jours de juin. L'armée du Roi se plaça sur le Sangon; et dans le commencement les ennemis, qui s'avançoient souvent avec des corps de cavalerie et de dragons, tentoient d'enlever nos gardes, ou de tomber sur nos fourrageurs. Tous leurs partis réussirent mal, et ces petites tentatives leur coûtèrent toujours du monde, sans nul succès.

Cependant diverses incommodités du comte de Tessé, qui l'empêchèrent de paroître pendant quatre ou cinq jours, commencèrent à faire penser qu'elles pourroient bien n'être pas réelles, et qu'il ne passoit pas le jour et la nuit dans son lit : on vint même jus-

qu'à ne plus douter dans l'armée qu'il n'eût des conférences secrètes avec quelques ministres de Son Altesse Royale. Tout cela nous mena jusqu'au 10 de juillet, temps auquel une suspension d'armes avec M. le duc de Savoie nous assura le traité conclu, ou du moins fort avancé.

La suspension d'armes n'avoit été accordée par le Roi que pour vingt jours : cependant Son Altesse Royale, qui demandoit sans cesse de nouveaux délais, la poussa jusqu'au premier de septembre.

L'Empereur, inquiet sur cette négociation, envoya à Turin le comte de Mansfeld, l'un de ses premiers ministres, pour dissuader le duc de s'allier avec la France. L'abbé Grimani, qui fut depuis cardinal, y étoit aussi chargé de la confiance de l'Empereur.

Dans le même temps le prince Eugène étoit à Turin, et le marquis de Léganès, gouverneur du Milanais, y faisoit de fréquens voyages. Tous ces généraux et ministres avoient grand intérêt, s'ils n'empêchoient pas le traité, d'en retarder la conclusion, et de nous faire perdre notre campagne. Son Altesse Royale étoit bien fortement déterminée à conclure, car elle trouvoit de trop grands avantages dans tout ce qui lui étoit offert pour ne le pas accepter ; mais elle avoit peine à rompre ouvertement avec ses anciens alliés, et surtout à quitter la tête de l'armée impériale pour se mettre d'un moment à l'autre à la tête de celle de France, ainsi que son traité l'y obligeoit. De son côté le Roi achetoit cette paix trop cher pour laisser une continuation de guerre en Italie, et il falloit que l'Empereur et l'Espagne signassent la neutralité, ou attaquer le Milanais. Tout se

préparoit pour cela, et nous avions abondamment ce qui étoit nécessaire pour y réussir.

L'armée du Roi, composée de soixante-deux bataillons et de quatre-vingts escadrons, s'ébranla le 28 d'août, et prit sa marche sur Turin, pour passer la Doria près de cette ville. Nous fûmes joints par dix bataillons et par dix-sept escadrons des troupes de M. de Savoie. La plupart des généraux allèrent saluer Leurs Altesses Royales; le marquis de Villars reçut de grandes marques d'estime de M. le duc de Savoie, qui eut la bonté de lui parler comme informé de ses services. Le marquis de Villars observoit ce prince avec une grande attention; et dès les premières conversations, publiques ou particulières, il reconnut en lui un discernement profond et une grande justesse dans les idées, quelque lenteur dans la parole, mais jointe à une extrême précision; et il étoit difficile de ne pas démêler d'abord que c'étoit un génie supérieur.

Les troupes de l'Empereur et des Espagnols, bien foibles en comparaison de celles du Roi, parurent vouloir prendre quelques postes près de Casal; mais nous savions que ni l'art ni la nature ne pouvoient leur en donner d'assez avantageux pour tenir devant des forces si supérieures.

L'armée passa la Doria-Baltea, très-difficile par sa rapidité, et par la quantité de rochers qui embarrassent le passage, et le rendent très-difficile pour les chevaux : il y avoit même des endroits où il falloit nager, si peu qu'on s'écartât du gué. Le marquis de Villars, chargé du passage de la cavalerie, fit mettre au-dessous de l'endroit où l'on traversoit une ligne

de cavalerie dans les lieux où les chevaux pouvoient se tenir, afin de sauver par ce moyen ceux qui tomboient en passant, et qui étoient emportés par le courant de l'eau. Malgré ces précautions, nous perdîmes dix ou douze cavaliers, et un maréchal des logis que le courant entraîna, et que les cavaliers placés au-dessous ne purent sauver.

La marche de l'armée fut lente, et Son Altesse Royale obtint encore que l'on n'entreroit en action que le 15, jour où elle étoit engagée de venir se mettre à la tête de l'armée du Roi.

Notre guerre ne pouvoit regarder que le siége de Valence, par la nécessité indispensable où nous étions de nous servir du Pô pour le transport de toutes nos munitions. Cette rivière, étant même assez basse dans cette saison, ne permettoit que la demi charge aux bateaux.

M. le duc de Savoie ne joignit l'armée que le 17, et on lui rendit les mêmes honneurs qu'on auroit fait au Roi.

Nous investîmes Valence le 20. Le comte de Tessé demeura de l'autre côté du Pô; M. de Larré et M. le grand prieur furent dans le quartier de Son Altesse Royale, lequel commençoit au Pô au-dessus de Valence, et s'étendoit jusqu'à celui du maréchal de Catinat, qui finissoit à une ravine où étoit à peu près le centre de la ligne. Le quartier du marquis de Villars occupoit les montagnes qui regardent Alexandrie; ensuite M. le marquis de Vins tenoit la plaine depuis le pied des montagnes jusques au Pô, au-dessous de la place, dont les dehors paroissoient en bon état. La garnison qui la défendoit étoit compo-

sée de deux bataillons de Lorraine, de deux de Wurtemberg (troupes de l'Empereur), de deux de Steinau (troupes de Bavière), et de six bataillons des troupes de l'Etat de Milan. On jouissoit d'un temps très-favorable : le canon et les munitions, quoique le Pô fût très-bas, arrivèrent aussi diligemment que l'on pouvoit le désirer. Cependant M. de Mansfeld et M. le marquis de Léganès envoyoient souvent des courriers, et faisoient savoir qu'ils étoient prêts à accepter la neutralité; mais il étoit vraisemblable qu'ils ne parloient ainsi que pour nous amuser, puisqu'ils ne finissoient pas.

Ces négociations continuoient toujours; et outre les courriers du marquis de Léganès et du comte de Mansfeld, les voyages du marquis de Saint-Thomas à Pavie marquoient également et le désir de Son Altesse Royale de finir sans action, et la crainte où étoient les ennemis de nous en voir commencer une.

Cependant on ouvrit la tranchée la nuit du 24. M. le duc de Savoie, comptant de voir finir bientôt l'opiniâtreté des ennemis, ne laissoit pas de s'exposer, et vouloit faire voir aux Français, souvent sans nécessité, que les coups de mousquet ne l'embarrassoient pas : il marchoit à découvert sur le revers de la tranchée, et faisoit enfin ce que l'on pardonneroit à peine à un volontaire qui fait sa première campagne.

La ville de Valence nous parut une assez bonne place, tout se réduisant presque à une attaque. Le gouverneur étoit ce même Colmenero dont on a tant parlé depuis, et qui a changé souvent de maître, demeurant toujours gouverneur du château de Milan.

Le siége avançoit : le marquis de Villars comman-

doit la tranchée le 30 de septembre. Les ennemis firent une sortie considérable. Il marcha à eux avec la tête de la tranchée; le marquis du Châtelet, colonel de cavalerie, les poussa avec son escadron jusque dans le chemin couvert; Besbre, son lieutenant colonel, y reçut une blessure très-dangereuse.

Durant ce siége, la garnison d'Alexandrie, qui étoit très-forte en cavalerie, cherchoit tous les jours nos fourrageurs; et leurs partis de cavalerie, soutenus d'infanterie, très-aisée à poster dans un pays de ravines et fort coupé, réussissoient assez souvent. Ils en défirent un de trois cents chevaux, commandés par le chevalier de La Feronnaye, très-brave homme qui fut pris en faisant tous les efforts imaginables pour retenir les cavaliers ébranlés. Deux capitaines de cavalerie furent tués dans la même rencontre.

Quelques jours après, le sieur de Mauroy, faisant la charge de maréchal des logis de la cavalerie, fut battu. Une seconde fois il marcha avec trois cents chevaux et trois cents hommes de pied, pour couvrir un fourrage du côté d'Alexandrie. Mille chevaux des ennemis sortirent de cette place, et poussèrent encore M. de Mauroy. Le hasard fit que le marquis de Villars se promenant aux gardes de cavalerie, aperçut ce désordre : aussitôt il fit avancer deux gardes de cavalerie sur deux petites hauteurs dont les ennemis ne pouvoient découvrir les derrières. Ces deux troupes arrêtèrent leurs premières; et les cavaliers poussés, mêlés d'un grand nombre de fourrageurs, reconnoissant le marquis de Villars, firent un grand cri. D'eux-mêmes ils tournèrent tête aux ennemis; et ceux-ci ne doutant pas que ces cavaliers n'eussent aperçu un

corps considérable dans les vallons qui étoient derrière ces deux petites troupes, commencèrent à se replier. Le marquis de Villars, profitant de ce mouvement, fit marcher ces deux troupes deux cents pas en avant, et en fit former derrière lui des fourrageurs qui s'étoient rassemblés, et les ennemis repassèrent promptement un ruisseau. Dans ce moment la tête des régimens de dragons de Wartigny et de Morsan arriva. Le marquis de Wartigny, très-brave soldat, s'y rendit, quoiqu'il eût une grosse fièvre; et le marquis de Villars voyant la compagnie se fortifier, marcha aux ennemis couvert d'un petit ruisseau, et cherchoit à le passer.

Le maréchal de Catinat parut alors; mais tandis qu'il vouloit rassembler un plus grand nombre de troupes pour attaquer sûrement, les ennemis, qui n'avoient qu'une grande plaine à traverser pour regagner Alexandrie, ne perdirent pas un moment à s'y rendre.

Cependant notre siége avançoit; mais l'on trouva plus de difficultés qu'on n'en avoit prévu. La garnison, qui étoit forte, comme on l'a dit, nous arrêtoit par de fréquentes sorties; et le terrain, souvent très-marécageux, rendoit nos batteries plus difficiles à établir et à changer.

Le 7, on tenta le logement du chemin couvert, et en même temps on attaqua une demi-lune, dans laquelle nos grenadiers entrèrent d'abord par la gorge; mais les travailleurs ne suivant pas assez promptement, et les mesures ayant été mal prises, nous abandonnâmes la demi-lune, et nous manquâmes le chemin couvert. Cette mauvaise aventure pouvoit retarder de quelques jours la prise de la place; mais le

marquis de Saint-Thomas étant revenu le 8 avec la neutralité acceptée comme nous le désirions, il finit tout ensemble le siége et la guerre.

Par ce traité, avantageux dans la circonstance présente, la France chassoit d'Italie les Autrichiens, en les forçant d'en rappeler leurs troupes; et elle s'ouvroit une porte pour y entrer avec les siennes par le moyen du duc de Savoie, qu'elle avoit détaché de leur alliance et mis dans la sienne. C'est pour cela que l'Empereur et le roi Catholique eurent tant de peine à y consentir, et que pour les y contraindre il fallut les menacer de faire la conquête du Milanais.

La neutralité acceptée, M. le duc de Savoie quitta l'armée dès le lendemain matin pour se rendre à Turin, où M. de Mansfeld arriva le jour d'après. Par le traité, les troupes de l'Empereur devoient commencer à marcher le 20 d'octobre; mais les généraux promirent verbalement qu'elles s'ébranleroient dès le 15. Elles passèrent mille hommes à mille hommes par les Grisons, et les troupes du Roi devoient se retirer de même à proportion de leur nombre; de manière que quand les derniers mille hommes des Impériaux sortiroient du Milanais, le dernier corps des troupes du Roi en sortiroit aussi. On supputa pour cela le nombre de nos escadrons et de nos bataillons, et le nombre des leurs. On devoit en attendant fournir du foin dans le Milanais, et point de grain. Les Espagnols donnèrent pour otages messieurs de Trivulce et de Borgomaneiro; le Roi donna messieurs de Tessé et de Bachevilliers. Tout cela devoit se rendre à Turin.

Comme les troupes de part et d'autre étoient plus long-temps à quitter l'Italie que l'on ne l'avoit prévu,

le marquis de Villars fut bien aise d'aller voir Milan, et mena avec lui le comte de Coigny et le marquis de Montperoux.

M. de Léganès fit parfaitement bien les honneurs de la capitale, donna de grands repas, et chargea le comte de Colmenero de conduire le marquis de Villars à la Chartreuse de Pavie, qui est la plus grande curiosité de tout le Milanais.

Le marquis de Villars voulut aller visiter le champ de bataille où François I fut pris et défait. Ensuite il retourna à Milan, où il trouva le prince Eugène de Savoie, avec lequel il avoit renouvelé connoissance dans les guerres de Hongrie. Ce prince le revit avec joie, et lui a toujours donné des marques singulières d'amitié, que les affaires de guerre qu'ils ont eues dans la suite n'ont jamais altérée.

Le voyage de Milan fut court, mais fort rempli de plaisirs, et l'on alla, selon la coutume du pays, entendre une très-belle musique, chantée dans les couvens par des religieuses également belles et galantes.

Le marquis de Villars retourna à Turin; le marquis de Montperoux resta malade à Arona, et se remit cependant en peu de jours. En passant à Turin, Son Altesse Royale marqua beaucoup de bonté et d'estime au marquis de Villars, qui peu après reprit la route de la cour.

Cette année fut remarquable par la mort de trois souverains : ce furent le czar Jean, Marie-Anne d'Autriche, reine douairière d'Espagne, et Jean III, roi de Pologne.

[1697] Le marquis de Villars fut destiné en 1697 à servir dans l'armée d'Allemagne, sous les ordres du

maréchal de Choiseul. Ce général, qui lui donnoit des marques de la plus grande confiance, l'assura qu'il ne vouloit pas faire de campagnes aussi peu remplies d'événemens que toutes celles qui s'étoient passées, et qu'il s'en ouvroit à lui, afin que de concert ils travaillassent un peu pour la gloire : et tout cela fut mêlé de complimens qu'il est facile d'imaginer. Le marquis de Villars, en le remerciant de sa confiance, lui dit qu'il avoit toujours pour premier objet le bien du service, et qu'avant que de chercher les actions il falloit être instruit des intentions de la cour, qui quelquefois avoit intérêt de ne rien hasarder. Le maréchal assura Villars que le Roi paroissoit désirer une action, et Villars lui répondit : « Sur ce fondement, « je ne prendrai la liberté de vous la conseiller qu'a- « vec toutes les précautions possibles. »

Il faut savoir que le maréchal de Choiseul avoit un défaut terrible pour un général : c'est que réellement il ne voyoit point. Une petite lunette lui aidoit à distinguer tant bien que mal un clocher, une tour, ou quelque autre objet pareil, mais il lui étoit totalement impossible de discerner les mouvemens d'une armée dans une plaine. Il étoit donc dans la nécessité de se livrer au conseil de quelqu'un ; et le marquis de Villars avoit les meilleures intentions pour le bien du service, et pour un général qui vouloit bien lui donner une confiance sans réserve.

L'armée du Roi passa le Rhin, et alla camper dans les premiers jours de l'ouverture de la campagne, la gauche à Radstadt, et la droite à Kuppenheim. C'est le plus beau poste que l'on puisse occuper, soit pour voir arriver un ennemi et l'attendre sans inquiétude,

soit pour l'attaquer soi-même, si on croit pouvoir le faire avec avantage par la supériorité et par la bonté des troupes; et c'est précisément le cas où nous étions. L'armée du Roi, qui avoit devant elle le ruisseau de Radstadt, et ses ailes aussi heureusement placées, ne pouvoit craindre une armée qui lui étoit inférieure d'un tiers.

Quelques jours après nous apprîmes que l'ennemi étoit venu camper derrière Dourlach. Alors le marquis de Villars dit au maréchal de Choiseul : « C'est à vous « à prendre votre parti. L'ennemi ne peut s'approcher « de vous qu'en traversant une plaine de trois à quatre « lieues d'étendue : si vous avez dessein de combattre, « il n'y a qu'à tenir de fréquens partis sur lui pour « être informé quand il passera le ruisseau d'Etlin- « gen. Celui que vous avez devant vous, dont le fond « est très-bon, se passe aisément, et vous serez en « état de joindre l'ennemi dans la plaine. »

La résolution suivit de près le discours du marquis de Villars : on prépara la marche sans en parler, et l'on fit les dispositions sans que personne pût pénétrer le dessein qu'on avoit. Quelques jours après, Coqfontaine, lieutenant colonel de cavalerie, et bon officier, nous envoya avertir dès la pointe du jour que le prince de Bade commençoit à passer le ruisseau d'Etlingen. Dans le moment, le marquis de Villars, qui étoit déjà à cheval, courut chez le maréchal de Choiseul, et lui dit : « Voilà les ennemis où « vous les voulez. Je vais joindre Coqfontaine à toutes « jambes; je prendrai cinq cents chevaux de la droite « pour être en état de le soutenir, et pour démêler « cependant si l'ennemi se contente de passer le ruis-

« seau d'Etlingen, ou s'il veut marcher jusqu'à nous.
« Vos dispositions sont faites ; vous pouvez en attendant faire passer le ruisseau de Radstadt à toute « l'armée, car il vous est égal d'aller attaquer l'ennemi un peu plus ou un peu moins loin dans la « plaine. » Le marquis de Villars ne trouva pas au maréchal de Choiseul toute la vivacité d'un général qui, après avoir désiré une action, la voit se présenter : il fut surpris au contraire de voir que le maréchal vouloit le retenir auprès de lui. « Non, lui répondit Villars ; je vous suis absolument inutile ici, « et très-nécessaire à la tête de vos premiers partis, « afin que vous soyez informé des mouvemens de « l'ennemi, et que vous ayez tout le temps de vous « étendre. Nous savons déjà où nous appuierons nos « ailes : ainsi je vais joindre Coqfontaine à toutes « jambes. » Il trouva que l'ennemi avoit à peine passé le ruisseau d'Etlingen, mais qu'il se livroit à une bataille. Il renvoya officiers sur officiers au maréchal, pour l'informer de ce qu'il voyoit, et pour le presser.

Cependant les hussards des ennemis commencèrent à pousser Coqfontaine ; mais Villars ayant fait paroître les cinq cents chevaux mille pas derrière pour rapprocher le petit corps de Coqfontaine, et ne se commettre point, il regardoit toujours du côté de Radstadt, comptant que la tête de l'armée du Roi paroîtroit bientôt en-deçà du ruisseau. Au lieu de cela, le maréchal de Choiseul vint à lui, suivi seulement de quatre escadrons de gendarmerie. « Mais, lui dit Villars, nous ne « battrons pas les ennemis avec ce que vous amenez. « Et votre armée passe-t-elle le ruisseau ? » Le maréchal fut un peu honteux d'avouer que l'on attendoit

ses ordres. « Cependant l'armée ennemie est en mar-
« che, lui répliqua Villars; si elle arrive à une demi-
« lieue de notre ruisseau avant que toute votre armée
« soit passée et bien postée, vous ne pourrez faire un
« seul pas en avant, et vous me permettrez de ne plus
« compter sur la bataille. »

Réellement le maréchal ne fit autre chose que prendre sa lunette, lorgner les ennemis tant bien que mal, et à une heure après midi nous retournâmes dans notre camp. De cette ardeur de combattre on passa d'abord au soin de se retrancher sur les hauteurs de Kuppenheim, à la tête du village de Radstadt, et le long du ruisseau.

Les ennemis se placèrent à une portée du canon de nous; et après nous avoir présenté durant quatre ou cinq jours une bataille qu'ils voyoient clairement que nous ne voulions pas, ils se retranchèrent aussi.

Un jour le maréchal de Choiseul, étant sur les hauteurs de Kuppenheim, et ne voyant pas le marquis de Villars, dit fort haut : « J'avois grande envie d'at-
« taquer ces gens-là quand ils ont traversé la plaine. »
Le marquis de Villars s'avança, et dit : « Vous auriez
« très-bien fait, M. le maréchal, et cette envie étoit
« très-aisée à passer. » Le maréchal fut fort embarrassé à cette réponse; car il vouloit au moins partager l'inaction avec le marquis de Villars, qui n'avoit garde de s'en charger dans le public, et qui fut bien aise que l'on sût qu'il ne l'avoit pas conseillée.

Les armées demeurèrent en présence pendant six semaines; après quoi celle du Roi, qui avoit plusieurs ponts sur le bras du Rhin qui forme la grande île du Fort-Louis, s'y retira, et alla attendre la fin de la cam-

pagne dans les camps ordinaires de l'autre côté du Rhin.

Nous apprîmes alors la conclusion de la paix générale signée à Riswick, et il ne fut plus question que de retourner à la cour.

Le marquis de Villars retrouva sa famille plus empressée que jamais à le marier. On lui fit diverses propositions : il demanda des conditions très-raisonnables; mais les difficultés qui s'y rencontrèrent, plus encore son indifférence pour le mariage, le portèrent à n'y plus penser, et il ne s'occupa plus que des vues de négociation qu'on lui ouvroit à la cour.

Le roi Catholique étoit dans un état à ne permettre pas de compter qu'il pût vivre encore un an ou deux, et par sa mort le retour de la guerre que l'on venoit de finir paroissoit inévitable. Comment accorder des prétendans si puissans et si difficiles?

Un intérêt de cette importance agitoit toute l'Europe. Le Roi choisit les comtes d'Harcourt, de Tallard et le marquis de Villars pour les envoyer en Espagne, en Angleterre, et auprès de l'Empereur, où se devoit traiter ce qu'il y avoit de plus important pour la négociation.

Peu de jours après que le marquis de Villars eut été destiné à se rendre auprès de l'Empereur, il eut le malheur de perdre son père. Cette perte lui fut très-sensible : il aimoit et honoroit un père très-respectable, auquel la fortune seule avoit manqué pour parvenir à la plus grande élévation. Le marquis de Villars abandonna à sa mère, à son frère et à ses sœurs le peu que lui laissoit la succession, et paya de son bien les légitimes, afin de pouvoir retirer quelque

chose du patrimoine, dont il laissa la jouissance entière à sa mère, dame d'un mérite distingué par son esprit, par sa vertu et par sa fermeté.

Il fut question cette année de donner un successeur au roi de Pologne, mort l'année précédente. Don Livio Odescalchi, neveu d'Innocent XI, se mit sur les rangs, et offroit des sommes immenses à la République pour obtenir la couronne; mais la médiocrité de son génie et de ses talens le fit échoir. On parla du prince Alexandre, second fils du feu Roi; mais il n'avoit pas l'âge prescrit par les lois, et sa faction étoit si peu accréditée, qu'on obligea la Reine sa mère à s'éloigner de Varsovie pendant la diète. Tout sembloit disposé en faveur du prince de Conti, lorsque le nonce du Pape et l'ambassadeur de l'Empereur agirent pour le duc de Saxe. Cependant le prince de Conti fut proclamé par le cardinal Radzicyouski primat du royaume, et deux heures après Frédéric-Auguste, duc de Saxe, le fut par l'évêque de Cujavie. Les deux factions dépêchèrent chacune un courrier aux princes élus. L'électeur arriva le premier, se rendit maître de Cracovie, et s'y fit sacrer par l'évêque de Cujavie. Le prince de Conti arriva peu après, mais inutilement. La plupart des chefs de l'armée de la République avoient été gagnés, et s'étoient attachés à celui qui leur avoit donné ou plus promis d'argent. Ainsi le prince de Conti, jugeant qu'il n'étoit pas de sa dignité de s'opiniâtrer plus long-temps, prit le parti de se rembarquer, et de repasser en France.

[1698] Pour revenir au marquis de Villars, destiné pour négocier à Vienne, il y mena un équipage d'ambassadeur, quoique les ministres du Roi auprès de

l'Empereur ne pussent avoir que la qualité d'envoyés extraordinaires, parce que le titre d'ambassadeur les mettroit en droit de passer devant l'ambassadeur d'Espagne, qui fait à Vienne une figure éclatante; l'union des deux branches donnant presque toujours à un ambassadeur d'Espagne la considération et le crédit d'un des principaux ministres de l'Empereur. Enfin l'on a toujours compris en France qu'il ne falloit pas avoir auprès de l'Empereur un ministre qui, par sa qualité d'ambassadeur, fût dans des démêlés continuels avec l'ambassadeur d'Espagne.

Le marquis de Villars fit partir de Paris trois carrosses à huit chevaux, et quatre chariots attelés de même, et cinq ou six charrettes pour transporter les meubles qu'il envoyoit à Vienne, six pages, quatre gentilshommes, avec un grand nombre de domestiques. Cependant, comme il s'est toujours piqué d'un grand ordre et d'une sage économie au milieu des dépenses convenables aux états dans lesquels il s'est trouvé, il prit la liberté de raconter au Roi la manière dont il en avoit usé dans cette occasion. Il demanda à Sa Majesté ce qu'elle pensoit que pouvoit coûter la conduite d'un tel équipage de Paris à Vienne. Ceux qui étoient auprès du Roi, ou pour faire plaisir au marquis de Villars, ou pour approcher de la vérité, estimoient que cette dépense pouvoit monter à quarante ou cinquante mille livres : « Messieurs, leur « dit-il, il ne m'en a pas coûté une pistole. » Le Roi, surpris de la réponse, lui en demanda l'explication. « Sire, répondit Villars, pour être magnifique il faut « être économe, et se servir de son esprit. » Le courtisan ne savoit à quoi ce préliminaire alloit conduire,

lorsque Villars ajouta : « Sire, lorsque mon équipage « est parti, la réforme de votre cavalerie se faisoit. « Votre Majesté sait que l'on donnoit les chevaux de « cavaliers à vingt-cinq livres ; j'en fis acheter cent à « Verdun, Mouzon, Châlons et autres lieux : ils ne « me revenoient, rendus à Paris, qu'à trente-et-une ou « trente-deux livres. Ils n'y furent que quatre jours, « et de Paris à Ulm vingt jours : ainsi aucun de ces « chevaux, avec la nourriture, ne revenoit qu'à « soixante livres. On les vendit l'un portant l'autre à « Ulm cent cinquante livres : par conséquent le gain « sur les chevaux défraya le reste du voyage. » Le Roi loua fort le bon esprit et le bon ordre de Villars, et dit sur cela que bien des gens soutenoient qu'ils se ruinoient à son service, quoiqu'il donnât dix fois plus que ses prédécesseurs n'avoient donné. Cette digression ne sera pas inutile pour faire comprendre l'esprit d'économie du marquis de Villars, qu'il a toujours su mettre en usage pour le service du Roi dans le commandement des grandes armées qui ont été à ses ordres. En effet, il est constant, comme on le verra dans la suite, qu'il épargna au Roi, dans la campagne de Landau et de Fribourg, plus de vingt-cinq millions.

Nous allons traiter d'une des plus importantes circonstances de l'histoire du marquis de Villars. Il va commencer une négociation considérable, dont voici l'occasion.

Le roi Louis XIV et la reine Marie-Thérèse avoient renoncé authentiquement à la succession d'Espagne. L'empereur Léopold avoit épousé la cadette de la Reine, et elle n'avoit pas renoncé : elle n'eut qu'une

fille, mariée à l'électeur de Bavière ; et quoique cette princesse fût assez mal conformée, elle eut un fils après dix ans de mariage.

Le roi d'Espagne et l'Empereur convinrent dans la suite de laisser à ce fils les Espagnes et les Indes; mais le Roi d'un côté, et l'Empereur de l'autre, ne prétendoient pas qu'il ne leur revînt aucune portion de cette grande monarchie. Le Roi ne vouloit pas s'en tenir aux renonciations; et milord Portland, dans son ambassade en France, fut informé en partie des desseins de Sa Majesté.

Le marquis d'Harcourt, qui partit le premier pour l'Espagne, fit craindre à cette monarchie une guerre dangereuse, si monseigneur le Dauphin ou ses enfans n'étoient pas reconnus les principaux héritiers.

On peut juger par là de la grande agitation où étoit cette cour. La Reine mère du Roi lui avoit fait faire un testament, et dans la suite la Reine sa femme, de la maison palatine, voulut lui en faire faire un autre. Tout rouloit entre l'archiduc Charles, fils de l'Empereur, et le prince électoral de Bavière. Les Espagnols, partagés, partageoient aussi l'esprit foible de leur roi. La Reine n'étoit point aimée; et sa confidente, nommée la Berleps, avec un religieux son confesseur, qui la gouvernoit, lui attiroient beaucoup d'ennemis. Le roi d'Espagne, pressé et tourmenté pour nommer un successeur, déclara enfin, pour se soustraire à tant d'importunités, qu'il ne prendroit cette résolution qu'en recevant le viatique à l'approche de la mort. Le marquis d'Harcourt crut que dans cette conjoncture il falloit fortifier le parti qu'il formoit à Madrid, étonner la brigue opposée, et conseiller de faire mar-

cher des troupes. Effectivement l'on en fit avancer sur les frontières.

Le comte de Tallard de son côté négocioit avec le roi Guillaume, qui traitoit pour la Hollande comme pour ses royaumes. Le sieur Hoop fut envoyé auprès de l'Empereur, chargé en même temps de tout ce qui concernoit les intérêts de l'Angleterre et de la Hollande.

Jusque là on n'entroit de la part de la France en aucune négociation avec l'Empereur, qui, de son côté, voulant persuader à tous ses alliés qu'il étoit étroitement lié avec eux, ne se hâtoit pas d'envoyer de ministre auprès du Roi. Ce fut ce qui retarda le départ du marquis de Villars, qui ne se mit en route que vers la fin de juin.

Comme il avoit connu particulièrement le prince Louis de Bade dans les armées de l'Empereur en Hongrie, et que ce prince lui avoit marqué beaucoup d'amitié, il se détourna pour aller le voir à Wilbade, où il prenoit des eaux et des bains, à cinq lieues de Bade. Dans l'entretien qu'ils eurent ensemble, ce prince lui parla assez librement sur l'état de la cour de Vienne. Il étoit lieutenant de l'Empereur, charge qui égale en quelque manière celle de connétable en France, puisqu'elle donne le droit de commander tous les maréchaux ; mais son caractère de hauteur ne lui permettoit pas une grande liaison avec les ministres : il étoit même très-brouillé avec le comte de Kinski, regardé pour lors comme le premier en crédit auprès de l'Empereur ; et cette inimitié, jointe au peu d'intelligence où il étoit avec les autres, lui attiroit des dégoûts dont il devoit être à couvert par son

mérite et par sa naissance, si ces titres pouvoient être un rempart contre la malignité des courtisans.

Le marquis de Villars passa une journée entière avec lui et avec la princesse de Bade, femme de beaucoup de vertu et de mérite, joint à une grande beauté : ensuite il joignit ses gens près d'Ulm, où il avoit envoyé d'avance préparer trois grands bateaux pour le porter avec tous ses carrosses et ses équipages à Vienne.

Toutes les négociations étoient commencées à Londres et à Madrid : les premières regardoient le partage de la monarchie d'Espagne, dont monseigneur le Dauphin, le prince électoral et l'archiduc étoient regardés comme les principaux. Le Roi soutenoit les raisons du Dauphin comme les meilleures; l'Empereur, celles de l'archiduc; et l'Angleterre, avec la Hollande, inclinoit pour le prince électoral. Dans cette situation, le Roi et l'Empereur, voulant gagner les prétendus arbitres, ne laissoient paroître aucune apparence qu'ils voulussent s'entendre sans la participation des autres puissances.

L'Empereur nomma le comte de Walstein pour son envoyé en France. Ces deux princes étoient cependant fort attentifs à ne faire aucune démarche trop marquée, de peur que l'un ou l'autre ne rendît ses avances dangereuses en les découvrant en Angleterre. C'est dans cette disposition des esprits que le marquis de Villars arriva à Vienne : le comte de Walstein, fils unique du grand chambellan, et nommé à l'emploi de France, le vint visiter d'abord, et dès le premier jour voulut le mener à une fête dans les jardins de l'Empereur. Le marquis de Villars s'en défendit, sur

ce que n'ayant pas encore eu l'honneur de voir Sa Majesté Impériale, il étoit contre la bienséance de paroître devant elle. Le comte de Walstein lui dit : « Vous avez des places préparées, où vous verrez tout « sans être vu. » Il lui fit même entendre que, loin de déplaire par là, il feroit sa cour.

Villars se rendit à ces instances : il trouva la femme et la sœur du comte de Walstein, accompagnées de trois autres dames, qui le placèrent au milieu d'elles. L'Empereur tourna la tête pour le voir, et le roi des Romains fit la même chose plusieurs fois. De là on le conduisit à l'assemblée, où se trouve en dames et en hommes tout ce qu'il y a de plus considérable à la cour : les ministres, les ambassadeurs y sont toujours, et l'on y parle quelquefois des affaires les plus importantes. C'est un usage dans cette cour qui ne pouvoit être établi dans celle du Roi à Versailles, et dont la privation est cependant un assez grand inconvénient pour ce qu'il y a d'étrangers considérables, et même pour les Français, puisqu'à Paris même on ne se rassemble dans aucune maison. A Vienne, au contraire, tous les jours l'assemblée est dans quelque maison principale, où tout est fort éclairé ; on trouve six à sept chambres remplies de tout ce qu'il y a de plus illustre par la naissance et par les emplois : ce qui est au-dessous de cet état ne s'y mêle pas, et les personnes du second étage auxquelles il est arrivé de tenter d'y être admises y ont été si mal reçues, qu'elles ne se sont plus exposées aux mêmes désagrémens.

Pour entendre mieux ce qui va suivre, il importe de donner une idée exacte de la cour de Vienne (1).

(1) Ce tableau de la cour de Vienne, plein de vérité, n'est pas sans

Commençons d'abord par l'empereur Léopold. Ce prince, avec un extérieur très-désagréable, avoit de très-grandes qualités, beaucoup d'esprit, un sens droit, de la probité, de la religion, et une continuelle application aux affaires. On ne pouvoit lui reprocher que de n'être pas assez décidé; car, quoiqu'il pensât assez souvent plus juste que ses ministres, il se défioit un peu trop de ses lumières, et ne manquoit jamais par cette raison de déférer à la pluralité des suffrages. Quoique ce prince ait été chassé de sa capitale, et souvent réduit aux dernières extrémités, son règne a été des plus glorieux, et il a plus étendu les pays héréditaires, plus fait de conquêtes, que la plupart de ses prédécesseurs.

L'impératrice Eléonore, fille de l'électeur palatin, étoit une princesse très-vertueuse, uniquement occupée à servir Dieu, à plaire à l'Empereur, à donner aux archiduchesses une éducation digne de leur naissance, et à prendre soin des pauvres. Cependant elle vouloit avoir part aux affaires; elle avoit de la hauteur, et protégeoit avec fermeté ceux qui lui étoient attachés. Il falloit même que les ministres comptassent avec elle; ce qui causoit quelquefois des changemens dans le ministère.

Le roi des Romains étoit un jeune prince violent, et emporté dans ses plaisirs. Il avoit de l'esprit, mais il n'étoit pas encore fixé, et pouvoit être également porté au bien ou au mal. Il lui arriva à une chasse, et en présence du marquis de Villars, de montrer un trait d'impatience qui fit de la peine à l'Empereur.

intérêt : les ministres de Léopold sont peints de couleurs aussi vraies. Toute cette partie manque presque absolument dans Anquetil.

Lorsque l'on fit entrer les ours dans les toiles, il sortit de la tente où étoit l'Empereur et ce qu'il y avoit de plus considérable, pour aller les attaquer. Le page qui tenoit son épieu ne se trouvant pas assez près, en fut corrigé par un soufflet. L'Empereur en fit quelques reproches à ce prince après être rentré sous la tente : « Et ce qui me fait le plus de peine, ajouta-« t-il, c'est que les étrangers vous ont vu. »

L'archiduc Charles, qui n'avoit alors que dix-sept ans, paroissoit d'un naturel bien différent. Il étoit extrêmement doux ; et sur cela l'on disoit à la cour que le roi des Romains avoit la fierté de sa mère, et que l'archiduc avoit la douceur et la bonté de la maison d'Autriche.

Pour venir aux ministres, le prince de Dietrichstein étoit le premier par sa charge de grand-maître ; mais son âge avancé et son esprit un peu affoibli l'empêchoient de faire aucune fonction du ministère. Il rendit presque mourant une visite au marquis de Villars, et ce fut la dernière qu'il fit.

Le comte de Kinski, chancelier de Bohême, et le plus ancien conseiller d'Etat, forma un conseil nommé *la députation*, composé du comte de Staremberg, président de la guerre, du comte de Kaunitz, vice-chancelier de l'Empire et chargé des affaires étrangères, du comte Gondaker Staremberg, vice-président de la chambre, et par conséquent à la tête des finances, parce que la charge de président n'étoit pas remplie. Le comte de Kinski étant le plus ancien conseiller d'Etat, cette députation s'assembloit chez lui : il rendoit compte à l'Empereur des délibérations, et dès-là il étoit regardé comme premier ministre, sans en

avoir le titre. Il étoit certainement très-digne d'un pareil poste, et par sa grande expérience, ayant été premier ambassadeur aux traités de Nimègue et de Cologne, et par son parfait désintéressement, puisqu'à sa mort il se trouva moins riche de cinq cent mille livres qu'il ne l'étoit en entrant dans les emplois.

Le comte de Staremberg, le plus ancien des feldsmaréchaux, et président du conseil de guerre, étoit déjà fort âgé. C'étoit un essentiellement honnête homme, mais ses vues étoient fort bornées. Il avoit été chargé autrefois de la défense de Vienne, qu'il sauva, moins par la fermeté des troupes de l'Empereur que par la mauvaise conduite des Turcs.

Le comte de Kaunitz, auquel le marquis de Villars avoit eu affaire dans les négociations de Bavière, où ils avoient été opposés pour gagner ou retenir l'électeur, étoit homme de beaucoup d'esprit, et capable de grands projets. Ce fut lui aussi qui après la mort de Kinski succéda à sa faveur.

Le comte Gondaker Staremberg n'avoit pas encore une réputation formée, à cause de son peu d'expérience; mais on comptoit beaucoup sur ses talens, et il est toujours demeuré dans le ministère.

Tous ces ministres de l'Empereur donnoient des marques d'une grande politesse au marquis de Villars; mais, suivant l'esprit actuel de la cour, et conformément aux ordres du maître, ils ne vouloient pas que le sieur Hoop, chargé en même temps des affaires d'Angleterre et de Hollande, pût soupçonner qu'on voulût traiter avec le marquis de Villars; et, pour lui en ôter toute pensée, ils évitoient de le prier à man-

ger chez eux, quoique tout le reste de la cour, dames et hommes, vinssent chez lui.

Après les premières audiences de l'Empereur, le marquis de Villars, suivant ses ordres, offrit la médiation du Roi pour accélérer la paix avec le Turc, et en parla au comte de Kinski. Ce ministre, après avoir reçu les ordres de son maître, marqua de sa part beaucoup de sensibilité et de reconnoissance pour la bonne volonté du Roi : il ajouta que les offres de Sa Majesté seroient acceptées avec joie, si l'on commençoit un traité; mais que celui de la paix avec le Turc étant comme terminé, ce seroit plutôt en retarder la conclusion que de l'avancer, s'il falloit attendre des réponses sur l'offre de cette médiation. Il y avoit peu d'apparence qu'elle pût être acceptée, puisque l'Empereur n'ayant pris encore aucune mesure avec le Roi sur la succession d'Espagne, il étoit naturel que, le roi d'Espagne mourant, la France souhaitât l'Empereur plutôt occupé que libre.

Cependant les ministres de l'Empereur et des autres puissances, qui devoient assister au traité de la paix négociée avec le Turc, ne paroissoient pas près de partir. La cour pressoit depuis long-temps le prince Eugène de faire une entreprise, et on n'en pouvoit faire que sur Bellegrade ou sur Témeswar. La première devint bientôt impossible par l'arrivée de l'armée turque sous cette place; l'autre étoit remplie d'obstacles, par l'éloignement et la difficulté des convois. D'ailleurs il auroit fallu traverser différentes rivières, souvent augmentées dans cette saison par la fonte des neiges; et l'on pouvoit juger ce dessein impraticable, puisque le prince Eugène n'en tentoit pas

l'exécution. Cependant les ministres, persuadés que l'armée impériale agissant rendroit les Turcs plus traitables pour la paix, et, comme il arrive d'ordinaire, peu embarrassés des commissions difficiles qu'ils donnent à un général, vouloient qu'il fût dit avant le congrès que les Turcs pouvoient craindre de nouvelles pertes.

Enfin les ambassadeurs partirent fort tard. Le comte Doëting fut nommé chef de l'ambassade, et il fut réglé que la paix se traiteroit sous des tentes à Carlowitz.

Durant ce temps-là il arrivoit divers avis de Madrid que la santé du roi d'Espagne s'affoiblissoit de plus en plus, et à tel point qu'on pouvoit craindre qu'il ne mourût d'un moment à l'autre. Le comte d'Harrach, ambassadeur de l'Empereur à Madrid, espéra enfin, après diverses alarmes, que le roi Catholique pouvoit languir encore près d'un an. Cet ambassadeur avoit son congé; son fils aîné étoit nommé son successeur : il le laissa en Espagne, et partit dès le commencement de septembre.

Le prince de Schwartzemberg, grand maître de l'Impératrice, fit au marquis de Villars quelques ouvertures de liaison plus particulières avec le Roi sur la succession d'Espagne : l'évêque de Passaw, peu de temps après cardinal, en usa de même. Mais les ordres du marquis de Villars étoient d'entendre, et de se charger seulement de rendre compte au Roi de ce qui lui étoit confié.

Quelque temps après, le comte de Kinski, véritablement premier ministre, lui dit tout bas dans la chambre de l'Empereur : « Nous devrions être meil-« leurs amis. » Le marquis de Villars répondit en

deux mots : « Il ne tiendra pas à moi ; » et le comte de Kinski ajouta seulement : « Attendez. » Ce mot, de la part du ministre, étoit plus important que les longs discours des princes de Schwartzemberg et de Passaw.

Cependant le mariage du roi des Romains s'avançoit, et la princesse d'Hanovre étoit préférée. Le prince de Salm, grand-maître du roi des Romains, dont il avoit été gouverneur, et par sa femme parent très-proche de cette princesse, n'avoit rien oublié pour faire réussir cette alliance. Quelques ministres avoient parlé au marquis de Villars de Mademoiselle, fille de Monsieur, et dont le mariage avec le duc de Lorraine étoit déjà déclaré. Mais ces vues n'étoient pas celles de l'Empereur, et pour les faire réussir il n'y avoit pas assez de liaison entre les deux souverains.

Le roi des Romains avoit une maîtresse qui lui écrivoit assez vivement ; et il montra une de ses lettres à un confident, qui en rendit compte au marquis de Villars. La lettre étoit hardie, et tout-à-fait dans le caractère de la demoiselle, avec laquelle le marquis de Villars soupoit quelquefois. Elle s'appeloit Dorothée de Thaun : c'étoit une grande personne assez bien faite, qui avoit passé sa première jeunesse, et qui n'en avoit plus les charmes ; mais en récompense elle avoit du courage et de l'expérience, qualités plus nécessaires que la beauté pour être la première maîtresse d'un jeune prince. Mais celui-ci n'ayant pas grande part au gouvernement, le marquis de Villars ne regardoit pas ce commerce comme important pour le service de son maître.

Les principales occupations des ministres étoient

de conclure promptement la paix du Turc, et de prendre des mesures sur la succession d'Espagne. Leur première ressource étoit dans les dispositions de la Reine, toute dévouée à la maison d'Autriche; mais ils eurent quelque inquiétude sur ce qu'on leur manda de Madrid que le marquis d'Harcourt, pour gagner cette princesse, lui offroit le mariage de monseigneur le Dauphin. Eux, pour faire une contre-batterie, parlèrent de la marier avec le roi des Romains. La différence d'âge étoit grande : mais ceux qui vouloient que l'on tentât cette voie de retenir la Reine dans ses bonnes dispositions pour l'Empereur disoient, sur la disproportion d'âge, que la Reine n'avoit que trois ans plus que la princesse d'Hanovre, dont le mariage avec le roi des Romains paroissoit résolu. Cependant, par cette raison et par quelques autres, le départ de la princesse d'Hanovre fut différé.

Quant à la paix du Turc, la Pologne et la république de Venise, peu ménagées par les Impériaux, portoient les ambassadeurs des deux puissances à y former des obstacles; mais l'Empereur, déterminé à la paix aussi bien que le Turc, comptoit en voir bientôt la conclusion, malgré les difficultés. Les ennemis du comte de Kinski, qui étoient en grand nombre à Vienne, ne laissoient pas de publier, au hasard de déplaire, qu'elle n'étoit pas si assurée.

Quelques ministres de l'Empereur, raisonnant avec le marquis de Villars, vouloient toujours que leur maître s'accommodât directement avec le Roi. Ils n'étoient pas dans le secret; et les espérances d'une plus longue vie du roi d'Espagne engagèrent Kinski, dans le fond porté à l'accommodement, à vouloir du moins

attendre la paix du Turc pour être plus favorablement écouté. La raison le vouloit ainsi, puisque, cette paix faite, l'Empereur pouvoit se trouver en état de soutenir ses engagemens.

Cependant les ministres de l'Empereur pressoient vivement la restitution de Brisach. La démolition du pont sur le Rhin étoit une condition préalable, et le Roi en étoit chargé. Il se pouvoit bien que ses ordres pour l'accélérer n'étoient pas exécutés aussi promptement qu'ils auroient pu l'être; et l'on disoit à Vienne qu'il y avoit une grande combinaison entre la destruction du pont et la mort du roi d'Espagne. L'événement fit voir le contraire: le pont fut démoli, et Brisach rendu aux Impériaux long-temps avant la mort de ce prince. Comme on ne doutoit pas alors qu'elle n'arrivât bientôt, plusieurs de ses sujets du royaume de Naples voulurent se donner à la France. Le prince d'Aquaviva, qui étoit à Vienne, fit diverses propositions au marquis de Villars pour les principaux seigneurs, ne demandant ni grâces ni récompenses qu'après les services qu'ils auroient rendus.

[1699] La reine de Pologne arriva à Vienne en ce temps-là avec toute sa famille, c'est-à-dire avec les princes Alexandre et Constantin. Le prince Jacques arriva de son côté avec la princesse sa femme, sœur de l'Impératrice.

Dans une longue conversation que la reine de Pologne eut avec le marquis de Villars, elle n'oublia rien pour le persuader de son attachement solide pour le Roi : elle lui dit qu'elle n'avoit jamais oublié qu'elle étoit née Française; qu'elle étoit toujours vivement pénétrée des extrêmes obligations que le feu

Roi son mari et elle en particulier avoient à Sa Majesté ; qu'elle n'ignoroit pas qu'on avoit voulu lui rendre de mauvais offices en France, mais qu'il lui étoit facile de se justifier de ce qu'on lui imputoit.

Dans le même temps elle assuroit l'Empereur des mêmes sentimens. L'abbé Scarlaty, son ministre de confiance, demanda un rendez-vous au marquis de Villars dans un couvent, afin de pouvoir cacher leur entretien aux ministres de l'Empereur. Cet abbé ne négligea rien pour donner plus de force à tout ce que la Reine avoit dit, ajoutant que l'on devoit s'attendre à un prompt changement en Pologne, dont le Roi, disoit-il, tenoit une conduite si odieuse aux Polonais, qu'ils ne le laisseroient pas un an sur le trône.

La reine de Pologne désiroit, en cas de changement, ménager la protection du Roi pour le prince Alexandre son second fils ; et ce fut cette prédilection du cadet sur l'aîné qui fit sortir la couronne de Pologne de la maison de Sobieski. En effet, si les partisans de la Reine et ceux du prince Jacques s'étoient réunis, ils l'auroient emporté en faveur du prince Jacques sur les autres prétendans.

Il est certain qu'il s'élevoit de grands troubles en Pologne : l'affaire d'Elbing les augmentoit, et le nouveau roi n'étoit pas encore bien affermi sur le trône. L'évêque de Kiev, envoyé de Pologne à Vienne, demanda dans le même temps une conférence au marquis de Villars. Elle fut de trois heures, mais d'un esprit tout opposé à celui de la reine de Pologne et de l'abbé Scarlaty : à entendre ce prélat, tous les Polonais étoient inviolablement attachés à leur nouveau roi, et l'opinion de sa valeur, jointe à ses ma-

nières affables, lui avoit gagné tous les cœurs. Il ajoutoit que le Roi et la République n'avoient pas de plus grands ennemis que la cour de Vienne, qui n'oublioit rien pour exciter des troubles en Pologne, dans la crainte que cette couronne ne prît des liaisons avec la France. Enfin il se dit fort autorisé pour commencer une alliance avec le Roi; il croyoit même que lui et le marquis de Villars pouvoient la conclure plus aisément à Vienne, puisqu'il n'y avoit aucun ministre de France en Pologne, ni de Pologne en France.

Les bonnes intentions de l'évêque de Kiev furent suivies de plusieurs avances du prince de Saxe-Zeitz, qui espéroit un chapeau de cardinal pour avoir contribué à rendre catholique le roi de Pologne, qui ne pouvoit parvenir à la couronne sans cette condition. Il convenoit à ce prince de s'attirer la protection du Roi à Rome, et il paroissoit, pour y mieux réussir, vouloir travailler à former une liaison entre la France et la Pologne.

L'envoyé de Brandebourg s'expliquoit aussi de manière à faire entendre que son maître pensoit sur cette liaison comme la Pologne, et qu'il y entreroit volontiers.

Cependant la paix avec le Turc s'avançoit, et l'on apprit enfin qu'il se relâchoit sur la Transylvanie, seul article qui eût pu rendre la négociation longue et difficile, si les Turcs s'étoient opiniâtrés; car les intérêts de l'Empereur une fois réglés, les médiateurs n'étoient pas pressés de faire obtenir une satisfaction entière à la Pologne, aux Moscovites et aux Vénitiens.

Le mariage du roi des Romains fut déclaré en même temps, et l'on prit les mesures pour en faire

la cérémonie quinze jours avant la fin du carnaval, afin que tout ce temps se passât, comme il fit, en fêtes continuelles.

Le comte d'Harrach arriva à la cour, et fut déclaré grand-maître. Comme cette charge lui donnoit la première place dans les conseils, le comte de Kinski, regardé jusque là comme premier ministre, ne croyoit pas que personne pût lui être préféré; mais une puissante cabale, que l'Impératrice favorisoit secrètement, travailloit à l'éloigner des bonnes grâces de l'Empereur. Le comte témoigna respectueusement à ce prince qu'ayant été plus que tout autre honoré de sa confiance, et pouvant se flatter de l'avoir servi heureusement, il n'avoit pas dû craindre la mortification qu'il recevoit. L'Empereur, qui avoit besoin de Kinski, et qui dans le fond l'estimoit beaucoup, lui fit espérer que le comte d'Harrach n'exerceroit la charge de grand-maître que comme faisoit le feu prince de Dietrichstein; que du reste c'étoit un engagement pris depuis plusieurs années avec un homme élevé avec lui, et qu'il aimoit dès son enfance. Il est certain en effet que l'Empereur fit entendre au comte d'Harrach qu'il ne pouvoit déplacer le comte de Kinski de la présidence du conseil nommé la députation, établi depuis plusieurs années; et il n'est pas moins constant que le comte d'Harrach, très-bon homme, se seroit rendu au désir de l'Empereur, si la cabale, et surtout sa femme, très-hautaine, ne l'en avoient dissuadé. Elles lui représentèrent qu'il n'avoit qu'à tenir bon, et à refuser constamment la charge de grand-maître, si elle ne lui étoit donnée avec toutes ses prérogatives. Il suivit ce conseil, et il ne

voulut pas même recevoir les complimens des ambassadeurs lorsqu'ils allèrent pour les lui faire. Pendant près de six semaines l'incertitude continua sur cet événement. A la fin l'Empereur se rendit, et donna au comte de Kinski le dégoût tout entier : seulement il en diminua l'amertume par de belles paroles, et l'assura qu'il seroit toujours le premier dans sa confiance.

Kinski travailloit seul avec l'Empereur, il dépêchoit et recevoit les courriers; et le comte de Marcilly lui apporta la nouvelle de la paix de Hongrie, la plus magnifique et la plus heureuse que la maison d'Autriche ait jamais faite avec les sultans. Dans l'instant même Kinski en porta la nouvelle à l'Empereur, qui, transporté de joie, lui dit en latin : *Est opus manuum tuarum.* Kinski répliqua sur-le-champ : *Nunc dimitte servum tuum, Domine.* Cette réponse, à laquelle l'Empereur ne s'attendoit pas, le surprit et l'embarrassa. Kinski pressa pour se retirer; l'Empereur renouvela ses marques d'amitié, et le retint. Effectivement il étoit difficile, dans les conjonctures importantes où il se trouvoit, qu'il se passât d'un ministre aussi habile et aussi expérimenté.

Le roi d'Espagne s'affoiblissoit de plus en plus, et ceux qui lui donnoient encore une année de vie convenoient qu'elle pouvoit lui manquer d'un moment à l'autre.

Nous avons dit plus haut que Kinski avoit dit un mot au marquis de Villars qui marquoit un dessein d'entrer en négociation avec lui. La raison vouloit que pour l'entamer il attendît que la paix fût faite avec les Turcs, parce qu'elle donnoit une nouvelle

force à l'Empereur, et le mettoit en état de soutenir ses engagemens.

Stratmann, ministre fort accrédité auprès de l'Empereur, et qui avoit été pensionnaire du Roi lorsqu'il servoit l'électeur palatin de Neubourg, avoit formé le dessein de réunir les forces et les maisons de France et d'Autriche. Kinski suivoit cette vue, et dans le fond il étoit irrité contre l'Angleterre et la Hollande, que l'on savoit travailler à un traité de partage de tous les Etats du roi d'Espagne avant sa mort, sans même en consulter l'Empereur.

Kinski parla donc un jour dans les antichambres de l'Empereur au marquis de Villars, et lui dit : « Est-ce que l'Empereur et le Roi ne sont point assez « puissans pour se passer de tuteurs ? Le roi d'Es- « pagne se porte bien ; mais si Dieu nous l'enlève, de « si grands princes et si proches parens ne sauroient- « ils s'entendre ? — Voilà, répondit Villars, les pre- « mières ouvertures que vous me faites : je n'ai pas « fait grand fond sur celles de quelques-uns de vos « ministres, lorsque celui que nous savons être le « premier de tous ne me disoit rien. Votre silence a « porté le Roi à m'ordonner de le garder aussi. » Kinski répondit : « L'Empereur conserve toutes ses « troupes ; il a cent trente mille hommes ; ses géné- « raux et ses armées ont de la réputation : quelles « puissances dans l'Europe peuvent inquiéter nos « maîtres bien unis ? Qu'ils songent donc eux-mêmes « à leurs propres intérêts, et qu'ils ne partagent pas « la monarchie d'Espagne conformément à ceux de « l'Angleterre et de la Hollande. »

Peu de jours après cette conversation, arriva une

grande nouvelle de Madrid : elle portoit que le roi d'Espagne avoit fait un testament, signé de tous les conseillers d'Etat, en faveur du prince électoral de Bavière. Ainsi toutes les puissances intéressées formèrent de nouveaux projets, les principales pour leurs intérêts particuliers, et les autres pour assurer une paix générale, qui paroissoit pouvoir être plus solide dans l'Europe, la monarchie d'Espagne demeurant sur une tête seule, que par un partage entre le Roi et l'Empereur.

Le prince de Saxe, évêque de Raab, et l'évêque de Kiev, incertains du parti que prendroient le Roi et l'Empereur sur la succession d'Espagne, employèrent tout pour engager le Roi à former quelque liaison avec leur maître, et firent toutes les avances possibles pour y réussir. Le marquis de Villars y répondit par ordre du Roi, avec toutes les expressions qui, sans engager Sa Majesté, prouvoient seulement sa reconnoissance, et les dispositions favorables où elle étoit pour cette alliance. Quelques entretiens du comte de Kinski avec le marquis de Villars portèrent le sieur Hoop à penser que la cour de Vienne songeroit enfin à traiter directement avec le Roi; ce que l'Angleterre et la Hollande regardoient comme un grand malheur pour leurs Etats. Le sieur Hoop vivoit très-librement avec le marquis de Villars; mais, ministre des puissances maritimes, le séjour de celui-ci à Vienne lui paroissoit très-dangereux pour ses maîtres, et les apparences sont qu'il eut grande part à susciter une affaire qui non-seulement jeta le marquis de Villars dans divers embarras, mais qui alloit même par la suite à faire rompre tout commerce entre les

cours de France et de Vienne. Comme cette affaire devint très-difficile à terminer, il n'est pas inutile d'entrer un peu dans le détail de ce qui la causa.

Il y eut dans le palais une sérénade, suivie d'un bal. Dans tout le palais de l'Empereur, le seul endroit propre à ce divertissement, et où d'ordinaire on le donne, est une très-grande salle fort élevée dans l'appartement de l'Impératrice douairière, et une partie de cet appartement est occupée par M. l'archiduc.

L'usage est que dans ces bals de la cour de Vienne personne n'y entre que ceux qui les composent. Cependant, pour faire voir celui-ci aux ambassadeurs et aux ministres étrangers, on avoit pratiqué sept ou huit loges séparées de la salle par une espèce de balustrade, et vis-à-vis une manière de trône élevé pour l'Empereur et pour l'Impératrice. Dans ces loges furent placés le nonce, l'ambassadeur d'Espagne, celui de Venise, qui n'avoient pas vu M. l'archiduc, celui de Savoie, et plusieurs étrangers sans nom. Le marquis de Villars y alla avec M. Hoop, envoyé de Hollande. Un moment avant que le bal commençât, le marquis de Villars s'approcha de l'évêque de Raab, qui soupoit de la desserte de l'Empereur dans une de ces petites loges; ce qui marquoit que ce lieu-là n'étoit pas fort réservé. Le prince de Lichtenstein, gouverneur de l'archiduc, n'eut pas plus tôt aperçu le marquis de Villars, qu'il vint à lui. M. Hoop étoit précisément entre le prince de Lichtenstein et le marquis de Villars. Ce prince dit au dernier, d'un air très-échauffé, qu'il étoit bien extraordinaire que, n'ayant point vu l'archiduc, il voulût voir la fête; et qu'il

le prioit de se retirer. Le marquis de Villars lui répondit que toutes les apparences étoient qu'il étoit chez l'Empereur, et dans un lieu de peu de cérémonie, puisqu'on y faisoit des petits soupers; que d'ailleurs plusieurs de ceux qui étoient placés pour voir le bal n'avoient pas pris audience de M. l'archiduc, même M. l'envoyé de Hollande, auquel il auroit pu adresser la parole, étant, comme on l'a dit, entre M. de Lichtenstein et le marquis de Villars. Celui-ci après sa réponse sortit, mais l'envoyé de Hollande demeura.

Cette aventure mit toute la cour en mouvement, et surprit tous ceux qui l'apprirent. Premièrement, on ne pouvoit s'imaginer que la salle préparée pour le bal pût s'appeler l'appartement de l'archiduc dans le temps que l'Empereur y étoit; en second lieu, il paroissoit étrange que le prince de Lichtenstein n'eût pas porté la parole à l'envoyé de Hollande, qui n'avoit pas vu l'archiduc, non plus que ceux de Suède et de Danemarck, qui étoient à Vienne avant le marquis de Villars. Celui-ci fit de très-sérieuses plaintes au comte de Kaunitz, qui lui promit seulement d'en rendre compte à l'Empereur.

Cependant le marquis de Villars évita dans les antichambres de l'Empereur les discours auxquels l'ambassadeur d'Espagne, qui blâmoit un peu plus haut que les autres l'imprudence du prince de Lichtenstein, vouloit l'engager, aussi bien que les autres ministres étrangers. Le moment d'après, le bruit se répandit que le prince de Lichtenstein étoit très-chagrin de son procédé, et d'avoir suivi très-imprudemment les mauvais conseils que l'on lui avoit donnés.

Le lendemain, le marquis de Villars trouva dans l'antichambre de l'Empereur le comte de Kinski, qui lui dit : « Je suis très-fâché de l'aventure qui est sur-« venue; mais elle n'empêchera pas notre commerce « sur ce que vous savez. » Au fond, l'on pouvoit tirer un grand avantage de ce qui venoit de se passer; et ce démêlé donna lieu à diverses conférences avec le premier ministre, et à envoyer plusieurs courriers. C'étoit un prétexte fort naturel pour cacher une négociation que le Roi et l'Empereur vouloient tenir secrète, parce que les puissances maritimes avoient un grand intérêt de la troubler.

Le marquis de Villars observa donc un profond silence sur l'affaire du prince de Lichtenstein. Après avoir porté ses plaintes au comte de Kaunitz, comme il ne pouvoit se dispenser de le faire, il attendit les ordres du Roi, auquel il avoit dépêché un courrier, se conduisant de manière qu'il dépendît entièrement de son maître de paroître plus ou moins irrité, selon qu'il conviendroit à ses intérêts.

Dans ce temps-là on reçut à Vienne une nouvelle bien importante pour l'Europe entière, mais surtout pour les cours de France et de Vienne: c'étoit la nouvelle de la mort du prince électoral, regardé comme l'héritier de la monarchie d'Espagne. Ainsi cette couronne n'avoit plus que deux concurrens fondés en droits, mais animés par tout ce qui est le plus propre à exciter la gloire et l'ambition dans l'ame de deux grands princes.

Sur cette nouvelle, le comte de Kinski dit un mot au marquis de Villars propre à faire connoître qu'il n'étoit pas persuadé qu'elle dût causer une aussi cruelle

guerre que celle qui commença peu de temps après.

Le comte d'Harrach fut enfin déclaré grand-maître, cérémonie qui se fait dans l'antichambre de l'Empereur par une harangue du grand chambellan, à laquelle le grand-maître répond ensuite.

Quoique le comte d'Harrach eût la première part dans l'amitié de l'Empereur, et que d'ailleurs il fût soutenu par une cabale puissante, Kinski étoit, à proprement parler, le premier ministre à la tête du petit conseil nommé *la députation*, et il étoit le seul qui en rapportât les délibérations à l'Empereur. Il fut même dit que ce conseil subsisteroit; que le comte d'Harrach ne s'y trouveroit pas; qu'il présideroit à tous les autres conseils, bien peu considérables en comparaison de celui-là; et qu'il auroit d'ailleurs tous les honneurs et prérogatives de grand-maître.

Cet expédient, le seul que l'Empereur pût trouver, n'ôta pas du cœur de Kinski la noire impression que le refus de la charge de grand-maître y avoit formée. Il avala la pillule mal dorée, mais il ne la digéra pas; il tomba malade, et fut emporté en peu de jours. Durant sa maladie, l'Empereur l'envoya visiter tous les jours par des personnes considérables, et souvent par le père Menegati, jésuite, son confesseur. Kinski lui dit : « L'Empereur honore trop un ver de terre « tel que je le suis; mais, tout empereur qu'il est, « il est ver de terre comme moi. » Il est certain que le comte de Kinski mourut de chagrin, maladie dangereuse, assez ordinaire aux premiers ministres; et l'on peut rapporter à cette occasion ce que le comte d'Harrach conta au marquis de Villars d'un autre principal ministre que l'Empereur tua, mais en moins de temps.

Lorsque Vienne étant à la veille d'être prise par les Ottomans, l'armée impériale marcha à son secours, ayant à sa tête le roi de Pologne, le duc de Lorraine, plusieurs électeurs et princes considérables de l'Empire, l'Empereur voulut y marcher aussi ; mais la foiblesse naturelle de ce prince le fit délibérer avec ses ministres. Le comte de Sinzendorff, l'un des plus accrédités auprès de l'Empereur, s'opposa avec quelques autres ministres au dessein de son maître, peut-être dans le désir de lui faire sa cour. L'Empereur avoit au fond plus de fermeté qu'il n'en montroit dans les conseils, et il en fit voir dans plusieurs occasions. Dans celle-ci il s'abandonna au conseil de mollesse que lui donnèrent ses ministres, et suivit son armée dans un bateau sur le Danube. Il comptoit bien que si ses armes avoient un succès heureux, il entreroit le premier dans sa capitale.

Il navigua toute la nuit, et le jour d'après la bataille il arriva à six heures du matin aux portes de Vienne. Dans le temps qu'il sortoit de son bateau, il entendit les salves d'artillerie et de mousqueterie des remparts. Le roi de Pologne étoit allé dès la pointe du jour faire chanter le *Te Deum* à la cathédrale, honneur auquel aspiroit l'Empereur. Ce prince demanda ce que signifioient ces salves; on lui répondit : « C'est le roi de Pologne qui a fait chanter le « *Te Deum.* » Sur-le-champ l'Empereur se tourna vers le comte de Sinzendorff, qui étoit dans le bateau, et lui dit avec colère : « La foiblesse des conseils où vous avez eu part cause la honte que je « reçois aujourd'hui. » Le comte d'Harrach dit que ces paroles donnèrent un tremblement subit au comte

de Sinzendorff, et un saisissement tel qu'il en mourut le lendemain. On a cru pouvoir rapporter en passant ce trait d'histoire, raconté par le comte d'Harrach au marquis de Villars.

La mort du comte de Kinski, seul ministre qui eût entamé avec le marquis de Villars un projet d'union entre les maisons de France et d'Autriche, suspendit pour un temps assez considérable cette importante négociation. Elle fut reprise dans la suite par les comtes d'Harrach et de Kaunitz.

La reine des Romains fit son entrée le 24 de février 1699. Ce que l'on y vit de magnifique roula sur la noblesse et sur les peuples. De la part de l'Empereur, il n'y eut d'extraordinaire qu'un carrosse neuf pour la Reine, et ce fut le seul neuf qui parut à l'entrée. Les dames de la Reine étoient dans trois autres des plus anciens. La comtesse de Caraffa, sa dame d'honneur, étoit seule avec elle; et dans cette cérémonie ce ne furent point des princesses qui portèrent la queue, la dame d'honneur ne leur cédant pas. Les princes ne parurent pas non plus à l'entrée, n'ayant aucune sorte de rang. Les princes de Savoie, de Commercy et de Vaudemont furent avertis la veille : ils demandèrent si c'étoit par ordre de l'Empereur; le fourrier de la chambre, dont la fonction est d'avertir de toutes les fêtes et cérémonies, leur dit qu'il avoit eu ordre de les avertir comme tous les autres cavaliers. Ils allèrent à l'explication, et il leur fut permis de ne se pas trouver à la cérémonie. Le marquis de Villars vit passer le cortége, qui ne lui parut rien moins que superbe. Les arcs de triomphe étoient beaux, la disposition du feu d'artifice étoit

bien entendue, mais le reste étoit médiocre. Les cardinaux et les ambassadeurs soupèrent avec l'Empereur.

L'entrée de la Reine fut précédée la veille d'un voyage que le roi des Romains fit en poste pour aller voir cette princesse à deux lieues de Vienne, où elle avoit séjourné. Ce voyage est réglé par les étiquettes. Ce prince partit de Vienne à cheval, précédé de quarante postillons sonnant tous de leurs cornets, le grand-maître des postes à leur tête. A la suite du Roi étoient les grands officiers, et les cavaliers qu'il voulut bien nommer par honneur. Tout le monde étoit aux balcons et aux fenêtres, ornées de tapis pour le retour du prince; et il le fit par la rue où étoit sa maîtresse, quoique ce ne fût pas le plus court chemin. En passant devant sa porte, les postillons redoublèrent le bruit des cornets et des coups de fouet; le roi des Romains lui-même, encore plus que les autres, faisoit claquer le sien. Le marquis de Villars étoit alors dans la même maison que mademoiselle de Thaun, qui parut fort sensible à cette galanterie; mais l'Impératrice ne l'approuva pas.

Pour revenir aux affaires, le prince de Saxe-Zeitz, évêque de Raab, et l'évêque de Kiev, envoyé de Pologne, pressoient tous les jours le marquis de Villars pour établir une intelligence parfaite entre le Roi et le roi de Pologne leur maître. Le Roi répondit favorablement à leurs instances; mais la mauvaise conduite que la ville de Dantzick avoit tenue par rapport à l'ambassadeur de France et à quelques-uns de nos vaisseaux porta Sa Majesté à exiger des satisfactions convenables avant que d'entrer dans aucun traité, ni

d'envoyer aucun ministre de sa part. Les difficultés sur cela traînèrent quelques mois.

Cependant le courrier que le marquis de Villars avoit envoyé au Roi, pour l'informer de l'affaire du prince de Lichtenstein, revint à Vienne. Sa Majesté regarda comme une insulte la conduite de ce prince, et prescrivit au marquis de Villars celle qu'il devoit tenir. Il eut donc ordre de ne demander aucune audience à l'Empereur pour se plaindre, mais de parler une seule fois au comte de Kinski, et de lui dire qu'il avoit ordre de ne pas solliciter de réparation, le Roi étant persuadé qu'elle auroit été faite dans le moment, et qu'il n'étoit pas de sa dignité d'attendre qu'elle se fît sur ses représentations, puisque l'insulte avoit été faite en présence de l'Empereur, et dans le même temps que son premier ministre faisoit des ouvertures considérables pour réunir les deux maisons : qu'au reste ses pouvoirs étoient suspendus jusques après une satisfaction entière, et qu'il avoit ordre de ne plus mettre le pied dans le palais de l'Empereur, ni chez aucun ministre.

La satisfaction que l'on demandoit étoit que l'Empereur ordonnât au prince de Lichtenstein d'aller chez le marquis de Villars l'assurer du sensible déplaisir qu'il avoit de ce qui s'étoit passé, et d'avoir manqué au respect dû à son caractère.

Le marquis de Villars eut ordre aussi de s'expliquer au comte de Kinski sur les ouvertures qu'il lui avoit faites, et de lui dire les justes raisons que le Roi avoit de ne pas croire l'Empereur aussi bien intentionné que l'assuroit son premier ministre; que l'on étoit informé de toutes les démarches que la

cour de Vienne avoit faites immédiatement après la paix de Riswick pour renouveler une ligue contre la France, et pour donner de la défiance aux Etats protestans; qu'à la vérité ces démarches pourroient être désavouées, mais qu'il n'en étoit pas de même de ce qui se passoit sous les yeux de l'Empereur, par exemple de la harangue du chancelier d'Autriche, qui demandoit de nouveaux secours aux Etats, et qui par là les préparoit à une nouvelle guerre contre la France. Le marquis de Villars devoit finir par l'affaire du prince de Lichtenstein, et faire voir au comte de Kinski qu'il paroissoit au Roi qu'on se préparoit moins à une union sincère qu'à une nouvelle rupture.

Le comte de Kinski étoit mort lorsque ces ordres arrivèrent de la cour. Ce ministre avoit bien assuré que les derniers incidens n'interromproient pas la négociation : il n'avoit rien oublié pour persuader au marquis de Villars qu'il étoit véritablement affligé de ce qui étoit arrivé, et que ces aventures, tout embarrassantes qu'elles étoient, ne pouvoient interrompre ce qu'ils auroient à traiter.

Il est certain que les cours de Vienne et de France, élevées dans cette ancienne jalousie qui excitoit entre elles des guerres presque continuelles depuis Charles-Quint et François I, n'avoient pas eu pour premier objet de se réunir sincèrement dans la circonstance de la mort prochaine du roi d'Espagne : chacun de son côté avoit cherché à se faire des alliances après la paix de Riswick, et l'Angleterre et la Hollande étoient les premières auxquelles on s'étoit adressé. Ces puissances avoient un si grand intérêt à ne souffrir jamais la réunion des deux maisons, qu'elles les

flattoient également d'entrer dans leur parti. La cour de Vienne, qui venoit de soutenir une longue guerre de concert et liguée avec elle, n'avoit pas obtenu dans la paix les conditions qu'elle désiroit. Elle continua la guerre encore un an. Le sujet qu'elle en avoit étoit que ces deux puissances avoient conclu une paix particulière ; ce qui avoit déterminé le comte de Kinski au dessein de réunir les maisons de France et d'Autriche, projet déjà formé par le comte de Stratmann, et qui auroit été aussi glorieux qu'utile à ces deux grandes maisons s'il avoit pu réussir. Mais elles avoient de si fortes raisons de cacher ce dessein, et le sieur Hoop, ministre d'Angleterre et de Hollande, étoit si attentif à le pénétrer, que l'on ne pouvoit tenir trop secrètes les plus légères démarches. C'est aussi ce qui fit traîner si long-temps l'accommodement de l'affaire, qui éloignoit le marquis de Villars du palais de l'Empereur.

Le Roi, pour faire voir à l'Angleterre et à la Hollande qu'il ne ménageoit pas l'Empereur, demanda les plus fortes satisfactions. Il faut expliquer ce qui rendoit celle du prince de Lichtenstein si difficile.

Il étoit gouverneur de l'archiduc, ce que l'on appelle, à la cour de Vienne comme à celle de Madrid, *hayo* : or les *hayos* ne quittent jamais le prince qu'ils élèvent ; ils ne rendent aucune visite, et ne sortent du palais qu'avec leur prince. On demandoit que le prince de Lichtenstein vînt dans la maison du marquis de Villars, et ce prince publioit hautement qu'il perdroit la tête plutôt que de souffrir qu'il fût dit qu'un prince de Lichtenstein eût été le premier hayo qui eût violé les étiquettes, c'est-à-dire les lois

du palais : et à la vérité l'Empereur fit offrir au marquis de Villars que le comte de Kaunitz, vice-chancelier de l'Empire et ministre des affaires étrangères, vînt chez lui, de la part de l'Empereur, témoigner le déplaisir qu'avoit Sa Majesté Impériale de ce qui s'étoit passé. Cette satisfaction paroissoit plus grande au marquis de Villars que la première; mais ses ordres étoient précis, et il ne dépendoit pas de lui de les changer. Le sieur Hoop voulut s'entremettre de l'accommodement, mais avec de si foibles conditions, qu'il étoit aisé de juger que ce ministre ne désiroit pas que sa négociation eût un heureux succès.

Le nonce et tous les autres ambassadeurs voulurent s'employer de même, et firent des offres. Leur entremise étoit inutile : le marquis de Villars étoit fixé à un point, et il falloit qu'il passât sans aucune modification.

Durant tous ces mouvemens, la cour de Vienne étoit fort embarrassée, et sa crainte étoit surtout de laisser penser aux puissances maritimes que, pour ne pas s'éloigner de la France, elle accordoit tout ce qu'elle demandoit. Ces diverses raisons firent différer la satisfaction demandée.

Cependant, comme nous l'avons dit, le prince électoral de Bavière mourut à Bruxelles le 6 de février. La nouvelle de sa mort changeoit toutes les mesures déjà prises par les puissances qui vouloient empêcher la guerre, ou pour mieux dire que toute la monarchie d'Espagne ne tombât sur une ou sur deux têtes; car l'Angleterre et la Hollande craignoient encore plus un partage entre le Roi et l'Empereur, que de voir la monarchie d'Espagne passer sur la tête

de l'Empereur; ce qui ne pouvoit jamais être, ces deux puissances se joignant au Roi pour l'empêcher.

Le comte de Soissons arriva à Vienne dans ce temps-là, sans être attendu de personne, pas même du prince de Savoie son frère, chez lequel étoit le marquis de Villars quand on lui apprit que le comte de Soissons arrivoit à pied.

A peu près dans le même temps, le marquis de Villars reçut du Roi des ordres de partir de Vienne, si avant quinze jours le prince de Lichtenstein ne faisoit pas la satisfaction entière, et telle que le Roi l'avoit demandée. Il expliqua très-simplement ses ordres au comte d'Harrach, le comte de Kaunitz étant parti trois jours auparavant pour un voyage de quelques semaines.

Sur cette déclaration du marquis de Villars, on tint le jour d'après une conférence en présence de l'Empereur, où furent appelés non-seulement les plus privés ministres, mais encore la plupart des grands officiers. Les opinions furent partagées; les plus sensés n'hésitèrent pas à ordonner la satisfaction telle que le Roi la désiroit; mais le plus grand nombre regardant l'étiquette comme une loi inviolable, auroit préféré de manquer plutôt à la religion.

Cependant tous les ministres étrangers étoient jour et nuit chez le marquis de Villars, et jamais l'on n'a employé tant d'artifice, tant de manége, tant de raison spécieuse, pour ébranler un homme. Pour tout dire, on fit tant qu'on laissa couler jusqu'au dernier moment. Le marquis de Villars, prêt à exécuter ses ordres, envoya chercher des chevaux de poste, et fit atteler sa berline.

Sur les trois heures après midi, l'ambassadeur de Savoie vint encore, disant qu'il n'espéroit plus; et le marquis de Villars ne voyant rien finir, fit sortir de la ville de Vienne sa berline, et les gens qui devoient le suivre dans son voyage. Dans ces dernières extrémités, l'ambassadeur de Savoie revint lui demander d'attendre encore un moment; et quoiqu'il n'eût aucune espérance, il le pria de lui accorder cette grâce seulement jusqu'à son retour du palais. Enfin l'ambassadeur arriva, en lui donnant sa parole d'honneur que tout ce qu'il avoit demandé seroit exécuté dans le moment. Sur cette parole, on fit revenir la berline et tous les domestiques. Un assez grand peuple étoit assemblé devant la porte, et le prince de Lichtenstein attendoit, pendant que l'ambassadeur de Savoie faisoit encore quelques tentatives pour que ce prince n'entrât pas dans la chambre où étoit le portrait du Roi; mais ces petites difficultés ne servirent qu'à rendre la conclusion plus éclatante. Les gentilshommes, les principaux domestiques du marquis de Villars, et quelques étrangers, étoient dans sa chambre. Les pages et les laquais allumèrent leurs flambeaux dès que le prince de Lichtenstein sortit, après avoir fait sur sa conduite des excuses au marquis de Villars. Ainsi la satisfaction, telle que le Roi l'avoit demandée, fut remplie et publique dans le même moment.

Comme cette affaire avoit paru à Vienne très-importante depuis les commencemens, et que le Roi avoit exigé des choses qui violoient les lois de l'étiquette, la conclusion fit honneur au marquis de Villars.

Dès que ce différend fut terminé, le comte de Kaunitz reprit avec le marquis de Villars les ouvertures du comte de Kinski. Celui-ci, dans les derniers jours de sa maladie, avoit parlé au comte de Kaunitz, et lui avoit paru affligé de ce que l'imprudence du prince de Lichtenstein suspendoit des matières aussi importantes que celles dont il s'agissoit.

Le marquis de Villars reçut des lettres du Roi, qui lui marquoit une entière satisfaction de sa conduite dans les affaires épineuses qu'il venoit de terminer. Il eut ordre en même temps de dire au comte de Kaunitz que Sa Majesté désiroit véritablement prendre des mesures solides avec l'Empereur pour éviter la guerre en cas de mort du roi d'Espagne, et qu'elle verroit avec plaisir tous les projets que les ministres de l'Empereur feroient sur cela, en commandant au marquis de Villars de les envoyer par un courrier avec la plus grande diligence.

Comme le marquis de Villars n'avoit pu aller depuis trois mois à la cour de l'Empereur, il n'avoit pu aussi faire les complimens du Roi à Sa Majesté Impériale, au roi et à la reine des Romains sur leur mariage; mais sitôt que la fin du différend lui en redonna la liberté, il alla à Laxembourg. Il y fut très-bien reçu de l'Empereur, et prit toutes ses audiences dès le premier jour. L'Empereur, qui désiroit sincèrement une réunion avec le Roi, parla à Villars dans ces sentimens, et avec des manières assez éloignées du sérieux des audiences.

Le Roi écrivit alors au marquis de Villars qu'il avoit fait arrêter le comte de Boselly, sur des avis qu'il avoit voulu attenter à la vie du prince d'Orange,

roi d'Angleterre. Ce Boselly, qui étoit véritablement un des plus méchans hommes du monde, et qui fut exécuté depuis pour une infinité de crimes, pouvoit raisonnablement être soupçonné des plus grands, et se sauva de la Bastille.

Cependant le prince de Lichtenstein voulut affoiblir la satisfaction qu'il avoit faite : on prétendoit même que l'ambassadeur de Savoie, en écrivant à son maître, n'avoit pas rendu un compte bien fidèle de ce qui s'étoit passé. Le marquis de Villars en étant informé, alla trouver cet ambassadeur, lui demandant une déclaration signée de lui, et conforme à la vérité qui avoit été mandée au Roi.

Jusque là les comtes d'Harrach et de Kaunitz avoient marqué un désir assez sincère de traiter avec le marquis de Villars sur la succession d'Espagne; mais il est vraisemblable qu'amusés par le sieur Hoop, qui leur donnoit des espérances flatteuses de la part de ses deux maîtres, ils auroient souhaité que le Roi se fût expliqué davantage.

Le comte de Kaunitz rompit enfin le silence, et dit au marquis de Villars : « Vous devez être surpris « de ce que depuis douze jours je ne vous ai pas en« tretenu de notre grande affaire. Je vous dirai ce qui « s'est passé la première fois que j'ai traité cette ma« tière avec Sa Majesté Impériale : elle me parut, et « par la joie que je vis dans ses yeux, et par ses dis« cours, très-satisfaite de pouvoir s'entendre avec le « Roi, et me dit : *Songez à cela, et dites-m'en votre* « *pensée le plus tôt que vous pourrez*. Quand je lui « en parlai la seconde fois, il me dit : *Je me suis* « *ouvert au comte d'Harrach; ainsi délibérez en-*

« *semble.* C'est ce que nous faisons, et l'Empereur « nous a déclaré que nous aurions tous deux seuls sa « confiance dans cette importante négociation. » Le comte de Kaunitz ajouta : « Voilà ce que je dois vous « dire comme ministre ; mais, comme comte de Kau- « nitz, je vous conjure que les lenteurs ne vous fas- « sent pas de peine, car je n'ai pas la présomption de « pouvoir espérer de les faire cesser. » Après quoi il demanda non-seulement un profond secret, mais encore une extrême attention sur les moindres démarches, parce qu'ils seroient épiés par les propres ministres de l'Empereur.

Le Roi écrivit alors au marquis de Villars qu'il étoit enfin convenu avec le roi d'Angleterre d'un traité de partage sur la succession d'Espagne ; que la Hollande y devoit entrer, et que le sieur Hoop, ministre de ces deux puissances, devoit le déclarer à l'Empereur. Le Roi lui en demanda les conditions, et lui ordonnoit en même temps de laisser agir le sieur Hoop seul. Ce ministre trouva l'Empereur très-opposé au partage qu'il lui proposoit.

La cour de Madrid étoit dans la plus vive agitation ; et son ambassadeur à Vienne, qui ne laissoit rien ignorer à Villars, lui dit souvent que tous les Espagnols ne demandoient pas mieux que de se donner à un des petits-fils du Roi ; qu'ils auroient peut-être été plus disposés en faveur de l'archiduc ; mais que comme ils savoient bien que l'Empereur n'avoit pas la force de les soutenir, le bruit d'un partage qui démembroit leur monarchie les mettoit tous au désespoir.

Le marquis de Villars avoit ordre en général d'écouter tout sans répondre, et de dire seulement ce

qui pouvoit exciter les autres à parler. Le Roi lui ordonna, sur les discours de l'ambassadeur d'Espagne, de lui demander quels seroient les Espagnols qui, pour éviter un partage de leur monarchie, auroient la résolution de prendre un parti assez ferme pour s'en garantir. Effectivement dire que la nation se donneroit plutôt à un petit-fils du Roi qu'à tout autre prince, c'étoit prononcer des termes vagues, qui ne donnoient aucune connoissance sur laquelle on pût faire fond : par conséquent, pour se laisser aller à quelque pensée sur cela, il importoit d'être plus informé des noms et des forces des bien intentionnés pour la nation. C'est aussi ce que Villars représenta à l'ambassadeur, qui peu de jours après parla du partage assez publiquement, et d'une manière conforme à ce qu'il avoit dit. Il soutint que le roi d'Espagne n'y consentiroit jamais, et que son maître écriroit dans toutes les cours de l'Europe sur l'indignité avec laquelle il étoit traité par l'Angleterre et par la Hollande.

Ce même ambassadeur prit audience de l'Empereur, pour lui faire des plaintes très-vives sur cette négociation de Loo (c'est le lieu où le roi d'Angleterre et la Hollande faisoient le traité de partage). La réponse de l'Empereur fut qu'il n'entroit en rien dans tout ce qui se traitoit à Loo; qu'il pouvoit protester cette vérité, et qu'il ne consentiroit jamais au démembrement de la monarchie d'Espagne.

L'ambassadeur ne faisoit aucun mystère au marquis de Villars de ce qui se passoit entre l'Empereur et lui, ni même de ce qu'il apprenoit d'Espagne. En lui parlant des divers talens des ministres du Roi son

maître, il lui dit que le comte d'Aguilar avoit plus de hardiesse, mais aussi moins de crédit que les autres; que pour lui, il étoit rebuté d'écrire à des ministres sans attention et sans pouvoir; que l'on ne connoissoit plus l'autorité du Roi qu'à voir partir de temps en temps un petit billet qui chassoit tantôt l'un, tantôt l'autre, souvent sans raison, et jamais sans espérance de voir un meilleur ministre succéder à un autre; qu'enfin il étoit sur le point de demander son congé. Au milieu de son dépit, il poussa très-vivement le sieur Hoop sur une entreprise, disoit-il, aussi injuste et aussi surprenante que celle de partager la monarchie d'un roi d'Espagne vivant.

L'Empereur protestoit qu'il n'entroit en rien avec ces puissances : cependant, après toutes les ouvertures faites par les comtes d'Harrach, de Kinski et de Kaunitz, on gardoit le silence avec le marquis de Villars; ce qui persuadoit, ou que la cour de Vienne attendoit des traitemens plus favorables des puissances qui avoient traité le partage, ou que le Roi approuvoit ce qui se passoit en Hollande.

L'ambassadeur d'Espagne, pressé enfin par la continuation d'une négociation qu'il ne pouvoit plus soutenir, dit au marquis de Villars qu'il avoit mandé au Roi son maître que s'il lui étoit indifférent de conserver l'intégrité de sa monarchie, il étoit plus noble pour lui de la partager d'une manière convenable entre l'Empereur et la France; mais que s'il vouloit la conserver entière, l'unique moyen étoit, pour y réussir, de déclarer pour son seul héritier un des petits-fils du Roi, s'engageant à n'en pas permettre le moindre démembrement.

Cet ambassadeur dit encore au marquis de Villars : « Conduisez-vous bien, ménagez sans éclat la cour « de Madrid ; elle se conduit si mal, aussi bien que « celle de Vienne, que tout concourra à mettre la « monarchie entière sur la tête d'un de vos princes, « même sans que vous fassiez aucun mouvement. »

Il ne sera pas inutile de rapporter un trait qui fera sentir combien cet ambassadeur étoit vif sur la gloire de sa nation. Un jour, entendant l'envoyé d'Angleterre et de Hollande (c'étoit le sieur Hoop) blâmer la conduite du marquis de Calandès, ambassadeur d'Espagne à Londres, sur ce qu'il avoit donné un mémoire de plaintes à la régence de Londres contre les bruits du partage, et dire qu'il étoit bien surprenant que l'on osât donner des mémoires à des sujets sur la conduite de leur roi, l'ambassadeur répliqua : « Des « sujets qui détrônent leur roi et s'en donnent un « autre, qui même en punissent un du dernier sup- « plice par leurs prétendues lois, et qui tout récem- « ment font une guerre contre la volonté de leur « roi, qui, pour toute réponse sur ce qui se passe « à Darien, est réduit à dire qu'il ne peut s'opposer « à ce que le parlement d'Ecosse a ordonné ; de tels « sujets ne sont point du tout regardés comme ceux « du roi Très-Chrétien. » Ce discours de l'ambassadeur d'Espagne, très-offensant pour un ministre d'Angleterre, le porta à de grands emportemens, que l'ambassadeur méprisa par un souris moqueur. Cette conversation étoit assez amusante pour un tiers.

Cependant on fut informé bien positivement que l'Empereur avoit refusé les propositions de partage faites par l'Angleterre et par la Hollande ; mais ce

prince, étant persuadé que le Roi agissoit de concert avec ces deux puissances, tourna ses vues du côté de Madrid. Le roi d'Espagne et la Reine étoient entièrement pour l'Empereur; mais divers ministres de cette cour, persuadés que l'Empereur et le roi d'Espagne ne pouvoient rien seuls contre les forces unies de la France, de l'Angleterre et de la Hollande, jointes à toutes les autres alliances que l'on avoit ménagées dans le Nord, penchoient à se jeter entre les mains du Roi, en se donnant tout entiers à un de ses petits-fils : unique moyen d'éviter le traité de partage, qu'ils regardoient comme le plus grand malheur.

Le comte de Soissons, arrivé à Vienne, et ne sachant plus à quoi se prendre, vint trouver le marquis de Villars, auquel il conta ses peines et ses malheurs, surtout le chagrin qu'il avoit d'avoir déplu au Roi. Il dit que, pour toute grâce, il demandoit d'expier ses fautes; et que pour cela il supplioit Sa Majesté d'ordonner qu'il fût reçu dans celle des prisons de France qui lui plairoit, pour y demeurer tout le temps que la pitié ou la punition l'exigeroit. Le Roi lui fit dire de continuer ses services aux princes qu'il voudroit choisir, ne voulant pas qu'il revînt en France.

La guerre très-imprévue commencée par le roi de Pologne contre la Suède surprit alors presque toutes les cours de l'Europe. Ce prince attaquoit la Livonie : il paroissoit que toute la Pologne concouroit à cette entreprise, et certainement l'Empereur ne pouvoit trouver convenable à ses intérêts l'agrandissement de tels voisins. Le début de la guerre fut heureux pour le général Flemming, qui surprit un fort très-bon et très-important placé vis-à-vis Riga, et dont la perte

facilitoit extrêmement celle de cette importante place, d'où dépend toute la Livonie, l'une des meilleures et des plus riches provinces de la domination de Suède.

La cour de Vienne ne prit aucun parti; mais on vit le Danemarck, ligué avec le roi de Pologne, se préparer à attaquer la Suède, et ce fut le commencement d'une guerre à peine terminée en 1716.

Le marquis de Villars eut ordre de déclarer que le Roi avoit commandé de remettre Brisach à l'Empereur le premier d'avril 1700. Depuis long temps cette cour étoit tranquille sur la restitution de cette place, ayant bien reconnu qu'elle n'avoit été différée que pour se conformer exactement au traité de Riswick.

L'audience que le marquis de Villars n'avoit encore pu prendre de l'archiduc, à cause d'une infinité de difficultés faites même par la plupart des ministres de l'Europe, fut enfin réglée suivant les intentions du Roi.

Le marquis de Villars vit ce prince, qui se découvrit toutes les fois que le marquis de Villars prononçoit le nom du Roi, ou que le prince lui-même le nommoit. Cette affaire finie, le comte d'Harrach parla au marquis de Villars sur la même matière, qui avoit été déjà agitée par les comtes de Kinski et de Kaunitz. Il falloit, disoit-il, établir une véritable et sincère union entre le Roi et l'Empereur, et mépriser les vues de ces puissances, qui, sous le prétexte d'établir le repos de l'Europe, ne vouloient qu'en procurer la ruine par des guerres éternelles. Comme le marquis de Villars avoit ordre de n'entrer en rien, il observa un silence qui fit taire le comte d'Harrach, et ce ministre finit l'entretien par ces paroles : « Monsieur, vous savez

« plus que vous ne voulez dire, et il seroit inutile de « parler davantage d'une matière qui cependant mé- « riteroit un peu plus les sérieuses réflexions du Roi « votre maître. »

Le marquis de Villars rendit un compte exact de cette conversation, et prit la liberté de représenter au Roi, par des raisons fortes et convaincantes, que le parti le plus sûr, le plus avantageux et le plus convenable aux deux grands chefs des deux plus redoutables maisons étoit de s'unir; que le partage n'établiroit pas la paix; que l'Empereur hasardant tout pour l'empêcher, les commencemens de la rupture pouvoient ne lui être pas favorables, mais que les suites seroient longues et difficiles : au lieu que si le Roi s'entendoit avec Sa Majesté Impériale, les forces que ces deux puissances avoient actuellement sur pied les mettroient en état de soutenir le partage le plus glorieux et le plus utile au Roi et à l'Empereur.

Le comte d'Harrach, dans un autre entretien, n'oublia rien pour prouver au marquis de Villars que l'Angleterre et la Hollande ne songeoient qu'à leurs intérêts particuliers; que le partage proposé ne convenoit qu'à ces deux puissances, et que le seul glorieux et utile étoit celui qui réunissoit pour toujours, et sans ombre de défiance pour l'avenir, les deux plus puissans princes de l'Europe. Il a bien paru que le marquis de Villars étoit fortement convaincu de cette vérité; car il n'omit rien pour en persuader son maître, sacrifiant souvent à son zèle la conduite et la politique du courtisan : il étoit même obligé souvent de supplier le Roi de lui pardonner s'il s'expliquoit à lui avec trop de liberté. Mais les ordres qu'il recevoit

étoient précis, et tels qu'il ne pouvoit faire entrevoir aux ministres de l'Empereur aucune espérance de changer des mesures qu'il soupçonnoit être déjà prises entre le Roi, l'Angleterre et la Hollande.

Comme il arrive néanmoins que dans des affaires si importantes les puissances mêmes qui comptent avoir tout réglé ne laissent pas de craindre ou d'entrevoir quelque révolution, le marquis de Villars croyoit pénétrer, par les discours des ministres de l'Empereur, qu'ils se flattoient de voir arriver quelques changemens dans le projet de partage, qui passoit pour constant, bien qu'il ne fût pas public; et le Roi de son côté laissoit entendre à Villars qu'il lui enverroit des ordres incessamment.

La guerre commencée par le roi de Pologne faisoit de la peine à toutes les puissances qui cherchoient la paix; mais ces mêmes puissances, qui dans un autre temps auroient imposé un prompt silence à l'agresseur, étoient retenues par de plus grands intérêts; et l'incertitude des mouvemens que produiroit la mort apparente du roi d'Espagne laissa une entière liberté à la Pologne, au Danemarck, à la Prusse et au Czar de s'unir pour détruire la Suède, ou du moins pour envahir les Etats de cette couronne, qui étoient fort à la bienséance de ces avides voisins.

La ligue formée entre tant de puissances donna bientôt lieu à l'intrépide valeur du roi de Suède de se faire une gloire qui auroit effacé celle des plus grands conquérans, si le mépris des périls, naturel en lui, et qui éclata dans ce jeune héros au-delà de tout exemple, avoit été accompagné de cette réflexion si nécessaire à tous les grands hommes, mais

surtout à un roi, qu'il faut démêler les dangers convenables à ces premières têtes d'avec ceux qu'elles doivent éviter, et mépriser comme au-dessous d'elles.

Cette guerre commença donc dans le Nord, malgré la répugnance de presque toute l'Europe, répugnance qui ne paroissoit que par des offices même assez légers : et ce que l'on avoit cru un feu facile à éteindre est encore allumé dans le temps qu'on écrit ces Mémoires; et cette guerre d'une partie de l'Europe a laissé un champ libre à toutes celles qui depuis ont si fort ébranlé les autres monarchies, qu'il n'y en a pas eu une seule dont les rois n'aient été chassés de leurs capitales, ou dont les couronnes n'aient été en quelque péril.

[1700] Revenons à ce qui se passoit à Vienne, où la négociation se trouva des plus importantes par les dépêches du Roi, qu'un courrier apporta au marquis de Villars, datées du 6 de mai 1700.

Par ces lettres, le Roi expliquoit au marquis de Villars les raisons qu'il avoit eues de ne lui permettre pas d'écouter les propositions que lui avoient faites les ministres de l'Empereur sur un partage de la monarchie d'Espagne. Ces raisons étoient fondées sur la juste défiance que Sa Majesté avoit dû prendre des vastes desseins de l'Empereur, établis sur la confiance qu'il prenoit dans les alliés, qui l'avoient aidé à soutenir la dernière guerre, et sur les espérances que lui donnoient ses ambassadeurs à Madrid. Enfin le Roi, persuadé que l'Empereur comptoit recueillir la monarchie d'Espagne tout entière, ne crut pas devoir montrer aucune facilité à traiter avec ce prince : tout au contraire, il regarda comme infiniment plus so-

lides pour conserver la tranquillité de l'Europe les mesures qu'il prendroit avec l'Angleterre et la Hollande, ces deux puissances craignant également et le renouvellement de la guerre, et que la monarchie d'Espagne ne tombât entière sur la tête du Roi ou de l'Empereur.

Il parut donc nécessaire de laisser à l'Empereur le temps de reconnoître le peu de solidité de ses projets, avant que d'entrer de la part du Roi dans aucune négociation avec ce prince.

Après que la mort du prince électoral de Bavière eut changé tout le système des négociations, le sieur Hoop eut ordre de déclarer, de la part du roi d'Angleterre et des Etats-généraux, que ces deux puissances ne trouvoient pas convenable au bien de l'Europe, ni à leurs propres intérêts, de s'engager dans une nouvelle guerre pour ceux de l'Empereur; et qu'enfin, pour établir la tranquillité générale, il ne convenoit pas qu'on laissât tous les Etats de la couronne d'Espagne réunis, ou dans la maison d'Autriche, ou dans celle de France.

Toutes ces diverses représentations ne purent cependant ébranler l'Empereur, non plus que le peu de fondement qu'il pouvoit faire sur les négociations de son ambassadeur à Madrid, qui ne lui permettoit plus d'espérer que le crédit de la reine d'Espagne fût assez considérable pour engager les Espagnols à se donner entiers à la maison d'Autriche, au péril d'une nouvelle et dangereuse guerre.

Le Roi, ne croyant pas pouvoir prendre une confiance entière dans l'Empereur, se crut enfin dans l'obligation de conclure un traité au mois de mars de

la présente année avec l'Angleterre et la Hollande, pour le partage de la monarchie d'Espagne. Ce traité étant connu, on n'en insère pas ici les articles.

Le marquis de Villars eut donc ordre de parler à l'Empereur, et lui fit le discours suivant, par lequel il tâcha d'adoucir autant qu'il se pouvoit la dure nouvelle qu'il venoit lui apprendre.

« Sire, en m'acquittant des ordres dont le Roi mon maître me fait l'honneur de me charger par ses dernières lettres, je prendrai la liberté d'assurer Votre Majesté Impériale que j'en ai toujours eu de très-précis de lui faire connoître, encore plus par ma conduite que par mes discours, combien sincèrement il désire d'entretenir toujours avec elle une parfaite intelligence. Le Roi mon maître a été bien aise de lui en donner des marques, aussi bien dans les occasions moins importantes que dans celles où il a été question de faciliter un traité entre Vos Majestés.

« Cette union a paru toujours essentielle au bien de la chrétienté : ainsi le Roi ne peut regarder sans peine les événemens capables d'en troubler le repos.

« Votre Majesté a su que le Roi, souhaitant prévenir tant de malheurs, acceptoit les propositions faites l'année dernière par le roi d'Angleterre et par les Etats-généraux pour empêcher, si Dieu disposoit du roi d'Espagne, que la mort de ce prince, dont la santé fait tout craindre depuis quelques années, ne produisît de nouvelles guerres.

« Le Roi auroit appris avec un plaisir sensible que Votre Majesté Impériale, également touchée et des avantages offerts à monseigneur l'archiduc par ce pro-

jet, et du nouveau trouble où tous les Etats se verroient exposés si elle refuse d'y souscrire, eût accepté des conditions si raisonnables.

« Elles ont paru au Roi mon maître si propres à maintenir la tranquillité générale, qu'il a pris enfin la résolution de conclure avec le roi de la Grande-Bretagne et avec messieurs les Etats un traité conforme à ces mêmes propositions. Le Roi m'a ordonné d'en faire part à Votre Majesté Impériale. Si elle veut y entrer, rien ne manquera plus aux mesures prises pour la conservation de la paix.

« L'ouverture à la succession d'Espagne est justement regardée comme la source d'une longue guerre; mais il n'y aura point de sang versé, si cette querelle est terminée par un juste partage; il n'y aura plus de dispute, et les peuples soumis présentement à la domination d'Espagne reconnoîtront de nouveaux souverains, sans que ce changement attire des suites funestes, qu'il seroit impossible d'éviter si les armes décident de la succession de tant d'Etats.

« Le Roi ne peut croire que la prudence et la piété de Votre Majesté Impériale permettent qu'elle préfère les événemens incertains d'une guerre, et les malheurs qui en sont inséparables, à des propositions si justes, surtout lorsqu'elle voit que, pour épargner ces malheurs à la chrétienté, le Roi veut bien se désister de soutenir ses droits justes et légitimes, et ne pas employer pour cet effet des forces qu'il peut faire agir toutes les fois que la nécessité le demandera.

« Enfin, sire, je prendrai la liberté de représenter à Votre Majesté Impériale que de pareilles résolutions n'admettent point de grands délais, qu'elles

doivent être prises promptement, et qu'il est nécessaire de faire voir que l'on tenteroit vainement de s'y opposer. Le Roi attend incessamment une réponse, et m'ordonne de renvoyer le courrier qu'il m'a dépêché peu de jours après que j'aurai eu l'honneur d'informer Votre Majesté Impériale des ordres qu'il m'a apportés.

« Voilà, sire, la copie du traité que j'aurai l'honneur de remettre à Votre Majesté Impériale, ou à celui de ses ministres qu'elle aura pour agréable de me nommer. »

L'Empereur parut surpris de ce discours, et répondit seulement que personne ne désiroit plus que lui le repos de l'Europe, et que lui marquis de Villars pouvoit remettre le traité qu'il lui présentoit au comte de Kaunitz.

En sortant de chez l'Empereur, le marquis de Villars porta le traité à ce ministre, qui lui dit simplement en le recevant, et en regardant le ciel : « Il y « aura encore quelqu'un là-haut qui se mêlera de par- « tager les monarchies du monde. »

La dépêche de Sa Majesté informoit très au long le marquis de Villars de tout ce qui s'étoit passé en Angleterre entre milord Portland et les ministres de l'Empereur, à La Haye entre M. Heinsius et les mêmes ministres, en France entre le marquis de Torcy et le comte de Sinzendorff. Ce dernier, en lisant le traité avec M. de Torcy, fit diverses remarques sur les changemens que l'on pouvoit y faire, surtout par rapport au Milanais. M. de Torcy lui fit réponse que si lui comte de Sinzendorff faisoit quelques propositions de

la part de l'Empereur, le Roi les feroit examiner avec les ministres d'Angleterre et de Hollande.

Parmi les circonstances dont le Roi informoit le marquis de Villars, il lui manda que la reine d'Espagne étoit entièrement brouillée avec le comte d'Harrach, ambassadeur de l'Empereur à Madrid, et dès-là que ce prince ne pouvoit plus attendre, comme il l'avoit toujours espéré, que l'Espagne se livrât à lui. En effet, il y avoit à Madrid une puissante cabale disposée à se donner à un des fils du Dauphin, et les plus sensés conseilloient l'Empereur de s'accommoder avec le Roi.

La plus grande difficulté de l'Empereur sur le traité de partage regardoit le Milanais, qui devoit être remis au duc de Lorraine en échange des duchés de Lorraine et de Bar; et il y avoit tout lieu d'espérer que l'Empereur seroit satisfait de voir l'Etat de Milan remis entre les mains d'un neveu qu'il avoit élevé, et qui avoit tant de part à sa tendresse.

Nonobstant les déclarations authentiques que le marquis de Villars devoit faire que le Roi n'admettroit aucune sorte de changement au traité, il avoit ordre d'écouter les propositions que les ministres de l'Empereur pourroient faire. Si elles consistoient à offrir au Roi quelque partie des Indes ou quelques provinces dans les Pays-Bas, le marquis de Villars étoit chargé de rejeter ces offres. Si pourtant l'une de ces provinces des Pays-Bas étoit celle de Luxembourg, et qu'on voulût y joindre le royaume de Navarre, le Roi se réservoit d'examiner si ce partage lui convenoit, en laissant le Milanais uni à la couronne d'Espagne. Enfin si l'Empereur, abandonnant ses pré-

tentions sur le Milanais, demandoit que les royaumes de Naples et de Sicile ne fussent point séparés de la monarchie d'Espagne, le marquis de Villars avoit ordre d'écouter les propositions qui seroient faites pour conserver ces royaumes à l'archiduc, devenu roi d'Espagne.

Il étoit prescrit au marquis de Villars d'informer diligemment le Roi sur ces diverses propositions de changemens, et de garder le secret à l'égard du sieur Hoop, Sa Majesté se réservant d'en communiquer directement avec l'Angleterre et la Hollande.

Après que le marquis de Villars eut remis le traité à l'Empereur, il écrivit au Roi; et l'on croit devoir insérer ici cette première dépêche, qui prépare à une importante négociation.

« Sire, j'ai eu l'honneur d'informer Votre Majesté, par ma dernière dépêche, que j'avois pris audience de l'Empereur le 18 au soir. Elle trouvera dans celle-ci un compte exact et fidèle de tout ce que j'ai fait depuis, en exécution de ses ordres : je les ai étudiés avec l'attention qu'ils méritent. Elle me permettra d'abord d'admirer, dans les motifs qui ont réglé la conduite de Votre Majesté, et dont elle daigne m'instruire, ce génie sublime et cette profonde sagesse dont le discernement démêle par des règles infaillibles la vérité d'avec l'apparence, et montre la droite voie aux ministres qui ont l'honneur de la servir; à tel point, sire, que leur premier et presque unique objet doit être d'exposer le plus nettement qu'il leur est possible tout ce qu'ils voient et tout ce qu'ils entendent, bien persuadés que s'ils s'égarent dans leurs

préjugés, Votre Majesté ne se trompera pas dans ses décisions. Ainsi, dans la matière importante qu'elle daigne me confier, j'aurai l'honneur de lui rendre compte non-seulement des paroles de l'Empereur et de ses ministres, mais même, autant que je le pourrai, de l'air dont ils les ont prononcées.

« Je me suis servi des mêmes expressions que Votre Majesté m'a fait l'honneur de me prescrire lorsque j'ai parlé en son nom à l'Empereur. Sa réponse a été, en termes généraux, qu'il avoit intention d'entretenir toujours une parfaite intelligence avec Votre Majesté; qu'il se souvenoit de tout ce qui avoit été proposé et agité depuis un an entre le ministre de Hollande et les siens; qu'il avoit cru montrer sa modération dans ce qui s'étoit passé, et qu'il examineroit le traité que Votre Majesté m'ordonnoit de lui communiquer. Sur la conclusion de mon discours, qui tendoit à presser une résolution, l'Empereur dit qu'une matière si importante exigeoit de longues délibérations; qu'il verroit cependant ce qu'on pourroit me dire avant le départ de mon courrier; et m'ordonna de remettre le traité au comte de Kaunitz.

« Je trouvai ce ministre dans l'antichambre de l'Empereur, et lui demandai quand je pourrois l'entretenir, après lui avoir dit en deux mots que j'avois à lui remettre la copie d'un traité dont je venois de rendre compte à l'Empereur.

« On en avoit des nouvelles avant l'arrivée de vos courriers, et le comte de Kaunitz me dit qu'il en savoit la signature du 25 de mars. L'ambassadeur de Venise m'en avoit parlé de même, et m'avoit expliqué la plupart des articles du traité.

« Après cette première diligence pour informer le comte de Kaunitz, je parlai à M. le comte d'Harrach, qui me parut assez ému, et qui se plaignit fort des alliés de son maître. « Voilà, me dit-il, vos bons amis; « mais est-ce que l'on donne le bien des gens? » Il me parla ensuite sur diverses particularités du traité, en me disant : « Je vous l'avois déjà bien fait obser- « ver, monsieur, que l'Angleterre et la Hollande ne « songeoient qu'à leurs intérêts. Ces puissances nous « donnent une portion de la monarchie d'Espagne « qui ne peut se soutenir. Que faire de la Flandre? « comment conserver les Indes sans armée navale? « Il faudra donc que M. l'archiduc soit toujours à la « merci du Roi pour l'Espagne, et dans la dépen- « dance de l'Angleterre et de la Hollande pour les « Indes? — Monsieur, lui répondis-je, si vous consi- « dérez la portion de la monarchie d'Espagne qui est « destinée à M. l'archiduc par l'usage qu'en font les « Espagnols, et que nous jugions de même de celle « qui nous regarde, vous m'avouerez que la nôtre est « la plus médiocre. Vous savez, monsieur, que les « royaumes de Naples et de Sicile sont engagés de « manière que le roi d'Espagne n'en retire presque « rien : mais lorsqu'un prince aussi bien élevé que « l'est M. l'archiduc, et qui dans un âge peu avancé « donne déjà de si grandes espérances, sera le maître « absolu, vous trouverez alors, monsieur, que l'empire « des Indes et les Espagnes bien gouvernées font un « Etat puissant. Je sais ce que l'on tire actuellement « des deux Castilles; et si la misère du gouvernement « actuel d'Espagne fait pour ainsi dire fondre tout « l'or des Indes entre les mains des Espagnols, il ne

« faut qu'un prince un peu éclairé pour relever une « puissance plus accablée de son propre poids, et par « l'ignorance de ses ministres, que de sa foiblesse na- « turelle. » Enfin, sire, après quelques soupirs, et des plaintes d'avoir été abandonné par des alliés que l'Empire avoit seul soutenus à la veille de leur ruine totale, M. le comte d'Harrach est venu aux regrets de n'avoir pas traité directement avec moi. « N'étoit-il « pas plus raisonnable, m'a-t-il dit, que des princes « si proches parens, et si remplis de religion et d'é- « quité, convinssent entre eux? — Il est aisé de vous « répondre sur cela, lui ai-je dit; et vous trouverez « bon que je vous explique la conduite de Sa Majesté.

« A peine la paix de Riswick fut-elle conclue, que « le Roi nomma messieurs de Tallard, d'Harcourt et « moi pour aller auprès de l'Empereur, du roi d'Es- « pagne et du roi d'Angleterre. Je serois parti en « même temps que les deux premiers, si la mort de « mon père, qui survint alors, ne m'eût fait supplier « le Roi de m'accorder quelques mois. » (J'ai cru, sire, pouvoir employer cette raison, quoiqu'elle ne m'ait pas retenu, comme Votre Majesté le sait.) « J'arrivai « ici il y a deux ans; et vous savez, M. le comte, « que l'Empereur n'a eu personne auprès du Roi que « plus de quinze mois après. Je trouvai en arrivant « une si grande froideur à Vienne, et si différente « des manières que l'on avoit eues pour moi à mon « premier voyage, que je ne pus m'empêcher d'en « marquer mon étonnement à M. le comte de Kau- « nitz, et de lui en porter mes justes plaintes. En ef- « fet, je demeurai un mois entier sans que personne « mît les pieds chez moi : quelques-uns même de mes

« anciens amis, qui avoient envoyé me demander « heure pour y venir, s'en excusèrent. Vous savez « vous-même, monsieur, que les principales per- « sonnes d'entre vous ne m'ont invité chez eux qu'a- « près m'avoir fait l'honneur de venir manger chez « moi, et honteux pour ainsi dire de ne pas faire les « honneurs de leur cour à un étranger : de sorte que « si j'ai reçu des honnêtetés dans la suite, j'ose dire « que ce n'a été qu'après me les être attirées. Le feu « comte de Kinski et plusieurs autres ne sont jamais « venus chez moi. Des traitemens si différens de ceux « que l'on faisoit autrefois aux envoyés du Roi, et « dont je ne pouvois me dispenser d'informer Sa Ma- « jesté, commencèrent à la persuader combien elle « avoit peu à compter sur la bonne volonté de cette « cour : l'affaire qui m'arriva chez M. l'archiduc « acheva d'en convaincre. Rappelez-vous, monsieur, « par quelles lenteurs et par quelles difficultés je « passai avant que d'obtenir les justes satisfactions « demandées par le Roi : encore ne furent-elles ac- « cordées que par la crainte de rompre un commerce « qui vous mettoit à la merci de l'Angleterre et de la « Hollande, n'ayant plus aucune voie de traiter di- « rectement avec Sa Majesté. A toute cette conduite, « pouvoit-on croire que l'Empereur eût un désir bien « sincère de se lier d'intérêt avec le Roi? Je crois « même pouvoir vous dire que l'on n'en a fait les « premières propositions que lorsqu'on me vit sur le « point de quitter votre cour, par le refus de la sa- « tisfaction que le Roi demandoit. »

« Le comte d'Harrach m'interrompit là-dessus, et me dit : « Monsieur, si d'abord on n'a point eu de

« conférence avec vous, c'est premièrement parce
« que l'Empereur a toujours cru être le seul et véri-
« table héritier de la monarchie d'Espagne; en se-
« cond lieu, c'est qu'avant votre arrivée ici le Roi
« étoit déjà convenu avec le roi d'Angleterre et avec
« les Hollandais sur le prince électoral de Bavière.
« — Non, monsieur, lui répondis-je; je crois pouvoir
« vous assurer qu'il n'y avoit rien de réglé avant mon
« arrivée. Que si depuis le Roi a consenti à quelque
« chose en faveur du prince électoral, sa même mo-
« dération paroissoit toujours; et ce prince étant mort,
« vous deviez montrer plus d'ardeur que d'éloigne-
« ment à traiter avec Sa Majesté. — Mais quoi! n'y
« a-t-il donc plus rien à négocier, reprit le comte
« d'Harrach, et tout est-il fini? » Je lui dis : « Vous
« voyez un traité conclu. — Pour ce traité, nous ne
« pouvons y consentir, répliqua le comte. » Je ré-
pondis : « Le Roi m'ordonne de renvoyer mon cour-
« rier dans huit jours au plus tard. Il souhaite pas-
« sionnément que ces conditions, où sa modération
« paroît tout entière, soient au gré de l'Empereur.
« Pour moi, monsieur, je verrai dans l'intervalle qui
« m'est fixé ce que vous me ferez l'honneur de me
« dire, et j'en rendrai un compte fidèle à Sa Majesté. »
Voilà, sire, le précis de la première conversation entre
le comte d'Harrach et moi.

« J'allai de là chez le comte de Kaunitz, que je
trouvai très-réservé, très-silencieux et étonné. Comme
il ne me répondoit qu'en peu de paroles, je m'étendis
moins avec lui qu'avec le comte d'Harrach. Cependant,
après m'avoir écouté quelque temps, il me dit : « Voilà
« ce que messieurs de Boufflers et de Portland avoient

« négocié avant la paix. » Je l'assurai du contraire, et il me répliqua : « Il y a quelqu'un là-haut (en mon-« trant le ciel) qui travaillera à ces partages. » Je lui répondis : « Ce quelqu'un en approuvera la justice. « — Cela est pourtant nouveau, me dit-il, que le roi « d'Angleterre et la Hollande partagent la monarchie « d'Espagne. Et ce tiers dont vous nous menacez, où « est-il? je ne le connois pas. Quoi! les Hollandais « donneront des royaumes? » Comme il s'en prenoit vivement au roi d'Angleterre et aux Etats-généraux, je lui dis : « M. le comte, trouvez bon que je les ex-« cuse auprès de vous. Ces deux puissances viennent « tout récemment de soutenir une guerre qui leur a « coûté beaucoup, et rien à l'Empereur; car enfin « vous n'avez fait de dépense que contre les Turcs : « vous aviez quelques troupes en Italie, et deux seuls « régimens de hussards dans l'Empire, qui n'étoient « point à sa solde. L'Angleterre et la Hollande ont « donc soutenu seules tout le fardeau. Croyez-vous « ces deux nations bien empressées à s'engager dans « une nouvelle guerre pour vos seuls intérêts, quand « le Roi marque par sa modération qu'il ne désire « que le bien et la tranquillité de l'Europe? » Je lui remis le traité, et ainsi finit notre entretien, dont j'ai rapporté l'essentiel.

« Le jour suivant, le comte d'Harrach me pria à dî-ner; il but à la bonne union de Votre Majesté et de l'Empereur. Il est naturellement très-poli, et il me le parut encore plus ce jour-là. Après le repas, il me dit : « Voilà le traité que M. Hoop a remis à l'Empereur. « Vous voulez bien que je vous fasse voir qu'entre « autres choses il y en a deux insoutenables sur les

« articles IV et IX. Quoi! obliger l'Empereur de pri-
« ver ses successeurs de la réversion légitime de leur
« bien! Et si le malheur vouloit, continua-t-il, qu'il
« ne restât qu'un seul prince de toute la maison d'Au-
« triche, l'Empereur pourroit-il consentir à le priver
« de toute la succession d'Espagne? Il faut donc faire
« la guerre, et tout risquer. D'ailleurs le Milanais
« est un fief de l'Empire. Depuis quand le roi d'An-
« gleterre et les Hollandais veulent-ils être empe-
« reurs? car c'est à l'Empereur à disposer de ce fief,
« comme Charles-Quint en avoit disposé pour son
« fils. — Si la seule difficulté étoit de le donner, lui
« répliquai-je, pourvu que l'Empereur ne le donnât
« pas à son fils, ou que, pour mieux dire, il le don-
« nât conformément aux articles du traité, cela n'ar-
« rêteroit peut-être pas. Mais je ne suis point surpris
« que des puissances occupées à conserver l'éga-
« lité, seul fondement du repos public, ne con-
« sentent pas qu'un empereur dont les dernières con-
« quêtes augmentent considérablement la puissance
« y puisse joindre les Indes, les Espagnes et la Flan-
« dre.—Monsieur, répliqua le comte d'Harrach, tout
« cela n'est rien, car nous ne pouvons pas le soute-
« nir. Nous parlons ici comme honnêtes gens; et
« pour moi, je déclare que je le fais sans aucun ordre
« de l'Empereur. Mais prenez la portion que vous
« offrez à M. l'archiduc, et laissez-nous le reste. » A
cela je répondis : « Je ne me charge, monsieur, que
« de mander ce que vous me direz; après la conclu-
« sion d'un traité, vous jugez bien que mon pouvoir
« se borne là. » Le comte d'Harrach finit en me di-
sant une seconde fois : « Monsieur, je parle de moi-

« même. » Voilà le récit fidèle de cette seconde conversation. »

Le reste de la dépêche du marquis de Villars rouloit sur d'autres points indifférens à la négociation.

Cependant l'Empereur, ayant véritablement dessein de se lier d'intérêt avec le Roi, travailloit vivement avec ses ministres à en trouver les moyens. Une matière de cette importance méritoit de sérieuses délibérations, et les comtes d'Harrach et de Kaunitz n'oublièrent rien pour convaincre le marquis de Villars que l'on ne vouloit rien moins que l'amuser, et qu'il seroit content des propositions qu'ils avoient à lui faire.

Dans la dernière conversation qu'il eut avec le comte d'Harrach, ce ministre lui dit que le mémoire de ce qu'il devoit lui dire étoit fait, mais qu'une maladie du comte de Kaunitz l'empêchoit de pouvoir assister de deux jours à la lecture que ces deux ministres devoient lui en faire ; que lui comte d'Harrach ne vouloit point la faire seul, parce qu'en matière si grave il ne risqueroit pas d'en prendre sur lui seul les interprétations ni les réponses. Le marquis de Villars lui répondit que puisque deux ministres si habiles prenoient la précaution de ne vouloir pas négocier séparément, il les assuroit d'avance qu'il n'en prendroit pas moins ; qu'il enverroit le mémoire, et qu'il écriroit en leur présence ce qu'il croiroit pouvoir y être ajouté.

La maladie du comte de Kaunitz à Laxembourg différa de quelques jours la lecture du mémoire par le comte d'Harrach : mais enfin ces deux ministres

s'étant rejoints à Vienne, ils donnèrent rendez-vous au marquis de Villars, et lui lurent deux mémoires, l'un dont il pouvoit faire part à M. Hoop, et l'autre dont ils demandèrent que Sa Majesté seule eût connoissance.

Le premier contenoit des plaintes de l'Empereur, premièrement de ce que, le roi Catholique encore vivant, on avoit fait un traité de partage de la monarchie d'Espagne, malgré tous les égards qui se devoient à un si grand roi, et aux héritiers respectables de cette grande monarchie; en second lieu, de ce qu'on n'observoit dans ce traité ni égalité ni décence, puisqu'on y lisoit cette condition injurieuse à l'Empereur que s'il n'acceptoit le présent traité dans l'espace de trois mois, lui Empereur, premier héritier, n'auroit aucune portion de cette monarchie quand la succession en seroit ouverte; qu'au surplus il étoit bien juste que l'Empereur concertât avec le Roi sur ces matières, mais qu'il ne feroit rien qu'après le retour d'un courrier qu'il envoyoit en Espagne, la religion, la probité et la bienséance exigeant que l'on sût au moins ce que pensoit le roi d'Espagne sur le partage de ses biens.

A l'égard du second mémoire, les ministres de l'Empereur déclarèrent au marquis de Villars qu'il étoit pour lui seul, et qu'il ne devoit pas être communiqué au sieur Hoop. Il contenoit premièrement la surprise où étoit l'Empereur que le Roi eût voulu traiter de la succession d'Espagne avec des puissances étrangères, quoiqu'elles n'eussent nul droit sur aucune portion de cette monarchie, dont le Roi et l'Empereur pouvoient seuls être héritiers. Il portoit en second lieu que l'union étant entièrement ré-

tablie entre ces deux princes, seuls intéressés dans la succession, l'Empereur ne souhaitoit rien tant que de s'entendre directement avec le Roi, sans participation des médiateurs qui s'étoient introduits eux-mêmes; enfin que l'Empereur ayant trois mois pour se déterminer, il seroit facile de les employer à traiter avec le Roi, remettant à Sa Majesté ou de donner les pleins pouvoirs au marquis de Villars, ou d'agréer que l'Empereur les envoyât au comte de Sinzendorff.

Ce dernier mémoire ajoutoit que si le Roi vouloit faire un traité avec l'Empereur, on pouvoit laisser celui de partage tel qu'il étoit, et en faire un autre pour le garder secret jusqu'au temps de l'exécution; que cependant l'Empereur accepteroit dans les formes le traité déjà fait, tandis que l'on feroit sous main une négociation particulière pour un nouvel arrangement.

Le marquis de Villars écrivoit; et ces premiers discours ne paroissant suivis d'aucun autre, il en marqua son étonnement aux ministres de l'Empereur, et leur dit qu'ayant déjà mandé au Roi les premières paroles du comte d'Harrach, Sa Majesté seroit très-surprise si ces mémoires si attendus ne contenoient que des propositions si générales.

A cela les ministres répondirent : « Avez-vous des « pouvoirs pour traiter? Dans les préliminaires on ne « s'explique pas fort amplement, et même ce seroit « en vain. — Mais, répliqua le marquis de Villars, « vous ne dites rien sur le traité. » Le comte d'Harrach reprit : « Quand le Roi donne trois mois, c'est « pour traiter : autrement il n'y auroit qu'à dire oui « ou non à la fin du temps marqué. Voulez-vous,

« ajouta-t-il, que l'on vous en dise davantage? L'Em-
« pereur n'admettra jamais le point de la succes-
« sion, puisque si Dieu lui enlevoit l'un de ses deux
« princes, jamais Sa Majesté Impériale ne pourroit
« consentir à voir sortir de sa maison la monarchie
« entière. Elle hasardera tout plutôt que de se relâ-
« cher sur ce point, et elle ne désespère pas de trou-
« ver des amis. Enfin elle ne pourra se résoudre à
« abandonner le Milanais, mais elle cédera volontiers
« toutes les Indes. — Quelle proposition, répondit
« le marquis de Villars! Les premières de M. le comte
« d'Harrach étoient de donner la portion entière de
« M. l'archiduc. Vos dernières paroles sont si éloi-
« gnées des premières, que je ne me chargerai ja-
« mais d'en informer le Roi, et l'on peut les lui faire
« savoir par le comte de Sinzendorff. »

Le comte de Kaunitz prit la parole, et dit : « Mais,
« monsieur, dites-nous quelque chose. Je n'ai jamais
« pensé que l'empire des Indes, offert d'abord, fût
« un petit objet en échange des royaumes de Naples
« et de Sicile. Si d'ailleurs le Roi a tant d'envie de la
« Lorraine, l'Empereur se chargera d'accommoder
« M. le duc de Lorraine. »

Le marquis de Villars fit voir sur cela que le Roi ne pouvoit désirer la Lorraine que pour finir un procès, la situation de ce petit Etat ne pouvant jamais donner aucune inquiétude; que le revenu en étoit médiocre pendant la paix et pendant la guerre; qu'enfin, soit que le souverain fût dans les intérêts du Roi ou qu'il s'en éloignât, son pays ne pouvoit se dispenser de loger des troupes, et de donner des quartiers d'hiver.

Les ministres de l'Empereur ne concluant rien de positif, le marquis de Villars les pria de le faire; et ils lui répondirent que si le Roi vouloit traiter à Vienne, il n'y avoit qu'à envoyer des pouvoirs au marquis de Villars : que si Sa Majesté au contraire vouloit traiter avec le comte de Sinzendorff, ils lui en enverroient dès qu'elle leur auroit fait savoir sa volonté; qu'enfin le plus sûr pour abréger étoit de traiter à Vienne, parce que nos courriers font plus de diligence que ceux de l'Empereur.

Le marquis de Villars répliqua que pour accourcir une négociation il falloit que les deux partis le voulussent; qu'il y avoit vingt-trois jours qu'il attendoit une réponse dont il étoit forcé d'avouer qu'il n'étoit pas satisfait, ce qui lui faisoit désirer de n'être pas chargé de cette grande négociation, premièrement parce que le Roi seroit mieux servi par les ministres qui étoient auprès de Sa Majesté que par lui; et en second lieu, parce qu'ayant espéré plus d'ouverture, il en trouveroit beaucoup moins qu'il n'avoit lieu d'en attendre : qu'ainsi l'intérêt du Roi le portoit à lui représenter celui que Sa Majesté avoit en toute façon de voir décider sous ses yeux une matière si grave. Cette réponse fut accompagnée de toute la froideur imaginable.

« Mais ne voit-on pas chez vous, dirent les mi-
« nistres, que l'intérêt de Dieu et celui de nos maî-
« tres veut qu'ils soient unis? Et quel fond la France
« peut-elle faire sur des puissances qui, après avoir
« été liées à l'Empereur par des traités, lui manquent
« néanmoins si ouvertement? Attendez-vous à la
« même conduite de leur part à la première occasion.

« Quelque foible que soit la santé du roi d'Espagne,
« on peut espérer encore qu'elle ira plus loin que
« celle du roi Guillaume : en ce cas, le Roi auroit la
« gloire de rétablir la religion et le roi d'Angleterre
« dans ses royaumes. On peut traiter secrètement, et
« paroître entrer dans le traité de partage ; et le roi
« d'Espagne mort, chacun pourroit prendre les por-
« tions qui conviendroient le mieux au Roi et à l'Em-
« pereur. On ne peut convenir que nous ne soyons
« les maîtres de l'exécution. »

Les deux ministres ajoutèrent que l'Italie entière s'opposeroit à voir le Roi maître d'Etats qui lui ouvriroient la conquête aisée de tout le reste.

Le marquis de Villars fit sur cela la réponse qui se présentoit naturellement, savoir que l'Italie craindroit encore plus l'Empereur, dont les droits certains ou supposés la soumettroient tout entière.

Le comte de Kaunitz reprit : « Les droits de Char-
« lemagne, quoique très-anciens, seront mieux sou-
« tenus par la France que les nôtres, sans contredit
« meilleurs et plus modernes ; et l'on verroit bientôt
« le Pape à Avignon, si les royaumes de Naples et de
« Sicile appartenoient à un de vos princes. »

Le marquis de Villars répondit que le Pape, Rome et toute l'Italie se croiroient plus tranquilles, le Milanais étant possédé par un prince particulier, que quand ils verroient l'Empereur les environner de toutes parts ; que c'étoit le sentiment de Rome entière que la république de Venise aimeroit mieux M. de Lorraine à Milan que tout autre.

« Mais quand vous aurez Naples et la Sicile, ré-
« pondirent les deux ministres, quelle sera leur res-

« source pour se défendre d'être entièrement dans « votre dépendance, avec toutes vos forces mari- « times capables d'asservir ou d'intimider toute la « Méditerranée? » La conférence finit à ces paroles, qui n'allèrent à rien plus.

Pendant cette négociation, le marquis de Villars avoit ordre de veiller toujours à ce qui regardoit la guerre commencée dans le Nord. Les royaumes de Suède et de Danemarck, la Prusse, la Pologne, le Czar, faisoient des propositions pour s'unir à la France ou à l'Empereur, et promettoient également à ces deux puissances d'embrasser leurs intérêts sur la division que causeroit apparemment la mort prochaine du roi d'Espagne. Enfin toute l'Europe étoit ébranlée, et tout préparoit un embrasement général, qui ne pouvoit être étouffé que par une sincère union du Roi avec l'Empereur.

M. le duc de Savoie de son côté prenoit des mesures; et son ambassadeur, qui étoit dans la plus vive agitation, avoit de fréquentes conférences avec les ministres de l'Empereur, fort souvent aussi avec le marquis de Villars, et avec les ministres des puissances maritimes. Mais, à travers tous ses discours, il étoit aisé d'apercevoir que son maître cherchoit à se donner à qui lui seroit le meilleur parti.

Cependant le marquis de Villars reçut une dépêche du Roi, datée du 16 de juin. Elle marquoit une opinion formée que l'Empereur n'agissoit pas de bonne foi avec Sa Majesté; que les propositions de traiter directement étoient plutôt causées par une secrète vue d'éloigner le Roi des mesures prises avec l'Angleterre et la Hollande, que par le désir sincère de

partager la monarchie d'Espagne avec le Roi; que l'intention de l'Empereur étoit de profiter de la résolution qu'il croyoit prise par le roi d'Espagne de déclarer l'archiduc son unique héritier, et qu'il songeoit à s'attacher le duc de Savoie, dont les forces étoient nécessaires pour faciliter l'exécution de ce dessein.

Les retardemens des ministres de l'Empereur, qui différoient toujours à s'expliquer, augmentoient encore les soupçons du Roi, et le fortifioient dans l'intention de s'en tenir au traité de partage.

Au fond, le Roi n'avoit jamais compté que l'Empereur voulût de bonne foi partager avec lui la monarchie d'Espagne; et l'Empereur pensant la même chose de Sa Majesté, chacun avoit commencé par prendre des mesures tout opposées à ce dessein apparent. L'Empereur étoit persuadé que ses anciens alliés entreroient plus vivement dans ses intérêts, et le Roi croyoit beaucoup faire de diviser une ligue qui avoit causé une guerre si longue et si cruelle.

Sa Majesté avoit eu cette vue en traitant la paix de Riswick; et les premières instructions qui furent données au marquis de Villars lui prescrivoient d'inspirer aux diverses cours de l'Empire dont les ministres étoient à Vienne, que leur intérêt devoit être uniquement de craindre la trop grande puissance de l'Empereur, la mort prochaine du roi d'Espagne pouvant réunir de si grands Etats.

Il y avoit plusieurs siècles que les maisons de France et d'Autriche étoient ennemies irréconciliables. La guerre finie n'avoit pas dissipé les défiances; et ce furent ces inquiétudes mutuelles qui empê-

chèrent la véritable union, qui pourtant, selon la pensée du marquis de Villars, étoit plus sincèrement désirée par l'Empereur que l'on ne vouloit se le persuader en France.

Le sieur Hoop, ministre d'Angleterre et de Hollande, confia au marquis de Villars le peu de satisfaction qu'il avoit du silence et des froideurs des ministres de l'Empereur, sans que ses plaintes sur cela pussent faire penser qu'il eût aucun soupçon d'une intelligence plus vive de leur part avec le marquis de Villars.

Effectivement les ministres de l'Empereur paroissoient fort piqués contre l'Angleterre et la Hollande, et le marquis de Villars étoit extrêmement attentif à ne pas donner au ministre de ces puissances le moindre soupçon des desseins que l'Empereur pouvoit avoir de se lier avec le Roi. Il étoit trop important dans la conjoncture présente, et vu les mesures du traité de partage, que le ministre du Roi parût n'avoir rien de réservé pour le sieur Hoop. Celui-ci ayant voulu, sur le retour d'un courrier de Madrid, presser le comte d'Harrach de s'expliquer plus clairement que la cour de Madrid n'avoit encore fait, ce ministre lui répondit froidement, et même avec hauteur : « Dans la fin des trois mois, l'Empereur « fera déclarer ses intentions. »

La cour de Vienne n'oublioit rien cependant pour se faire de puissans amis dans l'Empire. Le plus considérable étoit l'électeur de Brandebourg, qui, voulant obtenir le titre de roi, promettoit à tout événement des secours à l'Empereur, auquel le duc de Savoie paroissoit encore vouloir se lier.

L'ambassadeur de ce prince à Vienne se donnoit un grand mouvement, qu'il prétextoit (parlant au marquis de Villars) des difficultés qu'il trouvoit auprès des ministres de l'Empereur pour l'acquisition de divers fiefs que son maître vouloit avoir. Mais tous les soins que cet ambassadeur prenoit pour se cacher ne découvroient que mieux ses véritables desseins au marquis de Villars.

Il revint alors un courrier de Madrid à Vienne, envoyé sur la nouvelle du traité de partage. Les ministres de l'Empereur dirent seulement au marquis de Villars que le roi d'Espagne avoit appris une si dure nouvelle avec une grande fermeté; que ce prince en écrivit quatre lignes de sa main à l'Empereur, par lesquelles il lui mandoit que tous les grands de son royaume lui avoient témoigné leur indignation d'un pareil traité, et qu'ils l'avoient tous assuré que pour en empêcher l'exécution ils étoient prêts à sacrifier leurs biens et leurs vies.

Le prince de Schwartzemberg n'étoit pas des conférences; mais il étoit très-bien avec l'Impératrice, et par conséquent informé de ce qui s'y traitoit. Il dit au marquis de Villars : « Souvenez-vous, monsieur, des « premiers discours que je vous ai tenus : gens plus « considérables que moi ont parlé; mais je vous ré« pète que rien ne sera si avantageux à nos maîtres « qu'une bonne intelligence, et un partage concerté « entre eux; car pour celui qui est réglé par le traité, « jamais il n'aura lieu. »

M. de Torcy envoya au marquis de Villars une relation exacte de tout ce qui s'étoit passé entre lui et le comte de Sinzendorff sur les ordres que celui-ci

avoit reçus de l'Empereur, et tout aboutissoit à dire que ce prince ne consentiroit jamais à envoyer l'archiduc son fils en Espagne. Toutes les conditions que proposoit le comte de Sinzendorff étoient inférieures à celles que les ministres de l'Empereur avoient faites au marquis de Villars, et sur lesquelles ils avoient demandé un profond secret. Ainsi le fort de la négociation étoit à Vienne.

On fut porté à croire à la cour de France que le roi d'Espagne demandoit l'archiduc auprès de lui. En effet, la raison vouloit assez, vu l'infirmité du Roi, que ce jeune prince fût à portée de recevoir la succession de la monarchie dès qu'elle seroit ouverte. Ainsi le marquis de Villars avoit grande attention à observer toutes les démarches de l'archiduc, afin de pouvoir en informer le Roi avec une extrême diligence : il auroit même pris la précaution de dépêcher un courrier en droiture à Toulon, où il savoit qu'on armoit un grand nombre de vaisseaux pour avertir les commandans de la marine en cas que l'archiduc eût pris la route d'Italie, afin qu'à tout événement si nos généraux de mer avoient ordre de traverser le passage de ce prince en Espagne, ils fussent promptement informés de ce dessein.

Durant ce temps, la guerre de Livonie commencée partageoit l'Empire. Les princes opposés au neuvième électorat soutenoient le parti qu'ils croyoient le moins attaché à la cour de Vienne. D'une autre part, l'Empereur, mal satisfait de l'Angleterre et de la Hollande, s'attachoit tous ceux qui étoient le moins liés avec ces deux puissances; et, comme on l'a déjà dit, jamais l'on n'avoit vu tant de dis-

position à un embrasement universel dans l'Europe.

La négociation à Vienne étoit d'autant plus délicate, que le Roi et l'Empereur avoient le même intérêt de la cacher aux puissances maritimes.

L'Empereur observoit cependant moins d'égards, et se plaignoit assez vivement de leur conduite, tandis que ses ministres n'oublioient rien pour persuader le marquis de Villars, et pour prouver que l'unique intérêt de leurs maîtres étoit une liaison étroite entre eux. Ils alléguoient pour raisons que le crédit du roi Guillaume étoit perdu en Angleterre; que ce prince étoit brouillé avec les parlemens d'Angleterre et d'Ecosse; que sa santé n'étoit pas moins dangereusement attaquée que celle du roi d'Espagne; qu'enfin l'Europe n'étoit pas en état de s'opposer au partage légitime et convenable que le Roi et l'Empereur pourroient faire. Ils ajoutoient à ces raisons les troubles commencés par la guerre du Nord, où se trouvoient intéressés la Suède, la Pologne, le Czar, et l'électeur de Brandebourg; que l'électeur de Bavière étoit dévoué au Roi; que l'Italie ne pouvoit se dispenser de souscrire aux décisions de Sa Majesté et de l'Empereur. Pour tout dire, il ne fut omis par les Impériaux aucune des raisons spécieuses et solides qui pouvoient nous ébranler.

D'un autre côté, le marquis de Villars donnoit peu d'espérance que le Roi ne s'en tînt pas au traité de partage. Les difficultés paroissoient rouler principalement sur le Milanais, que l'Empereur vouloit absolument conserver. Le point de la succession étoit tel aussi, que l'Empereur ne l'abandonneroit jamais.

Le marquis de Villars mandoit au Roi que si le comte de Sinzendorff laissoit entendre que l'Empereur pouvoit enfin céder le Milanais, il étoit persuadé que l'on trompoit ce ministre, suivant la maxime assez établie dans le ministère que quand une cour en veut tromper une autre, elle commence par tromper son ambassadeur même. Enfin le marquis de Villars assuroit le Roi qu'il ne devoit jamais attendre de l'Empereur une véritable et formelle renonciation au Milanais.

Il étoit bien vraisemblable que les principaux Etats de l'Italie craignoient le voisinage du Roi. Aussi Loredano, ambassadeur de Venise à Vienne, et l'une des meilleures têtes du sénat, dit au marquis de Villars : « L'Angleterre et la Hollande ne peuvent donner au « Roi une plus grande marque de leur estime et de « leur respect pour lui qu'en désirant qu'il n'ait pas « la Flandre ; et je crois toute l'Italie bien dispo- « sée à donner au Roi votre maître la preuve des « mêmes sentimens, en ne lui souhaitant pas le Mi- « lanais. »

Le sieur Hoop étoit persuadé que les Vénitiens s'unissoient avec l'Empereur, et que le duc de Savoie étoit dans les mêmes intentions. Le marquis de Villars jugeoit de même, par les démarches de cet ambassadeur, qu'il travailloit à un traité secret avec l'Empereur.

Dans ces entrefaites, on vint à croire que le prince de Vaudemont, gouverneur du Milanais, étoit dévoué à la France, et le bruit courut que le roi d'Espagne l'avoit fait arrêter. Mais cette nouvelle fut bientôt détruite, aussi bien que les soupçons que l'on vou-

loit prendre contre le prince de Vaudemont le fils, homme de beaucoup de mérite.

Cependant le sieur Hoop reçut des ordres d'Angleterre et de Hollande de presser la cour de Vienne. Il représenta que le temps étoit précieux, et que si l'Empereur vouloit le perdre, ses maîtres étoient déterminés à n'en pas user de même. Toutes ces instances n'attirèrent des ministres de l'Empereur que des réponses froides et ambiguës : ils se contentèrent de dire au sieur Hoop qu'ils attendoient des nouvelles d'Espagne, sans lesquelles l'Empereur ne pouvoit prendre aucun parti; et d'une autre part ils assuroient le marquis de Villars que leur maître vouloit traiter avec lui. Cependant le comte de Sinzendorff étoit persuadé que la négociation se feroit en France, par conséquent qu'il en seroit chargé; et le marquis de Villars faisoit ce qui étoit en son pouvoir pour que cela fût ainsi, persuadé qu'il étoit de la dignité et de l'intérêt du Roi qu'un traité si important se fît sous ses yeux.

Le comte de Sinzendorff ayant fait de grandes instances pour changer dans le traité de partage l'article IX, qui régloit la succession et qui portoit le choix d'un tiers, le Roi, après avoir communiqué ces projets de changement au roi d'Angleterre et au pensionnaire Heinsius, manda au marquis de Villars que si l'Empereur déclaroit n'exiger d'autre changement que celui de l'article en question, on pouvoit y travailler, et lui donner satisfaction; mais qu'avant tout il falloit être sûr que cette difficulté seroit l'unique.

Le Roi apprenoit encore une grande nouvelle au marquis de Villars : c'est que tous les conseillers d'E-

tat à Madrid, à l'exception d'un seul, avoient été d'avis de lui demander un de ses petits-fils pour successeur du roi d'Espagne, regardant ce moyen comme le seul qui pût empêcher la division de leur monarchie.

Rien n'étoit plus propre que ces nouvelles à faire expliquer les ministres de l'Empereur. Cependant, comme le marquis de Villars ne laissoit presque point d'espérance que le Roi pût se désister du traité de partage, le comte d'Harrach lui dit que son silence les engageoit à le garder aussi, et que c'étoit à eux à chercher leurs convenances dès que le Roi ne voudroit pas suivre ses véritables intérêts, qui étoient certainement de s'entendre avec leur maître.

Le duc de Molès, ambassadeur d'Espagne, arriva à Vienne le 10 de juillet, et eut d'abord audience de l'Empereur. Il apporta l'ordre de la Toison d'or pour le prince de Vaudemont le fils, et apprit au père qu'il étoit confirmé pour trois ans encore dans ses gouvernemens de Milan. On dit aussi que cet ambassadeur apportoit un testament du roi d'Espagne en faveur de l'archiduc. Enfin l'on répandoit quelquefois le bruit d'une ligue des princes d'Italie avec l'Empereur; ce que le marquis de Villars avoit grande attention de démêler. Cependant il crut toujours que ces bruits de ligues n'avoient aucun fondement réel, et l'événement fit bien voir qu'il ne s'étoit pas trompé.

La cour impériale prit la résolution d'aller passer le mois d'août à Neustadt. L'électeur palatin et l'électrice furent du voyage, et le marquis de Villars suivit. Les ministres de l'Empereur y apprirent la résolution que les conseillers d'Etat à Madrid avoient prise de donner la monarchie entière à un des fils de

monseigneur le Dauphin, et dirent au marquis de Villars que cette nouvelle ne leur causoit point d'inquiétude, parce que si le Roi refusoit les offres qu'on lui faisoit, c'étoit suivre le traité de partage, beaucoup moins avantageux pour Sa Majesté que ceux que l'on pouvoit faire avec l'Empereur; qu'au contraire si elle acceptoit, les mêmes puissances qui vouloient le partage s'uniroient plus fortement que jamais avec l'Empereur.

Le marquis de Villars leur répondit : « Si le Roi « refuse les offres de l'Espagne, vous n'avez rien de « meilleur à faire que de souscrire au traité de partage; « et si le Roi accepte la monarchie entière pour un « des fils de Monseigneur, nous n'aurons pas beau- « coup de mal à craindre de toutes les puissances qui « n'ont pu nous nuire lorsqu'elles faisoient agir tant « d'Etats qui seront pour nous, et assurément mieux « gouvernés quand ils voudront faire usage de la sa- « gesse et des conseils d'un roi qui ne leur en don- « nera que pour les conserver tranquilles et unis sous « un même maître. Aussi, messieurs, après un mûr « examen, vous trouverez que rien ne vous convient « mieux que d'entrer dans le traité, puisque vous « voyez quelque espérance de changement dans l'ar- « ticle qui vous faisoit le plus de peine. »

Les nouvelles d'Espagne pressoient fort la cour de Vienne de se déterminer. Mais le testament que le duc de Molès faisoit espérer en faveur de l'archiduc retenoit les ministres, qui dirent au marquis de Villars qu'ils attendoient le retour d'un courrier d'Espagne, et que dès qu'il seroit arrivé ils lui parleroient plus positivement.

Cependant, comme ils prévoyoient que de certains partis leur pourroient attirer la guerre, ils prirent la résolution de remonter la cavalerie et de recruter toutes leurs troupes, qu'ils avoient conservées entières après la paix du Turc.

Le courrier de Madrid si attendu arriva enfin. On voulut croire que les ministres de l'Empereur avoient caché son retour pendant trois jours; mais le comte d'Harrach, pour en dissuader le marquis de Villars, lui montra une lettre du comte d'Harrach son fils, ambassadeur à Madrid, dont la date faisoit voir qu'il n'y avoit pas eu de mystère sur l'arrivée de ce courrier. Les conférences chez l'Empereur étoient fréquentes, et l'on vit sensiblement diminuer les apparences que l'Empereur pût souscrire au traité de partage. Les trois mois donnés pour se déterminer finissoient au 18 d'août : ainsi il restoit peu de jours pour déclarer la dernière résolution.

Le Roi s'attendoit bien, comme il le marquoit au marquis de Villars par sa dépêche du 5 d'août, que celles qui arriveroient de Madrid à Vienne, et les assurances que donnoit le duc de Molès des dispositions favorables du roi et de la reine d'Espagne pour l'Empereur, empêcheroient ce prince de souscrire au traité de partage, malgré les instances réitérées de l'Angleterre et de la Hollande. Ainsi l'on attendoit avec impatience à la cour de France la résolution de celle de Vienne, qui partit le 6 d'août pour Laxembourg, et le 7 pour Neustadt.

Le marquis de Villars demanda aux comtes d'Harrach et de Kaunitz s'ils vouloient attendre jusqu'au 18 à déclarer les intentions de l'Empereur. Ces mi-

nistres répondirent qu'ils n'avoient pas d'ordre encore de le faire connoître : cependant ils s'expliquèrent plus clairement à quelques ministres étrangers, et ne firent aucune difficulté de leur déclarer que l'Empereur ne souscriroit jamais au traité.

Le marquis de Villars étoit informé qu'ils ménageoient les puissances d'Italie autant qu'il leur étoit possible, comptant assez sur le duc de Savoie, entièrement sur celui de Modène, et sur le grand duc. Il n'y avoit pas lieu d'espérer que les Vénitiens se déclarassent, et l'Empereur ne se flattoit pas non plus de faire déclarer les Génois ni le duc de Mantoue pour ses intérêts.

Quant aux Etats de l'Empire, la cour de Vienne se croyoit assurée de l'électeur de Brandebourg, de l'électeur de Saxe, roi de Pologne, de la maison d'Hanovre, dévouée à l'Empereur par le neuvième électorat, et par l'alliance du roi des Romains avec une princesse de cette maison; car il faut savoir que le neuvième électorat étant toujours attaqué par la plupart des princes de l'Empire, il ne pouvoit être solidement établi que par la protection et par l'autorité de l'Empereur.

Les comtes d'Harrach et de Kaunitz, en partant pour Neustadt, dirent au marquis de Villars qu'ils ne savoient pas si l'Empereur attendroit le dernier jour à faire connoître ses intentions; mais que, quoi qu'ils eussent à lui déclarer, le meilleur parti pour eux et pour nous seroit toujours une parfaite union entre nos maîtres.

On prétendoit que le roi d'Espagne avoit envoyé des ordres aux vice-rois et gouverneurs de tous ses

Etats en Italie d'y recevoir les troupes de l'Empereur; auquel cas le Roi mandoit au marquis de Villars qu'il feroit dire au roi d'Espagne que si cet ordre n'étoit révoqué, il feroit entrer en Espagne les troupes qui étoient sur nos frontières de la Catalogne et de la Biscaye. Cependant comme le marquis de Villars s'étoit rendu à Neustadt, le comte d'Harrach lui donna le 18 la réponse de l'Empereur sur la proposition qui avoit été faite à ce prince d'entrer dans le traité de partage.

Cette réponse portoit que l'Empereur voyant le roi d'Espagne éloigné des périls prochains que l'on publioit sans fondement, étant d'ailleurs son oncle et son plus prochain héritier, il croiroit manquer à toutes les règles de la bienséance si durant la vie de ce prince, et tandis qu'il pouvoit avoir des enfans, il entendoit à un partage de la succession; qu'il espéroit que le Roi ne prendroit pas cette résolution en mauvaise part; que cependant, en cas d'ouverture à la succession, il entreroit avec joie dans les expédiens qui pourroient maintenir la bonne intelligence qu'il vouloit toujours conserver avec Sa Majesté; que quant à la nomination d'un tiers, il ne croyoit pas qu'elle se pût faire, ni que le Roi la voulût, puisqu'on ne pouvoit disposer des Etats du roi d'Espagne pendant sa vie; que si néanmoins on vouloit avant sa mort établir ce tiers, on étoit disposé à tout pour l'empêcher d'entrer en possession. Telle fut la réponse de l'Empereur.

Le comte d'Harrach ajouta dans la conversation que la menace de donner à un seul la succession de la monarchie étoit la plus surprenante qu'on pût ima-

giner; que la liberté de donner des monarchies seroit d'un terrible exemple dans le monde, et que le prétendu tiers ne pourroit être que le duc de Savoie. Mais le marquis de Villars crut démêler que les ministres de la cour de Vienne ne craignoient rien de la part de ce prince, et il crut reconnoître, à leur tranquillité sur cela, que le duc de Savoie étoit en quelque commerce avec l'Empereur. « Enfin, dit le comte « d'Harrach, laissons dormir cette affaire et ce traité « prématuré, puisque le roi d'Espagne jouit de la « santé. Nos maîtres trouveront dans la suite que rien « ne leur peut tant convenir que de s'entendre. »

Le comte de Kaunitz, dans une conversation assez longue qu'il eut avec le marquis de Villars, lui rappela toutes les ouvertures que le comte de Kinski lui avoit faites dans les temps mêmes où l'on savoit que la France vouloit prendre des mesures avec l'Angleterre et avec la Hollande. Il ajouta que le comte de Portland avoit jeté les premiers fondemens de cette négociation, que ces deux puissances les avoient trompés, et qu'ils étoient bien sûrs qu'elles nous tromperoient de même.

Le marquis de Villars, convaincu par la réponse de l'Empereur que le refus qu'il faisoit d'entrer dans le partage obligeroit les puissances qui l'avoient fait à suivre des mesures violentes, représenta encore au Roi combien il lui seroit avantageux d'entrer dans la première proposition du comte d'Harrach. Il ne balança pas à s'étendre sur toutes les raisons qui pouvoient porter à prendre ce parti, sans difficulté le plus glorieux et le plus utile. Enfin il supplioit Sa Majesté de vouloir bien y faire de nouvelles ré-

flexions, puisque le refus de l'Empereur exigeoit de nouvelles délibérations.

L'on tint à Neustadt diverses conférences avec l'ambassadeur d'Espagne, auxquelles le président de guerre fut appelé; et l'on pouvoit juger par les dispositions de la cour impériale, aussi bien que par sa vivacité à traiter avec les ministres étrangers, qu'elle se préparoit à la guerre, et à tout hasarder, plutôt que de ne pas suivre les prétentions qu'elle estimoit les plus légitimes et les plus justes à la succession, d'autant plus que le roi d'Espagne joignoit, disoit-on, aux offres qu'il faisoit à l'Empereur, tous les secours qui étoient en son pouvoir pour le soutenir.

Il vint alors un courrier du comte d'Harrach, ambassadeur de l'Empereur à Madrid, dont les lettres confirmoient la nouvelle déjà reçue d'une meilleure santé du roi d'Espagne : elles portoient aussi que le roi et la reine d'Espagne avoient ramené à leur sentiment la plupart des conseillers d'Etat, qui avoient été d'avis d'offrir la monarchie d'Espagne à un des fils de monseigneur le Dauphin.

Toutes ces nouvelles fortifioient l'Empereur dans la résolution prise de ne pas entrer dans le traité de partage. Il est vrai que le nombre de ses troupes étoit assez considérable; mais le désordre dans ses finances étoit au plus haut point, et la foiblesse de l'Espagne se pouvoit comparer à l'état de la santé de son roi. Les ressources n'étoient pas proportionnées à de tels inconvéniens. La principale étoit le miracle de la maison d'Autriche : c'étoit un proverbe de la cour de Vienne, et l'on y citoit une infinité d'exemples où cette puissante maison, prête à tomber, s'é-

toit relevée, contre toute espérance. On attendoit le reste du bénéfice du temps et du chapitre des accidens, si souvent cité dans les Mémoires du cardinal de Retz.

Le Roi donna ordre alors au marquis de Villars de déclarer à l'Empereur que s'il faisoit entrer des troupes dans l'Italie pour s'assurer des Etats du roi d'Espagne de son vivant, on seroit obligé de s'y opposer. Le sieur Hoop fit une semblable déclaration de la part du roi d'Angleterre et de la Hollande.

Les mêmes ordres furent envoyés au sieur de Blécourt à Madrid, et on le chargea de déclarer au roi d'Espagne que s'il donnoit entrée dans ses Etats aux troupes de l'Empereur, le Roi aussi bien que les puissances maritimes s'y opposeroient; et que, pour conserver la tranquillité de l'Europe, il étoit nécessaire que l'Empereur s'engageât à ne faire aucun mouvement de troupes qui pût la troubler.

Pour dire la vérité, il n'y avoit aucun fondement réel au dessein qu'on donnoit à l'Empereur de faire marcher des troupes en Italie. Il est bien certain qu'en plusieurs conférences où assistoient l'ambassadeur d'Espagne et le président de guerre, il avoit été agité quelles mesures on pouvoit prendre si la France faisoit marcher des troupes vers l'Italie; et dans ce cas l'Empereur prétendoit en faire entrer aussi par le Tirol et par les Grisons. Mais il n'y avoit aucune apparence que la cour de Vienne voulût prévenir par aucun mouvement.

Par toutes les nouvelles de Madrid, la santé du roi d'Espagne paroissoit meilleure, et le cardinal Porto-Carrero avoit réuni la plupart des grands, des minis-

tres et des conseillers d'Etat, pour empêcher la division de la monarchie. Tous ces différens particuliers offroient les appointemens de leurs charges, et de taxer eux-mêmes leurs propres biens, pour un dessein si convenable à leur gloire et à leur utilité.

On prétendit même que le roi d'Espagne achetoit des troupes des princes de l'Empire pour fortifier les garnisons du Milanais, et que l'électeur de Brandebourg offroit huit mille hommes des siennes. Tout cela cependant ne paroissoit qu'à titre de précaution de la part du roi d'Espagne, et l'Empereur ne sembloit pas y prendre part.

La réponse du roi d'Espagne au mémoire du sieur de Blécourt, pour empêcher ce prince d'envoyer des troupes en Italie, fut qu'il ne songeoit point à y faire entrer celles de l'Empereur; mais qu'il ne croyoit pas, quand les siennes propres avoient besoin de recrues, qu'aucune puissance pût désapprouver qu'il leur en donnât, comme il ne se mêloit pas de l'entretien des troupes des autres souverains.

Cependant le marquis de Villars s'acquitta des ordres qu'il avoit reçus, et prit audience de l'Empereur pour lui déclarer que le Roi désiroit toujours également la continuation de la tranquillité générale, et d'une parfaite intelligence avec Sa Majesté Impériale; mais que si elle faisoit passer de ses troupes en Italie, comme le bruit en étoit répandu, cette union seroit bientôt altérée.

L'Empereur fit réponse qu'il avoit toujours souhaité la paix, et une bonne intelligence avec le Roi; que ces bruits répandus sur la marche de ses troupes étoient sans fondement, et qu'il croyoit bien que le

Roi n'entreprendroit rien sur les Etats de Sa Majesté Catholique.

Il est certain que l'Empereur désiroit que rien ne troublât la tranquillité présente. Comme il espéroit que le roi d'Espagne vivroit quelques années au-delà de ce qu'on avoit cru, il se flattoit que la vie de ce prince lui donneroit des occasions plus favorables de dissiper les mesures que les puissances maritimes avoient prises pour leur seul intérêt, et contre les siens. Effectivement le leur étoit de voir l'Espagne très-foible, et sous l'autorité d'un prince obligé à dépendre d'eux, supposant avec raison qu'un fils de l'Empereur seroit plus disposé à s'unir à l'Angleterre et à la Hollande qu'au roi de France.

L'esprit de tranquillité établi par les mutuelles promesses que s'étoient faites le Roi et l'Empereur de ne la pas troubler par aucun mouvement de troupes durant la vie du roi d'Espagne n'empêchoit pas l'Empereur de vouloir que l'on s'expliquât sur ce prince, auquel on prétendoit faire tomber les portions de la monarchie d'Espagne, si l'Empereur, auquel on les avoit offertes, n'entroit pas dans le traité de partage.

Le comte de Sinzendorff eut ordre de presser le Roi sur cela; et la réponse fut que le choix et la déclaration ne dépendoient ni du Roi ni des puissances maritimes, et que les contractans étoient convenus de le nommer à la première réquisition qui en seroit faite par la France ou par l'Angleterre, si l'Empereur refusoit d'entrer dans le traité. Le marquis de Villars eut ordre de faire la même réponse aux ministres de la cour de Vienne lorsqu'ils lui parleroient sur ce sujet.

Le Roi fit part au marquis de Villars d'une lettre du sieur de Blécourt, écrite de Madrid le 24 de septembre; et elle portoit que le roi d'Espagne étoit à l'extrémité. Une seconde lettre du sieur de Blécourt, datée du 28, marquoit que ce prince avoit reçu le viatique, et le bruit de sa mort commençoit à se répandre.

Cependant un courrier du comte d'Harrach, parti de Madrid le premier d'octobre, apprit que le roi d'Espagne se portoit un peu mieux, mais qu'à la vérité il y avoit peu d'espérance qu'il pût aller bien loin.

Le marquis de Villars reçut un courrier du Roi avec des dépêches du 6 d'octobre, et des ordres de presser l'Empereur plus fortement que jamais de se déclarer sur le traité de partage, l'état de la santé du roi d'Espagne étant tel que l'on ne pouvoit espérer de vie à ce prince que pour très-peu de jours.

Il étoit public à Madrid que la plupart des grands d'Espagne, voulant éviter le partage de la monarchie d'Espagne, et ne pouvant se flatter de la conserver entière qu'en demandant un des petits-fils du Roi, avoient résolu de se mettre entre ses mains. Les troupes de Sa Majesté étoient disposées sur la frontière d'Espagne de manière à pouvoir soutenir sans peine et sans péril le parti qui se déclaroit pour un de nos princes; les Etats de l'Empire étoient fort divisés, le Roi y avoit plusieurs princes dans ses intérêts; et, en un mot, il paroissoit dangereux pour l'Empereur de n'entrer pas dans le traité de partage, qui, au refus de l'Empereur, nommoit un tiers pour la portion destinée à l'archiduc.

Le marquis de Villars prit donc audience de l'Empereur, et pressa ce prince de s'expliquer, en lui exposant toutes les raisons marquées ci-dessus. Toute la réponse de Sa Majesté Impériale fut que ses ministres feroient savoir ses intentions au marquis de Villars.

Deux courriers qui arrivèrent de Madrid donnèrent alors quelques espérances de voir durer un peu plus que l'on ne l'avoit cru la vie du roi d'Espagne, pour retarder les réponses qu'on demandoit, ou pour les rendre moins favorables aux instances des puissances liguées. Elles vouloient premièrement que l'Empereur entrât dans le traité, du moins qu'il s'engageât à n'envoyer aucunes troupes dans les Etats d'Espagne ni dans l'Italie; en second lieu, qu'il ne se mît en possession, sous quelque prétexte ni de quelque manière que ce fût, d'aucune partie de la monarchie d'Espagne.

L'Empereur consentit à n'envoyer aucunes troupes, hors les recrues qui seroient nécessaires aux régimens allemands qu'il avoit au service du roi d'Espagne; mais en même temps il déclara qu'il se réservoit tous les droits sur cette monarchie, et qu'il n'entreroit en façon du monde dans le traité de partage; que d'ailleurs il ne pouvoit regarder qu'avec peine le tiers dont on le menaçoit; et qu'enfin il pouvoit se plaindre encore avec justice de toutes les voies que l'on mettoit en usage pour faire entrer dans ce traité toutes les puissances de l'Europe. Cette réponse n'expliquoit pas néanmoins bien clairement que l'Empereur, du vivant du roi d'Espagne, ne se mettroit en possession d'aucun des Etats de ce prince.

Aussi le marquis de Villars en fit ses représentations aux comtes d'Harrach et de Kaunitz, et ils lui répondirent que cet article étoit compris dans l'engagement de n'envoyer aucunes troupes en Italie.

Le marquis de Villars répliqua que cet envoi de troupes n'étoit pas indispensablement nécessaire pour se mettre en possession; que les vice-rois et gouverneurs du roi d'Espagne pouvoient, sur des ordres de leur maître, reconnoître l'Empereur ou l'archiduc pour souverain. Ces remontrances ne firent rien changer à la réponse, et elle fut envoyée sans modification.

On reçut à Vienne deux courriers, dont l'un apprenoit l'extrémité et l'autre la mort du Pape, arrivée la nuit du 27 au 28 de septembre. La cour de Vienne se flattoit que le nouveau pontife qu'on éliroit lui seroit favorable, et que la crainte qu'auroit toute l'Italie de se voir entre les mains du Roi donneroit des amis et des alliés à la maison d'Autriche.

Un second courrier de la part du Roi vint apprendre au marquis de Villars qu'il en avoit passé un à Paris dépêché de Madrid, qui portoit à l'électeur palatin la nouvelle de la mort du roi d'Espagne, arrivée le 2 d'octobre. Le Roi mandoit au marquis de Villars que, bien qu'il n'eût pas encore reçu de lettre de son ministre à Madrid, il ne pouvoit douter de la certitude de la nouvelle; qu'il lui donnoit ordre de prendre audience de l'Empereur, et de lui déclarer une dernière fois que s'il vouloit éviter la guerre, il falloit souscrire au traité de partage; qu'il envoyoit le marquis d'Harcourt à Bayonne commander les troupes de France dispersées le long de la frontière

d'Espagne ; que le choix de ce tiers auquel les puissances liguées destinoient la portion de la monarchie d'Espagne qui regardoit l'archiduc seroit fait incessamment, et que la cour de Vienne n'avoit plus de temps à perdre pour prendre un parti.

Ces deux courriers furent suivis d'un troisième, qui détruisoit la nouvelle de la mort du roi d'Espagne. Ainsi le marquis de Villars suspendit l'audience qu'il avoit eu ordre de prendre.

La cour de Vienne n'oublioit rien cependant pour se ménager des amis. Le duc d'Hanovre lui étoit déjà engagé par son neuvième électorat, et l'électeur de Brandebourg ne l'étoit pas moins par l'espoir de la dignité royale, que l'Empereur vouloit tenir secrète. Mais il ne fut plus permis d'en douter quand on sut que l'électeur avoit déjà fait faire une couronne et tous les ornemens royaux : son traité avec l'Empereur ne fut pas même ignoré, quelque envie que l'on eût de le tenir caché ; et l'on sut qu'un des premiers articles étoit d'entretenir huit mille hommes payés, en cas de guerre pour la succession d'Espagne ; de renoncer aux anciennes dettes de la maison d'Autriche, à celles de Brandebourg, et au prêt de quelques millions de florins. Tout cela étoit caché avec le plus grand secret qu'il étoit possible.

Au reste, l'Empereur ne faisoit point approcher ses troupes du Tirol. Il savoit bien que celles de France arriveroient les premières dans le Milanais, étant placées sur les frontières de Piémont, et qu'elles seroient en état de prévenir les siennes, dont les recrues se faisoient lentement.

Ce prince avoit un moyen sûr de s'acquitter de

tout ce qu'il devoit à ses troupes. Il n'y avoit pas un seul régiment auquel il ne fût dû des sommes considérables; et tous les officiers, craignant une réforme, consentoient à renoncer à ce qui leur étoit dû, pourvu qu'on les assurât qu'ils seroient conservés. L'Empereur étoit déterminé à ne rien casser; ainsi le profit étoit certain : mais l'irrésolution ordinaire de la cour, et l'avidité de ceux qui profitoient des paiemens, empêchèrent cette épargne considérable à l'Empereur, qui paya tout. Cependant les régimens n'en reçurent pas le tiers, et les deux autres allèrent au profit de ceux qui, se chargeant des assignations, trouvèrent le moyen de se faire payer par leur crédit, et par les manéges si ordinaires dans les cours.

De toutes parts les nouvelles de Madrid arrivoient à Vienne, et toutes faisoient entrevoir la mort du roi d'Espagne si prochaine, que les ministres de l'Empereur ne pouvoient être surpris que le marquis de Villars les pressât de s'expliquer. La nomination d'un tiers les irritoit toujours; et, malgré le péril de leurs retardemens à prendre un parti, il leur étoit impossible de digérer une pareille menace. Ils s'assemblèrent plusieurs fois, sur les dernières instances du marquis de Villars. Ceux qui étoient chargés d'examiner une matière si importante étoient les comtes d'Harrach, de Kaunitz et de Mansfeld, le comte de Walstein, grand chambellan, et le chancelier de la cour; mais les deux premiers avoient la principale confiance de l'Empereur, et avoient même traité avec le marquis de Villars sur des points dont les autres n'avoient aucune connoissance.

Le comte de Kaunitz dit au marquis de Villars :

« On vous feroit des propositions que vous ne devriez
« sans doute jamais refuser; mais si vous dépendez
« de l'Angleterre et de la Hollande, on ne sait plus
« que vous dire. » Après ces mots, il assura le marquis de Villars qu'il auroit une réponse dans peu; et effectivement il l'auroit reçue le jour même, s'il n'étoit arrivé un courrier parti de Madrid le 3 d'octobre, et dont les lettres redonnoient quelque espérance sur la vie du roi d'Espagne.

Sur ces lenteurs de la cour de Vienne, il ne sera pas inutile de dire un mot de l'ordre des délibérations, et des conseils qui s'y tenoient.

Les cinq ministres qui avoient la commission d'examiner tout ce qui avoit rapport à l'affaire de la succession et du traité s'assembloient chez le plus ancien, avec un référendaire ou secrétaire qui écrivoit les diverses opinions de ces ministres, qui les mettoit au net, et qui ensuite en rapportoit l'extrait au comte d'Harrach : celui-ci en rendoit compte à l'Empereur, et recevoit son ordre décisif, à moins que l'Empereur n'ordonnât que cette matière, dirigée par les cinq ministres, fût traitée encore devant lui avec tous les ministres de la conférence. Ainsi, outre leur penchant à la lenteur, leur façon particulière de traiter en causoit encore de nouvelles.

Il se passoit peu de jours qu'il n'arrivât divers courriers à la cour, ou en droiture de Madrid, ou par Barcelone et par Gênes, dont les uns confirmoient les apparences de la mort prochaine du roi d'Espagne, et les autres redonnoient quelque espérance de voir ce prince traîner encore.

Sur ces nouvelles opposées, le comte d'Harrach,

qui avoit promis une réponse positive au marquis de Villars pour le 25 d'octobre, lui dit qu'il ne pouvoit la lui donner encore, ni même lui marquer le jour qu'il pouvoit la recevoir.

Il y eut une conférence le même jour 25, où assista le roi des Romains avec les chefs des conseils, qui pour l'ordinaire n'étoient pas appelés à celles qui concernoient la matière présente. Elle dura plus de cinq heures, composée du cardinal Collonits, du prince de Salm, des comtes d'Harrach, Walstein, Mansfeld, des chanceliers de Bohême et d'Autriche, du président de guerre, des comtes Kierquer, Kaunitz, du vice-président de la chambre, et de tous les référendaires des conseils. Cette conférence fut une manière de dernier conseil, où l'on vouloit apparemment le consentement de tous les Etats pour se fixer à une dernière résolution.

Cette conférence chez l'Empereur fut suivie d'une autre le même jour chez le comte d'Harrach. Elle étoit composée des mêmes ministres, et dura jusqu'à minuit. Le jour d'après, le président de guerre et le chancelier de la cour s'assemblèrent chez le comte de Kaunitz. Ils y furent plus de cinq heures avec un seul secrétaire, et l'on jugea que c'étoit pour régler des marches de troupes : on crut même que la résolution étoit prise d'en faire avancer un corps considérable vers le Tirol et la frontière de Frioul.

Il est certain que la cour de Vienne, étonnée d'abord par la nouvelle qui arriva de la mort du roi d'Espagne, et qui se trouva fausse, ne savoit à quel parti se déterminer. Son horreur pour le traité de partage auroit peut-être cédé à la nécessité forcée de s'y sou-

mettre; mais la nouvelle s'étant trouvée fausse, on s'ouvrit à l'espérance de quelque conjoncture plus heureuse dans la suite. La naissance d'un archiduc releva les courages, et l'on ne douta plus de ce qui s'appelle le miracle de la maison d'Autriche, c'est-à-dire de l'expérience de ses ressources imprévues dans les périls divers où elle se trouve exposée.

Le comte de Kaunitz dit là-dessus au marquis de Villars, qui le pressoit toujours pour sa réponse : « Pourquoi voulez-vous troubler par des instances « fâcheuses la joie où nous sommes de la naissance « de l'archiduc? » Le marquis de Villars lui répondit : « C'est pour rendre votre joie solide que je voudrois « que, par une bonne et sage résolution, vous voulus- « siez bien vous ôter toute inquiétude pour l'avenir. »

Les discours des comtes d'Harrach et de Kaunitz marquoient toujours que leur parti seroit bientôt pris si le Roi vouloit suivre ses véritables intérêts, qui n'étoient point du tout de s'unir à l'Angleterre et à la Hollande; qu'il ne falloit point s'étonner de leurs difficultés à donner une réponse décisive sur la proposition de souscrire au traité du partage; qu'ils en avoient eu horreur dès les premières ouvertures qu'on leur en avoit faites; et qu'ils n'avoient pu revenir de cet éloignement pendant les trois mois qu'ils avoient pour délibérer. Cette réponse fut enfin donnée par le comte d'Harrach telle qu'on la rapporte ici, aussi bien que celle qui regardoit les princes opposans au neuvième électorat. Le Roi avoit intérêt de les soutenir tant que dureroit l'incertitude de la paix ou de la guerre, et cette incertitude ne pouvoit finir que par un traité direct avec le Roi. L'Empereur le sou-

haitoit fort, ne voulant point absolument consentir au traité de partage, où il refusa d'entrer pour la seconde fois : la première, quand le marquis de Villars donna les premières nouvelles de ce traité ; et la seconde, après que les trois mois que l'on avoit donnés furent écoulés.

Réponse de l'Empereur, donnée le 5 de novembre 1700, à la dernière instance faite sur l'extrémité du roi d'Espagne.

« Sa Majesté Impériale nous a commandé de vous dire qu'elle a déjà fait déclarer une fois qu'elle croyoit indécent et injuste de traiter ou de convenir de la succession ou partage de la monarchie d'Espagne pendant la vie du roi Catholique. Et après les contradictions et protestations qu'il a faites dans tous les endroits de l'Europe, notre très-auguste maître est confirmé dans son opinion par l'espérance qu'il n'a pas encore perdue que le bon Dieu, après la dangereuse maladie de Sadite Majesté, la remettra en pleine santé.

« Du reste, Sa Majesté Impériale réitère les assurances données qu'elle est toujours dans la même intention et dans le même désir d'entretenir avec le roi Très-Chrétien une paix constante et une amitié sincère, comme aussi d'observer religieusement du vivant du roi Catholique, pourvu que la France fasse la même chose, les déclarations faites en dernier lieu. »

Réponse de l'Empereur sur ce qui regarde les princes correspondans.

« Sa Majesté Impériale m'a ordonné de dire à M. le

marquis de Villars que quand il a été question d'ériger le neuvième électorat, c'a été avec connoissance du collége des électeurs; que quand les princes ont fait leurs premières plaintes, on leur a déclaré et réitéré la même déclaration lorsque les députés de Nuremberg ont été à Vienne, savoir que l'introduction de l'électeur ne se feroit point que l'on ne se fût entendu avec les princes : et on a donné pour cela la commission à l'électeur de Mayence. En même temps on s'est offert que si les expédiens proposés par ledit électeur de Mayence ne les satisfaisoient pas, ces princes n'avoient qu'à proposer eux-mêmes les autres expédiens qui seroient praticables, et que l'Empereur y apporteroit toute facilité. De sorte que Sa Majesté Impériale ne croit pas qu'ils aient aucun sujet d'appeler des garanties étrangères, d'autant moins qu'il n'est pas dit un mot, ni dans les traités de Westphalie, ni dans la Bulle d'or, ni dans les traités suivans, qui défende l'érection d'aucun électorat.

« De plus, l'Empereur croit que l'explication de l'instrument de la paix n'appartient pas à ce nombre de princes seuls, et que cela regarderoit les autres princes compacissans (1), et l'Empire en général. De sorte que l'Empereur se promet de Sa Majesté Très-Chrétienne qu'elle voudra bien insinuer à ces princes de ne pas troubler le repos de l'Empire, puisque le

(1) *Compacissans :* qui traitent ensemble (des mots latins *cum* et *pacisci*). Ce mot n'est pas français. Nous faisons cette remarque, parce que les Mémoires de Villars sont écrits avec beaucoup de pureté. Son esprit étoit très-cultivé : il savoit par cœur les plus beaux endroits de Corneille, de Racine et de Molière. Il dit un jour, à un homme d'Etat célèbre qui étoit étonné qu'il sût tant de vers de comédie : « J'en ai joué moins que « vous, mais j'en sais davantage. »

Roi sans doute sera persuadé qu'il n'y a personne qui puisse ni qui doive avoir plus de soin de leurs droits que l'Empereur même, puisqu'il est de son intérêt que l'Empire demeure tranquille, et qu'il croit bien que le Roi ne se servira jamais de cette occasion pour y causer quelque trouble. »

Cependant le marquis de Villars désiroit, pour ses affaires particulières, pouvoir revenir en France pour quelques jours. Il écrivit même au marquis de Torcy qu'il lui enverroit une copie de la route qu'il suivroit poste par poste, afin que si le roi d'Espagne venoit à mourir pendant son voyage, on sût où le prendre, et qu'il pût retourner à Vienne des portes mêmes de Paris, sans y entrer, si le service du Roi l'exigeoit.

Les comtes d'Harrach et de Kaunitz, instruits de ce projet de départ, dirent au marquis de Villars : « Si « vous retournez en France, et que cependant le roi « d'Espagne vienne à mourir, revenez ici : on termine « quelquefois les plus grandes affaires en peu de mo- « mens. » Mais le marquis de Villars avoit assez connu et fait connoître les intentions de l'Empereur, pour que le Roi fût certain que ce prince désiroit véritablement un traité direct avec Sa Majesté. Elle persistoit néanmoins à s'en tenir au traité de partage; et le marquis de Villars eut ordre, par une lettre du Roi du 7 de novembre, de déclarer à l'Empereur que ses troupes s'étendoient le long des frontières d'Espagne; qu'elles occupoient le Dauphiné pour être en état de soutenir ses projets, et le prince que les contractans substituoient à l'archiduc, si l'Empereur demeuroit ferme dans le refus de souscrire au traité de partage.

Au milieu de ces conjonctures, le conseil de l'Empereur étoit extrêmement partagé; et le comte de Jerguer, homme franc et sincère, sortant d'une très-longue conférence où la matière présente avoit été agitée, dit ces paroles au marquis de Villars : « Quand « on me vient dire que le roi d'Espagne se porte bien, « et que l'on veut même se flatter qu'il pourroit en- « core avoir des enfans, j'éclate de rire au nez des « gens, et je leur réponds que j'ai grande foi aux « miracles passés, mais que pour les présens je suis « moins disposé à y croire; que pour moi je regarde « le roi d'Espagne comme mort, et que l'on devroit « agir comme si l'on en devoit recevoir la nouvelle « demain. » Le marquis de Villars lui demanda, ce cas supposé, quelle étoit son opinion. Il lui répondit : « Je ne vous dirai ni les sentimens des autres, ni les « desseins du maître; mais pour les miens, je ne vous « en ferai aucun mystère. Je ne parle pas des droits « de l'Empereur ni de ceux de votre maître; il n'est « pas question d'en disputer. Mais ceux de votre « grand roi, le plus grand qui ait jamais été, sont « soutenus de sa bonne conduite et de sa sage pré- « voyance : ils sont véritablement les plus forts, puis- « qu'il les accompagne de la force de ses armes et de « ses alliances. Mais enfin l'Empereur en a que nous « devons croire les meilleurs; et vous ne voulez pas « que ce prince n'ait rien, lorsque vous joignez des « royaumes si importans à votre couronne. Vous nous « offrez un partage pour l'archiduc; et sur ce par- « tage tel qu'il est, j'ai dit à l'Empereur que M. l'ar- « chiduc seroit plus heureux duc de Carniole que « roi en cage. Ma pensée est donc qu'il faut se pré-

« parer à la guerre, et arracher de la succession ce « que nous pourrons. »

Sur cela, le marquis de Villars lui demanda ce qu'il espéroit gagner par la guerre, puisqu'il convenoit lui-même que l'on ne pouvoit résister à un roi qui joignoit aux grandes forces qu'il avoit de ses propres Etats celles qu'il tiroit encore de ses alliés. Le comte de Jerguer répondit à cela : « Votre partie est fort « bien faite, mais nous ne sommes pas sans ressource. « J'ai fait voir à l'Empereur qu'il peut entretenir cent « mille hommes de bonnes troupes, sans compter ce « qu'il tirera des Hongrois à fort bas prix. Nous ne « commencerons pas la guerre assurément avec des « espérances si bien fondées que les vôtres ; mais « quand une fois la guerre est commencée, les évé-« nemens sont incertains : et en un mot, dans la « partie que je soutiens, il y a tout ensemble de la « dignité et de la ressource, au lieu qu'en acceptant « le traité, la honte, la perte et la ruine de l'Empe-« reur sont certaines. Enfin je suis pour la guerre. »

Le comte de Mansfeld suivoit cette opinion, et le comte de Kaunitz ne s'en éloignoit pas ; le comte de Walstein se reposoit sur le miracle de la maison d'Autriche ; le président de guerre n'étoit plus un homme, par l'affoiblissement de sa santé, qui lui permettoit à peine de se faire porter au conseil ; les autres ministres inclinoient moins à la guerre, et dans cette diversité d'opinions on n'arrivoit à aucune résolution décidée.

Les princes de Savoie, de Commercy et de Vaudemont, dont le premier auroit dû entrer dans les conseils, voyoient avec plaisir que la guerre devenoit

comme inévitable, et paroissoient très-surpris que l'on ne s'y préparoit pas davantage. Sur tout cela le marquis de Villars pensoit et mandoit au Roi qu'il ne s'agissoit plus de presser la cour de Vienne, mais d'attendre le moment critique; qu'alors elle seroit forcée de prendre un parti, et qu'en son particulier il étoit convaincu que ce seroit le moment le plus favorable pour conclure sur-le-champ avec elle, et pour le faire avantageusement.

Dans une conjoncture où l'Empereur avoit si grand besoin de bons serviteurs, les ennemis du prince de Bade n'oublièrent rien pour le perdre; tant il est vrai que les cabales de cour, peu occupées des intérêts du maître, prévalent toujours sur ce qui est le plus important. Personne ne l'a tant éprouvé que le marquis de Villars, comme on le verra dans la suite de ces Mémoires, puisqu'il lui est arrivé quatre ou cinq fois dans la dernière guerre qu'à peine il avoit tiré l'Etat des plus extrêmes périls, que l'on affoiblissoit son armée, et que même on donnoit à d'autres les plus importans emplois.

Le prince de Salm soutenoit le prince de Bade, et même le comte de Kaunitz faisoit avertir celui-ci qu'il devoit un peu diminuer certaine hauteur qui ôtoit à ses amis tout moyen de le servir, et qui donnoit aux ministres résolus à sa perte de fréquentes occasions de l'avancer.

Cependant on commença à songer plus vivement aux moyens de faire des fonds; et, par la levée du centième denier accordé par tous les Etats de l'Empereur, et par un secours de l'électeur palatin, on trouva que l'on pouvoit compter sur sept millions

de florins d'Allemagne, faisant quatorze millions de France.

Tandis que les courtisans murmuroient de l'indolence de l'Empereur et de ses ministres dans une conjoncture si importante, il arriva que l'on fit la représentation d'un opéra où l'auteur blâmoit cette mollesse avec assez de liberté. Les personnages du poëme étoient la Vertu, l'Honneur, la Vivacité, l'Inquiétude, la Paresse, le Vice, l'Indolence, la Confiance. A la fin, la Vertu, abandonnée de la Vivacité et de l'Inquiétude, ayant pour compagnes la Confiance et l'Indolence, se trouvoit enchaînée; et sur cela la Vivacité et l'Inquiétude tenoient des discours très-forts sur les ministres, et dont le maître même pouvoit s'appliquer quelque chose. Comme le Roi avoit fait l'honneur autrefois au marquis de Villars de lui parler avec bonté sur ce qui lui revenoit de son esprit inquiet, celui-ci ne fut pas fâché de voir dans ce petit opéra combien l'inquiétude est nécessaire à la vertu. Il prit la liberté de parler au Roi de cette tragédie dans les lettres qu'il lui écrivoit, et il osa représenter qu'une certaine inquiétude ne devoit pas toujours être regardée comme un défaut; ajoutant que si Sa Majesté entendoit raisonner les généraux allemands sur les périls qu'ils avoient courus dans les dernières guerres, elle trouveroit que l'inquiétude d'un lieutenant général qui vouloit que l'on profitât de certaines occasions méritoit moins d'être blâmée de présomption, que louée d'un zèle ardent fondé en raisonnemens solides, mais toujours soumis et respectueux pour son général.

Le 18 de novembre, le marquis de Villars reçut

une lettre du Roi, qui lui apprenoit la mort du roi d'Espagne. Cette nouvelle fut aussi apportée à l'Empereur par un courrier du comte de Sinzendorff; un autre, arrivé deux jours auparavant, y préparoit. L'Empereur ne vit personne pendant deux jours; mais il écrivit un mot au président de guerre, qui rassembla sur-le-champ les felds-maréchaux qui se trouvoient alors à la cour, savoir Caprara, les princes Eugène et de Commercy.

Il y eut le 19 un conseil chez l'Empereur, qui dura plus de quatre heures. Le prince de Lichtenstein, hayo de l'archiduc, y fut admis; ce qui fit penser qu'apparemment il étoit question de quelque voyage pour ce prince.

Le jour d'après, on délivra l'argent pour les remontes et recrues de toutes les troupes. L'Empereur donnoit quarante-deux livres pour l'homme de cavalerie ou d'infanterie, et cent trente-cinq livres pour un cheval. Cependant on n'envoya aucun ordre pour ébranler les troupes.

Dans ce dernier conseil, l'Empereur parla avec une fermeté et avec une décision qui ne lui étoient pas ordinaires, taxant même ses ministres d'une irrésolution dont cependant, s'il falloit les en croire, il devoit être plus soupçonné qu'eux.

Ils passèrent ces deux jours, et la plus grande partie de la nuit, en conférences. Le marquis de Villars dit en deux mots aux comtes d'Harrach et de Kaunitz : « Voilà le moment fatal arrivé : voulez-vous « prévenir les malheurs qui menacent l'Empire ? » Le comte d'Harrach répondit seulement : « On vous par- « lera, mais il n'est pas encore temps. »

Le jour d'après, la nouvelle arriva que le roi d'Espagne avoit fait un testament en faveur du duc d'Anjou, qu'il instituoit son héritier universel. Le marquis de Villars fut informé en même temps que le Roi avoit fait part à l'Angleterre et à la Hollande de l'acceptation qu'il faisoit du testament, et il eut ordre de le déclarer à la cour de Vienne, même que M. le duc d'Anjou avoit déjà été traité comme roi d'Espagne, et qu'il devoit partir le premier de décembre pour aller prendre possession de ses royaumes.

Dans ces premiers momens on prit à Vienne la résolution d'envoyer trente mille hommes des meilleures troupes en Italie, et vingt mille hommes sur le Rhin; et pour rendre complets les régimens qui devoient marcher, on tira de ceux d'infanterie qui ne marchoient pas quatre compagnies, pour mettre ce qui étoit détaché à seize compagnies de cent cinquante hommes chacune, et un capitaine de grenadiers; ce qui faisoit deux mille cinq cent quarante hommes sur le pied complet.

On parla d'envoyer l'archiduc à Inspruck, et même il y a lieu de croire que la résolution en étoit prise, le prince de Lichtenstein, son gouverneur, ayant assisté aux dernières conférences. Ce qu'il y a de constant, c'est que l'Empereur, ne voulant pas consentir au traité de partage, n'avoit pas de meilleur parti à prendre que d'envoyer d'abord un corps d'armée dans le Milanais, où sans doute le roi d'Espagne auroit donné les ordres nécessaires pour l'y recevoir. Mais les menaces que fit le Roi d'agir sur-le-champ, d'entrer en Espagne et en Italie dès que l'on feroit la première démarche du côté de l'Empereur, rompirent

un dessein que plusieurs conseilloient vivement.

Le prince Eugène fut déclaré général de l'armée destinée à entrer en Italie; et les princes de Commercy, de Vaudemont, et le comte Guido Staremberg, furent les premiers officiers généraux destinés à servir dans cette armée.

Le 24 de novembre, le marquis de Villars envoya demander un ordre au comte de Kaunitz pour faire partir un courrier. Celui qui alla chez le comte de Kaunitz vit bien qu'il étoit chez lui, mais on lui dit qu'il étoit sorti par une porte de derrière pour aller chez l'Empereur. Le soir, le comte de Kaunitz fit dire au marquis de Villars qu'il voudroit bien lui dire un mot le lendemain à la cour; et il lui apprit que l'Empereur ayant résolu de faire parler au marquis de Villars, il croyoit qu'il aimeroit autant suspendre encore un jour le départ de son courrier.

Les comtes d'Harrach et de Kaunitz parlèrent en effet au marquis de Villars dans le palais, et lui dirent qu'il étoit arrivé tant de courriers, qu'il n'avoit pas été en leur pouvoir de disposer d'une heure dans la journée pour l'entretenir; que d'ailleurs il pouvoit bien comprendre lui-même que quoique les diverses nouvelles qu'ils recevoient ne pussent pas apporter de grands changemens dans ce qu'ils avoient à lui dire, l'Empereur étoit bien aise pourtant d'être informé de ce qu'elles portoient; qu'un de ces courriers étoit dépêché de Madrid à l'ambassadeur d'Espagne à Vienne, et que c'étoit le premier qu'on eût reçu depuis la mort du roi d'Espagne.

Le marquis de Villars leur répondit qu'il n'avoit rien de fort important à mander au Roi; mais qu'en

trois jours il étoit arrivé quatre de leurs courriers à Vienne, et que le moins étoit qu'il en pût dépêcher un pour apprendre seulement que l'on ne lui disoit rien.

Le 27 de novembre se passa sans que les ministres de l'Empereur parlassent au marquis de Villars; et le bruit qui commença à se répandre que le Roi avoit accepté la monarchie d'Espagne, destinée au duc d'Anjou son petit-fils, ne lui permettoit pas de s'attendre à de grandes ouvertures de la part de l'Empereur.

On choisit alors le comte de Vratislau pour aller en Angleterre. C'étoit l'homme de la cour le plus capable des grandes négociations; et ce choix de l'Empereur fit juger que l'on songeoit à porter le roi Guillaume et la Hollande à des mesures bien différentes de celles qui avoient occupé ces deux puissances depuis la paix de Riswick.

Le marquis de Villars reçut une lettre du Roi qui lui apprit que le prince de Vaudemont, gouverneur du Milanais, avoit déjà fait assurer le nouveau roi de son obéissance; que les gouverneurs des Pays-Bas avoient fait la même chose; et qu'ainsi les apparences étoient que tout le reste de la monarchie se soumettroit également aux dernières volontés du feu Roi.

L'abattement de la cour de Vienne fut conforme à l'événement; et les généraux qui, dès la nouvelle du traité de partage, avoient été d'avis d'envoyer une armée en Italie, disoient, avec beaucoup d'apparence de raison, que si les ministres du feu roi d'Espagne qui l'avoient déterminé à priver de sa succession entière les princes de sa maison avoient vu une partie

de la monarchie entre les mains de l'Empereur, ils auroient peut-être eu de la peine à faire donner l'autre à un prince de France; et que même l'espérance de conserver la monarchie sur une seule tête étant perdue, jamais le roi d'Espagne n'auroit fait un pareil testament. Tel étoit leur raisonnement, et il paroissoit solide : mais le prince Eugène n'étoit consulté en rien, et l'Empereur prit la résolution d'envoyer un courrier au prince de Bade, pour le faire venir à Vienne en toute diligence.

Le 4 de décembre, on apprit par un courrier du cardinal de Lambert l'exaltation du cardinal Albani à la papauté. Depuis long-temps les cardinaux n'avoient fait d'élection dans des circonstances où l'Eglise eût un plus grand besoin de chercher dans son chef des qualités bien différentes de celles qui élèvent pour l'ordinaire à cette haute dignité. Le cardinal Albani n'avoit pas cinquante ans, et paroissoit jouir d'une forte santé : ses larmes, répandues à la première nouvelle de son exaltation, marquoient ou le caractère d'un comédien, assez naturel à sa nation, ou une foiblesse bien éloignée du courage de Sixte-Quint. Celui-ci, appuyé sur un bâton et la tête courbée avant le scrutin, surprit tout le conclave quand le scrutin se trouva favorable : il leva la tête, et entonna le *Te Deum* avec une voix ferme. On lui demanda par quel miracle il étoit devenu si droit; et il répondit qu'auparavant il se baissoit pour chercher les clefs de saint Pierre, mais qu'après les avoir trouvées il pouvoit marcher la tête haute.

Le marquis de Villars fit alors de nouvelles instances pour son congé, piqué, et avec raison, de

voir messieurs d'Harcourt et de Tallard magnifiquement récompensés, tandis qu'on ne faisoit rien pour lui. Il pouvoit se flatter que si le Roi avoit été satisfait du traité de partage, ce traité étoit dû à la crainte qu'avoient l'Angleterre et la Hollande des offres magnifiques que l'Empereur avoit fait faire au Roi par le marquis de Villars; et quant au testament qui donnoit la monarchie entière à un des fils de monseigneur le Dauphin, il pouvoit penser aussi que l'adresse avec laquelle il avoit empêché que l'Empereur ne fît occuper le Milanais lorsque le roi d'Espagne avoit bien voulu y recevoir ses troupes avoit déterminé les ministres d'Espagne, qui craignoient surtout le partage de la monarchie, à la faire destiner entière à un des petits-fils du Roi.

Il se plaignit fortement à M. de Torcy d'un oubli auquel il ne devoit pas s'attendre. Mais enfin le Roi voulut qu'il demeurât auprès de l'Empereur jusqu'à ce que l'on vît quel parti prendroit ce prince. Sa résolution dépendoit des ressources qu'il pouvoit attendre des puissances maritimes et des princes de l'Empire, dont les plus puissans, tels qu'étoient les électeurs de Brandebourg et d'Hanovre, vouloient embrasser sa querelle.

Les premières pensées avoient été de faire marcher une armée en Italie, et nous avons vu que les généraux avoient déjà été nommés. Mais quand l'Empereur fut informé que le prince de Vaudemont, gouverneur du Milanais, s'étoit soumis aux ordres de la régence d'Espagne avec les vice-rois de Naples, de Sicile et de Sardaigne, et que généralement tout ce qui dépendoit de cette monarchie dans les diverses

parties de l'Europe reconnoissoit le testament, il prit le parti de se préparer solidement à la guerre, guerre funeste qui ébranla les deux grandes maisons de France et d'Autriche, et qui pouvoit être pour l'une ou pour l'autre la source des plus grands malheurs.

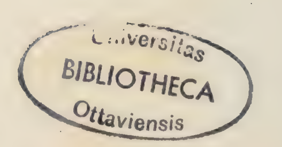


TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE SOIXANTE-HUITIÈME VOLUME.

MÉMOIRES DU MARQUIS DE TORCY.

MÉMOIRES DU MARÉCHAL DE VILLARS.

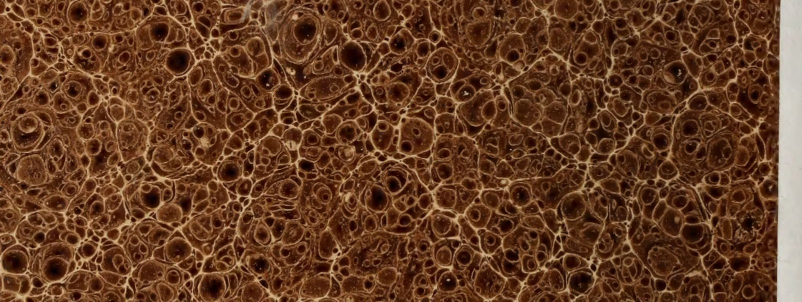
FIN DU TOME SOIXANTE-HUITIÈME.

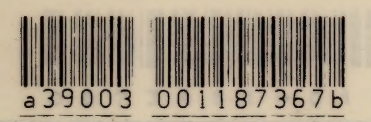
Paris, imprimerie de A. BELIN, rue des Mathurins S.-J., n°. 14.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

U O 05 JAN 2008




a39003 001187367b

DC 3 .C622 1820 V68

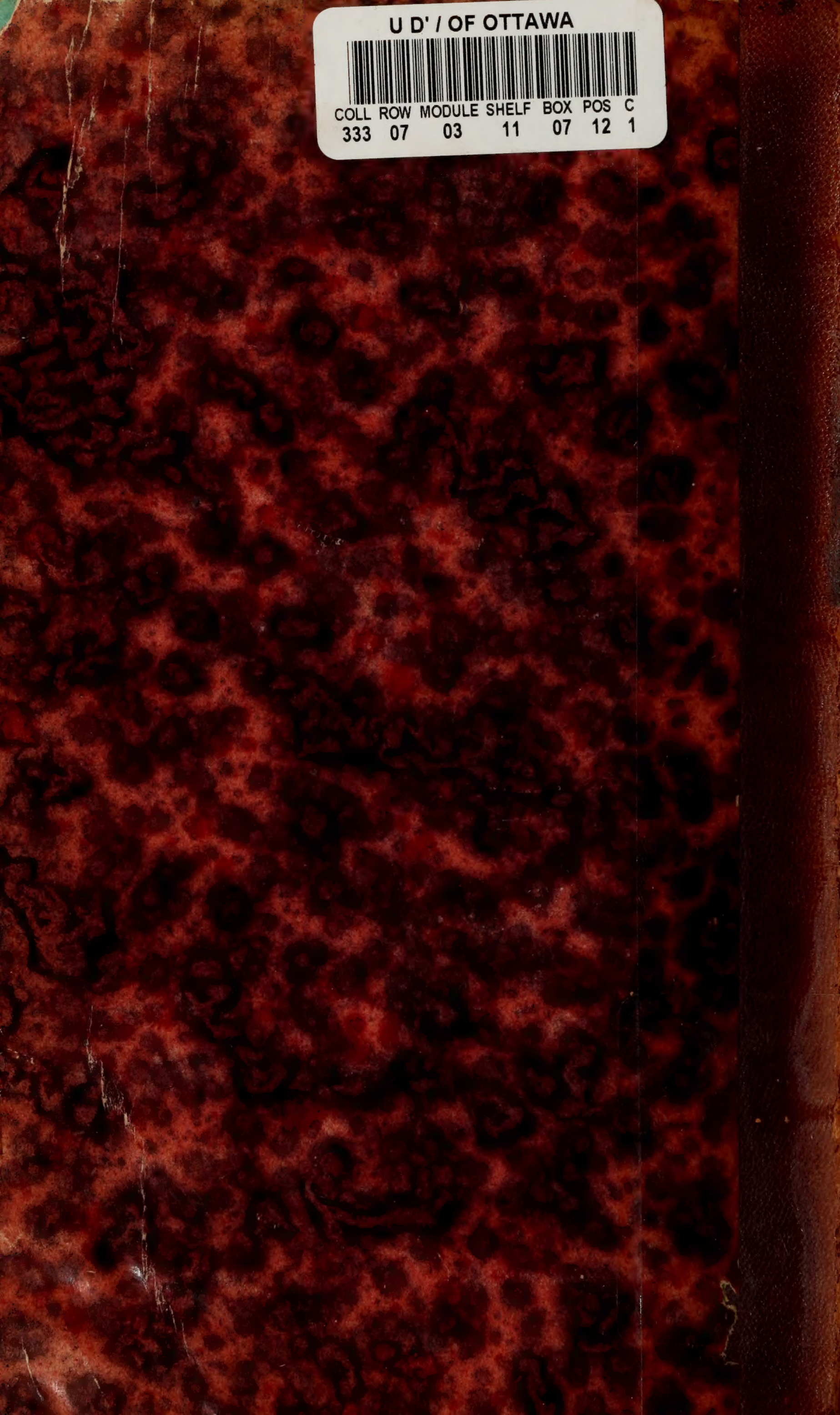
COLLECTION DES MEMOIRE

DC
0003
.C622 1820 V0068

CE

—
COLLECTION DES MEMOIRES RE

1486382


U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 07 03 11 07 12 1